



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Cinquante-troisième session
«Sécurité alimentaire et nutrition – faire la différence»

Rome (Italie), 20-24 octobre 2025

**L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION
DANS LE MONDE 2025**



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Fonds international de
développement agricole

unicef



Programme
Alimentaire
Mondial



Organisation
mondiale de la Santé

2025

L'ÉTAT DE
**LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET
DE LA NUTRITION
DANS LE MONDE**

**LUTTER CONTRE LA FORTE INFLATION DES PRIX
DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR AMÉLIORER
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION**

Cette publication phare fait partie de la série **L'ÉTAT DU MONDE** de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Référence bibliographique à citer:

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2025. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025. Lutter contre la forte inflation des prix des produits alimentaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.* Rome. <https://doi.org/10.4060/cd6008fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF approuvent ou recommandent ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les appellations employées dans les cartes et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la FAO, du FIDA, de l'OMS, du PAM et de l'UNICEF aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières. Dans cette publication, la terminologie utilisée pour faire référence aux pays, territoires et zones ainsi que la représentation de ces pays, territoires et zones, y compris le tracé de leurs frontières ou limites, sont conformes aux règles et aux pratiques de la FAO, qui est l'organisation éditrice principale, et peuvent diverger de celles du FIDA, de l'OMS, du PAM ou de l'UNICEF.

Toutes les précautions raisonnables ont été prises par la FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, celle-ci est distribuée sans garantie de quelque sorte que ce soit, ni expresse ni implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation du contenu de cette publication incombe au lecteur. La FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF ne sauraient en aucun cas être tenus responsables des éventuels préjudices découlant de son utilisation.

ISSN 2522-7416 (imprimé)

ISSN 2663-8630 (en ligne)

ISBN 978-92-5-140127-9

© FAO, 2025



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - 4.0 International (CC-BY-4.0: <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF cautionnent une quelconque organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est traduite [ou adaptée], la traduction [ou adaptation] doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction [ou adaptation] n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) ou le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). La FAO, le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF ne sont pas responsables du contenu ni de l'exactitude de la traduction [ou de l'adaptation]. L'édition originale en anglais est celle qui fait foi.»

Tout différend découlant de la présente licence qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera soumis à une procédure d'arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Les parties acceptent d'être liées par la sentence arbitrale prononcée conformément au règlement susmentionné, qui réglera définitivement leur différend.

Matériel attribué à des tiers. La présente licence Creative Commons CC-BY-4.0 ne s'applique pas aux éléments de la publication sur lesquels la FAO n'a pas de droit d'auteur. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre et attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Photographies attribuées à la FAO. Les photographies présentées dans cette œuvre ne sont pas couvertes par la licence Creative Commons mentionnée ci-dessus. Toute demande relative à l'utilisation de photographies appartenant à la FAO doit être adressée par courriel à photo-library@fao.org.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO, ainsi que la liste des distributeurs auprès desquels peuvent être achetés des exemplaires imprimés de ces produits, sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications). Pour toute question d'ordre général sur les publications de la FAO, prière d'écrire à publications-sales@fao.org. Les questions relatives aux droits et licences sur les publications doivent être adressées à copyright@fao.org.

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE © iStock.com/wisan224

THAÏLANDE. Marché de fruits et légumes frais, dont les étals sont couverts par des parasols.

2025

L'ÉTAT DE

**LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET
DE LA NUTRITION
DANS LE MONDE**

**LUTTER CONTRE LA FORTE INFLATION DES PRIX
DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR AMÉLIORER
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION**

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Fonds international de développement agricole | Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Programme alimentaire mondial des Nations Unies | Organisation mondiale de la Santé

Rome, 2025

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	v	
MÉTHODE	vii	
REMERCIEMENTS	viii	
SIGLES ET ACRONYMES	x	
MESSAGES PRINCIPAUX	xii	
RÉSUMÉ	xv	
CHAPITRE 1 INTRODUCTION: LUTTER CONTRE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR ÉLIMINER LA FAIM	2	
CHAPITRE 2 LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE MONDE	5	
2.1 Indicateurs de la sécurité alimentaire: dernières données en date et progrès vers l'élimination de la faim et l'instauration de la sécurité alimentaire	6	
2.2 Coût et abordabilité d'une alimentation saine	24	
2.3 Situation en matière de nutrition: progrès accomplis au regard des cibles mondiales	31	
CHAPITRE 3 COMPRENDRE LA FLAMBÉE DE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE 2021 À 2023: CAUSES ET CONSÉQUENCES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION	45	
3.1 Inflation des prix des produits alimentaires: faits stylisés	47	
3.2 Pourquoi cette forte inflation des prix des produits alimentaires?	53	
3.3 L'inflation des prix des produits alimentaires pèse sur les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition	66	
3.4 Observe-t-on des taux d'inflation différents entre les aliments riches en nutriments et les autres aliments?	80	
CHAPITRE 4 COMMENT LES PAYS ONT AFFRONTÉ LA TEMPÊTE: LES POLITIQUES BUDGÉTAIRES, MONÉTAIRES ET COMMERCIALES ET LEURS INCIDENCES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION	91	
4.1 De l'assistance à la réflexion	95	
4.2 Évolutions, politiques et voies empruntées: analyse des trajectoires	112	
CHAPITRE 5 CONCLUSION	118	
ANNEXES	121	
ANNEXE 1A Tableaux statistiques du chapitre 2	122	
ANNEXE 1B Notes méthodologiques relatives aux indicateurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition	168	
ANNEXE 2 Glossaire	192	
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	201	
TABLEAUX		
2.1 Prévalence de la sous-alimentation (2005-2024)	10	
2.2 Nombre de personnes sous-alimentées (2005-2024)	11	
2.3 Prévalence de l'insécurité alimentaire grave uniquement et de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (2015-2024)	18	
2.4 Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave uniquement et en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, évalué selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (2015-2024)	19	
2.5 Coût moyen d'une alimentation saine (2019-2024)	26	
2.6 Proportion de la population et nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement (2019-2024)	29	



Le Supplément à *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025* est disponible à l'adresse suivante:
<https://doi.org/10.4060/cd6008en-supplementary>

2.7 Évolution de la prévalence mondiale et régionale de sept indicateurs nutritionnels associés à des cibles mondiales	38	2.4 Les taux d'insécurité alimentaire ont diminué progressivement de 2021 à 2024 dans le monde, et des progrès notables ont été observés en Amérique latine et dans les Caraïbes	17
2.8 Évolution mondiale et régionale des valeurs de sept indicateurs nutritionnels associés à des cibles mondiales	39	2.5 À l'échelle mondiale et dans la plupart des régions, la prévalence de l'insécurité alimentaire reste bien plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines depuis 2022, et on constate des améliorations notables dans les zones urbaines en Asie et dans les zones urbaines, périurbaines et rurales en Amérique latine et dans les Caraïbes	21
3.1 Lien entre les prix des produits alimentaires et l'émaciation (1985-2023)	79	2.6 L'écart entre les genres s'est réduit dans le monde de 2021 à 2023, mais s'est légèrement recréusé en 2024, et la prévalence de l'insécurité alimentaire est restée systématiquement plus élevée chez les femmes que chez les hommes, à l'échelle mondiale et dans toutes les régions	22
A1.1 Progrès accomplis au regard des objectifs de développement durable et des cibles nutritionnelles: prévalence de la sous-alimentation, de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, de certaines formes de malnutrition, de l'allaitement maternel exclusif et de l'insuffisance pondérale à la naissance	122	2.7 La proportion de la population et le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement dans le monde ont diminué de 2020 à 2024	28
A1.2 Progrès accomplis s'agissant de réaliser les objectifs de développement durable et d'atteindre les cibles mondiales en matière de nutrition: nombre de personnes sous-alimentées, en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, et touchées par certaines formes de malnutrition; nombre de nourrissons bénéficiant de l'allaitement maternel exclusif et nombre de bébés présentant une insuffisance pondérale à la naissance	137	2.8 Hors Inde, on observe une tendance à la hausse du nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	30
A1.3 Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, et de l'insécurité alimentaire grave uniquement, par degré d'urbanisation (2024)	152	2.9 Il est nécessaire d'accélérer les progrès si l'on veut atteindre les cibles mondiales fixées en matière de nutrition pour 2030	34
A1.4 Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, et de l'insécurité alimentaire grave uniquement, chez les femmes et les hommes adultes (2024)	153	2.10 La plupart des pays ne disposent pas de données suffisantes ou ne sont pas en bonne voie pour atteindre les cibles mondiales établies en matière de nutrition à l'horizon 2030	40
A1.5 Coût d'une alimentation saine (2017-2024)	154	2.11 Seulement un tiers des enfants âgés de 6 à 23 mois dans le monde atteignent le seuil de diversité alimentaire minimale	42
A1.6 Abordabilité d'une alimentation saine (2017-2024)	160	2.12 Deux tiers des femmes âgées de 15 à 49 ans dans le monde atteignent le seuil de diversité alimentaire minimale	42
FIGURES			
2.1 Les nouvelles estimations mondiales indiquent un recul de la faim ces dernières années, après une hausse marquée de 2019 à 2021	7	3.1 L'inflation des prix des produits alimentaires augmente depuis fin 2020 et a atteint un pic en janvier 2023	48
2.2 Des progrès ont été accomplis en matière de réduction de la faim en Asie du Sud-Est et en Asie du Sud ainsi qu'en Amérique du Sud, mais la situation continue de s'aggraver dans la plupart des sous-régions d'Afrique et en Asie de l'Ouest	12	3.2 C'est dans les pays à faible revenu que l'inflation des prix des produits alimentaires a été la plus élevée sur la période 2019-2024	52
2.3 L'élimination de la faim d'ici à 2030 reste un objectif difficile à atteindre	15	3.3 Mesures budgétaires prises pour faire face à la pandémie de covid-19	55

TABLE DES MATIÈRES

3.4 La pandémie de covid-19 et la guerre en ukraine ont contribué aux fluctuations des prix des produits	61	4.4 Stocks mondiaux de céréales en augmentation en raison de l'instabilité des prix	106
3.5 Les effets des chocs de prix des produits alimentaires et énergétiques sur l'inflation des prix à la consommation des produits alimentaires ont été plus importants aux États-Unis d'Amérique que dans la zone euro	63	4.5 Trajectoires distinctes de la sécurité alimentaire et de l'inflation des prix des produits alimentaires (2015-2023)	113
3.6 Sécurité alimentaire et nutrition: dimensions et facteurs déterminants	67	4.6 Taux de mise en œuvre des politiques par groupe de pays classés en fonction de leur niveau d'insécurité alimentaire (niveaux de 2023) et de leur trajectoire	115
3.7 Le phénomène de baisse et de rattrapage des salaires mensuels moyens a été très inégal dans le monde, comme en témoignent les cas de l'Égypte, du Mexique, de la Mongolie et du Pérou	69		
3.8 Les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont enregistré des niveaux importants d'insécurité alimentaire modérée ou grave et d'inflation des prix des denrées alimentaires	73	ENCADRÉS	
3.9 Lien entre l'insécurité alimentaire et les prix des produits alimentaires (2014-2024)	75	2.1 Actualisation de la série d'estimations de la prévalence de la sous-alimentation	8
3.10 Dans les pays très inégalitaires, les femmes et les populations rurales sont plus exposées à une augmentation de l'insécurité alimentaire modérée ou grave liée à l'inflation des prix des produits alimentaires	76	2.2 L'intensification des crises humanitaires accroît l'insécurité alimentaire aiguë et menace le droit à une alimentation adéquate dans de nombreux endroits du monde	13
3.11 Le coût des féculents de base est systématiquement moins élevé que celui des groupes d'aliments plus riches en nutriments	82	2.3 Nouvelles cibles associées aux indicateurs nutritionnels mondiaux	33
3.12 Les aliments hautement transformés sont plus abordables que leurs équivalents moins transformés	84	2.4 Informations contextuelles sur les progrès au regard de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans	36
3.13 Les hausses les plus fortes des prix des féculents et des huiles ont été enregistrées au Mexique, au Nigéria et au Pakistan	85	3.1 Définitions et concepts – qu'est-ce que l'inflation? Qu'est-ce que l'inflation des prix des produits alimentaires?	49
3.14 Indices de prix des denrées sélectionnées entrant dans une alimentation saine à moindre coût	87	3.2 Suivi des prix des produits alimentaires et agricoles	50
3.15 Évolution des prix par catégorie de transformation NOVA par rapport aux féculents de base au Mexique, au Nigéria et au Pakistan	88	3.3 Interactions entre les taux de change et l'inflation locale	56
4.1 Les politiques publiques peuvent tout à la fois contribuer à l'inflation des prix des produits alimentaires et constituer une partie de la solution	94	3.4 Analyse des salaires réels corrélés aux prix alimentaires dans les pays touchés par des conflits	70
4.2 Rehaussement des mesures de protection sociale depuis 2022	99	4.1 Transferts sous forme monétaire ou en nature à des fins humanitaires dans les contextes de forte inflation	101
4.3 Raccourcissement de la durée d'application des mesures: une tendance au revirement rapide	104	4.2 Les interdictions d'exporter et les restrictions commerciales ont déterminé les prix mondiaux des engrangements phosphatés	105
		4.3 Outils innovants d'information sur les marchés au service des petits exploitants agricoles	110

AVANT-PROPOS

Malgré une production alimentaire suffisante à l'échelle mondiale, des millions de personnes souffrent encore de la faim ou de la malnutrition parce que les aliments sains et nutritifs ne sont pas disponibles, accessibles ou, dans le cas le plus fréquent, abordables. Cette situation compromet la réalisation non seulement de l'objectif de développement durable (ODD) 2 et des cibles mondiales fixées en matière de nutrition, mais aussi de l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (dénommé ci-après «le Programme 2030»), en fragilisant la santé et les moyens de subsistance des personnes et en ébranlant les systèmes agroalimentaires mondiaux. La présente édition de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* expose cette dynamique et montre que des politiques coordonnées fondées sur des éléments probants sont essentielles pour éradiquer la faim (cible 2.1 des ODD) et la malnutrition sous toutes ses formes (cible 2.2 des ODD), notamment chez les enfants et les jeunes, les femmes et les populations vulnérables.

Les pays et les populations à faible revenu sont les premières victimes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et sont touchées de manière disproportionnée par l'inflation des

prix des denrées alimentaires. Dans ce contexte, les ménages les plus pauvres consacrent une plus grande part de leur revenu à l'achat de nourriture, c'est pourquoi les augmentations de prix, même modestes, peuvent rendre la nourriture inabordable. Dans le même temps, les coûts liés aux systèmes agroalimentaires ne cessent de croître, ce qui réduit les revenus des petits producteurs et des agriculteurs familiaux. Par ailleurs, les denrées alimentaires constitutives d'une alimentation saine sont généralement les plus onéreuses. Même dans les pays à revenu élevé, la hausse des prix des produits alimentaires nuit au pouvoir d'achat, ébranle la confiance des consommateurs et entrave les politiques publiques.

En 2020, l'inflation des prix des produits alimentaires a commencé à augmenter de manière constante et, malgré une diminution progressive en 2023, elle reste supérieure à la croissance des revenus de nombreuses populations vulnérables. Cette conjoncture a entravé la reprise après la pandémie de covid-19, ce qui se traduit par le fait que des centaines de millions de personnes sont en situation de faim chronique et des milliards dans l'incapacité de s'alimenter sainement, et que des millions d'enfants présentent un retard de croissance, souffrent d'émaciation ou sont en surpoids. À moins de cinq ans de l'échéance fixée

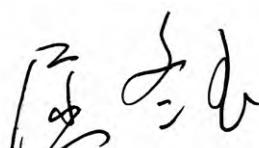
AVANT-PROPOS

pour le Programme 2030, de sérieux risques pèsent sur la concrétisation de l'engagement pris par la communauté internationale d'éliminer la faim et la malnutrition.

L'édition 2025 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* présente la situation au regard des principaux indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition à partir des dernières données disponibles, et appelle à une coordination mondiale et à des actions ciblées, fondées sur des éléments factuels et pilotées par les pays. Pour relever les défis interdépendants d'aujourd'hui, ces initiatives doivent être inclusives, adaptées au contexte et conformes aux besoins et aux priorités de chaque pays. Elles doivent aussi être équitables, et apporter des

avantages tangibles à des groupes de population tels que les petits producteurs, les femmes, les enfants, les jeunes et les peuples autochtones.

Nous continuerons de défendre le droit à une alimentation et une nutrition adéquates et de travailler ensemble pour aider les pays à bâtir des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients, plus durables et plus justes qui permettent à chaque communauté de bénéficier d'une alimentation nutritive et abordable. Nous maintenons notre engagement commun qui consiste à tenir la promesse des objectifs de développement durable et du Pacte pour l'avenir, pour faire en sorte qu'une alimentation sans danger pour la santé et nutritive soit disponible, accessible et abordable pour tous, aujourd'hui et demain.



Qu Dongyu
Directeur général de la FAO



Alvaro Lario
Président du FIDA



Catherine Russell
Directrice générale de l'UNICEF



Cindy Hensley McCain
Directrice exécutive du PAM



Tedros Adhanom Ghebreyesus
Directeur général de l'OMS

MÉTHODE

L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025 a été élaboré par la Division de l'économie et des politiques agroalimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en collaboration avec la Division de la statistique (axe Développement économique et social) et une équipe de spécialistes techniques de la FAO, du Fonds international de développement agricole (FIDA), de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Le rapport a été produit sous la supervision d'une équipe consultative composée de hauts responsables des cinq organismes du système des Nations Unies partenaires de la publication. Sous la direction de la FAO, l'équipe consultative a défini le thème du rapport et déterminé sa structure. Elle a dirigé les travaux de l'équipe de rédaction technique, qui était composée de spécialistes de chacune des cinq organisations coéditrices. Des documents techniques ont été élaborés à l'appui des recherches et des analyses effectuées par les membres de l'équipe de rédaction.

L'équipe de rédaction a produit des documents intérimaires, notamment un plan annoté, un avant-projet et un projet final. Ces documents ont été examinés, validés et approuvés par l'équipe consultative de haut niveau à chaque étape du processus. Le rapport final a été soumis à un examen technique rigoureux effectué par de hauts responsables et les spécialistes de différents départements et divisions de chacune des cinq organisations, au siège des organisations et dans les bureaux décentralisés. Enfin, le rapport a été examiné et validé par les chefs de secrétariat des cinq organisations coéditrices.

REMERCIEMENTS

L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025 a été conjointement établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Sous la supervision générale de Máximo Torero Cullen, la réalisation du présent ouvrage a été dirigée par David Laborde et José Rosero Moncayo. La coordination des travaux a été assurée par Ada Ignaciuk, qui a assumé la fonction de rédactrice en chef de la publication. Tous relèvent de l'axe Développement économique et social de la FAO.

L'élaboration du rapport a été encadrée par un comité directeur composé de représentants des cinq organisations coéditrices: Marco V. Sánchez Cantillo (Président [FAO]), Carola Alvarez (FIDA), Luz Maria De Regil (OMS), Arif Husain (PAM) et Joan Matji (UNICEF). Les chefs de secrétariat et les fonctionnaires principaux des cinq organisations coéditrices ont formulé de précieuses observations et donné l'aval final.

Le rapport a été établi par une équipe de rédaction dirigée par Ada Ignaciuk (FAO) et composée de Carlo Cafiero, Giovanni Carrasco Azzini, Valentina Conti, Anne Kepple, Lucia Latino, Olivier Lavagne d'Ortigue, Sravya Mamidanna, Eduardo Nakasone Uechi, Kwame Akoto Osei, Sara Viviani et Trudy Wijnhoven (FAO), Caterina Ruggeri Laderchi et Tisorn Songsermsawas (FIDA), Angela Di Perna et Stefan Meyer (PAM), Elaine Borghi, Richard Kumapley, Katrina Lundberg et Ann Mizumoto (OMS), ainsi que Mauro Brero, Joel Conkle et Chika Hayashi (UNICEF).

Le **chapitre 1 du rapport** a été écrit par Ada Ignaciuk (FAO).

Le **chapitre 2** a été coordonné par Anne Kepple (FAO). La section 2.1 a été établie par Carlo Cafiero, Anne Kepple, David Laborde et Sara Viviani, avec la contribution essentielle d'Adeeba Ishaq, Abdul Sattar et Firas Yassin (FAO). La section 2.2 a été rédigée par Valentina Conti, avec la contribution de Carlo Cafiero (FAO), Yan Bai, Marko Olavi Rissanen et Mizuki Yamanaka (Banque mondiale). La section 2.3 a été écrite par Joel Conkle (UNICEF) et Kwame Akoto Osei (FAO), avec la contribution essentielle de Chika Hayashi et Vrinda Mehra (UNICEF), Elaine Borghi, Richard Kumapley et Ann Mizumoto (OMS), ainsi que celle d'Anne Kepple (FAO). L'encadré 2.4 a été rédigé par Lynnette Neufeld (FAO), avec la contribution d'Anne Kepple, José Rosero Moncayo et Kwame Akoto Osei (FAO) et de Luz Maria De Regil (OMS). Olivier Lavagne d'Ortigue (FAO) a apporté une aide à la conception des graphiques pour ce chapitre.

Le **chapitre 3** a été écrit par Ada Ignaciuk et Eduardo Nakasone Uechi (FAO). Gert Peersman (Université de Gand) a contribué à la section 3.2 et Leah Costlow, Rachel Gilbert, Elena Martínez et William A. Masters (Université Tufts) à la section 3.4. L'encadré 3.2 a été établi par David Laborde et Monika Tothova (FAO). L'encadré 3.3 a été rédigé par El Mamoun Amrouk et Emiliano Magrini (FAO), et l'encadré 3.4 par Angela Di Perna et Stefan Meyer (PAM).

Le **chapitre 4** a été écrit par Ada Ignaciuk et Giovanni Carrasco Azzini (FAO). Elsa Olivetti (FAO) a contribué à la section 4.1 et Sravya Mamidanna (FAO) à la section 4.2. L'encadré 4.1 a été écrit Angela Di Perna, Guadalupe Galambos, Stefan Meyer et Priya Singh (PAM), tandis que l'encadré 4.2 a été rédigé par Enrique Hennings et Jessica Murcia Poulsen (FIDA).

Le **chapitre 5** a été écrit par Ada Ignaciuk (FAO).

De nombreux collègues des différents départements et unités techniques des cinq organisations coéditrices, y compris l'équipe de rédaction, ont fourni des contributions utiles au rapport, ainsi que de précieuses observations techniques. Une procédure d'approbation technique à l'échelle des organisations a donné lieu à un examen approfondi mené par de nombreux spécialistes. Citer chacune des contributions serait difficile et pourrait donner lieu à de nombreuses omissions.

Contributions en matière de données

Adeeba Ishaq, Abdul Sattar et Firas Yassin (FAO) étaient chargés de la préparation des données sur la sous-alimentation de la section 2.1 et de l'annexe 1A, avec la contribution d'Amadou Ba, Vaishali Bansal, Filippo Gheri, Talent Manyani, Ana Moltedo et Sara Zakaryan (FAO). Les données de base ont été fournies par l'équipe chargée des statistiques relatives aux cultures, à l'élevage et à l'alimentation de la Division de la statistique de la FAO et des équipes chargées du Système mondial d'information et d'alerte rapide et des denrées alimentaires de base au sein de la Division des marchés et du commerce de la FAO. David Laborde a établi les projections sur la sous-alimentation à l'horizon 2030 (FAO). Sara Viviani (FAO) était chargée de la préparation des données sur la sécurité alimentaire des sections 2.1 et 3.3 et de l'annexe 1A, avec la contribution de Vaishali Bansal, Cristobal Fehrman, Filippo Gheri, Adeeba Ishaq, Maxime Luciene, Guy Oswald Obama, Michael Austin Rahija, Abdul Sattar, Firas Yassin et Sara Zakaryan (FAO). Valentina Conti (FAO) était chargée de la préparation des estimations sur le coût et l'inabordabilité d'une alimentation saine, dans la section 2.2 et l'annexe 1A, avec la contribution de Carlo Cafiero, José Rosero Moncayo, Veronica Boero et Michele Vollaro (FAO), ainsi que celle de Yan Bai, Christoph Lakner, Marko Olavi Rissanen, Samuel Kofi Tetteh-Baah, Giovanni Tonutti et Mizuki Yamanaka (Banque mondiale). Joel Conkle (UNICEF) et Kwame Akoto Osei (FAO) étaient chargés des analyses figurant dans la section 2.3, avec la contribution de Giles Hanley Cook (FAO) pour la section 2.3.3. Joel Conkle et Vrinda Mehra (UNICEF), ainsi que Richard Kumapley (OMS), étaient chargés de compiler les données relatives à la nutrition pour l'annexe 1A, avec la contribution du groupe Banque mondiale-OMS-UNICEF chargé des estimations conjointes de la malnutrition infantile (JME), et de Monica Flores-Urrutia, Leanne Riley, Lisa Rogers et Gretchen Stevens (OMS).

Production du rapport

Christin Campbell (rédactrice consultante), Carlota Vilalva et Daniela Verona, de l'axe Développement économique et social de la FAO, ont apporté leur appui à la production du rapport.

La Sous-Division des langues de la FAO (Division des services aux organes directeurs) a assuré la traduction de la publication. Les versions traduites du rapport ont fait l'objet d'une relecture technique, effectuée par Ahmad Sadiddin et Firas Yassin (arabe), Juan Feng et Lan Li (chinois), Olivier Lavagne d'Ortigue et Thibault Meilland (français), Iryna Kobuta (russe), et Giovanni Carrasco Azzini et Eduardo Nakasone Uechi (espagnol), tous membres du personnel de la FAO.

La Sous-Division des publications et de la bibliothèque du Bureau de la communication de la FAO a prêté des moyens éditoriaux et s'est chargée de la maquette et de la mise en page, ainsi que de la coordination de la production dans les six langues officielles.

SIGLES ET ACRONYMES

ADER	besoins énergétiques alimentaires moyens (<i>average dietary energy requirement</i>)	DES	disponibilités énergétiques alimentaires (<i>dietary energy supply</i>)
AMIS	Système d'information sur les marchés agricoles	EUROSTAT	Office statistique de l'Union européenne
ARIMAX	modèle autorégressif à moyenne mobile intégrée avec variable explicative externe (<i>autoregressive integrated moving average with external explanatory variable</i>)	FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
BCE	Banque centrale européenne	FIDA	Fonds international de développement agricole
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement	FIES (échelle)	échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (<i>food insecurity experience scale</i>)
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	FI_{mod+sev}	prévalence de l'insécurité alimentaire (<i>food insecurity</i>) modérée ou grave (<i>moderate or severe</i>)
CoAHD	coût et abordabilité d'une alimentation saine (<i>cost and affordability of a healthy diet</i>)	FI_{sev}	prévalence de l'insécurité alimentaire grave
COFECE	Commission fédérale sur la concurrence économique	FMI	Fonds monétaire international
CoHD	coût d'une alimentation saine (<i>cost of a healthy diet</i>)	GIZ	Agence allemande de coopération internationale (<i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH</i>)
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et austral	IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
CV	coefficient de variation	IMC	indice de masse corporelle
CV_r	coefficient de variation imputable aux besoins énergétiques	IPC	indice des prix à la consommation
CV_y	coefficient de variation imputable aux revenus	IPC/CH	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire/Cadre harmonisé
DAM	diversité alimentaire minimale	JME	estimations conjointes de la malnutrition infantile (<i>joint child malnutrition estimates</i>)
DAM-E	diversité alimentaire minimale chez les enfants	LSMS	étude sur la mesure des niveaux de vie (<i>living standards measurement study</i>)
DAM-F	diversité alimentaire minimale chez les femmes	MCMC	Monte-Carlo par chaînes de Markov
DEC	consommation d'énergie alimentaire (<i>dietary energy consumption</i>)	MDER	besoins énergétiques alimentaires minimaux (<i>minimum dietary energy requirement</i>)

NoU	nombre de personnes sous-alimentées (<i>number of undernourished</i>)	PIB	produit intérieur brut
NUA	nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement (<i>number of people unable to afford a healthy diet</i>)	PMA	pays les moins avancés
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	PME	petites et moyennes entreprises
ODD	objectif de développement durable	PMS	prix minimum de soutien
OIT	Organisation internationale du Travail	PoU	prévalence de la sous-alimentation (<i>prevalence of undernourishment</i>)
OMC	Organisation mondiale du commerce	PPA	parité de pouvoir d'achat
OMS	Organisation mondiale de la Santé	PUA	prévalence de l'inabordabilité d'une alimentation saine (<i>prevalence of unaffordability</i>)
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies sur les établissements humains	SIM	système d'information sur les marchés
PAM	Programme alimentaire mondial	SMART	Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition (<i>standardized monitoring and assessment of relief and transition</i>)
PCI	Programme de comparaison internationale	TVA	taxe sur la valeur ajoutée
		UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

MESSAGES PRINCIPAUX

→ Les nouvelles estimations mondiales semblent indiquer un recul de la faim dans le monde ces dernières années. D'après ces estimations, 8,2 pour cent de la population mondiale aurait connu la faim en 2024, un chiffre en baisse par rapport aux 8,5 pour cent de 2023 et aux 8,7 pour cent de 2022. Ces progrès résultent d'une amélioration notable de la situation en Asie du Sud-Est, en Asie du Sud et en Amérique du Sud, contrastant avec l'aggravation de la faim qui se poursuit dans la plupart des sous-régions d'Afrique et d'Asie de l'Ouest.

→ On estime qu'entre 638 millions et 720 millions de personnes, soit respectivement 7,8 pour cent et 8,8 pour cent de la population mondiale, ont souffert de la faim en 2024. L'estimation ponctuelle (673 millions) représente une diminution de 22 millions par rapport à 2022. En 2024, la faim a touché environ 307 millions de personnes en Afrique, 323 millions en Asie et 34 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes – soit respectivement 20,2 pour cent, 6,7 pour cent et 5,1 pour cent de la population de ces régions. Le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde devrait diminuer, mais les projections indiquent que 512 millions de personnes souffriront encore de la faim en 2030, et qu'elles seront concentrées pour près de 60 pour cent en Afrique.

→ D'après les estimations, quelque 2,3 milliards de personnes dans le monde étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2024. La prévalence mondiale de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a diminué progressivement depuis 2021, pour atteindre 28,0 pour cent en 2024. L'insécurité alimentaire augmente en Afrique et chute en Amérique latine et dans les Caraïbes; elle recule graduellement en Asie depuis plusieurs années, tandis que les nouvelles estimations pour l'Océanie et pour l'Amérique du Nord et l'Europe indiquent une légère diminution de 2023 à 2024, après plusieurs années de hausse. À l'échelle mondiale et dans presque toutes les régions, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus importante dans les zones rurales que dans les zones urbaines, et chez les femmes que chez les hommes.

→ Les prix des produits alimentaires ont augmenté tout au long des années 2023 et 2024, portant le coût moyen d'une alimentation saine à l'échelle mondiale à 4,46 USD en parité de pouvoir d'achat (PPA) par personne et par jour, contre 4,30 USD en PPA en 2023 et 4,01 USD en PPA en 2022.

→ Malgré la hausse des prix des produits alimentaires durant l'année 2024, le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement dans le monde a diminué, passant de 2,76 milliards en 2019 à 2,60 milliards en 2024. Ce nombre a cependant augmenté en Afrique sur la même période, passant de 864 millions à un peu plus de 1 milliard (de 64 pour cent à 66,6 pour cent). Le nombre est passé de 464 millions en 2019 à 545 millions (72 pour cent de la population) en 2024 dans les pays à faible revenu, et de 791 à 869 millions (52 pour cent de la population) sur la même période dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (à l'exclusion de l'Inde).

→ Il faudra accélérer les progrès si l'on veut atteindre les cibles mondiales fixées à l'horizon 2030 pour les indicateurs clés de la malnutrition infantile. La prévalence du retard de croissance a diminué dans le monde, passant de 26,4 pour cent en 2012 à 23,2 pour cent en 2024. Celles de l'émaciation et de l'excès pondéral chez l'enfant sont restées globalement stables sur la période, s'établissant à 6,6 pour cent et 5,5 pour cent, respectivement, en 2024. Par ailleurs, le pourcentage de nourrissons de moins de 6 mois bénéficiant des avantages importants de l'allaitement maternel exclusif a notablement augmenté, ayant atteint 47,8 pour cent en 2023, contre 37,0 pour cent en 2012. Les mesures visant à promouvoir l'allaitement maternel exclusif peuvent contribuer à une amélioration de l'état nutritionnel tout au long de la vie.

→ Les nouveaux chiffres de la prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans montrent que la prévalence mondiale est passée de 27,6 pour cent à 30,7 pour cent. Dans presque toutes les régions, on a constaté soit une absence d'amélioration, soit une augmentation de la prévalence sur la période 2012-2023. L'obésité chez l'adulte a également augmenté, passant de 12,1 pour cent en 2012 à 15,8 pour cent en 2022.

→ Dans le monde, environ un tiers des enfants âgés de 6 à 23 mois et deux tiers des femmes âgées de 15 à 49 ans ont bénéficié d'une diversité alimentaire minimale, d'après les dernières estimations relatives à un nouvel indicateur nutritionnel mondial utilisé pour le suivi de la cible 2.2 des objectifs de développement durable (ODD). Des mesures doivent être prises pour permettre aux femmes et aux enfants d'avoir une alimentation diversifiée.

→ **Les marchés alimentaires mondiaux ont subi des pressions constantes ces dernières années, et l'inflation des prix des produits alimentaires est devenue une préoccupation majeure depuis 2021.** Cette inflation a entravé le processus de reprise après la pandémie de covid-19 au regard de la sécurité alimentaire, qui, compte tenu de la reprise économique considérable, aurait pu être plus forte. Depuis 2020, l'inflation des prix des produits alimentaires dans le monde est supérieure à l'inflation globale, ce qui témoigne de pressions constantes sur les marchés agricoles et alimentaires. L'écart le plus important a été enregistré en janvier 2023, lorsque l'inflation des prix des produits alimentaires a atteint 13,6 pour cent, soit 5,1 points de pourcentage de plus que l'inflation globale (8,5 pour cent). Les deux taux ont commencé à afficher une tendance à la baisse depuis mi-2023, mais sont demeurés élevés pendant le reste de l'année. En 2024, l'inflation des prix des produits alimentaires a retrouvé son niveau d'avant la pandémie.

→ **Une charge disproportionnée pèse sur les pays à faible revenu.** Les pays à faible revenu sont les plus touchés par les récentes hausses des prix des produits alimentaires. La médiane de l'inflation des prix des denrées alimentaires dans le monde est passée de 2,3 pour cent en décembre 2020 à 13,6 pour cent en janvier 2023, mais les pays à faible revenu ont subi des hausses bien plus fortes, qui ont porté l'inflation à 30 pour cent en mai 2023. Cette tendance a sapé le pouvoir d'achat des ménages, ce qui a probablement eu des conséquences sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

→ **La conjugaison de chocs mondiaux a accéléré l'inflation des prix des produits alimentaires dans le monde entier.** Deux principales perturbations – la pandémie et la guerre en Ukraine – ont entraîné de fortes augmentations des prix mondiaux des produits alimentaires en 2021 et en 2022, lesquelles ont été amplifiées par la hausse des prix de l'énergie. Ces facteurs représentaient ainsi 47 pour cent et 35 pour cent de l'inflation à son point culminant aux États-Unis d'Amérique et dans la zone euro, respectivement. Les 53 pour cent restants aux États-Unis et les 65 pour cent restants dans la zone euro étaient liés à des facteurs indépendants des produits, notamment une hausse des coûts de la main-d'œuvre, des fluctuations des taux de change et une augmentation potentielle des marges bénéficiaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

→ **Les politiques budgétaires et monétaires ont amplifié les tensions inflationnistes.** Les politiques économiques menées durant la pandémie – notamment une vaste relance budgétaire et des politiques monétaires accommodantes – se sont conjuguées aux contraintes sur le plan de l'offre pour former un environnement inflationniste sans précédent.

→ **La croissance des salaires n'a pas suivi durant la période de forte inflation des prix des produits alimentaires de 2021 à 2023, notamment dans les pays touchés par un conflit.** Le rattrapage des salaires a été inégal selon les pays. Dans certaines économies, la croissance des salaires réels a suivi l'augmentation des prix des produits alimentaires, mais dans d'autres, notamment celles aux prises avec un conflit, les revenus réels ont baissé.

→ **La forte inflation des prix des produits alimentaires pourrait aggraver l'insécurité alimentaire, en particulier dans les pays à faible revenu.** Une hausse de 10 pour cent des prix des produits alimentaires est associée à un accroissement de 3,5 pour cent de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et de 1,8 pour cent de l'insécurité alimentaire grave. Au plus fort de l'inflation, 65 pour cent des pays à faible revenu et 61 pour cent des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, qui comptent 1,5 milliard de personnes, ont fait face à une inflation des prix des produits alimentaires supérieure à 10 pour cent, ce qui a creusé les inégalités et menacé les progrès au regard de la lutte contre la pauvreté et de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

→ **Les inégalités structurelles et celles fondées sur le genre amplifient les effets de l'inflation des prix des produits alimentaires, en particulier dans les pays caractérisés par de fortes inégalités de revenus.** Les groupes vulnérables, notamment les femmes et les populations rurales, sont touchés de manière disproportionnée en raison de leurs ressources limitées, de la faiblesse des mécanismes de protection sociale et d'un manque de stratégies d'adaptation.

→ **L'inflation des prix des produits alimentaires peut entraîner une aggravation de la malnutrition infantile.** La flambée des prix des produits alimentaires de 2021 à 2023 s'est accompagnée de taux d'émaciation plus élevés chez les enfants de moins de 5 ans. Une hausse de 10 pour cent des prix des produits alimentaires est associée à une augmentation de 2,7 pour cent à 4,3 pour cent du taux d'émaciation général et de

MESSAGES PRINCIPAUX

4,8 pour cent à 6,1 pour cent du taux d'émaciation grave chez les enfants de moins de 5 ans.

→ **Les prix relatifs des produits alimentaires, tous groupes d'aliments et degrés de transformation confondus, sont demeurés assez stables au niveau mondial entre 2011 et 2021.** Les aliments riches en nutriments tels que les fruits et les légumes continuent d'être les plus chers par kilocalorie. En règle générale, les prix par calorie des aliments hautement transformés sont plus faibles que ceux de leurs équivalents moins transformés. Les aliments hautement transformés supplantent de plus en plus les autres produits plus nutritifs, et ce malgré le nombre croissant d'éléments qui montrent leurs effets néfastes pour la santé.

→ **La hausse des prix des aliments de base accentue la pression exercée sur l'alimentation des ménages à faible revenu.** Entre 2019 et 2024, les plus fortes augmentations de prix de produits alimentaires dans des pays comme le Mexique, le Nigéria ou le Pakistan ont concerné les féculents de base et les huiles. Les féculents de base étant au cœur de l'alimentation des ménages les plus pauvres, de telles augmentations peuvent saper la sécurité alimentaire et la nutrition; cela étant, l'accès à des produits peu onéreux dans d'autres groupes d'aliments peut contribuer à préserver l'adéquation des régimes alimentaires malgré l'inflation des prix des aliments.

→ **Pour faire face aux vastes répercussions de l'augmentation des prix des produits alimentaires – et éviter de futurs épisodes inflationnistes –, il est essentiel de mettre en œuvre une combinaison de mesures:**

- **Protéger les populations vulnérables au moyen de mesures budgétaires bien conçues.** Des mesures budgétaires ciblées et assorties d'un calendrier précis, comme des réductions temporaires de taxes sur les produits essentiels et des programmes de protection sociale, peuvent contribuer à procurer un bouclier aux ménages vulnérables durant les flambées des prix des denrées alimentaires. Pour être efficaces, ces interventions doivent s'inscrire dans les cadres d'action plus larges des pouvoirs publics, comprendre des stratégies de retrait et des objectifs de sortie clairs, et faire l'objet d'un suivi minutieux pour que les consommateurs bénéficient effectivement des avantages qui en découlent.

- **Harmoniser les politiques budgétaires et monétaires pour stabiliser les marchés.**

Une politique monétaire crédible et transparente, couplée à des mesures budgétaires efficaces, aide à fixer les prévisions d'inflation et à appuyer la stabilité des marchés. Des dépenses publiques stratégiques, notamment des investissements au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et une planification budgétaire réaliste, peuvent renforcer la résilience et protéger la santé économique à long terme.

- **Privilégier des mesures structurelles et des mesures liées au commerce pour produire des effets durables.** Les mesures à court terme de contrôle des prix apportent une aide pour une période déterminée, mais s'accompagnent de risques de distorsion des marchés et freinent les incitations à réaliser des investissements à long terme. Il conviendrait d'axer une stratégie à plus long terme sur l'augmentation de réserves stratégiques adéquates de nourriture, l'accroissement de la transparence des marchés et l'investissement dans les infrastructures liées au commerce, tout en réduisant les perturbations des échanges commerciaux, afin d'assurer l'intégration des marchés et de diminuer la fréquence et la gravité des chocs relatifs aux prix.

- **Renforcer les flux de données et d'informations et investir dans ce domaine.** Des systèmes d'information fiables sur les marchés agricoles sont essentiels pour gérer l'instabilité des prix et éviter la spéculation. Ils doivent être renforcés au moyen de données de qualité et à jour. Des données transparentes et actualisées contribuent à une prise de décision plus efficace et aident les petits exploitants et les consommateurs à s'adapter à l'évolution des conditions des marchés.

- **Investir dans des systèmes agroalimentaires résilients.** Pour réduire les risques de futurs épisodes de prix élevés des produits alimentaires, il faut opérer des investissements sur la durée dans l'agriculture, la recherche-développement et les infrastructures. L'amélioration du stockage, du transport et de la productivité accroît l'efficience de la chaîne d'approvisionnement et renforce la résilience globale des systèmes agroalimentaires face aux facteurs d'inflation des prix des produits alimentaires.

RÉSUMÉ

INTRODUCTION: LUTTER CONTRE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR ÉLIMINER LA FAIM

L'échéance de 2030 approche, mais le monde a pris un retard considérable dans la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2 — élimination de la faim, concrétisation de la sécurité alimentaire et amélioration de la nutrition, et promotion de l'agriculture durable —, et les difficultés ont été aggravées par les phénomènes météorologiques extrêmes, la pandémie de covid-19, les flambées des prix des produits alimentaires et les bouleversements géopolitiques tels que la guerre en Ukraine. Ces crises ont porté la faim et l'insécurité alimentaire dans le monde à des niveaux supérieurs à ceux enregistrés avant 2015, et ont touché de manière disproportionnée les populations à faible revenu et entravé la concrétisation d'autres objectifs de développement tels que la réduction de la pauvreté et la santé. Des signes de reprise ont été observés ces dernières années, mais une inflation persistante a freiné ces progrès et a continué de limiter le pouvoir d'achat et l'accès à une alimentation saine. Bien que les prix mondiaux des produits alimentaires se soient quelque peu stabilisés, l'inflation reste élevée dans de nombreux pays. L'édition 2025 de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* étudie les causes et les effets de l'inflation des prix des produits alimentaires, analyse les répercussions de ce phénomène sur les différents groupes d'aliments et l'abordabilité de l'alimentation, et présente les interventions de politique générale qui aident efficacement les pays à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes, tout en faisant en sorte de mettre l'alimentation saine à la portée de chacun.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE MONDE

Indicateurs de la sécurité alimentaire: dernières données en date et progrès accomplis vers l'élimination de la faim et l'instauration de la sécurité alimentaire

L'évaluation la plus récente de la faim dans le monde, mesurée par la prévalence de la sous-alimentation (indicateur 2.1.1 des ODD), montre des signes d'amélioration ces dernières années. La prévalence de la sous-alimentation a commencé à augmenter lentement en 2017, avant de bondir en 2020 et en 2021 à la suite de la pandémie. La dernière évaluation met en lumière des progrès encourageants entre 2022 et 2024. D'après ces estimations, 8,2 pour cent de la population mondiale aurait connu la faim en 2024, un chiffre en baisse par rapport aux 8,5 pour cent de 2023 et aux 8,7 pour cent de 2022. On estime qu'entre 638 millions et 720 millions de personnes (entre 7,8 pour cent et 8,8 pour cent de la population mondiale) ont souffert de la faim en 2024. L'estimation ponctuelle (673 millions de personnes) représente une diminution de 15 millions par rapport à 2023 et de 22 millions par rapport à 2022.

Les progrès accomplis au niveau mondial reposent sur l'amélioration notable de la situation en Asie du Sud-Est, en Asie du Sud — compte tenu des nouvelles données fournies par l'Inde, principalement — et en Amérique du Sud. La prévalence de la sous-alimentation a été ramenée de 7,9 pour cent en 2022 à 6,7 pour cent (323 millions de personnes) en 2024. Des progrès ont également été enregistrés en Amérique latine et dans les Caraïbes, région où les dernières estimations montrent que la prévalence de la sous-alimentation s'est établie à 5,1 pour cent en 2024 après un pic de 6,1 pour cent en 2020.

RÉSUMÉ

Malheureusement, cette tendance positive contraste avec l'augmentation constante de la faim dans la plupart des sous-régions d'Afrique et d'Asie de l'Ouest. La prévalence de la sous-alimentation a dépassé 20 pour cent en Afrique en 2024, et elle a atteint 12,7 pour cent en Asie de l'Ouest.

D'après la projection actuelle, 512 millions de personnes dans le monde (concentrées pour près de 60 pour cent en Afrique) **pourraient souffrir de sous-alimentation chronique en 2030**, ce qui met en lumière l'immense défi que représente la réalisation de l'ODD 2 (Faim zéro).

L'indicateur 2.1.2 des ODD – prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue – est destiné à suivre les progrès accomplis au regard de l'objectif plus large, énoncé dans la cible 2.1 des ODD, qui consiste à permettre à chacun d'accéder toute l'année à une alimentation sans danger, nutritive et en quantité suffisante.

Au niveau mondial, la prévalence de l'insécurité alimentaire recule très progressivement depuis 2021, après une forte augmentation à la suite de la pandémie en 2020. De 2023 à 2024, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave à l'échelle mondiale a légèrement diminué, passant de 28,4 pour cent à 28,0 pour cent. On estime que l'insécurité alimentaire modérée ou grave a touché 2,3 milliards de personnes environ dans le monde en 2024, soit 335 millions de plus qu'en 2019, avant la pandémie, et 683 millions de plus qu'en 2015, lorsque le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été présenté.

Les évolutions observées au niveau régional sont bien différentes: l'insécurité alimentaire augmente en Afrique, chute en Amérique latine et dans les Caraïbes et recule progressivement en Asie depuis plusieurs années, et les nouvelles estimations pour l'Océanie et pour l'Amérique du Nord et l'Europe indiquent une légère diminution de 2023 à 2024, après plusieurs années de hausse. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave en Afrique (58,9 pour cent) représente plus du double de la moyenne mondiale (28 pour cent), alors qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie et en Océanie, la prévalence de l'insécurité

alimentaire modérée ou grave est inférieure à la moyenne mondiale – 25,2 pour cent, 23,3 pour cent et 26,3 pour cent, respectivement.

Environ 32,0 pour cent des personnes vivant dans les zones rurales étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2024, contre approximativement 28,6 pour cent dans les zones périurbaines et 23,9 pour cent dans les zones urbaines. Une comparaison des évaluations de 2024 et de 2022 montre que la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a diminué uniquement dans les zones urbaines (passant de 25,7 pour cent à 23,9 pour cent), et qu'elle est restée pratiquement inchangée dans les zones rurales et périurbaines.

Des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes sont en outre évidentes: la prévalence de l'insécurité alimentaire reste ainsi plus élevée chez les femmes adultes que chez les hommes dans toutes les régions du monde. Le fossé entre les femmes et les hommes s'est considérablement élargi au niveau mondial à la suite de la pandémie, notamment en 2021; il s'est ensuite réduit pendant deux années consécutives. Cependant, les nouvelles estimations indiquent qu'il s'est de nouveau creusé de 2023 à 2024.

Coût et abordabilité d'une alimentation saine

Le suivi de l'abordabilité d'une alimentation saine est essentiel pour éclairer les politiques visant à améliorer la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels, et contribue ainsi à la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Le coût d'une alimentation saine fournit pour chaque pays une estimation du coût minimal de l'alimentation saine, définie comme étant composée d'un ensemble diversifié d'aliments disponibles localement qui satisfont les besoins énergétiques et la plupart des besoins nutritionnels. Ce coût est ensuite comparé à la répartition du revenu national pour estimer la prévalence de l'inabordabilité d'une alimentation saine et le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement.

Le coût d'une alimentation saine a augmenté depuis 2017 dans le monde, atteignant en moyenne 4,46 USD en parité de pouvoir d'achat (PPA) par personne et par jour en 2024. Le coût le plus élevé en 2024 a été enregistré dans la région Amérique latine et Caraïbes (5,16 USD en PPA). Venaient ensuite l'Asie (4,43 USD en PPA), l'Afrique (4,41 USD en PPA), l'Amérique du Nord et l'Europe (4,02 USD en PPA) et l'Océanie (3,86 USD en PPA). L'Afrique présentait la plus forte augmentation de 2023 à 2024 parmi toutes les régions du monde.

Sur la même période, les revenus ont également progressé, ce qui a limité l'effet potentiellement négatif de la hausse des coûts. On estime à 31,9 pour cent (soit 2,60 milliards) la proportion de personnes qui ne pouvaient se permettre une alimentation saine en 2024 dans le monde, contre 33,5 pour cent (2,68 milliards) en 2022, ce qui correspond à une diminution de près de 80 millions de personnes en deux ans.

La reprise a cependant été inégale selon les régions. Ces dernières années, l'inabordabilité a reculé notablement en Asie et marginalement en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et en Europe, et en Océanie. À l'inverse, elle a considérablement augmenté en Afrique, où le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine a dépassé 1 milliard en 2024.

La reprise apparaît encore plus clairement inégale selon les groupes de pays classés par niveau de revenu. Elle est plus lente dans les pays à faible revenu, où le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine n'a pas cessé d'augmenter depuis 2017. En 2024, l'alimentation saine était hors de portée de 544,7 millions de personnes (soit 72 pour cent de la population) dans les pays à faible revenu. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé, en revanche, la prévalence de l'inabordabilité d'une alimentation saine et le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement diminuent depuis 2020. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le nombre de personnes ne pouvant se permettre une alimentation saine a reculé entre 2020 et 2024, mais cette amélioration s'explique

principalement par une diminution sensible de l'inabordabilité en Inde.

L'accès économique à la nourriture est l'une des composantes clés de la sécurité alimentaire. Les personnes qui ne peuvent pas se permettre une alimentation saine même à moindre coût sont susceptibles de se trouver confrontées à un certain degré d'insécurité alimentaire, ce qui peut nuire à la qualité de leur alimentation. Une alimentation inadéquate, par voie de conséquence, a une incidence déterminante sur les résultats nutritionnels.

Situation en matière de nutrition: progrès accomplis au regard des cibles mondiales

L'élimination de la malnutrition est primordiale pour concrétiser presque tous les ODD. Parmi les indicateurs de l'état nutritionnel de l'enfant, seul le retard de croissance a sensiblement évolué, passant de 26,4 pour cent en 2012 à 23,2 pour cent en 2024. Aucun changement notable n'a été observé au niveau mondial concernant l'excès pondéral chez l'enfant (5,5 pour cent en 2024 contre 5,3 pour cent en 2012) et l'émaciation chez l'enfant (6,6 pour cent en 2024 contre 7,4 pour cent en 2012). Il est encourageant de constater qu'aucune région n'a connu d'aggravation de la prévalence de l'émaciation chez l'enfant sur la période 2012-2024, et que des diminutions ont même été enregistrées en Afrique de l'Ouest et en Asie centrale, où cette prévalence est passée respectivement de 8,2 pour cent à 6,5 pour cent et de 3,8 pour cent à 2,1 pour cent. En outre, le pourcentage d'enfants bénéficiant d'un allaitements maternel exclusif dans le monde a très nettement augmenté, passant de 37,0 pour cent en 2012 à 47,8 pour cent en 2023. Cependant, il conviendrait d'accélérer les progrès pour l'ensemble des indicateurs de la nutrition infantile si l'on veut atteindre les cibles fixées pour 2030.

On a constaté une détérioration des deux indicateurs nutritionnels pour les groupes plus âgés. Concernant l'obésité chez l'adulte, la prévalence est passée de 12,1 pour cent en 2012 à 15,8 pour cent en 2022. Pour l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, les données actualisées ne font apparaître aucune amélioration ou indiquent une augmentation de

RÉSUMÉ

la prévalence dans presque toutes les régions de 2012 à 2023; la prévalence mondiale est quant à elle passée de 27,6 pour cent à 30,7 pour cent.

Plus de la moitié des pays pour lesquels on dispose de données permettant d'évaluer les progrès en matière d'émaciation chez l'enfant (74 sur 132) sont sur la bonne voie pour atteindre la cible fixée pour 2030. En ce qui concerne le retard de croissance chez l'enfant, 35 pour cent des pays (56 sur 160) sont sur la bonne voie; pour l'excès pondéral chez l'enfant, il en va de même pour 21 pour cent des pays ayant fourni des données sur les progrès accomplis (34 sur 162). L'insuffisance pondérale à la naissance est l'indicateur pour lequel le pourcentage de pays sur la bonne voie est le plus faible, tous indicateurs relatifs à l'état nutritionnel de l'enfant confondus, avec 8 pour cent (12 pays sur 158). En dépit d'une amélioration notable au cours des 10 dernières années, seuls 19 pour cent des pays pour lesquels on dispose de données sur les progrès accomplis (21 sur 112) sont sur la bonne voie pour atteindre la cible définie pour 2030 en matière d'allaitement maternel exclusif. Concernant l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans et l'obésité chez l'adulte, le nombre de pays sur la bonne voie est très faible.

En mars 2025, la Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a approuvé un nouvel indicateur, à savoir la prévalence de la diversité alimentaire minimale (DAM), pour le suivi de l'avancement au regard de la cible 2.2 des ODD (élimination de toutes les formes de malnutrition d'ici à 2030). Cet indicateur reflète la diversité de l'alimentation de deux populations vulnérables sur le plan nutritionnel – les enfants âgés de 6 à 23 mois (DAM-E) et les femmes âgées de 15 à 49 ans (DAM-F).

Dans le monde, seulement un tiers (34 pour cent) des enfants âgés de 6 à 23 mois et deux tiers (65 pour cent) des femmes âgées de 15 à 49 ans atteignent le seuil de diversité alimentaire minimale. En d'autres termes, un tiers des femmes et – ce qui est encore plus inquiétant – deux tiers environ des enfants âgés de 6 à 23 mois dans le monde n'ont pas une alimentation suffisamment diversifiée, et risquent ainsi de ne pas avoir l'apport adéquat en vitamines

et en minéraux essentiels, nécessaires à une bonne nutrition et une bonne santé.

FLAMBÉE DE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE 2021 À 2023: CAUSES ET CONSÉQUENCES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Inflation des prix des produits alimentaires: faits stylisés

Depuis la fin de l'année 2020, les prix au détail des produits alimentaires sur le marché intérieur ont nettement augmenté dans la plupart des pays, ce qui a posé des problèmes considérables aux consommateurs comme aux décideurs publics. L'inflation moyenne des prix des produits alimentaires en glissement annuel dans le monde est passée de 5,8 pour cent en décembre 2020 à un niveau stupéfiant de 23,3 pour cent en décembre 2022. Ces chiffres sont liés pour une très grande part aux pays qui ont connu une hyperinflation, comme la République bolivarienne du Venezuela, le Soudan et le Zimbabwe, où l'inflation en glissement annuel a atteint des pics dépassant largement 350 pour cent. Le taux médian permet d'avoir une image plus exacte des niveaux d'inflation mondiaux: le taux d'inflation médian des prix des produits alimentaires a fortement augmenté, passant de 2,3 pour cent en décembre 2020 à 13,6 pour cent en janvier 2023.

L'inflation des prix des produits alimentaires dans le monde est bien supérieure à l'inflation globale depuis 2020, ce qui témoigne de l'aggravation de l'instabilité et des pressions constantes qui s'exercent sur les marchés agricoles et alimentaires. Lorsque la pandémie s'est déclarée début 2020, l'inflation globale est restée relativement faible. Bien qu'à un niveau encore raisonnable, l'inflation des prix des produits alimentaires était nettement plus élevée que l'inflation globale. À son pic, en janvier 2023, elle était supérieure de 5,1 points de pourcentage à l'inflation globale (13,6 pour cent contre 8,5 pour cent). Durant toute l'année 2023, les deux taux d'inflation se sont maintenus à des niveaux élevés, tout en s'inscrivant dans une tendance baissière.

L'inflation des prix des produits alimentaires a été particulièrement élevée dans les pays à faible revenu. La plupart des ménages, même ceux dont les moyens de subsistance reposent sur l'agriculture, dépendent des marchés pour leur approvisionnement alimentaire. L'approvisionnement sur les marchés rend les ménages vulnérables aux hausses brutales des prix, ce qui accentue l'insécurité alimentaire, aggrave la pauvreté et limite l'accessibilité et la consommation d'aliments sains. Les petits exploitants et les ouvriers agricoles sont souvent des acheteurs nets de produits alimentaires, si bien que les hausses des prix de ces derniers surpassent en général les profits tirés de la vente de la production. De ce fait, l'augmentation des prix des produits alimentaires non seulement grève le budget des ménages, mais compromet également les moyens de subsistance ruraux, et sape ainsi les progrès en matière de réduction de la pauvreté ainsi que de sécurité alimentaire et de nutrition.

Pourquoi cette forte inflation des prix des denrées alimentaires?

Des mesures stratégiques sans précédent ont été prises dans le monde face à la pandémie, notamment des interventions budgétaires et monétaires essentielles pour éviter un effondrement économique, mais elles ont également jeté les bases des tensions inflationnistes qui se sont ensuivies. Les pouvoirs publics ont mobilisé quelque 17 000 milliards d'USD sous la forme d'appui budgétaire, mais ce sont les pays à revenu élevé qui ont déployé la majeure partie de ces mesures de relance pour protéger les emplois, maintenir la demande et stabiliser les marchés. Ce soutien a représenté près de 10 pour cent du produit intérieur brut (PIB) mondial pendant deux années. Parallèlement, les banques centrales ont réduit les taux d'intérêt, procédé à des achats massifs d'obligations et injecté des liquidités d'urgence pour permettre aux systèmes financiers de continuer à fonctionner. Ces mesures ont atténué le choc économique entraîné par la pandémie. Cependant, étant donné que les chaînes d'approvisionnement sont restées sous tension et que la demande mondiale a redémarré avec vigueur, cet environnement caractérisé par des politiques expansionnistes a contribué à aggraver l'inflation. Les banques centrales ont finalement

changé de stratégie et ont durci les politiques monétaires pour endiguer les flambées des prix.

La guerre en Ukraine, dont les effets ont été amplifiés par plusieurs phénomènes météorologiques extrêmes, a constitué le deuxième choc majeur d'ampleur mondiale pour les marchés de produits alimentaires, et a causé des perturbations le long des routes commerciales, intensifié l'incertitude et renforcé les tensions inflationnistes générées par la pandémie. Principaux pays exportateurs de blé, de maïs et d'huile de tournesol, l'Ukraine et la Fédération de Russie représentaient ensemble 12 pour cent environ des calories échangées dans le monde en 2021. Les hostilités dans la région de la mer Noire, ainsi que les perturbations en mer Rouge, ont entraîné une réduction des exportations de céréales et d'engrais qui a particulièrement touché les pays à revenu faible ou intermédiaire dépendants des marchés céréaliers mondiaux.

Ces chocs géopolitiques ont accentué les effets inflationnistes des précédentes perturbations provoquées par la pandémie et ont causé deux vagues distinctes de flambée des prix des produits agricoles en 2020, qui se sont renforcées mutuellement. Les tensions initiales sur les prix des produits agricoles et énergétiques découlaient de craintes d'interruption des chaînes d'approvisionnement, de pénuries de main-d'œuvre et de mesures commerciales de précaution au moment où la pandémie s'est déclarée, et ont entraîné une hausse des prix de 15 points de pourcentage environ. Cette première flambée a été brièvement atténuée par l'effondrement de la demande mondiale, mais s'est réactivée avec la réouverture des économies et l'entrée en vigueur de mesures de relance budgétaires et monétaires. La seconde flambée des prix, plus forte (hausse supplémentaire de 18 points de pourcentage) a été provoquée par le déclenchement de la guerre en Ukraine, qui a perturbé des flux commerciaux essentiels et diminué les exportations d'engrais. En parallèle, les marchés de l'énergie, déstabilisés par les sanctions imposées à la Fédération de Russie et l'évolution de la structure des échanges, ont enregistré de fortes hausses de prix qui se sont répercutées sur le secteur agricole du fait de l'augmentation du coût des combustibles et des engrais.

RÉSUMÉ

Les prix des produits agricoles et énergétiques ont majoritairement participé à la récente inflation des prix des denrées alimentaires. L'augmentation rapide des prix des produits agricoles et énergétiques après 2020 a directement contribué à aggraver l'inflation des prix des denrées alimentaires. En 2022 et en 2023, les prix des produits alimentaires ont largement dépassé leurs niveaux antérieurs. Au pic de l'inflation (à savoir au troisième trimestre 2022 aux États-Unis d'Amérique et au premier trimestre 2023 dans la zone euro), les effets exogènes des chocs de prix des produits agricoles et énergétiques ont concouru pour 14 pour cent et 18 pour cent à la hausse des prix des produits alimentaires aux États-Unis d'Amérique et dans la zone euro, respectivement.

La situation macroéconomique générale a amplifié les effets sur l'inflation des prix des produits alimentaires. Si l'on tient compte des tensions supplémentaires liées à l'évolution de la situation macroéconomique générale, telles que les coûts des intrants pour les producteurs d'aliments et les détaillants, la contribution de la dynamique des prix des produits à l'inflation des prix des denrées alimentaires est estimée à 47 pour cent aux États-Unis d'Amérique et à 35 pour cent dans la zone euro. Ces chiffres soulignent l'ampleur des répercussions de la hausse des prix des produits agricoles et énergétiques sur les prix des denrées alimentaires de 2022 à 2023.

Cependant, l'inflation liée à ces produits n'explique pas totalement l'ampleur des tensions observées sur les prix. À son paroxysme, l'inflation des prix des denrées alimentaires a atteint 10,6 pour cent aux États-Unis d'Amérique et 15,7 pour cent dans la zone euro, ce qui indique l'existence d'autres facteurs, tels que la hausse des coûts de main-d'œuvre, les fluctuations des taux de change et une augmentation potentielle des marges bénéficiaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ces facteurs ont largement contribué à l'inflation des prix des denrées alimentaires. Aux États-Unis d'Amérique, 53 pour cent de l'augmentation est imputable à des marchés sans lien avec les produits agricoles et énergétiques, contre 65 pour cent dans la zone euro.

L'inflation des prix des produits alimentaires pèse sur les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

La récente poussée de l'inflation mondiale a eu des répercussions négatives sur les conditions de vie. Les salaires réels ont diminué de 0,9 pour cent en 2022 dans le monde du fait de l'intensification des tensions inflationnistes, ce qui vient confirmer les éléments indiquant que les chocs économiques de grande ampleur peuvent entraîner une forte poussée de l'inflation, et par conséquent une baisse des salaires réels.

Le ratrappage des salaires réels a été inégal selon les pays, l'inflation des prix des produits alimentaires ayant dépassé la croissance des rémunérations dans de nombreux contextes. Dans certains pays, les salaires et les prix des produits alimentaires ont évolué relativement de concert, ce qui a contribué à maintenir la stabilité des rémunérations ajustées des variations des prix des produits alimentaires. En revanche, d'autres pays ont enregistré des baisses des salaires réels sur des périodes prolongées. En Égypte, l'augmentation des prix des denrées alimentaires liée à la dépendance à l'égard des importations et à la pénurie de devises a été nettement supérieure à la croissance des revenus depuis la mi-2022, limitant l'accès des ménages à la nourriture. De même, au Pérou, les salaires réels n'ont pas suivi le rythme de l'inflation: fin 2023, les prix des produits alimentaires avaient augmenté de 34,5 pour cent par rapport aux niveaux enregistrés avant la pandémie (début 2020), alors que les rémunérations n'avaient progressé que de 6,6 pour cent.

L'inflation des prix des denrées alimentaires est l'un des principaux problèmes à l'origine de l'accroissement de l'insécurité alimentaire dans tous les groupes de revenu, les hausses les plus fortes ayant été observées dans les pays à faible revenu. De 2019 à 2024, les pays à faible revenu ont été confrontés à un taux d'inflation annuel moyen des prix des produits alimentaires de 11,4 pour cent, qui a coïncidé avec une augmentation de 6,7 points de pourcentage de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et de 3,5 points de pourcentage de l'insécurité alimentaire grave.

Les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ont également enregistré une forte augmentation de l'insécurité alimentaire, malgré une inflation des prix des denrées alimentaires moins importante que dans les pays à faible revenu. Entre 2019 et 2024, l'inflation des prix des produits alimentaires s'est établie à 7 pour cent par an en moyenne dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, or l'insécurité alimentaire modérée ou grave a augmenté de 5,6 points de pourcentage, et l'insécurité alimentaire grave de 1,6 point de pourcentage. Ces résultats reflètent probablement non seulement la pression exercée sur l'économie par les hausses des prix des produits alimentaires, mais aussi les effets des conflits en cours (au Liban et au Myanmar, par exemple), ainsi que les faiblesses économiques plus générales au sein de populations plus importantes (au Nigéria et au Pakistan, par exemple).

L'inflation des prix des produits alimentaires est associée à une augmentation de l'insécurité alimentaire, mais ses effets varient selon les contextes. Une hausse de 10 pour cent des prix des produits alimentaires est associée à un accroissement de 3,5 pour cent de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et de 1,8 pour cent de l'insécurité alimentaire grave. Les caractéristiques propres aux pays, notamment la résilience économique, la solidité des institutions et l'exposition à des chocs extérieurs, déterminent le degré de vulnérabilité.

La hausse des prix des produits alimentaires porte atteinte de manière disproportionnée à la sécurité alimentaire dans les contextes d'inégalités, où les disparités structurelles selon le revenu, le genre et la situation géographique amplifient à la fois l'exposition aux chocs et les obstacles empêchant des interventions efficaces. Dans les pays plus inégalitaires, la faiblesse des systèmes de protection sociale, la marge de manœuvre budgétaire limitée et les populations vulnérables plus nombreuses exposent les groupes défavorisés, notamment les femmes et les ménages ruraux, à des risques plus importants. Les contraintes liées au genre – comme des revenus plus faibles, le fait de devoir s'occuper de membres de la famille et le manque d'accès aux ressources – limitent la capacité des femmes de faire face à l'inflation, et les forcent souvent à réduire leurs

apports alimentaires en temps de crise. Il est essentiel de remédier à ces inégalités croisées pour atténuer les effets de l'instabilité des prix des denrées alimentaires et établir des systèmes agroalimentaires plus inclusifs et plus résilients.

La récente inflation des prix des produits alimentaires a fait augmenter le risque d'émaciation chez l'enfant, ce qui souligne les profondes conséquences nutritionnelles des chocs relatifs aux prix. Une hausse de 10 pour cent des prix des denrées alimentaires est associée à une augmentation de 2,7 pour cent à 4,3 pour cent de la prévalence de l'émaciation et de 4,8 pour cent à 6,1 pour cent de l'émaciation grave chez les enfants de moins de 5 ans. Les effets restent notables même une fois pris en compte l'accès aux services essentiels, notamment l'eau propre, l'assainissement et les services de santé publique.

La poussée de l'inflation mondiale des prix des produits alimentaires depuis 2022 a probablement fait progresser la malnutrition aiguë et exposé des millions d'enfants à des risques accrus dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. De janvier 2022 à janvier 2023, les prix mondiaux des produits alimentaires ont augmenté de 13,6 pour cent et l'inflation a atteint 25,2 pour cent dans les pays à faible revenu et 11,8 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Durant cette période, plus de 65 pour cent des pays à faible revenu et 61 pour cent des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure – qui comptent près de 1,5 milliard d'habitants au total – ont enregistré une inflation des prix des produits alimentaires supérieure à 10 pour cent. Ces catégories de pays ont aussi déclaré des taux plus élevés d'émaciation chez l'enfant. En 2024, la prévalence de l'émaciation était de 6,4 pour cent dans les pays à faible revenu et de 9,5 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire (voir l'annexe 1A).

Observe-t-on des taux d'inflation différents entre les aliments riches en nutriments et les autres aliments?

Les données relatives aux prix mondiaux des produits alimentaires de 2011, 2017 et 2021 indiquent des disparités persistantes et stables entre les coûts des

RÉSUMÉ

différents groupes d'aliments. Les féculents de base et les huiles et graisses restent les sources d'énergie alimentaire les moins onéreuses dans tous les pays. En revanche, les groupes d'aliments plus nutritifs, tels que les aliments d'origine animale, les fruits et les légumes, figurent toujours parmi les plus coûteux.

Les aliments hautement transformés sont systématiquement moins chers que n'importe quel autre type d'aliments transformés. Des éléments toujours plus nombreux montrent les effets néfastes de ces produits pour la santé, qui contiennent en général peu ou pas d'aliments bruts et ont souvent une teneur élevée en graisses saturées, en acides gras trans et en sel, et sont très pauvres en fibres, micronutriments et autres composés bioactifs. En 2021, les prix des aliments hautement transformés étaient en moyenne inférieurs de 47 pour cent à ceux des aliments peu ou pas transformés, et inférieurs de 50 pour cent à ceux des aliments transformés.

Entre 2021 et 2023 (et dans certains pays jusqu'en 2024), l'inflation des prix des produits alimentaires a varié notablement d'un groupe d'aliments à l'autre. Les prix des féculents de base, tels que le blé, les tubercules et le riz ont augmenté plus vite que l'inflation globale des prix des aliments; de fortes hausses des prix des huiles et des graisses ont également été observées. Les études de cas montrent que l'inflation des prix des denrées alimentaires au Mexique, au Nigéria et au Pakistan a largement dépassé le taux d'inflation général, du fait notamment de flambées des prix des aliments de base et des huiles alimentaires. Ces flambées des prix ont été particulièrement marquées du début au milieu de l'année 2022, et ont coïncidé avec les perturbations des marchés céréaliers mondiaux liées à la guerre en Ukraine, qui est l'un des principaux exportateurs de blé et de graines oléagineuses.

Les majorations des prix des aliments riches en nutriments, en particulier les légumes, les fruits et les aliments d'origine animale, restent considérables et fluctuantes, et renforcent les obstacles économiques à la diversité alimentaire. Ces groupes d'aliments se vendent à des prix systématiquement plus élevés que les féculents de base, qui continuent

de représenter la plus grande part des dépenses alimentaires dans de nombreux pays en développement.

Chaque groupe d'aliments comprend généralement au moins un ou deux produits peu onéreux qui peuvent contribuer à une alimentation nutritive; cependant, l'accès à une alimentation saine ne dépend pas seulement des prix, il est également lié aux préférences culturelles et aux habitudes alimentaires. Jusqu'à la mi-2023, le coût d'une alimentation saine a diminué au Nigéria avant de repartir à la hausse, a fluctué au Pakistan en fonction de facteurs saisonniers, et n'a pas cessé d'augmenter au Mexique. Ces constatations mettent en évidence le fait que l'abordabilité d'une alimentation saine peut varier grandement selon les pays, même lorsque ceux-ci subissent des pressions inflationnistes similaires.

COMMENT LES PAYS ONT AFFRONTÉ LA TEMPÊTE: LES POLITIQUES BUDGÉTAIRES, MONÉTAIRES ET COMMERCIALES ET LEURS INCIDENCES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

De l'assistance à la réflexion

Pour faire face aux flambées des prix des produits alimentaires, il faut une approche stratégique globale qui concilie les mesures d'assistance à court terme et la résilience à long terme. La hausse des prix des produits alimentaires, provoquée par des chocs de l'offre ou de la demande, la volatilité des marchés mondiaux et l'instabilité macroéconomique, peut avoir de graves conséquences sur la sécurité alimentaire, notamment parmi les populations vulnérables ou à faible revenu. Pour atténuer ces effets et éviter de futures crises, les pouvoirs publics peuvent associer des mesures budgétaires ciblées, des systèmes de protection sociale efficaces, des politiques macroéconomiques coordonnées, des réformes structurelles et des réformes liées au commerce, ainsi que des investissements stratégiques dans les données, les infrastructures et l'innovation. Les mesures exposées ci-après forment un plan d'action stratégique destiné à permettre de faire face aux

tensions actuelles tout en renforçant les fondations des systèmes agroalimentaires pour les rendre plus résilients et plus équitables.

Conception de mesures efficaces face à l'inflation des prix des produits alimentaires

Les mesures budgétaires ciblées jouent un rôle essentiel en aidant les populations vulnérables durant les périodes de forte inflation des prix des produits alimentaires. Ces interventions doivent être étroitement intégrées dans l'environnement macroéconomique et politique global de chaque pays. Pour assurer la durabilité à long terme, les mesures budgétaires doivent être assorties d'un calendrier précis et comprendre des stratégies de retrait bien définies. Cela écarte le risque lié à des engagements permanents qui pourraient réduire la future marge de manœuvre budgétaire ou porter la dette publique à des niveaux insoutenables.

Les réductions de taxes sur les biens essentiels, notamment les produits alimentaires, peuvent apporter une aide immédiate aux ménages confrontés à une augmentation du coût de la vie. Cependant, les mesures de ce type doivent être mises en balance avec la nécessité de disposer de recettes publiques viables, notamment dans les pays dont la capacité budgétaire est limitée. Lorsqu'ils mettent en place des exonérations fiscales, les pouvoirs publics doivent vérifier si les avantages se répercutent effectivement jusqu'au consommateur, afin que les mesures aient l'effet souhaité.

Renforcement de la protection sociale en cas de tensions inflationnistes

Les systèmes de protection sociale sont indispensables pour atténuer, au moyen de transferts en espèces ou en nature, les effets des crises des prix des produits alimentaires sur les ménages à faible revenu. Cependant, dans les contextes de forte inflation, la valeur de ces transferts peut s'éroder. Les programmes doivent donc être conçus de manière à faire face aux tensions inflationnistes par des dispositifs souples qui permettent d'ajuster la valeur des transferts et d'éviter les augmentations de prix.

Une protection sociale efficace nécessite non seulement un financement adéquat, mais aussi une conception rigoureuse et des systèmes de mise en œuvre fiables.

Les dispositifs de ciblage doivent être transparents et réactifs, et les interventions doivent compléter les stratégies plus larges en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. La protection sociale peut ainsi servir à la fois de filet de sécurité et de facteur de stabilisation en période de hausse des prix des produits alimentaires.

Amélioration de la coordination entre politiques monétaires et politiques budgétaires

La stabilité macroéconomique est essentielle pour lutter contre l'inflation des prix des produits alimentaires. Une politique budgétaire saine doit venir compléter une politique monétaire crédible et transparente afin de fixer les prévisions d'inflation et de stabiliser les marchés nationaux, y compris les systèmes agroalimentaires. Des actions coordonnées peuvent aider à éviter de fortes dévaluations de la monnaie, à atténuer l'instabilité financière et à accroître la confiance des investisseurs.

Amélioration des politiques structurelles et des politiques liées au commerce

Des interventions à court terme sur les prix, comme des mesures de contrôle des prix ou des subventions, peuvent apporter une aide temporaire, mais s'accompagnent souvent de distorsions des marchés et sont au bout du compte inefficaces. En lieu et place, les pouvoirs publics doivent suivre une stratégie constante, coordonnée et transparente pour gérer l'évolution des prix sur le long terme. Il convient notamment d'augmenter les réserves alimentaires, d'améliorer la transparence des marchés et d'investir dans les infrastructures liées au commerce.

Les restrictions à l'exportation peuvent atténuer à court terme les tensions intérieures sur les prix, mais elles perturbent souvent les marchés mondiaux et sapent les incitations à long terme visant les producteurs. Les décideurs publics doivent harmoniser les mesures commerciales avec les objectifs plus larges en matière de sécurité alimentaire et de gestion des risques afin de réduire le plus possible les effets imprévus.

RÉSUMÉ

Le maintien de réserves alimentaires stratégiques peut contribuer à amortir les chocs de l'offre et à stabiliser les prix, mais ces dispositifs doivent être conçus avec soin. Les décideurs publics doivent trouver le juste milieu entre les objectifs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition et les risques potentiels d'ordre budgétaire ou liés aux marchés. L'intégration des réserves alimentaires dans un cadre plus large de gestion des risques permet d'améliorer leur efficacité et de réduire les conséquences imprévues.

Renforcement de la résilience par l'information sur les marchés et l'investissement

Il est essentiel de renforcer les systèmes d'information sur les marchés agricoles pour éviter les perturbations des marchés et assurer la stabilité des prix. Des données transparentes, fiables et actualisées contribuent à réduire la spéculation, à aider les petits exploitants à participer aux marchés, et à améliorer l'efficience globale de ces derniers. Dans le contexte de systèmes agroalimentaires mondiaux de plus en plus complexes, un système d'information sur les marchés plus performant peut être un outil crucial pour renforcer la résilience.

Au-delà des systèmes d'information, il faut investir sur la durée dans la productivité agricole, les infrastructures et l'innovation pour renforcer la résilience à long terme. Les investissements dans la recherche-développement, le stockage et les infrastructures de transport sont particulièrement importants pour réduire les pertes de produits alimentaires, améliorer le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et atténuer les futurs chocs relatifs aux prix des aliments. Ces efforts peuvent jeter les bases de systèmes agroalimentaires plus inclusifs et plus durables.

Tendances, politiques et voies empruntées: analyse des trajectoires

Bien qu'exposés à des tensions similaires sur les prix mondiaux, les pays affichent des résultats différents en matière de sécurité alimentaire face à l'inflation des prix des produits alimentaires. Entre 2015 et 2023, les niveaux nationaux d'inflation des prix des denrées alimentaires et de sécurité alimentaire

ont varié considérablement selon les pays, offrant un éclairage crucial sur le rôle des politiques publiques. Cette hétérogénéité donne une occasion précieuse de déterminer et d'analyser les interventions qui ont effectivement atténué les chocs relatifs aux prix des produits alimentaires et préservé la sécurité alimentaire. L'évaluation de 153 pays montre que, même parmi ceux qui avaient initialement des niveaux comparables d'insécurité alimentaire, les résultats ont divergé; certains pays ont maintenu ces niveaux ou les ont abaissés, tandis que d'autres ont connu un net recul de la sécurité alimentaire.

Un examen approfondi de plus de 10 000 mesures documentées et de 35 instruments de politique générale fait apparaître des différences importantes dans l'action publique en fonction des trajectoires des pays en matière de sécurité alimentaire. Ces constatations soulignent l'importance des stratégies adaptées au contexte: les interventions qui donnent des résultats positifs dans un contexte pourront être moins efficaces, voire contre-productives, dans un autre. Il est essentiel d'avoir conscience de ces différences contextuelles et de s'y adapter pour concevoir des politiques qui aient des effets à la fois immédiats et pérennes.

Les pays qui connaissent une insécurité alimentaire se situant dans la tranche moyenne inférieure ou élevée ont tendance à recourir plus fortement à des mesures de contrôle des prix et à des subventions à la production agricole. Dans les pays où le niveau d'insécurité alimentaire se situe dans la tranche moyenne inférieure, des mesures de contrôle des prix ressortent de plus de 25 pour cent des observations pays-années, tandis que dans ceux qui présentent une insécurité alimentaire élevée, ce chiffre atteint 30 pour cent – dans les deux cas, la proportion est nettement supérieure à celle constatée dans les pays où la sécurité alimentaire est plus stable. Les subventions à la production sont également beaucoup plus courantes dans ces contextes. Par exemple, les pays qui connaissent une insécurité alimentaire élevée et une détérioration de la sécurité alimentaire dans un contexte d'inflation légère sont près de 37,2 pour cent à recourir à de telles subventions. Il est intéressant de noter que, dans

les pays où le niveau d'insécurité alimentaire se situe dans la tranche moyenne inférieure et qui voient leur sécurité alimentaire s'améliorer en dépit d'une très forte inflation, ces subventions sont également souvent utilisées (23,2 pour cent), ce qui met en lumière qu'un soutien bien ciblé à la production peut compenser efficacement les tensions inflationnistes.

En revanche, les pays où l'insécurité alimentaire est faible et qui enregistrent des résultats stables ou en progression sont plus susceptibles de déployer un assemblage stratégique d'instruments de politique commerciale. Ce sont les pays présentant une insécurité alimentaire de référence faible, notamment ceux qui parviennent à préserver ou à améliorer la sécurité alimentaire, qui ont le plus souvent imposé des restrictions à l'importation. À mesure que l'insécurité alimentaire de référence augmente, la fréquence des restrictions à l'exportation diminue nettement. Parmi les pays qui présentent une insécurité alimentaire élevée, ceux où la sécurité alimentaire se détériore et qui sont confrontés à une inflation légère uniquement mettent souvent en place des restrictions à l'importation (37,2 pour cent). Cependant, dans des pays similaires, mais qui ont vu leur sécurité alimentaire s'améliorer après leurs difficultés passées, l'utilisation des restrictions à l'importation était bien moins fréquente (5,4 pour cent), y compris en présence d'une très forte inflation. Une tendance parallèle se fait jour dans les pays dont le niveau d'insécurité alimentaire se situe dans la tranche moyenne inférieure, où la libéralisation des droits de douane à l'importation est bien plus courante parmi ceux où la sécurité alimentaire recule (38,9 pour cent) que parmi ceux dont la situation s'améliore (4,2 pour cent), ce qui laisse penser que des mesures commerciales réactives et disparates peuvent compromettre le renforcement à long terme de la sécurité alimentaire. ■

CONCLUSION

La récente période de tension inflationniste sur les prix des produits alimentaires a de nouveau mis à l'épreuve la résilience des systèmes agroalimentaires du monde entier au regard de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD – éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030. Des difficultés considérables et sans précédent se sont présentées, mais un message clair se dégage: cette fois, le monde a réagi plus efficacement. Les signes d'amélioration des chiffres de la faim et de l'insécurité alimentaire suggèrent que les efforts déployés dans le monde entier pour se relever après les récents revers ont eu des effets positifs. Cependant, les tendances régionales divergentes mettent en lumière des disparités persistantes dans les difficultés que rencontrent les pays et les instruments d'action dont ils disposent.

Par rapport aux crises précédentes, notamment les flambées des prix des denrées alimentaires de 2007 à 2008, la riposte mondiale de 2021 à 2023 a été plus coordonnée, plus réfléchie et plus éclairée. Les pouvoirs publics ont évité de recourir à des interdictions des exportations et ont opté pour des interventions temporaires, plus ciblées, qui ont contribué à maintenir le flux des échanges commerciaux de produits agricoles et à conserver des marchés fonctionnels. Les initiatives telles que le Système d'information sur les marchés agricoles ont renforcé la transparence, réduit la spéculation et incité à prendre des décisions d'orientation plus rationnelles. Les pays qui disposent d'institutions et de systèmes de protection sociale robustes ont pu réagir plus rapidement et soutenir plus efficacement les populations vulnérables. Malgré les difficultés considérables que l'inflation a engendrées pour les ménages, notamment les plus pauvres, ces améliorations des politiques et ces cadres institutionnels ont contribué à atténuer les effets les plus marqués. ■



**RÉPUBLIQUE-UNIE DE
TANZANIE, ZANZIBAR**

Paniers contenant
différentes variétés
de riz et étiquettes de
prix sur un marché.
@ iStock.com/NLink



BUL-BUL
BASMAT
34.00

CHAPITRE 1

INTRODUCTION: LUTTER CONTRE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR ÉLIMINER LA FAIM

L'échéance de 2030 approche, et le monde est très loin d'atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 2 – éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

Avant même la pandémie de covid-19, les progrès étaient au point mort: la sécurité alimentaire montrait déjà des signes de détérioration, et les indicateurs nutritionnels ne présentaient guère d'amélioration. La pandémie et les hausses des prix des produits alimentaires qui se sont ensuivies ont encore aggravé la situation, faisant passer la sous-alimentation dans le monde à des niveaux bien supérieurs à ceux observés avant la crise de la covid-19. Les nouvelles estimations mondiales laissent entrevoir une amélioration ces dernières années, mais les chiffres de la faim et de l'insécurité alimentaire à l'échelle de la planète restent bien plus importants que ceux enregistrés en 2015, année de démarrage du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (dénommé ci-après «le Programme 2030»).

Lorsque les économies mondiales ont commencé à se relever de la pandémie et de ses perturbations, un certain nombre de difficultés se sont enchaînées, entraînant dans leur sillage une poussée de l'inflation des prix des denrées alimentaires. L'envolée de la demande après la pandémie, stimulée par des mesures agressives d'allègement fiscal, a très vite cédé la place à des pressions sur l'offre provoquées par les bouleversements géopolitiques tels que la guerre en Ukraine et la perturbation des routes commerciales, qui ont été en outre accentuées par différents phénomènes extrêmes. La conjonction de ces facteurs a entraîné des hausses des prix mondiaux des produits alimentaires comparables à celles enregistrées lors de crises alimentaires antérieures, telles que celles de 1973-1974 et de 2007-2008, ce qui a de nouveau placé la sécurité alimentaire et la nutrition au cœur des priorités internationales.

L'augmentation des prix des denrées alimentaires touche de manière disproportionnée les ménages modestes, qui consacrent une part importante de leur revenu à la nourriture.

Les prix internationaux des produits agricoles ont progressivement retrouvé des niveaux moins élevés vers la fin de l'année 2022, mais l'inflation des prix des produits alimentaires sur les marchés intérieurs reste un problème dans plusieurs pays. Si les revenus n'augmentent pas de manière proportionnelle, les hausses des prix érodent le pouvoir d'achat, et viennent non seulement menacer la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels, mais aussi compromettre la réalisation de différents ODD parallèlement à l'ODD 2 (Élimination de la faim), tels que l'ODD 1 (Élimination de la pauvreté) et l'ODD 3 (Santé et bien-être). Au-delà des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire, la flambée de l'inflation des prix des produits alimentaires s'est répercutée sur l'ensemble du système social, augmentant la frustration des populations et mettant les décideurs publics du monde entier sous pression. Par ailleurs, les produits alimentaires constituant une part non négligeable de l'indice des prix à la consommation, la hausse de l'inflation des prix des denrées alimentaires est devenue une source de préoccupation croissante pour un grand nombre de banques centrales, qui ont dû faire face à des tensions inflationnistes plus importantes. Cependant, on ne dispose que de rares analyses approfondies des répercussions des hausses des prix des produits de base sur l'inflation des prix des denrées alimentaires et de leur incidence sur la sécurité alimentaire et la nutrition, notamment par l'intermédiaire de différents groupes d'aliments dans des pays définis. De la même façon, il est essentiel d'évaluer les politiques publiques et de déterminer les interventions

qui sont les plus efficaces pour limiter les effets préjudiciables de l'inflation des prix des produits alimentaires sur les populations vulnérables, en vue d'élaborer des stratégies ciblées, fondées sur des données probantes, qui permettront de renforcer la résilience et de promouvoir la sécurité alimentaire.

L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025 analyse les causes profondes de la récente inflation des prix des denrées alimentaires et ses effets sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans l'ensemble des pays. Plus précisément, les auteurs du rapport examinent les incidences des hausses des prix des produits alimentaires sur le revenu disponible des consommateurs et leur capacité d'accès à la nourriture. Ils s'intéressent en outre aux conséquences de l'inflation pour différents groupes d'aliments et étudient l'évolution de l'abordabilité d'une alimentation saine. Par ailleurs, ils mettent en lumière les politiques publiques qui ont fonctionné dans les pays, et présentent des solutions pratiques pour relever le double défi de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'augmentation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

L'édition 2025 propose aux décideurs publics un ensemble de politiques nécessaires pour lutter contre l'inflation des prix des denrées alimentaires tout en favorisant les progrès à l'échelle mondiale au regard des objectifs qui consistent à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes, et à faire en sorte qu'une alimentation saine soit abordable pour tous. ■



KENYA

Transformation d'arachides
dans le cadre d'un projet en
faveur de la création de
revenus durables et de la
sécurité nutritionnelle.

© FAO/Judith Mulinge

CHAPITRE 2

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE MONDE

Au cours des 10 années qui se sont écoulées depuis que les 193 États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont approuvé le Programme 2030, le monde a subi une pandémie mondiale et des fléchissements économiques, ainsi qu'un nombre croissant de conflits et de phénomènes météorologiques extrêmes. L'édition précédente de ce rapport a fait état de la persistance de la faim et de l'insécurité alimentaire à des niveaux élevés, supérieurs à ceux enregistrés en 2015, lorsque le Programme 2030 a été présenté. Des progrès ont été observés pour certains indicateurs clés de la nutrition, dont plusieurs qui jettent les bases sur lesquelles les enfants peuvent réaliser pleinement leur potentiel de croissance et de développement, mais l'augmentation des taux d'obésité laisse présager des défis majeurs s'agissant de la santé et du bien-être dans tous les groupes d'âge.

Le présent chapitre propose une évaluation mondiale actualisée de l'insécurité alimentaire et de la nutrition jusqu'en 2024 et décrit les progrès accomplis dans la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD: éliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès tout au long de l'année à une alimentation sans danger pour la santé, nutritive et en quantité suffisante, et mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes. Il présente un panorama actualisé des indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition aux niveaux mondial, régional et sous-régional; les estimations à l'échelon des pays sont quant à elles fournies à l'**annexe 1A**.

La **section 2.1** fait le point sur la situation en matière de sécurité alimentaire ainsi que sur les progrès

accomplis dans la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire (cible 2.1 des ODD). Elle comprend des estimations actualisées et une analyse de l'évolution au regard de deux indicateurs de la cible 2.1 des ODD: l'indicateur 2.1.1 sur la prévalence de la sous-alimentation (PoU), et l'indicateur 2.1.2 sur la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES). La **section 2.2** présente des données probantes sur l'accès économique à des aliments diversifiés et nutritifs dans le monde à partir d'estimations du coût et de l'abordabilité d'une alimentation saine. La **section 2.3** est consacrée à l'état de la nutrition dans le monde et aux progrès accomplis s'agissant des cibles mondiales en matière de nutrition établies par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2012 et dans le cadre du Programme 2030 (cible 2.2 des ODD), et met notamment en lumière un nouvel indicateur des ODD relatif à la diversité alimentaire.

Chaque année, la FAO utilise les nouvelles données nationales disponibles pour affiner, améliorer et actualiser les estimations relatives au nombre de personnes qui souffrent de la faim et de l'insécurité alimentaire dans le monde, ainsi qu'au coût et à l'abordabilité d'une alimentation saine. L'édition de cette année a bénéficié en particulier de la communication de nouvelles données nationales par l'Inde, pays très peuplé qui représente plus d'un sixième de la population mondiale, ce qui a débouché sur une actualisation de grande ampleur des estimations de la prévalence de la sous-alimentation et du nombre de personnes dans le monde qui n'ont pas les moyens de s'alimenter sainement. ■

2.1

INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE: DERNIÈRES DONNÉES EN DATE ET PROGRÈS VERS L'ÉLIMINATION DE LA FAIM ET L'INSTAURATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

MESSAGES CLÉS

- Les nouvelles estimations mondiales semblent indiquer un recul de la faim ces dernières années. D'après ces estimations, 8,2 pour cent de la population mondiale aurait connu la faim en 2024, un chiffre en baisse par rapport aux 8,5 pour cent de 2023 et aux 8,7 pour cent de 2022.
- Les progrès accomplis au niveau mondial reposent sur l'amélioration notable de la situation en Asie du Sud-Est, en Asie du Sud – compte tenu des nouvelles données fournies par l'Inde – et en Amérique du Sud. Malheureusement, cette tendance positive contraste avec l'augmentation continue de la faim dans la plupart des sous-régions d'Afrique et en Asie de l'Ouest.
- On estime qu'entre 638 millions et 720 millions de personnes, soit respectivement 7,8 pour cent et 8,8 pour cent de la population mondiale, ont souffert de la faim en 2024. L'estimation ponctuelle (673 millions de personnes en 2024) représente une diminution de 15 millions par rapport à 2023 et de 22 millions par rapport à 2022.
- En 2024, la faim a touché environ 307 millions de personnes en Afrique, 323 millions en Asie et 34 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes – soit respectivement 20,2 pour cent, 6,7 pour cent et 5,1 pour cent de la population de ces régions.
- Le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde devrait diminuer entre 2025 et 2030, mais les projections indiquent que 512 millions de personnes souffriront encore de la faim en 2030, et qu'elles seront concentrées pour près de 60 pour cent en Afrique.

→ Au niveau mondial, la prévalence de l'insécurité alimentaire recule progressivement depuis 2021, année au cours de laquelle on a commencé à observer des signes d'amélioration après la forte augmentation constatée dans le sillage de la pandémie de covid-19. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave à l'échelle mondiale a légèrement diminué, passant de 28,4 pour cent en 2023 à 28,0 pour cent en 2024.

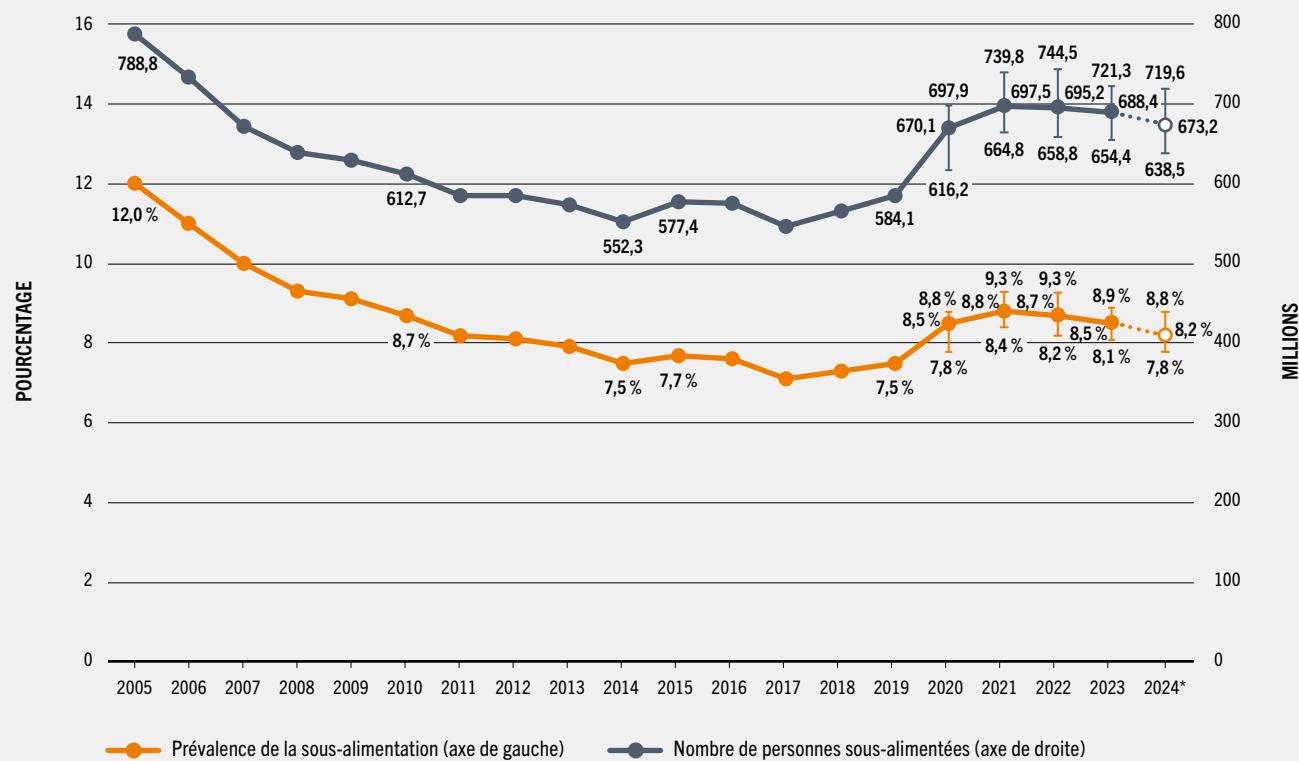
→ D'après les estimations, quelque 2,3 milliards de personnes dans le monde étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2024, soit 335 millions de personnes de plus qu'en 2019, avant la pandémie, et 683 millions de personnes supplémentaires par rapport à 2015, année où le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a démarré.

→ Les évolutions observées au niveau régional sont bien différentes: l'insécurité alimentaire augmente en Afrique, chute en Amérique latine et dans les Caraïbes et recule progressivement en Asie depuis plusieurs années, et les nouvelles estimations pour l'Océanie et pour l'Amérique du Nord et l'Europe indiquent une légère diminution de 2023 à 2024, après plusieurs années de hausse.

→ À l'échelle mondiale et dans toutes les régions du monde, à l'exception de l'Amérique du Nord et de l'Europe, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave est plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines, tandis que la situation relative dans les zones périurbaines diffère selon les régions. De 2022 à 2024, l'insécurité alimentaire a reculé uniquement dans les zones urbaines au niveau mondial et en Asie. Les améliorations se répartissaient plus équitablement entre les zones rurales, les zones périurbaines et les zones urbaines en Amérique latine et dans les Caraïbes, tandis qu'en Afrique, l'insécurité alimentaire s'est aggravée à la fois dans les zones rurales et dans les zones urbaines, et n'a pratiquement pas évolué dans les zones périurbaines.

→ L'écart entre les genres s'est réduit dans le monde de 2021 à 2023, mais s'est légèrement creusé en 2024, et la prévalence de l'insécurité alimentaire est restée systématiquement plus élevée chez les femmes que chez les hommes, à l'échelle mondiale et dans toutes les régions.

FIGURE 2.1 LES NOUVELLES ESTIMATIONS MONDIALES INDIQUENT UN RECOL DE LA FAIM CES DERNIÈRES ANNÉES, APRÈS UNE HAUSSE MARQUÉE DE 2019 À 2021



NOTES: Les barres correspondent aux limites inférieure et supérieure de la fourchette des estimations. * Les projections fondées sur des prévisions immédiates pour 2024 sont indiquées par des traits en pointillé.

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.1>

2.1.1 Indicateur 2.1.1 des ODD Prévalence de la sous-alimentation

La FAO établit des estimations de la prévalence de la sous-alimentation depuis 1975 afin de déterminer, pour chaque pays, la proportion de la population qui, de manière régulière, ne peut pas consommer suffisamment de nourriture pour disposer de l'apport énergétique alimentaire nécessaire à une vie normale, active et saine. Ces chiffres sont utilisés pour communiquer des informations sur l'ampleur de la faim dans le monde depuis 1977. Ils servent d'indicateur pour suivre les progrès accomplis au regard des buts convenus lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996, dans le cadre des

objectifs du Millénaire pour le développement établis en 1999, et enfin au titre de l'ODD 2 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, lancé en 2015.

L'évaluation la plus récente de la faim dans le monde, mesurée par la prévalence de la sous-alimentation (indicateur 2.1.1 des ODD), révèle des signes d'amélioration ces dernières années. La prévalence de la sous-alimentation a commencé à augmenter lentement en 2017, avant de bondir en 2020 et en 2021 à la suite de la pandémie de covid-19. Cependant, la dernière évaluation, qui a bénéficié d'actualisations majeures de données de différents pays, notamment de l'Inde – très peuplée – (voir l'[encadré 2.1](#)), met en lumière des

»

ENCADRE 2.1 ACTUALISATION DE LA SÉRIE D'ESTIMATIONS DE LA PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION

Comme dans chaque nouvelle édition du présent rapport, les séries d'estimations de la prévalence de la sous-alimentation ont été entièrement actualisées. Les nouvelles séries complètes sont disponibles dans FAOSTAT, la base de données statistiques de la FAO¹.

Outre les points de données ajoutés chaque année (pour 2024 dans la présente édition), les nouvelles séries diffèrent de celles publiées précédemment en raison de révisions qui portent sur la totalité de la période considérée. Des révisions approfondies des séries sont nécessaires lorsque la FAO reçoit des données et des informations nouvelles ou actualisées après la publication de l'édition précédente. Dans la mesure où certaines de ces données et informations concernent des années passées, les révisions permettent d'améliorer les estimations des paramètres fondamentaux servant à établir la prévalence de la sous-alimentation pour les années précédentes également. Pour cette raison, les lecteurs sont invités à ne pas comparer les chiffres entre les différentes éditions du rapport.

MISES À JOUR PÉRIODIQUES LIÉES AUX NOUVELLES DONNÉES***Nouvelles données sur les disponibilités alimentaires**

Comme dans tout cycle de révision des données en vue de l'élaboration de la nouvelle édition du rapport, l'un des ajustements importants a consisté à actualiser les disponibilités énergétiques alimentaires (DES) moyennes par habitant utilisées pour calculer la prévalence de la sous-alimentation. Les pays communiquent de nouvelles données sur la production, les échanges commerciaux et l'utilisation des denrées alimentaires, non seulement pour l'année précédente, mais souvent également pour les dernières années. Cet ajustement peut concerner toutes les années pour lesquelles de nouvelles données sont reçues. Cependant, il est particulièrement important pour l'année précédente (dans ce cas, les valeurs publiées pour 2023 dans l'édition 2024 du rapport), car les estimations sont toujours établies sous la forme de «prévisions immédiates» à partir des projections des disponibilités alimentaires fournies pour les principaux produits par la Division des marchés et du commerce de la FAO (voir le [supplément au chapitre 2](#)). Les valeurs des DES utilisées pour 2023 dans la présente édition du rapport proviennent maintenant en totalité des derniers bilans alimentaires dressés, lesquels reposent sur des données officielles communiquées à la FAO par les pays par l'intermédiaire du questionnaire annuel sur la production et l'utilisation. Ces nouvelles données factuelles montrent que, pour un grand nombre de pays, les prévisions immédiates des disponibilités alimentaires en 2023 étaient trop pessimistes. Les données réelles indiquant des disponibilités alimentaires plus importantes (ainsi que d'autres éléments probants mentionnés ci-après) ont été

utilisées pour réviser la tendance, qui montre maintenant une réduction du nombre des personnes sous-alimentées de 2022 à 2023 (et non une absence d'évolution, comme cela avait été mentionné précédemment).

Nouvelles données sur les estimations de la population

Dans la présente édition, des révisions majeures ont été nécessaires pour refléter les nouvelles estimations de la taille et de la structure de la population fournies pour tous les pays dans le rapport *World Population Prospects 2024*², publié le 11 juin 2024 (après la date d'échéance fixée pour la prise en compte de données dans le rapport précédent).

La révision de la taille de la population d'un pays a des incidences différentes en ce qui concerne les estimations de la prévalence de la sous-alimentation et du nombre de personnes sous-alimentées. Premièrement, l'estimation des DES totales dans le pays doit être réévaluée à l'aune de la nouvelle taille de la population. Deuxièmement, l'estimation de la prévalence de la sous-alimentation dans le pays est multipliée par la taille révisée de la population pour calculer le nombre de personnes sous-alimentées, lequel peut donc être différent des valeurs communiquées précédemment.

Concernant le premier point, lorsque les estimations de la population font l'objet d'une révision importante (cas de plusieurs pays** pour la présente édition), un examen approfondi et une nouvelle compilation des séries sur les comptes disponibilités/utilisation et les bilans alimentaires sont nécessaires, car un simple ajustement des DES en fonction des nouvelles estimations de la taille de la population donnerait des valeurs par habitant irréalistes (exagérément faibles ou élevées). Cet examen et cette nouvelle compilation ont été réalisés pour la plupart des pays (voir le [supplément au chapitre 2](#)).

Nouvelles données issues d'enquêtes sur la consommation alimentaire

Un autre ensemble de révisions a été rendu nécessaire par les nouvelles données sur la consommation alimentaire issues d'enquêtes à grande échelle auprès des ménages et d'informations supplémentaires mises à la disposition de la FAO après la clôture de l'édition précédente du rapport. L'analyse de ces données a débouché sur de nouvelles valeurs du coefficient de variation de la consommation d'énergie alimentaire dans la population pour plusieurs pays. Ces révisions ont nécessité l'analyse des informations recueillies dans le cadre de 25 enquêtes menées auprès des ménages dans 14 pays différents***.

L'évaluation révisée des inégalités en matière de consommation alimentaire en Inde (ajustée au moyen d'un nouvel examen approfondi des données



ENCADRE 2.1 (suite)

issues des récentes enquêtes successives sur la consommation et les dépenses des ménages réalisées par le Ministère des statistiques et de l'exécution des programmes d'août 2022 à juillet 2024) a eu une incidence particulièrement importante sur la série mondiale relative à la sous-alimentation.

L'évaluation initiale de l'incidence des données des enquêtes relatives à la consommation et aux dépenses des ménages de 2022-2023 avait déjà été prise en compte dans la série de la prévalence de la sous-alimentation publiée dans l'édition précédente du rapport. Cependant, les nouvelles données relatives à la consommation alimentaire des ménages, collectées sur la quasi-totalité de l'année 2024, indiquent une réduction des inégalités dans l'accès à la nourriture menant à l'établissement d'une nouvelle valeur du coefficient de variation, et donc de la prévalence de la sous-alimentation, pour l'Inde sur la période de trois ans allant de 2022 à 2024. Compte tenu de la taille de la population indienne, l'incidence des données actualisées est également notable dans la série mondiale de la prévalence de la sous-alimentation de 2023, estimée comme étant plus proche de la limite inférieure publiée dans l'édition du rapport parue l'année dernière, avec une tendance à la baisse de 2022 à 2024.

INNOVATIONS DANS LA REPRÉSENTATION DE L'INCERTITUDE LIÉE AUX CHIFFRES MONDIAUX DE LA FAIM

Pour mieux rendre compte du niveau d'incertitude qui est inhérent aux estimations de la sous-alimentation fournies par la FAO, une attention particulière a été prêtée cette année au calcul des limites supérieure et inférieure associées aux estimations ponctuelles de la prévalence de la sous-alimentation et du nombre de personnes sous-alimentées (représentées par les barres dans la **figure 2.1**), lesquelles ont été intégrées pour la première fois dans l'édition 2021 du rapport. La nouvelle approche considère désormais trois sources indépendantes d'incertitude, dont deux n'avaient jamais été prises en compte jusqu'ici.

Premièrement, comme dans les éditions précédentes du rapport depuis 2021, le manque d'enquêtes récentes auprès des ménages est à l'origine de la persistance d'incertitudes concernant les estimations du coefficient de variation pour de nombreux pays. Pour tous les pays dont l'étude la plus récente sur la consommation date de 2020 ou d'une année antérieure, plutôt que de garder la valeur du coefficient de variation constante, au niveau estimé à partir des dernières données d'enquête disponibles, on en établit une prévision immédiate à partir des signaux découlant des données collectées au moyen de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES) ces dernières années dans ces pays, conformément à l'approche utilisée dans les éditions précédentes du rapport (voir le [supplément au chapitre 2](#)). Étant donné que le nombre de pays réalisant des enquêtes auprès des ménages augmente, cette part d'incertitude associée à la prévalence de la sous-alimentation diminue progressivement.

Deuxièmement, pour tenir compte de l'incertitude liée à la nécessité d'établir une prévision immédiate des DES en l'absence de données officielles sur la production et les échanges commerciaux réels des principaux produits alimentaires, un nouvel élément a été intégré dans l'estimation des limites supérieure et inférieure associées aux estimations ponctuelles de la prévalence de la sous-alimentation en 2024. Outre la «prévision immédiate» normale fondée sur les données factuelles issues des Perspectives de l'alimentation publiées par la FAO³, un scénario supplémentaire est considéré pour chaque pays dont les disponibilités alimentaires par habitant sont inchangées. Il en résulte deux niveaux possibles de DES par habitant pour chaque pays, lesquels sont utilisés pour établir les limites supérieure et inférieure des estimations ponctuelles de la prévalence de la sous-alimentation régionale et mondiale en 2024 (voir le [supplément au chapitre 2](#) pour plus d'informations).

Troisièmement, l'incertitude quant à la quantité de produits alimentaires gaspillés au niveau de la vente au détail et des ménages (qui explique la différence entre les niveaux moyens des disponibilités énergétiques alimentaires et de la *consommation* d'énergie alimentaire) est prise en compte. Une marge d'erreur de 10 pour cent associée au coefficient relatif aux facteurs de gaspillage est intégrée lors du calcul des limites supérieure et inférieure de la prévalence de la sous-alimentation pour chaque pays.

NOTES: * On trouvera dans le [supplément au chapitre 2](#) une analyse de la contribution de chacune des actualisations de données à l'écart entre l'estimation du nombre de personnes sous-alimentées pour 2023 présentée dans l'édition 2024 du rapport et celle indiquée dans cette édition.

** Parmi les pays dont l'accroissement de la population moyenne a dépassé 3 pour cent sur la période 2010-2024 figurent la Côte d'Ivoire (+7,0 pour cent), le Nigéria (+3,0 pour cent), le Pakistan (+3,0 pour cent), la République démocratique du Congo (+3,2 pour cent), le Soudan (+4,8 pour cent) et le Yémen (+9,7 pour cent). Parmi les pays dont la diminution de la population moyenne a dépassé 3 pour cent sur la période 2010-2024 figurent l'Arabie saoudite (-13,3 pour cent), la République centrafricaine (-5,4 pour cent) et la Sierra Leone (-3,4 pour cent).

*** Pays et années sur lesquels portent les révisions: Bénin (2022), Burkina Faso (2022), Cambodge (2021 et 2023), Géorgie (2022 et 2023), Guinée-Bissau (2022), Inde (2022-2023 et 2023-2024), Jordanie (2022), Kazakhstan (2021 et 2023), Mongolie (2022 et 2023), Myanmar (2015), Pérou (2023), Somalie (2022), Thaïlande (2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2023) et Togo (2022).

TABLEAU 2.1 PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION (2005-2024)

	Prévalence de la sous-alimentation									
	2005	2010	2015	2018	2019	2020*	2021*	2022*	2023*	2024*
	(en %)									
MONDE	12,0	8,7	7,7	7,3	7,5	8,5	8,8	8,7	8,5	8,2
AFRIQUE	18,9	15,9	15,9	16,6	17,4	18,5	18,9	18,9	20,0	20,2
Afrique du Nord	6,8	5,6	5,8	6,0	5,9	6,6	7,5	7,8	10,5	10,7
Afrique subsaharienne	22,0	18,4	18,2	19,0	20,0	21,2	21,5	21,3	22,1	22,3
Afrique australe	4,7	6,9	8,5	7,5	8,0	9,5	11,2	10,3	11,1	11,4
Afrique centrale	28,4	23,1	23,8	24,9	25,4	28,3	28,2	28,7	29,7	30,2
Afrique de l'Est	31,4	24,6	23,9	24,8	27,0	26,6	27,1	25,7	25,9	25,9
Afrique de l'Ouest	12,7	11,8	11,5	12,1	11,9	14,1	14,1	15,1	16,3	16,5
ASIE	13,8	9,4	7,7	6,5	6,6	7,8	8,1	7,9	7,3	6,7
<i>Asie, hors Inde</i>	<i>10,5</i>	<i>7,0</i>	<i>5,4</i>	<i>5,1</i>	<i>4,6</i>	<i>5,1</i>	<i>5,2</i>	<i>5,4</i>	<i>5,3</i>	<i>5,2</i>
Asie centrale	13,1	6,5	4,0	3,0	2,7	3,3	3,2	3,0	2,8	2,8
Asie de l'Est	6,7	2,7	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5
Asie de l'Ouest	10,3	6,1	9,3	10,6	10,6	10,9	11,4	11,9	12,5	12,7
Asie du Sud	20,1	15,1	12,9	10,6	11,0	13,6	14,2	13,9	12,2	11,0
Asie du Sud-Est	16,8	11,7	7,9	6,0	5,7	5,8	5,7	5,2	5,2	4,9
<i>Asie de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	<i>8,6</i>	<i>5,9</i>	<i>7,7</i>	<i>8,4</i>	<i>8,4</i>	<i>8,9</i>	<i>9,6</i>	<i>10,0</i>	<i>11,6</i>	<i>11,8</i>
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	8,5	5,9	5,0	5,7	5,5	6,1	5,9	5,7	5,3	5,1
Amérique latine	7,8	5,3	4,5	5,1	4,9	5,5	5,3	4,8	4,5	4,2
Amérique centrale	7,3	6,3	6,2	5,8	5,4	5,5	5,3	5,1	5,0	5,0
Amérique du Sud	8,0	4,9	3,8	4,9	4,6	5,5	5,3	4,7	4,2	3,8
Caraïbes	17,8	14,1	12,7	13,6	13,7	14,8	14,7	17,6	17,4	17,5
OCÉANIE	6,7	7,4	7,1	7,4	7,4	7,0	7,8	7,5	7,7	7,6
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5	<2,5

NOTES: Pour consulter la liste des pays composant chaque agrégat régional/sous-régional, voir les Notes relatives aux régions géographiques dans les tableaux statistiques, à la fin du rapport. * Les valeurs indiquées sont fondées sur les estimations ponctuelles; on trouvera dans le [supplément au chapitre 2](#) les valeurs des limites inférieure et supérieure des plages d'estimations de 2022 à 2024.

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>. Licence: CC-BY-4.0.

» progrès encourageants entre 2022 et 2024. D'après ces estimations, 8,2 pour cent de la population mondiale aurait connu la faim en 2024, un chiffre en baisse par rapport aux 8,5 pour cent de 2023 et aux 8,7 pour cent de 2022. On estime qu'entre 638 millions et 720 millions de personnes (entre 7,8 pour cent et 8,8 pour cent de la population mondiale) ont souffert de la faim en 2024^a.

L'estimation ponctuelle (673 millions) représente une diminution de 15 millions par rapport à 2023 et de 22 millions par rapport à 2022.

Malgré les progrès accomplis ces dernières années, les estimations mondiales pour 2024 restent bien supérieures aux niveaux observés avant la pandémie, et même à ceux enregistrés en 2015, au moment où le Programme 2030 a démarré ([figure 2.1](#)). On estime qu'environ 96 millions de personnes supplémentaires dans le monde ont souffert de la faim chronique en 2024 par rapport à 2015.

^a Bien qu'elle ne soit pas fondée sur des modèles d'inférence statistique formelle, cette fourchette indique le degré d'incertitude relatif aux estimations ponctuelles. Pour plus d'informations, voir le [supplément au chapitre 2](#).

TABLEAU 2.2 NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES (2005-2024)

	Nombre de personnes sous-alimentées									
	2005	2010	2015	2018	2019	2020*	2021*	2022*	2023*	2024*
	(en millions)									
MONDE	788,8	612,7	577,4	564,9	584,1	670,1	697,5	695,2	688,4	673,2
AFRIQUE	178,0	170,1	193,7	217,9	233,9	255,2	267,3	272,9	296,2	306,5
Afrique du Nord	13,0	11,8	13,5	14,8	15,0	16,8	19,5	20,5	28,1	29,1
Afrique subsaharienne	165,0	158,3	180,2	203,2	218,9	238,3	247,9	252,4	268,1	277,5
Afrique australe	2,7	4,1	5,5	5,0	5,4	6,5	7,8	7,3	8,0	8,3
Afrique centrale	32,9	31,4	38,0	44,0	46,4	53,2	54,7	57,4	61,2	64,3
Afrique de l'Est	93,9	85,1	94,3	106,1	118,7	119,9	125,3	121,9	126,1	129,7
Afrique de l'Ouest	35,5	37,7	42,4	48,0	48,4	58,6	60,0	65,7	72,7	75,1
ASIE	552,2	397,5	343,0	301,8	306,7	366,2	382,2	375,7	347,2	323,4
<i>Asie, hors Inde</i>	<i>297,9</i>	<i>209,7</i>	<i>169,4</i>	<i>163,6</i>	<i>150,4</i>	<i>167,1</i>	<i>172,5</i>	<i>178,7</i>	<i>177,9</i>	<i>173,5</i>
Asie centrale	7,8	4,1	2,8	2,2	2,0	2,5	2,5	2,4	2,3	2,3
Asie de l'Est	102,7	43,5	n.c.							
Asie de l'Ouest	21,6	14,4	24,8	29,6	30,0	31,5	33,3	35,5	38,1	39,3
Asie du Sud	325,1	264,9	240,9	206,3	215,7	269,9	285,2	280,4	249,2	226,7
Asie du Sud-Est	95,0	70,6	50,7	40,1	38,2	39,3	38,7	35,8	35,6	33,8
<i>Asie de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	<i>34,6</i>	<i>26,3</i>	<i>38,2</i>	<i>44,3</i>	<i>45,0</i>	<i>48,3</i>	<i>52,8</i>	<i>56,0</i>	<i>66,2</i>	<i>68,3</i>
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	47,2	35,0	31,2	36,4	35,0	39,8	38,4	37,1	35,1	33,6
Amérique latine	40,1	29,1	25,8	30,6	29,1	33,3	32,0	29,3	27,4	25,9
Amérique centrale	10,6	9,8	10,4	10,1	9,4	9,6	9,4	9,2	9,1	9,1
Amérique du Sud	29,5	19,3	15,4	20,4	19,7	23,6	22,6	20,1	18,2	16,7
Caraïbes	7,1	5,9	5,4	5,9	5,9	6,5	6,4	7,8	7,7	7,8
OCÉANIE	2,3	2,8	2,9	3,2	3,2	3,1	3,5	3,4	3,5	3,5
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.

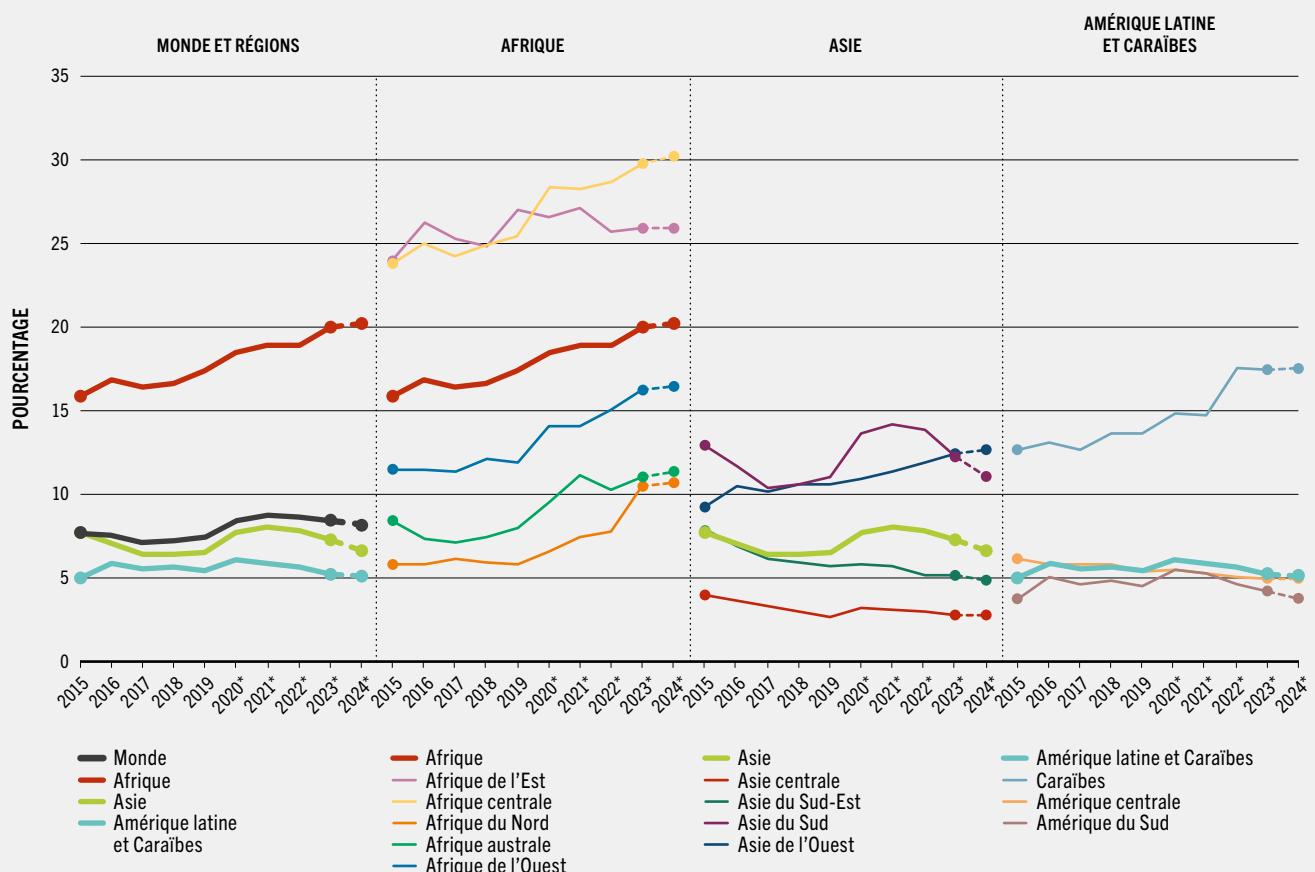
NOTES: n.c. = valeur non communiquée, car la prévalence est inférieure à 2,5 pour cent. Les totaux régionaux peuvent différer de la somme des totaux des sous-régions en raison des arrondis et des valeurs non communiquées. Pour consulter la liste des pays composant chaque agrégat régional/sous-régional, voir les Notes relatives aux régions géographiques dans les tableaux statistiques, à la fin du rapport. * Les valeurs indiquées sont fondées sur les estimations ponctuelles; on trouvera dans le [supplément au chapitre 2](#) les valeurs des limites inférieure et supérieure des plages d'estimations de 2022 à 2024.

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.
Licence: CC-BY-4.0.

Les différences entre les régions du monde sont très importantes. Les progrès accomplis au niveau mondial reposent sur l'amélioration notable de la situation en Asie du Sud-Est, en Asie du Sud – compte tenu des nouvelles données fournies par l'Inde, principalement – et en Amérique latine. Malheureusement, cette tendance positive contraste avec l'augmentation continue de la faim dans la plupart des sous-régions d'Afrique et en Asie de l'Ouest (figure 2.2).

La prévalence de la sous-alimentation en **Afrique** a dépassé 20 pour cent en 2024. On estime que la faim chronique touche plus d'une personne sur cinq vivant en Afrique, soit près de 307 millions de personnes (tableau 2.1 et tableau 2.2). La faim augmente dans toutes les sous-régions, à l'exception de l'Afrique de l'Est, les hausses les plus notables étant observées en Afrique centrale, qui présentait la prévalence de la sous-alimentation la plus élevée d'Afrique et du monde en 2024 (30,2 pour cent), et en Afrique du Nord, où la prévalence est passée de 7,8 pour cent en 2022

FIGURE 2.2 DES PROGRÈS ONT ÉTÉ ACCOMPLIS EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE LA FAIM EN ASIE DU SUD-EST ET EN ASIE DU SUD AINSI QU'EN AMÉRIQUE DU SUD, MAIS LA SITUATION CONTINUE DE S'AGGRAVER DANS LA PLUPART DES SOUS-RÉGIONS D'AFRIQUE ET EN ASIE DE L'OUEST



NOTES: Seules les régions pour lesquelles on disposait de données pour l'ensemble des sous-régions et où la prévalence de la sous-alimentation était supérieure à 2,5 pour cent sont représentées. L'Asie de l'Est n'est pas représentée, car la prévalence de la sous-alimentation y a été constamment inférieure à 2,5 pour cent depuis 2010. * Les valeurs reposent sur les estimations ponctuelles. On trouvera dans le [supplément au chapitre 2](#) les fourchettes complètes de valeurs de 2022 à 2024.

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.
Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.2>

à 10,7 pour cent en 2024. La prévalence de la sous-alimentation a également continué de croître en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest sur la même période, mais à un rythme plus lent, pour s'établir à 11,4 pour cent et 16,5 pour cent, respectivement. Le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation chronique en Afrique a augmenté de 113 millions depuis 2015, année où le Programme 2030 a démarré.

Les progrès les plus importants en matière de réduction de la faim ont été accomplis en **Asie**, grâce à la diminution notable, mentionnée

ci-dessus, en Asie du Sud (Inde incluse). En Asie, la prévalence de la sous-alimentation est passée de 7,9 pour cent en 2022 à 7,3 pour cent en 2023, puis à 6,7 pour cent (323 millions de personnes) en 2024 – soit 52 millions de personnes de moins en deux ans. En Asie du Sud, elle est passée de 13,9 pour cent à 11,0 pour cent sur la même période. Cependant, il est important de noter que les progrès enregistrés en Asie sont dus à des améliorations dans un grand nombre de pays, car, même si l'on exclut l'Inde, la prévalence de la sous-alimentation en Asie continue d'afficher une légère baisse de 2022 à 2024 ([tableau 2.1](#)).

ENCADRÉ 2.2 L'INTENSIFICATION DES CRISES HUMANITAIRES ACCROÎT L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË ET MENACE LE DROIT À UNE ALIMENTATION ADÉQUATE DANS DE NOMBREUX ENDROITS DU MONDE

Durant l'élaboration de la présente édition de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, l'intensification des crises humanitaires a continué d'éroder considérablement la sécurité alimentaire et d'entraver grandement la réalisation du droit à une alimentation adéquate dans de nombreux pays. Le *Rapport mondial sur les crises alimentaires de 2025*⁴ éclaire les décideurs sur l'évolution de la situation en leur fournissant des informations détaillées sur l'insécurité alimentaire aiguë dans un ensemble de pays actuellement en situation de crise alimentaire. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* et le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* sont tous deux des initiatives multipartites qui proposent des analyses internationales complémentaires de la sécurité alimentaire, mais le lecteur doit être conscient qu'ils diffèrent par leurs objectifs et leur portée géographique, et que leurs analyses reposent sur des données et des méthodes bien distinctes.

Le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* est axé sur l'*insécurité alimentaire aiguë*, laquelle désigne toute manifestation, à un moment donné, d'une insécurité alimentaire qui, par sa gravité, menace la vie ou les moyens de subsistance des populations, ou les deux, indépendamment de ses causes, de son contexte ou de sa durée. Les analyses de l'*insécurité alimentaire aiguë* présentées dans le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* reposent principalement

sur le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire/Cadre harmonisé (IPC/CH). Une action immédiate étant essentielle en situation de crise, des évaluations rapides IPC/CH sont réalisées par les équipes locales d'analystes au moyen d'un processus consultatif mené auprès des principaux partenaires œuvrant pour la sécurité alimentaire dans le pays, notamment les interlocuteurs gouvernementaux, dans le but de dégager une convergence de l'ensemble des éléments probants disponibles, parfois partiels, y compris des données provenant de sources officielles et non officielles qui sont couramment recueillies et exploitées par la communauté humanitaire internationale et qui sont très différentes de celles qui étaient les indicateurs des objectifs de développement durable (ODD)⁵.

L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, en revanche, a pour objectif général de permettre une observation de l'*insécurité alimentaire chronique* – définie comme étant une insécurité alimentaire qui se prolonge, en raison principalement de causes structurelles – dans tous les pays, aux fins du suivi des ODD. L'*insécurité alimentaire chronique* comprend également les formes moins graves d'*insécurité alimentaire* qui ne menacent pas nécessairement des vies ni des moyens de subsistance, mais qui persistent et peuvent nuire au bien-être des personnes et au développement à long terme des communautés et des pays. L'impossibilité chronique

Des progrès sont également observés en Asie du Sud-Est, où la prévalence de la sous-alimentation diminue progressivement depuis plusieurs années, et s'est établie à 4,9 pour cent en 2024. Si l'on met de côté l'Asie de l'Est, où la prévalence de la sous-alimentation est inférieure à 2,5 pour cent depuis 2015, aucune évolution n'a été observée de 2023 à 2024 en Asie centrale, qui présente la plus faible prévalence de la région (2,8 pour cent). En revanche, la situation est bien différente en Asie de l'Ouest, seule sous-région d'Asie où la sous-alimentation chronique a augmenté régulièrement depuis 2015, pour atteindre 12,7 pour cent en 2024. Il convient de noter que cette sous-région comprend certains des pays qui sont les plus durement touchés par des crises persistantes, et dont il est difficile d'estimer la prévalence de la sous-alimentation du fait d'un manque de données fiables. Les évaluations de l'*insécurité alimentaire aiguë* peuvent donner des éclairages importants sur la situation dans ces pays (voir l'**encadré 2.2**).

Des progrès au regard de la cible «Faim zéro» ont également été enregistrés en **Amérique latine** et dans les **Caraïbes**, région où les dernières estimations montrent que la prévalence de la sous-alimentation s'est établie à 5,1 pour cent en 2024, après un pic de 6,1 pour cent en 2020. Aucune amélioration n'a été observée dans les Caraïbes, où, ces trois dernières années, la faim aurait touché quelque 17,5 pour cent de la population. Cette période de stagnation a suivi une forte hausse en 2022, qui a porté la prévalence de la sous-alimentation dans les Caraïbes au niveau observé en 2024, plus de trois fois supérieur à la moyenne régionale. L'**Amérique du Sud**, en revanche, a connu des progrès pendant plusieurs années consécutives: la prévalence de la sous-alimentation a affiché une baisse constante de 2020 à 2024, passant de 5,5 pour cent à 3,8 pour cent. Aucun changement n'a été constaté en Amérique centrale de 2023 à 2024, après trois années d'amélioration progressive. En 2024, la faim chronique a touché 7,8 millions de personnes dans les Caraïbes, 9,1 millions en Amérique centrale et 16,7 millions en Amérique du Sud.

ENCADRÉ 2.2 (suite)

d'accéder à la nourriture fait l'objet d'un suivi à l'aide d'indicateurs tels que la prévalence de la sous-alimentation et ceux fondés sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES), dont les données sont collectées dans le cadre d'enquêtes représentatives au niveau national et qui sont conçus pour permettre d'établir des comparaisons mondiales dans le temps.

Le périmètre géographique des deux rapports est également différent. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* propose un aperçu mondial des tendances de l'insécurité alimentaire chronique qui couvre l'ensemble des pays et des régions du monde, tandis que le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* est axé sur les crises et sur des contextes spécifiques. En 2025, le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* porte sur 53 pays et territoires connaissant des crises alimentaires, où l'insécurité alimentaire aiguë est la plus grave et la plus généralisée. Ainsi, *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* présente un panorama mondial et le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* propose une analyse ciblée de l'insécurité alimentaire aiguë dans les contextes de crise les plus graves dans le monde.

Les messages véhiculés – l'amélioration de la situation en matière d'insécurité alimentaire chronique au niveau mondial, analysée dans la présente édition de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, et la hausse continue de l'insécurité alimentaire aiguë dans les pays touchés par des crises, mise en lumière par le *Rapport mondial sur les crises alimentaires 2025* – sont donc différents mais pas contradictoires; ils reflètent simplement des objectifs, périmètres et champs de données distincts. Alors que les indicateurs mondiaux peuvent globalement montrer des progrès modestes, un grand nombre de pays, bien définis, sont toujours aux prises avec des situations d'urgence qui continuent d'aggraver la faim aiguë et de nécessiter de toute urgence une intervention humanitaire. On note également pour certains pays un manque de données récentes du type généralement utilisé pour étayer les indicateurs des ODD et une moindre fiabilité des estimations de l'évolution actuelle de l'insécurité alimentaire chronique. Il est essentiel de comprendre cette distinction entre les deux rapports pour en interpréter les données et les utiliser de manière efficace pour orienter les stratégies de développement à long terme et les interventions humanitaires à court terme.

NOTES: * Les niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë correspondent à la phase 3 (crise) ou supérieure de l'IPC. Pour des informations détaillées, voir le manuel relatif à l'IPC⁶. Dans le Rapport mondial sur les crises alimentaires, une crise alimentaire est définie comme étant une situation où l'insécurité alimentaire aiguë, qui nécessite une action urgente pour protéger et sauver des vies et des moyens de subsistance au niveau local ou national, outrepasse les ressources et les capacités locales disponibles. ** Haïti, Mali, Palestine (bande de Gaza), Soudan et Soudan du Sud.

La prévalence de la sous-alimentation n'a guère évolué ces dernières années en Océanie où, d'après les estimations, 7,6 pour cent de la population souffrait de sous-alimentation chronique en 2024.

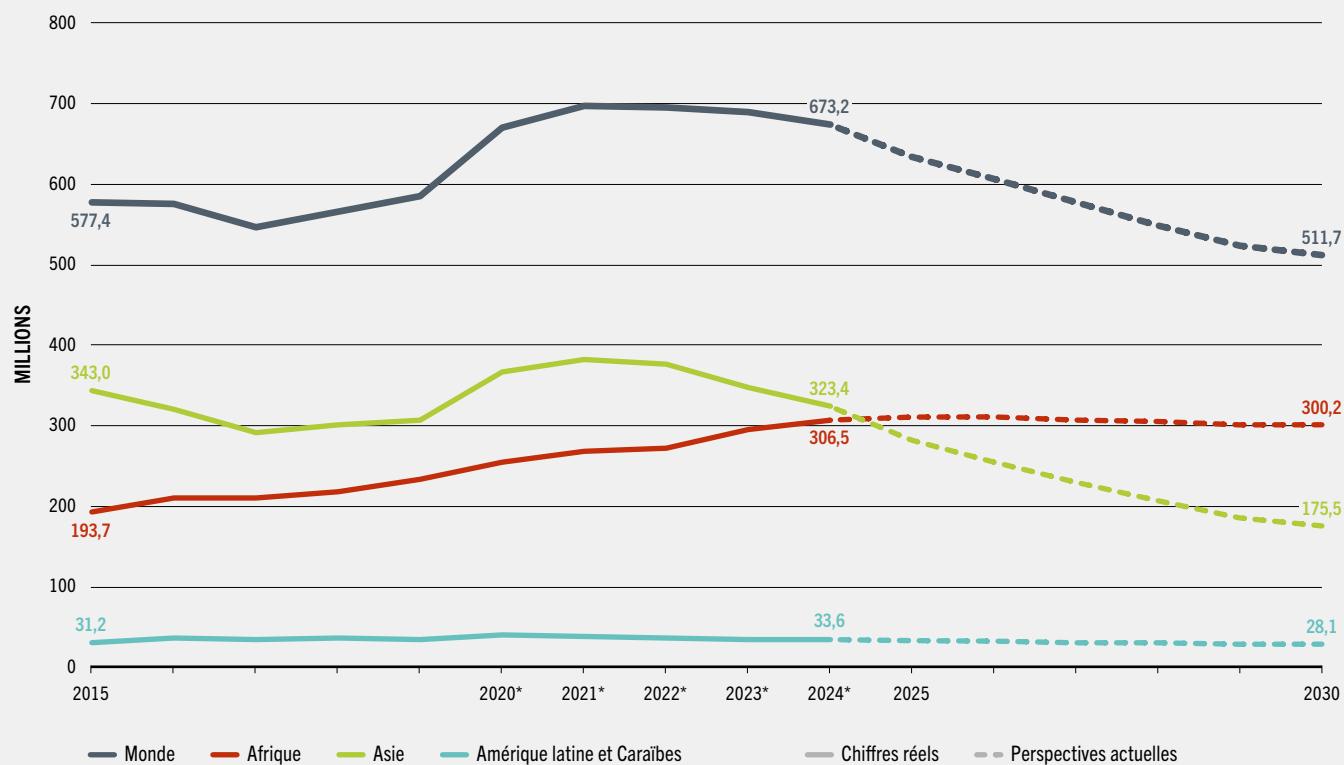
Le *Rapport mondial sur les crises alimentaires* de 2025 indique que 295 millions de personnes environ ont été confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 ou plus de l'IPC/CH) dans les 53 pays/ territoires connaissant une crise alimentaire qui ont été pris en compte dans l'analyse pour 2024. Parmi ces personnes, plus de 35 millions étaient en situation d'urgence (phase 4 de l'IPC) et presque 2 millions étaient en situation de catastrophe (phase 5 de l'IPC)*. Les cinq pays qui comptaient le plus grand nombre de personnes connaissant des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë étaient, par ordre décroissant, le Nigéria, le Soudan, la République démocratique du Congo, le Bangladesh et l'Éthiopie, tandis que les pays où la proportion de la population analysée en proie à l'insécurité alimentaire aiguë à des niveaux élevés était la plus importante étaient la Palestine (bande de Gaza), le Soudan du Sud, le Soudan, le Yémen et Haïti. Dans la bande de Gaza, 100 pour cent de la population était confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë; il en était de même pour la moitié des personnes vivant au Soudan du Sud et au Soudan, et pour près de la moitié de la population du Yémen et d'Haïti.

Près de 2 millions de personnes réparties dans cinq pays et territoires** étaient, d'après les estimations ou les projections, en situation d'insécurité alimentaire aiguë catastrophique (phase 5 de l'IPC/CH) en 2024. Plus de la moitié d'entre elles (1 106 900) se trouvaient dans la bande de Gaza, soit près du double des 576 600 personnes que l'on estimait être dans cette situation fin 2023 – chiffre qui était déjà le plus élevé jamais enregistré dans un pays ou un territoire depuis que l'IPC existe.

Ces crises humanitaires sont parmi les plus graves au monde et constituent des défis énormes pour la réalisation du droit à une nourriture adéquate. Il faut apporter sans délai une aide humanitaire, notamment sous la forme d'une assistance d'urgence en matière d'agriculture, de nutrition et d'alimentation, et mettre fin aux hostilités, accéder aux populations dans le besoin et reconstruire les infrastructures et les institutions essentielles qui jouent un rôle crucial en garantissant aux populations des moyens de subsistance et un accès aux produits de première nécessité. Les graines de la paix, de la sécurité alimentaire et de la prospérité partagée que nous voulons pour demain doivent être plantées aujourd'hui.

Il convient, face à ces résultats, de garder à l'esprit que l'aggravation de l'insécurité alimentaire dans les pays touchés par des crises humanitaires qui s'intensifient ne se reflète peut-être pas pleinement

FIGURE 2.3 L'ÉLIMINATION DE LA FAIM D'ICI À 2030 RESTE UN OBJECTIF DIFFICILE À ATTEINDRE



NOTES: Seules les régions pour lesquelles on disposait de données pour l'ensemble des sous-régions et où la prévalence de la sous-alimentation était supérieure à 2,5 pour cent sont représentées. * Les valeurs reposent sur les projections des estimations ponctuelles.

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO).

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.3>

dans les prévisions immédiates de la prévalence de la sous-alimentation pour 2024 (voir l'[encadré 2.2](#)).

Vers l'élimination de la faim (cible 2.1 des ODD): projections à l'horizon 2030

Comme dans les précédentes éditions du rapport, des projections ont été réalisées à partir des prévisions disponibles concernant les variables fondamentales relatives à la démographie, à la productivité agricole et à l'économie, en particulier les prévisions macroéconomiques, pour déterminer le nombre de personnes risquant de souffrir de la faim en 2030. L'opération a consisté à effectuer des projections conjointes des différents paramètres du modèle utilisé pour estimer la prévalence de la sous-alimentation (voir le [supplément au chapitre 2](#)).

Les trajectoires qui reflètent les «perspectives actuelles», visant à rendre compte des projections jusqu'en 2030, reposent sur l'édition d'avril 2025 de la base de données Perspectives de l'économie

mondiale du Fonds monétaire international⁷. Selon la projection actuelle, 512 millions de personnes, soit 6 pour cent de la population mondiale, pourraient être en situation de sous-alimentation chronique en 2030, ce qui souligne l'immense défi que représente l'ODD 2 (Élimination de la faim) ([figure 2.3](#)). Ainsi, d'ici à 2030, le nombre de personnes sous-alimentées n'aura diminué que de 65 millions – passant de 577 millions à 512 millions – par rapport à 2015, année où le Programme 2030 a démarré.

Des améliorations sont attendues dans toutes les régions au cours des cinq prochaines années, mais des différences importantes subsistent ([figure 2.3](#)). D'ici à 2030, 60 pour cent des personnes sous-alimentées dans le monde seront concentrées en Afrique, où 17,6 pour cent de la population souffrira de la faim chronique. En Asie, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, la prévalence de la sous-alimentation tombera en deçà de 5 pour cent.

2.1.2 Indicateur 2.1.2 des ODD

Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue

L'indicateur 2.1.2 des ODD – prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES) – a été intégré dans le cadre de suivi mondial des ODD pour observer les progrès accomplis au regard de l'objectif plus large, énoncé dans la cible 2.1 des ODD, qui consiste à permettre à chacun d'accéder toute l'année à une alimentation sans danger pour la santé, nutritive et en quantité suffisante. L'amélioration de cet indicateur est un signe de progrès au regard de la concrétisation du droit à l'alimentation.

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ne sont pas certaines de pouvoir se procurer une nourriture adéquate et sont contraintes de réduire la qualité et/ou la quantité des aliments qu'elles consomment. Celles qui sont en situation d'insécurité alimentaire grave épuisent généralement leurs réserves de nourriture à certains moments de l'année et, dans le pire des cas, restent un jour (ou plus) sans manger. Bien qu'elles soient établies au moyen de méthodes et de sources de données très différentes, la prévalence de l'insécurité alimentaire grave et la prévalence de la sous-alimentation sont toutes deux des indicateurs de grandes difficultés d'accès à la nourriture.

Au niveau mondial, la prévalence de l'insécurité alimentaire (insécurité alimentaire modérée et insécurité alimentaire grave associées ou insécurité alimentaire grave uniquement) recule très progressivement depuis 2021, après une forte augmentation à la suite de la pandémie de covid-19 en 2020. De 2023 à 2024, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave à l'échelle mondiale a légèrement diminué, passant de 28,4 pour cent à 28,0 pour cent (figure 2.4 et tableau 2.3). On estime actuellement que l'insécurité alimentaire modérée ou grave a touché 2,3 milliards de personnes environ dans le monde en 2024, soit 335 millions de plus qu'en 2019, avant la pandémie, et 683 millions de plus qu'en 2015, lorsque le Programme 2030 a démarré (tableau 2.4).

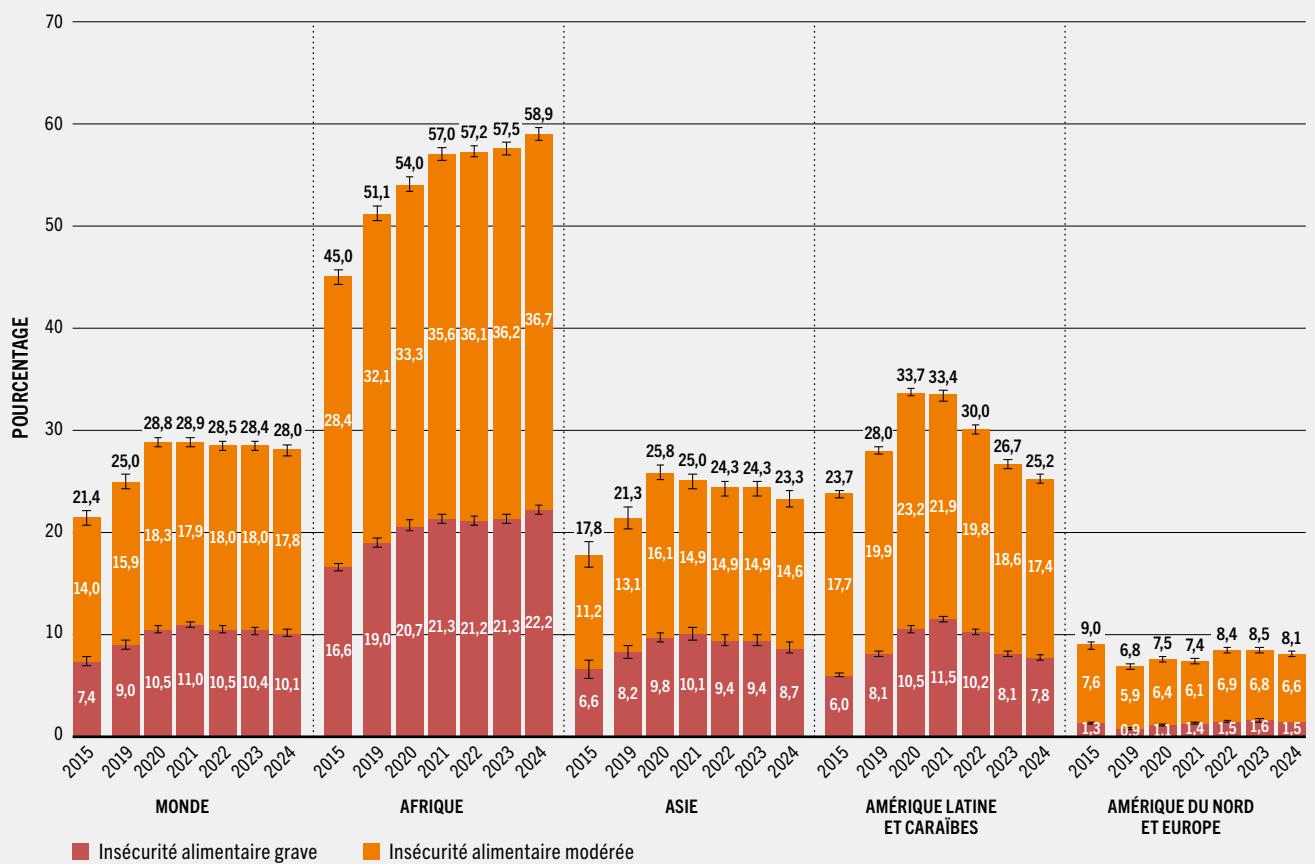
Sur les quelque 2,3 milliards de personnes qui étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave dans le monde en 2024, 828 millions étaient en proie à une insécurité alimentaire grave. La prévalence de l'insécurité alimentaire grave a légèrement baissé, passant de 10,4 pour cent en 2023 à 10,1 pour cent en 2024.

Les évolutions observées au niveau régional sont bien différentes: l'insécurité alimentaire augmente en Afrique, chute en Amérique latine et dans les Caraïbes et recule progressivement en Asie depuis plusieurs années consécutives, et les nouvelles estimations pour l'Océanie et pour l'Amérique du Nord et l'Europe indiquent une légère diminution de 2023 à 2024, après plusieurs années de hausse (tableau 2.3, tableau 2.4 et figure 2.4).

Les estimations indiquent que la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave en **Afrique** a augmenté, passant de 57,5 pour cent en 2023 à 58,9 pour cent en 2024, soit une hausse de près de 41 millions du nombre de personnes en un an. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en Afrique en 2024 a été estimé à 893 millions; sur ce total, 337 millions étaient probablement confrontées à une insécurité alimentaire grave. L'accroissement de l'insécurité alimentaire en Afrique de 2023 à 2024 est dû à l'effet conjugué de légères augmentations dans toutes les sous-régions du continent. En 2024, l'insécurité alimentaire modérée ou grave pourrait avoir touché plus d'un quart de la population de l'Afrique australe, plus d'un tiers de celle de l'Afrique du Nord (mais les estimations ne comprennent pas de données actualisées pour le Soudan), près des deux tiers de celles de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Ouest, et plus des trois quarts de celle de l'Afrique centrale.

Les niveaux d'insécurité alimentaire ont continué à diminuer légèrement en **Asie**, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave étant passée, d'après les estimations, de 24,3 pour cent en 2023 à 23,3 pour cent en 2024, soit l'équivalent de quelque 38 millions de personnes de moins en un an. On estime qu'environ 1,1 milliard de personnes en Asie ont été confrontées à une insécurité alimentaire modérée ou grave en 2024; parmi celles-ci, 418 millions (8,7 pour cent de la population de la région) pourraient avoir été en

FIGURE 2.4 LES TAUX D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ONT DIMINUÉ PROGRESSIVEMENT DE 2021 À 2024 DANS LE MONDE, ET DES PROGRÈS NOTABLES ONT ÉTÉ OBSERVÉS EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES



NOTES: Les différences dans les totaux sont dues aux arrondis à la décimale la plus proche. Les chiffres relatifs à l'Océanie ne sont pas présentés en raison d'une couverture démographique insuffisante pour la Micronésie et la Polynésie.

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.
Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.4>

situation d'insécurité alimentaire grave. La région dans son ensemble a enregistré des améliorations graduelles depuis 2020. Toutes les sous-régions d'Asie ont montré des signes de progrès de 2023 à 2024. L'Asie du Sud et l'Asie de l'Ouest présentaient les estimations les plus élevées de l'insécurité alimentaire modérée ou grave (quelque 38 pour cent dans les deux cas) en 2024, mais l'Asie du Sud a affiché la plus forte diminution de 2023 à 2024 (près de 2 points de pourcentage). L'Asie de l'Est connaissait la plus faible prévalence, estimée à 6,2 pour cent de la population.

L'amélioration la plus notable a été enregistrée en **Amérique latine** et dans les **Caraïbes**, où des progrès constants ont été observés depuis 2021. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave pourrait avoir reculé de près de 9 millions en un an, passant de 176 millions à 167 millions, dans la mesure où les estimations indiquent que la proportion de la population touchée a été ramenée de 26,7 pour cent en 2023 à 25,2 pour cent en 2024, principalement grâce aux progrès observés en Amérique du Sud. D'après les estimations, les évolutions les plus récentes montrent que la sécurité alimentaire

TABLEAU 2.3 PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE UNIQUEMENT ET DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, ÉVALUÉE SELON L'ÉCHELLE DE MESURE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE VÉCUE (2015-2024)

	Prévalence de l'insécurité alimentaire grave								Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave															
	2015	...	2019	2020	2021	2022	2023	2024	(en %)								2015	...	2019	2020	2021	2022	2023	2024
MONDE	7,4	...	9,0	10,5	11,0	10,5	10,4	10,1	21,4	...	25,0	28,8	28,9	28,5	28,4	28,0	21,4	...	25,0	28,8	28,9	28,5	28,4	28,0
AFRIQUE	16,6	...	19,0	20,7	21,3	21,2	21,3	22,2	45,0	...	51,1	54,0	57,0	57,2	57,5	58,9	45,0	...	51,1	54,0	57,0	57,2	57,5	58,9
Afrique du Nord	9,0	...	8,8	9,5	11,3	12,0	11,9	12,4	26,3	...	29,0	30,3	34,1	32,6	33,9	35,1	26,3	...	29,0	30,3	34,1	32,6	33,9	35,1
Afrique subsaharienne	18,4	...	21,3	23,2	23,6	23,2	23,4	24,4	49,4	...	56,2	59,4	62,1	62,8	62,8	64,1	49,4	...	56,2	59,4	62,1	62,8	62,8	64,1
Afrique australe	9,1	...	9,2	10,7	10,7	10,6	10,8	10,7	21,5	...	21,9	24,4	24,4	22,7	26,4	26,5	21,5	...	21,9	24,4	24,4	22,7	26,4	26,5
Afrique centrale	n.d.	...	n.d.	35,5	36,0	36,6	36,8	37,0	n.d.	...	n.d.	70,0	74,9	76,4	77,0	77,3	n.d.	...	n.d.	70,0	74,9	76,4	77,0	77,3
Afrique de l'Est	20,8	...	23,5	26,3	26,3	24,9	23,8	24,8	56,3	...	62,8	65,1	63,9	65,5	63,5	64,9	56,3	...	62,8	65,1	63,9	65,5	63,5	64,9
Afrique de l'Ouest	11,0	...	14,5	16,4	17,1	17,3	18,8	20,2	39,2	...	48,7	54,1	60,7	60,1	61,4	63,2	39,2	...	48,7	54,1	60,7	60,1	61,4	63,2
ASIE	6,6	...	8,2	9,8	10,1	9,4	9,4	8,7	17,8	...	21,3	25,8	25,0	24,3	24,3	23,3	17,8	...	21,3	25,8	25,0	24,3	24,3	23,3
Asie centrale	1,4	...	2,3	4,7	4,9	4,5	3,4	2,9	9,1	...	13,4	17,7	20,0	17,3	16,4	16,2	9,1	...	13,4	17,7	20,0	17,3	16,4	16,2
Asie de l'Est	0,8	...	1,3	2,0	1,0	1,0	1,0	1,0	5,9	...	7,4	7,8	6,1	6,2	6,3	6,2	5,9	...	7,4	7,8	6,1	6,2	6,3	6,2
Asie de l'Ouest	9,7	...	11,0	12,3	13,3	13,8	13,3	13,4	32,4	...	32,6	37,8	41,5	38,7	37,8	37,7	32,4	...	32,6	37,8	41,5	38,7	37,8	37,7
Asie du Sud	13,1	...	16,2	18,8	20,2	18,4	18,3	16,6	27,7	...	34,2	43,1	41,9	40,5	40,4	38,3	27,7	...	34,2	43,1	41,9	40,5	40,4	38,3
Asie du Sud-Est	1,6	...	1,6	1,8	1,7	1,8	2,2	1,9	14,4	...	14,3	15,3	14,8	14,8	14,5	14,0	14,4	...	14,3	15,3	14,8	14,8	14,5	14,0
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	9,4	...	9,9	11,0	12,3	12,9	12,6	12,9	29,5	...	30,9	34,3	38,0	35,8	36,0	36,5	29,5	...	30,9	34,3	38,0	35,8	36,0	36,5
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	6,0	...	8,1	10,5	11,5	10,2	8,1	7,8	23,7	...	28,0	33,7	33,4	30,0	26,7	25,2	23,7	...	28,0	33,7	33,4	30,0	26,7	25,2
Amérique latine	4,4	...	6,8	9,2	10,7	9,1	6,8	6,6	21,4	...	26,0	31,7	31,9	28,2	24,8	23,3	21,4	...	26,0	31,7	31,9	28,2	24,8	23,3
Amérique centrale	6,3	...	7,1	7,3	7,3	6,9	7,1	7,1	28,9	...	29,8	34,1	30,9	26,2	26,4	25,9	28,9	...	29,8	34,1	30,9	26,2	26,4	25,9
Amérique du Sud	3,7	...	6,6	10,0	12,1	10,0	6,7	6,4	18,4	...	24,5	30,7	32,3	29,0	24,1	22,2	18,4	...	24,5	30,7	32,3	29,0	24,1	22,2
Caraïbes	n.d.	...	n.d.	29,1	23,2	25,4	25,0	24,8	n.d.	...	n.d.	61,0	54,1	55,3	53,3	51,9	n.d.	...	n.d.	61,0	54,1	55,3	53,3	51,9
OCÉANIE	8,5	...	9,5	8,6	10,1	9,3	10,4	9,6	21,3	...	24,4	23,2	24,1	24,2	26,9	26,3	21,3	...	24,4	23,2	24,1	24,2	26,9	26,3
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	1,3	...	0,9	1,1	1,4	1,5	1,6	1,5	9,0	...	6,8	7,5	7,4	8,4	8,5	8,1	9,0	...	6,8	7,5	7,4	8,4	8,5	8,1
Amérique du Nord	1,0	...	0,8	0,7	0,7	0,9	1,1	1,1	10,3	...	7,6	8,3	7,5	9,7	10,4	10,7	10,3	...	7,6	8,3	7,5	9,7	10,4	10,7
Europe	1,5	...	0,9	1,3	1,7	1,8	1,9	1,8	8,3	...	6,4	7,2	7,3	7,8	7,5	6,8	8,3	...	6,4	7,2	7,3	7,8	7,5	6,8
Europe de l'Est	1,5	...	0,8	1,4	1,7	1,9	1,8	1,3	11,4	...	8,1	10,0	10,3	10,4	9,0	7,9	11,4	...	8,1	10,0	10,3	10,4	9,0	7,9
Europe de l'Ouest	1,4	...	0,7	0,8	1,7	1,8	2,0	1,9	5,0	...	4,3	3,9	4,9	5,7	6,1	6,2	5,0	...	4,3	3,9	4,9	5,7	6,1	6,2
Europe du Nord	1,8	...	0,9	1,2	1,8	2,0	3,0	3,6	6,8	...	5,1	4,2	4,5	6,6	7,7	7,5	6,8	...	5,1	4,2	4,5	6,6	7,7	7,5
Europe du Sud	1,4	...	1,3	2,0	1,7	1,4	1,3	1,1	7,4	...	6,8	8,0	6,9	6,4	6,2	5,1	7,4	...	6,8	8,0	6,9	6,4	6,2	5,1

NOTES: n.d. = non disponible, à savoir que les données disponibles portent sur un nombre restreint de pays représentant moins de 50 pour cent de la population de la région. Les estimations pour l'Amérique latine et les Caraïbes concernant la période 2014-2019 portent sur des pays des Caraïbes dont les populations cumulées ne représentent que 30 pour cent de la population de la sous-région. Les estimations de 2020 à 2024 portent sur des pays des Caraïbes dont les populations cumulées représentent entre 60 pour cent et 65 pour cent de la population de la sous-région. Les pays pris en compte dans l'estimation de 2024 pour la sous-région Caraïbes sont les suivants: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago. Les estimations pour l'Afrique du Nord n'intègrent pas d'informations actualisées récentes pour le Soudan, l'intensité du conflit ayant entravé les collectes de données.

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. www.fao.org/faostat/fr/#data/FS. Licence: CC-BY-4.0.

TABLEAU 2.4 NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE UNIQUEMENT ET EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, ÉVALUÉ SELON L'ÉCHELLE DE MESURE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE VÉCUE (2015-2024)

	Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave								Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave							
	2015	...	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2015	...	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	(en millions)								(en millions)							
MONDE	553,2	...	705,3	827,6	872,0	840,0	841,4	828,0	1 602,2	...	1 949,4	2 268,7	2 296,6	2 283,9	2 295,0	2 284,8
AFRIQUE	202,4	...	256,1	285,3	301,7	306,2	315,6	336,9	548,6	...	689,3	745,2	805,5	828,2	852,1	892,7
Afrique du Nord	20,9	...	22,1	24,4	29,4	31,8	32,0	33,8	61,2	...	73,0	77,7	88,9	86,3	91,2	95,5
Afrique subsaharienne	181,5	...	234,0	260,9	272,3	274,4	283,6	303,0	487,4	...	616,3	667,5	716,7	741,9	760,9	797,2
Afrique australe	5,9	...	6,3	7,4	7,5	7,6	7,8	7,9	13,9	...	14,9	16,9	17,1	16,2	19,1	19,4
Afrique centrale	n.d.	...	n.d.	66,6	69,7	73,0	75,8	78,8	n.d.	...	n.d.	131,6	145,2	152,6	158,6	164,6
Afrique de l'Est	82,1	...	103,4	118,5	122,0	118,3	116,1	124,1	222,4	...	275,8	293,7	295,9	311,2	309,6	325,1
Afrique de l'Ouest	40,4	...	59,1	68,3	73,1	75,5	83,8	92,3	144,1	...	197,9	225,3	258,5	262,0	273,7	288,1
ASIE	295,5	...	383,3	457,9	475,5	445,8	449,4	417,5	798,8	...	993,1	1 210,5	1 179,6	1 153,2	1 159,2	1 120,8
Asie centrale	1,0	...	1,7	3,6	3,8	3,6	2,8	2,4	6,3	...	10,1	13,5	15,6	13,7	13,3	13,3
Asie de l'Est	12,4	...	21,4	33,4	17,1	16,1	17,2	16,8	95,9	...	123,2	129,2	102,3	103,4	105,0	102,5
Asie de l'Ouest	25,8	...	31,2	35,3	38,8	41,0	40,3	41,5	85,8	...	92,5	108,8	121,3	115,1	115,0	116,8
Asie du Sud	245,9	...	318,2	373,3	404,5	372,6	374,1	343,5	518,0	...	671,5	855,5	839,5	819,4	826,1	791,1
Asie du Sud-Est	10,5	...	10,8	12,3	11,3	12,6	15,0	13,4	92,8	...	95,8	103,5	100,9	101,5	99,8	97,2
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	46,7	...	53,3	59,7	68,2	72,8	72,3	75,3	147,0	...	165,5	186,6	210,1	201,4	206,2	212,2
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	37,4	...	51,9	68,0	74,9	66,9	53,1	51,8	147,1	...	179,7	217,9	217,3	196,5	175,8	167,2
Amérique latine	25,6	...	40,4	55,3	64,7	55,7	42,0	40,7	123,7	...	155,9	191,2	193,5	172,2	152,2	144,1
Amérique centrale	10,6	...	12,5	12,8	13,0	12,5	12,9	13,0	48,5	...	52,2	60,3	55,0	47,2	47,9	47,5
Amérique du Sud	15,0	...	27,9	42,5	51,8	43,2	29,1	27,7	75,2	...	103,7	130,9	138,5	125,0	104,3	96,5
Caraïbes	n.d.	...	n.d.	12,7	10,2	11,2	11,1	11,0	n.d.	...	n.d.	26,7	23,8	24,4	23,6	23,1
OCÉANIE	3,4	...	4,1	3,8	4,5	4,2	4,8	4,4	8,7	...	10,6	10,2	10,7	10,9	12,2	12,1
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	14,6	...	9,8	12,7	15,3	16,9	18,6	17,4	99,1	...	76,7	84,8	83,5	95,2	95,7	92,0
Amérique du Nord	3,5	...	3,1	2,8	2,7	3,5	4,2	4,4	37,4	...	28,6	31,2	28,6	36,9	39,9	41,2
Europe	11,1	...	6,8	9,9	12,6	13,3	14,4	13,1	61,7	...	48,0	53,6	55,0	58,2	55,7	50,8
Europe de l'Est	4,4	...	2,3	4,0	4,8	5,5	5,2	3,6	33,7	...	23,8	29,3	30,0	30,1	25,8	22,7
Europe de l'Ouest	2,7	...	1,4	1,6	3,3	3,6	4,0	3,8	9,7	...	8,4	7,8	9,8	11,4	12,2	12,3
Europe du Nord	1,9	...	1,0	1,3	1,9	2,1	3,3	4,0	7,0	...	5,4	4,4	4,7	7,1	8,4	8,2
Europe du Sud	2,1	...	2,0	3,0	2,6	2,1	1,9	1,7	11,3	...	10,5	12,2	10,5	9,7	9,4	7,7

NOTES: n.d. = non disponible, à savoir que les données disponibles portent sur un nombre restreint de pays représentant moins de 50 pour cent de la population de la région. Les estimations pour l'Amérique latine et les Caraïbes concernant la période 2014-2019 portent sur des pays des Caraïbes dont les populations cumulées ne représentent que 30 pour cent de la population de la sous-région. Les estimations de 2020 à 2024 portent sur des pays des Caraïbes dont les populations cumulées représentent entre 60 pour cent et 65 pour cent de la population de la sous-région. Les pays pris en compte dans l'estimation de 2024 pour la sous-région Caraïbes sont les suivants: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago. Les estimations pour l'Afrique du Nord n'intègrent pas d'informations actualisées récentes pour le Soudan, l'intensité du conflit ayant entravé les collectes de données.

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. www.fao.org/faostat/fr/#data/FS. Licence: CC-BY-4.0.

» semble s'améliorer dans toutes les sous-régions d'Amérique latine et des Caraïbes, mais plus particulièrement en Amérique du Sud, où la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2024 était près de 10 points de pourcentage en deçà de son niveau de 2021, un écart représentant une diminution de plus de 40 millions de personnes. Plus de la moitié de la population couverte dans les Caraïbes était, d'après les estimations, en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2024, contre approximativement un quart de la population en Amérique centrale et en Amérique du Sud. La proportion de la population totale en situation d'insécurité alimentaire qui est confrontée à une insécurité alimentaire grave est également plus importante dans les Caraïbes, où elle s'établit à près de 50 pour cent.

L'insécurité alimentaire a légèrement diminué en **Océanie**. Cependant, plus de 26 pour cent de la population de la région (quelque 12 millions de personnes) pourrait avoir été encore confrontée à une insécurité alimentaire modérée ou grave en 2024, et notamment 9,6 pour cent (4,4 millions de personnes) à une insécurité alimentaire grave. Il pourrait s'agir d'une inversion de la tendance pour cette région, où l'insécurité alimentaire est en hausse depuis 2020.

Des signes d'une inversion de la tendance ont également été observés en **Amérique du Nord** et en **Europe**, avec une légère amélioration de 2023 à 2024. Les estimations actuelles indiquent qu'un peu plus de 8 pour cent de la population (92 millions de personnes) était en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2024, et 1,5 pour cent (17,4 millions de personnes) était probablement confrontée à une insécurité alimentaire grave. Cette situation résulte d'une évolution différente dans les deux régions: les estimations de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave indiquent une diminution en Europe (de 7,5 pour cent en 2023 à 6,8 pour cent en 2024), et une légère augmentation en Amérique du Nord (de 10,4 pour cent à 10,7 pour cent).

Près de la moitié des personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave dans le monde vit en Asie (cette région étant très peuplée), mais la prévalence de l'insécurité alimentaire est

bien plus élevée en Afrique (**tableau 2.3** et **tableau 2.4**). Il convient également de noter que la part des personnes touchées par l'insécurité alimentaire qui sont confrontées à une insécurité alimentaire grave varie selon les régions. En Afrique, en Asie et en Océanie, cette proportion est comprise entre 36 pour cent et 38 pour cent, contre 31 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes et seulement 19 pour cent en Amérique du Nord et en Europe.

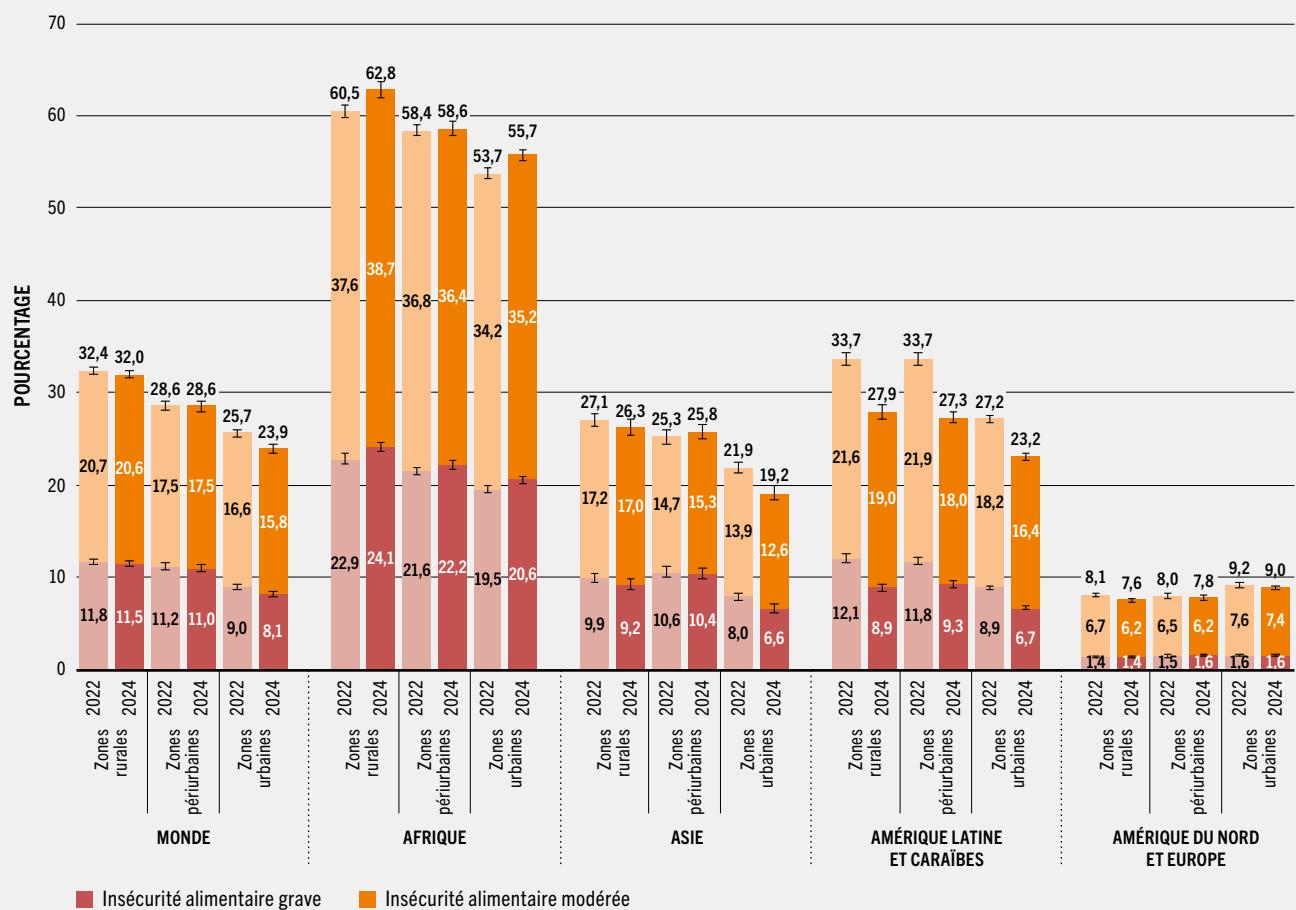
Différences enregistrées entre les zones rurales, périurbaines et urbaines, et entre les femmes et les hommes en matière d'insécurité alimentaire

L'un des grands principes directeurs du Programme 2030 est de ne laisser personne de côté. Pour mener des initiatives au nom de ce principe, il faut réunir des données probantes sur des sous-populations spécifiques de manière à déterminer si certains groupes sont plus exposés à l'insécurité alimentaire que d'autres et à définir les politiques qui pourraient être nécessaires pour répondre précisément à leurs besoins.

À l'échelle mondiale et dans chaque région (à l'exception de l'Amérique du Nord et de l'Europe), les personnes vivant dans les zones rurales sont généralement plus exposées à l'insécurité alimentaire que celles vivant dans les zones urbaines, tandis que la situation relative des populations périurbaines diffère selon les régions (**figure 2.5**)^b. Environ 32,0 pour cent des personnes vivant dans les zones *rurales* étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2024, contre approximativement 28,6 pour cent dans les zones *périurbaines* et 23,9 pour cent dans les zones *urbaines*. Si l'on considère spécifiquement l'insécurité alimentaire grave, une tendance similaire se dégage: quelque 11,5 pour cent de la population rurale dans le monde est en situation d'insécurité alimentaire grave, contre 11,0 pour cent de la population périurbaine et 8,1 pour cent de la population urbaine.

^b La FAO utilise la classification selon le degré d'urbanisation (DEGURBA)⁸, une norme internationale élaborée par l'Office statistique de l'Union européenne (EUROSTAT), la FAO, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et la Banque mondiale, pour répartir les populations, de manière à permettre des comparaisons internationales, en fonction de leur densité et de leur taille, dans les zones suivantes: i) zones rurales; ii) petites villes et zones semi-denses (zones périurbaines) et iii) agglomérations (zones urbaines).

FIGURE 2.5 À L'ÉCHELLE MONDIALE ET DANS LA PLUPART DES RÉGIONS, LA PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE RESTE BIEN PLUS ÉLEVÉE DANS LES ZONES RURALES QUE DANS LES ZONES URBAINES DEPUIS 2022, ET ON CONSTATE DES AMÉLIORATIONS NOTABLES DANS LES ZONES URBAINES EN ASIE ET DANS LES ZONES URBAINES, PÉRIURBAINES ET RURALES EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES



NOTES: Les différences dans les totaux sont dues aux arrondis à la décimale la plus proche. Les chiffres relatifs à l'Océanie ne sont pas présentés en raison d'une couverture démographique insuffisante.

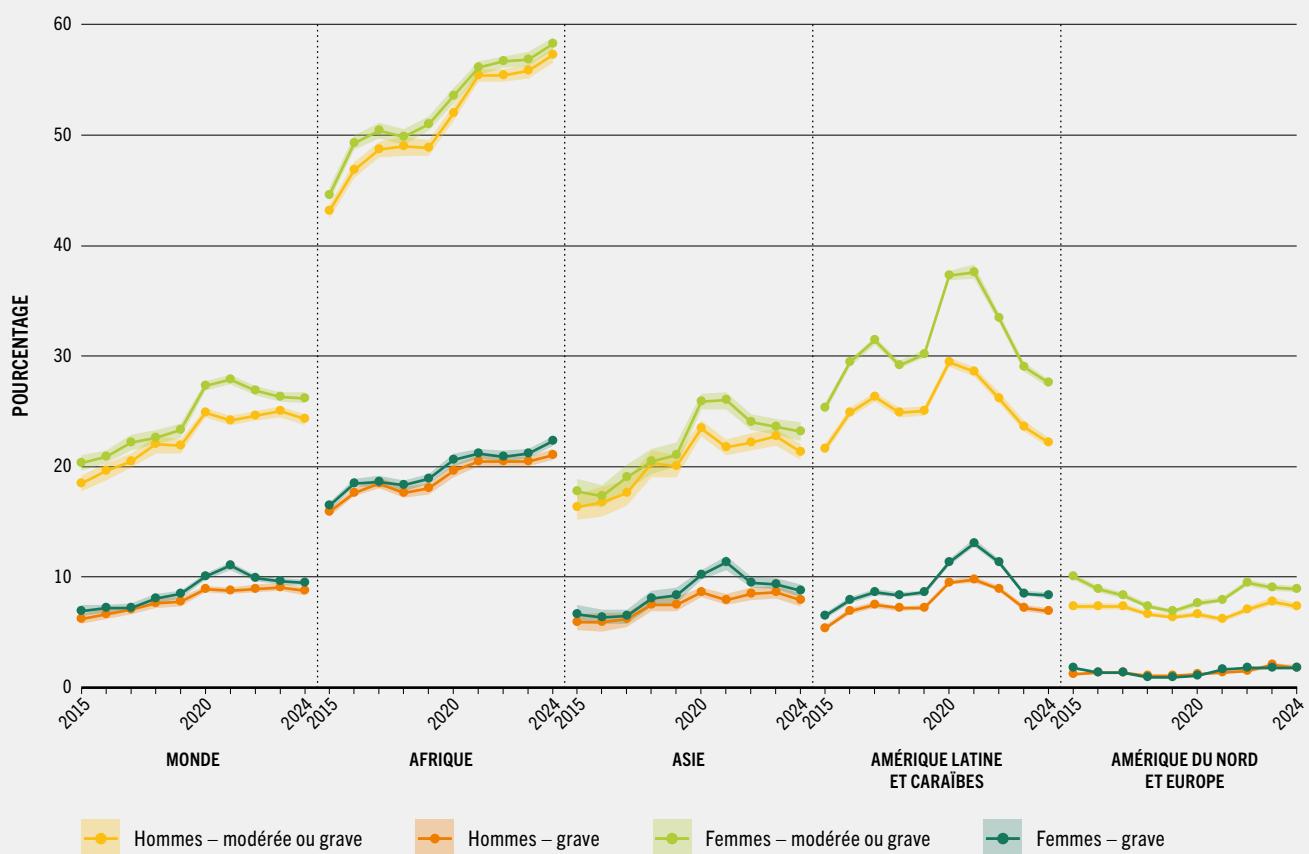
SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.
Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.5>

En Afrique, l'insécurité alimentaire tend clairement à diminuer à mesure que le niveau d'urbanisation augmente: d'après les estimations, 62,8 pour cent des personnes vivant en milieu rural étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, contre 58,6 pour cent de la population des zones périurbaines et 55,7 pour cent de celle des zones urbaines. Les populations rurales sont également bien plus exposées à l'insécurité alimentaire que les populations

urbaines en Asie ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais la situation relative des populations périurbaines n'est pas la même qu'en Afrique. En Asie et en Amérique latine et dans les Caraïbes, il n'y a pratiquement aucune différence entre les populations rurales et les populations périurbaines en ce qui concerne la proportion de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, et on observe même des taux légèrement plus élevés dans les

FIGURE 2.6 L'ÉCART ENTRE LES GENRES S'EST RÉDUIT DANS LE MONDE DE 2021 À 2023, MAIS S'EST LÉGÈREMENT RECREUSÉ EN 2024, ET LA PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EST RESTÉE SYSTÉMATIQUEMENT PLUS ÉLEVÉE CHEZ LES FEMMES QUE CHEZ LES HOMMES, À L'ÉCHELLE MONDIALE ET DANS TOUTES LES RÉGIONS



NOTE: Seules les régions pour lesquelles on disposait de données pour l'ensemble des sous-régions sont représentées.

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.
Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.6>

zones périurbaines en ce qui concerne l'insécurité alimentaire grave. La seule région pour laquelle des éléments indiquent que l'insécurité alimentaire pourrait augmenter légèrement avec le niveau d'urbanisation est l'Amérique du Nord et l'Europe (considérées ensemble pour la présente analyse)^c.

^c On trouvera les valeurs de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et de l'insécurité alimentaire grave uniquement, par degré d'urbanisation et par région et sous-région, en 2024, dans le tableau A1.3 de l'annexe 1A. De plus amples informations sur les méthodes utilisées pour obtenir des estimations ventilées figurent dans le supplément au chapitre 2.

Si l'on compare l'évaluation pour 2024 avec la valeur de référence de 2022 (année à partir de laquelle la FAO a commencé à publier une ventilation en fonction du niveau d'urbanisation pour l'indicateur 2.1.2 des ODD), une tendance claire se dessine: au niveau mondial, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave ne diminue que dans les zones urbaines, où elle est passée de 25,7 pour cent à 23,9 pour cent, tandis qu'elle reste presque inchangée dans les zones rurales et les zones périurbaines. On observe la même évolution en Asie, où l'accès à

la nourriture s'améliore principalement dans les zones urbaines, comme en témoigne la baisse de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave (passée de 21,9 pour cent en 2022 à 19,2 pour cent en 2024). En Amérique latine et dans les Caraïbes, notamment, l'amélioration s'est répartie plus équitablement entre zones rurales, zones périurbaines et zones urbaines, tandis qu'en Afrique la sécurité alimentaire s'est dégradée à la fois dans les zones rurales et dans les zones urbaines, tout en demeurant presque inchangée dans les zones périurbaines. En Amérique du Nord et en Europe, on observe de légers signes d'amélioration dans toutes les zones.

Des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes sont en outre évidentes: la prévalence de l'insécurité alimentaire reste ainsi plus élevée chez les femmes adultes que chez les hommes adultes dans toutes les régions du monde (figure 2.6)^d. Le fossé entre les femmes et les hommes s'est considérablement élargi au niveau mondial à la suite de la pandémie de covid-19, notamment en 2021; il s'est ensuite réduit pendant deux années consécutives. Cependant, les nouvelles estimations indiquent qu'il s'est de nouveau creusé de 2023 à 2024. Durant cette période, l'écart entre la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave des femmes et celle des hommes a augmenté, passant de 1,3 point de pourcentage à 1,9 point de pourcentage, tout comme l'écart relatif à la seule insécurité alimentaire grave, qui est passé de 0,6 point de pourcentage à 0,8 point de pourcentage. Après ces fluctuations sur les neuf dernières années, l'écart entre les femmes et les hommes en 2024 était à peu près le même qu'en 2015, année où le Programme 2030 a démarré.

Pour l'insécurité alimentaire modérée ou grave, le creusement de l'écart entre les femmes et les hommes de 2023 à 2024 est principalement le fait de l'Asie, où il est passé de 1,0 point de pourcentage à 1,9 point de pourcentage, et de l'Amérique du Nord et de l'Europe, où il est passé de 1,2 point de pourcentage à 1,6 point de pourcentage.

S'agissant de l'insécurité alimentaire grave, en revanche, la dégradation est liée principalement à l'Afrique, où un accroissement préoccupant des disparités entre les femmes et les hommes a été constaté, l'écart étant passé de 0,7 point de pourcentage en 2023 à 1,3 point de pourcentage en 2024.

Les disparités entre les genres concernant l'insécurité alimentaire n'ont guère évolué en Amérique latine et dans les Caraïbes de 2023 à 2024. Cette région reste toutefois celle où l'on observe les plus grandes différences entre les femmes et les hommes en matière de prévalence de l'insécurité alimentaire – 5,3 points de pourcentage au niveau modéré ou grave et 1,3 point de pourcentage au niveau grave en 2024.

En résumé, les données actualisées sur l'évolution de la faim et de l'insécurité alimentaire indiquent des progrès dans certaines régions ces dernières années au regard de la cible 2.1 des ODD visant à éliminer la faim et à faire en sorte que chacun ait accès toute l'année à une alimentation suffisante. Cependant, le niveau de la faim et de l'insécurité alimentaire dans le monde reste bien supérieur à celui enregistré au moment où le Programme 2030 a été présenté; en 2024, des centaines de millions de personnes de plus qu'en 2015 avaient du mal à satisfaire leurs besoins alimentaires de base. Le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation chronique dans le monde a augmenté de près de 17 pour cent depuis 2015, et le nombre de personnes exposées à une insécurité alimentaire modérée ou grave a progressé de plus de 40 pour cent dans le monde et en Asie, et de plus de 60 pour cent en Afrique. L'objectif «Faim zéro» peut sembler hors de portée d'ici à 2030, mais l'engagement en faveur d'une action d'urgence pour concrétiser progressivement le droit à une alimentation adéquate pour tous est une obligation à laquelle la communauté internationale ne peut pas déroger. Nous serons tous gagnants dans un monde où chacun aura accès à une nourriture suffisante – et plus particulièrement aux aliments nutritifs qui composent une alimentation saine. ■

^d On trouvera les valeurs de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et de l'insécurité alimentaire grave uniquement, par sexe et par région et sous-région, en 2024, dans le tableau A1.4 de l'annexe 1A. De plus amples informations sur les méthodes utilisées pour obtenir des estimations ventilées figurent dans le supplément au chapitre 2.

2.2 COÛT ET ABORDABILITÉ D'UNE ALIMENTATION SAINE

MESSAGES CLÉS

- ➔ Les prix des produits alimentaires ont augmenté tout au long des années 2023 et 2024 et porté le coût moyen d'une alimentation saine à l'échelle mondiale à 4,46 USD en parité de pouvoir d'achat (PPA) par personne et par jour, contre 4,30 USD en PPA en 2023 et 4,01 USD en PPA en 2022.
- ➔ Malgré la hausse des prix des produits alimentaires en 2024, le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement dans le monde est passé de 2,76 milliards en 2019 à 2,60 milliards en 2024 grâce à la reprise économique qui a suivi la pandémie, reprise qui a cependant été inégale selon les régions et les groupes de pays classés par niveau de revenu.
- ➔ Ces dernières années, le pourcentage et le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement ont diminué nettement en Asie et légèrement en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et en Europe, ainsi qu'en Océanie. En Afrique, en revanche, le pourcentage est passé de 64,1 pour cent en 2019 à 66,6 pour cent en 2024 et le nombre de personnes concernées de 864 millions à 1 milliard sur la même période.
- ➔ Le caractère inégal de la reprise apparaît encore plus clairement selon les groupes de pays classés par niveau de revenu. Le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement augmente régulièrement depuis 2017 dans les pays à faible revenu, alors qu'il recule depuis 2020 dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le nombre a reculé entre 2020 et 2024, mais cette amélioration s'explique principalement par une diminution sensible de l'inabordabilité des aliments sains en Inde.

Le suivi de l'accès économique à une alimentation saine est essentiel pour éclairer les politiques visant à améliorer les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et contribue

ainsi à la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD. Les régimes alimentaires sains sont composés de céréales complètes, de légumineuses et de fruits à coque, ainsi que de fruits et légumes variés en grandes quantités, et peuvent comporter des œufs, des produits laitiers, des volailles et du poisson en quantités modérées et de la viande rouge en petites quantités⁹. Ils peuvent varier selon les régions, mais ils possèdent quatre caractéristiques universelles: ils sont diversifiés, c'est-à-dire composés d'une variété d'aliments et de groupes d'aliments; ils comprennent des quantités suffisantes de nutriments essentiels et de composés bioactifs importants pour la santé; ils présentent un bon équilibre entre les différents macronutriments (protéines, glucides et lipides) et ils comportent des quantités modérées des composés alimentaires qui sont nocifs pour la santé lorsqu'ils sont consommés de manière excessive¹⁰. Une alimentation saine tout au long de la vie est primordiale pour prévenir la malnutrition sous toutes ses formes, notamment le retard de croissance et l'émaciation chez l'enfant, les carences en micronutriments, ainsi que l'excès pondéral ou l'obésité. Elle contribue en outre à réduire les risques liés aux maladies non transmissibles, telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète et certains types de cancer¹¹.

Le coût d'une alimentation saine (CoHD) fournit pour chaque pays une estimation du coût minimal de l'alimentation saine, définie comme étant composée d'un ensemble diversifié d'aliments disponibles localement qui satisfont les besoins énergétiques et la plupart des besoins nutritionnels.

Une fois la part de revenu nécessaire pour les biens et services essentiels non alimentaires correctement prise en compte, le coût d'une alimentation saine est comparé à la répartition du revenu national pour estimer la prévalence de l'inabordabilité d'une alimentation saine et le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement. Ces deux derniers indicateurs mesurent la proportion de la population et le nombre de personnes dans chaque pays pour qui l'alimentation saine est hors de portée, même au moindre coût. Ils sont essentiels pour mesurer l'incapacité des systèmes agroalimentaires à fournir une alimentation saine à moindre coût accessible à tous, compte

tenu des niveaux existants d'inégalité des revenus dans les pays.

La FAO, en collaboration avec la Banque mondiale, effectue un suivi systématique de ces indicateurs et en publie les séries chronologiques dans la base de données FAOSTAT. Dans le présent rapport, les indicateurs remontent pour la première fois jusqu'à un an avant la date de publication, alors que, dans les précédentes éditions, les données fournies dataient pour certaines de deux ans en arrière. Cette amélioration a été rendue possible grâce à la mise à disposition rapide des données de 2024 sur les facteurs de conversion en PPA, des indices des prix des produits alimentaires à la consommation et des répartitions de revenu utilisées par la Banque mondiale pour les prévisions immédiates de la pauvreté.

Dans l'édition de cette année, deux mises à jour majeures sont prises en compte pour calculer le coût d'une alimentation saine et les indicateurs d'abordabilité connexes (voir l'[annexe 1B](#)).

Premièrement, des données récentes relatives aux dépenses de consommation des ménages en Inde ont été intégrées sur la plateforme de la Banque mondiale consacrée à la pauvreté et aux inégalités afin d'actualiser les répartitions de revenu. Résultat, les indicateurs d'abordabilité pour l'Inde ont été révisés sur l'ensemble de la série chronologique depuis 2017, ce qui a entraîné une révision de la prévalence de l'inabordabilité d'une alimentation saine et du nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement. Ces modifications ont ensuite abouti à une révision à la baisse des indicateurs à l'échelle mondiale.

Deuxièmement, les calculs de cette année utilisent des facteurs de conversion en PPA actualisés à partir du cycle de 2021 du Programme de comparaison internationale (PCI). Dans l'édition de l'année dernière, les auteurs avaient actualisé le coût d'une alimentation saine au moyen des prix des produits alimentaires du PCI de 2021, mais ils avaient continué de s'appuyer sur les facteurs de conversion en PPA issus du cycle du PCI de 2017. Cette année, l'adoption systématique des données issues du PCI de 2021 a permis de réunir des facteurs de conversion en PPA actualisés qui ont remplacé les anciennes séries, ce qui a amélioré la précision des estimations relatives à l'abordabilité.

2.2.1 Coût d'une alimentation saine

Les prix des produits alimentaires ont continué d'augmenter en 2024, faisant grimper le coût moyen d'une alimentation saine à l'échelle mondiale et dans toutes les régions. L'indicateur relatif au coût d'une alimentation saine augmente à l'échelle mondiale depuis 2017 (année à partir de laquelle la FAO a commencé à communiquer des estimations) et a atteint 4,46 USD par personne et par jour en PPA en moyenne en 2024 ([tableau 2.5](#)). Étant donné que le rapport de l'année dernière présentait des résultats jusqu'en 2022, il est utile de noter que le coût d'une alimentation saine a considérablement augmenté entre 2022 et 2023, quoiqu'à un rythme inférieur à celui enregistré de 2021 à 2022, période au cours de laquelle une brusque hausse avait été observée. À l'échelle mondiale, à la suite d'un pic d'augmentation de 11,4 pour cent entre 2021 et 2022, le coût d'une alimentation saine a progressé de 7,2 pour cent en 2023 et au rythme modéré de 3,7 pour cent en 2024.

Sur le plan régional, c'est en Amérique latine et dans les Caraïbes que le coût d'une alimentation saine a été le plus élevé (5,16 USD en PPA en moyenne) en 2024: l'augmentation y a été de 7,6 pour cent entre 2022 et 2023, puis de 3,8 pour cent entre 2023 et 2024. En Asie, le coût moyen d'une alimentation saine est passé de 4,09 USD en PPA en 2022 à 4,43 USD en PPA en 2024, l'Asie de l'Est enregistrant de loin la moyenne la plus élevée de la région (5,95 USD en PPA), suivie de l'Asie du Sud-Est (4,63 USD en PPA). L'Afrique a vu le coût d'une alimentation saine s'accroître de 7,5 pour cent (passant de 3,89 USD en PPA en 2022 à 4,18 USD en PPA en 2023), et c'est l'Afrique du Nord qui a subi la plus forte poussée (13 pour cent), suivie de l'Afrique australe (7,8 pour cent) et de l'Afrique de l'Est (7,7 pour cent). Cette tendance à la hausse s'est poursuivie en Afrique entre 2023 et 2024: le coût d'une alimentation saine y a augmenté de 5,5 pour cent pour atteindre la valeur moyenne de 4,41 USD en PPA, soit la hausse la plus forte en glissement annuel parmi toutes les régions du monde sur cette période. En 2024, la progression la plus nette s'est produite en Afrique de l'Est (7,2 pour cent), devant l'Afrique du Nord (5,5 pour cent).

Par rapport aux autres régions, l'Amérique du Nord et l'Europe ont enregistré une hausse modérée du coût moyen d'une alimentation saine



TABLEAU 2.5 COÛT MOYEN D'UNE ALIMENTATION Saine (2019-2024)

	Coût d'une alimentation saine					
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
MONDE	3,30	3,43	3,60	4,01	4,30	4,46
AFRIQUE	3,21	3,32	3,52	3,89	4,18	4,41
Afrique du Nord	3,46	3,44	3,65	3,99	4,51	4,76
Afrique subsaharienne	3,18	3,31	3,51	3,88	4,15	4,37
Afrique australe	3,28	3,43	3,64	3,96	4,27	4,44
Afrique centrale	3,25	3,40	3,64	4,02	4,24	4,39
Afrique de l'Est	3,23	3,33	3,51	3,88	4,18	4,48
Afrique de l'Ouest	3,06	3,19	3,39	3,77	4,01	4,21
ASIE	3,36	3,54	3,72	4,09	4,31	4,43
Asie centrale	3,10	3,26	3,38	3,70	3,81	3,78
Asie de l'Est	4,36	4,66	4,89	5,39	5,74	5,95
Asie de l'Ouest	2,85	3,03	3,16	3,60	3,81	3,92
Asie du Sud	3,43	3,57	3,79	4,20	4,41	4,57
Asie du Sud-Est	3,72	3,89	3,97	4,29	4,52	4,63
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	3,78	3,96	4,16	4,62	4,97	5,16
Amérique latine	3,54	3,70	3,91	4,36	4,72	4,87
Amérique centrale	3,46	3,55	3,71	4,15	4,51	4,69
Amérique du Sud	3,60	3,80	4,03	4,49	4,85	4,98
Caraïbes	4,04	4,23	4,42	4,90	5,24	5,48
OCÉANIE	2,84	2,94	3,09	3,45	3,75	3,86
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	2,96	3,04	3,14	3,58	3,90	4,02
Amérique du Nord	2,84	2,98	3,14	3,50	3,75	3,85
Europe	2,97	3,05	3,14	3,59	3,91	4,03
Europe de l'Est	3,06	3,18	3,25	3,73	4,05	4,18
Europe de l'Ouest	2,52	2,60	2,65	2,97	3,24	3,31
Europe du Nord	2,77	2,84	2,90	3,27	3,58	3,68
Europe du Sud	3,35	3,39	3,53	4,11	4,49	4,63
GROUPE DE PAYS, CLASSÉS PAR NIVEAU DE REVENU						
Pays à faible revenu	3,07	3,24	3,47	3,83	4,12	4,41
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	3,33	3,49	3,68	4,07	4,33	4,48
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	3,57	3,70	3,88	4,35	4,68	4,83
Pays à revenu élevé	3,16	3,27	3,40	3,79	4,08	4,22

NOTES: Le coût d'une alimentation saine est exprimé en USD, en PPA, par habitant et par jour. Pour les groupes mentionnés ci-dessus, il correspond à la moyenne arithmétique du coût d'une alimentation saine dans les pays en question.

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD). [Consulté le 28 juillet 2025]. www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD. Licence: CC-BY-4.0.

» durant la pandémie de covid-19 (lequel est passé de 2,96 USD en PPA en 2019 à 3,14 USD en PPA en 2021), puis une augmentation substantielle de 14 pour cent de 2021 à 2022, suivie d'une progression de 8,9 pour cent entre 2022 et 2023. La situation s'est légèrement améliorée entre 2023 et 2024, période durant laquelle l'augmentation a été de 3,1 pour cent pour porter le coût à 4,02 USD en PPA. En Océanie, le coût d'une alimentation saine est passé de 3,75 USD en PPA en 2023 à 3,86 USD en PPA en 2024.

Par groupe de revenu, on observe le coût moyen d'une alimentation saine le plus élevé en 2024 dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (4,83 USD et 4,48 USD par jour, respectivement, toujours en PPA). Viennent ensuite les pays à faible revenu (4,41 USD en PPA), puis les pays à revenu élevé (4,22 USD en PPA). Dans les pays à faible revenu, le coût d'une alimentation saine a augmenté de 7 pour cent entre 2023 et 2024, suite à une brusque hausse de 7,6 pour cent de 2022 à 2023, la plus forte de tous les groupes de revenu.

2.2.2 Prévalence de l'inabordabilité d'une alimentation saine et nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement

Les nouvelles estimations relatives à la prévalence de l'inabordabilité d'une alimentation saine et au nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement dans le monde indiquent que la tendance à la baisse s'est poursuivie après 2020, malgré l'augmentation des prix des produits alimentaires enregistrée de 2023 à 2024. Cette évolution tient en grande partie à la trajectoire de la croissance économique depuis la pandémie. En outre, l'actualisation des données relatives aux revenus pour l'Inde, rendue possible grâce à la disponibilité de nouvelles données provenant d'enquêtes officielles sur la consommation des ménages, a contribué à réduire encore le nombre estimé de personnes qui n'étaient pas en mesure de s'alimenter sainement en 2024 dans le monde.

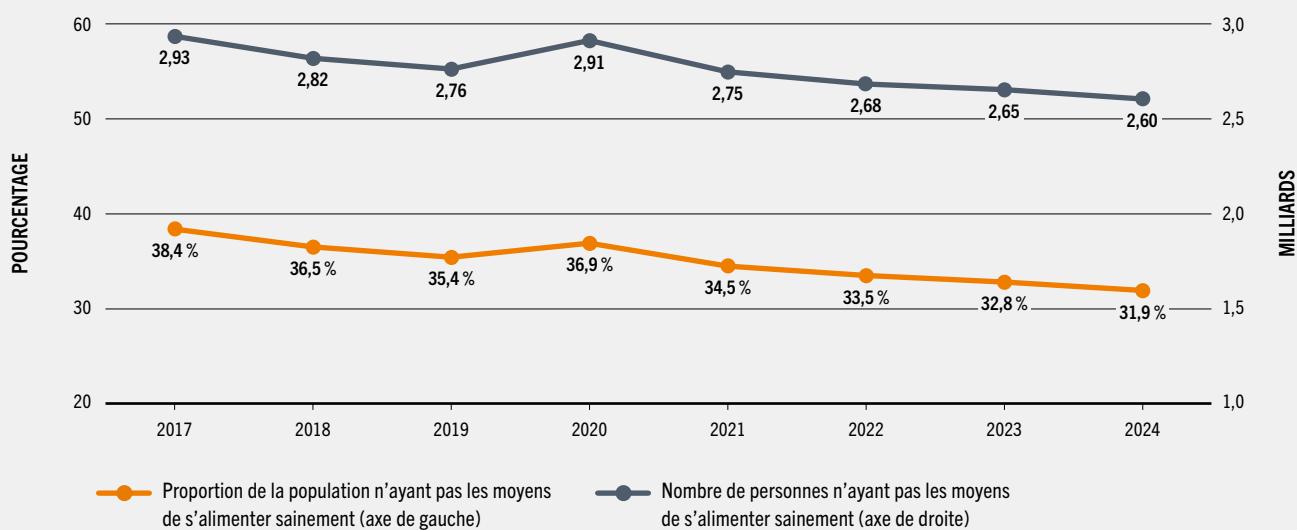
On estime à 31,9 pour cent (2,60 milliards) la proportion de personnes qui ne pouvaient pas se permettre une alimentation saine en 2024 dans le monde, contre 33,5 pour cent (2,68 milliards) en 2022, ce qui correspond à une diminution de près

de 80 millions de personnes en deux ans (figure 2.7 et tableau 2.6). Après une diminution de 172 millions (2,76 milliards en 2019 contre 2,93 milliards en 2017), le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement est remonté à 2,91 milliards en 2020, hausse qui a coïncidé avec la pandémie de covid-19. Un net recul a ensuite été observé en 2021 (2,75 milliards), ainsi qu'une tendance à la baisse ininterrompue pendant trois ans qui a concerné aussi bien la prévalence de l'inabordabilité d'une alimentation saine que le nombre de personnes ne pouvant pas se permettre de s'alimenter sainement (figure 2.7).

La reprise a cependant été inégale selon les régions. Ces dernières années, l'inabordabilité a reculé nettement en Asie, et légèrement en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et en Europe, ainsi qu'en Océanie. En revanche, elle a fortement augmenté en Afrique. Dans cette région, deux tiers des habitants n'avaient pas les moyens de s'alimenter sainement en 2024, soit plus du double de la proportion à l'échelle mondiale (31,9 pour cent). Les proportions estimées en Asie ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes se situaient juste au-dessous de la moyenne mondiale (28,1 pour cent et 27,4 pour cent, respectivement), tandis que l'alimentation saine était hors de portée pour 19,6 pour cent de la population en Océanie et 5,0 pour cent en Amérique du Nord (tableau 2.6).

En Afrique, le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement a atteint 1 008,9 millions en 2024, soit 71,2 millions de plus qu'en 2022 et 144,9 millions de plus qu'en 2019. L'Afrique subsaharienne a connu une forte dégradation de sa situation entre 2022 et 2024, période au cours de laquelle le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement a augmenté de 43,3 millions pour atteindre 896,5 millions. La majorité des personnes qui n'avaient pas accès financièrement à une alimentation saine en 2024 vivaient en Afrique de l'Est (365,5 millions) et en Afrique de l'Ouest (319,6 millions). De 2022 à 2024, ces deux régions combinées ont présenté une augmentation de 31,7 millions du nombre de personnes ne pouvant pas se permettre une alimentation saine. L'Afrique du Nord a enregistré une diminution de 2019 à 2022 (le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement est passé de

FIGURE 2.7 LA PROPORTION DE LA POPULATION ET LE NOMBRE DE PERSONNES N'AYANT PAS LES MOYENS DE S'ALIMENTER SAINEMENT DANS LE MONDE ONT DIMINUÉ DE 2020 À 2024



SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD). [Consulté le 28 juillet 2025]. www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.7>

94,6 millions à 84,5 millions), suivie d'une légère remontée en 2023 et en 2024. Bien que l'Afrique du Nord ait affiché la plus faible prévalence de l'inabordabilité d'une alimentation saine dans la région en 2024 (41,3 pour cent), le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement a augmenté de 27,9 millions de 2022 à 2024. L'Afrique centrale a, elle aussi, connu une augmentation notable (10 millions) au cours de la même période, tandis que l'Afrique australie a enregistré la hausse la moins marquée de la région (1,6 million).

En **Asie**, une alimentation saine était hors de portée pour 1,35 milliard de personnes en 2024 après quatre années consécutives d'amélioration; passé le pic de 2020, l'abordabilité s'est améliorée: le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement a diminué de 291,6 millions entre 2019 et 2024. L'Asie du Sud a enregistré un recul pour la quatrième année de suite: 206,4 millions de personnes de moins n'étaient pas en mesure de

s'alimenter sainement en 2024 par rapport à 2020. Cette évolution compense intégralement la hausse qui s'était produite dans le sillage de la pandémie en 2020, un bon résultat dû en majeure partie à l'Inde. Après une amélioration significative en 2021 (diminution de 126 millions), l'Asie de l'Est a continué sur sa lancée en 2024, avec une réduction de 47,6 millions du nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement par rapport à 2022. L'Asie du Sud-Est a également connu une amélioration entre 2022 et 2024: le nombre de personnes ne pouvant pas accéder à une alimentation saine a chuté de 16,7 millions. Vient ensuite l'Asie centrale, dont le nombre a diminué de 1,5 million. L'Asie de l'Ouest a été la seule région à voir ce nombre augmenter (de 6,5 millions) durant cette période.

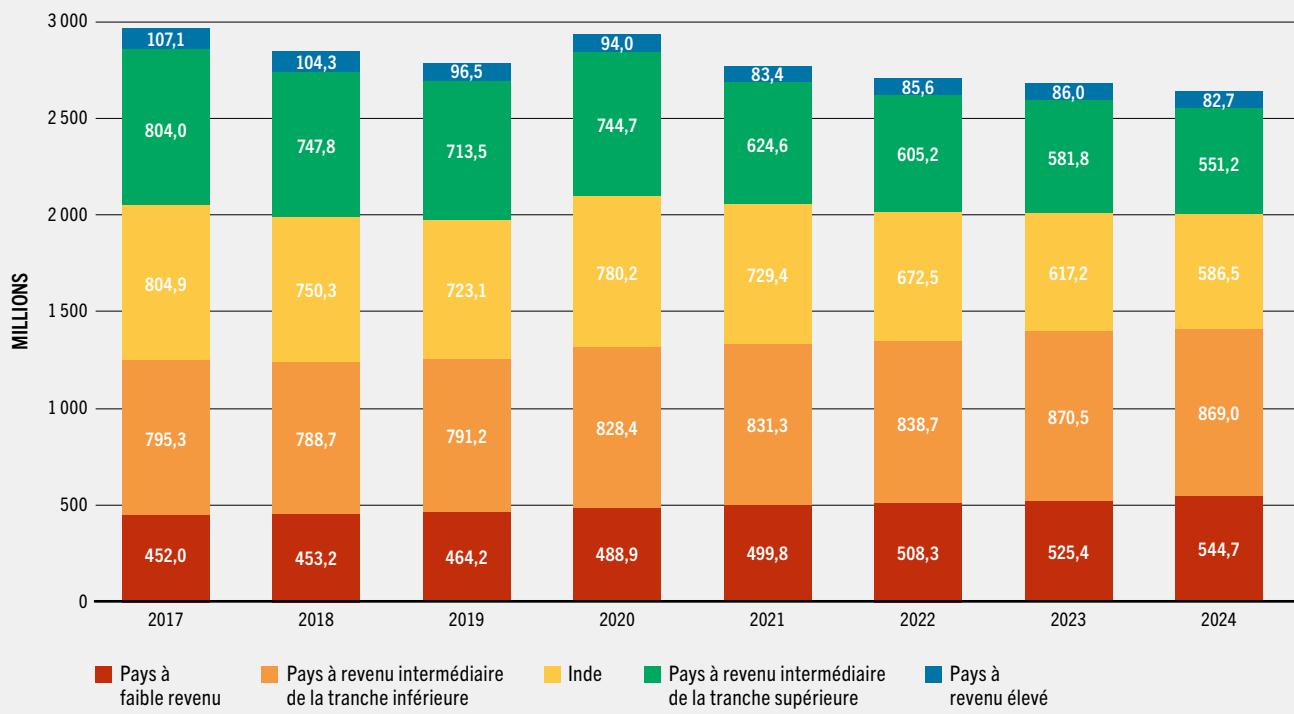
En **Amérique latine** et dans les **Caraïbes**, le nombre de personnes ne pouvant pas se permettre de s'alimenter sainement a progressé de 7,9 millions entre 2020 et 2021, mais cette évolution a été

TABLEAU 2.6 PROPORTION DE LA POPULATION ET NOMBRE DE PERSONNES N'AYANT PAS LES MOYENS DE S'ALIMENTER SAINEMENT (2019-2024)

	Proportion de la population n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement						Nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement					
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	(en %)						(en millions)					
MONDE	35,4	36,9	34,5	33,5	32,8	31,9	2 762,1	2 911,4	2 746,7	2 683,7	2 653,4	2 604,6
AFRIQUE	64,1	65,2	64,7	64,8	66,2	66,6	864,0	900,1	915,1	937,7	979,6	1 008,9
Afrique du Nord	37,6	36,6	32,6	31,9	39,4	41,3	94,6	93,7	84,9	84,5	105,9	112,4
Afrique subsaharienne	70,2	71,7	72,0	72,2	72,1	72,1	769,3	806,4	830,2	853,2	873,7	896,5
Afrique australe	60,7	62,4	61,6	61,4	62,0	62,0	41,2	43,1	43,2	43,7	44,8	45,3
Afrique centrale	76,6	78,2	78,2	78,2	78,1	78,0	139,6	146,9	151,6	156,1	161,0	166,1
Afrique de l'Est	72,4	73,4	73,8	73,9	73,2	73,0	318,0	331,4	341,9	351,1	357,1	365,5
Afrique de l'Ouest	66,5	68,5	68,9	69,3	69,7	70,0	270,5	285,0	293,4	302,3	310,8	319,6
ASIE	35,3	37,3	33,2	31,5	29,8	28,1	1 640,2	1 747,0	1 568,4	1 495,8	1 423,5	1 348,6
Asie centrale	17,6	19,0	16,9	16,4	15,6	14,0	13,2	14,5	13,2	13,0	12,6	11,5
Asie de l'Est	20,9	22,2	14,6	14,4	13,0	11,6	348,4	369,4	243,4	239,8	215,7	192,2
Asie de l'Ouest	14,6	16,8	17,7	16,5	17,5	18,0	41,5	48,4	51,8	49,2	53,3	55,7
Asie du Sud	51,1	53,8	50,4	47,0	44,2	41,7	1 002,9	1 067,9	1 009,1	949,6	903,6	861,5
Asie du Sud-Est	35,0	36,6	36,9	35,7	34,5	32,7	234,3	246,8	250,8	244,3	238,2	227,6
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	28,1	29,3	30,3	27,8	27,7	27,4	180,3	189,4	197,3	181,9	182,4	181,9
Amérique latine	26,8	27,8	28,9	26,2	26,1	25,7	160,2	167,7	175,3	159,9	160,2	159,4
Amérique centrale	28,7	32,9	28,5	26,5	26,2	25,9	50,2	58,2	50,8	47,6	47,5	47,5
Amérique du Sud	26,0	25,7	29,1	26,1	26,0	25,7	109,9	109,5	124,5	112,2	112,7	111,9
Caraïbes	46,1	49,5	50,1	50,0	50,1	50,7	20,1	21,6	22,0	22,0	22,2	22,5
OCÉANIE	17,8	21,2	22,4	20,1	19,7	19,6	7,8	9,3	10,0	9,1	9,0	9,0
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	6,2	5,8	5,0	5,3	5,2	5,0	69,9	65,6	56,0	59,3	58,9	56,2
Amérique du Nord	4,1	3,2	2,5	4,5	4,6	4,3	15,4	12,3	9,7	17,3	17,5	16,7
Europe	7,3	7,1	6,2	5,6	5,6	5,3	54,5	53,3	46,3	42,0	41,4	39,4
Europe de l'Est	9,9	9,7	8,1	7,4	7,3	6,8	29,0	28,4	23,5	21,4	20,8	19,4
Europe de l'Ouest	2,4	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2	4,8	4,4	4,6	4,3	4,3	4,3
Europe du Nord	3,6	2,9	3,0	2,6	2,9	2,6	3,8	3,1	3,2	2,8	3,1	2,9
Europe du Sud	11,0	11,4	9,8	8,8	8,7	8,5	16,9	17,4	14,9	13,4	13,2	12,8
GROUPE DE PAYS, CLASSÉS PAR NIVEAU DE REVENU												
Pays à faible revenu	70,3	71,9	71,6	70,9	71,3	72,0	464,2	488,9	499,8	508,3	525,4	544,7
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	51,7	54,2	51,9	49,6	48,2	46,6	1 514,4	1 609,1	1 560,6	1 510,1	1 485,5	1 452,9
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	25,5	26,5	22,2	21,4	20,6	19,4	713,5	744,7	624,6	605,2	581,8	551,2
Pays à revenu élevé	6,9	6,7	6,0	6,1	6,1	5,8	96,5	94,0	83,4	85,6	86,0	82,7

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD). [Consulté le 28 juillet 2025]. www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD. Licence: CC-BY-4.0.

FIGURE 2.8 HORS INDE, ON OBSERVE UNE TENDANCE À LA HAUSSE DU NOMBRE DE PERSONNES N'AYANT PAS LES MOYENS DE S'ALIMENTER SAINEMENT DANS LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE



SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD). [Consulté le 28 juillet 2025]. www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD.
Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.8>

» plus que compensée par une diminution de 15,4 millions de 2021 à 2022. En 2024, le nombre global a atteint 181,9 millions de personnes (1,6 million de plus qu'en 2019 en raison de l'accroissement de la population totale), tandis que la prévalence de l'inabordabilité d'une alimentation saine a légèrement reculé, signe d'une certaine amélioration. En Amérique du Sud, une légère diminution du nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement semble se dessiner de 2022 à 2024, tandis que les Caraïbes ont connu une augmentation minime.

En **Amérique du Nord** et en **Europe**, le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement est passé de 69,9 millions en 2019 à 56,2 millions en 2024, soit 13,7 millions de moins. Une légère baisse a été observée en Amérique du Nord, où la prévalence de l'inabordabilité d'une

alimentation saine s'élevait à 4,3 pour cent en 2024, contre 4,5 pour cent en 2022. L'Europe a enregistré une baisse similaire, de 5,6 pour cent en 2022 à 5,3 pour cent en 2024, soit une diminution de 2,6 millions du nombre de personnes ne pouvant pas se permettre une alimentation saine. Ce changement est principalement lié aux progrès accomplis en Europe de l'Est.

En **Océanie**, le nombre de personnes pour lesquelles une alimentation saine était hors de portée est passé de 7,8 millions en 2019 à 10 millions en 2021, avant de revenir à 9 millions en 2023, et il est resté inchangé en 2024.

Le caractère inégal de la reprise apparaît encore plus clairement selon les groupes de pays classés par niveau de revenu (tableau 2.6 et figure 2.8). La reprise est plus lente dans les pays à faible

revenu, où le nombre de personnes ne pouvant pas se permettre une alimentation saine n'a cessé d'augmenter depuis 2017 (année à partir de laquelle la FAO a commencé à publier des estimations). En 2024, l'alimentation saine était hors de portée de 544,7 millions de personnes dans les pays à faible revenu, soit 72 pour cent de leur population cumulée. Le ralentissement de la croissance économique enregistré ces dernières années, conjugué à la brusque hausse des prix des produits alimentaires, a, de toute évidence, considérablement érodé les moyens dont les populations disposaient pour se procurer des aliments nutritifs, en particulier dans les pays à faible revenu, un sujet qui est examiné en profondeur au **chapitre 3** du présent rapport.

Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé, en revanche, la prévalence de l'inabordabilité d'une alimentation saine et le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement diminuent depuis 2020. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le nombre de personnes ne pouvant pas se permettre une alimentation saine a reculé entre 2020 et 2024, mais cette amélioration s'explique principalement par une réduction sensible de l'inabordabilité en Inde. Si l'on exclut l'Inde, il apparaît que, dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement est en fait passé de 791 millions en 2019 à 869 millions en 2024 (figure 2.8).

L'accès économique à la nourriture est l'une des composantes clés de la sécurité alimentaire. Les personnes qui ne peuvent pas se permettre une alimentation saine même à moindre coût risquent de se retrouver confrontées à un certain degré d'insécurité alimentaire, ce qui peut nuire à la qualité de leur alimentation. L'inadéquation de l'alimentation a, à son tour, une incidence déterminante sur les résultats nutritionnels – une question qui est examinée dans la section qui suit. ■

2.3

SITUATION EN MATIÈRE DE NUTRITION: PROGRÈS ACCOMPLIS AU REGARD DES CIBLES MONDIALES

MESSAGES CLÉS

- ➔ Le monde a fait des progrès en matière de réduction du retard de croissance chez l'enfant depuis 2012, l'année de référence. La prévalence est passée de 26,4 pour cent en 2012 à 23,2 pour cent en 2024, la majeure partie de cette amélioration étant attribuable à l'Asie. Le monde n'est toutefois toujours pas en bonne voie pour atteindre la cible de 14 pour cent fixée à l'horizon 2030, et il est donc nécessaire d'accélérer les progrès.
- ➔ Plus de la moitié des pays publiant des données sur les progrès accomplis étaient sur la bonne voie pour réaliser l'objectif défini concernant l'émaciation chez l'enfant d'ici à 2030, mais, à l'échelle mondiale, la prévalence n'a guère évolué, et des progrès plus rapides sont nécessaires si l'on veut atteindre la cible mondiale de 3 pour cent établie pour 2030.
- ➔ La prévalence de l'excès pondéral chez l'enfant est restée globalement stable (5,5 pour cent en 2024 contre 5,3 pour cent en 2012). Les actions destinées à prévenir l'excès pondéral chez l'enfant doivent être transposées à plus grande échelle pour parvenir au niveau de 3 pour cent visé en 2030.
- ➔ Le pourcentage de nourrissons de moins de 6 mois bénéficiant des avantages importants de l'allaitement maternel exclusif a notablement augmenté pour passer de 37,0 pour cent en 2012 à 47,8 pour cent en 2023. Une poursuite et une accélération des progrès aideraient à atteindre la cible fixée à l'horizon 2030. Les mesures visant à promouvoir l'allaitement maternel exclusif peuvent contribuer à une amélioration de l'état nutritionnel tout au long de la vie.
- ➔ Les toutes dernières estimations disponibles relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance indiquent une prévalence de 14,7 pour cent en 2020, ce qui constitue une évolution mineure depuis 2012 et confirme qu'il faut déployer des efforts supplémentaires

si l'on veut atteindre la cible mondiale de 10,5 pour cent fixée pour 2030.

➔ La prévalence de l'obésité chez l'adulte a augmenté: de 12,1 pour cent en 2012, elle est passée à 15,8 pour cent en 2022. Presque tous les pays sont en retard s'agissant de la cible fixée pour 2030, et des efforts doivent être déployés d'urgence pour inverser cette tendance.

➔ Les nouveaux chiffres relatifs à l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans font apparaître soit une absence d'amélioration, soit une augmentation de la prévalence dans presque toutes les régions de 2012 à 2023, ainsi qu'un accroissement de la prévalence mondiale, qui est passée de 27,6 pour cent à 30,7 pour cent. Il est nécessaire de mener des actions concertées sur différents fronts pour s'attaquer à ce grave problème de santé qui touche les femmes ainsi que leurs nouveau-nés.

➔ En 2025, un nouvel indicateur nutritionnel mondial a été approuvé pour le suivi de la cible 2.2 des ODD: la diversité alimentaire minimale. Dans le monde, d'après les dernières estimations, environ un tiers des enfants âgés de 6 à 23 mois et deux tiers des femmes âgées de 15 à 49 ans atteignaient le seuil de diversité alimentaire minimale. Des mesures doivent être prises pour permettre aux femmes et aux enfants d'avoir une alimentation diversifiée.

Tous les experts s'accordent à dire que la réduction de la malnutrition chez l'enfant est l'un des objectifs de développement les plus judicieux sur lesquels les pays peuvent mettre l'accent, car cet investissement est très rentable, son rendement s'élevant en moyenne à 23 USD pour chaque USD dépensé¹². Dans certains pays, le rendement pourrait atteindre 160 fois le montant investi¹³. La malnutrition chez l'enfant a des effets à long terme pour l'individu, notamment des revenus inférieurs et l'augmentation du risque de maladie chronique à l'âge adulte. La taille à l'âge de 2 ans a été décrite comme étant l'une des meilleures variables explicatives du capital humain¹⁴, étant entendu que l'élimination de la malnutrition est l'un des piliers sur lesquels repose la réalisation de la quasi-totalité des objectifs de développement durable. Les effets négatifs de la malnutrition font que la nutrition doit être une pierre angulaire des progrès accomplis à l'échelle nationale et une priorité des investissements à consentir dans le

cadre du programme d'action mondial en faveur de la santé et du développement.

En 2008 et 2013, la communauté scientifique mondiale a consacré des travaux aux interventions qui étaient efficaces en matière de nutrition, et mis en évidence qu'il était important d'agir tôt (pendant la grossesse et au cours des deux premières années de la vie de l'enfant) dans une série de la revue *The Lancet* portant sur la dénutrition maternelle et infantile^{15, 16}. En 2022, dans un numéro spécial de l'*American Journal of Public Health*, des chercheurs ont rappelé l'importance des interventions nutritionnelles à un stade précoce pour parvenir à un développement optimal des individus et des pays¹⁷. L'ONU a fait la preuve de sa volonté de donner la priorité à la nutrition à travers la proclamation de la Décennie de la nutrition (2016-2025). Cette année, pour maintenir la dynamique et se conformer au Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'ONU a prolongé jusqu'en 2030 la période au cours de laquelle il convient de mettre l'accent sur l'action en faveur de la nutrition¹⁸.

Dans la présente section, on trouvera des estimations ainsi que les évolutions observées aux niveaux mondial et régional pour sept indicateurs relatifs à la nutrition associés aux cibles mondiales fixées pour 2030: insuffisance pondérale à la naissance, allaitement maternel exclusif, retard de croissance chez l'enfant, excès pondéral chez l'enfant, anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans et obésité chez l'adulte. L'Assemblée mondiale de la Santé a approuvé six cibles en matière de nutrition en 2012; ces cibles étaient à l'origine fixées à l'horizon 2025, mais il a ensuite été proposé que leur date de réalisation soit repoussée à 2030¹⁹. Tout dernièrement, l'Assemblée a entériné des cibles révisées (encadré 2.3). En 2013, elle a intégré l'obésité chez l'adulte (18 ans et plus) dans le Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles²⁰. Toutes les cibles sont associées à des indicateurs qui portent sur l'état nutritionnel, sauf dans le cas de l'allaitement maternel exclusif des nourrissons de moins de 6 mois, qui mesure un résultat comportemental. Quatre des sept indicateurs ont en outre été retenus pour suivre les progrès accomplis au regard de la cible 2.2 des ODD: le retard de croissance, l'émaciation et l'excès pondéral chez les enfants de moins de 5 ans, et l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans.

ENCADRÉ 2.3 NOUVELLES CIBLES ASSOCIÉES AUX INDICATEURS NUTRITIONNELS MONDIAUX

Les cibles à l'horizon 2030 utilisées dans la présente édition du rapport ainsi que dans les éditions précédentes depuis 2018 ont été proposées à l'origine dans un document de travail conjoint de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

qui date de 2018¹⁹. De nouvelles cibles officielles fixées pour 2030 ont été approuvées dernièrement lors de la 78^e Assemblée mondiale de la Santé²¹ (tableau A). Il sera rendu compte des progrès accomplis au regard de ces nouvelles cibles dans l'édition 2026 du présent rapport.

TABLEAU A NOUVELLES CIBLES NUTRITIONNELLES MONDIALES (À PARTIR D'UNE BASE DE RÉFÉRENCE DE 2012)

Indicateur	Cibles à l'horizon 2030 utilisées depuis 2018	Nouvelles cibles à l'horizon 2030 approuvées par l'Assemblée mondiale de la Santé
Retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	Réduction de 50 % du nombre	Réduction de 40 % du nombre*
Émaciation chez les enfants de moins de 5 ans	Moins de 3 %	Moins de 5 %*
Excès pondéral chez les enfants de moins de 5 ans	Moins de 3 %	Moins de 5 %**
Insuffisance pondérale à la naissance	Réduction de 30 %	Réduction de 30 %
Allaitement maternel exclusif des nourrissons de moins de 6 mois	Au moins 70 %	Au moins 60 %***
Anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans	Réduction de 50 %	Réduction de 50 %*

NOTE: * Identique aux cibles fixées pour 2025; ** cibles fixées pour 2025 = aucune augmentation; *** cibles fixées pour 2025 = au moins 50 pour cent.
SOURCE: OMS. 2024. 2025-2030 World Health Assembly global maternal, infant and young child nutrition targets and proposal for process indicators – Results of the online consultation and way forward. Genève (Suisse). https://cdn.who.int/media/docs/default-source/breastfeeding/online-consultation-cip-discussion-paper-responses-2024.pdf?sfvrsn=f0fa14e7_3

On trouvera dans la présente section un résumé des progrès accomplis par les pays au regard des cibles mondiales fixées en matière de nutrition, ainsi que des informations portant spécifiquement sur la diversité alimentaire minimale, laquelle a été dernièrement ajoutée aux indicateurs utilisés pour effectuer le suivi de la cible 2.2 des ODD à l'échelle mondiale. Ces informations offrent une vue d'ensemble de la diversité alimentaire minimale et fournissent les estimations mondiales et régionales les plus récentes sur le sujet.

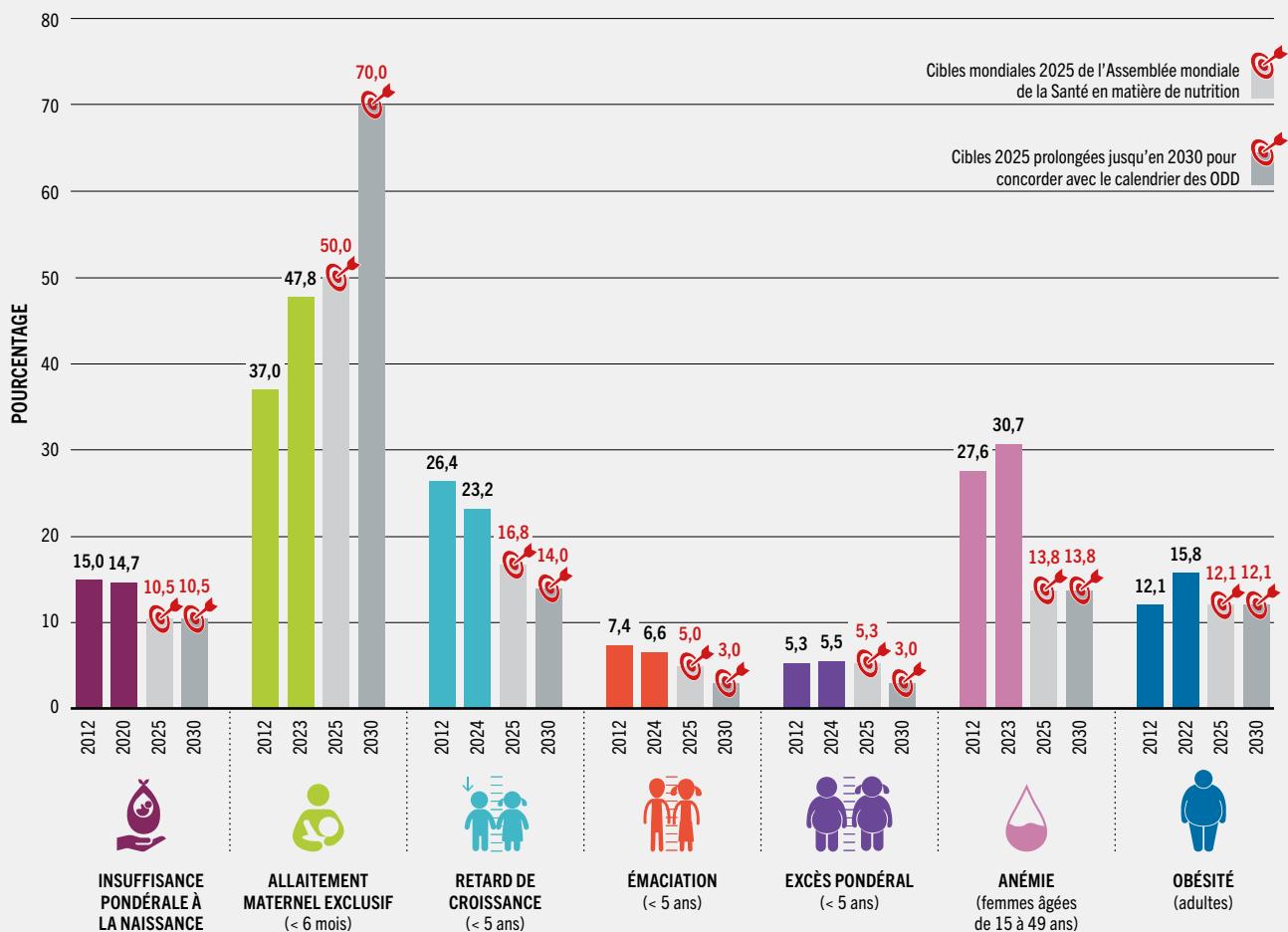
2.3.1 Évolutions observées à l'échelle mondiale et régionale

Les tendances qui se dégagent à l'échelle mondiale entre les données de référence et l'estimation la plus récente pour sept indicateurs de nutrition associés à des cibles mondiales sont indiquées à la figure 2.9. Parmi les indicateurs relatifs à l'état nutritionnel des enfants, seul le retard de croissance a connu une évolution

importante depuis l'année de référence, étant passé de 26,4 pour cent en 2012 à 23,2 pour cent en 2024. Les autres indicateurs relatifs à l'état nutritionnel des enfants (insuffisance pondérale à la naissance, émaciation et excès pondéral) n'ont guère changé depuis l'année de référence à l'échelle mondiale. Tous les indicateurs en rapport avec l'état nutritionnel des enfants, y compris le retard de croissance, doivent progresser plus rapidement pour atteindre les cibles établies à l'horizon 2030.

Concernant l'excès pondéral chez l'enfant, la dernière estimation en date ne fait apparaître aucune évolution nette par rapport à la valeur de référence (5,5 pour cent en 2024 contre 5,3 pour cent en 2012). Ces progrès sont suffisants pour atteindre la cible fixée pour 2025, à savoir aucune augmentation, mais la cible établie à l'horizon 2030 impose d'abaisser cette valeur sous la barre des 3 pour cent; il est donc nécessaire d'améliorer la situation au cours des cinq prochaines années pour l'atteindre.

FIGURE 2.9 IL EST NÉCESSAIRE D'ACCÉLÉRER LES PROGRÈS SI L'ON VEUT ATTEINDRE LES CIBLES MONDIALES FIXÉES EN MATIÈRE DE NUTRITION POUR 2030



NOTE: ODD = objectif de développement durable.

SOURCES: Les données relatives au retard de croissance, à l'émaciation et à l'excès pondéral sont basées sur Banque mondiale, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2025. *Levels and trends in child malnutrition: UNICEF/WHO/World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates. Key findings of the 2025 edition*. New York (États-Unis d'Amérique) et Genève (Suisse). [Consulté le 4 avril 2025]. <https://data.unicef.org/resources/JME>, <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-child-malnutrition-estimates/latest-estimates>, <https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition>; les données relatives à l'allaitement maternel exclusif sont basées sur UNICEF. 2024. *Infant and young child feeding*. Dans: UNICEF. [Consulté le 30 avril 2025]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding>; les données relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance sont tirées d'OMS et UNICEF. 2023. *Low birthweight joint estimates 2023 edition*. [Consulté le 28 avril 2025]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/low-birthweight>; www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-low-birthweight-estimates; les données relatives à l'anémie sont tirées d'OMS. 2025. *WHO Global Anaemia estimates, 2025 edition*. [Consulté le 8 mai 2025]. https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/anaemia_in_women_and_children; les données relatives à l'obésité des adultes sont tirées d'OMS. 2024. Observatoire de la santé mondiale: *Prevalence of obesity among adults, BMI >= 30 (age-standardized estimate) (%)*. Estimates by country. [Consulté le 24 juillet 2024]. [https://www.who.int/data/gho/data/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi--30-\(age-standardized-estimate\)-\(--\)](https://www.who.int/data/gho/data/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi--30-(age-standardized-estimate)-(--)). Licence: CC-BY-4.0. Les cibles ont été reprises de: OMS et UNICEF. 2017. *Methodology for monitoring progress towards the global nutrition targets for 2025 – technical report*. New York (États-Unis d'Amérique) et Genève (Suisse). <https://data.unicef.org/resources/methodology-for-monitoring-progress-towards-the-global-nutrition-targets-for-2025>; et OMS et UNICEF. 2018. *The Extension of the 2025 Maternal, Infant and Young Child Nutrition Targets to 2030 – WHO/UNICEF discussion paper*. New York (États-Unis d'Amérique) et Genève (Suisse). <https://data.unicef.org/resources/extension-of-2025-maternal-infant-young-child-nutrition-targets-2030>

» La proportion d'enfants bénéficiant d'un allaitement maternel exclusif a très nettement augmenté, pour passer de 37,0 pour cent en 2012 à 47,8 pour cent en 2023. La cible établie pour 2025 consiste à porter la proportion d'enfants exclusivement nourris au sein à plus de 50 pour cent. Elle pourrait être atteinte d'ici à la fin de l'année et les progrès doivent être salués, mais il est aussi important de noter que la cible de 70 pour cent à l'horizon 2030 nécessite de passer à la vitesse supérieure.

Les deux indicateurs nutritionnels relatifs aux tranches d'âge supérieures (obésité chez l'adulte et anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans) ont reculé. Concernant l'obésité chez l'adulte, la prévalence est passée de 12,1 pour cent en 2012 à 15,8 pour cent en 2022. Pour l'anémie, les nouvelles données actualisées ne font apparaître aucune amélioration ou indiquent une augmentation de la prévalence dans presque toutes les régions de 2012 à 2023, et la prévalence mondiale est passée de 27,6 pour cent à 30,7 pour cent. Étant donné que les deux indicateurs se sont aggravés, il est peu probable que les cibles mondiales relatives à la nutrition seront atteintes d'ici à 2030 si l'on n'apporte pas des changements d'ampleur aux politiques et aux programmes pour stimuler les progrès. L'[encadré 2.4](#) décrit certaines des difficultés spécifiques rencontrées dans la lutte contre l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans.

Le [tableau 2.7](#) présente l'évolution de la prévalence d'une sélection d'indicateurs aux niveaux mondial et régional. La prévalence de l'émaciation chez l'enfant n'a guère évolué à l'échelle mondiale (6,6 pour cent en 2024 contre 7,4 pour cent en 2012), mais certaines régions ont enregistré des améliorations. De 2012 à 2024, la diminution la plus prononcée s'est produite en Afrique de l'Ouest (de 8,2 pour cent à 6,5 pour cent) et en Asie centrale (de 3,8 pour cent à 2,1 pour cent). Il est encourageant de constater qu'aucune région n'a connu une aggravation de cette prévalence.

Le [tableau 2.8](#) présente l'évolution des valeurs de sept cibles nutritionnelles mondiales aux niveaux mondial et régional. Les valeurs sont calculées à partir de la prévalence et ne doivent pas être confondues avec la charge annuelle, en particulier s'agissant des indicateurs pour lesquels plusieurs événements peuvent se répéter pendant l'année.

Un enfant peut, par exemple, traverser plusieurs épisodes d'émaciation au cours de l'année, et il faut donc prendre en considération l'incidence pour déterminer la charge annuelle relative à cet indicateur. Pour interpréter les chiffres indiqués au fil du temps, il est également important de tenir compte du fait qu'ils sont influencés aussi bien par la prévalence que par le taux de natalité. De 2012 à 2024, le nombre d'enfants de moins de 5 ans dans le monde est passé de 683,5 millions à 647,3 millions, soit un recul de 5,3 pour cent. Le taux de natalité a toutefois varié selon les régions, et il est à noter que le nombre d'enfants a fortement augmenté en Afrique au cours de cette période (de 181,4 millions à 214,1 millions, soit une progression de 18,1 pour cent).

La cible relative au retard de croissance chez l'enfant est la seule cible nutritionnelle mondiale qui renvoie au *nombre* d'enfants et non à la prévalence. Les cibles fixées pour 2025 et 2030 consistent à réduire le nombre d'enfants présentant un retard de croissance respectivement de 40 pour cent et de 50 pour cent par rapport à la valeur de référence. À l'échelle mondiale, le nombre d'enfants accusant un retard de croissance est passé de 180,4 millions à 150,2 millions de 2012 à 2024, soit un recul de 16,8 pour cent. Les sous-régions où la diminution a été la plus marquée sur cette période sont les suivantes: Asie du Sud (-20,6 millions), Asie du Sud-Est (-6,1 millions) et Asie de l'Est (-4,6 millions).

La forte baisse du nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance en Asie tient à la conjonction du recul de la prévalence de ce retard et de la diminution de la population d'enfants. Cette dynamique apparaît clairement en Asie de l'Est, qui a enregistré une réduction de 36,8 pour cent de la prévalence de 2012 à 2024 (laquelle est passée de 7,6 pour cent à 4,8 pour cent) et un recul encore plus prononcé de 61,1 pour cent du nombre d'enfants présentant un retard de croissance (passé de 7,5 millions à 2,9 millions), deux chiffres supérieurs aux cibles fixées pour 2025 et 2030. Bien que certaines régions soient en bonne voie pour atteindre les cibles relatives au retard de croissance chez l'enfant, d'autres, en particulier celles où la population d'enfants continue de croître, nécessitent des réductions plus importantes pour atteindre les cibles établies à l'horizon 2030. En Afrique, l'accélération de la réduction

ENCADRE 2.4 INFORMATIONS CONTEXTUELLES SUR LES PROGRÈS AU REGARD DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS

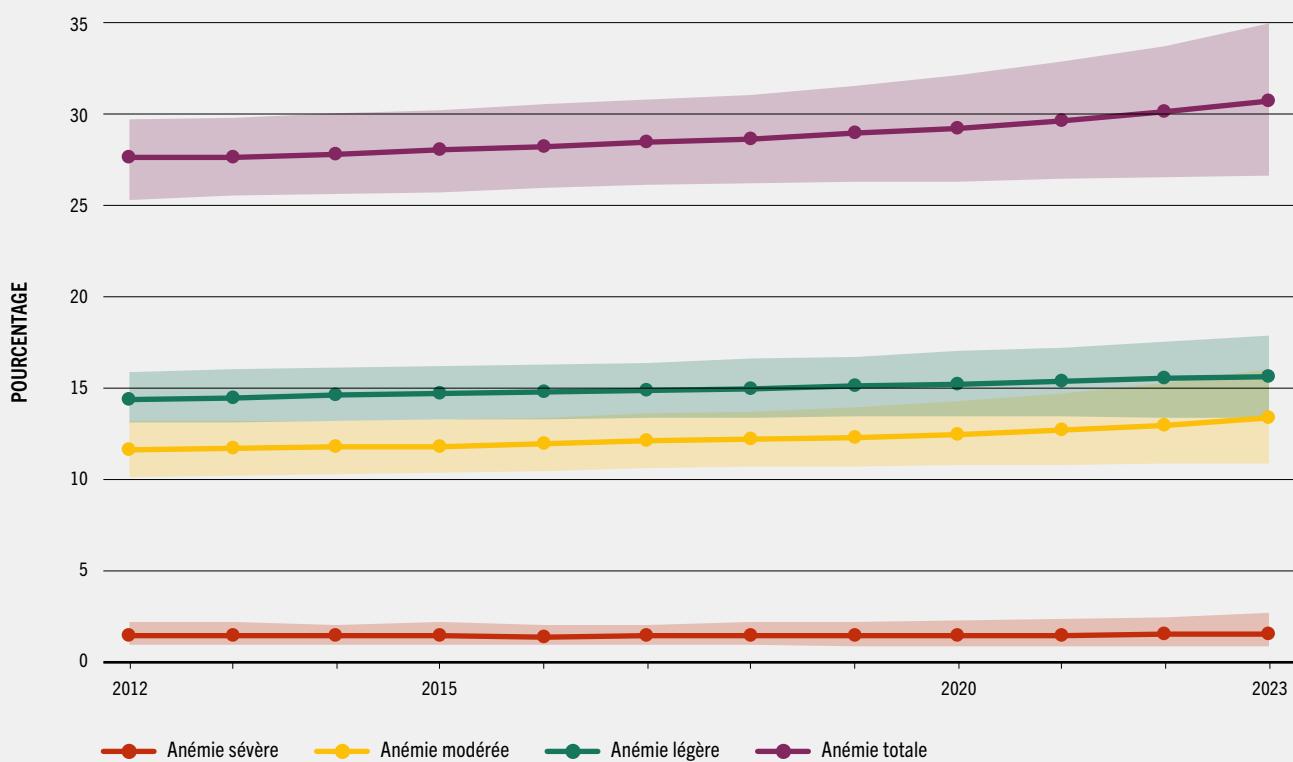
L'anémie (faible concentration en hémoglobine dans le sang)* est un problème de santé très grave, car elle peut altérer les fonctions physiques et cognitives. Une anémie sévère augmente le risque d'hémorragie post-partum chez les femmes enceintes et peut entraîner une insuffisance pondérale à la naissance. Les nourrissons nés de mères anémiques sont eux aussi exposés à un risque supérieur d'anémie, laquelle peut entraver leur développement cognitif^{26, 27}. La réduction de l'anémie chez les femmes en âge de procréer est par conséquent un objectif essentiel, pour leur propre santé et pour celle de la génération suivante.

Les nouvelles estimations exposées dans le présent rapport permettent d'établir un constat très clair: aucun progrès n'a été enregistré à l'échelle mondiale dans la

réduction de la prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans entre 2012 et 2023. Les données montrent même une récente hausse de la prévalence, ce qui devrait motiver un appel pressant à l'action.

L'une des explications possibles de l'augmentation de l'anémie qui a été observée est d'ordre biologique. L'anémie peut avoir des causes multiples, notamment un apport insuffisant en nutriments, une infection, une inflammation ou une perte excessive de sang²⁸. De plus en plus d'éléments probants indiquent que l'inflammation associée à l'obésité et aux maladies non transmissibles connexes peut augmenter le risque d'anémie ferriprive²⁹⁻³¹. Il est par conséquent indispensable, compte tenu de la forte augmentation de l'obésité à l'échelle de la planète, de mieux comprendre comment l'inflammation associée à

FIGURE A PRÉVALENCE MONDIALE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS, PAR NIVEAU DE GRAVITÉ (2012-2023)



SOURCES: Les données relatives à l'anémie totale sont basées sur OMS. 2025. *WHO Global Anaemia estimates, 2025 edition*. [Consulté le 8 mai 2025]. https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/anaemia_in_women_and_children; les données relatives à l'anémie sévère, légère et modérée ne sont pas publiées.

ENCADRE 2.4 (suite)

l'obésité peut contribuer à l'accroissement de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans que l'on observe dans le monde.

Cependant, il convient également d'interpréter avec prudence l'augmentation de l'anémie révélée par les données communiquées, car certains problèmes de mesure doivent être pris en compte. La moitié environ des enquêtes dont proviennent les données mondiales sur l'anémie reposent sur des échantillons de sang capillaire obtenus par une ponction au niveau du doigt, méthode privilégiée sur le terrain. Des éléments indiquent toutefois que cette méthode pourrait entraîner une surestimation de la prévalence de l'anémie par rapport aux estimations réalisées à partir de sang veineux – la mesure étalon^{32, 33}. L'étendue variable de ces erreurs selon les enquêtes est susceptible de fausser les tendances réelles de la prévalence de l'anémie. Il convient néanmoins de noter que le risque d'erreur de mesure le plus important concerne l'anémie légère (concentration en hémoglobine proche du seuil définissant l'anémie)³². Un examen plus approfondi des données disponibles montre que, si l'anémie légère ne cesse d'augmenter, la hausse la plus importante est celle de l'anémie modérée, moins sujette à ce type d'erreur (figure A).

Il est également important de souligner qu'il faudrait davantage d'enquêtes nationales pour améliorer l'exactitude des estimations mondiales de l'anémie et de son évolution

chez les femmes âgées de 15 à 49 ans. Les estimations mondiales reposent sur 85 enquêtes pour la période 2015-2019 et sur seulement 41 enquêtes pour la période 2020-2023 – une disparité qui pourrait nuire à la précision des estimations de l'anémie en 2023 comparées aux estimations de référence de 2012, et en accroître le niveau d'incertitude (figure A).

Nonobstant les problèmes méthodologiques et le manque de données, l'absence de progrès et la possible augmentation de l'anémie ne sont pas surprenantes. Peu de pays ont réussi à porter à plus grande échelle les mesures réputées efficaces en matière de prévention de l'anémie nutritionnelle (supplémentation en micronutriments durant la grossesse et l'allaitement, enrichissement des aliments et accroissement de l'accessibilité et de la consommation d'aliments sains, par exemple). Des éléments probants plus fiables, et tenant compte du contexte, en ce qui concerne l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans devront être produits et exploités si l'on veut concevoir des programmes efficaces pour lutter contre les causes multiples et interdépendantes de cette affection, notamment l'inflammation. Pour réaliser des progrès au regard de cet indicateur important des objectifs de développement durable, il faudra des mesures assorties de ressources adéquates, qui soient étroitement coordonnées et suivies de façon à obtenir des effets durables.

NOTES: * L'anémie correspond à une concentration en hémoglobine dans le sang inférieure aux seuils définis (en fonction de l'âge, du sexe et de l'état de grossesse ou d'allaitement). De nombreux facteurs influent sur la concentration en hémoglobine, notamment l'altitude du lieu de résidence par rapport au niveau de la mer et le tabagisme³⁴.

- » de la prévalence est nécessaire compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance de 2012 à 2024 (+3,1 millions), et ce malgré une baisse de la prévalence au cours de la même période (de 34,0 pour cent à 30,3 pour cent).

2.3.2 Progrès par pays

La figure 2.10 présente le nombre de pays qui sont ou non sur la bonne voie pour atteindre les cibles mondiales établies en matière de nutrition à l'horizon 2030. La figure comprend également la catégorie «évaluation impossible», qui indique le nombre de pays pour lesquels on ne dispose pas d'estimations suffisantes pour suivre les progrès accomplis. De nombreux pays ne disposent pas

d'estimations suffisantes relatives à l'émaciation chez l'enfant et à l'allaitement maternel exclusif. Concernant l'émaciation chez l'enfant, 32 pour cent des pays (63 sur 195) ne possédaient pas de données suffisantes, et cette proportion était de 43 pour cent (83 pays sur 195) pour l'allaitement maternel exclusif. La forte proportion de pays manquants doit être prise en considération pour interpréter les progrès, en particulier dans le cas de ces deux indicateurs.

Parmi les 132 pays pour lesquels on dispose de données permettant d'évaluer les progrès en matière d'émaciation chez l'enfant, plus de la moitié (74 sur 132) sont sur la bonne voie pour atteindre la cible établie à l'horizon 2030. Les pays en bonne voie sont plus nombreux pour

TABLEAU 2.7 ÉVOLUTION DE LA PRÉVALENCE MONDIALE ET RÉGIONALE DE SEPT INDICATEURS NUTRITIONNELS ASSOCIÉS À DES CIBLES MONDIALES

	Prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance		Prévalence de l'allaitement maternel exclusif du nourrisson (0 à 5 mois)		Prévalence du retard de croissance chez l'enfant (< 5 ans)		Prévalence de l'émaciation chez l'enfant (< 5 ans)		Prévalence de l'excès pondéral chez l'enfant (< 5 ans)		Prévalence de l'anémie chez la femme (15-49 ans)		Prévalence de l'obésité chez l'adulte (≥ 18 ans)	
	2012	2020	2012	2023	2012	2024	2012	2024	2012	2024	2012	2023	2012	2022
	(en %)		(en %)		(en %)		(en %)		(en %)		(en %)		(en %)	
MONDE	15,0	14,7	37,0	47,8	26,4	23,2	7,4	6,6	5,3	5,5	27,6	30,7	12,1	15,8
AFRIQUE	14,5	13,9	35,2	45,2	34,0	30,3	6,7	5,4	4,9	4,5	34,9	35,9	12,8	16,2
Afrique du Nord	14,0	14,1	40,9	35,7	23,1	18,1	5,4	5,2	11,3	8,5	29,5	32,0	25,9	31,7
Afrique subsaharienne	14,5	13,9	34,2	46,3	36,0	32,2	6,9	5,5	3,7	3,9	36,3	36,8	8,5	11,4
Afrique australe	16,4	16,4	n.d.	n.d.	23,2	24,1	3,8	3,0	12,3	12,1	26,0	31,0	27,3	29,7
Afrique centrale	12,8	12,2	28,4	43,9	37,8	40,1	7,0	5,5	4,7	5,2	44,1	41,7	6,6	9,3
Afrique de l'Est	14,7	14,0	48,5	59,2	38,7	31,2	6,1	4,8	3,9	3,9	27,3	31,4	4,9	8,1
Afrique de l'Ouest	14,9	14,3	21,9	35,1	33,8	29,7	8,2	6,5	2,1	2,2	45,2	41,9	8,1	11,6
ASIE	17,2	17,2	39,1	51,3	28,4	23,3	9,7	9,1	4,7	5,0	30,6	33,6	6,5	10,4
Asie centrale	6,3	6,0	29,1	33,3	14,8	7,4	3,8	2,1	7,7	6,4	32,3	32,0	18,8	25,1
Asie de l'Est	5,5	5,5	28,5	36,5	7,6	4,8	2,1	1,4	6,5	10,1	15,9	16,0	4,5	8,1
Asie de l'Ouest	12,2	12,2	31,8	30,8	20,0	18,0	4,2	3,5	9,1	6,2	28,0	28,7	29,3	33,6
Asie du Sud	26,1	24,4	47,2	59,1	40,2	31,4	15,1	13,6	2,6	3,2	45,9	49,3	5,6	9,7
Asie du Sud-Est	12,8	12,5	33,5	46,4	30,4	22,7	8,1	7,0	5,9	4,3	26,0	24,2	6,0	10,0
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	9,5	9,6	34,0	43,4	12,8	12,4	1,6	1,3	7,3	8,8	17,7	19,9	22,4	29,9
Amérique centrale	10,9	10,9	21,6	38,6	18,1	17,2	1,4	0,9	6,5	7,0	10,6	13,8	27,9	34,4
Amérique du Sud	8,6	8,8	42,1	49,8	10,1	9,9	1,5	1,3	7,8	9,9	20,0	21,8	20,7	28,6
Caraïbes	11,4	11,7	29,4	31,3	12,9	12,2	3,1	2,9	6,4	6,7	24,6	29,1	19,5	24,5
OCÉANIE	11,3	11,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	12,6	16,8	25,4	29,5
Australie et Nouvelle-Zélande	6,4	6,4	n.d.	n.d.	3,5	3,1	0,3	0,5	12,4	23,4	7,4	11,3	26,3	30,8
Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande)	17,4	17,9	56,6	58,9	40,6	41,5	7,4	8,4	10,3	16,0	25,4	28,8	21,6	24,8
Mélanésie	17,6	18,0	56,8	59,2	43,0	43,6	n.d.	n.d.	10,6	16,6	25,8	29,1	18,3	21,9
Micronésie	12,4	12,3	55,7	59,6	16,3	13,6	n.d.	n.d.	4,5	5,1	21,6	24,5	43,2	47,1
Polynésie	16,3	16,8	51,1	47,9	7,1	7,0	n.d.	n.d.	8,2	8,9	18,7	21,6	52,1	57,5
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	7,4	7,4	n.d.	n.d.	3,9	3,8	n.d.	n.d.	8,4	8,6	13,2	17,3	24,8	27,9
Amérique du Nord	8,0	8,1	25,5	25,8	2,6	4,1	0,3	0,2	8,5	9,8	10,3	14,9	35,7	40,3
Europe	7,1	7,0	n.d.	n.d.	4,7	3,6	n.d.	n.d.	8,4	7,9	14,5	18,6	19,7	21,4
Europe de l'Est	7,1	7,0	n.d.	n.d.	6,8	4,6	n.d.	n.d.	10,7	9,1	19,0	23,5	22,1	25,5
Europe de l'Ouest	7,0	6,8	n.d.	n.d.	2,6	2,5	n.d.	n.d.	5,1	5,6	9,5	14,2	16,3	15,8
Europe du Nord	6,3	6,0	n.d.	n.d.	2,7	3,0	n.d.	n.d.	7,4	7,8	11,6	14,8	22,3	24,2
Europe du Sud	8,0	8,2	n.d.	n.d.	4,2	3,6	n.d.	n.d.	8,6	9,0	13,3	17,2	18,2	18,9

NOTE: n.d. = estimations non disponibles.

SOURCES: Voir les sources indiquées sous la figure 2.9.

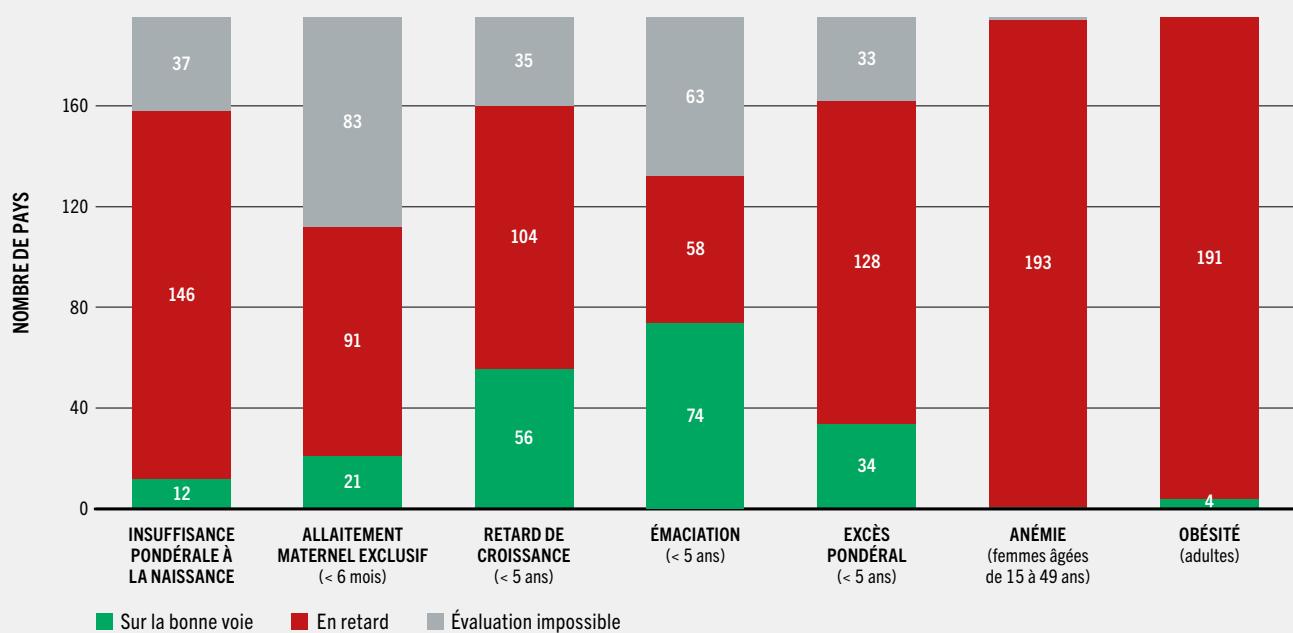
TABLEAU 2.8 ÉVOLUTION MONDIALE ET RÉGIONALE DES VALEURS DE SEPT INDICATEURS NUTRITIONNELS ASSOCIÉS À DES CIBLES MONDIALES

	Nombre de bébés présentant une insuffisance pondérale à la naissance		Nombre de nourrissons (0 à 5 mois) exclusivement nourris au sein		Nombre d'enfants (< 5 ans) présentant un retard de croissance		Nombre d'enfants (< 5 ans) souffrant d'émaciation		Nombre d'enfants (< 5 ans) présentant un excès pondéral		Nombre de femmes (15 à 49 ans) souffrant d'anémie		Nombre d'adultes (≥ 18 ans) obèses	
	2012 (en millions)	2020 (en millions)	2012 (en millions)	2023 (en millions)	2012 (en millions)	2024 (en millions)	2012 (en millions)	2024 (en millions)	2012 (en millions)	2024 (en millions)	2012 (en millions)	2023 (en millions)	2012 (en millions)	2022 (en millions)
MONDE	21,6	19,8	26,1	30,9	180,4	150,2	50,9	42,8	36,3	35,5	505,7	604,8	591,4	880,7
AFRIQUE	5,8	6,2	6,8	10,0	61,7	64,8	12,2	11,7	8,8	9,7	94,4	129,9	74,1	123,9
Afrique du Nord	0,8	0,8	1,2	1,0	6,3	5,2	1,5	1,5	3,1	2,5	16,7	21,5	34,3	51,2
Afrique subsaharienne	5,0	5,4	5,6	8,9	55,4	59,6	10,7	10,2	5,7	7,2	77,7	108,5	38,2	68,8
Afrique australe	0,2	0,2	n.d.	n.d.	1,5	1,7	0,3	0,2	0,8	0,8	4,5	6,2	10,7	13,4
Afrique centrale	0,8	0,9	0,8	1,7	10,0	14,7	1,9	2,0	1,2	1,9	14,5	19,6	4,6	8,8
Afrique de l'Est	2,0	2,1	3,1	4,5	23,9	23,3	3,8	3,6	2,4	2,9	23,4	38,0	8,7	19,8
Afrique de l'Ouest	2,0	2,1	1,4	2,4	19,9	19,9	4,8	4,4	1,2	1,5	35,2	44,7	13,4	25,2
ASIE	13,7	11,8	15,2	16,5	108,8	76,8	37,1	30,0	17,9	16,3	345,9	394,3	192,9	353,9
Asie centrale	0,1	0,1	0,2	0,3	1,1	0,7	0,3	0,2	0,6	0,6	5,9	6,4	8,0	12,4
Asie de l'Est	1,2	0,8	2,9	1,9	7,5	2,9	2,1	0,9	6,5	6,1	66,8	57,9	55,1	106,4
Asie de l'Ouest	0,7	0,7	0,9	0,9	5,4	5,1	1,2	1,0	2,5	1,8	17,4	21,7	46,5	65,3
Asie du Sud	10,2	8,8	9,1	10,7	77,0	56,4	28,8	24,4	5,0	5,7	212,2	264,9	63,4	130,8
Asie du Sud-Est	1,5	1,4	2,0	2,3	17,7	11,6	4,7	3,6	3,4	2,2	43,6	43,4	25,0	48,0
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	1,0	0,9	1,8	2,0	6,8	5,8	0,9	0,6	3,9	4,1	28,6	34,6	91,4	141,4
Amérique centrale	0,4	0,3	0,4	0,6	3,0	2,6	0,2	0,1	1,1	1,1	4,6	6,8	28,5	42,5
Amérique du Sud	0,6	0,5	1,4	1,4	3,3	2,8	0,5	0,4	2,6	2,8	21,3	24,7	57,4	91,2
Caraïbes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5	0,4	0,1	0,1	0,2	0,2	2,6	3,1	5,5	7,6
OCÉANIE	0,1	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,2	1,8	6,9	9,6
Australie et Nouvelle-Zélande	<0,1	<0,1	n.d.	n.d.	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,4	0,5	0,8	5,5	7,6
Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,6	0,7	0,1	0,1	0,2	0,3	0,7	1,0	1,3	2,0
Mélanésie	0,1	0,1	0,1	0,1	0,6	0,6	n.d.	n.d.	0,1	0,2	0,6	0,9	1,0	1,6
Micronésie	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	0,0	n.d.	n.d.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Polynésie	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	0,0	0,0	n.d.	n.d.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	0,9	0,8	n.d.	n.d.	2,5	2,0	n.d.	n.d.	5,3	4,7	34,0	42,9	215,1	250,5
Amérique du Nord	0,3	0,3	0,5	0,5	0,6	0,8	0,1	0,0	1,9	2,0	8,5	12,8	96,1	119,2
Europe	0,6	0,5	n.d.	n.d.	1,9	1,2	n.d.	n.d.	3,4	2,6	25,5	30,1	118,0	129,0
Europe de l'Est	0,3	0,2	n.d.	n.d.	1,1	0,6	n.d.	n.d.	1,8	1,2	14,0	15,4	52,9	59,2
Europe de l'Ouest	0,1	0,1	n.d.	n.d.	0,2	0,2	n.d.	n.d.	0,5	0,5	4,1	5,9	25,0	25,2
Europe du Nord	0,1	0,1	n.d.	n.d.	0,2	0,2	n.d.	n.d.	0,5	0,4	2,7	3,5	17,7	20,4
Europe du Sud	0,1	0,1	n.d.	n.d.	0,3	0,2	n.d.	n.d.	0,7	0,5	4,7	5,3	22,8	23,6

NOTE: n.d. = estimations non disponibles.

SOURCES: Voir les sources indiquées sous la figure 2.9.

FIGURE 2.10 LA PLUPART DES PAYS NE DISPOSENT PAS DE DONNÉES SUFFISANTES OU NE SONT PAS EN BONNE VOIE POUR ATTEINDRE LES CIBLES MONDIALES ÉTABLIES EN MATIÈRE DE NUTRITION À L'HORIZON 2030



SOURCES: Voir les sources indiquées sous la figure 2.9.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.10>

» l'émaciation chez l'enfant que pour d'autres indicateurs relatifs à l'état nutritionnel des enfants. L'insuffisance pondérale à la naissance est l'indicateur pour lequel le pourcentage de pays sur la bonne voie est le plus faible, tous indicateurs relatifs à l'état nutritionnel de l'enfant confondus, avec 8 pour cent (12 pays sur 158). En ce qui concerne le retard de croissance chez l'enfant, 35 pour cent des pays (56 sur 160) sont en bonne voie; la proportion est plus faible dans le cas de l'excès pondéral chez l'enfant: seulement 21 pour cent des pays ayant fourni des données sur les progrès accomplis (34 sur 162) devraient pouvoir atteindre les cibles fixées. Malgré le nombre non négligeable de pays en bonne voie, nombreux sont ceux qui doivent accélérer les progrès pour atteindre les cibles établies à l'horizon 2030 qui sont associées aux indicateurs axés sur l'enfant.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le monde est en passe d'atteindre la cible de 2025 pour l'allaitement maternel exclusif, mais des progrès plus rapides sont nécessaires pour atteindre la cible définie à l'horizon 2030. Seulement 19 pour cent des pays disposant de données sur les progrès accomplis (21 sur 112) devraient pouvoir atteindre la cible de 2030 relative à l'allaitement maternel exclusif, signe supplémentaire qu'il est nécessaire d'améliorer encore les résultats concernant cet indicateur relatif à l'alimentation des enfants.

S'agissant des indicateurs consacrés aux tranches d'âge supérieures, très peu de pays sont en bonne voie. Seulement 1 pays sur 194 (< 1 pour cent) disposant de données sur les progrès accomplis est sur la bonne voie pour l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, et seuls 4 sur 195 (2 pour cent) le sont pour l'obésité chez l'adulte.

2.3.3 Coup de projecteur sur la diversité alimentaire minimale chez les enfants et les femmes: le nouvel indicateur de l'ODD 2

En mars 2025, la Commission de statistique de l'ONU a approuvé un nouvel indicateur, à savoir la prévalence de la diversité alimentaire minimale, pour le suivi de l'avancement au regard de la cible 2.2 des ODD (élimination de toutes les formes de malnutrition d'ici à 2030)^e. Cette décision vise à combler une lacune majeure du cadre des indicateurs relatifs aux ODD, qui ne comportait jusqu'ici aucune mesure de suivi de la qualité de l'alimentation. Elle illustre aussi le consensus auquel les États membres sont parvenus sur la définition d'un indicateur permettant d'assurer le suivi de l'alimentation à l'échelle mondiale dans divers contextes.

Au vu des 2,6 milliards de personnes dans le monde qui n'ont pas les moyens de s'alimenter sainement – et devant la large contribution d'une mauvaise alimentation à la charge que représentent à l'échelle mondiale la malnutrition, les maladies non transmissibles liées à l'alimentation et la mortalité –, le suivi de ce que les gens mangent arrive non seulement à point nommé, mais cette mesure est également indispensable pour éclairer la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui visent à combler l'insuffisance des régimes alimentaires et des apports en nutriments. L'accent accru mis partout dans le monde sur les systèmes alimentaires durables susceptibles de déboucher sur une alimentation saine a en outre augmenté la demande d'indicateurs applicables, mais aussi gérables, à utiliser pour le suivi des régimes alimentaires des populations.

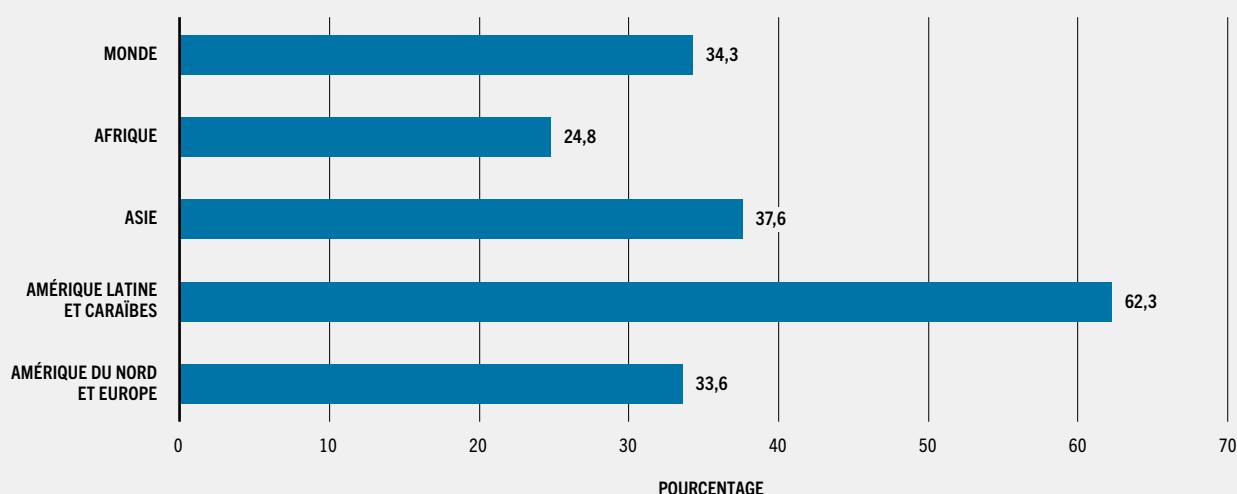
^e L'ajout de la diversité alimentaire minimale aux indicateurs associés à la cible 2.2 des ODD a été proposé par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable en avril 2024 dans la perspective de l'Examen complet de 2025, examen qui offre l'occasion d'ajouter, de supprimer ou de modifier ces indicateurs²². Cette proposition a été formulée par un groupe d'États membres de l'ONU (Bangladesh, Brésil, Malawi et Suisse) et appuyée par la FAO, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Elle a été acceptée avec un large soutien des parties prenantes, et la diversité alimentaire minimale a été officiellement approuvée comme étant un indicateur de l'ODD 2 en mars 2025. L'UNICEF et la FAO se partagent la responsabilité de l'indicateur, l'UNICEF s'occupant des enfants et la FAO des femmes.

Les aliments sains peuvent prendre des formes très différentes selon l'endroit où ils sont consommés dans le monde. Cependant, comme nous l'avons mentionné à la **section 2.2**, les régimes alimentaires sains possèdent quatre caractéristiques universelles: ils sont *diversifiés*, c'est-à-dire composés d'une variété d'aliments qui fournissent des nutriments et des composés bioactifs importants pour la santé; ils procurent des nutriments essentiels *en quantités suffisantes*; ils sont *équilibrés* sur le plan de l'énergie alimentaire et des différentes sources de cette énergie (protéines, glucides et lipides) et ils comportent des *quantités modérées* des composés alimentaires qui sont nocifs pour la santé lorsqu'ils sont consommés de manière excessive^{10, 11}.

La diversité alimentaire minimale rend compte de la diversification de l'alimentation de deux populations vulnérables sur le plan nutritionnel, à savoir les enfants âgés de 6 à 23 mois et les femmes âgées de 15 à 49 ans, au moyen d'un simple comptage du nombre de groupes d'aliments différents que ces personnes ont consommés la veille. Huit groupes d'aliments sont utilisés pour calculer la diversité alimentaire des enfants et dix pour celle des femmes^f. On considère que les personnes qui ont consommé des aliments ou des boissons appartenant à au moins cinq groupes d'aliments atteignent le seuil de diversité alimentaire minimale, ce qui indique qu'elles ont une probabilité plus grande de satisfaire leurs besoins de vitamines et minéraux essentiels. Pour obtenir des informations supplémentaires sur les méthodes appliquées, veuillez vous reporter aux lignes directrices de l'OMS et de l'UNICEF sur les modes d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant²³ et au guide de la FAO consacré à l'utilisation et à l'interprétation de la diversité alimentaire minimale chez les femmes (en anglais)²⁴.

^f Les huit groupes d'aliments retenus pour calculer la diversité alimentaire minimale chez les enfants sont les suivants: lait maternel; céréales, racines, tubercules et bananes plantains; légumineuses (haricots, pois et lentilles), fruits à coque et graines; produits laitiers (lait, préparation pour nourrissons, yaourt, fromage); aliments à base de chair animale (viande, volailles, poisson et abats); œufs; fruits et légumes riches en vitamine A; et autres fruits et légumes. Les 10 groupes d'aliments utilisés pour calculer la diversité alimentaire minimale chez les femmes sont les suivants: céréales, racines et tubercules blancs, et bananes plantains; légumineuses (haricots, pois et lentilles); fruits à coque et graines; lait et produits laitiers; viande, volaille et poisson; œufs; légumes à feuilles vert foncé; autres fruits et légumes riches en vitamine A; autres légumes; et autres fruits.

FIGURE 2.11 SEULEMENT UN TIERS DES ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 23 MOIS DANS LE MONDE ATTEIGNENT LE SEUIL DE DIVERSITÉ ALIMENTAIRE MINIMALE

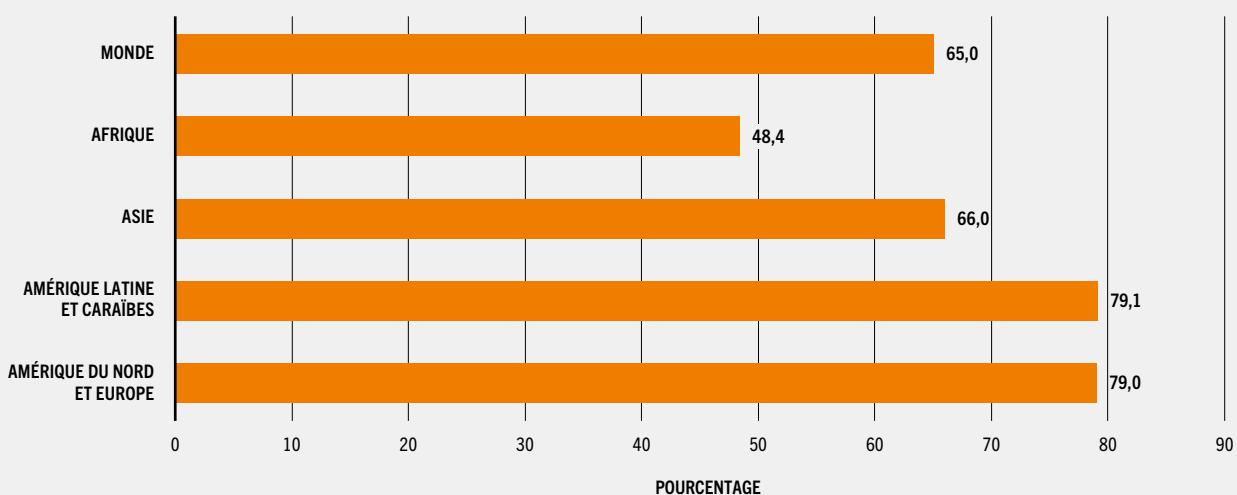


NOTES: Les calculs ont été effectués sur la base d'enquêtes représentatives au niveau national menées de 2016 à 2022. Des données sont disponibles pour 96 pays représentant environ 82 pour cent de la population mondiale de référence au cours de cette période: 37 en Afrique, 31 en Asie, 16 en Amérique latine et dans les Caraïbes, 5 en Amérique du Nord et en Europe et 7 en Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les estimations de prévalence pour les régions ont été pondérées en fonction de la population d'enfants âgés de 6 à 23 mois (définie comme étant la moitié de la population d'enfants âgés de moins de 1 an plus la population d'enfants âgés de 1 an) des pays pour lesquels on disposait de données (sur la base de la révision de 2022 fournie sur le site *World Population Prospects*).

SOURCE: UNICEF. 2023. Infant and young child feeding. Dans: UNICEF. [Consulté le 6 avril 2025]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding>

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.11>

FIGURE 2.12 DEUX TIERS DES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS DANS LE MONDE ATTEIGNENT LE SEUIL DE DIVERSITÉ ALIMENTAIRE MINIMALE



NOTES: Les calculs ont été effectués sur la base d'enquêtes représentatives au niveau national menées de 2020 à 2024. Des données sont disponibles pour 92 pays: 39 en Afrique, 30 en Asie, 14 en Amérique latine et dans les Caraïbes, 8 en Amérique du Nord et en Europe et 1 en Océanie. Les informations relatives à l'Océanie n'ont pas été prises en compte dans la présente analyse, car les données n'étaient disponibles que pour un seul pays. Les estimations de prévalence pour les régions ont été pondérées en fonction de la population totale, au 1^{er} juillet 2023, des pays pour lesquels on disposait de données (sur la base des données actualisées de 2024 fournies sur le site *World Population Prospects*).

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Indicateurs des ODD. [Consulté le 28 juillet 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/SDGB>. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig2.12>

Estimations de la diversité alimentaire minimale à l'échelle mondiale et régionale

Au premier trimestre de 2024, des données d'enquêtes représentatives au niveau national concernant la diversité alimentaire minimale étaient disponibles dans 110 pays pour les enfants et dans 92 pays pour les femmes. À l'échelle mondiale, seulement un tiers (34 pour cent) des enfants âgés de 6 à 23 mois atteignaient le seuil de diversité alimentaire minimale, selon une estimation réalisée à partir de données regroupées datant de 2016 à 2022 (figure 2.11), contre deux tiers (65 pour cent) des femmes âgées de 15 à 49 ans, l'estimation s'appuyant dans ce cas sur des données regroupées remontant à la période 2020-2024 (figure 2.12). En d'autres termes, un tiers des femmes et – ce qui est encore plus inquiétant – deux tiers environ des enfants âgés de 6 à 23 mois dans le monde n'ont pas une alimentation suffisamment diversifiée, et risquent ainsi de ne pas avoir un apport adéquat en vitamines et en minéraux essentiels, nécessaires à une bonne nutrition et à une bonne santé.

De nettes différences apparaissent entre les régions: l'Afrique compte la proportion la plus faible de femmes atteignant le seuil de diversité alimentaire minimale (48 pour cent), et l'Amérique du Nord et l'Europe la proportion la plus élevée (79 pour cent); l'Océanie est exclue de l'analyse, car les données n'étaient disponibles que pour un seul pays. L'Afrique présente également la plus faible proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois atteignant le seuil de diversité alimentaire minimale (25 pour cent), suivie de l'Océanie (34 pour cent), de l'Asie (38 pour cent) et de l'Amérique latine et des Caraïbes (62 pour cent). Les données relatives à la diversité alimentaire minimale chez l'enfant ne sont disponibles que pour cinq pays en Amérique

du Nord et en Europe, et l'estimation concernant l'Océanie ne comprend pas les informations sur l'Australie et la Nouvelle-Zélande faute de données. Le manque de données entraîne d'importantes lacunes et ne permet pas de se faire une idée précise de la diversité alimentaire dans les différentes régions du monde.

La faible proportion de femmes et d'enfants n'atteignant pas le seuil de diversité alimentaire minimale dans le monde est préoccupante, car cette diversité a non seulement une incidence sur le risque de carences en micronutriments, mais elle peut aussi provoquer d'autres conséquences sur la santé et le développement des individus. Il est également préoccupant de constater que la diversification de l'alimentation des enfants ne s'améliore pas rapidement; la diversité alimentaire minimale chez les enfants n'a progressé que légèrement, pour passer de 28 pour cent en 2015 à 34 pour cent en 2022²⁵. L'instauration et le suivi d'une alimentation saine pour les femmes et les enfants sont des priorités mondiales majeures. Or, pour parvenir à une diversité alimentaire minimale, les gouvernements ainsi que d'autres parties prenantes nationales doivent intensifier et pérenniser les actions menées dans le cadre des politiques et des programmes afin d'améliorer l'alimentation des femmes et des enfants, et intégrer les indicateurs relatifs à cette question sur des plateformes de collecte de données telles que les enquêtes auprès de la population. Cela nécessite de sensibiliser différents acteurs à la diversité alimentaire minimale chez les enfants et les femmes et de renforcer leurs capacités en la matière, en particulier aux niveaux national et infranational, et de mobiliser des fonds suffisants pour aider les pays à collecter des données, les analyser, les utiliser et rendre compte des progrès accomplis au regard de ces indicateurs. ■



SRI LANKA

Fruits et légumes exotiques
frais sur un marché local.

@ iStock.com/
Andrey Danilovich

CHAPITRE 3

COMPRENDRE LA FLAMBÉE DE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE 2021 À 2023: CAUSES ET CONSÉQUENCES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

MESSAGES CLÉS

→ L'inflation des prix des produits alimentaires dans le monde est bien supérieure à l'inflation globale depuis 2020, ce qui témoigne de l'aggravation de l'instabilité et des pressions constantes qui s'exercent sur les marchés agricoles et alimentaires. En janvier 2023, l'inflation des prix des produits alimentaires atteignait le taux record de 13,6 pour cent, soit un niveau supérieur de 5,1 points de pourcentage à l'inflation globale (8,5 pour cent). Les deux taux ont amorcé une tendance à la baisse à la mi-2023, mais sont demeurés élevés pendant le reste de l'année. En 2024, l'inflation des prix des produits alimentaires a retrouvé le niveau qui était le sien en 2019, avant la pandémie de covid.

→ Deux grandes crises, la pandémie de covid-19 et la guerre en Ukraine, auxquelles sont venus s'ajouter des phénomènes météorologiques extrêmes, ont provoqué une hausse soudaine des prix mondiaux des produits agricoles, qui a atteint son pic en mars 2022, sous l'effet également des flambées des prix de l'énergie qui se sont produites en parallèle.

→ Ces chocs, conjugués à des dépenses budgétaires sans précédent et au relâchement des politiques monétaires, ont créé un cocktail explosif, et réuni les conditions propices à une forte inflation des prix des produits alimentaires. Contrairement aux épisodes précédents de forte inflation, celui-ci a débuté sous l'effet de facteurs déterminés par la demande, avant d'évoluer vers une hausse des prix induite par l'offre.

→ L'élévation des prix mondiaux des produits agricoles et énergétiques et les effets qu'elle a entraînés

expliquent respectivement 47 pour cent et 35 pour cent de l'inflation des prix des denrées alimentaires à son niveau le plus élevé aux États-Unis d'Amérique et dans la zone euro. Les 53 pour cent et 65 pour cent restants sont dus à d'autres facteurs, notamment l'augmentation des coûts de main-d'œuvre, les fluctuations des taux de change et les prix pratiqués le long des chaînes d'approvisionnement.

→ L'inflation des prix des produits alimentaires a été particulièrement prononcée dans les pays à faible revenu, où les ménages dépendent souvent des marchés pour se procurer leurs aliments. La médiane de l'inflation des prix des denrées alimentaires dans le monde est passée de 2,3 pour cent en décembre 2020 à 13,6 pour cent en janvier 2023, mais les pays à faible revenu ont subi une hausse encore plus forte, l'inflation y ayant atteint la barre des 30 pour cent en mai 2023.

→ Le relèvement des salaires a été très inégal selon les pays. Dans certains pays, les salaires ont suivi l'augmentation des prix des produits alimentaires. Dans de nombreux autres, en revanche, en particulier ceux touchés par des conflits, les salaires réels ont continué de baisser, ce qui fait que les ménages ont eu de plus en plus de mal à se procurer des denrées alimentaires essentielles.

→ Les pays à faible revenu, où les taux d'inflation des prix des produits alimentaires ont été les plus élevés avec des niveaux records enregistrés entre la mi-2022 et la mi-2023, ont connu une aggravation de l'insécurité alimentaire. La hausse des prix de ces

produits peut avoir d'importantes incidences sur la sécurité alimentaire des ménages. Une augmentation de 10 pour cent des prix des produits alimentaires est associée à un accroissement de 3,5 pour cent de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et à une hausse de 1,8 pour cent de la proportion d'individus se trouvant en situation d'insécurité alimentaire grave. Les inégalités structurelles et celles fondées sur le genre amplifient les effets de cette inflation, en particulier dans les pays caractérisés par de fortes inégalités de revenus. Lorsque l'inflation des prix des denrées alimentaires a atteint son niveau le plus haut, en janvier 2023, 65 pour cent des pays à faible revenu et 61 pour cent des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (soit plus de 1,5 milliard de personnes au total) ont été confrontés à une hausse supérieure à 10 pour cent, ce qui souligne l'ampleur potentielle de sa contribution à l'insécurité alimentaire.

➔ Le récent épisode d'inflation des prix des produits alimentaires est étroitement corrélé à l'augmentation des taux d'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans. Une progression de 10 pour cent des prix des denrées alimentaires s'accompagne d'une augmentation de 2,7 pour cent à 4,3 pour cent de la prévalence de l'émaciation et de 4,8 pour cent à 6,1 pour cent du taux d'émaciation grave chez les enfants de moins de 5 ans.

➔ Les prix relatifs de différents types d'aliments (par groupe d'aliments, niveaux de transformation et profil nutritionnel) semblent, en moyenne, être demeurés stables entre 2011 et 2021 à l'échelle mondiale. Les aliments riches en nutriments tels que les fruits et les légumes sont régulièrement les plus chers par kilocalorie. À l'inverse, les prix par calorie des aliments hautement transformés sont, en règle générale, plus faibles que ceux de leurs équivalents moins transformés. Les aliments hautement transformés supplacent de plus en plus les autres produits plus riches en nutriments, et ce malgré le nombre croissant d'éléments qui montrent leurs effets néfastes pour la santé.

➔ Entre 2019 et 2024, ce sont les prix des féculents et des huiles qui ont le plus fortement augmenté parmi les groupes d'aliments au Mexique, au Nigéria et au Pakistan. Les féculents de base étant au cœur de l'alimentation des ménages les plus pauvres, de telles augmentations peuvent saper la sécurité alimentaire et la nutrition, même si l'accès à des produits peu onéreux d'autres groupes d'aliments peut contribuer à préserver l'adéquation des régimes alimentaires malgré l'inflation.

L'augmentation des prix des produits alimentaires est devenue en 2022 une préoccupation mondiale qui a retenu l'attention du public. D'après une enquête mondiale Ipsos^g, l'inflation est devenue l'une des principales préoccupations partout dans le monde, devant les craintes suscitées par la criminalité, la violence et la pauvreté¹. La flambée des prix des produits alimentaires, accentuée par la conjugaison de mesures budgétaires liées à la pandémie, de politiques monétaires déséquilibrées, de perturbations de l'offre et de conflits géopolitiques, a eu des répercussions négatives sur les ménages dépendant des marchés pour s'approvisionner, en particulier les ménages les plus vulnérables. Bien que le rythme de l'inflation ait ralenti dernièrement, le haut niveau des dépenses alimentaires demeure un problème pressant, qui pèse quotidiennement sur le budget des ménages et aggrave l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Les produits alimentaires étant une composante essentielle de l'indice général des prix à la consommation, il est devenu important, pour tous les gouvernements du monde, de surveiller l'inflation des prix des aliments et de prendre des mesures pour la limiter.

Face aux préoccupations mondiales croissantes, les auteurs du présent rapport examinent de manière approfondie les multiples aspects de l'augmentation des prix des produits alimentaires et étudient leurs incidences sur la sécurité alimentaire et la nutrition. La section 3.1 présente le concept d'inflation en mettant l'accent sur les prix des produits alimentaires, et appelle l'attention sur la forte hausse de ceux-ci par rapport aux prix d'autres biens de consommation et services. Cette augmentation disproportionnée fait peser un lourd fardeau sur les ménages pauvres qui consacrent une grande partie de leur revenu à l'alimentation. La section 3.2 porte sur les causes profondes de la récente envolée des prix des produits alimentaires

^g La société Ipsos réalise des sondages d'opinion à l'échelle mondiale. Dans l'un d'eux, intitulé «Ce qui préoccupe le monde», les 20 000 participants sélectionnés, répartis dans 29 pays, sont invités à indiquer quels sont, selon eux, les problèmes mondiaux pressants. L'une des questions posées consiste à leur demander les trois principaux sujets qui préoccupent le plus les gens dans leur pays. L'inflation a été citée comme l'un de ces trois sujets par 33 pour cent des participants en juillet 2024. C'était le problème le plus pressant mentionné; d'autres sujets comme la criminalité et la violence (30 pour cent), la pauvreté et les inégalités sociales (29 pour cent), le chômage (28 pour cent), la corruption financière ou politique (26 pour cent) et la santé (23 pour cent) arrivaient systématiquement derrière.

et comprend des comparaisons avec des épisodes inflationnistes précédents. La **section 3.3** examine la corrélation entre, d'un côté, l'inflation et ses répercussions sur la sécurité alimentaire et, de l'autre, les résultats en matière de nutrition. Ce point est particulièrement pertinent pour les pays à faible revenu, où, du fait de l'augmentation des prix des produits alimentaires, les familles ont des difficultés à se procurer toute l'année des aliments en quantité suffisante, qui soient sans danger pour la santé et riches en nutriments. Pour terminer, la **section 3.4** concerne les tensions inflationnistes que subissent différents groupes d'aliments, et en particulier la façon dont la hausse des prix pourrait se répercuter sur l'abordabilité et l'accessibilité d'une alimentation saine. ■

3.1 INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES: FAITS STYLISÉS

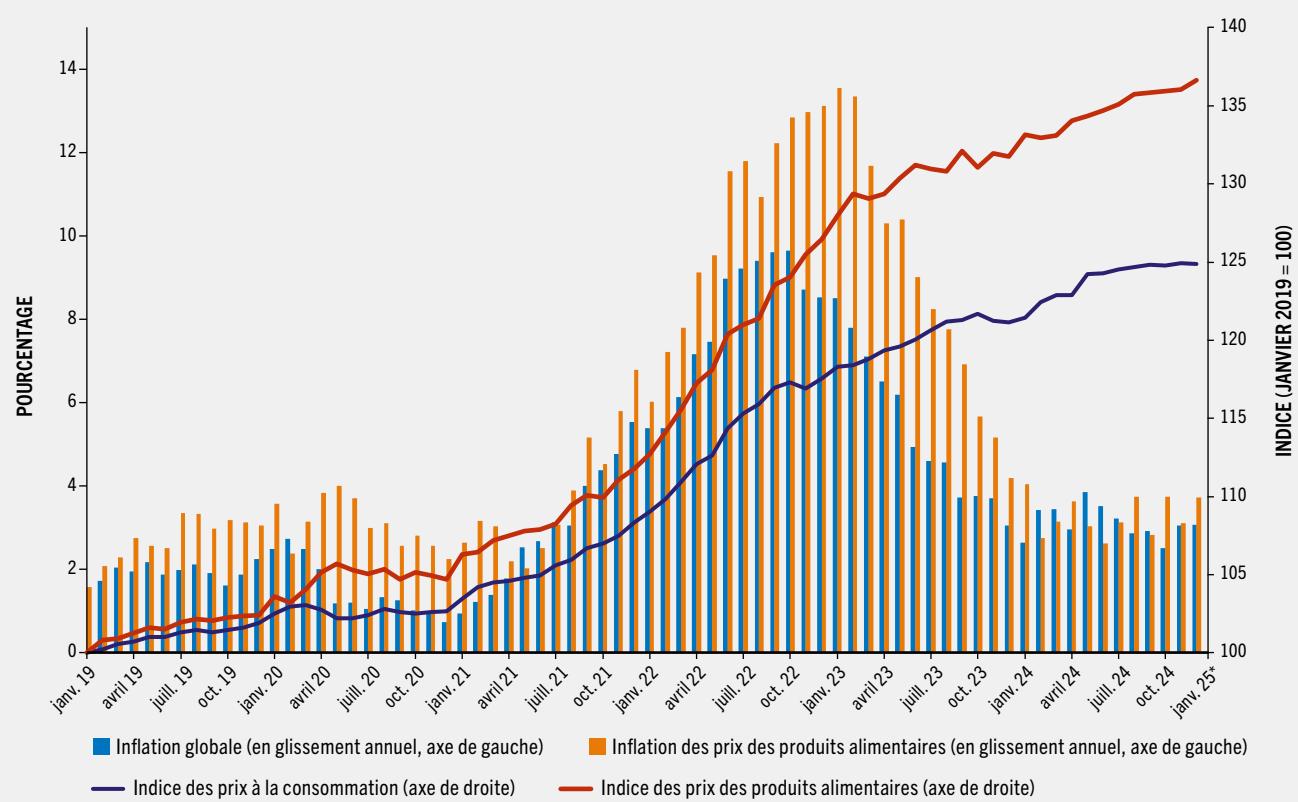
Depuis la fin de l'année 2020, les prix au détail des produits alimentaires sur le marché intérieur ont nettement augmenté dans la plupart des pays, ce qui pose des problèmes considérables aux consommateurs comme aux décideurs publics. L'inflation *moyenne* des prix des produits alimentaires en glissement annuel dans le monde est passée de 5,8 pour cent en décembre 2020 à un niveau stupéfiant de 23,3 pour cent en décembre 2022². Ces chiffres sont liés pour une très grande part aux pays qui ont connu une hyperinflation, comme le Liban, la République bolivarienne du Venezuela, le Soudan du Sud et le Zimbabwe, où l'inflation en glissement annuel a atteint des pics dépassant largement 350 pour cent. Il en résulte que le taux médian permet d'avoir une image plus exacte des niveaux d'inflation mondiaux^b: le *taux d'inflation médian des prix des produits alimentaires* a fortement augmenté, pour passer de 2,3 pour cent en décembre 2020 à 13,6 pour cent en janvier 2023 (voir la **figure 3.1** et les définitions figurant dans l'**encadré 3.1**).

^b L'utilisation des indices médians des prix (au lieu des indices moyens) est conforme aux rapports de la FAO consacrés à l'inflation. Voir, par exemple, FAO, 2024³.

L'inflation des prix des produits alimentaires dans le monde est bien supérieure à l'inflation globale depuis 2020, ce qui témoigne de l'aggravation de l'instabilité et des pressions constantes qui s'exercent sur les marchés agricoles et alimentaires. L'inflation générale (également appelée «inflation globale», voir les définitions présentées dans l'**encadré 3.1**) a augmenté au cours de la période allant de 2021 à 2023. Il est important de déterminer si la hausse des prix des produits alimentaires a été plus rapide ou plus lente, afin de mieux comprendre si l'alimentation est devenue plus ou moins abordable que la satisfaction d'autres besoins des ménages. Lorsque la pandémie de covid-19 s'est déclarée début 2020, l'inflation globale est restée relativement faible. Bien qu'à un niveau encore raisonnable, l'inflation des prix des produits alimentaires était nettement plus élevée que l'inflation globaleⁱ. Lorsque les gouvernements ont commencé à assouplir les mesures de confinement à domicile et que l'économie mondiale a amorcé une reprise après la pandémie à la mi-2021, l'inflation globale atteignait son plus haut niveau. Par la suite, l'éclatement de la guerre en Ukraine en février 2022 a entraîné une hausse des prix d'intrants agricoles indispensables (tels que les engrains), perturbé l'offre mondiale de produits agricoles et désorganisé les marchés de l'énergie (voir la **section 3.2**). Cette situation a débouché sur une augmentation générale des prix, et a eu des répercussions majeures sur les prix des produits alimentaires. À son pic, en janvier 2023, l'inflation des prix des denrées alimentaires était supérieure de 5,1 points de pourcentage à l'inflation globale (13,6 pour cent contre 8,5 pour cent). En 2023, les deux taux d'inflation se sont maintenus à des niveaux élevés, tout en amorçant une tendance baissière.

ⁱ Alors que le monde entier était aux prises avec des fermetures au cours des premiers stades de la pandémie, l'inflation des prix des produits alimentaires était plus élevée que l'inflation globale. La pandémie a provoqué des perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire⁴, qui ont fait peser des tensions supplémentaires sur les prix des produits d'alimentation générale. Les politiques de distanciation physique ont créé des pénuries de main-d'œuvre dans le secteur agroalimentaire (dans des activités telles que la récolte et la transformation de légumes et de fruits, qui exigent une importante main-d'œuvre sur le terrain^{5,6}). Les restrictions imposées par le confinement ont conduit à une augmentation de la demande de livraisons de produits alimentaires à domicile⁷ et ont même entraîné des achats de précaution de denrées non périssables comme la farine et le riz⁸. Les prix des produits alimentaires ont commencé à grimper, mais d'autres biens et services n'ont pas suivi le mouvement. Les prix de l'énergie, une importante composante de l'inflation globale, ont, par exemple, baissé aux premiers stades de la pandémie^{9,10} du fait du ralentissement généralisé de l'économie mondiale.

FIGURE 3.1 L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES AUGMENTE DEPUIS FIN 2020 ET A ATTEINT UN PIC EN JANVIER 2023



<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig3.1>

Dans le cadre du suivi des prix des produits alimentaires et agricoles, plusieurs systèmes de mesure peuvent être utilisés, chacun visant un but précis et rendant compte de différents aspects du marché. L'encadré 3.2 met en évidence les différences fondamentales entre l'indice FAO des prix des produits alimentaires et l'IPC des produits alimentaires. L'indice FAO sert à suivre l'évolution des marchés de produits agricoles primaires tels que les céréales, les produits laitiers et les huiles, en utilisant les prix à l'exportation en USD et en pondérant les produits en fonction de leur part dans le commerce mondial. A contrario, l'IPC rend compte des prix au détail au niveau des consommateurs à l'intérieur d'un même pays,

exprimés dans la monnaie locale et pondérés en fonction de la part des denrées alimentaires dans les dépenses des ménages. Ces distinctions quant à l'éventail de produits considéré, aux méthodes de pondération, à la source des prix et à la monnaie font clairement apparaître que, dans le cas de l'indice FAO, l'accent est mis sur le commerce mondial, alors que la fonction de l'IPC est de mesurer l'inflation des produits des denrées alimentaires à l'échelle nationale.

Entre 2021 et 2023, les prix des produits alimentaires ont augmenté beaucoup plus rapidement que ceux d'autres biens de consommation et services, ce qui a fait peser une charge disproportionnée sur

ENCADRÉ 3.1 DÉFINITIONS ET CONCEPTS – QU'EST-CE QUE L'INFLATION? QU'EST-CE QUE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES?

Niveau général des prix: le niveau général des prix est le niveau moyen de l'ensemble des prix pratiqués dans une économie à un moment donné, exprimé sous la forme d'un niveau de prix agrégé (ou général). Étant donné qu'une économie produit toutes sortes de biens et de services, le niveau général des prix est habituellement mesuré au moyen d'indices. Le plus répandu est l'indice des prix à la consommation.

Indice des prix à la consommation: un indice des prix à la consommation (IPC) mesure les variations de prix des biens et des services consommés par les ménages. Ces variations ont une incidence sur le pouvoir d'achat réel des consommateurs ainsi que sur leur bien-être. Étant donné que les prix des différents biens et services ne varient pas tous au même rythme, un IPC peut uniquement rendre compte de leur évolution moyenne. Un IPC se voit généralement attribuer une valeur unitaire (ou une valeur de 100) au cours d'une période de référence, et les valeurs de l'indice pour d'autres périodes visent à indiquer la variation proportionnelle (ou évolution en pourcentage) moyenne des prix à partir de cette période de référence.

Inflation: l'inflation peut être considérée comme un processus d'augmentation continue des prix, ou son équivalent, c'est-à-dire un processus de baisse continue de la valeur de l'argent. Il existe plusieurs moyens de mesurer les prix, mais l'indice des prix à la consommation est la méthode la plus répandue. L'inflation est donc mesurée sous la forme du taux de croissance de l'indice des prix à la consommation sur une période donnée. Dans une économie, l'inflation générale est mesurée par l'«inflation globale».

Inflation globale: l'inflation globale est la mesure de l'inflation la plus souvent communiquée. Elle rend compte des variations de prix de l'ensemble des biens et services habituellement consommés par les ménages. Elle mesure les changements de prix d'un vaste panier de biens et de services, et comprend l'inflation de base, l'inflation des prix des produits alimentaires et l'inflation des prix de l'énergie.

NOTE: * Dans le cas de l'inflation moyenne pondérée, les pondérations correspondent à l'importance relative de chaque pays dans une consommation agrégée. En particulier, ces pondérations sont établies à partir des dépenses de consommation finale des ménages (y compris des institutions sans but lucratif au service des ménages) en 2015, en USD aux prix constants de 2015. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au rapport de la Division de statistique de l'ONU intitulé *National Accounts – Analysis of Main Aggregates*¹⁴ (Comptes nationaux – Analyse des principaux agrégats).

les ménages qui consacraient une grande part de leur revenu à l'alimentation. Cela met en évidence le fait que la nourriture est devenue de moins en moins abordable pour les ménages en comparaison d'autres biens circulant dans l'économie. Après

Inflation de base: l'inflation de base des prix à la consommation porte essentiellement sur les évolutions sous-jacentes et persistantes de l'inflation; elle exclut les prix fixés par l'État ainsi que les prix plus fluctuants de produits tels que les denrées alimentaires et l'énergie, qui sont les plus touchés par les facteurs saisonniers ou des conditions temporaires liées à l'offre¹¹.

Indice des prix à la consommation des produits alimentaires et inflation des prix des produits alimentaires: l'indice des prix à la consommation des produits alimentaires (IPC des produits alimentaires) mesure l'évolution dans le temps du niveau général des prix des denrées alimentaires et des boissons non alcoolisées que les ménages utilisent, payent ou achètent de toute autre façon pour leur consommation. Le coût de l'achat d'un panier fixe de produits alimentaires et de boissons est mesuré au cours d'une période précise; les produits qui composent le panier sont représentatifs des dépenses des ménages, sont de qualité constante et ont des caractéristiques similaires. L'inflation des prix des produits alimentaires est mesurée sous la forme du taux de croissance de l'IPC des produits alimentaires sur une période donnée. Lorsqu'ils sont agrégés sur plusieurs pays (pour fournir, par exemple, des estimations mondiales ou régionales), l'IPC des produits alimentaires et l'inflation des prix de ces produits peuvent être exprimés sous la forme d'une moyenne pondérée*, calculée sur l'ensemble des pays. Des valeurs aberrantes ou atypiques peuvent toutefois modifier de manière disproportionnée les estimations agrégées et les fausser. À cet égard, la médiane peut s'avérer plus utile. La médiane est le cinquantième centile d'une distribution. En d'autres termes, c'est le nombre du milieu d'une série de points de données qui ont été triés dans l'ordre croissant ou décroissant.

Hyperinflation: l'hyperinflation désigne une situation dans laquelle les prix des biens et des services augmentent de manière incontrôlable sur une période définie. En règle générale, on parle d'hyperinflation lorsque l'inflation augmente à un rythme supérieur à 50 pour cent par mois¹³.

une période d'inflation prolongée et intense, l'indice global des prix et l'indice des prix des produits alimentaires ont montré des signes de stabilisation, puis ont commencé à reculer progressivement en 2023.

ENCADRÉ 3.2 SUIVI DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET AGRICOLES

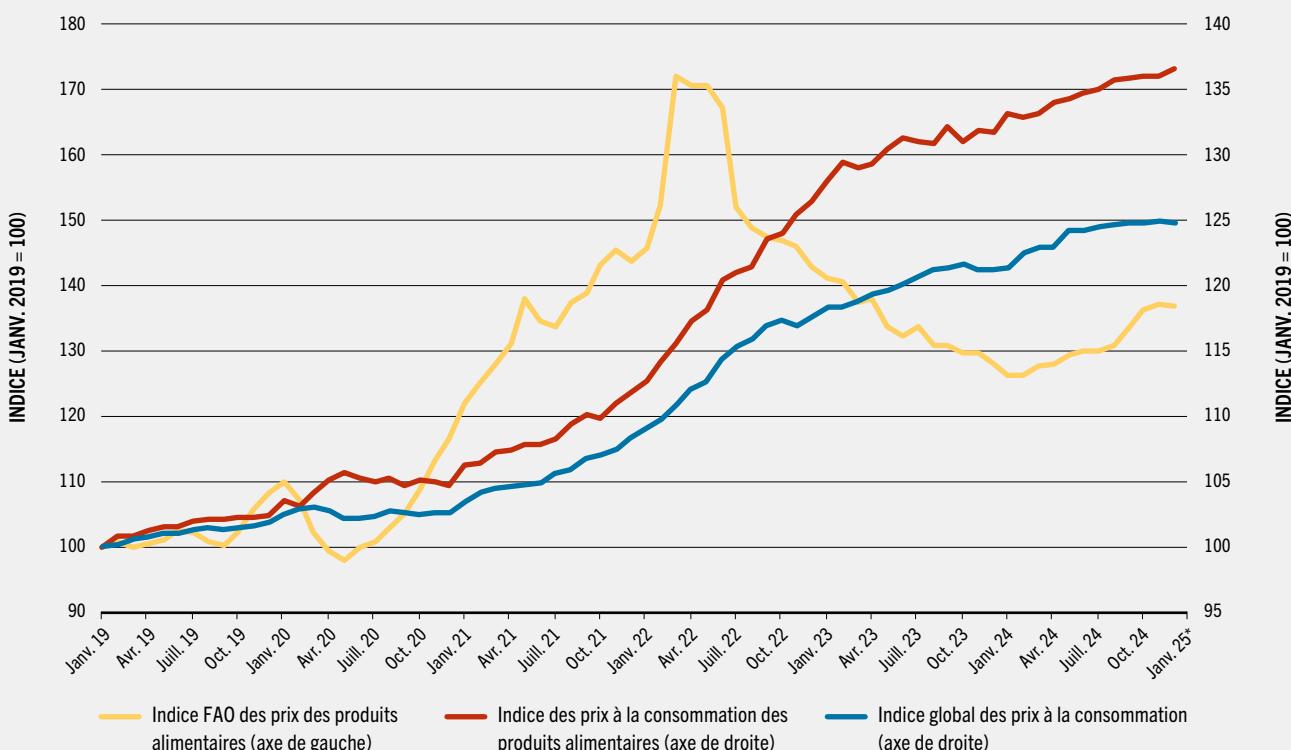
L'un des principaux indicateurs utilisés pour mesurer les prix des denrées alimentaires est l'indice FAO des prix des produits alimentaires. Cet indice fait apparaître les fluctuations mensuelles des prix internationaux d'un panier fixe de produits alimentaires, mesurés en USD. L'indice FAO donne des éclairages sur l'évolution des prix mondiaux; des données mensuelles sont fournies en valeurs réelle et nominale depuis 1990 et les indices annuels remontent à 1961, ce qui permet de faire des comparaisons rétrospectives sur de longues périodes.

Cet indicateur est fondamentalement différent de l'indice des prix à la consommation des produits alimentaires (IPC des produits alimentaires) employé pour suivre l'inflation des prix de ces produits. L'indice FAO rend compte de la situation sur les marchés mondiaux des produits agricoles, tandis que l'IPC fournit le prix moyen des denrées alimentaires auxquels les consommateurs sont confrontés au niveau national (figure A). L'indice FAO des prix réels des produits alimentaires n'est pas représentatif des prix réels au sens macroéconomique classique et n'est pas déflaté de l'inflation; il permet plutôt d'assurer le suivi des prix relatifs entre les produits agricoles et les produits

manufacturés. Plusieurs éléments d'ordre méthodologique différencient ces deux mesures:

- Éventail de produits considéré: l'indice FAO porte sur les principaux produits agricoles primaires tels que les céréales, les huiles végétales, les produits laitiers, la viande et les sucres, à l'exclusion de produits tels que le poisson et autres produits comestibles de la mer, tandis que l'IPC recouvre un éventail plus large de denrées alimentaires, qui comprend des produits aussi bien primaires que transformés, et les boissons non alcoolisées.
- Modalités de pondération des produits: l'indice FAO indique l'importance des produits sélectionnés sur les marchés internationaux. Chaque groupe de produits est pondéré en fonction de sa part moyenne dans les exportations mondiales au cours de la période de base 2014-2016. Dans le cas de l'IPC, les pondérations sont établies en fonction de la répartition des dépenses des ménages au niveau des consommateurs et à l'échelle d'un pays. Cette répartition est actualisée régulièrement par les banques centrales ou les bureaux

FIGURE A ÉVOLUTION DES PRIX INTERNATIONAUX ET NATIONAUX DES PRODUITS ALIMENTAIRES: COMPARAISON ENTRE L'INDICE FAO DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION



NOTES: Le graphique est fondé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) médian dans 203 pays ou territoires. * Les données relatives à l'IPC global et à l'IPC des produits alimentaires sont disponibles jusqu'à décembre 2024.

SOURCES: Les données relatives à l'indice des prix à la consommation sont fondées sur FAO. 2025. FAOSTAT: Indices des prix à la consommation. [Consulté le 18 juin 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CP>. Licence: CC BY-4.0; les données relatives à l'indice FAO des prix des produits alimentaires sont fondées sur FAO. 2025. Situation alimentaire mondiale. Dans: FAO. [Consulté le 6 juin 2025]. <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr>

ENCADRÉ 3.2 (suite)

- nationaux de statistiques, selon les besoins et les pratiques propres à chaque pays.
- ▶ Représentation de la taille relative des pays dans les agrégats mondiaux et régionaux: l'indice FAO est calculé uniquement au niveau mondial et n'applique pas de pondérations spécifiques par pays. Cela étant, le poids relatif d'un pays est pris en considération indirectement du fait de sa part dans les exportations mondiales. En revanche, dans le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, les chiffres de l'IPC sont dérivés de la médiane calculée sur l'ensemble des pays, de façon à offrir une représentation plus équilibrée qui réduit le plus possible l'influence de valeurs aberrantes.
 - ▶ Lieu de mesure des prix: les prix utilisés dans l'indice FAO sont principalement des prix à l'exportation, qui indiquent la valeur des produits au moment où ils franchissent la frontière dans le cadre d'échanges internationaux. L'IPC, en revanche, rend compte des prix au détail payés par les consommateurs à l'intérieur de chaque pays. Il en résulte que l'indice FAO exclut une grande partie des coûts associés au transport, à la manutention et à la transformation, facteurs qui font pourtant partie intégrante de l'inflation au niveau des consommateurs et des évolutions macroéconomiques, lesquelles sont intégrées dans l'IPC.

► Monnaie de mesure: l'indice FAO est calculé en utilisant des prix et des sous-indices exprimés en USD courants, car cela correspond à la façon dont les principaux produits de base sont cotés sur les marchés internationaux. L'IPC, à l'inverse, est une mesure nationale exprimée dans l'unité monétaire locale. Certaines grandes fluctuations des taux de change, comme les dépréciations de monnaie, peuvent donc influer considérablement sur l'IPC à l'échelle nationale par l'intermédiaire de l'inflation importée, mais n'avoir que des effets limités ou indirects sur l'indice FAO.

Les prix agricoles internationaux, mesurés par l'indice FAO des prix des produits alimentaires, ont connu une forte augmentation de la mi-2020 au début de 2022. Cette envolée des prix s'est accompagnée d'une augmentation de l'inflation mondiale, sous l'effet dans un premier temps de chocs extérieurs puis de la transmission à retardement des variations des prix internationaux sur les marchés nationaux. Au printemps 2022, les marchés mondiaux ont commencé à se stabiliser du fait de l'amélioration des conditions de récolte, une fois passé le choc initial de la guerre en Ukraine et après la fin de perturbations commerciales telles que les restrictions aux exportations. Malgré cela, l'inflation a continué de grimper dans les pays en raison de la transmission à retardement des coûts. Un retour plus général à la stabilité s'est amorcé fin 2024.

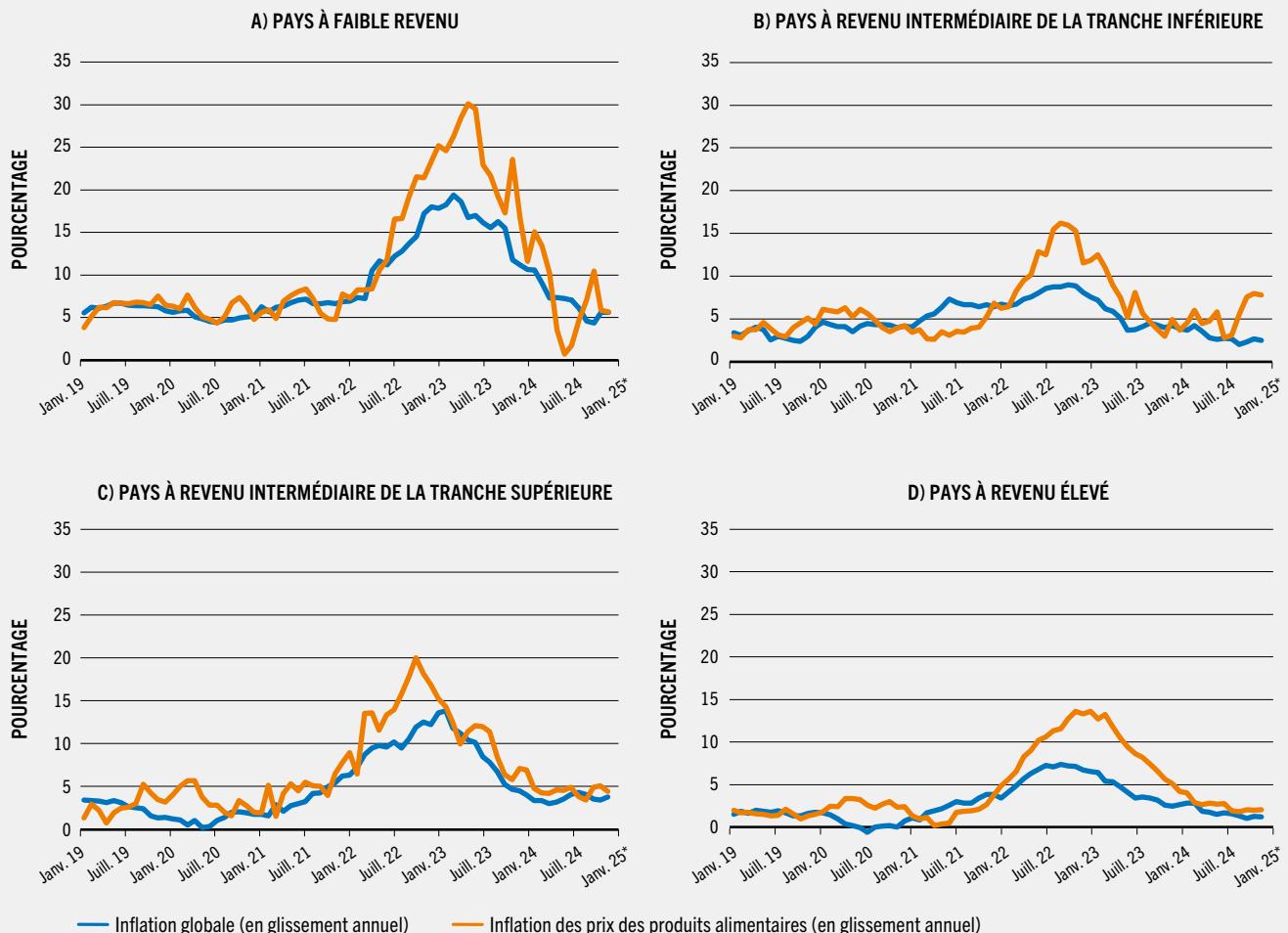
- » **L'inflation des prix des produits alimentaires a été particulièrement élevée dans les pays à faible revenu (figure 3.2).** La plupart des ménages, même ceux qui vivent de l'agriculture, dépendent des marchés pour leur approvisionnement alimentaire^j. L'approvisionnement sur les marchés rend les

^j Les prix plus élevés des produits alimentaires peuvent avoir des effets à double tranchant sur le bien-être. Ils pénalisent les ménages, qui sont des acheteurs nets de produits alimentaires, en raison de la réduction de leur pouvoir d'achat, mais ils peuvent être bénéfiques pour les producteurs nets de ces mêmes produits, car leurs revenus pourraient augmenter du fait de la hausse des prix de vente de leurs récoltes. Les données recueillies par le passé semblent toutefois indiquer que les ménages urbains dépendent presque entièrement des aliments qu'ils achètent, et que la plupart des ménages ruraux sont, eux aussi, des acheteurs nets de produits alimentaires le plus souvent¹⁵⁻²¹. Les flambées des prix des denrées alimentaires non seulement réduisent la consommation moyenne d'énergie alimentaire, mais elles aggravent aussi les déséquilibres dans la répartition des calories, et détériorent ainsi un peu plus l'état nutritionnel des populations²². La hausse des prix des produits alimentaires accroît souvent la pauvreté dans les pays à faible revenu, comme cela a été mis en évidence lors de la flambée des prix de 2007 à 2008²³. Avec constance, Robles et Torero (2010)²⁴ constatent que cette crise a augmenté les taux de pauvreté en Amérique latine de 1,5 à 2,3 points de pourcentage. Les grands exploitants agricoles peuvent en profiter, mais c'est rarement le cas pour les petits exploitants en raison de l'absence de propriété foncière, du coût élevé des intrants, des obstacles à l'accès au crédit et des écarts considérables existant entre les prix au seuil de l'exploitation et les prix de détail. Même quand les agriculteurs pourraient, au bout du compte, bénéficier de prix plus élevés, ces ajustements ne se concrétiseraient qu'à long terme. À court terme, lorsque les augmentations de prix sont sans rapport avec l'évolution de la productivité intérieure, les envolées des prix des produits alimentaires accentuent la pauvreté^{25, 26}.

ménages vulnérables aux brusques hausses des prix, ce qui accentue l'insécurité alimentaire, aggrave la pauvreté et limite l'accessibilité et la consommation d'aliments sains. Les petits exploitants et les ouvriers agricoles sont souvent des acheteurs nets de produits alimentaires, si bien que les hausses des prix de ces derniers surpassent en général les profits tirés de la vente de la production. Il en résulte que l'augmentation des prix des produits alimentaires non seulement grève le budget des ménages, mais compromet également les moyens de subsistance ruraux, et sape ainsi les progrès accomplis dans le domaine de la réduction de la pauvreté et en matière de sécurité alimentaire et de nutrition^{27, 28}.

Les pays à faible revenu ont enregistré les augmentations des prix des produits alimentaires les plus fortes et les plus longues, et connu un pic très net entre la mi-2022 et la mi-2023, période au cours de laquelle les taux d'inflation de ces produits ont atteint pas moins de 30 pour cent. Pendant cette période, l'inflation globale a également atteint un pic, tout en demeurant bien inférieure à l'inflation des prix des produits alimentaires, signe que ces derniers ont été les facteurs principaux de l'augmentation du coût de la vie. Même lorsque les tensions inflationnistes ont commencé à retomber en 2024, cette disparité

FIGURE 3.2 C'EST DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU QUE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES A ÉTÉ LA PLUS ÉLEVÉE SUR LA PÉRIODE 2019-2024



NOTES: Le graphique est fondé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) médian dans 203 pays ou territoires. L'inflation globale (des prix des produits alimentaires) correspond à l'augmentation en pourcentage de l'IPC (des produits alimentaires) global médian pour chaque mois par rapport au même mois de l'année précédente. Le classement des pays par niveau de revenu est fondé sur le classement de 2024 de la Banque mondiale (celui de 2025 n'était pas encore disponible au moment de l'élaboration de la présente publication). * Les données de l'inflation et de l'inflation des prix des produits alimentaires sont disponibles jusqu'à décembre 2024.

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO), d'après FAO. 2025. FAOSTAT: Indices des prix à la consommation. [Consulté le 18 juin 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CP>. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig3.2>

généralisée fait apparaître les difficultés que rencontrent les ménages des pays à faible revenu, qui continuent de se débattre avec des problèmes d'abordabilité des denrées alimentaires.

Les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de la tranche supérieure ont également connu de fortes poussées inflationnistes

des prix des produits alimentaires, quoique moins prononcées que celles enregistrées dans les pays à faible revenu. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, l'inflation des prix des produits alimentaires a atteint son plus haut niveau, soit environ 16 pour cent, en septembre 2022, avant de diminuer progressivement, tandis que les pays

à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont suivi une évolution similaire et enregistré un pic avoisinant les 20 pour cent en octobre 2022. Malgré des baisses, l'inflation des prix des produits alimentaires s'est maintenue à un niveau nettement supérieur à celui de l'inflation globale pendant toute la période considérée, ce qui témoigne des faiblesses structurelles des chaînes d'approvisionnement alimentaire et de la dynamique des marchés dans ces pays.

À l'opposé, les pays à revenu élevé ont connu des niveaux relativement bas d'inflation des prix des produits alimentaires, en particulier avant la mi-2022, même si cette inflation a enregistré un pic à 14 pour cent environ en novembre 2022. Dans ces pays, bien que l'inflation des prix des produits alimentaires ait augmenté au cours des chocs mondiaux, elle est restée davantage sous contrôle et plus proche des taux d'inflation globale par rapport aux niveaux enregistrés dans les autres groupes de pays dont le revenu est inférieur. Dernièrement, l'inflation moyenne des prix des produits alimentaires (janvier à décembre 2024) s'est stabilisée à 2,7 pour cent, soit un niveau légèrement supérieur au taux moyen de 2,1 pour cent constaté de janvier 2019 à janvier 2021.

L'ampleur des augmentations de prix des produits alimentaires à l'échelle locale depuis 2020 est frappante lorsqu'on considère l'inflation cumulée des prix de ces denrées sur cinq ans. Sur 203 pays, 139 ont connu une inflation cumulée des prix des produits alimentaires de plus de 25 pour cent. Dans 49 d'entre eux, l'inflation a été supérieure à 50 pour cent, et dans 25, elle a dépassé les 100 pour cent. De telles tensions prolongées sur les prix des denrées alimentaires risquent de mettre à mal les capacités d'adaptation des ménages et d'aggraver l'insécurité alimentaire²⁹⁻³³. ■

3.2

POURQUOI CETTE FORTE INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES?

L'inflation des prix des produits alimentaires enregistrée ces cinq dernières années est due à divers facteurs, dont l'importance relative a varié selon les régions et au fil du temps. Lorsque les marchés mondiaux ont refait surface après la pandémie de covid-19, la levée des confinements et la réouverture des entreprises ont stimulé la reprise de l'activité économique. L'un des facteurs déterminants de ce rebond a été la mise en œuvre de vastes programmes de soutien budgétaire partout dans le monde, qui a soulagé les ménages tout en maintenant des politiques monétaires plutôt généreuses. Cet afflux d'aide financière a alimenté une demande inhabituellement élevée de biens, et contribué à une poussée inflationniste. En outre, la guerre en Ukraine a perturbé les marchés agricoles et énergétiques³⁴⁻⁴⁰.

La pandémie a placé le monde face à des défis sans précédent: elle a fait près de 7 millions de victimes⁴¹, provoqué des pertes économiques de 13 800 milliards d'USD environ⁴² et plongé 75 millions à 95 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté⁴³. Avec la reprise et l'émergence d'une «nouvelle normalité», une succession de chocs majeurs a perturbé l'économie mondiale. Ensemble, ces défis (développés ci-après) ont influé sur l'évolution récente de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans le monde entier, et provoqué une forte augmentation de la prévalence de la sous-alimentation ainsi qu'une insécurité alimentaire modérée ou grave à la suite de la pandémie.

Pendant et après la pandémie, les gouvernements à travers le monde ont mis en place des mesures de soutien budgétaire encore jamais vues pour atténuer le fléchissement économique. Le coût de ces mesures s'élevait à environ 17 000 milliards d'USD, aides financières destinées aux ménages et aux entreprises comprises⁴⁴. Le soutien budgétaire apporté à l'échelle mondiale entre 2020 et 2021 face à la pandémie représentait 16 pour cent du produit intérieur brut (PIB) mondial et dépassait le PIB

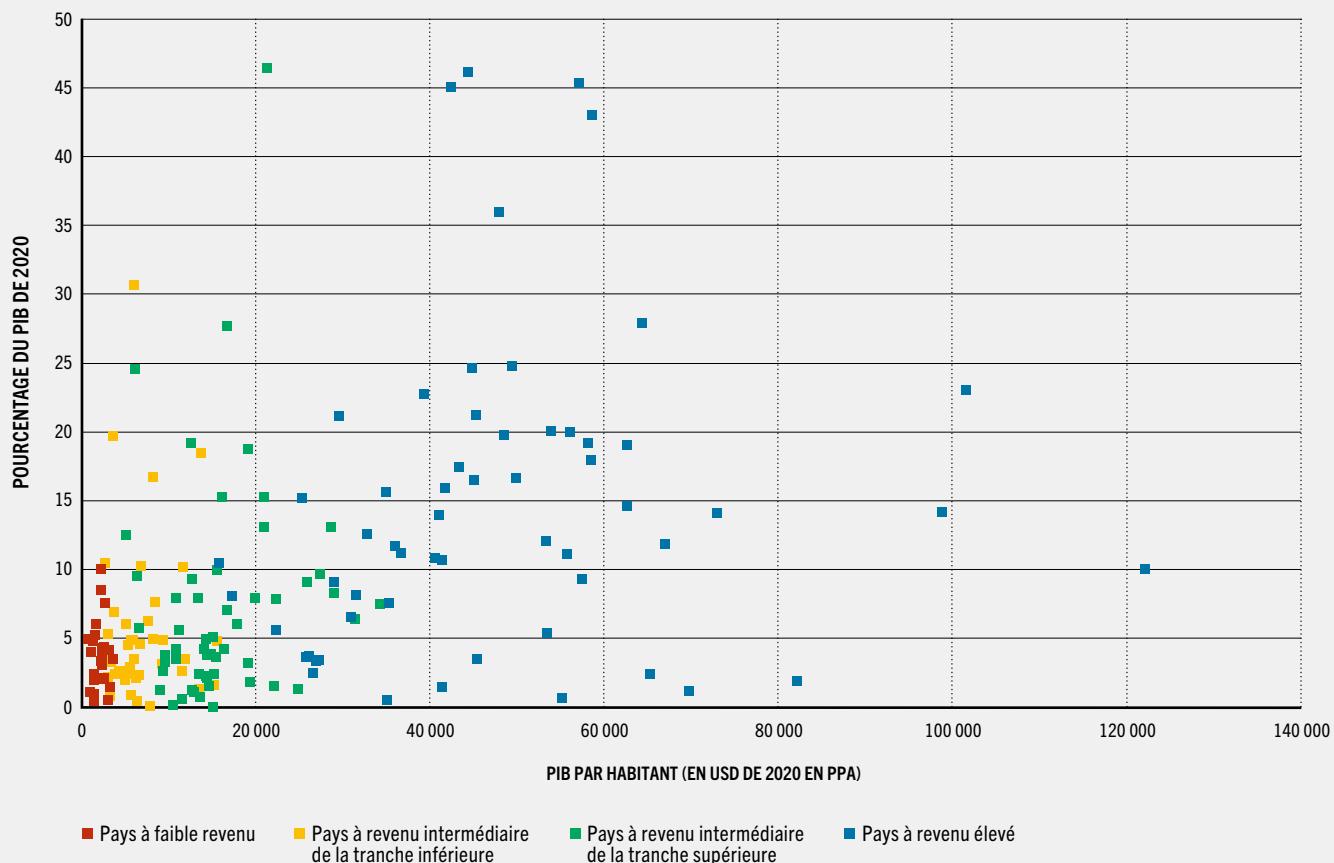
de 2020 de la Chine ou de l'Union européenne. Les pays à revenu élevé représentaient la majorité des dépenses: les États-Unis d'Amérique y ont consacré 6 000 milliards d'USD à eux seuls et ont utilisé leur capacité budgétaire pour soutenir l'activité économique et stabiliser le marché du travail⁴⁴. Les pays à revenu faible ou intermédiaire, bien que davantage contraints, ont également mobilisé d'importantes ressources pour venir en aide aux populations vulnérables et stimuler la reprise (figure 3.3). Cette intervention budgétaire massive a grandement contribué à amortir les chocs économiques liés à la pandémie, mais elle a aussi participé à l'augmentation de la demande, y compris dans les économies émergentes et en développement⁴⁵; conjuguée aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, elle a alimenté les tensions inflationnistes à l'échelle mondiale^{40, 46}.

Pendant et juste après la pandémie, les banques centrales du monde entier ont mis en œuvre diverses mesures monétaires expansionnistes pour soutenir la stabilité économique. Entre autres mesures, on peut citer les fortes baisses des taux d'intérêt, les programmes d'assouplissement quantitatif et la fourniture de liquidités d'urgence pour préserver la résilience du système financier. Certaines grandes banques centrales, telles que la Réserve fédérale des États-Unis d'Amérique, la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque du Japon, ont rapidement abaissé leurs taux directeurs pour les établir à un niveau proche de zéro et acheté d'importants volumes d'obligations d'État et d'obligations d'entreprise afin d'injecter des liquidités dans l'économie⁴⁷. La BCE, par exemple, a mis en place le programme d'achats d'urgence face à la pandémie en mars 2020, d'un montant initial de 750 milliards d'EUR, porté par la suite à 1 850 milliards d'EUR, pour acheter des titres des secteurs privé et public de manière souple⁴⁸. Parallèlement, des mesures temporaires d'ajustement réglementaire ont été prises pour encourager les banques à prêter. Ces politiques ont aidé à alimenter les flux de crédit, à soutenir les activités des entreprises et à atténuer le fléchissement économique. L'expansion monétaire prolongée a toutefois aussi fait le lit de tensions inflationnistes quand les économies ont commencé à se redresser⁴⁹. Face à la montée de l'inflation, les banques centrales ont commencé à relever les taux d'intérêt de façon à éviter de

trop fortes augmentations des prix⁵⁰. La Réserve fédérale des États-Unis d'Amérique a ainsi relevé son taux d'intérêt de 0,25 point de pourcentage en mars 2022, et l'a ensuite augmenté à 10 reprises jusqu'en juillet 2023⁵¹.

Les taux de change ont également joué un rôle dans l'évolution de l'inflation des prix des produits alimentaires, en particulier dans les pays tributaires des importations. Au cours de la pandémie, un grand nombre de pays à revenu faible ou intermédiaire ont connu une brusque dépréciation de leur monnaie en raison de sorties de capitaux et d'une augmentation de la demande de devises refuges telles que le dollar, le yen et le franc suisse. À la mi-2020, les monnaies de près d'un tiers des pays à revenu faible ou intermédiaire s'étaient dépréciées de plus de 10 pour cent par rapport au dollar⁵². Cette dépréciation a amplifié l'inflation des prix des denrées alimentaires à cause de l'effet de répercussion des prix des produits importés, cet effet étant particulièrement prononcé dans les pays à faible revenu⁵³. En outre, étant donné que les États-Unis d'Amérique ont resserré leur politique monétaire de manière plus agressive que ne l'ont fait de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire pour endiguer l'inflation en 2022, les dépréciations de monnaie supplémentaires enregistrées dans ces derniers ont accentué les tensions inflationnistes liées aux coûts élevés des importations⁵⁴.

Les relèvements des taux d'intérêt décidés par la Réserve fédérale des États-Unis d'Amérique, conjugués aux bouleversements qui se sont produits sur les marchés internationaux de l'énergie, ont provoqué une appréciation du dollar, qui a amplifié les effets de l'augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires. La hausse des prix énergétiques a donné un coup de fouet aux recettes d'exportation des États-Unis d'Amérique, car les acheteurs étrangers ont converti leur monnaie en dollars pour payer des produits énergétiques, ce qui a contribué à l'appréciation du dollar. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement⁵⁵, lors de crises alimentaires mondiales précédentes telles que celles de 2008 et de 2012, la dépréciation du dollar des États-Unis d'Amérique avait joué un rôle d'atténuation en amortissant en partie les effets de l'augmentation des prix des denrées. À l'inverse,

FIGURE 3.3 MESURES BUDGÉTAIRES PRISES POUR FAIRE FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

NOTES: PIB = produit intérieur brut; PPA = parité de pouvoir d'achat. Le Fonds monétaire international (FMI) communique des informations sur les mesures budgétaires que les pays ont prises pour faire face à la pandémie de covid-19. Les informations portent sur les politiques publiques menées entre janvier 2020 et septembre 2021. Ces mesures budgétaires englobent des dispositions «ordinaires» (ayant des effets immédiats sur le solde budgétaire) qui tiennent compte des dépenses publiques supplémentaires (services de santé, allocations de chômage), des primes d'investissement et des transferts ciblés (salaires subventionnés ou transferts directs) et de la renonciation à certaines recettes (réductions d'impôt, autres programmes d'aide). Elles comprennent également des dispositions «extraordinaires» (injections de capitaux, prêts accordés aux entreprises) et des passifs éventuels (garanties destinées aux banques, aux entreprises ou aux ménages).

SOURCES: Les données relatives à l'évaluation des mesures budgétaires sont fondées sur FMI. 2021. Database of Fiscal Policy Responses to COVID-19: Fiscal Monitor Database of Country Fiscal Measures in Response to the COVID-19 Pandemic. [Consulté le 1^{er} mars 2025]. <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Fiscal-Policies-Database-in-Response-to-COVID-19>; les données relatives au PIB par habitant sont fondées sur Banque mondiale. 2025. Indicateurs du développement dans le monde. [Consulté le 1^{er} mars 2025]. <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>. Licence: CC-BY 4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig3.3>

l'épisode actuel d'inflation des prix des produits alimentaires se caractérise par un renforcement du dollar, qui crée un «double fardeau» pour de nombreux pays (encadré 3.3). Ce phénomène a non seulement entraîné des augmentations de prix *stricto sensu*, mais a aussi eu des «effets de taux de change» considérables sur les pays importateurs nets de denrées alimentaires, ce qui a accentué la hausse des prix de ces produits.

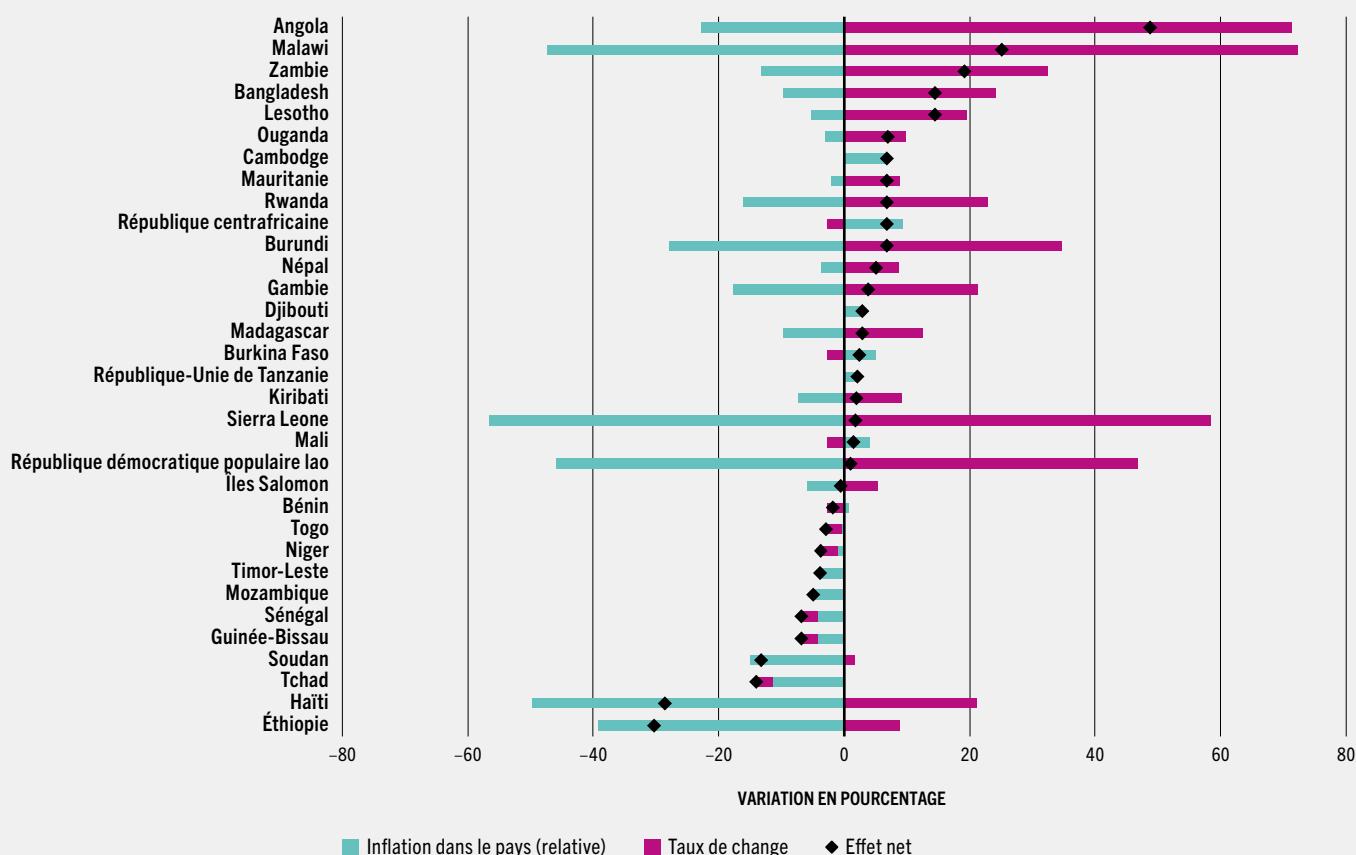
Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, la dépréciation de la monnaie locale – sous l'effet de la réduction des entrées de capitaux étrangers et de la rétrogradation de leur note de crédit souverain – a grandement contribué à l'inflation, en particulier en ce qui concerne les biens importés. Il est à noter que les estimations de l'inflation future dans ces pays sont généralement plus sensibles aux fluctuations monétaires, ce qui signifie que toute baisse de la

ENCADRÉ 3.3 INTERACTIONS ENTRE LES TAUX DE CHANGE ET L'INFLATION LOCALE

La dynamique de la transmission des prix mondiaux des produits alimentaires aux marchés intérieurs peut prendre diverses formes et dépend de plusieurs facteurs. L'un des principaux facteurs est le décalage entre les variations des taux de change et l'évolution de l'inflation dans les pays, décalage qui peut modifier profondément, renforcer ou, au contraire, empêcher la transmission des prix mondiaux aux marchés intérieurs en termes réels. Dans des marchés transparents et parfaits, les variations du taux de change nominal au regard du dollar dans un pays donné devraient suivre l'inflation relative entre ce pays et les États-Unis d'Amérique. Lorsque les monnaies locales se déprécient par rapport au dollar, les consommateurs ne bénéficient pas pleinement de la baisse des prix mondiaux

des produits alimentaires, car il leur faut plus d'unités monétaires locales pour acheter la même quantité de denrées alimentaires provenant du marché international. Inversement, une forte inflation dans un pays donné peut laisser penser que les prix internationaux sont inférieurs en termes réels, car la variation des prix mondiaux des produits alimentaires est plus faible que la variation du niveau global des prix dans le pays en question. Une forte inflation à l'échelle nationale érode toutefois le pouvoir d'achat des ménages. En 2022, les prix de la plupart des denrées alimentaires de base commercialisées ont atteint leur niveau le plus haut en mars, avant de baisser de manière régulière jusqu'en février 2024, d'après l'indice FAO des prix des produits alimentaires⁵⁶. Sur la même période, le

FIGURE A EFFET NET DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE ET DE L'INFLATION SUR LES PRIX DU MAÏS DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS



Notes: NOTES: Les barres violettes représentent la variation en pourcentage du taux de change nominal bilatéral de chaque pays par rapport au dollar entre février 2024 et avril 2022. Les valeurs positives (négatives) correspondent à une dépréciation (appreciation). Les barres turquoise symbolisent l'écart entre l'inflation aux États-Unis d'Amérique et l'inflation globale dans chaque pays sur la période considérée. Les losanges noirs indiquent l'effet net entre les deux types de barres.

SOURCES: Auteurs du présent document (FAO), d'après les données relatives aux IPC de la Banque mondiale. 2025. A Global Database of Inflation. Dans: *Banque mondiale*. [Consulté le 8 mai 2025]. <https://www.worldbank.org/en/research/brief/inflation-database>; les données relatives aux taux de change sont issues de FMI. 2025. IMF DATA: Exchange Rates (ER). [Consulté le 8 mai 2025]. <https://data.imf.org/en/datasets/IMF.STA:ER>

ENCADRÉ 3.3 (suite)

dollar s'est fortement apprécié par rapport à un grand nombre de monnaies de pays les moins avancés. Et malgré la réduction des prix mondiaux des produits, les prix des denrées alimentaires se sont maintenus à des niveaux élevés, voire ont augmenté, dans plusieurs pays, signe de décalages évidents entre les marchés internationaux et les marchés locaux. Pour mieux comprendre comment les taux de change et l'inflation dans les pays contribuent respectivement à ces décalages, une analyse consistant à convertir les prix du maïs en termes réels dans la monnaie locale de plusieurs pays les moins avancés a été réalisée. Les résultats de cette analyse font apparaître que la dépréciation de la monnaie et l'inflation enregistrées dans les pays ont modifié profondément la transmission des prix en termes réels dans les différentes économies (figure A)*.

Dans certains pays (Angola, Bangladesh, Lesotho, Malawi et Zambie, par exemple), la dépréciation de la monnaie a empêché les consommateurs de bénéficier pleinement de la baisse des prix du maïs. L'effet a parfois été supérieur à 10 pour cent.

D'autres pays n'ont connu qu'une dépréciation modérée de leur monnaie, et certains n'en ont enregistré aucune ou ont vu leur monnaie s'apprécier légèrement par rapport au dollar, mais ont été confrontés à une inflation généralisée des prix. Cette situation a conduit à une diminution du prix réel du maïs, c'est-à-dire le ratio entre sa valeur nominale exprimée dans la monnaie locale et l'indice des prix à la consommation à l'intérieur des pays en question. Cela signifie que les denrées alimentaires sont peut-être devenues plus abordables que d'autres produits dans les économies considérées, mais que les consommateurs

ont dû faire face à des coûts plus élevés pour d'autres biens essentiels (comme le logement, les vêtements et le transport), ce qui a nui à leur bien-être de façon générale.

Il est crucial de maîtriser les taux de change et l'inflation efficacement pour faire en sorte que les variations des prix mondiaux des produits alimentaires se transmettent pleinement et équitablement aux marchés locaux.

Le prix mondial du maïs est utilisé comme sujet d'étude. En application de la théorie de la parité de pouvoir d'achat (PPA), la conversion du prix mondial du maïs en termes réels dans une monnaie locale est effectuée comme suit⁵⁷:

$$WP_{LC}^R = WP_{USD}^N * NER * \frac{CPI_{US}}{CPI_{LC}}$$

où WP (pour «world price») désigne le prix mondial du produit sélectionné et LC (pour «local currency») la monnaie locale, R (pour «real») le prix réel (corrigé de l'inflation), N (pour «nominal») le prix nominal, NER (pour «nominal exchange rate») le taux de change nominal bilatéral d'un pays par rapport au dollar, tandis que CPI_{US}/CPI_{LC} (pour «consumer price index») représente le ratio entre l'IPC aux États-Unis d'Amérique et l'IPC dans le pays considéré. Ensuite, la formule est exprimée en termes relatifs, comme indiqué ci-dessous:

$$\Delta wp_{LC}^R = \Delta wp_{USD}^N + \Delta ner + \pi^{US} - \pi^{LC}$$

où Δ matérialise l'écart et où toutes les variables sont exprimées sous forme logarithmique.

NOTES: * La liste des pays les moins avancés établie par l'ONU comprend 44 pays. Dans la figure A, les résultats sont indiqués uniquement pour les 33 d'entre eux pour lesquels des données étaient disponibles. Dans les 11 pays restants, il manque les données relatives aux taux de change issues des statistiques financières internationales compilées par le FMI et/ou l'indice FAOSTAT des prix à la consommation, ou ces données ne sont pas disponibles sur la période de l'échantillon (avril 2022-juin 2024).

» valeur de la monnaie se traduit rapidement par une augmentation des prix. L'interaction entre la dépréciation de la monnaie et l'inflation pose donc d'importants problèmes à ces pays, et limite un peu plus les moyens dont ils disposent pour maîtriser les coûts des importations essentielles, notamment de denrées alimentaires⁵⁵. Les différences entre les courbes de l'inflation des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire illustrées à la figure 3.2 s'expliquent par l'interaction entre ces facteurs. En Afrique subsaharienne, les prix mondiaux élevés des produits alimentaires et la dépréciation des monnaies nationales ont été les principales causes de l'évolution de l'inflation, tandis qu'en Amérique latine les politiques monétaires expansionnistes et l'augmentation de la demande agrégée ont joué un rôle majeur. En outre, dans plusieurs

pays, la répercussion des prix a été plus rapide que lors d'épisodes précédents de prix élevés des produits alimentaires⁵⁸.

La guerre en Ukraine, amplifiée par de multiples événements, notamment des phénomènes météorologiques extrêmes dans plusieurs «greniers à blé», a entraîné une succession de perturbations profondes sur l'ensemble des marchés agricoles mondiaux, notamment le blocage de grandes routes commerciales, ce qui a engendré des incertitudes concernant les récoltes et les échanges. La Fédération de Russie et l'Ukraine ont joué un rôle déterminant sur les marchés mondiaux des produits agricoles, en particulier du blé, du maïs et de l'huile de tournesol, et ont, ensemble, fourni environ 12 pour cent des calories

commercialisées dans le monde en 2021⁵⁹. Les affrontements qui se sont déroulés dans la région de la mer Noire⁶⁰ et la perturbation du commerce de la mer Rouge ont désorganisé les exportations agricoles au départ notamment de ces deux pays, et ont touché de manière disproportionnée les pays à revenu faible ou intermédiaire qui sont tributaires des importations de céréales provenant des marchés mondiaux^{61, 62}. Bien que des mesures temporaires telles que l'Initiative céréalière de la mer Noire^k ou la mise en place de nouvelles routes commerciales au départ de l'Ukraine aient atténué une partie des perturbations⁶⁵, les approvisionnements alimentaires à l'échelle mondiale sont devenus incertains.

En plus des marchés des produits agricoles, les disponibilités en engrais ont également connu de fortes perturbations. Le Bélarus et la Fédération de Russie, deux importants pays exportateurs d'engrais, ont vu leurs exportations fortement limitées en raison des sanctions économiques imposées par l'Union européenne, le Canada, les États-Unis d'Amérique et de nombreux autres pays^{l, 68, 69}. En 2020, la Fédération de Russie représentait, à elle seule, 14 pour cent de l'urée commercialisée dans le monde et 11 pour cent du phosphate monoammonique et du phosphate diammonique (engrais essentiels à base d'azote et de phosphore), et, avec le Bélarus, était à l'origine de 41 pour cent du chlorure de potassium vendu sur les marchés mondiaux. Les perturbations ont entraîné une flambée des prix des engrais, qui ont atteint leur pic au printemps de 2022 (voir la **section 4.1.3**).

» **k** L'Initiative céréalière de la mer Noire était un accord qui avait été conclu le 22 juillet 2022 entre l'ONU, la Fédération de Russie, la Turquie et l'Ukraine. Elle permettait d'exporter en toute sécurité des céréales et d'autres denrées alimentaires à partir de certains ports ukrainiens en passant par la mer Noire⁶³. L'initiative s'est arrêtée le 17 juillet 2023, date à laquelle la Fédération de Russie a officiellement mis fin à sa participation à l'accord⁶⁴.

l Ces sanctions comprenaient des restrictions concernant le secteur bancaire, le commerce et le transfert de technologies et visaient également des personnes physiques. S'il est vrai que, dans la plupart des cas, elles ne portaient pas sur les exportations russes de denrées alimentaires et d'engrais, elles ont malgré tout provoqué une augmentation du coût de l'activité économique (restrictions imposées sur les virements et les paiements bancaires, augmentation des primes d'assurance pour les navires de transport, risques perçus, etc.) et se sont répercutées sur les marchés des engrais⁶⁶. L'exclusion de la Fédération de Russie du système SWIFT (Société mondiale des télécommunications financières interbanques), le plus grand réseau qui relie les établissements financiers à travers le monde et facilite les transactions, a eu pour effet, par exemple, de limiter les moyens dont les pays importateurs disposaient pour acheter des denrées alimentaires et des engrais en provenance de ce pays⁶⁷.

La guerre en Ukraine a aussi déstabilisé les marchés mondiaux de l'énergie, car, lorsqu'elle a éclaté, la Fédération de Russie était le troisième producteur mondial de pétrole et le deuxième de gaz naturel. Les turbulences qui se sont ensuivies sur les marchés du pétrole et du gaz ont débouché sur de fortes hausses des prix et une grande instabilité⁷⁰⁻⁷². Les stratégies à moyen et long termes devraient atténuer une partie de ces effets⁷³, mais, à court terme, les prix élevés de l'énergie se sont traduits par une augmentation des coûts de production dans de nombreux secteurs économiques, et ont eu des répercussions sur la production alimentaire et le transport.

Bien que la récente inflation des prix des denrées alimentaires ait été due en majeure partie à des facteurs mondiaux, tels que les prix élevés des produits agricoles et de l'énergie et la réorientation des politiques monétaires, des chocs localisés peuvent également influer sur les prix de ces denrées aux niveaux aussi bien national que mondial. La variabilité des conditions météorologiques, les extrêmes climatiques et les catastrophes naturelles bouleversent souvent les systèmes de production agricole et les systèmes agroalimentaires, mais leurs répercussions sur les prix des produits alimentaires sont contrebalancées par divers facteurs liés au contexte. Ainsi, des chocs météorologiques tels que les sécheresses peuvent réduire directement l'approvisionnement alimentaire, tandis que les inondations peuvent entraîner la perte de revenus pour les ménages et diminuer la demande, ce qui compense en partie, voire entièrement, les effets liés à l'offre^{m, n}. Les conséquences de ces chocs sur les prix des produits alimentaires varient selon le type de phénomène

m Ce constat se retrouve dans les conclusions de Gbadegesin, Andrée et Braimoh (2024)⁷⁴, qui chiffrent les répercussions des sécheresses et des inondations en Afghanistan. Les auteurs observent que ces deux types de chocs entraînent une augmentation des prix des produits alimentaires et des salaires agricoles. Les variations de prix sont toutefois supérieures aux augmentations de salaire, ce qui conduit à une perte de pouvoir d'achat pour les ménages et à un abaissement des niveaux de sécurité alimentaire.

n Par ailleurs, les chocs météorologiques peuvent aussi toucher les infrastructures et provoquer une hausse des coûts de transport, ce qui limite l'accessibilité des aliments. Les graves sécheresses qui se sont produites en Amérique centrale ont, par exemple, influé sur le niveau de l'eau dans le canal de Panama et réduit la circulation des navires sur l'une des routes commerciales les plus empruntées au monde⁷⁵. Les sécheresses peuvent également augmenter la probabilité des conflits locaux⁷⁶, et dégrader un peu plus la sécurité alimentaire et les résultats en matière de nutrition.

(tempêtes ou sécheresses), les conditions macroéconomiques ambiantes (récession ou expansion) et la marge de manœuvre budgétaire dont les pays disposent pour amortir ces chocs⁷⁷.

Plusieurs exemples récents font ressortir que les chocs météorologiques ont des effets différents selon leur ampleur géographique et l'importance à l'échelle mondiale de la région touchée. En 2018 et 2019, les conditions pluvieuses intenses et les cyclones qu'ont connus l'Afrique de l'Est et la péninsule arabique ont ainsi été à l'origine de l'une des pires invasions de criquets depuis des décennies. Bien que les dégâts dans l'agriculture et en matière de sécurité alimentaire aient été considérables dans la région⁷⁸, les conséquences sur les prix mondiaux des produits alimentaires sont demeurées limitées en raison du rôle relativement mineur des pays touchés dans la production alimentaire mondiale. A contrario, les sécheresses dues à La Niña entre 2020 et 2023 en Argentine, un grand exportateur de blé, se sont traduites par une baisse de 35 pour cent de la production de cette céréale et une chute spectaculaire des exportations⁷⁹. Cette pénurie de l'offre a contribué aux flambées des prix internationaux du blé, venant ainsi s'ajouter aux tensions inflationnistes déjà provoquées par la guerre en Ukraine. Cette situation contrastée fait apparaître que des phénomènes météorologiques localisés peuvent être circonscrits à l'échelle régionale ou déclencher des augmentations des prix mondiaux en fonction du poids du pays touché sur les marchés internationaux des produits alimentaires.

Outre les perturbations liées au climat, des bouleversements d'ordre biologique tels que les organismes nuisibles aux végétaux et les maladies animales sont devenus de puissants facteurs d'inflation sur les marchés mondiaux des produits alimentaires. L'apparition d'un foyer de peste porcine africaine en Chine en 2018 a entraîné l'abattage de millions de cochons et fortement réduit l'offre de viande de porc sur le marché intérieur du plus grand pays producteur de ce produit dans le monde. Lorsque les prix de la viande de porc ont grimpé de 97 pour cent en décembre 2019, ils représentaient plus de la moitié de l'augmentation de 4,3 pour cent de l'indice des prix à la consommation du pays⁸⁰. Le coût de cette flambée épidémique est estimé à 0,78 pour cent

du PIB de la Chine en 2019⁸¹. Pour répondre à la demande intérieure, la Chine a augmenté de manière spectaculaire ses importations: en 2020, elle absorbait 45 pour cent du commerce mondial de la viande de porc⁸². De ce fait, les marchés internationaux ont subi une pression à la hausse, qui a provoqué une augmentation de 9 pour cent des prix mondiaux de ce produit⁸³. Cet épisode illustre la façon dont des foyers infectieux localisés dans des pays producteurs clés peuvent amplifier les envolées des prix des denrées bien au-delà des frontières nationales, ce qui souligne qu'il est important d'inscrire les bouleversements locaux dans le contexte plus large de la dynamique des prix mondiaux⁸⁴.

3.2.1 Qu'est-il advenu des prix des produits alimentaires à la consommation?

Concernant les facteurs de l'inflation générale exposés plus haut, les répercussions sur les prix des produits alimentaires peuvent être interprétées comme le reflet des transformations sur les marchés mondiaux des produits agricoles, des chocs énergétiques et de facteurs macroéconomiques plus larges. Un grand nombre de facteurs macroéconomiques sont décrits à la section 3.2, mais la présente section se concentre principalement sur les facteurs clés de l'augmentation des prix des produits agricoles et énergétiques, avant de passer à l'examen plus large de l'incidence de ces facteurs et d'autres sur l'inflation des prix des denrées alimentaires de 2021 à 2023.

Qu'est-ce qui a provoqué l'augmentation des prix des produits agricoles?

Les prix mondiaux des produits agricoles et énergétiques ont été particulièrement instables

^o Cela représente environ 111,2 milliards d'USD. Dans cette estimation, il est tenu compte du coût économique total de la peste porcine en Chine, qui comprend les pertes économiques directes subies par le secteur du porc, les pertes économiques indirectes enregistrées par tous les autres secteurs, la diminution du surplus des consommateurs et les pertes publiques⁸¹.

^p Comme autre exemple d'épidémies récentes de zoonoses, on peut citer la flambée de grippe aviaire aux États-Unis d'Amérique. La maladie, qui a été repérée pour la première fois dans des fermes commerciales en février 2022, a entraîné l'abattage de plus de 148 millions d'oiseaux⁸⁴. Cela a provoqué des augmentations considérables du prix des œufs dans le pays, ce produit coûtant 49,3 pour cent plus cher en avril 2025 qu'en avril 2024⁸⁵. Les États-Unis étant un grand producteur et un grand consommateur d'œufs, ces augmentations se sont traduites par une envolée des prix mondiaux⁸⁶.

depuis 2020, sous l'effet d'une interaction complexe de chocs liés à la demande et à l'offre. Au départ, c'est la pandémie qui a déclenché une succession de tensions liées à la demande, car les politiques monétaires expansionnistes et les déséquilibres macroéconomiques ont entraîné un accroissement soudain des liquidités et une spéculation sur les marchés des produits⁸⁷. Lorsque l'économie mondiale a commencé à se redresser, toutefois, ce sont les perturbations liées à l'offre, notamment les tensions géopolitiques et les contraintes structurelles, qui ont commencé à prévaloir et qui ont été à l'origine des flambées des prix des produits et de la transmission de ces augmentations à l'inflation des prix des produits alimentaires⁸⁸.

La dynamique des prix des produits agricoles entre 2020 et 2022 a été en grande partie déterminée par deux vagues de chocs exogènes. La première vague est survenue au début de la pandémie, découlant de craintes de pénuries de main-d'œuvre dans les exploitations et de perturbations des approvisionnements alimentaires, le tout conjugué à des restrictions commerciales imposées à titre de précaution et à une augmentation des stocks stratégiques. Ces tensions ont cependant été contrebalancées au tout début par la réduction de la demande agrégée du fait de l'effondrement de l'activité économique. Lorsque les initiatives en faveur de la reprise ont gagné en importance, les prix des produits alimentaires ont continué d'augmenter, cette fois davantage en raison d'interventions macroéconomiques endogènes, en particulier le renforcement de la demande et l'amélioration des conditions financières facilitées par l'assouplissement de la politique monétaire.

Au début de la pandémie, des inquiétudes sont apparues quant à la capacité des agriculteurs de récolter leurs cultures, ce qui a entraîné des craintes de possibles perturbations des systèmes agroalimentaires. Cela a exercé une pression à la hausse d'environ 15 points de pourcentage sur les prix mondiaux des produits alimentaires au cours des premiers mois de 2020 (figure 3.4 A)⁸⁹.

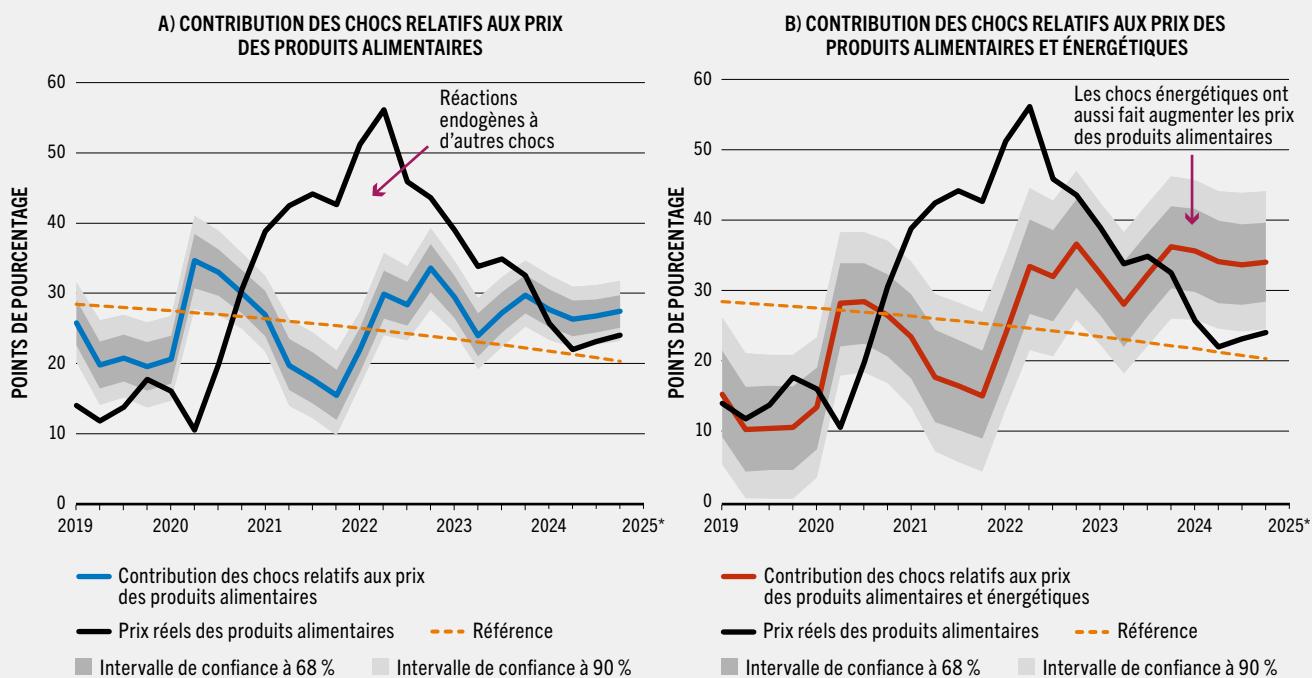
⁸⁷ De la même façon, les chocs liés à la demande ont été dans un premier temps plus importants pour expliquer l'inflation des prix observée dernièrement aux États-Unis d'Amérique, mais ceux liés à l'offre ont commencé à prendre de l'ampleur vers 2022⁸⁸. Cet aspect est examiné de manière plus approfondie à la section 3.2.2.

La seconde vague de chocs liés à la demande trouve son origine au début de 2022 dans le déclenchement de la guerre en Ukraine, qui s'est répercute sur les systèmes agroalimentaires mondiaux. La Fédération de Russie et l'Ukraine étaient des pays exportateurs majeurs de céréales telles que le blé et le maïs, et le conflit a perturbé des couloirs commerciaux essentiels dans les régions de la mer Noire et de la mer Rouge. Ces perturbations, conjuguées à un fort recul des exportations d'engrais en provenance de la Fédération de Russie, ont exercé d'importantes pressions à la hausse sur le coût des intrants de la production alimentaire. Ces chocs exogènes ont ajouté 18 points de pourcentage aux prix mondiaux des produits alimentaires en 2022 (figure 3.4 A), ce qui marque une différence manifeste avec les fluctuations des prix dues uniquement à des facteurs macroéconomiques et accentue la vulnérabilité structurelle des marchés des produits alimentaires face aux perturbations géopolitiques⁸⁹.

Les chocs relatifs aux prix de l'énergie ont également accentué l'inflation des prix des produits alimentaires, en particulier à une période où les marchés mondiaux de l'énergie ont été déstabilisés par le déclenchement de la guerre en Ukraine. Bien que les prix de l'énergie aient chuté au cours de la récession initiale due à la pandémie, ils sont repartis brusquement à la hausse en 2021 et 2022, principalement à cause de chocs spécifiques aux marchés de l'énergie, et non d'une reprise macroéconomique. Les sanctions imposées à la Fédération de Russie, la réorientation des importations énergétiques européennes et les perturbations plus larges des chaînes d'approvisionnement ont contribué à prolonger la pression à la hausse sur les prix du pétrole et du gaz. Étant donné que l'énergie est un intrant essentiel de la production agricole (de la fabrication des engrains au transport), ces évolutions se sont propagées aux marchés des produits agricoles. En 2024, les flambées des prix de l'énergie avaient fait peser une pression supplémentaire sur les prix mondiaux des produits alimentaires (figure 3.4 B).

Qu'est-ce qui a provoqué l'augmentation des prix? Les chocs qui se sont produits sur les marchés des produits agricoles et énergétiques ont joué un rôle important dans la flambée des prix mondiaux des produits alimentaires enregistrée après la pandémie. La chronologie et l'intensité des chocs

FIGURE 3.4 LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET LA GUERRE EN UKRAINE ONT CONTRIBUÉ AUX FLUCTUATIONS DES PRIX DES PRODUITS



qui se sont répercutés sur les prix des produits et de l'énergie ont varié selon les régions, mais l'effet combiné a été une augmentation soutenue des prix à la consommation des produits alimentaires. Bien que ces derniers aient commencé à baisser fin 2022, l'IPC des denrées alimentaires s'est maintenu à un niveau élevé. Cette persistance s'explique par les effets de répercussion à retardement, la viscosité des prix et l'effet cumulé de multiples perturbations des chaînes d'approvisionnement. Dans la zone euro⁸⁹, des facteurs supplémentaires tels que les pressions exercées par les coûts de main-d'œuvre et la dépréciation des taux de change ont amplifié l'inflation des prix

des produits alimentaires, contrairement aux États-Unis d'Amérique, où les répercussions ont été plus limitées⁸⁹.

Les prix des produits (alimentaires et énergétiques) ont été des déterminants majeurs de la récente inflation des prix des produits alimentaires, les chocs exogènes liés à l'offre ayant joué un rôle de plus en plus important au cours de la période qui a suivi la pandémie. L'augmentation rapide des prix des produits alimentaires et énergétiques après 2020 a contribué directement à aggraver l'inflation des prix des denrées alimentaires. En conséquence, les prix des denrées alimentaires observés en 2022 et 2023 ont largement dépassé leurs niveaux antérieurs, les chocs liés au coût des intrants expliquant à eux seuls une grande partie

⁸⁹ États membres de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie⁹⁰.

de la hausse. Au pic de l'inflation, la différence entre l'inflation observée et l'inflation de référence atteignait 6,9 points de pourcentage aux États-Unis d'Amérique et 11,8 points de pourcentage dans la zone euro. Considéré isolément, l'effet des chocs exogènes liés aux produits alimentaires sur l'inflation des prix des denrées alimentaires a été mineur: sa contribution à l'inflation des prix des produits alimentaires a été de 3 pour cent aux États-Unis d'Amérique et de 8 pour cent dans la zone euro. Si l'on y ajoute les effets des chocs exogènes liés à l'énergie, en revanche, la contribution cumulée passe à 14 pour cent et 18 pour cent, respectivement (figure 3.5 – courbe verte).

La situation macroéconomique générale a amplifié les effets de l'évolution des marchés des produits sur l'inflation des prix des denrées alimentaires. Lorsque les pressions supplémentaires exercées par les évolutions macroéconomiques plus larges ont été prises en compte, comme le coût des intrants pour les producteurs et les détaillants de denrées alimentaires, la contribution estimée de la dynamique des prix des produits a augmenté pour atteindre 47 pour cent et 35 pour cent à son niveau le plus haut aux États-Unis d'Amérique et dans la zone euro, respectivement, le pic ayant été enregistré au troisième trimestre de 2022 dans le premier cas et au premier trimestre de 2023 dans le second (figure 3.5 – courbe violette). Cela représente la contribution des chocs exogènes liés aux marchés des produits ainsi que les effets indirects d'autres chocs macroéconomiques par l'intermédiaire de ces marchés, pour autant que les autres chocs en question se soient répercutés sur le coût des intrants des produits pour les producteurs et les détaillants de denrées alimentaires. Ces chiffres soulignent l'ampleur des répercussions de la hausse des prix des produits agricoles et énergétiques sur les prix au détail des denrées alimentaires au cours de cette période.

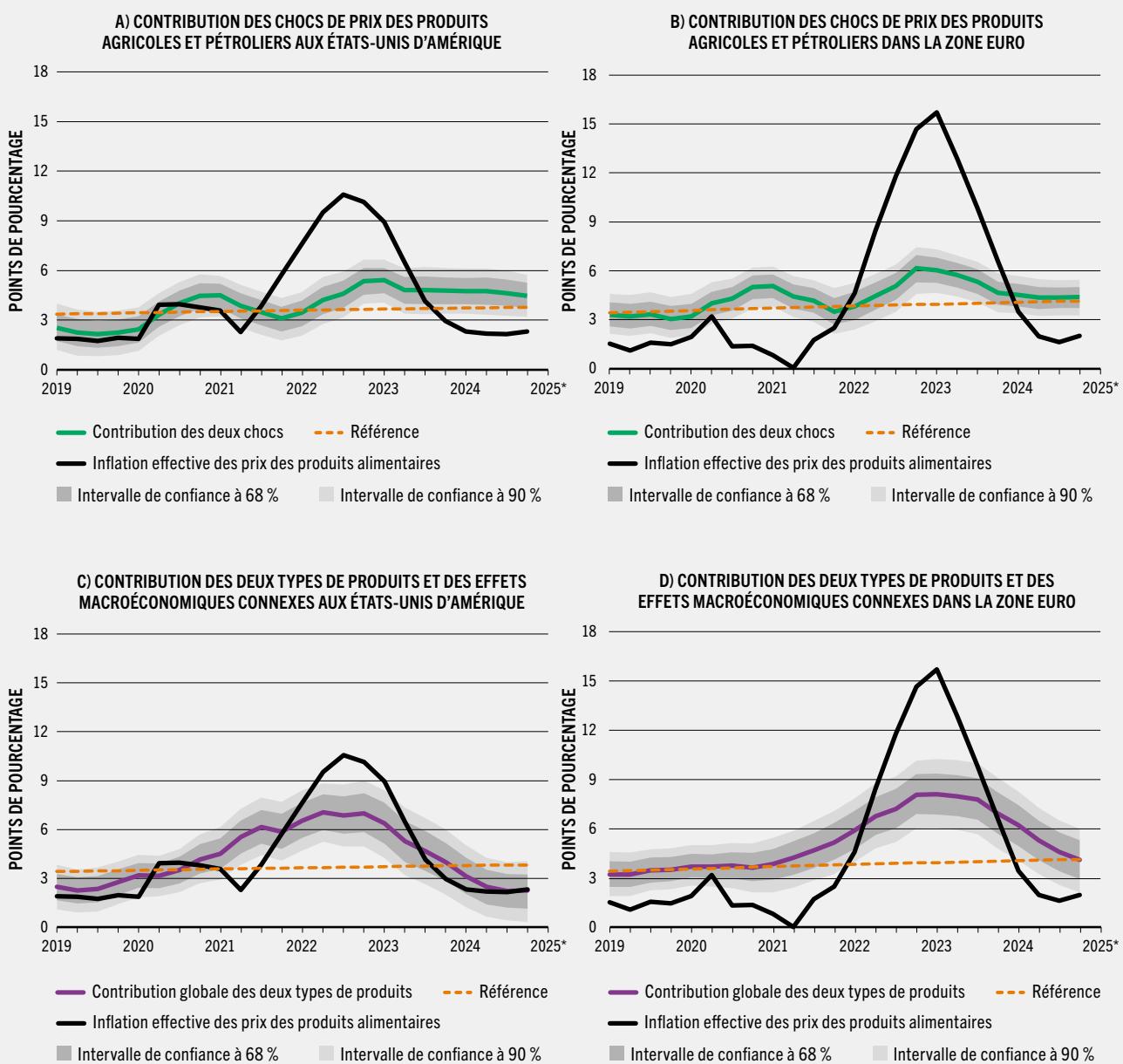
Cependant, l'inflation liée à ces produits n'explique pas totalement l'ampleur des tensions observées sur les prix. À son paroxysme, l'inflation des prix des denrées alimentaires a atteint 10,6 pour cent aux États-Unis d'Amérique et 15,7 pour cent dans la zone euro, ce qui indique l'existence d'autres facteurs, tels que la hausse des coûts de main-d'œuvre, les fluctuations des taux de change et les prix pratiqués le long des chaînes

d'approvisionnement^{34, 37}. Aux États-Unis d'Amérique, 53 pour cent de l'augmentation est imputable à des marchés sans lien avec les produits agricoles et énergétiques, contre 65 pour cent dans la zone euro. La dynamique de l'inflation était précédemment déterminée par les variations de la demande dues à la pandémie et par les politiques publiques, mais l'accélération enregistrée dernièrement a été alimentée par des tensions géopolitiques et des perturbations liées à l'offre, surtout la guerre en Ukraine.

Des inquiétudes croissantes suscitées par la concentration des marchés et l'utilisation du pouvoir de marché sont apparues alors que les prix des denrées alimentaires se maintenaient à des niveaux élevés malgré la baisse des coûts des intrants. Les décideurs publics ont de plus en plus souvent montré du doigt les entreprises dominantes au sein des chaînes d'approvisionnement, considérant qu'elles contribuaient à la viscosité des prix et à la persistance de l'inflation. La Commission européenne a reproché aux grandes sociétés du secteur alimentaire d'utiliser leur pouvoir de négociation pour limiter la rémunération des agriculteurs tout en augmentant les prix à la consommation⁹¹. Aux États-Unis d'Amérique, la «greedflation» («cupideflation»), qui sous-entend que les fournisseurs et les détaillants exploitent les conditions inflationnistes pour accroître leurs profits, suscite des débats⁹². D'après le Conseil des syndicaux australiens, la forte concentration des marchés dans le secteur de la vente au détail de produits d'alimentation générale permet de mener une stratégie dite «de la fusée et de la plume», qui consiste à augmenter les prix rapidement lorsque les coûts augmentent, mais à les baisser lentement lorsque les coûts diminuent, ce qui est le signe de pressions concurrentielles limitées⁹³.

La concentration des marchés est un problème systémique qui compromet l'efficience et l'abordabilité sur l'ensemble des chaînes de valeur, des intrants à la vente au détail en passant par la transformation, et qui touche aussi bien les pays développés que les pays en développement. Au Mexique, la Commission fédérale sur la concurrence économique (COFECE) a constaté qu'une entreprise dominante dans le secteur de la farine de maïs, un ingrédient essentiel de la production de tortillas, qui sont l'un des aliments

FIGURE 3.5 LES EFFETS DES CHOCKS DE PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET ÉNERGÉTIQUES SUR L'INFLATION DES PRIX À LA CONSOMMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES ONT ÉTÉ PLUS IMPORTANTS AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE QUE DANS LA ZONE EURO



NOTES: Les contributions cumulées en points de pourcentage des chocs par rapport à l'évolution du scénario de référence ont été estimées dans le modèle vectoriel autorégressif parallèlement à l'inflation observée des prix des aliments (trait noir). La contribution des deux chocs représente la somme des effets des chocs de prix exogènes des produits alimentaires et énergétiques. La contribution globale des deux types de produits rend en outre compte des conséquences des fluctuations endogènes des prix des deux types de produits. Les intervalles de confiance ont été calculés à l'aide d'un bootstrap par blocs mobiles. * Les données sont disponibles jusqu'à décembre 2024.

SOURCE: Peersman, G. (à paraître). *Understanding the post-COVID-19 pandemic surge in food price inflation* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-06. Rome, FAO.

» de base quotidiens de près de 70 pour cent de la population, s'était servi de son pouvoir de marché pour augmenter les prix, ce qui lui a valu des sanctions préliminaires. Des dynamiques similaires sont manifestement à l'œuvre sur les marchés des intrants agricoles⁹⁴. Une analyse du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) portant sur les importations d'engrais en Afrique australe et en Afrique de l'Est a permis de constater l'existence de structures de marché oligopolistiques, dans lesquelles seulement deux à cinq entreprises dominent l'approvisionnement international⁹⁵. Ce manque de concurrence s'est traduit par des majorations supérieures à 40 pour cent en 2023 et a freiné la transmission des prix mondiaux en baisse aux marchés locaux.

La puissance sur le marché peut fausser la transmission des signaux donnés par les prix internationaux aux marchés alimentaires nationaux, et contribuer ainsi à la persistance de l'inflation et à des asymétries dans l'ajustement des prix. La théorie économique semble indiquer que, sur les marchés oligopolistiques, les entreprises sont réticentes à l'idée de baisser les prix par crainte de déclencher une guerre des prix, qui conduirait à des rigidités de prix à la baisse⁹⁶. Ce comportement peut se solder par une transmission asymétrique des prix: les prix intérieurs des produits alimentaires augmentent rapidement en réaction aux chocs mondiaux liés aux produits, mais ne s'ajustent ensuite que lentement, voire pas du tout, lorsque les prix internationaux baissent. Ces tendances sont observées depuis 2022, période au cours de laquelle plusieurs bouleversements mondiaux successifs ont provoqué des envolées des prix des produits alimentaires, tandis que les reculs enregistrés récemment sur les marchés des produits ne se sont pas répercutés entièrement dans les prix à la consommation. Des études empiriques réalisées par des pays importateurs de produits alimentaires ont établi un lien entre ces asymétries et la concentration des marchés⁹⁷⁻⁹⁹. Les conclusions tirées des données recueillies sont toutefois partagées. Dans leur rapport, Hernández *et al.* (p. 52)¹⁰⁰ indiquent, par exemple, que la relation entre la concentration et l'exercice du pouvoir de marché revêt plusieurs dimensions, et que l'abus de position dominante ou les comportements anticoncurrentiels ne sont généralement pas attestés de manière évidente et peuvent tenir au contexte.

3.2.2 L'épisode d'inflation des prix des produits alimentaires de 2021-2023 est-il comparable aux épisodes inflationnistes précédents?

Les prix des produits alimentaires sont, par nature, soumis à fluctuation, souvent sous l'effet d'une combinaison de chocs liés à la demande et à l'offre qui déterminent l'évolution de l'inflation au fil du temps. Il est primordial de comprendre la différence entre ces deux forces pour saisir la façon dont l'inflation des prix des produits alimentaires fonctionne ainsi que la manière dont elle se répercute sur les économies. Les chocs liés à la demande se produisent en cas d'augmentation soudaine et inattendue de la demande de consommation de denrées alimentaires. Les chocs liés à l'offre apparaissent en réaction à des perturbations de la production ou de la distribution des denrées alimentaires^{88, 101}.

L'inflation des prix des produits alimentaires peut être due à des chocs liés à la demande ou à l'offre, mais son origine et ses conséquences sur l'économie sont notablement différentes dans l'un et l'autre cas. Les chocs liés à l'offre résultent de facteurs tels que l'expansion économique, la croissance des revenus ou des modifications des habitudes de consommation, comme l'essor de la demande de livraisons à domicile pendant la pandémie^{36, 102}. Ces chocs conduisent généralement à des hausses rapides de prix, car un plus grand nombre de consommateurs entrent en concurrence pour une quantité limitée de produits. Bien que l'inflation induite par la demande puisse être importante, elle s'atténue souvent à mesure que les habitudes de consommation se normalisent ou que l'offre rattrape la demande. En revanche, les chocs liés à la demande sont fréquemment provoqués par des phénomènes météorologiques destructeurs, des conflits géopolitiques ou de brusques augmentations du coût d'intrants tels que l'énergie et les engrais. L'un des exemples frappants est la guerre en Ukraine, qui a fortement perturbé les approvisionnements mondiaux de céréales et d'engrais et provoqué une hausse prolongée des prix des produits alimentaires^{103, 104}. Contrairement aux chocs liés à la demande, qui peuvent avoir des répercussions plus immédiates mais de plus courte durée, les chocs liés à l'offre créent généralement des tensions inflationnistes persistantes, car la reconstitution

des capacités de production et le rétablissement des chaînes d'approvisionnement peuvent prendre beaucoup de temps.

Il est essentiel de faire la distinction entre ces types de chocs pour concevoir des politiques publiques efficaces. S'attaquer aux chocs liés à la demande nécessite souvent des mesures comme une aide sociale ciblée afin de prêter assistance aux populations vulnérables ou des exonérations fiscales et des politiques des prix temporaires afin de faire reculer une inflation excessive. Remédier aux chocs liés à l'offre peut exiger d'augmenter la production intérieure, de mettre en circulation des réserves stratégiques ou d'assouplir les politiques commerciales de façon à contrebalancer les perturbations de l'offre. Les décideurs publics doivent établir un diagnostic précis des causes profondes de l'inflation des prix des produits alimentaires pour mettre en œuvre des mesures ciblées et efficientes et atténuer ainsi les incidences négatives sur la sécurité alimentaire et la stabilité économique.

De tout temps, l'inflation des prix des produits alimentaires a été principalement provoquée par des chocs liés à l'offre, comme l'illustrent deux grands épisodes inflationnistes qui se sont produits dernièrement. La flambée des prix observée au cours de périodes précédentes, comme les crises de 2007-2008 et de 2011-2012, a été en grande partie attribuée aux perturbations inattendues de la production agricole, souvent dues à des phénomènes météorologiques dévastateurs, à des interruptions des chaînes d'approvisionnement ou à des chocs sur les marchés mondiaux¹⁰⁵. Ce schéma témoigne de l'instabilité inhérente à l'offre agricole, laquelle est particulièrement sensible aux pénuries ou aux excédents inattendus provoqués par les conditions météorologiques ou des politiques commerciales, pour ne citer que ces deux facteurs.

En revanche, la toute dernière poussée inflationniste des prix des produits alimentaires, qui a commencé avec l'apparition de la pandémie début 2020, s'est écartée du schéma habituel car elle a été provoquée initialement sous l'effet de la demande. La récession induite par la pandémie et la reprise économique qui s'est ensuivie ont conduit à une forte augmentation de la demande de consommation, en particulier de produits

alimentaires locaux, car les restrictions de circulation et les préoccupations liées à la santé ont modifié les habitudes de consommation¹⁰⁶. Cette évolution a débouché sur des augmentations considérables des prix des produits alimentaires en glissement annuel qui n'avaient pas été observées depuis les années 1970, les chocs liés à la demande ayant contribué à plus de 5 points de pourcentage d'inflation lorsque la hausse des prix a atteint son plus haut niveau aux États-Unis d'Amérique¹⁰⁵.

Lorsque les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les tensions géopolitiques, notamment la guerre en Ukraine, sont apparues, les facteurs liés à l'offre ont commencé à gagner en influence, et ont prolongé les tensions inflationnistes. Par voie de conséquence, alors que les chocs liés à la demande ont joué un rôle initial déterminant, les contraintes ultérieures liées à l'offre ont aggravé la situation, signe d'une interaction complexe des dynamiques de la demande et de l'offre au cours du dernier épisode en date d'inflation des prix des produits alimentaires. Les répercussions des chocs liés à la demande varient et sont généralement plus marquées dans la zone euro qu'aux États-Unis d'Amérique^{89, 106}. ■

3.3

L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES PÈSE SUR LES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE NUTRITION

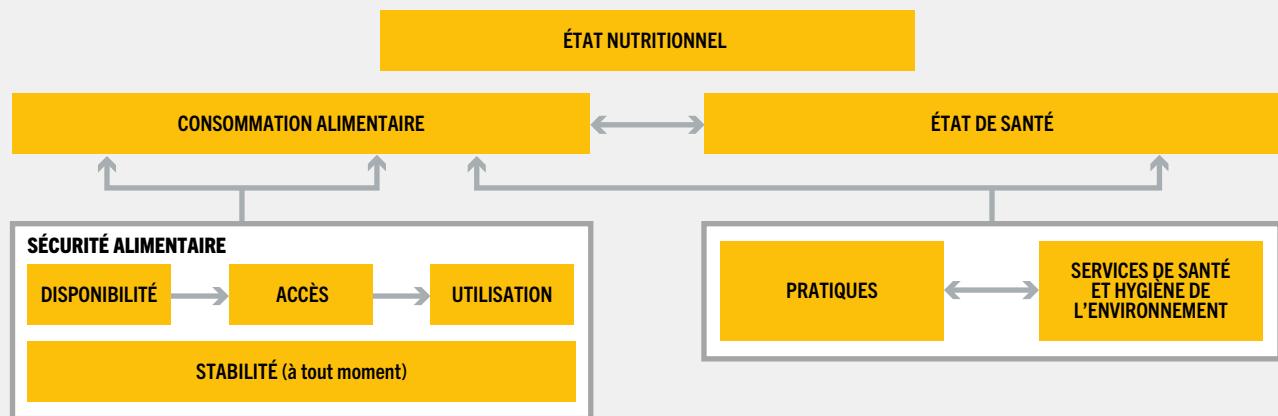
Pour comprendre les incidences de l'inflation des prix des produits alimentaires, il faut disposer d'un panorama complet de la manière dont les hausses des prix influent sur différents aspects de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Sur la base du cadre analytique utilisé dans les éditions précédentes de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, quatre principales dimensions ont été prises en compte:

- ▶ disponibilité (présence physique d'aliments sans danger pour la santé et riches en nutriments);
- ▶ accès (capacité physique et économique des personnes d'obtenir ces aliments);
- ▶ utilisation (capacité des personnes d'absorber les nutriments consommés et d'en tirer profit);
- ▶ stabilité (persistance de ces conditions dans le temps, notamment en cas de chocs ou de tensions cycliques).

Les récents bouleversements mondiaux (abordés à la section 3.2) ont entraîné des perturbations considérables s'agissant de la disponibilité, de l'accessibilité, de l'utilisation et de la stabilité. Ces événements ont limité les exportations en provenance de grands pays producteurs de denrées alimentaires, perturbé l'accès à des intrants essentiels tels que les engrains et l'énergie, et compromis des routes commerciales vitales. Cette situation a eu des conséquences néfastes sur les disponibilités alimentaires, notamment dans les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires. Au-delà des problèmes d'approvisionnement, la hausse des prix des produits alimentaires a érodé l'accès économique des ménages à la nourriture. La réduction du pouvoir d'achat peut résulter d'une perte de revenu, fréquente en cas de crise ou

de ralentissement économiques, ou de fortes augmentations des prix à la consommation: il y a dans les deux cas une diminution du revenu réel, et des conséquences similaires pour les consommateurs, mais les causes, et par conséquent les solutions, sont très différentes. En théorie, l'augmentation des salaires pourrait compenser les effets de l'inflation des prix des produits alimentaires, mais les éléments probants présentés à la section 3.3.1 indiquent que les revenus n'ont pas suivi ces hausses des prix à court terme, et que la capacité des ménages d'accéder à la nourriture s'en est trouvée diminuée. Par ailleurs, lorsque les prix des produits alimentaires augmentent, les ménages peuvent réduire la diversité de leur alimentation (généralement en se tournant vers des produits moins onéreux) et modifier la répartition de la nourriture au sein de la famille au détriment des femmes (voir la section 3.3.2). L'inflation des prix des produits alimentaires pourrait ainsi avoir des incidences négatives sur la capacité des ménages de continuer à faire une utilisation adéquate de la nourriture. Ainsi, une forte inflation des prix de ces produits peut nuire à la consommation et à la sécurité alimentaires par deux mécanismes. Le premier est un *effet de revenu*, les augmentations des prix érodant les revenus réels des ménages, ce qui les amène à restreindre leur consommation alimentaire globale. Le second est un *effet de substitution*, les ménages pouvant modifier leurs habitudes de consommation et se tourner vers des produits alimentaires relativement moins onéreux (et potentiellement moins riches en nutriments et de moindre qualité). Ce décalage entre les prix et les revenus varie dans son étendue et sa durée selon les pays, mais il nuit à la stabilité globale de la sécurité alimentaire de nombreuses populations vulnérables.

L'inflation des prix des produits alimentaires est associée à une plus forte insécurité alimentaire et à une dégradation des résultats en matière de nutrition. À partir d'estimations fondées sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES), la section 3.3.2 fait apparaître un lien clair entre la hausse de l'inflation des prix des produits alimentaires et l'augmentation de l'insécurité alimentaire. La section 3.3.3 vise à déterminer si l'inflation des prix des produits alimentaires est également associée à une détérioration des résultats nutritionnels, notamment chez les enfants de moins de 5 ans,

FIGURE 3.6 SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION: DIMENSIONS ET FACTEURS DÉTERMINANTS

SOURCE: FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2024. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024. Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd1254fr>

en analysant les principaux indicateurs nutritionnels et en prenant en compte des facteurs de confusion tels que l'accès à une eau propre, à l'assainissement et à des services de santé publique. Comme l'illustre le cadre conceptuel (figure 3.6), l'état nutritionnel dépend non seulement de la consommation alimentaire, mais aussi de facteurs sanitaires et environnementaux plus larges, notamment les pratiques d'alimentation, la préparation des aliments, la vaccination et l'accès aux soins de santé. Le lien est complexe, mais l'analyse montre qu'une hausse de l'inflation des prix des produits alimentaires est associée à une plus forte prévalence de la malnutrition aiguë chez l'enfant.

3.3.1 L'inflation érode les revenus réels

L'inflation diminuant le pouvoir d'achat des ménages, les familles ont plus de mal à se procurer des biens et des services essentiels. Les revenus réels sont fondamentalement liés à la productivité des travailleurs, mais les salaires et les prix évoluent à des rythmes différents à court terme, notamment lorsque les économies absorbent des chocs et des perturbations externes. Ce décalage temporaire peut entraîner des difficultés considérables pour les ménages, même

lorsque les fondamentaux économiques à long terme restent stables. De plus en plus d'éléments viennent attester que les chocs économiques (crises macroéconomiques, pénuries alimentaires ou phénomènes météorologiques extrêmes, par exemple), même de durée limitée, peuvent avoir des effets à long terme s'ils se produisent à des stades déterminants du développement humain, notamment *in utero* et pendant la petite enfance¹⁰⁷⁻¹¹⁰. Ces effets préjudiciables sur la santé à long terme soulignent l'importance de politiques publiques ciblées et menées en temps utile pour atténuer les conséquences de l'inflation, en particulier pour les groupes de population vulnérables.

La récente poussée de l'inflation mondiale (de 2021 à 2023) a eu des répercussions négatives notables sur les conditions de vie. Les salaires réels^s ont diminué de 0,9 pour cent en 2022 dans

^s On ne dispose malheureusement pas de données complètes et comparables sur les revenus mondiaux (ou revenus du travail). Cependant, l'Organisation internationale du Travail (OIT) fournit des séries chronologiques cohérentes sur la rémunération des salariés dans un certain nombre de pays. Ces données relatives aux rémunérations ne comprennent pas celles des travailleurs indépendants (notamment des agriculteurs), mais ont été utilisées en tant que mesure indirecte des revenus du travail dans la présente section.

le monde du fait de l'intensification des tensions inflationnistes^{104, 111}, ce qui vient confirmer les éléments indiquant que les chocs économiques de grande ampleur peuvent entraîner une forte poussée de l'inflation, et par conséquent une baisse des salaires réels. Des pays comme le Myanmar et Sri Lanka ont récemment subi de graves crises socioéconomiques. À Sri Lanka, pendant la crise macroéconomique majeure de 2022, le taux de pauvreté a doublé, passant de 13 pour cent en 2021 à 26 pour cent en 2022. De la même façon, au Myanmar, la contraction de l'économie qui a suivi le coup d'État militaire de 2021 a entraîné des hausses du taux de pauvreté de 19 pour cent et de 32 pour cent dans les zones urbaines et rurales, respectivement¹¹².

Les périodes précédentes de tensions inflationnistes offrent de précieux enseignements concernant les trajectoires de reprise. Durant les crises alimentaires de 2007 à 2008 et de 2011 à 2012, en Éthiopie, les salaires réels corrélés aux prix alimentaires (salaires corrigés de l'inflation des prix des produits alimentaires) ont reculé de 22 pour cent, ce qui a entraîné une aggravation de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité économique. Cependant, à mesure que l'économie s'est stabilisée, la hausse des salaires a dépassé le taux d'inflation, et les salaires réels corrélés aux prix alimentaires ont progressé de 60 pour cent entre 2013 et 2018¹¹². Une tendance similaire se dessine aujourd'hui, les salaires réels recommençant à progresser après une forte baisse en 2022. Les salaires réels ont augmenté de 1,8 pour cent en 2023 et de 2,7 pour cent en 2024¹¹¹.

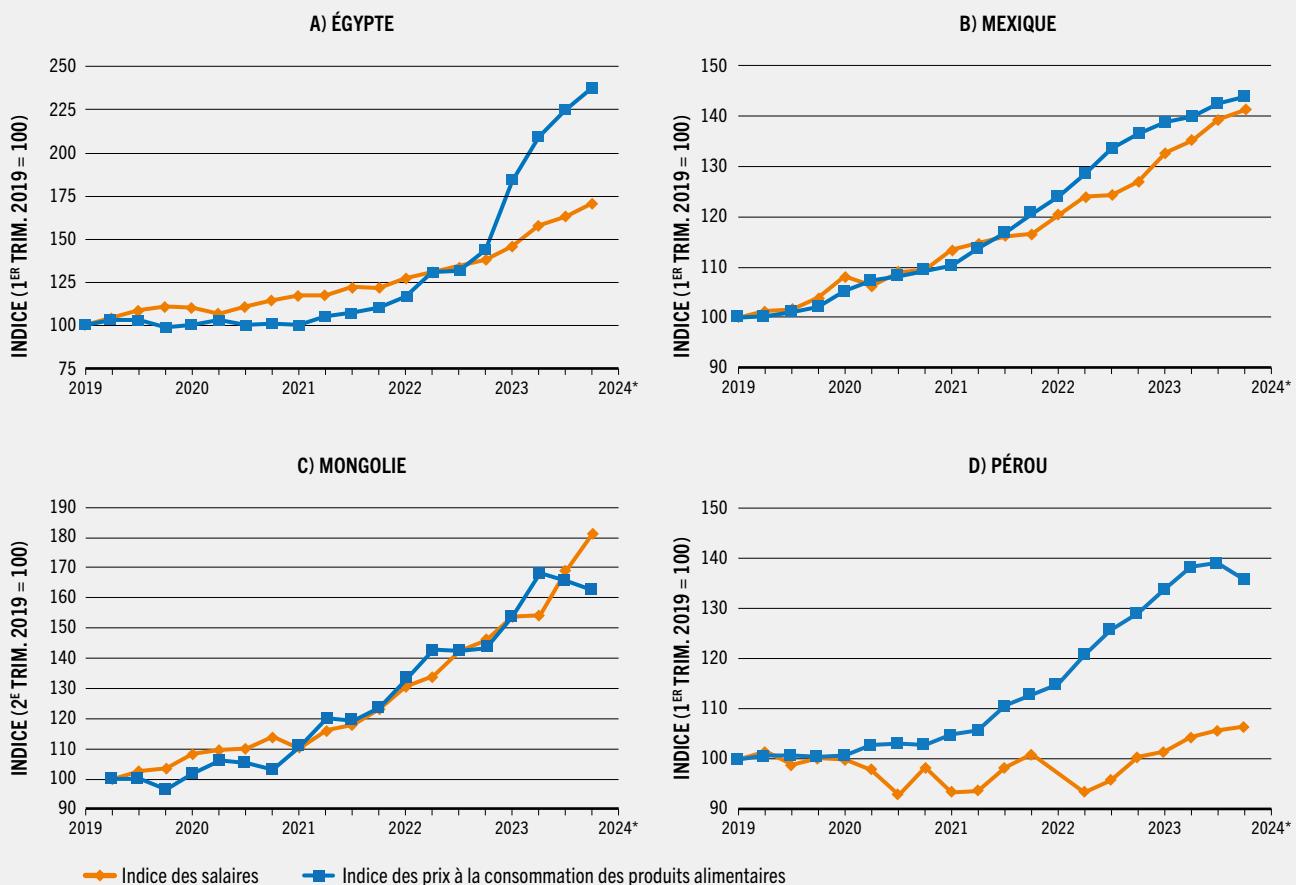
Le phénomène de baisse et de rattrapage des salaires a été très inégal dans le monde; dans certains pays, on a constaté des mouvements parallèles des rémunérations et des prix des produits alimentaires, qui ont aidé à maintenir les rémunérations à des niveaux relativement stables en termes réels. La figure 3.7 illustre, à partir des données de l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'évolution de la rémunération mensuelle des salariés ainsi que l'inflation des prix des produits alimentaires dans différents pays. En Mongolie (figure 3.7 C), les rémunérations et les prix des denrées alimentaires ont évolué largement de concert, ce qui a aidé à stabiliser les salaires corrigés de l'inflation des prix des

produits alimentaires en dépit de fluctuations à court terme¹¹³. Une tendance similaire est observée au Mexique (figure 3.7 B), où l'évolution des rémunérations et celle des prix ont en général coïncidé.

De nombreux pays, toutefois, connaissent des baisses des rémunérations réelles sur des périodes prolongées, et les ménages ont encore plus de difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels. En Égypte (figure 3.7 A), la forte dépendance à l'égard des importations de blé en provenance de la Fédération de Russie et de l'Ukraine, conjuguée à une grave pénurie de devises, a entraîné une hausse des prix des produits alimentaires bien plus rapide que celle des salaires depuis mi-2022^{114, 115}. Au Pérou, les prix des denrées alimentaires ont fortement augmenté de début 2020 à fin 2023. Fin 2023, les rémunérations des travailleurs n'avaient progressé que de 6,6 pour cent, tandis que les prix des denrées alimentaires avaient grimpé de 34,5 pour cent par rapport aux niveaux enregistrés avant la pandémie (au premier trimestre 2020) (figure 3.7 D)¹¹⁶. De manière générale, les éléments disponibles soulignent que les récentes tensions inflationnistes ont pesé fortement sur les budgets alimentaires des ménages dans certains pays.

Les pays touchés par des conflits ont été confrontés à des problèmes particulièrement importants, car, du fait de la baisse des salaires réels sur des périodes prolongées, les ménages ont eu de plus en plus de difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels. L'ensemble de données de l'OIT fournit des informations précieuses sur les rémunérations mensuelles moyennes des salariés, mais sa portée est limitée: bien souvent, les travailleurs indépendants et les personnes qui travaillent dans les très petites entreprises, le secteur informel ou les zones rurales ne sont pas inclus. Pour combler cette lacune, l'encadré 3.4 s'appuie sur des données complémentaires du PAM relatives au suivi des salaires des travailleurs non qualifiés et des prix des produits alimentaires de base sur les marchés locaux en Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen entre 2020 et 2024. Ces données fournissent un tableau plus nuancé de la situation des travailleurs vulnérables dans les pays touchés par des conflits. Les trois pays ont enregistré des baisses notables des salaires

FIGURE 3.7 LE PHÉNOMÈNE DE BAISSE ET DE RATTRAPAGE DES SALAIRES MENSUELS MOYENS A ÉTÉ TRÈS INÉGAL DANS LE MONDE, COMME EN TÉMOIGNENT LES CAS DE L'ÉGYPTE, DU MEXIQUE, DE LA MONGOLIE ET DU PÉROU



NOTES: Les indices correspondent au premier trimestre 2019 (au deuxième trimestre pour la Mongolie). Les indices des prix à la consommation (IPC) trimestriels correspondent aux moyennes géométriques des données mensuelles. Ces données portent uniquement sur les salariés. Elles ne reflètent donc pas la situation des agriculteurs en zone rurale. Les données du premier trimestre 2021 sont manquantes pour le Pérou en raison d'une rupture de la série. * Les données de l'indice des salaires et de l'IPC des produits alimentaires sont disponibles jusqu'au quatrième trimestre 2023.

SOURCES: Les données relatives aux salaires mensuels nominaux sont basées sur de OIT (Organisation internationale du Travail). 2025. COND: Statistiques sur les salaires. [Consulté le 10 mars 2025]. <https://ilo.org/fr/topics/wages>. Licence: CC-BY-4.0; les données relatives à l'IPC des produits alimentaires sont basées sur FAO. 2025. FAOSTAT: Indices des prix à la consommation. [Consulté le 18 juin 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CP>. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig3.7>

réels (ajustés en fonction de l'inflation des prix des produits alimentaires) sur cette période, et leurs trajectoires de redressement se sont révélées inégales. Du fait, pour une large part, des conflits et de l'instabilité qui persistent, les salaires des travailleurs non qualifiés n'ont pas encore retrouvé leurs niveaux de début 2020.

Lorsque les ménages sont confrontés à des baisses, temporaires ou prolongées, de leurs revenus réels, ils ont recours à différentes stratégies pour faire face aux chocs. Ces stratégies comprennent la vente en catastrophe d'actifs, notamment de capital productif, la dépendance accrue à l'égard des envois de fonds par les

ENCADRE 3.4 ANALYSE DES SALAIRES RÉELS CORRÉLÉS AUX PRIX ALIMENTAIRES DANS LES PAYS TOUCHÉS PAR DES CONFLITS

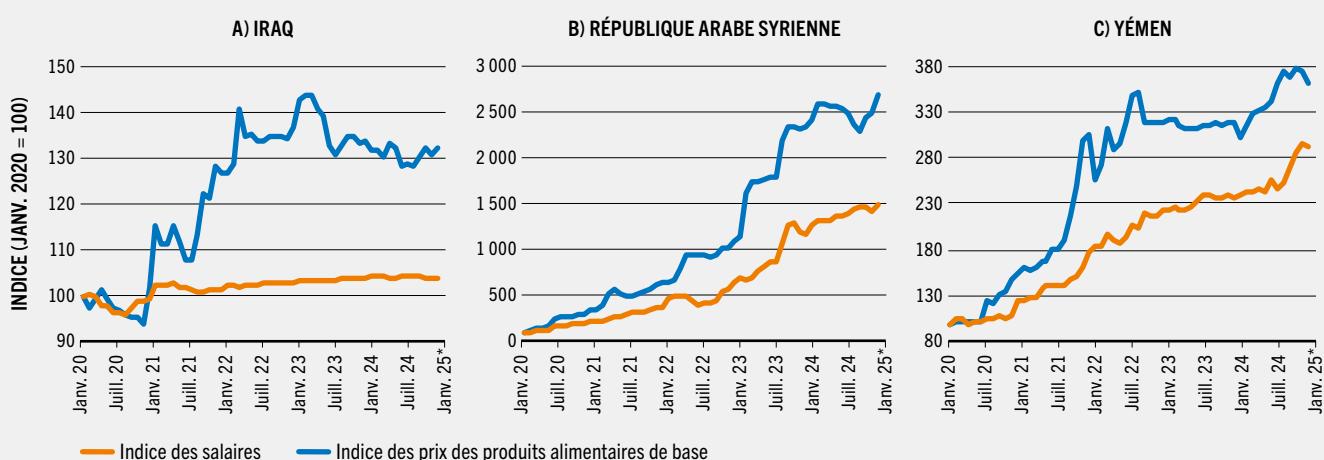
Dans les pays touchés par des conflits, la dynamique des salaires réels corrélés aux prix alimentaires met en lumière la situation critique s'agissant de l'abordabilité des produits alimentaires et du pouvoir d'achat dans les économies en proie à une forte inflation et à des perturbations. Les conflits prolongés, l'instabilité économique et les crises mondiales comme la pandémie de covid-19 et la guerre en Ukraine ont eu de graves répercussions sur les prix des produits alimentaires et les salaires nominaux, et ont creusé le fossé entre revenus et dépenses essentielles. Les salaires peinent à suivre la hausse rapide des prix des produits alimentaires, les ménages voient leur pouvoir d'achat diminuer, et la pauvreté et l'insécurité alimentaire s'aggravent.

L'analyse des salaires réels corrélés aux prix alimentaires utilise les salaires nominaux en tant que mesure indirecte des revenus, en les corrigeant de l'inflation à l'aide de l'indice des prix d'une denrée alimentaire de base. L'indice suit le prix de la denrée alimentaire de base (farine de blé) dans chaque pays,

la valeur étant normalisée en fonction de la première observation de la série chronologique. Pour calculer les salaires réels corrélés aux prix alimentaires, les salaires nominaux sont déflatés à l'aide de cet indice, et convertis en USD de 2021 en PPA pour permettre des comparaisons entre pays. L'analyse des données couvre la période allant de janvier 2020 à décembre 2024. Les données proviennent d'observations au niveau des marchés dans des pays touchés par des conflits, et ont été agrégées pour établir des moyennes nationales.

En **Iraq** (figure A, volet a), les salaires réels corrélés aux prix alimentaires ont été lents à se rétablir après les bouleversements causés par la pandémie et l'instabilité économique qui a suivi. La décision de dévaluer la monnaie fin 2020 a entraîné une hausse brutale des prix des produits alimentaires, et la situation a été aggravée par l'envolée des prix des aliments et de l'énergie à l'échelle planétaire lorsque la guerre a éclaté en Ukraine. Les salaires nominaux ont enregistré une augmentation légère, mais constante, qui a été toutefois insuffisante

FIGURE A DANS LES PAYS TOUCHÉS PAR DES CONFLITS, L'ÉCART ENTRE LES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET LES SALAIRES N'ÉTAIT PAS COMBLÉ EN 2024



NOTES: Les données du volet C se rapportent à la partie sud du Yémen administrée par le Gouvernement du Yémen reconnu par la communauté internationale. L'indice de prix suit le prix de la denrée alimentaire de base (farine de blé) dans chaque pays, la valeur étant normalisée en fonction de la première observation de la série chronologique. Pour calculer les salaires réels corrélés aux prix alimentaires, les salaires nominaux sont déflatés à l'aide de cet indice, et convertis en USD de 2021 en PPA pour permettre des comparaisons entre pays. * Les données sur les salaires et les prix des aliments de base sont disponibles jusqu'à décembre 2024.

SOURCE: Auteurs du présent document (PAM), à partir de données non publiées du PAM.



ENCADRE 3.4 (suite)

pour contrebalancer le coût de plus en plus élevé des denrées alimentaires de base. Fin 2024, les salaires réels corrélés aux prix alimentaires en Iraq étaient encore bien inférieurs à ceux enregistrés avant la pandémie, témoignant des difficultés constantes rencontrées par les ménages pour maintenir leur pouvoir d'achat face à des problèmes persistants.

En République arabe syrienne (figure A, volet b), le conflit prolongé et la détresse économique ont été aggravés par les crises mondiales; les prix des denrées alimentaires ont flambé tandis que les salaires sont restés à la traîne. Entre 2020 et 2024, l'économie syrienne a souffert des pénuries de produits alimentaires et de combustibles, des sanctions économiques et de la dévaluation de sa monnaie. Ces facteurs, conjugués aux répercussions de la guerre en Ukraine, ont été à l'origine de fortes hausses des prix des denrées alimentaires de base, notamment en 2021 et 2022. Malgré l'ajustement à la hausse des salaires à partir de 2023, les salaires réels corrélés aux prix alimentaires sont demeurés

nettement inférieurs à leur valeur de référence de janvier 2020. Après la chute du régime baasiste fin 2024, les perspectives de stabilisation et de relance économiques restent incertaines.

Au Yémen (figure A, volet c), le conflit persistant a fragilisé l'économie, et les prix des produits alimentaires sont restés à des niveaux élevés pendant toute la période considérée. Le double choc de la pandémie et de la guerre en Ukraine a accentué l'inflation des prix des denrées alimentaires dans le pays. Une trêve de six mois en 2023 a donné lieu à une brève période de stabilité des prix. Les salaires nominaux ont également augmenté quelque peu, mais à un rythme bien inférieur à celui de l'escalade des prix des produits alimentaires observée en 2021 et 2022. Fin 2024, malgré une petite augmentation du pouvoir d'achat, les salaires réels corrélés aux prix alimentaires restaient nettement inférieurs à ceux de janvier 2020, témoignant des effets prolongés des perturbations économiques et du conflit sur le pouvoir d'achat des ménages.

» migrants, la diversification des sources de revenu et des réductions des dépenses relevant d'autres postes importants, comme les soins de santé préventifs ou l'éducation des enfants^{117, 118}. Il convient de noter que les ménages peuvent également adapter leur consommation alimentaire. Ils peuvent ainsi se tourner vers des aliments moins onéreux et moins riches en nutriments¹¹⁹, réduire la diversité et la fréquence des repas¹²⁰, ou réserver la nourriture en priorité à certains membres de la famille pour faire en sorte qu'ils aient des apports alimentaires suffisants – ce qui débouche souvent sur une diminution de la quantité de nourriture consommée par les femmes et les enfants^{121, 122}.

Des éléments probants indiquent que ces stratégies sont très répandues. Au Kenya et en Ouganda, une évaluation rapide réalisée durant la pandémie a fait apparaître qu'au moins 40 pour cent des personnes interrogées avaient modifié leur alimentation: elles consommaient des aliments moins variés, sautaient des repas ou réduisaient la taille des portions¹²³. Dans les bidonvilles de Nairobi, 69 pour cent des ménages indiquaient prendre moins de repas

par jour¹²⁴. Dans le centre-nord rural du Nigéria, 95,8 pour cent des ménages ont déclaré se rabattre sur un plus petit nombre d'aliments de prédilection, tandis que 83,5 pour cent réduisaient les portions¹²⁵. De la même façon, dans le nord du Ghana, 69 à 97 pour cent des ménages réduisaient les quantités consommées ou la fréquence des repas durant les périodes de disette¹²⁶. En Palestine, une évaluation menée par le PAM a permis de constater que, face aux flambées des prix des produits alimentaires – hausse de 15 pour cent de l'IPC des produits alimentaires et de 70 pour cent du prix de la farine de blé – la moitié des ménages avait réduit leur consommation alimentaire, principalement en limitant la consommation de viande et de produits laitiers (89 pour cent), mais aussi en diminuant la quantité globale (76 pour cent)¹²⁰.

3.3.2 L'inflation ébranle la sécurité alimentaire

Les hausses des prix des produits alimentaires peuvent nuire à la sécurité alimentaire des ménages^t. Entre 2014 et 2024, des pays appartenant à différentes catégories de revenu ont enregistré des degrés divers d'insécurité alimentaire, et les augmentations notables de cette dernière ont coïncidé avec des périodes de flambées des prix des denrées alimentaires^u. La présente section analyse l'évolution des prix annuels des produits alimentaires de 2014 à 2024 en relation avec les niveaux moyens d'insécurité alimentaire selon les pays, classés par catégorie de revenu (figure 3.8).

Les pays à faible revenu qui sont confrontés aux taux les plus élevés d'inflation des prix des produits alimentaires (figure 3.8 A) enregistrent également les plus fortes augmentations de la prévalence de l'insécurité alimentaire. Ce lien est particulièrement marqué depuis le début de la période d'inflation actuelle, car les prix des produits alimentaires ont connu une forte hausse depuis 2020, laquelle a coïncidé avec un accroissement rapide de la prévalence de l'insécurité alimentaire. Entre 2019 et 2024, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a augmenté de 6,7 points de pourcentage, et celle de l'insécurité alimentaire grave de 3,5 points de pourcentage. Du point de vue des politiques, cette évolution est particulièrement préoccupante, car la majorité des ménages dans les pays à faible revenu sont extrêmement vulnérables aux chocs, notamment aux flambées des prix des produits alimentaires.

^t Une étude menée par la FAO dans neuf pays, par exemple, montre que les hausses des prix des principales denrées alimentaires de base commercialisées sur les marchés internationaux réduisent le niveau de bien-être des ménages à court terme. Ces effets sont plus marqués dans les groupes de population vulnérables, tels que les ménages sans terres et ceux dirigés par une femme¹²⁷.

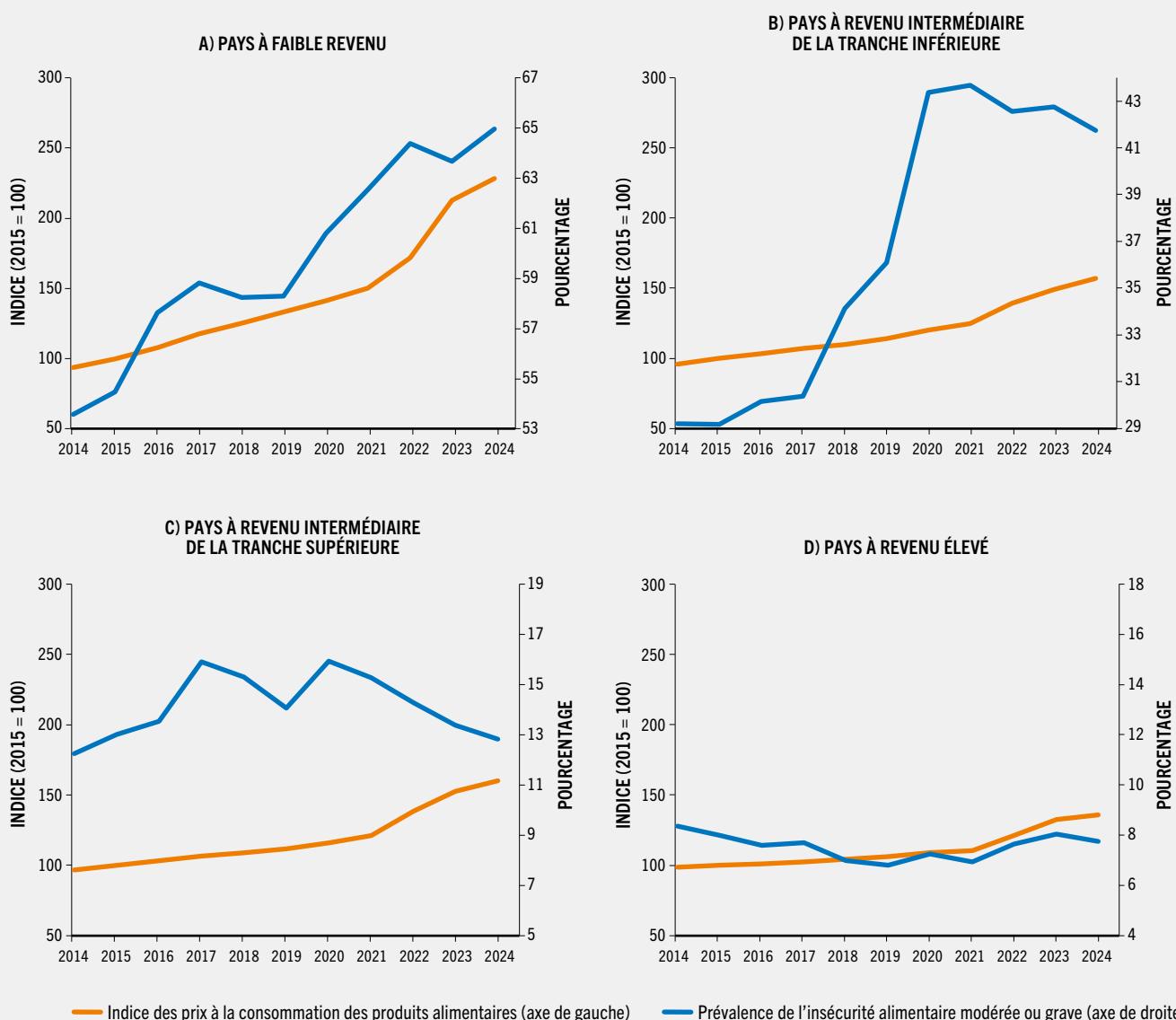
^u Cette analyse repose sur les données obtenues au moyen de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES), qui évalue l'impossibilité pour des personnes d'accéder à une alimentation en quantité suffisante en raison de contraintes financières ou de ressources limitées¹²⁸. La méthode FIES permet de déterminer les groupes de population en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, définie comme étant l'incapacité d'accéder à la nourriture en raison d'un manque d'argent ou d'autres ressources. Les personnes en situation d'insécurité modérée sont contraintes de diminuer la qualité et la quantité des produits alimentaires qu'elles consomment, tandis que celles en situation d'insécurité alimentaire grave sont susceptibles d'avoir épuisé leurs réserves alimentaires, de connaître la faim et, au degré le plus avancé, de ne pas avoir mangé depuis plusieurs jours.

Les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (figure 3.8 B) ont également enregistré des hausses considérables de l'insécurité alimentaire. Bien que l'inflation des prix des produits alimentaires se soit établie en moyenne à 7 pour cent par an de 2019 à 2024 – soit une valeur inférieure aux 11 pour cent observés dans les pays à faible revenu –, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a augmenté de 5,6 points de pourcentage, et celle de l'insécurité alimentaire grave de 1,6 point de pourcentage. Cette forte hausse est probablement liée aux répercussions des conflits dans plusieurs pays de ce groupe^v (Liban et Myanmar, par exemple), parallèlement aux pressions économiques plus générales. Des populations importantes dans d'autres pays touchés par des conflits (Nigéria et Pakistan, par exemple) contribuent également aux taux globaux de ce groupe, ce qui souligne les facteurs complexes et interdépendants de l'insécurité alimentaire selon les contextes.

En revanche, l'insécurité alimentaire a relativement peu évolué dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé (figure 3.8 C et figure 3.8 D). La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave a augmenté de 0,9 point de pourcentage dans les pays à revenu élevé et a diminué de 1,2 point de pourcentage dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Ce résultat peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Ces pays (et notamment les pays à revenu élevé) ont enregistré des taux d'inflation inférieurs (figure 3.2), et le pouvoir d'achat alimentaire des ménages a donc été moins érodé que dans d'autres régions. Par ailleurs, les pays à revenu élevé présentent généralement des niveaux plus faibles d'inégalités¹³⁰. L'analyse présentée ci-après indique que l'insécurité alimentaire est moins corrélée à la hausse de l'inflation des prix des produits alimentaires dans les pays peu inégalitaires que dans les pays très inégalitaires. En outre, les pays plus riches disposent généralement de réseaux de protection sociale plus efficaces et de ressources plus importantes pour venir en aide à leur population dans les moments difficiles. Les niveaux d'aide élevés, en particulier – les programmes d'aide mis en place durant la

^v La liste complète des pays touchés par des conflits figure dans le Supplément à l'édition 2024 du présent rapport¹²⁹.

FIGURE 3.8 LES PAYS À FAIBLE REVENU ET LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE ONT ENREGISTRÉ DES NIVEAUX IMPORTANTS D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ET D'INFLATION DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES



NOTES: Les données d'enquête obtenues au moyen de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES) couvrent la période 2014-2024. Les données de l'indice des prix à la consommation (IPC) des produits alimentaires correspondent à la moyenne géométrique des IPC mensuels des produits alimentaires de chaque année. Dans chaque volet, l'axe de gauche indique la variation de l'IPC des produits alimentaires (normalisé à 100 en 2015). L'axe de droite correspond à l'évolution annuelle de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave. En raison de différences marquées entre les taux d'insécurité alimentaire selon les groupes de revenu, différentes fourchettes ont été retenues pour l'axe de droite. Les fourchettes de tous les axes représentent cependant 14 points de pourcentage. L'évaluation de la prévalence de l'insécurité alimentaire pourrait également être présentée à partir de l'indice du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire (normalisé à 100 en 2015). Cette analyse produit des résultats similaires sur le plan qualitatif.

SOURCE: Nakasone, E. et Ignaciuk, A. (à paraître). *A global assessment of food price dynamics and food insecurity* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-09. Rome, FAO.

pandémie, par exemple – ont contribué à amortir les effets de l'inflation des prix des produits alimentaires sur la sécurité alimentaire^w. Par exemple, plusieurs pays à revenu élevé ont élargi leurs programmes de protection sociale et mis en place des subventions supplémentaires pour les produits alimentaires et l'énergie afin d'atténuer les effets de l'inflation des prix des denrées alimentaires sur les conditions de vie de leur population (voir la **section 4.1**).

Une hausse des prix des produits alimentaires s'accompagne d'une augmentation de l'insécurité alimentaire. La **figure 3.9** présente le lien entre l'insécurité alimentaire et les prix des produits alimentaires^x entre 2014 et 2024 au moyen d'un diagramme de dispersion de la prévalence de l'insécurité alimentaire pour chaque paire pays-année de l'ensemble de données FIES, parallèlement à l'IPC moyen des produits alimentaires^y pour les particuliers.

^w Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, par exemple, a mis en place plusieurs programmes d'assistance au niveau fédéral, tels que la Loi sur l'aide, l'assistance et la sécurité économique pendant la pandémie de covid-19; les prestations associées au Programme d'aide supplémentaire à la nutrition, à la Loi sur l'assistance pendant la pandémie de covid-19 (décembre 2020) et à la Loi sur le plan de sauvetage américain ont été temporairement revues à la hausse. Par la fourniture d'allocations destinées à réduire les répercussions économiques, d'un crédit d'impôt élargi pour les personnes ayant des enfants à charge, de prestations de chômage améliorées et d'une assistance alimentaire, ces programmes ont limité la faim et les difficultés matérielles¹³¹⁻¹³⁴. Le Canada a également mis en place plusieurs programmes d'assistance pour atténuer les répercussions de la pandémie, comme la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants. Le plus important de ces programmes – la Prestation canadienne d'urgence – a bénéficié à 25,1 pour cent des adultes canadiens (montant médian des prestations de 8 000 CAD par bénéficiaire)¹³⁵.

^x Cette analyse est cohérente avec une enquête concernant les effets de l'inflation sur la sécurité alimentaire durant la crise alimentaire de 2007 à 2008. Pour mesurer la gravité de l'insécurité alimentaire, l'étude s'est appuyée sur les réponses apportées par les ménages à la question suivante: «Avez-vous, au cours des 12 derniers mois, manqué d'argent pour acheter la nourriture dont vous et votre famille aviez besoin?» Les résultats montrent que, bien que l'insécurité alimentaire n'ait pas augmenté de manière générale durant la période de tensions inflationnistes liée à la crise alimentaire, elle s'est tout de même aggravée en Afrique, en Amérique latine et au Proche-Orient¹⁴⁰.

^y Supposons, par exemple, une enquête menée entre avril 2018 et juillet 2018. La période de référence de l'enquête s'étend donc d'avril 2017 (avril 2018 moins 12 mois) à juillet 2018 (dernier mois pris en compte pour les personnes interrogées fin juillet). Ces informations sont ensuite mises en correspondance avec les données de l'IPC mensuel des produits alimentaires de la FAO². Pour estimer l'IPC moyen des produits alimentaires pendant la période de référence, on calcule la moyenne géométrique des valeurs de l'indice entre avril 2017 et juillet 2018.

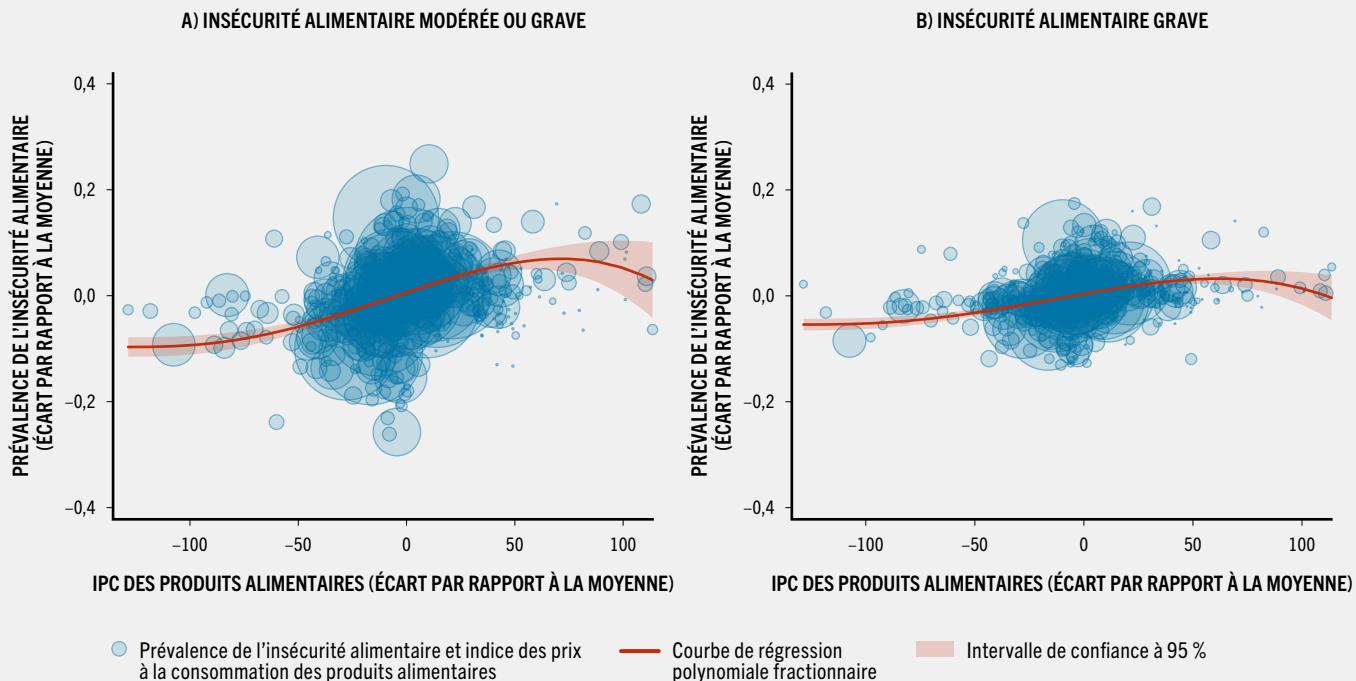
Elle fait apparaître un lien positif mais non linéaire entre l'insécurité alimentaire et les prix des produits alimentaires. Dans la plupart des observations relatives à l'ensemble de données, la hausse des prix des produits alimentaires est corrélée à des taux plus élevés d'insécurité alimentaire. Cependant, il semble que, lorsque les pays sont déjà accablés par des prix élevés des produits alimentaires, de nouvelles hausses de ces derniers n'entraînent pas une augmentation de l'insécurité alimentaire.

Plusieurs facteurs peuvent influer sur le lien entre les prix des produits alimentaires et l'insécurité alimentaire, notamment les caractéristiques propres aux pays et les chocs.

Ces différences peuvent jouer sur l'exposition, la sensibilité et la capacité d'adaptation d'un pays ou d'un ménage face à des aléas économiques ou environnementaux. Les prix élevés des produits alimentaires font l'effet de chocs, et les ménages dans les pays les plus vulnérables sont souvent plus susceptibles de voir leur accès à la nourriture réduit¹³⁷. Les pays qui disposent d'institutions et de structures de gouvernance plus efficaces sont généralement plus à même d'atténuer l'incidence sur la sécurité alimentaire des fortes hausses des prix des produits alimentaires. En outre, les chocs extérieurs, comme les fléchissements économiques ou les extrêmes climatiques, peuvent renforcer le lien entre les prix des produits alimentaires et l'insécurité alimentaire^{136, 138, 139}. Les contractions du PIB liées à des chocs macroéconomiques, par exemple, peuvent générer des tensions inflationnistes tout en limitant l'accès des ménages à la nourriture^{2, 136}.

L'inflation des prix des produits alimentaires est associée à une augmentation de l'insécurité alimentaire. Une augmentation de 10 pour cent des prix des produits alimentaires est corrélée à un accroissement de 3,5 pour cent de l'insécurité alimentaire modérée ou grave et à une hausse de 1,8 pour cent de l'insécurité alimentaire grave

^z Dans une analyse de l'incidence de l'inflation des prix des produits alimentaires sur la sécurité alimentaire, par exemple, la prévalence de la sous-alimentation (estimation de la proportion de la population qui n'a pas un apport énergétique alimentaire suffisant pour mener une vie saine et active) est utilisée en tant que mesure principale de l'insécurité alimentaire. Les résultats indiquent que, même si l'inflation des prix des denrées alimentaires a des effets préjudiciables, le PIB apparaît comme étant un paramètre plus important pour déterminer l'insécurité alimentaire¹⁴¹.

FIGURE 3.9 LIEN ENTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES (2014-2024)

NOTES: Cette analyse utilise des données d'enquêtes relatives à un échantillon aléatoire représentatif de 1 000 personnes environ issues de 143 pays, recueillies chaque année entre 2014 et 2024, aux fins de l'estimation de l'insécurité alimentaire dans le monde au moyen de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES) de la FAO. En moyenne, chaque pays a participé à sept cycles d'enquêtes FIES. Le questionnaire FIES réunit des données autodéclarées sur les moments où les personnes ont eu un accès limité à la nourriture en raison de contraintes financières au cours des 12 mois précédent l'enquête. La probabilité que ces personnes soient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave est estimée à partir de leurs réponses. Les données FIES sont ensuite mises en correspondance avec l'IPC moyen des produits alimentaires pour chaque période de référence (c'est-à-dire les 12 mois précédent l'enquête). À partir de ces enquêtes, la prévalence de l'insécurité alimentaire (modérée ou grave dans le volet A, et grave dans le volet B) est estimée pour chaque paire pays-année. Ces graphiques présentent le rapport entre ($FIES_{it} - \bar{FIES}_i$) sur l'axe vertical et ($FoodCPI_{it} - \bar{FoodCPI}_i$) sur l'axe horizontal. $FIES_{it}$ et $FoodCPI_{it}$ correspondent respectivement à la prévalence de l'insécurité alimentaire et à l'IPC des produits alimentaires durant l'année t dans le pays i . \bar{FIES}_i et $\bar{FoodCPI}_i$ correspondent respectivement à la prévalence moyenne de l'insécurité alimentaire et à l'IPC moyen des produits alimentaires dans le pays i sur la période considérée. Les graphiques indiquent dans quelle mesure les écarts des prix des produits alimentaires dans les pays (par rapport aux prix moyens de ces produits) sont associés à une évolution de l'insécurité alimentaire (par rapport aux niveaux moyens d'insécurité alimentaire). La courbe représente la relation linéaire entre les deux variables, pondérée par la population de chaque pays. La taille des points sur le graphique représente la population des pays. Le trait rouge correspond à la courbe de régression fondée sur une estimation polynomiale fractionnaire flexible (les termes d'erreur de la régression étant agrégés au niveau des pays). La zone orangée autour de la courbe de régression correspond à l'intervalle de confiance de 95 pour cent de l'estimation.

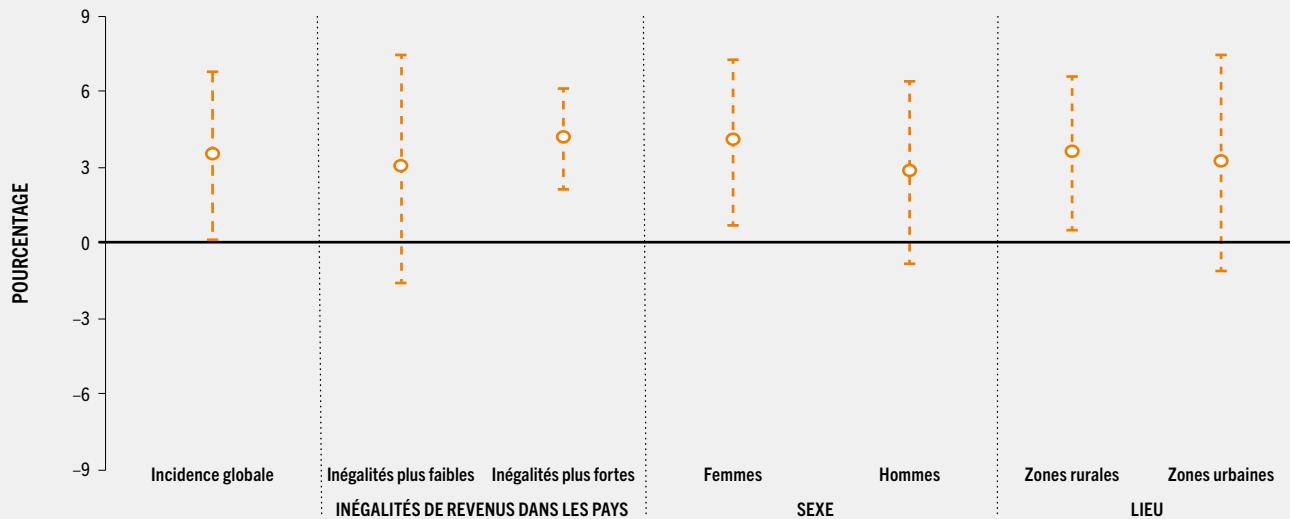
SOURCE: Nakasone, E. et Ignaciuk, A. (à paraître). *A global assessment of food price dynamics and food insecurity* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-09. Rome, FAO.

(figure 3.10), toutes choses étant égales par ailleurs. En 2020, au début de la crise liée à la covid-19, le PIB par habitant a chuté de 3,8 pour cent dans le monde¹⁴², ce qui témoigne des énormes répercussions de la pandémie. Cette contraction économique considérable s'est accompagnée d'une forte recrudescence de l'insécurité alimentaire. La part de la population mondiale en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave est passée de 25 pour cent à 28,8 pour cent entre 2019 et 2020, et la proportion de la population mondiale

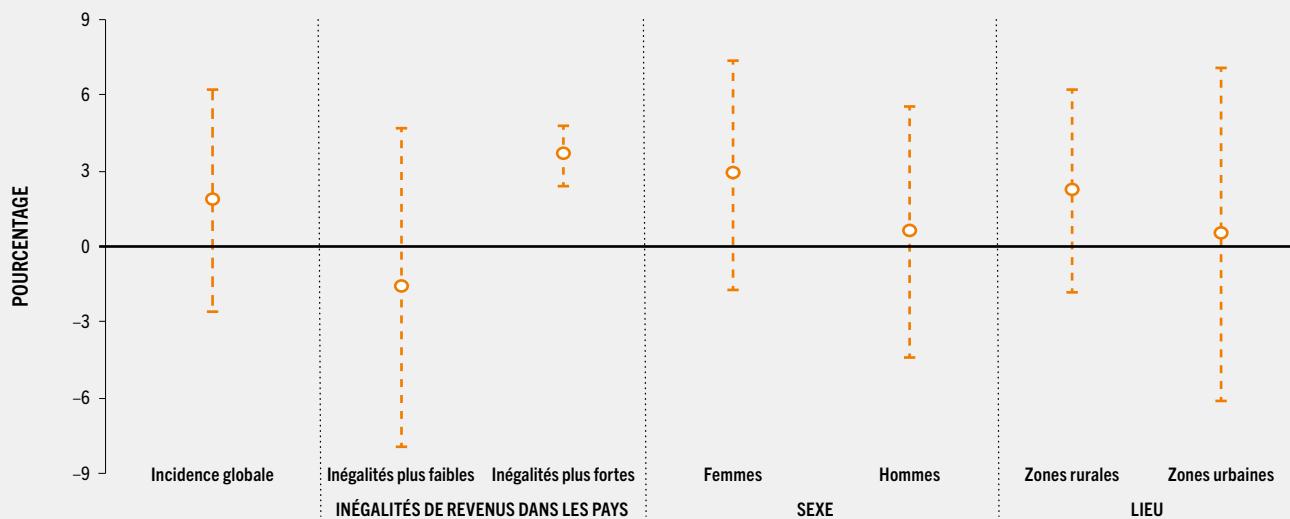
confrontée à une insécurité alimentaire grave de 9,1 pour cent à 10,5 pour cent (voir le chapitre 2). Avec le rebond notable de l'économie mondiale (progression du PIB par habitant de 5,6 pour cent en 2021), et une croissance un peu plus faible les années suivantes (augmentation du PIB par habitant de 2,5 pour cent et de 2,3 pour cent en 2022 et en 2023, respectivement), on s'attendait à retrouver les niveaux d'insécurité alimentaire d'avant la pandémie. Cependant, l'amélioration a été modeste, et poussive: en 2024, la prévalence

FIGURE 3.10 DANS LES PAYS TRÈS INÉGALITAIRES, LES FEMMES ET LES POPULATIONS RURALES SONT PLUS EXPOSÉES À UNE AUGMENTATION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE LIÉE À L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

A) ÉVOLUTION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE LIÉE À UNE HAUSSE DE 10 POUR CENT DE L'IPC DES PRODUITS ALIMENTAIRES



B) ÉVOLUTION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE LIÉE À UNE HAUSSE DE 10 POUR CENT DE L'IPC DES PRODUITS ALIMENTAIRES



NOTES: La figure montre l'évolution en pourcentage de l'insécurité alimentaire liée à une hausse de 10 pour cent de l'indice des prix à la consommation (IPC) des produits alimentaires. Un modèle économétrique plus formel est calculé à l'aide des microdonnées FIES pour montrer le rapport entre l'inflation des prix des produits alimentaires et l'insécurité alimentaire. Compte tenu de la relation non linéaire qui ressort de la figure 3.9, une approche quadratique est utilisée afin de prendre en compte les effets positifs, mais décroissants, de l'inflation des prix des produits alimentaires sur l'insécurité alimentaire. Le modèle comprend différents facteurs de confusion potentiels. Premièrement, des effets fixes par pays sont intégrés pour prendre en compte les caractéristiques des pays qui sont constantes dans le temps (absence de littoral, ressources naturelles à disposition et solidité des institutions sur le long terme, par exemple). Ce modèle statistique permet de déterminer si l'évolution de l'inflation des prix des produits alimentaires s'accompagne d'une évolution de l'insécurité alimentaire dans les pays au fil du temps. Deuxièmement, des effets fixes temporels sont ajoutés pour tenir compte des bouleversements mondiaux lors d'une année donnée, parallèlement aux tendances linéaires spécifiques aux régions (afin de prendre en considération les schémas régionaux existants en matière d'inflation des prix des produits alimentaires et de sécurité alimentaire). Troisièmement, des variables de contrôle au niveau individuel, notamment les caractéristiques socioéconomiques des personnes interrogées, tirées des enquêtes FIES (âge, sexe, niveau d'instruction, taille du ménage, zone rurale ou urbaine et quintile de revenu national), sont intégrées dans le modèle. Enfin, le modèle comprend des variables à l'échelle du pays afin de prendre en compte les chocs qui peuvent influer simultanément sur les prix des produits alimentaires et sur la sécurité alimentaire, comme le PIB par habitant et les catastrophes naturelles (inondations, sécheresses, infestations par des organismes nuisibles, tremblements de terre, tornades, par exemple). Les données d'enquête de la FAO obtenues au moyen de l'échelle FIES couvrent la période 2014-2024. Pour les données relatives à l'IPC des produits alimentaires, le modèle économétrique de base est le suivant: $Y_{icrt} = \beta_1 FCP_{icrt} + \beta_2 FCP_{icrt}^2 + \delta X_{icrt} + \theta W_{crt} + (\gamma_r \times Time Trend) + \alpha_c + \lambda_t + \varepsilon_{icrt}$, où Y_{icrt} est la probabilité que la personne i du pays c dans la région r soit en situation d'insécurité alimentaire au cours de l'année t et FCP_{icrt} est l'IPC des produits alimentaires. La régression tient compte des caractéristiques de la personne interrogée X_{icrt} (âge, âge au carré, sexe, variables indicatrices du niveau d'instruction, nombre d'adultes et d'enfants dans le ménage, zone rurale ou urbaine et quintile de revenu national dans lequel la personne se situe), des variables macroéconomiques W_{crt} (PIB par habitant et catastrophes naturelles), des tendances temporelles spécifiques de la région γ_r , des effets fixes par pays α_c et des effets fixes par année λ_t . Le terme d'erreur ε_{icrt} est agrégé au niveau du pays. Dans ce cadre, l'évolution en pourcentage de l'insécurité alimentaire liée à une hausse de 10 pour cent de l'IPC des produits alimentaires est estimée comme suit: $\Delta\% = 0.1/FIES \times (\beta_1 + 2\beta_2 FCP) \times FCP$. $\Delta\%$ est calculé au moyen de la méthode du bootstrap avec 500 réplications pour établir les erreurs types et les intervalles de confiance de 95 pour cent de la valeur.

SOURCE: Nakasone, E. et Ignaciuk, A. (à paraître). *A global assessment of food price dynamics and food insecurity* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-09. Rome, FAO.

- » de l'insécurité alimentaire modérée ou grave s'est établie à 28 pour cent (3 points de pourcentage de plus que son niveau de 2019). Alors que le monde a subi plusieurs bouleversements importants – guerre en Ukraine, catastrophes naturelles et maladies animales, notamment (voir la **section 3.2**) –, les résultats présentés ici indiquent que l'inflation des prix des produits alimentaires pourrait avoir ralenti ce processus.

L'incidence de l'inflation varie selon les pays et les groupes. L'inflation des prix des produits alimentaires, en particulier, présente un lien plus étroit avec l'insécurité alimentaire dans les pays à fortes inégalités de revenu^{aa} (figure 3.10). Dans les pays les plus inégalitaires, où les populations vulnérables sont plus nombreuses et les dispositifs de protection sociale moins développés, les hausses, même légères, des prix des denrées alimentaires peuvent avoir des effets préjudiciables disproportionnés sur la sécurité alimentaire. Ces constatations soulignent l'importance de la lutte contre les inégalités, en tant que facteur majeur influant sur l'évolution de la sécurité alimentaire dans le monde^{136, 144}.

L'inflation des prix des produits alimentaires influe de manière disproportionnée sur l'insécurité alimentaire des femmes, ce qui témoigne de disparités persistantes liées au genre (figure 3.10). Les rôles traditionnellement dévolus aux femmes en matière de soins aux membres de la famille, l'accès limité de celles-ci aux ressources productives, les emplois faiblement rémunérés qu'elles occupent et les possibilités réduites dont elles disposent s'agissant d'utiliser les services publics diminuent leur capacité à faire face à la hausse des prix des produits alimentaires¹⁴⁵. Cette constatation est cohérente avec l'ensemble plus large d'éléments indiquant que ce sont souvent les femmes qui absorbent les chocs en période de crise, en général en abaissant leurs propres apports alimentaires

aa La classification des pays en fonction du niveau des inégalités repose sur la Base de données mondiale sur les inégalités de revenus de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'Université des Nations Unies¹⁴³. Les indices de Gini moyens (mesure largement utilisée pour les inégalités) entre 2000 et 2013 (période précédant celle sur laquelle porte l'analyse de la présente section) ont notamment été calculés. Les pays dont les indices de Gini moyens sont supérieurs à la valeur médiane sont considérés comme présentant un «niveau élevé d'inégalités», les autres étant classés dans la catégorie des pays présentant un «faible niveau d'inégalités».

au profit des autres membres du ménage^{121, 146}. Les évaluations rapides menées pendant la pandémie, par exemple, ont montré que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de sauter des repas ou de réduire la taille de leurs portions¹⁴⁷, ce qui met en évidence leur vulnérabilité plus forte face à l'inflation des prix des produits alimentaires. Une comparaison de l'insécurité alimentaire chez les femmes et les hommes fondée sur l'échelle FIES (présentée à la **section 2.1**) fait apparaître une amplification considérable de l'écart entre les genres sur la période 2020-2021, dans le sillage de la pandémie.

Les populations rurales sont plus vulnérables face à l'inflation des prix des produits alimentaires en raison de contraintes structurelles et économiques. La **figure 3.10** montre un lien plus fort entre les prix des produits alimentaires et l'insécurité alimentaire dans les zones rurales que dans les zones urbaines. En théorie, une hausse des prix des denrées alimentaires peut bénéficier aux ménages ruraux s'ils sont des vendeurs nets de ces produits, mais les données empiriques indiquent que la plupart de ces ménages sont en réalité des acheteurs nets de denrées alimentaires¹⁵⁻²¹. De ce fait, ils bénéficient moins des hausses des prix^{ab}. De plus, les ménages ruraux consacrent généralement une part plus importante de leurs revenus à la nourriture, ce qui leur laisse peu de souplesse pour ajuster leurs dépenses non alimentaires^{ac}. Par conséquent, ils ont moins de possibilités de réduire leurs dépenses non alimentaires et non essentielles, ce qui les rend plus vulnérables aux augmentations des prix des denrées alimentaires.

ab Ces constatations concordent avec celles des études précédentes. Pinstrup-Andersen et Alderman (p. 30)¹⁴⁸, par exemple, expliquent que «l'incidence des augmentations de prix sur les populations pauvres qui tirent leurs revenus de la production alimentaire pourrait être positive si l'augmentation des prix au détail se traduisait par des prix plus élevés au départ de l'exploitation. Les conclusions des recherches récentes indiquent que les hausses des prix pourraient être bien moins favorables aux ruraux pauvres que ce à quoi l'on pourrait s'attendre. Dans certains pays, beaucoup de ruraux pauvres ne tirent pas une part importante de leurs revenus de leurs cultures ou de leur emploi salarié dans la production alimentaire. En outre, une grande proportion des cultivateurs sont des acheteurs nets de denrées alimentaires».

ac En théorie, ce rapport repose sur la loi d'Engel, formulée par Chai et Moneta (p. 225)¹⁴⁹ de la manière suivante: «Plus une famille est pauvre, plus elle consacre une part importante de son budget à la nourriture.» Cela signifie que les ménages ruraux, qui ont des revenus moins élevés, allouent une plus grande proportion de leur budget à leur consommation alimentaire. Les données empiriques ont montré que ce rapport se vérifiait dans différents contextes, par exemple en Ouganda, au Pérou et au Viet Nam¹⁵⁰, au Cameroun¹⁵¹ et au Rwanda¹⁵².

3.3.3 L'inflation peut avoir une incidence sur les résultats nutritionnels

La hausse des prix des produits alimentaires peut restreindre l'accès des groupes vulnérables, notamment les enfants, à une alimentation variée. Durant la période d'alimentation complémentaire des nourrissons et des enfants en bas âge, les aliments d'origine animale, les légumineuses, les fruits à coque et les graines, ainsi que les fruits et les légumes sont essentiels à une croissance et un développement optimaux. Cependant, ces aliments sont souvent absents du régime alimentaire des enfants en bas âge¹⁵³. Les pratiques d'alimentation complémentaire des enfants âgés de 6 à 23 mois mettent de plus en plus l'accent sur l'intégration d'aliments riches en nutriments, et découragent l'utilisation massive de féculents, lesquels procurent de l'énergie, mais peu de micronutriments essentiels¹⁵⁴. L'inflation des prix des produits alimentaires influe de manière notable sur l'alimentation des enfants, notamment en ce qui concerne la diversité alimentaire minimale (voir la section 2.3). Lorsque le coût des légumes et des autres aliments riches en nutriments augmente, les familles, en particulier celles dont les ressources sont limitées, peuvent se tourner vers des solutions moins onéreuses, à base de produits hautement transformés, qui la plupart du temps ne contiennent pas les vitamines et minéraux essentiels qu'il convient d'apporter aux enfants en bas âge. Ce problème de coût peut déboucher sur une alimentation de qualité insuffisante et une malnutrition (retard de croissance et émaciation, notamment)¹⁵⁵.

La prévalence de l'émaciation, l'un des indicateurs clés de la malnutrition aiguë, correspond à la proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le poids est insuffisant par rapport à la taille^{ad}. L'émaciation est en partie liée à des carences nutritionnelles à court terme, et constitue donc une mesure utile pour suivre les effets immédiats des chocs sur la nutrition des enfants. Parmi les indicateurs d'état chronique, le

retard de croissance est le reflet des effets à long terme d'une nutrition inadéquate; l'émaciation^{ae}, en revanche, est une conséquence plus rapide des crises économiques ou environnementales. Par exemple, la prévalence de l'émaciation augmente généralement lors des baisses des revenus¹⁵⁷, telles que celles qui se sont produites pendant la pandémie. L'édition 2021 du présent rapport¹³⁹ a indiqué que, dans un scénario modéré, 11,2 millions d'enfants de moins de 5 ans viendraient s'ajouter entre 2020 et 2022 au nombre de ceux qui souffraient déjà d'émaciation dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, dont 6,9 millions pour la seule année 2020. Dans un scénario pessimiste, ce chiffre pourrait passer à 16,3 millions.

Les enfants qui souffrent d'émaciation sont beaucoup plus vulnérables aux autres situations affectant la santé, et présentent un risque accru de mortalité. L'émaciation sévère, qui est souvent le résultat d'un accès inadéquat à des aliments riches en nutriments, affaiblit la capacité du système digestif d'absorber les nutriments et compromet celle du système immunitaire de lutter contre les maladies, même communes. Pour un enfant qui souffre d'émaciation sévère, le risque de mourir d'une maladie commune, telle qu'une pneumonie, est 11 fois plus élevé que pour un enfant bien nourri¹⁵⁸. En outre, un enfant qui souffre d'émaciation durant les premières années de sa vie est exposé non seulement à un risque de mortalité plus élevé, mais aussi à une probabilité plus importante de présenter un retard de croissance et des problèmes de santé à long terme^{af, 167}.

Les précédentes flambées des prix mondiaux des produits alimentaires ont eu des effets préjudiciables sur la nutrition des enfants, augmentant notamment les taux d'émaciation au sein des populations vulnérables. Au cours de la crise alimentaire mondiale de 2007 à 2008, par exemple, on a constaté un accroissement de la prévalence de l'émaciation chez les enfants

^{ad} Techniquement, la prévalence de l'émaciation correspond à la proportion des enfants de moins de 5 ans dont le score z poids/taille est inférieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS. Parmi ces enfants, ceux dont le score z est inférieur de trois écarts types ou plus à la valeur médiane sont considérés comme souffrant d'émaciation sévère.

^{ae} L'émaciation est la conséquence d'un apport nutritionnel insuffisant sur le plan quantitatif ou qualitatif, de maladies fréquentes ou prolongées, ou des deux¹⁵⁶.

^{af} Outre des examens d'ensemble^{165, 166}, on dispose de nombreux éléments sur les effets négatifs persistants des crises économiques et nutritionnelles *in utero* et durant la petite enfance sur l'éducation¹⁵⁹⁻¹⁶¹, la santé à l'âge adulte¹⁶² et la situation sur le marché du travail^{163, 164}.

TABLEAU 3.1 LIEN ENTRE LES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET L'ÉMACEMENT (1985-2023)

	Émacement			Émacement sévère		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Δ% lié à une ↑ de 10 % de l'IPC des produits alimentaires	0,02727** (0,01331)	0,03242** (0,01450)	0,04323* (0,02211)	0,04828* (0,02565)	0,05250* (0,02735)	0,06137 (0,03739)
Observations	1045	969	748	906	871	716
Nombre de pays	153	150	147	150	148	146
Variables de contrôle (macro)	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Variables de contrôle (services de santé)	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui
Prévalence moyenne de l'émacement	0,0900	0,0885	0,0800	0,0262	0,0262	0,0251
IPC moyen des produits alimentaires	66,5511	70,4642	86,3872	73,0470	73,9288	86,1079

NOTES: L'IPC des produits alimentaires à partir de 2000 est calculé au moyen des données FAOSTAT, qui indiquent les indices des prix à la consommation (IPC) des produits alimentaires pour chaque pays et année. Pour les années antérieures à 2000, l'IPC des produits alimentaires est fondé sur les chiffres de l'inflation annuelle des prix des produits alimentaires communiqués par la Banque mondiale. Les données relatives à la prévalence de l'émacement proviennent de la base de données de l'OMS sur la malnutrition infantile. Cet ensemble de données regroupe des indicateurs relatifs à l'émacement collectés dans le cadre de différents cycles d'enquêtes dans chaque pays. Les régressions comprennent l'ensemble des observations reposant sur des enquêtes qui figurent dans la base de données de l'OMS sur la malnutrition infantile pour la période 1983-2023. Les mois pendant lesquels les enquêtes ont été menées sur le terrain ont été déterminés, et l'IPC moyen des produits alimentaires a été calculé pour chaque période. Le modèle économétrique de base est le suivant: $Y_{crt} = \beta FCPI_{crt} + \theta AvgLagCPI_{crt} + \delta X_{crt} + (\gamma_t \times \text{Time Trend}) + \alpha_c + \lambda_r + \varepsilon_{crt}$, où Y_{crt} est la prévalence de l'émacement (ou de l'émacement sévère) dans le pays c de la région r pendant la période t , et $FCPI_{crt}$ est l'IPC des produits alimentaires sur la période. $AvgLagCPI_{crt}$ est la moyenne géométrique des IPC des produits alimentaires pendant les trois ans précédant la période t , γ_t correspond aux tendances temporelles spécifiques de la région, et α_c et λ_r sont les effets fixes par pays et par année, respectivement. Toutes les régressions prennent en compte les IPC décalés, les tendances spécifiques de la région et les effets fixes par pays et par année. Les colonnes 2, 3, 5 et 6 comprennent en outre un vecteur de variables de contrôle temporelles X_{crt} . Dans les colonnes 2 et 5, X_{crt} comprend des variables de contrôle «macro» pour le PIB par habitant et une variable indicatrice de graves catastrophes dans le pays. Les colonnes 3 et 6 tiennent également compte de mesures indirectes des services de santé (pourcentage de la population ayant accès à des services de base d'approvisionnement en eau, pourcentage de la population ayant accès à des services de base d'assainissement et dépenses publiques par habitant dans le domaine de la santé). Toutes les régressions ont été pondérées par le nombre d'enfants de moins de 5 ans dans chaque pays et pour chaque année. L'évolution en pourcentage de la prévalence de l'émacement (ou de l'émacement sévère) liée à une hausse de 10 pour cent de l'IPC des produits alimentaires est estimée comme suit: $\Delta\% = (\beta \times 0,1 \times \bar{FCPI})/\bar{Y}$. Cette estimation est établie au moyen de la méthode du bootstrap avec 500 réplications pour calculer les erreurs types, qui sont agrégées au niveau du pays. Les astérisques indiquent les niveaux de signification statistique: * valeur-p < 0,1, ** valeur-p < 0,05, *** valeur-p < 0,01.

SOURCE: Nakasone, E. et Ignaciuk, A. (à paraître). A global assessment of food price dynamics and food insecurity – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-09. Rome, FAO.

au Mozambique¹⁶⁸. De la même façon, une augmentation de la proportion d'enfants souffrant d'émacement a été observée en Inde, et notamment des effets particulièrement marqués dans les familles à revenu faible ou intermédiaire¹⁶⁹.

Les épisodes d'inflation des prix des produits alimentaires s'accompagnent d'une hausse de la prévalence de l'émacement. L'analyse des données provenant de 44 pays à revenu faible ou intermédiaire indique qu'une hausse de 5 pour cent des prix réels des produits alimentaires accroît respectivement de 9 pour cent et de 14 pour cent la probabilité d'émacement et d'émacement sévère chez les enfants de moins de 5 ans¹⁵⁵. Ces constatations mettent en lumière la plus forte vulnérabilité des enfants en bas âge face aux flambées des prix des denrées alimentaires,

notamment dans les contextes où une insécurité alimentaire est déjà présente.

La récente inflation des prix des produits alimentaires pourrait avoir fait augmenter le risque d'émacement chez les enfants. L'analyse présentée dans cette section indique, d'après les données collectées dans 150 pays du monde entre 1983 et 2023, qu'une hausse de 10 pour cent des prix des produits alimentaires s'accompagne d'une augmentation comprise entre 2,7 pour cent et 4,3 pour cent de la prévalence de l'émacement et de 4,8 pour cent à 6,1 pour cent de celle de l'émacement sévère chez les enfants de moins de 5 ans (tableau 3.1). Comme indiqué à la section 3.3, la situation nutritionnelle dépend non seulement de l'accès à la nourriture, mais aussi de l'accès aux services de santé. De ce fait, les régressions

supplémentaires présentées dans le [tableau 3.1](#) prennent en compte des indicateurs de santé de base, comme l'accès à l'eau et à l'assainissement et les dépenses publiques par habitant dans le domaine de la santé. Les résultats restent pertinents avec ces variables de contrôle supplémentaires. Les résultats complets de la régression sont présentés dans le [tableau 3.1](#), et des informations détaillées supplémentaires sur le modèle économétrique sont fournies dans Nakasone et Ignaciuk (à paraître)¹⁴⁴.

Ces constatations mettent en évidence un problème pressant pour les pouvoirs publics, à savoir que la récente poussée de l'inflation mondiale pourrait avoir aggravé la situation en matière de malnutrition aiguë, et avoir exposé des millions d'enfants à un risque accru de sérieuses conséquences sur leur santé. Au pic de l'inflation, les prix des produits alimentaires en glissement annuel ont augmenté de 13,6 pour cent au niveau mondial entre janvier 2022 et janvier 2023 ([figure 3.1](#)). Durant cette période, l'inflation des prix des produits alimentaires a atteint 25,2 pour cent et 11,8 pour cent dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, respectivement ([figure 3.2](#)), et plus de 65 pour cent des pays à faible revenu et 61 pour cent des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure – qui comptent plus de 1,5 milliard d'habitants au total – ont enregistré une inflation des prix des produits alimentaires de 10 pour cent ou plus. Ces régions présentent aussi des taux d'émaciation supérieurs chez les enfants. En 2024, la prévalence de l'émaciation était de 6,4 pour cent dans les pays à faible revenu et de 9,5 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (voir l'[annexe 1A](#)). Les résultats présentés ici montrent les risques majeurs et généralisés engendrés par l'inflation des prix des denrées alimentaires pour ces populations particulièrement vulnérables. ■

3.4

OBSERVE-T-ON DES TAUX D'INFLATION DIFFÉRENTS ENTRE LES ALIMENTS RICHES EN NUTRIMENTS ET LES AUTRES ALIMENTS?

3.4.1 L'incidence de l'inflation dans le monde est-elle différente selon les produits alimentaires?

En 2020, la FAO, en collaboration avec la Banque mondiale, a commencé à suivre le coût d'une alimentation saine dans le monde, et l'abordabilité de celle-ci par rapport au revenu disponible pour les achats alimentaires^{170, 171}. Une alimentation saine comprend un ensemble *diversifié* d'aliments, dont des féculents de base, des légumes, des fruits, des aliments d'origine animale, des graisses et des huiles, des légumineuses, ainsi que des fruits à coque et des graines^{ag}; elle permet un apport *adéquat* en nutriments. Une alimentation saine est *équilibrée* du point de vue de l'apport d'énergie et des sources primaires de cette dernière (glucides, lipides et protéines), et *modérée* en ce qui concerne la consommation de produits qui augmentent le risque de maladies non transmissibles liées à l'alimentation, tels que les mauvaises graisses et les sucres ajoutés¹⁷². Le coût des produits alimentaires peut être un obstacle à l'accès à des aliments sains et à leur consommation. Les féculents de base, les huiles et les sucres sont moins chers par calorie, alors que les aliments riches en nutriments comme les fruits, les légumes, les légumineuses et les aliments d'origine animale sont, en général, plus onéreux^{ah, 175-177}.

^{ag} Les groupes d'aliments ont été définis au moyen de l'approche fondée sur un assortiment d'aliments sains que la FAO et la Banque mondiale utilisent pour obtenir la valeur de l'indicateur de coût d'une alimentation saine à l'échelle mondiale. Cet assortiment comprend des valeurs de référence pour six groupes d'aliments (féculents, aliments d'origine animale, huiles et graisses, fruits, légumes, et légumineuses, graines et fruits à coque). L'analyse présentée dans cette section comprend une catégorie supplémentaire pour les confiseries qui, bien que n'entrant pas dans une alimentation saine, sont importantes pour le suivi des modes de consommation alimentaire.

^{ah} Ces tendances concordent avec les études portant sur le suivi des prix des produits alimentaires au niveau national. Celles réalisées au Mexique et aux États-Unis d'Amérique indiquent que les fruits, les légumes et la viande sont bien plus onéreux par kilocalorie que les céréales de base et les produits sucrés ou salés à base de céréales^{173, 174}.

Un tiers environ (32 pour cent) de la population mondiale n'avait pas les moyens de s'alimenter sainement en 2024 (voir la section 2.2), et l'inflation pourrait avoir contribué à maintenir l'inabordabilité à un niveau élevé. L'inflation réduit le pouvoir d'achat des personnes dont les revenus ne suivent pas les hausses de prix, et ses effets sur le bien-être et la santé dépendent de la manière dont ces hausses se répartissent selon les groupes d'aliments. Lorsque l'inflation influe de manière disproportionnée sur l'abordabilité des aliments riches en nutriments ou diminue indirectement la capacité des ménages d'acheter ce type de produits, elle peut compromettre la consommation d'aliments sains. Cela entraîne par voie de conséquence de graves risques pour la sécurité alimentaire et la nutrition, notamment pour les populations vulnérables.

Les données relatives aux prix mondiaux font apparaître une disparité persistante entre le prix par kilocalorie des féculents de base et celui de groupes d'aliments plus riches en nutriments, ainsi que des incidences notables sur la qualité et l'abordabilité de l'alimentation. La présente sous-section analyse l'évolution des prix moyens des différents groupes d'aliments à partir des données issues du Programme de comparaison internationale (PCI). Le rapport entre les prix de différents groupes d'aliments et ceux des féculents de base, notamment, est calculé. Les féculents de base (céréales, farine, riz, racines et tubercules, par exemple) sont des aliments de base peu ou pas transformés (aliments entrant dans la catégorie NOVA 1), et sont souvent la plus importante source de calories pour les consommateurs aux revenus peu élevés. Le rapport entre le prix moyen d'une catégorie d'aliments donnée et celui des féculents de base indique dans quelle mesure il est plus coûteux d'acheter d'autres aliments que la principale source d'énergie alimentaire bon marché.

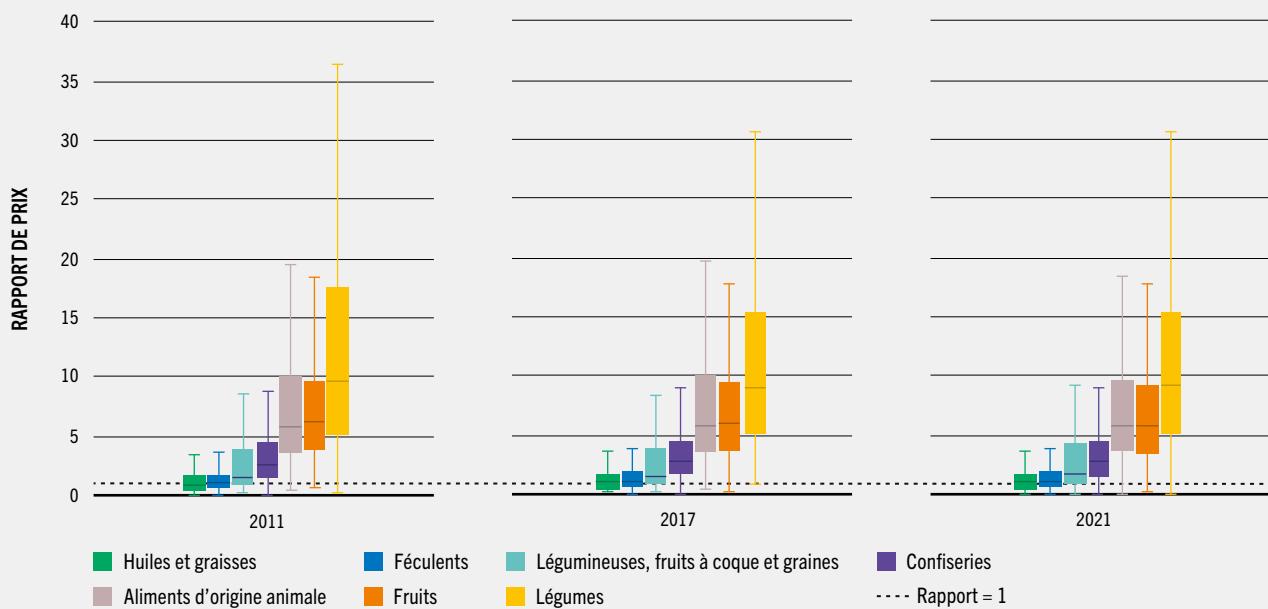
L'analyse repose sur les données issues des trois cycles disponibles du PCI (2011, 2017 et 2021). Les données disponibles sont rares, mais permettent toutefois de définir les tendances à long terme. Cette analyse est complétée par un examen plus approfondi réalisé à partir des études de cas de trois pays, présentées à la section 3.4.2. Comme l'illustre la figure 3.11, les féculents de base restent la source d'énergie alimentaire la moins onéreuse dans tous les pays et sur toute la période de

10 ans prise en compte par le PCI¹⁵⁴. À l'inverse, les groupes d'aliments plus riches en nutriments, tels que les légumes, les aliments d'origine animale ou les fruits, figurent toujours parmi les plus coûteux. En 2021, les prix mondiaux moyens des légumes, des aliments d'origine animale et des fruits étaient respectivement 11,9 fois, 9,1 fois et 7,2 fois plus élevés que ceux des féculents de base. Même les légumineuses, les fruits à coque et graines (3,1 fois) et les catégories d'aliments peu riches en nutriments tels que les confiseries (3,7 fois) présentaient des majorations de prix notables par rapport aux féculents de base. Ces différences de prix persistantes soulignent les obstacles économiques qui empêchent de nombreux ménages d'accéder à une alimentation saine. En outre, les aliments riches en nutriments, plus coûteux, tels que les aliments d'origine animale, les fruits et les légumes, ainsi que les légumineuses, sont essentiels pour satisfaire les besoins nutritionnels des enfants en bas âge¹⁵⁴.

La consommation d'aliments hautement transformés augmente malgré les éléments toujours plus nombreux témoignant des effets néfastes de ces produits pour la santé. Ces denrées, comprenant des ingrédients rarement utilisés dans la préparation culinaire et des additifs dotés de fonctions «superficielles» (aromatisants, colorants, édulcorants), sont produites au moyen de procédés industriels, notamment mécaniques, tels que l'extrusion, le moulage et la préfriture, contiennent souvent des quantités non négligeables de sucres, de matières grasses et de sel, et sont généralement dépourvues d'un grand nombre de nutriments bénéfiques comme les fibres alimentaires, les éléments phytochimiques et d'autres composés bioactifs d'origine naturelle¹⁷⁶. Une consommation fréquente d'aliments

¹⁵⁴ L'analyse mondiale est fondée sur les dernières collectes de données du PCI réalisées par la Banque mondiale en 2011, 2017 et 2021 (publiées en 2024 et disponibles à l'adresse <https://www.worldbank.org/en/programs/icp>). Les données du PCI sont fournies à la Banque mondiale par les bureaux nationaux de statistiques pour une liste normalisée d'aliments couramment disponibles dans tous les pays. Les prix des produits alimentaires sont communiqués dans la monnaie locale, par quantité de référence, conformément aux modalités de vente dans le commerce de détail. En fonction des descriptions des denrées alimentaires et des tables de composition des aliments, les prix par unité de référence vendue (pièce ou paquet, par exemple) sont convertis en prix par kilogramme de matière comestible (pour tenir compte des variations de la teneur en eau selon les groupes d'aliments), puis en prix par kilocalorie.

FIGURE 3.11 LE COÛT DES FÉCULENTS DE BASE EST SYSTÉMATIQUEMENT MOINS ÉLEVÉ QUE CELUI DES GROUPES D'ALIMENTS PLUS RICHES EN NUTRIMENTS



NOTES: Les données présentées sont des rapports de prix (prix par kilocalorie de matière comestible pour chaque denrée alimentaire et chaque pays-année divisé par le prix moyen par kilocalorie des féculents de base pour cette paire pays-année). Les féculents de base sont définis comme étant les féculents classés dans la catégorie NOVA 1 (aliments peu ou pas transformés). Les prix correspondent aux prix moyens au détail au niveau national collectés dans le cadre du Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale en 2011, 2017 et 2021. Dans chaque diagramme en boîte, le trait central indique la médiane, la boîte correspond à l'intervalle interquartile (entre le 25^e et le 75^e centile) et les traits externes indiquent la plage de points de données correspondant à 1,5*intervalle interquartile autour de la boîte. Le trait en pointillé correspond à un rapport de prix égal à 1.

SOURCE: Costlow, L., Martínez, E., Gilbert, R., Nakasone, E. et Masters, W. A. (à paraître). *Price dynamics for foods of varied nutritional characteristics – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-07. Rome, FAO.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig3.11>

hautement transformés est associée à un large éventail de maladies non transmissibles et de risques pour la santé, notamment l'obésité, le diabète, le syndrome métabolique, les maladies cardiovasculaires, certains cancers, ainsi que des troubles mentaux¹⁷⁸⁻¹⁸⁷, et constitue un problème important en matière de santé publique et de politique alimentaire. Malgré ses conséquences préjudiciables pour la santé, la consommation d'aliments hautement transformés augmente dans le monde entier¹⁸⁸⁻¹⁹⁰. Différents facteurs, tels que la palatabilité, le caractère pratique, la vaste disponibilité, la durée de conservation prolongée et l'attrait (résultat de vastes campagnes de marketing), contribuent à cette progression¹⁹¹⁻¹⁹⁴.

Les prix moins élevés des aliments hautement transformés favorisent peut-être également cette évolution. En dépit de variations dans les groupes d'aliments^{aj}, les prix des aliments hautement transformés étaient en moyenne inférieurs de 47 pour cent à ceux des aliments peu ou pas

^{aj} La transformation des aliments influe de différentes manières sur les prix en fonction des groupes d'aliments. Les articles les moins onéreux sont souvent les produits non transformés, notamment pour les légumineuses, les fruits à coque et les graines, ou peu transformés, en particulier pour les légumes. Les produits hautement transformés sont plus chers que les produits peu ou pas transformés lorsqu'il s'agit d'aliments d'origine animale, mais moins coûteux lorsqu'il s'agit de féculents. Cela étant, en moyenne, les aliments hautement transformés semblent être moins chers. Pour plus d'informations, voir Costlow et al. (à paraître)²⁰⁵.

transformés, et inférieurs de 50 pour cent à ceux des aliments transformés en 2021^{ak} (figure 3.12).

L'abordabilité et la large disponibilité des aliments hautement transformés trouvent leur origine dans les profondes mutations des systèmes agroalimentaires et des modes de consommation dans le monde entier. Les coûts de production inférieurs de ces denrées sont liés à l'utilisation d'ingrédients industriels très bon marché (huiles hydrogénées, isolats de protéines, sucres ajoutés et sel), ainsi que de conservateurs et de stabilisants qui limitent l'altération et les coûts de stockage, et rendent ces produits plus accessibles que les aliments périssables riches en nutriments. Ces déterminants de l'offre^{al} ont coïncidé avec l'urbanisation rapide, l'accroissement des revenus et l'évolution des taux d'activité – en particulier des femmes –, facteurs qui ont fait augmenter la demande de produits alimentaires pratiques, de longue conservation et attrayants, dans les zones tant urbaines que rurales dans le monde entier¹⁹⁷⁻²⁰¹. Cela étant, la prolifération de ces aliments hautement transformés très abordables et pratiques s'est faite au détriment de la santé des populations. La forte augmentation de leur consommation à l'échelle mondiale est étroitement corrélée à la hausse de la prévalence des maladies non transmissibles liées à l'alimentation¹⁸⁷ et à l'hygiène de l'environnement²⁰²; elle exerce une pression croissante sur les systèmes de santé et aggrave les inégalités en matière de nutrition et de bien-être.

Malgré la grande stabilité des prix relatifs des produits alimentaires à l'échelle mondiale pendant les 10 dernières années, l'évolution globale peut masquer des nuances importantes. Les prix relatifs des produits alimentaires dans le monde – établis par groupe d'aliments ou par degré de transformation – sont restés globalement stables entre 2011 et 2021. Cette stabilité indique une absence d'évolution de la structure des rapports de prix à moyen terme entre les différents types d'aliments. Il convient cependant de noter que cette perspective mondiale, qui repose sur des données agrégées sur 10 années, peut cacher des dynamiques importantes à court terme ou dans certains pays – notamment celles qui se sont fait jour durant les récentes périodes de tensions inflationnistes. Pour mieux comprendre ces variations, la section suivante examine plus en détail l'évolution des prix et de la nutrition au moyen de trois études de cas de pays.

3.4.2 Inflation et prix des produits alimentaires: variations selon les groupes d'aliments et les degrés de transformation – trois études de cas concernant des pays

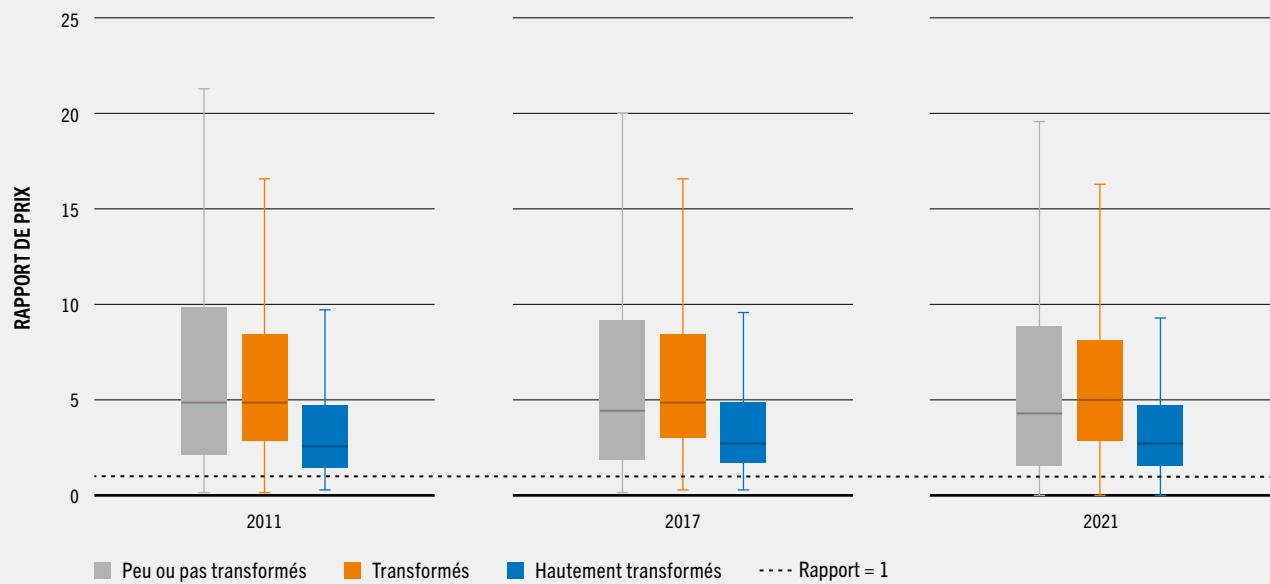
L'inflation des prix des produits alimentaires entre 2021 et 2023 (et dans certains pays jusqu'en 2024) a varié notablement d'un groupe d'aliments à l'autre, et les hausses de prix disproportionnées des féculents et des huiles^{am} ont constitué une menace pour la sécurité alimentaire et les résultats en matière de nutrition. Les prix des féculents

^{ak} Les degrés de transformation sont fondés sur le système de classification NOVA, qui différencie les aliments peu ou pas transformés, transformés et hautement transformés. Le système de classification NOVA comprend une quatrième catégorie: les ingrédients culinaires transformés. Elle n'est toutefois pas prise en compte dans l'analyse présentée dans cette section. Les catégories couvertes par l'analyse sont les aliments peu ou pas transformés (NOVA 1), transformés (NOVA 3) et hautement transformés (NOVA 4).

^{al} Pendant les 30 dernières années, le secteur des produits alimentaires hautement transformés a enregistré une croissance considérable, dépassant systématiquement celle du secteur plus large de la production et de la transformation des aliments sur le plan du chiffre d'affaires, du total des actifs et des parts de marché. Ce développement est largement lié aux stratégies des entreprises: notamment les campagnes de marketing agressives et innovantes conçues pour stimuler la demande des consommateurs, l'investissement étranger direct massif pour faciliter l'expansion et la consolidation au niveau mondial, et la mise en place et la maîtrise de réseaux de chaînes d'approvisionnement et de fabrication de pointe^{195, 196}.

^{am} L'analyse porte sur l'évolution des prix au sein des groupes d'aliments et se fonde sur des études de cas concernant le Mexique, le Nigéria et le Pakistan qui s'appuient sur des données collectées par les instituts nationaux de statistique de ces pays entre juillet 2019 et juillet 2024. Des moyennes glissantes des prix de chaque denrée alimentaire sur cinq mois ont été établies pour atténuer l'effet des erreurs de mesure. Les prix ont été normalisés (prix par kilogramme de matière comestible) en fonction des descriptions des denrées alimentaires et des tables de composition des aliments, afin de prendre en compte les variations de la teneur en eau selon les groupes d'aliments. Par ailleurs, les prix ont été estimés par kilocalorie, ce qui a permis de calculer les coûts moyens pour six groupes d'aliments (féculents, légumes, fruits, aliments d'origine animale, légumineuses, fruits à coque et graines, et huiles et graisses), ainsi que pour la catégorie supplémentaire des confiseries, qui, bien que n'entrant pas dans une alimentation saine, sont importantes pour le suivi des modes de consommation alimentaire. En dégageant ces tendances, cette étude met en lumière les effets potentiels de l'inflation sur les modes de consommation des ménages, mais ne permet pas de déterminer de manière concluante son incidence sur la situation nutritionnelle.

FIGURE 3.12 LES ALIMENTS HAUTEMENT TRANSFORMÉS SONT PLUS ABORDABLES QUE LEURS ÉQUIVALENTS MOINS TRANSFORMÉS



NOTES: Les données présentées sont des rapports de prix (prix par kilocalorie de matière comestible pour chaque denrée alimentaire et chaque pays-année divisé par le prix moyen par kilocalorie des féculents de base pour cette paire pays-année). Les féculents de base sont définis comme étant les féculents classés dans la catégorie NOVA 1 (aliments peu ou pas transformés). Les prix correspondent aux prix moyens au détail au niveau national collectés dans le cadre du Programme de comparaison internationale de la Banque mondiale en 2011, 2017 et 2021. Les catégories NOVA sont présentées sur l'axe des X: aliments non transformés (y compris les aliments peu transformés – NOVA 1), transformés (NOVA 3) et hautement transformés (NOVA 4). Dans chaque diagramme en boîte, le trait central indique la médiane, la boîte correspond à l'intervalle interquartile (entre le 25^e et le 75^e centile), et les traits externes indiquent la plage de points de données correspondant à 1,5*intervalle interquartile autour de la boîte. Le trait en pointillé correspond à un rapport de prix égal à 1.

SOURCE: Costlow, L., Martínez, E., Gilbert, R., Nakasone, E. et Masters, W. A. (à paraître). *Price dynamics for foods of varied nutritional characteristics – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-07. Rome, FAO.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig3.12>

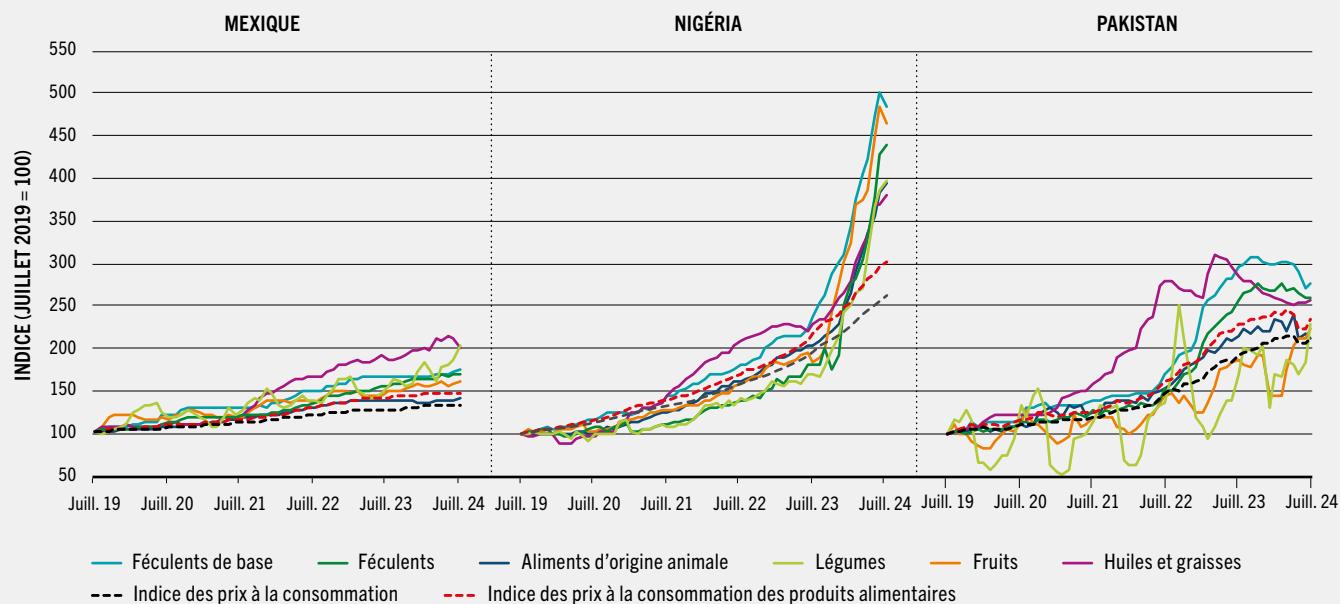
de base, tels que le blé et les tubercules, ont augmenté plus vite que l'inflation globale des prix des aliments; de fortes hausses des prix des huiles et des graisses ont également été observées. La présente section examine l'évolution récente de l'inflation des prix des denrées alimentaires par groupe d'aliments, à partir des données ventilées relatives aux prix à la consommation provenant du Mexique (population de 130 millions de personnes), du Nigéria (227 millions) et du Pakistan (240 millions), trois grands pays représentatifs de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie, respectivement. Cette analyse, bien que non exhaustive, permet de mieux comprendre les nouvelles tendances au niveau régional.

Comme le montre la [figure 3.13 A](#), l'inflation des prix des denrées alimentaires dans ces trois pays a largement dépassé celle de l'inflation globale, avec des flambées notables des prix des féculents (féculents de base et autres féculents^{an}) et des huiles comestibles. Ces flambées des prix ont été particulièrement marquées du début au milieu de l'année 2022, et ont coïncidé avec les perturbations des marchés céréaliers mondiaux liées à la guerre en Ukraine, qui est l'un des principaux exportateurs de blé et de graines oléagineuses. »

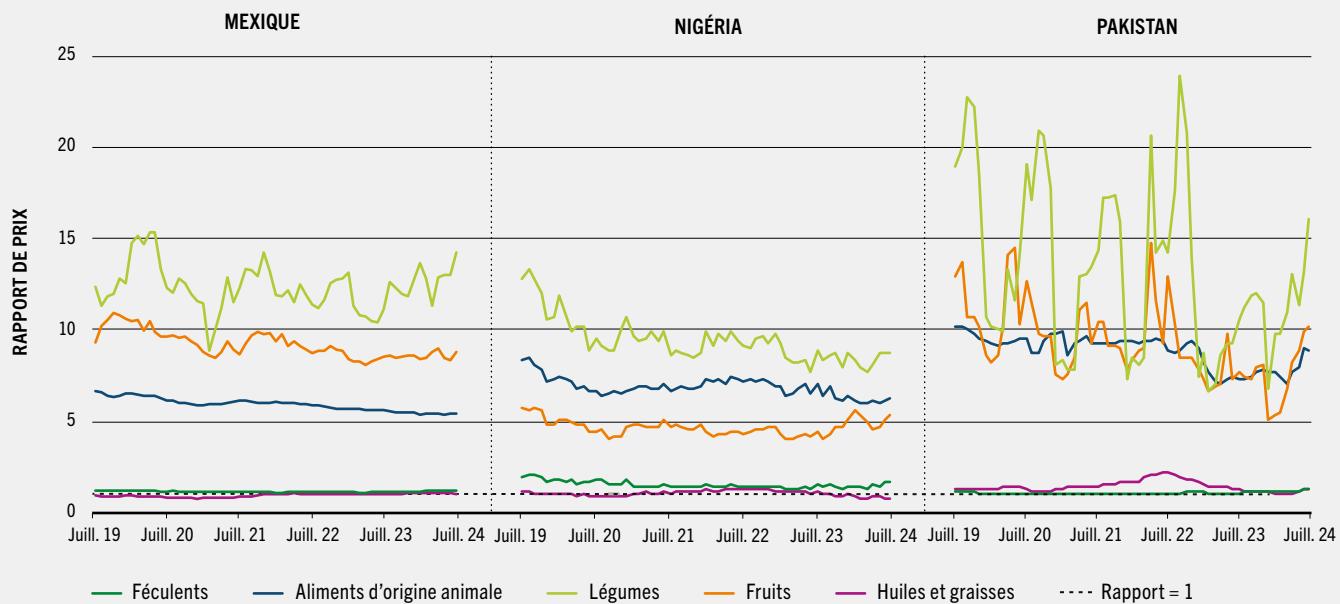
^{an} Les féculents comprennent les «féculents de base» (peu ou pas transformés, NOVA 1) ainsi que les autres féculents des catégories NOVA 3 (transformés) et NOVA 4 (hautement transformés).

FIGURE 3.13 LES HAUSSES LES PLUS FORTES DES PRIX DES FÉCULENTS ET DES HUILES ONT ÉTÉ ENREGISTRÉES AU MEXIQUE, AU NIGÉRIA ET AU PAKISTAN

A) INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES PAR GROUPE D'ALIMENTS



B) LES PRODUITS LES PLUS ONÉREUX SONT LES FRUITS, LES LÉGUMES ET LES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE



NOTES: Le volet A présente les données relatives à l'indice des prix à la consommation (IPC) au niveau national, à l'IPC des produits alimentaires et aux prix moyens de certains groupes d'aliments. Les féculents de base comprennent les féculents peu ou pas transformés (NOVA 1) pour chaque pays. Les féculents comprennent tous les féculents des catégories NOVA 1, NOVA 3 et NOVA 4. Les prix sont exprimés en unités monétaires locales par kilocalorie de matière comestible. Toutes les séries sont indexées sur la période initiale (juillet 2019 = 100). Pour le Mexique et le Nigéria, l'IPC est présenté au niveau national, conformément aux données communiquées; pour le Pakistan, l'IPC est la moyenne des IPC en milieu urbain et en milieu rural qui ont été fournis. Le volet B présente les données relatives aux prix moyens pour chaque groupe d'aliments, divisés par les prix moyens de l'ensemble des féculents peu ou pas transformés (NOVA 1) pour chaque pays. Les prix sont exprimés en unités monétaires locales de juillet 2019 corrigées de l'inflation, par kilocalorie de matière comestible, et converties en moyennes glissantes sur cinq mois avant le calcul des moyennes des groupes d'aliments. Les lignes en pointillé correspondent à un rapport de prix égal à 1.

SOURCE: Costlow, L., Martínez, E., Gilbert, R., Nakasone, E. et Masters, W. A. (à paraître). *Price dynamics for foods of varied nutritional characteristics – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-07. Rome, FAO.

- » Les constatations soulignent la vulnérabilité face aux chocs mondiaux relatifs aux produits dans certains pays, où les régimes alimentaires sont dépendants des denrées alimentaires de base, et la nécessité de renforcer les systèmes de suivi des prix des produits alimentaires.

Les majorations des prix des aliments riches en nutriments, en particulier les légumes, les fruits et les aliments d'origine animale, restent considérables et fluctuantes, et renforcent les obstacles économiques à la consommation d'aliments sains. Comme l'illustre la [figure 3.13 B](#), ces groupes d'aliments se vendent à des prix systématiquement plus élevés que les féculents de base, qui continuent de représenter la plus grande part des dépenses alimentaires dans de nombreux pays en développement. Les plus fortes majorations concernent les légumes, suivis des fruits et des aliments d'origine animale. L'instabilité de ces prix est amplifiée par des facteurs tels que le caractère périssable, les variations saisonnières de l'offre et les perturbations fréquentes dans les chaînes d'approvisionnement^{203, 204}. Le récent pic inflationniste des féculents de base ([figure 3.13 A](#)) a quelque peu atténué ces écarts relatifs, mais les majorations absolues demeurent importantes. Par calorie, les légumes restent 7 à 24 fois plus chers que les féculents de base, tandis que les aliments d'origine animale et les fruits sont respectivement 5 à 10 fois et 4 à 15 fois plus onéreux. Ces écarts de prix persistants mettent en lumière des obstacles structurels à l'amélioration de la qualité de l'alimentation dans les pays à faible revenu et l'importance des interventions de politique générale pour favoriser l'accès à des aliments diversifiés et riches en nutriments.

Les féculents de base tels que le riz, le blé et les tubercules restent les sources d'aliments les plus abordables, et les variations des prix relatifs des produits alimentaires ont des incidences notables sur l'abordabilité d'une alimentation saine, notamment pour les ménages à faible revenu^{a0}.

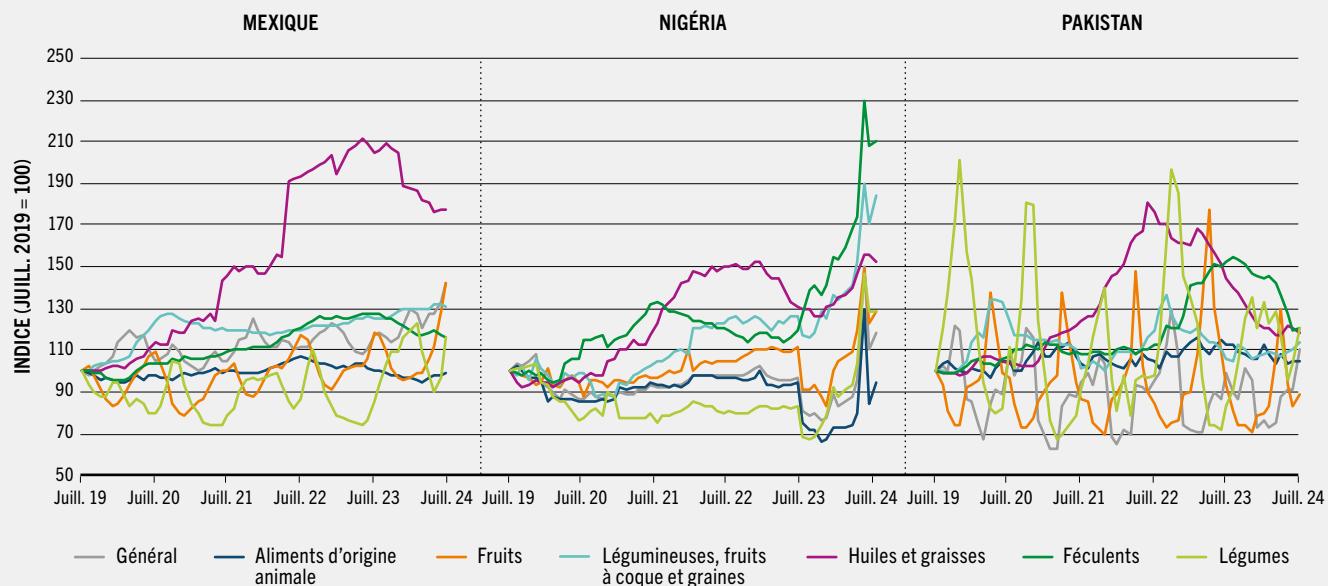
^{a0} L'analyse présentée dans Costlow *et al.* (à paraître)²⁰⁵ indique que les féculents sont la source d'aliments la moins coûteuse au Mexique, au Nigéria et au Pakistan (non communiqué). La majoration de prix par rapport aux féculents de base est systématiquement plus importante pour les légumes (suivis de très près par les fruits et les aliments d'origine animale) que pour l'ensemble des autres groupes d'aliments. Ces éléments sont cohérents avec les estimations mondiales fondées sur les données du Programme de comparaison internationale présentées dans la [figure 3.11](#).

Les fortes hausses des prix des féculents de base peuvent avoir de graves incidences pour les consommateurs à faible revenu, dont beaucoup dépendent de ces produits pour satisfaire leurs besoins quotidiens en énergie. L'édition 2023 du présent rapport a montré que, dans un échantillon de 11 pays africains, les féculents représentaient 38 pour cent des dépenses alimentaires des ménages, ce qui souligne l'importance de ce groupe d'aliments. En raison de l'inflation importante des prix des féculents, le coût relatif des aliments riches en nutriments, notamment des fruits, des légumes et des produits d'origine animale, a diminué dans les pays considérés dans cette analyse. Cependant, cela ne se traduit pas nécessairement par une amélioration de la qualité de l'alimentation. Lorsque les prix des denrées alimentaires de base augmentent, les ménages qui ont des budgets limités voient ceux-ci se restreindre encore, et la part de leurs dépenses qu'ils sont en mesure de consacrer à des groupes d'aliments plus diversifiés et plus riches en nutriments peut s'en trouver diminuée^{21, 175}.

Pour comprendre l'incidence des variations des prix relatifs des produits alimentaires sur l'adéquation des régimes alimentaires des ménages, il faut procéder à un examen approfondi, qui doit aller au-delà de l'évolution des prix moyens. Les éléments disponibles montrent des variations des prix moyens relatifs selon les groupes d'aliments, mais ne permettent pas de conclure que les ménages n'ont pas eu les moyens de continuer à s'alimenter sainement. Les ménages peuvent encore avoir accès à des denrées relativement peu onéreuses au sein de groupes d'aliments plus coûteux, ce qui augmente leurs chances d'avoir une alimentation saine malgré l'inflation globale. Toutefois, si l'inflation touche de manière disproportionnée ces denrées peu onéreuses, la capacité des ménages de s'alimenter sainement peut être compromise. Une analyse plus ciblée est par conséquent nécessaire pour déterminer si la hausse des prix des produits alimentaires entre 2019 et 2024 a restreint l'accès à une alimentation saine.

Aux fins de l'analyse, un cadre modifié de coût d'une alimentation saine, adapté de manière à pouvoir traiter les données mensuelles de prix provenant du Mexique, du Nigéria et du Pakistan,

FIGURE 3.14 INDICES DE PRIX DES DENRÉES SÉLECTIONNÉES ENTRANT DANS UNE ALIMENTATION SAINTE À MOINDRE COÛT



NOTES: Les données présentées correspondent au prix moyen de chaque aliment, pondéré par la fréquence à laquelle ce dernier a été sélectionné sur l'ensemble de la période considérée. Les denrées prises en compte correspondent uniquement à des aliments recommandés dans le cadre d'une alimentation saine, et excluent des produits tels que la charcuterie ou les aliments comportant du sucre ajouté. Les prix sont exprimés en unités monétaires locales de juillet 2019 corrigées de l'inflation, par kilocalorie de matière comestible, et converties en moyennes glissantes sur cinq mois avant le calcul des moyennes des groupes d'aliments. Les tendances d'un groupe d'aliments sont pondérées par la sélection au niveau de ce groupe, et les tendances globales sont pondérées par la sélection au niveau de tous les groupes.

SOURCE: Costlow, L., Martínez, E., Gilbert, R., Nakasone, E. et Masters, W. A. (à paraître). *Price dynamics for foods of varied nutritional characteristics – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-07. Rome, FAO.

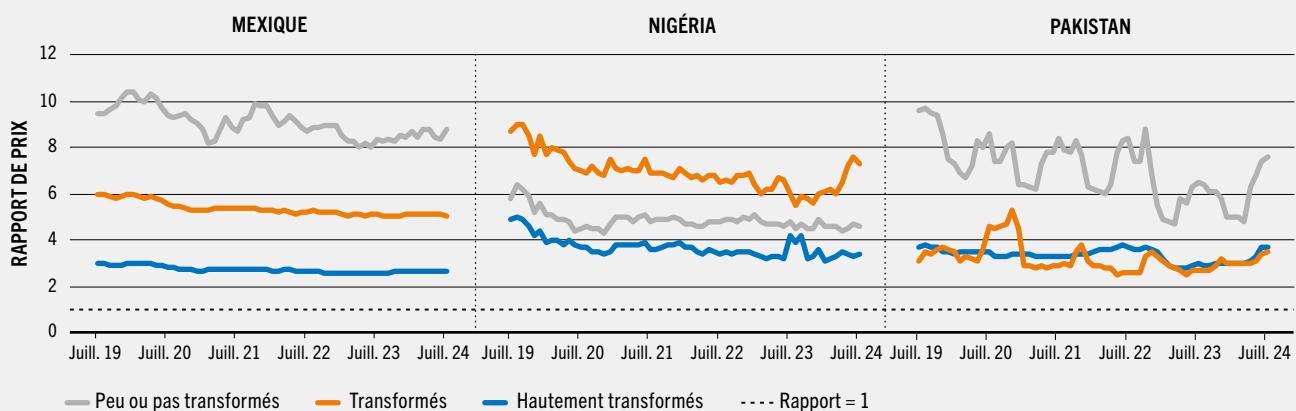
<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig3.14>

a été utilisé. Conformément à la méthode établie (voir la section 2.2), entre une et trois denrées accessibles à moindre coût sont définies pour chaque groupe d'aliments (notamment les féculents, les légumes, les fruits, les aliments d'origine animale, les légumineuses, les fruits à coque et les graines, et les huiles et graisses) et pour chaque pays et année. Compte tenu de la saisonnalité inhérente aux données mensuelles relatives aux prix, notamment pour les produits périssables comme les légumes, l'analyse suit la fréquence selon laquelle chaque denrée apparaît comme étant le produit le moins onéreux sur toute la période considérée. Ces fréquences servent de pondérations pour définir un assortiment «général» d'aliments sains considéré comme représentatif. La valeur monétaire de

cet assortiment est utilisée comme une valeur indicative de l'alimentation saine à moindre coût, et donne une mesure plus directe de l'accès des ménages à des aliments nutritifs dans un contexte de fluctuation des prix (figure 3.14).

Si l'on considère les denrées les moins chères dans chacun des groupes d'aliments qui entrent dans une alimentation saine, on constate des effets hétérogènes de l'inflation sur le coût de ces produits. Le montant d'une alimentation saine à moindre coût a diminué au Nigéria jusqu'à mi-2023, mais a augmenté sur la fin de la période considérée. Au Pakistan, la valeur a fluctué, probablement en raison de variations saisonnières. Au Mexique, en revanche, elle a augmenté. Cela montre que le coût réel des

FIGURE 3.15 ÉVOLUTION DES PRIX PAR CATÉGORIE DE TRANSFORMATION NOVA PAR RAPPORT AUX FÉCULENTS DE BASE AU MEXIQUE, AU NIGÉRIA ET AU PAKISTAN



NOTES: Les données présentées correspondent aux prix médians des produits alimentaires par catégorie de transformation NOVA au sein de chaque groupe d'aliments, divisés par le prix médian des produits alimentaires de l'ensemble des féculents peu ou pas transformés (NOVA 1). Les prix sont exprimés en unités monétaires locales de juillet 2019 corrigées de l'inflation, par kilocalorie de matière comestible, et converties en moyennes glissantes sur cinq mois avant le calcul des moyennes des groupes d'aliments. Les lignes en pointillé correspondent à un rapport de prix égal à 1.

SOURCE: Costlow, L., Gilbert, R. et Martínez, E. (à paraître). *Price dynamics for foods of varied nutritional characteristics* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-07. Rome, FAO.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig3.15>

aliments et d'une alimentation saine à moindre coût peut considérablement varier selon les pays, même durant les périodes de forte inflation.

L'inflation pourrait avoir eu des incidences différentes sur les aliments transformés et non transformés selon les pays entre 2019 et 2024. L'urbanisation, les vastes campagnes de marketing des fabricants d'aliments, l'accroissement des revenus et l'augmentation des taux d'activité stimulent la demande de produits alimentaires pratiques, attrayants et hautement transformés, qui présentent souvent de fortes teneurs en graisses mauvaises pour la santé, en sucres et/ou en sel²¹. La transformation des aliments renforce leur attrait en améliorant leur goût, en allongeant leur durée de conservation et en réduisant le temps de préparation²⁰⁶. Elle suppose de la main-d'œuvre et des intrants supplémentaires au cours du processus de production, ce qui peut augmenter les coûts. Par exemple, la récente période d'inflation des prix des produits alimentaires aux États-Unis

d'Amérique est largement liée aux flambées des prix des aliments transformés. Dans un contexte de marché du travail tendu et d'inflation élevée, l'accroissement des salaires a fait augmenter les coûts de main-d'œuvre, de production et de distribution²⁰⁷. Ces coûts supplémentaires ont été répercutés sur les consommateurs, ce qui a entraîné une hausse des prix des aliments transformés par rapport à ceux des aliments non transformés. Cependant, on ne dispose pas de suffisamment de données pour déterminer si ce schéma se retrouve dans d'autres régions, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Au Nigéria, la récente période d'inflation s'est répercutée de manière similaire sur les prix des aliments transformés et non transformés^{ap},

^{ap} Le système NOVA²⁰⁸ a été utilisé pour classer les aliments en fonction de leur degré de transformation (aliments peu ou pas transformés, aliments transformés et aliments hautement transformés). Les aliments hautement transformés sont en général moins chers que les aliments transformés et les aliments peu transformés (figure 3.12).

tandis qu'au Pakistan et au Mexique, les prix des aliments peu ou pas transformés ont été systématiquement plus élevés. Au Nigéria, l'inflation semble avoir touché de manière similaire les aliments hautement transformés, transformés et non transformés, ce qui laisse penser que la crise inflationniste n'a pas rendu les produits hautement transformés plus abordables que les aliments non transformés. Les majorations

des prix des aliments hautement transformés sont en général inférieures à celles des aliments non transformés lorsqu'on compare les denrées des différents groupes, mais les aliments peu ou pas transformés ne sont pas nécessairement les plus onéreux (figure 3.15). Parallèlement, dans des pays comme le Mexique et le Pakistan, les aliments peu ou pas transformés sont restés systématiquement les plus coûteux de 2019 à 2024. ■



PAYS NON PRÉCISÉ

Tracteur rempli de caisses de tomates rouges, prêtes à être transportées vers un marché.

@ iStock.com/BrilliantEye

CHAPITRE 4

COMMENT LES PAYS ONT AFFRONTÉ LA TEMPÊTE: LES POLITIQUES BUDGETAIRES, MONÉTAIRES ET COMMERCIALES ET LEURS INCIDENCES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

MESSAGES CLÉS

→ L'inflation des prix des produits alimentaires se répercute différemment sur les résultats obtenus en ce qui concerne la sécurité alimentaire selon les pays. Bien que tous les pays aient été confrontés à des tensions comparables sur les prix mondiaux des denrées alimentaires entre 2015 et 2023, l'inflation des prix de ces produits et la situation en matière de sécurité alimentaire ont été très variables de l'un à l'autre.

→ Les politiques publiques nationales ont varié en fonction des trajectoires de la sécurité alimentaire. Les pays dont la situation dans ce domaine se dégradait ou fluctuait se sont beaucoup plus appuyés sur des mesures de contrôle des prix et des subventions à la production agricole que ceux où la trajectoire de la sécurité alimentaire était plus stable. Les pays où l'insécurité alimentaire était faible initialement et s'est améliorée ou est demeurée stable ont généralement adopté divers instruments de politique commerciale, contrairement à ceux qui connaissaient au départ une forte insécurité alimentaire, dans lesquels le recours aux instruments de ce type a été plus limité.

→ Des enseignements en matière de politiques se dégagent de l'expérience acquise par les pays durant les récentes périodes d'inflation des prix des produits alimentaires. Ils mettent en lumière des mesures concrètes qui peuvent aider les pouvoirs publics à réagir plus efficacement aux chocs futurs, en trouvant le juste milieu entre l'assistance immédiate et la résilience à long terme des marchés.

Concevoir des mesures efficaces face aux flambées des prix

→ Les décideurs publics peuvent utiliser des mesures budgétaires ciblées pour faciliter l'accès économique des populations vulnérables à la nourriture en cas de perturbations de l'économie telles qu'une forte inflation des prix des denrées alimentaires. Ces mesures doivent toutefois concorder avec l'ensemble des politiques en place dans le pays considéré. Elles doivent aussi être assorties d'un calendrier précis et dotées de stratégies de retrait claires afin d'éviter qu'elles ne deviennent permanentes, ce qui rendrait difficile la réorientation des ressources une fois que les mesures en question ne sont plus nécessaires.

→ La réduction des taxes sur les biens essentiels, y compris les produits alimentaires, peut apaiser les tensions inflationnistes qui pèsent sur le budget des ménages, mais les pouvoirs publics doivent trouver l'équilibre entre cette réduction et la pérennité des recettes, surtout dans les contextes de restriction budgétaire.

→ Les gouvernements doivent vérifier que les réductions de taxe et les exonérations fiscales se répercutent bien sur les consommateurs pour s'assurer qu'elles sont efficaces.

→ Les programmes de protection sociale, notamment les transferts sous forme monétaire ou en nature, sont indispensables pour préserver la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages vulnérables pendant les crises des prix des produits alimentaires. Les transferts monétaires doivent être conçus minutieusement pour lutter contre l'érosion potentielle de la valeur des transferts dans les contextes de forte inflation.

Améliorer la coordination entre les politiques monétaires et budgétaires

→ Il est crucial de mener des politiques budgétaires rigoureuses en complément de politiques monétaires cohérentes pour stabiliser les marchés intérieurs, notamment les marchés agroalimentaires.

→ Une gestion efficace de la dette publique, conjuguée à un ciblage approprié des dépenses publiques en faveur d'une alimentation nutritive pour tous, peut améliorer la résilience économique tout en préservant la pérennité budgétaire à long terme.

→ Les banques centrales doivent maintenir une politique monétaire cohérente, indépendante et transparente afin de donner confiance en la stabilité de l'inflation future et d'éviter des dévalorisations majeures des monnaies. Un engagement clair en faveur de la stabilité des prix permet de renforcer la confiance des investisseurs et d'atténuer l'instabilité financière, y compris sur les marchés agricoles.

Renforcer les mesures structurelles et les mesures liées au commerce pour endiguer l'inflation des produits alimentaires

→ Bien que les politiques des prix puissent permettre de lutter contre les prix élevés des denrées alimentaires à court terme, leurs effets sont temporaires; en outre, elles entraînent souvent une distorsion des marchés et se révèlent inefficaces pour contenir l'inflation des prix de ces produits.

→ Les taxes sur les exportations peuvent offrir un répit à court terme en abaissant les prix sur les marchés intérieurs, mais leur coût est généralement élevé: elles s'accompagnent d'une distorsion des marchés mondiaux, pèsent sur les pays importateurs et, au bout du compte, nuisent aux producteurs nationaux, car elles réduisent la compétitivité et diminuent les investissements.

→ Les pouvoirs publics doivent suivre une stratégie stable, coordonnée et transparente pour lutter contre les augmentations de prix des produits alimentaires sur le long terme. Dans le cadre de cette démarche, il convient d'envisager des mesures visant à réduire le risque d'épisodes prolongés de prix élevés des produits alimentaires et de soutenir dans le même temps aussi bien les producteurs que les consommateurs, notamment: i) en gérant les dispositifs de réserves alimentaires de manière adéquate; ii) en renforçant la transparence des marchés; iii) en améliorant les systèmes de surveillance des prix des produits alimentaires et la collecte de données; iv) en investissant dans des infrastructures liées au commerce; et v) en réduisant les barrières non tarifaires au commerce.

Renforcer la résilience au moyen des données, de l'information et des investissements

→ Lorsqu'ils sont transparents et qu'ils fonctionnent bien, les systèmes d'information sur les marchés agricoles peuvent aider à préserver la stabilité des prix. Devant la complexité croissante des systèmes agroalimentaires mondiaux, il est indispensable d'investir dans la collecte de données et de renforcer ces systèmes pour atténuer les perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire, éviter les flambées spéculatives des prix et aider les petits exploitants agricoles à accéder à des marchés équitables et concurrentiels.

→ Pour réduire le risque d'inflation future des prix des produits alimentaires, il faut investir de manière durable dans l'amélioration des infrastructures agricoles, y compris dans la recherche-développement, les routes commerciales et le stockage, de façon à faciliter l'accès aux marchés et à augmenter la résilience du secteur de l'agriculture face aux chocs et aux perturbations, à accroître la productivité de manière durable et à renforcer les chaînes d'approvisionnement alimentaire.

Au cours de la pandémie de covid-19, les gouvernements du monde entier ont mis en œuvre des mesures budgétaires extraordinaires pour atténuer les répercussions sociales et économiques. Parmi les mesures prises, on peut citer les politiques de prix, les exonérations fiscales ou les transferts sous forme monétaire ou en nature pour aider les ménages et les entreprises. De nombreux pays ont également augmenté les dépenses publiques de santé afin

de renforcer les systèmes de santé, de garantir l'accès aux vaccins et aux médicaments, et de préserver la sécurité alimentaire et la nutrition¹. Dans certains cas, les interventions budgétaires ont atteint des niveaux de dépenses publiques sans précédent, ce qui a considérablement creusé les déficits budgétaires (voir le **chapitre 3**). De nombreux pays à revenu élevé, en particulier, ont pu mobiliser des ressources budgétaires énormes en empruntant à des taux d'intérêt bas, alors que les pays à revenu faible ou intermédiaire ont pour la plupart dû composer avec une marge de manœuvre budgétaire plus limitée².

De nombreux gouvernements ont mis en place un soutien budgétaire ciblant les secteurs les plus touchés par la crise, comme l'agriculture. Des subventions ont été accordées pour maintenir la production alimentaire et protéger les petits exploitants agricoles contre d'éventuelles pertes de revenu, et des programmes d'investissement public ont été mis en place pour stimuler la reprise économique. Afin d'atténuer les répercussions sur les populations vulnérables, les programmes de protection sociale ont été élargis, notamment les transferts en nature et sous forme monétaire et les exemptions de paiement de charges courantes telles que l'eau, le gaz ou l'électricité^{3,4}. Ces mesures ont contribué à stabiliser les économies et à préserver les moyens de subsistance, mais elles ont aussi augmenté considérablement les niveaux d'endettement public, ce qui a soulevé des inquiétudes quant à la pérennité budgétaire et à la capacité de faire face à des chocs économiques futurs⁵.

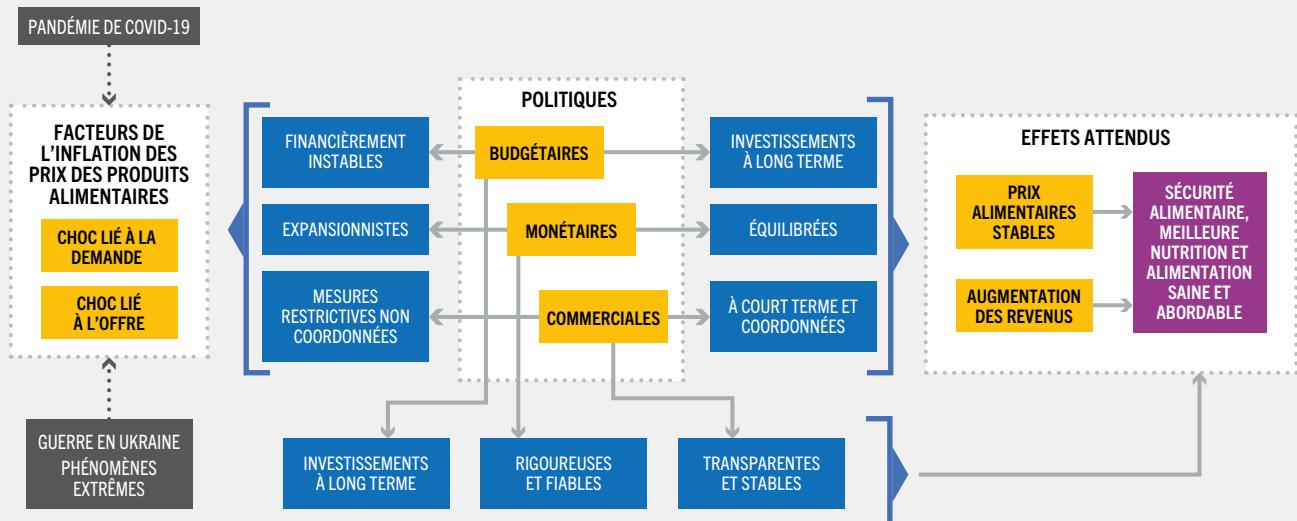
Ces mesures budgétaires de grande ampleur ont été complétées par des politiques monétaires très accommodantes, les banques centrales du monde entier assouplissant leur politique monétaire pour soutenir l'activité économique, ce qui a alimenté l'inflation. Les taux d'intérêt ont été rapidement abaissés à des niveaux proches de zéro dans un grand nombre d'économies avancées, tandis que des programmes d'assouplissement quantitatif ont injecté des liquidités sur les marchés financiers. Les pays émergents et les pays en développement ont, eux aussi, adopté des mesures d'assouplissement des conditions monétaires, quoiqu'à un moindre degré en raison d'inquiétudes concernant l'inflation et des pressions liées aux taux de change. Lorsque

les tensions inflationnistes ont commencé à s'accentuer au lendemain de la pandémie, les banques centrales ont maintenu dans un premier temps une attitude prudente, considérant que l'inflation était provisoire. Le resserrement monétaire a donc été amorcé relativement tard, ce qui a exposé les économies à une poussée de l'inflation et rendu plus difficile la recherche de l'équilibre entre les objectifs des politiques budgétaires et ceux des politiques monétaires.

Alors que l'inflation commençait déjà à s'accélérer, le déclenchement de la guerre en Ukraine a aggravé encore les pressions économiques mondiales. La guerre, conjuguée à d'autres tensions politiques et à des phénomènes météorologiques extrêmes, a accentué la fragmentation géopolitique, ce qui a donné lieu à une réorganisation des chaînes d'approvisionnement et entraîné une augmentation des coûts commerciaux. Les risques géopolitiques ont accru l'incertitude autour des marchés, aggravé l'instabilité des prix et perturbé les routes commerciales, tandis que les droits de douane et les sanctions adoptés en représailles ont mis l'économie à rude épreuve. L'implication de grands pays commerçants a amplifié les effets néfastes sur les échanges internationaux et accentué les problèmes auxquels se heurtaient des économies déjà aux prises avec des tensions inflationnistes.

Les politiques publiques peuvent tout à la fois contribuer à l'inflation des prix des produits alimentaires et constituer une partie de la solution. La **figure 4.1** illustre l'interaction complexe entre les chocs mondiaux, les politiques publiques et leurs conséquences pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Déclenchés par la pandémie de covid-19, la guerre en Ukraine et d'autres phénomènes extrêmes, les chocs liés à la demande et à l'offre sont apparus comme étant des facteurs majeurs de l'inflation des prix des produits alimentaires à l'échelle mondiale. Pour y faire face, des politiques budgétaires, monétaires et commerciales ont été mises en place, selon des modalités différentes toutefois. D'un côté, les dépenses budgétaires excessives et les politiques monétaires expansionnistes ont intensifié les tensions inflationnistes. De l'autre, ces mêmes mesures, quand elles sont bien conçues, par exemple correctement ciblées,

FIGURE 4.1 LES POLITIQUES PUBLIQUES PEUVENT TOUT À LA FOIS CONTRIBUER À L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET CONSTITUER UNE PARTIE DE LA SOLUTION



SOURCE: Auteurs du présent document (FAO).

assorties d'un calendrier précis, équilibrées et coordonnées, peuvent maintenir l'inflation à un niveau jugé souhaitable. Les politiques publiques sont les principaux leviers permettant d'influer sur les résultats. Les décideurs publics doivent donc bien analyser leurs effets, envisager certains compromis et procéder aux arbitrages nécessaires, et adapter les politiques à mesure que la situation évolue pour faire en sorte qu'elles contribuent efficacement à la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition.

Dans le présent chapitre, les auteurs examinent la façon dont les pays ont réagi face aux épisodes de forte inflation des prix des produits alimentaires ainsi que les effets que les dispositions adoptées ont eus sur ces prix, la sécurité alimentaire et la nutrition, et proposent également un certain nombre de mesures. La première partie du chapitre est consacrée à l'analyse de différents types de mesures budgétaires, monétaires et commerciales couramment appliquées au cours du dernier épisode en date d'inflation des prix des produits alimentaires. Elle donne également des éclairages

sur la manière dont les mesures en question peuvent avoir contribué à l'évolution de cette inflation, ainsi que sur la façon dont elles devaient atténuer les répercussions inflationnistes sur la sécurité alimentaire et la nutrition. La seconde partie du chapitre porte sur les trajectoires de l'inflation des prix des produits alimentaires et de l'insécurité alimentaire observées dans différents groupes de pays au cours de la période allant de 2015 à 2023. Les informations dont on dispose au sujet des mesures mises en œuvre durant cette période apportent des éléments de compréhension sur la façon dont les dispositions en question pourraient être corrélées aux différents résultats obtenus en matière d'inflation et d'insécurité alimentaire. ■

4.1 DE L'ASSISTANCE À LA RÉFLEXION

4.1.1 Mesures budgétaires prises en réaction aux épisodes de prix élevés des produits alimentaires

Mesures de soutien en faveur du secteur agricole
La politique budgétaire est souvent la première ligne de défense que les pouvoirs publics peuvent mettre en place face à des épisodes de prix élevés des produits alimentaires, en faisant appel à des dispositions fiscales et à des mesures axées sur les dépenses pour atténuer les répercussions sur les moyens de subsistance. Pendant la pandémie de covid-19, les gouvernements ont consacré environ 17 000 milliards d'USD à diverses mesures budgétaires à l'échelle mondiale¹, y compris dans le cadre d'initiatives visant à garantir des approvisionnements alimentaires suffisants pour leur population. Ces mesures peuvent apporter une aide essentielle, mais elles risquent aussi de contribuer à une augmentation de la demande de produits alimentaires. Si l'offre ne parvient pas à suivre le rythme, l'inflation des prix de ces produits peut s'embalier⁶. En outre, les initiatives destinées à limiter l'inflation au moyen de subventions peuvent parfois aller à l'encontre du but recherché et pousser incidemment les prix mondiaux à la hausse⁷. Les politiques budgétaires et commerciales mises en œuvre pour faire face aux fortes hausses des prix des denrées alimentaires en 2010-2011 pourraient ainsi être responsables de 40 pour cent de l'augmentation des prix mondiaux du blé et de 25 pour cent de ceux du maïs⁸. Par conséquent, bien que les mesures budgétaires jouent un rôle majeur pour remédier aux problèmes à court terme qui se posent en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, elles doivent être conçues avec soin pour éviter d'aggraver les tensions inflationnistes.

L'ampleur du soutien financier destiné au secteur agricole pendant la pandémie de covid-19 souligne l'étendue des efforts déployés par les gouvernements pour atténuer la crise. Au cours de la seule année 2020, par exemple, au moins 157 milliards d'USD ont été consacrés à ce secteur dans 54 pays à revenu élevé ou intermédiaire.

Les aides aux producteurs agroalimentaires ont représenté 37 pour cent de ces dépenses⁹. De nombreux pays à faible revenu, dont le Ghana, le Nigéria, la République-Unie de Tanzanie, le Sénégal et le Zimbabwe, se sont efforcés à nouveau d'aider les agriculteurs au moyen de subventions afin de réduire la dépendance à l'égard des aliments de base importés¹⁰. Les aides comprenaient des subventions pour l'achat d'engrais et de semences (en Inde et au Malawi) et des prêts accordés à des entreprises agricoles (en Allemagne et en République dominicaine) en vue de soutenir l'approvisionnement alimentaire¹¹.

En 2022, les aides accordées à l'agriculture ont considérablement reculé à l'échelle mondiale et sont revenues à des niveaux légèrement supérieurs à ceux d'avant la covid-19, car les gouvernements ont revu à la baisse l'assistance fournie au cours de la pandémie. Cette réduction du soutien apporté aux producteurs agricoles a été observée dans toutes les catégories de revenu. Dans les pays à revenu élevé, le soutien à l'agriculture s'est maintenu à un niveau supérieur à celui des autres groupes de pays, une grande partie des aides ayant été dirigée vers les producteurs sous la forme de subventions et de programmes d'assistance. À l'inverse, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les pays à faible revenu ont affiché des niveaux globalement moins élevés de soutien à l'agriculture. Face à l'augmentation des prix des produits alimentaires, les pays ont de plus en plus souvent donné la priorité à la stimulation de la production alimentaire intérieure, et ce malgré la réduction générale du soutien public à l'agriculture par rapport aux niveaux enregistrés pendant la pandémie¹². Dans l'Union européenne, par exemple, plusieurs pays, dont l'Autriche, l'Italie, la Pologne et la Tchéquie, ont repoussé ou revu à la baisse certaines mesures en faveur de la durabilité, comme les restrictions à l'utilisation de pesticides et les exigences appliquées aux terres en jachère, afin de stimuler la production alimentaire intérieure¹³.

Après la pandémie de covid-19, de nombreux pays ont réduit les dépenses budgétaires, mais les tensions inflationnistes les ont amenés à maintenir le soutien destiné à des secteurs clés tels que l'agriculture. Malgré le resserrement budgétaire, le retour aux niveaux de dépense d'avant la pandémie a marqué le pas en 2023 et 2024^{14, 15}. En réaction

aux prix élevés des prix des produits alimentaires, des pays comme le Chili, l'Inde, le Mexique et les Philippines ont mis en place des subventions aux intrants agricoles, en particulier les engrangés, à partir de 2022¹³. Au cours de la période inflationniste qui a suivi la pandémie, les pays ont eu du mal à lever certaines mesures de soutien, car les moyens de subsistance risquaient d'être mis à mal par les augmentations des prix des produits alimentaires. Une utilisation souple de la politique budgétaire, qui consisterait à envisager un soutien bien ciblé sur certains segments de la population conjugué à des restrictions budgétaires imposées à d'autres secteurs, pourrait réduire l'inflation tout en maintenant des niveaux adéquats de protection des personnes les plus vulnérables¹⁴.

Politiques de prix: atténuer les effets de la flambée des prix des produits alimentaires

Les politiques de prix comptent parmi les mesures les plus couramment mises en œuvre lors des épisodes d'inflation des prix des denrées alimentaires. Ces politiques visent à maintenir les niveaux de prix de certains produits au-dessous (ou au-dessus) d'un seuil prédéfini. Elles comprennent des initiatives telles que les contrôles des prix, qui peuvent offrir un répit immédiat, ou stimuler la production et apporter une solution à moyen terme, par exemple au moyen de prix minimums de soutien (PMS) destinés à stimuler la production de certains produits. Les politiques de prix sont coûteuses sur le plan budgétaire et entraînent des distorsions des marchés des denrées alimentaires. Le principe économique selon lequel «les prix élevés sont le meilleur remède contre les prix élevés» repose sur l'hypothèse qu'une hausse des prix freine la demande et entraîne une réaction de l'offre (interne, par la production nationale, ou externe, par les importations) qui stabilise et fait baisser les prix. Les contrôles directs exercés sur les prix peuvent contribuer à atténuer les effets de l'inflation des prix des produits alimentaires sur les ménages, mais peuvent également nuire aux revenus des agriculteurs et freiner les investissements à long terme. Les instruments fiscaux (les subventions, par exemple) qui sont utilisés pour faire baisser les prix à la consommation tout en maintenant des prix à la production élevés exigent d'importantes dépenses publiques, peuvent être régressifs (en particulier dans le cas des programmes non ciblés) et difficiles à arrêter par la suite¹⁶⁻¹⁸, et peuvent

en outre alimenter l'inflation^{19, 20}. L'efficacité de ces politiques dépend de la réactivité de l'offre et de la demande aux variations de prix (c'est-à-dire leur degré d'élasticité) et de la nature des chocs initiaux. Les systèmes élastiques caractérisés par des mécanismes de marché efficaces gagnent à laisser les prix s'ajuster; en parallèle, il est important d'accorder une attention prioritaire à d'autres instruments tels que les programmes de protection sociale.

Alors que les politiques des prix ont été très largement appliquées dans les pays à revenu faible ou intermédiaire au cours du dernier épisode en date de prix élevés des produits alimentaires, leur mise en œuvre a été plus limitée dans les pays à revenu élevé. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les contrôles des prix et les subventions alimentaires ont été courants. En Afrique, par exemple, des pays comme le Burkina Faso et le Sénégal ont mis en place des politiques visant à stabiliser les prix des denrées alimentaires: le premier a instauré des prix plafonds pour des produits comme le maïs, et le second a accordé des subventions pour le riz. En Asie, l'Indonésie, les Philippines et Sri Lanka ont mis l'accent sur des interventions axées sur les prix, Sri Lanka instituant, par exemple, des contrôles sur le prix du riz et de l'huile de cuisine. Dans les pays à revenu élevé, en revanche, les politiques des prix ont été moins fréquentes. De nombreux pays européens, dont la Hongrie, le Portugal et la Roumanie, ont préféré faire porter leurs mesures de contrôle des prix sur le secteur de l'énergie plutôt que sur l'alimentation afin de protéger les consommateurs contre la hausse des coûts des combustibles¹⁶. Ces différences tiennent à deux facteurs principaux: dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, l'alimentation représente une part bien supérieure du revenu des ménages – jusqu'à 40 pour cent, contre environ 10 pour cent dans les pays à revenu élevé. En outre, comme cela est analysé au chapitre 3, la forte hausse des coûts énergétiques a été l'une des principales causes de l'inflation des prix des produits alimentaires aux États-Unis d'Amérique et dans la zone euro entre 2022 et 2024²¹.

L'efficacité des politiques de prix demeure limitée sur le long terme et peut conduire à une répartition inéquitable des coûts et des avantages.

Le plafonnement des prix de détail de certaines denrées a produit l'effet à court terme attendu, à savoir la baisse des prix et la protection des consommateurs. Au Pakistan, par exemple, les prix bas de la farine de blé ont bénéficié aux consommateurs, mais cela s'est fait au détriment des producteurs de blé²². En Inde, par le passé, la portée du système d'achat du riz était limitée, car celui-ci excluait souvent les petits paysans et les paysans marginaux. En conséquence, les grands producteurs et les acteurs privés en tiraient avantage de manière disproportionnée, tandis que les petits agriculteurs vendaient au-dessous des PMS²³. Les interventions axées sur les PMS peuvent aussi fausser les signaux donnés par les prix dans l'ensemble des cultures, et risquent de déboucher sur une affectation inefficace des ressources et sur des modifications involontaires de la production, comme cela a été observé dans six États indiens²⁴. L'augmentation des aides consacrées aux PMS du riz et du blé, notamment avant 2014, a incité les agriculteurs à se détourner de la culture de graines oléagineuses, ce qui a réduit la diversification des cultures et risque d'avoir par la suite des incidences néfastes sur la sécurité alimentaire et la nutrition²⁵⁻²⁷. Si elles ne sont pas ciblées de manière adéquate, les politiques de prix peuvent aussi compromettre les efforts destinés à encourager l'adoption d'une alimentation saine. Des données recueillies dernièrement dans 10 pays d'Asie du Sud-Est et du Pacifique Ouest font apparaître que de nombreux pays avaient adopté des mesures de soutien des prix de substituts du lait maternel ou de produits riches en sodium ou en sucres ne figurant pas dans les recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments. Nombre d'entre eux avaient toutefois également mis en place d'autres dispositions visant à promouvoir la consommation d'aliments sains, ce qui souligne la nécessité de renforcer la cohérence des politiques²⁸.

Au cours du dernier épisode en date d'inflation, les pouvoirs publics ont réduit ou supprimé des taxes sur les denrées alimentaires et d'autres produits afin d'atténuer les hausses de prix. Les pays à revenu faible ou intermédiaire ont axé principalement leurs exonérations fiscales sur les denrées alimentaires, avec comme objectif d'alléger la charge que représentait l'augmentation des prix de ces produits. Les Fidji, l'Ouzbékistan et le Paraguay ont ainsi abaissé la taxe sur la

valeur ajoutée (TVA) d'un ensemble de denrées alimentaires afin de préserver la sécurité alimentaire des ménages pendant la période d'inflation¹⁶. En mai 2023, près de 99 pays avaient mis en œuvre des mesures fiscales, qui consistaient pour près des trois quarts d'entre elles à réduire ou à suspendre des taxes indirectes telles que la TVA sur les produits alimentaires²⁹. Les pays à revenu élevé, en revanche, ont généralement ciblé le secteur de l'énergie au moyen d'exonérations fiscales de façon à atténuer les répercussions de la hausse des coûts des combustibles sur les consommateurs. Des pays comme la Belgique, l'Espagne, la Slovénie et la Suède ont instauré des exonérations fiscales sur l'électricité, les combustibles et le gaz. Ces pays se sont concentrés sur l'énergie, mais d'autres ont aussi pris des mesures relatives à l'alimentation, comme la Pologne, qui a abaissé la TVA sur plusieurs produits, et la France, qui a appliqué le taux de TVA réduit de 5,5 pour cent à certaines denrées pour alléger les dépenses des ménages^{30, 31}.

Les exonérations ou les allégements fiscaux ne débouchent pas toujours sur une baisse des prix pour les consommateurs, car leurs retombées peuvent être très variables. Les données recueillies concernant l'effet de répercussion des réductions des taux de TVA sont contrastées, les résultats dépendant d'autres facteurs comme la compétitivité sur les marchés¹⁸. Au cours de la pandémie de covid-19, l'Allemagne a, par exemple, abaissé temporairement la TVA sur les produits alimentaires afin de stimuler l'économie. En moyenne, les prix pratiqués dans les supermarchés ont diminué de 1,3 pour cent environ, ce qui semble indiquer qu'approximativement 70 pour cent de la baisse de TVA a été répercutée sur les consommateurs³². La Pologne a appliqué, elle aussi, une réduction provisoire de la TVA sur les produits alimentaires essentiels dans le cadre d'un train de mesures de lutte contre l'inflation. Dans un premier temps, toutefois, cette réduction n'a eu qu'un effet limité sur les prix à la consommation, puis elle s'est répercutée presque en intégralité au bout de cinq mois³¹. En Argentine, les ménages à revenu élevé ont davantage bénéficié des mesures portant sur la TVA, car les baisses de prix avaient une probabilité moindre de se faire sentir dans les magasins d'alimentation générale indépendants, où les personnes à faible revenu font généralement leurs courses³³.

En outre, la suppression ou la réduction de taxes pourrait entraîner une diminution des recettes fiscales, ce qui peut être particulièrement important dans les pays dont la marge de manœuvre budgétaire est déjà faible. Pendant la crise des prix des denrées alimentaires de 2007-2008, la réduction des taxes s'est accompagnée d'une diminution équivalente à 7 pour cent des recettes fiscales totales en Guinée-Bissau³⁴, tandis qu'au Niger une exonération fiscale appliquée au riz et au sucre a abouti à un recul de 12 milliards de francs CFA (XOF) (18,2 millions d'EUR) environ^{aq} de recettes fiscales en 2008³⁶. La Cour des comptes de la Suède a constaté que la réduction de la TVA sur les produits alimentaires avait coûté 30 milliards de couronnes suédoises (SEK) (2,8 milliards d'EUR)^{ar} en 2018, alors que d'autres mesures, plus ciblées, comme l'augmentation des pensions, auraient pu procurer les mêmes avantages pour un coût deux fois moindre³⁷. Cela étant, ces exonérations fiscales pourraient être mises en œuvre parallèlement à des réformes fiscales structurelles plus larges destinées à abaisser les prix relatifs d'aliments nutritifs. L'imposition de taxes sur les boissons sucrées pourrait ainsi générer des recettes fiscales supplémentaires³⁸. Actuellement, 115 pays ont imposé des taxes sur ces boissons^{39, 40}; les nouvelles recettes engendrées peuvent ensuite être dirigées vers le financement de politiques visant à soutenir la réalisation d'objectifs nutritionnels pour les populations les plus vulnérables.

Programmes de protection sociale: soutien aux consommateurs les plus pauvres

Les pouvoirs publics utilisent couramment des mesures budgétaires axées sur les consommateurs, comme les transferts directs sous forme de produits alimentaires ou sous forme monétaire, pour soutenir les ménages lors des périodes de prix élevés des denrées alimentaires. Pour aider les ménages à faire face à des chocs tels que la pandémie de covid-19, les extrêmes climatiques, les conflits ou les prix élevés des denrées alimentaires, les pouvoirs publics peuvent mettre en œuvre des programmes de protection sociale comme des bons d'alimentation et des transferts monétaires. Dans les pays à revenu élevé, ils peuvent aussi élargir la portée de subventions ciblées et augmenter les financements accordés aux banques alimentaires

pour venir en aide aux personnes en situation d'insécurité alimentaire⁴¹.

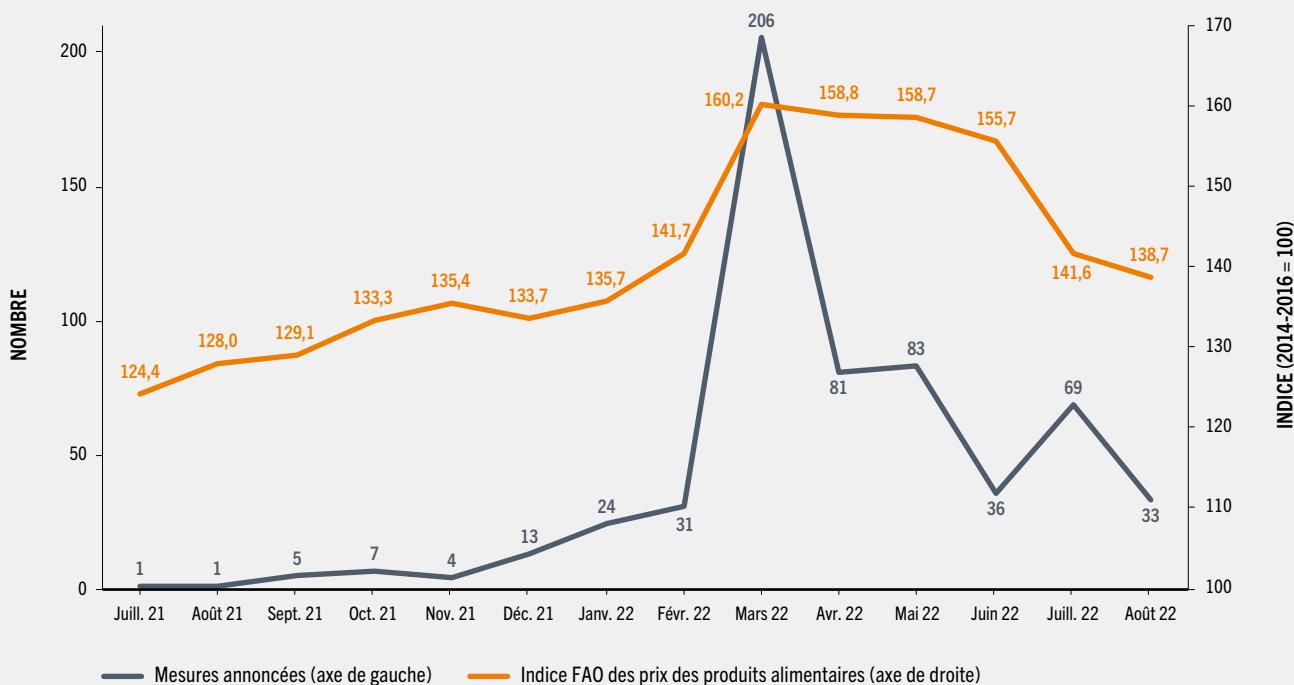
Certains programmes de protection sociale ont été transposés à plus grande échelle dans le cadre de mesures budgétaires prises en réaction à la pandémie de covid-19 et ont été l'une des composantes clés des aides publiques en faveur des ménages. En moyenne, les pays ont consacré l'équivalent de 2 pour cent de leur PIB aux dépenses de protection sociale en 2020 et 2021. Les dépenses ont été supérieures dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (plus de 2 pour cent) que dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (moins de 2 pour cent). Pour la plupart, ces mesures, y compris dans les pays à revenu élevé, ont été des initiatives de protection sociale non soumises à cotisation (aide sociale)³.

Des programmes de ce type ont aussi été mis en place pour lutter contre les effets de l'épisode d'inflation des prix des produits alimentaires qui est survenu plus récemment. Depuis la période 2021-2022, les annonces de programmes de protection sociale ont été plus nombreuses, mais le périmètre de ces programmes est demeuré inférieur à celui des initiatives entreprises au cours de la pandémie. En mai 2023, par exemple, 790 millions de personnes étaient prises en charge dans le cadre de programmes de transferts monétaires, contre 1,36 milliard lors de la pandémie (en 2020 et 2021)^{as, 29}. La forte augmentation du nombre de mesures de protection sociale annoncées et mises en œuvre a commencé en 2022, année au cours de laquelle 563 initiatives ont été comptabilisées dans 158 pays, soit une progression de 62 pour cent depuis juillet 2021 (figure 4.2). L'aide sociale représente près d'un quart de ces mesures, 76 pour cent des transferts étant assurés sous forme monétaire, notamment au titre de transferts généralisés non assortis de conditions dans des pays comme la République islamique d'Iran (couverture de 90 pour cent) et la Pologne (52 pour cent)⁴². Les dépenses cumulées des mesures d'aide sociale annoncées entre juillet 2021 et avril 2023 s'élevaient à 256,3 milliards d'USD²⁹.

aq 1 EUR = 655,957 XOF en 2008³⁵.

ar 1 EUR = 10,26547 SEK en 2018³⁵.

as Les calculs relatifs à la couverture portent sur une seule année pour les initiatives relatives à l'inflation (d'avril 2022 à mai 2023) contre deux années dans le cas de la pandémie (de mars 2020 à février 2022).

FIGURE 4.2 REHAUSSEMENT DES MESURES DE PROTECTION SOCIALE DEPUIS 2022

SOURCES: Auteurs du présent document (FAO), d'après Gentilini, U. 2022. Links Sept 23 – *special edition* on responses to inflation! Dans: *Weekly Social Protection Links*. [Consulté le 8 avril 2025]. <https://www.uggentilini.net/links-sept-23-special-edition-on-responses-to-inflation>; et FAO. 2025. Indice FAO des prix des produits alimentaires. Dans: *Situation alimentaire mondiale*. [Consulté le 17 mars 2025]. <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr>

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig4.2>

La récente poussée inflationniste a mis en évidence qu'il était nécessaire de transposer à plus grande échelle les programmes de protection sociale tenant compte de la nutrition pour contrer les répercussions possibles sur la consommation d'aliments sains et la nutrition. Plusieurs initiatives ont ciblé les ménages comptant des enfants⁴³, une composante bien distincte des programmes à dimension nutritionnelle, mais peu d'entre elles ont intégré des éléments relatifs à la nutrition. Lorsqu'ils sont bien conçus, les programmes à dimension nutritionnelle peuvent améliorer les résultats obtenus en matière de nutrition, en particulier pour des groupes vulnérables comme les femmes et les enfants, en diversifiant l'alimentation et en réduisant les risques de malnutrition⁴³, y compris dans les périodes d'inflation des prix des produits alimentaires. En 2023, une initiative à court terme de transfert

monétaire tenant compte de la nutrition menée à Sri Lanka a permis d'augmenter la consommation d'aliments nutritifs chez les enfants et les personnes qui s'occupent d'eux; les transferts ont contribué à améliorer la consommation alimentaire et la diversité de l'alimentation malgré l'inflation des prix des denrées qui sévissait en parallèle⁴⁴. À cet égard, le fait de prendre en compte l'«écart d'abordabilité», c'est-à-dire l'écart entre les dépenses alimentaires et le coût d'une alimentation saine, peut aider à concevoir des programmes de protection sociale qui, conjugués à d'autres initiatives en rapport avec la santé, préservent et encouragent la consommation d'aliments sains pendant les périodes de prix élevés des produits alimentaires^{45,46}.

Les programmes de transferts monétaires se sont révélés efficaces pour atténuer les répercussions des chocs agricoles ou des chocs relatifs aux prix sur la sécurité alimentaire. En Zambie, les transferts monétaires ont fait augmenter les dépenses alimentaires mensuelles par habitant dans une proportion comprise entre 29 et 34 pour cent et réduit le risque d'insécurité alimentaire grave dans une proportion comprise entre 22 et 23 pour cent pendant les périodes de crise⁴⁷. En moyenne, un transfert de 100 USD a entraîné une augmentation mensuelle des dépenses alimentaires comprise entre 1,99 USD et 2,13 USD. Les effets positifs des transferts ont duré environ trois ans, car ils ont non seulement donné un coup de fouet à la consommation alimentaire des ménages, mais ont également pu être utilisés pour économiser ou investir à plus long terme⁴⁸. Au Mexique, le programme de transferts monétaires assorti de conditions Progresa-Oportunidades a contribué à amortir les effets de la hausse des prix des produits alimentaires entre 2003 et 2007. Au cours de la crise des prix des denrées alimentaires de 2007, la consommation alimentaire des ménages ne produisant pas eux-mêmes leurs aliments a chuté de plus de 30 pour cent, mais les transferts monétaires réalisés dans le cadre du programme ont permis d'atténuer ce recul de 11 points de pourcentage environ. Cela met en évidence le rôle important de tampon que le programme joue pendant les périodes d'instabilité des prix⁴⁹. Au Togo, les politiques publiques de transferts monétaires ont atténué efficacement les répercussions négatives de l'augmentation des prix. Les simulations font apparaître que ces transferts ont permis d'obtenir des résultats légèrement supérieurs à ceux des subventions alimentaires pour ce qui est de l'amélioration de la consommation et du bien-être des ménages⁵⁰.

Les transferts monétaires peuvent parfois accentuer les problèmes économiques lors de crises telles que les flambées des prix. Dans les environnements où l'inflation est forte, la valeur des transferts monétaires peut s'éroder rapidement, ce qui nécessite d'apporter des ajustements avec soin pour trouver le juste équilibre entre la protection des bénéficiaires et le coût budgétaire^{51, 52}. Si les prix locaux des denrées alimentaires sont déjà nettement plus élevés que les prix internationaux et si l'offre sur les marchés locaux est limitée, les transferts monétaires peuvent accentuer l'inflation,

comme cela s'est produit au Kenya à la suite de la mise en œuvre du programme de protection sociale visant à lutter contre la faim⁵². De la même façon, le programme éthiopien de protection sociale fondé sur les activités productives a contribué à l'aggravation de l'inflation et réduit fortement le pouvoir d'achat des populations les plus pauvres⁵³. L'indexation des transferts sur les prix des produits alimentaires ou la fourniture d'une aide alimentaire directe (**encadré 4.1**) peuvent se révéler plus efficaces pour maintenir le pouvoir d'achat^{51, 52}.

4.1.2 De l'assouplissement au resserrement: les politiques monétaires en période de recrudescence de l'inflation

La politique monétaire, gérée par les banques centrales, régule la masse monétaire afin de stabiliser les prix et de maîtriser les fluctuations économiques, souvent en ciblant l'inflation.

L'assouplissement accroît la masse monétaire, ce qui alimente l'inflation⁵⁷; le *resserrement*, en revanche, diminue les disponibilités monétaires par le relèvement des taux d'intérêt, ce qui augmente les charges d'emprunt et a un effet dissuasif sur les dépenses. La politique de contraction monétaire a régulièrement réduit l'inflation des prix des denrées alimentaires dans les grandes économies émergentes, comme en Afrique du Sud, au Brésil, en Chine, en Fédération de Russie et en Inde, signe de son efficacité pour stabiliser les prix de ces produits^{58, 59}. Les politiques budgétaires et monétaires sont étroitement liées, car les déficits publics exigent d'emprunter, ce qui fait qu'ils sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Quand ces taux augmentent, les charges d'emprunt augmentent également et limitent l'expansion budgétaire, tandis que la politique budgétaire a une incidence sur les taux de change en influant sur la confiance des investisseurs – l'accroissement de la dette peut affaiblir la confiance et entraîner une dépréciation de la monnaie nationale. L'interaction entre les politiques budgétaires et monétaires se répercute sur les prix d'un pays à l'autre.

⁵¹ Cependant, une politique de contraction monétaire peut freiner la croissance économique; il est donc nécessaire de suivre une approche équilibrée pour endiguer l'inflation tout en limitant les répercussions sur la croissance du PIB⁵⁸.

ENCADRE 4.1 TRANSFERTS SOUS FORME MONÉTAIRE OU EN NATURE À DES FINS HUMANITAIRES DANS LES CONTEXTES DE FORTE INFLATION

Les transferts sous forme monétaire ou en nature sont couramment utilisés dans les contextes humanitaires pour protéger les moyens de subsistance⁵⁴. Le choix de la modalité de transfert s'appuie sur des évaluations qui tiennent compte du fonctionnement des marchés ainsi que d'autres facteurs tels que la faisabilité opérationnelle, le rapport coût-efficacité, les préférences des personnes concernées et la coordination avec les gouvernements et d'autres acteurs.

Le recours aux transferts monétaires dans les environnements de forte inflation a fait l'objet de débats en raison des préoccupations que suscite leur contribution potentielle aux hausses de prix et à la perte de pouvoir d'achat. Les informations disponibles indiquent toutefois que ces transferts ont des effets limités sur les augmentations des prix locaux des produits alimentaires lorsque les marchés fonctionnent correctement^{55, 56}. Par ailleurs, les transferts monétaires à des fins humanitaires restent efficaces dans les contextes de forte inflation lorsque diverses adaptations sont apportées aux programmes. Parmi les adaptations possibles figurent les dispositifs destinés à actualiser régulièrement la valeur des transferts, les ajustements de la fréquence des versements et de la monnaie, l'intégration des risques économiques dans les plans d'intervention d'urgence et le suivi à intervalles rapprochés des prix locaux et d'autres variables économiques et financières.

Dans certaines situations humanitaires, lorsque les marchés sont perturbés et que les prix des denrées alimentaires sont élevés, il peut être plus adapté d'utiliser l'assistance en nature pour éviter d'exercer des pressions supplémentaires sur les marchés locaux^{54, 56}. Par exemple, avant l'escalade du conflit dans la bande de Gaza, le Programme alimentaire mondial (PAM) utilisait principalement des transferts de type monétaire, en s'appuyant sur un vaste réseau de commerçants et en comptant sur l'approvisionnement régulier des marchés. Lorsque le conflit a perturbé l'accès aux marchés et les marchés eux-mêmes, le PAM est passé à la distribution de colis d'aliments prêts-à-consommer pour maintenir l'assistance. Au Soudan, les évaluations des marchés ont également fait ressortir de fortes augmentations des prix du sorgo, l'un des principaux aliments de base du pays, ce qui a amené le PAM à distribuer directement ce produit essentiel afin d'atténuer l'érosion du pouvoir d'achat des bénéficiaires.

Bien que les données recueillies au sujet des effets comparés de différentes modalités de transfert sur la sécurité alimentaire soient contrastées, la conception et la mise en œuvre des programmes de protection sociale à des fins humanitaires doivent rester adaptées au contexte et centrées sur les personnes pour parvenir à une efficacité et une efficience maximales.

Au début de la période d'inflation, les pays à revenu faible ou intermédiaire, en particulier ceux tributaires des importations des produits de base, ont été parmi les premiers à réagir aux préoccupations suscitées par la hausse des prix en relevant leurs taux d'intérêt. Cette démarche a été motivée par les rapides hausses de prix des denrées alimentaires, l'indexation des salaires sur les prix et les doutes sur l'évolution future de l'inflation. Ce sont des pays comme le Brésil, le Chili et le Mexique qui ont amorcé le cycle de resserrement, et la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire avaient pris d'importantes mesures à la fin de 2021¹⁵. À l'opposé, les pays à revenu élevé, qui bénéficiaient d'une forte crédibilité de leurs politiques et d'une inflation stable de longue date, ont retardé le recours aux mesures de resserrement, estimant que l'inflation était temporaire. Quand ils ont changé d'orientation, en revanche, ils ont agi vite et mis en

œuvre des politiques agressives de resserrement monétaire malgré les complications liées aux programmes d'achat de titres et aux stratégies de guidage prospectif^{60, 61}.

La combinaison de la relance budgétaire à l'époque de la pandémie et du resserrement monétaire mis en place par la suite pour contenir l'inflation a considérablement accentué l'endettement public et réduit la capacité des pays d'accéder au financement, y compris pour investir dans la sécurité alimentaire et la nutrition. Les pays à revenu faible ou intermédiaire ont été particulièrement touchés et ont vu leur dette croître deux fois plus vite que celle des économies

⁶⁰ Une stratégie de guidage prospectif est un outil de communication que les banques centrales utilisent pour influer sur les anticipations des marchés relatives aux politiques monétaires futures. Elle consiste à fournir des signaux clairs concernant l'orientation probable des taux d'intérêt ou d'autres mesures en fonction des conditions économiques⁶⁰.

avancées. En 2023, ils représentaient 30 pour cent de la dette mondiale, contre à peine 16 pour cent en 2010. Ce gonflement rapide de la dette a fait augmenter de manière spectaculaire les paiements d'intérêts, quelque 3,3 milliards de personnes vivant désormais dans des pays qui dépensent plus pour le service de la dette que pour l'éducation ou la santé⁶². Cette situation peut remettre en cause la disponibilité des financements nécessaires pour venir à bout de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition à l'horizon 2030^{38, 63}.

4.1.3 Une arme à double tranchant dans le jeu commercial

Dynamique commerciale: les répercussions évolutives sur l'inflation des prix des produits alimentaires

Lorsqu'elles sont efficaces, les politiques commerciales jouent un rôle déterminant pour ce qui est de stabiliser les prix des produits alimentaires et de préserver la résilience des marchés. Pendant les périodes de prix élevés des produits alimentaires, les pouvoirs publics ajustent souvent des mesures commerciales telles que les droits de douane, les contingents et les interdictions d'exporter afin de protéger les consommateurs sur le marché intérieur. La réduction des droits de douane peut diminuer le coût et augmenter l'offre des denrées alimentaires, et ainsi atténuer les flambées des prix de ces produits. A contrario, les interdictions d'exporter peuvent contribuer à stabiliser les prix sur le marché intérieur, mais risquent de perturber les marchés mondiaux, en particulier lorsqu'elles sont mises en œuvre par des exportateurs majeurs de produits alimentaires^{18, 64, 65}. Les restrictions commerciales peuvent modifier l'équilibre entre l'offre et la demande de denrées alimentaires à l'échelle mondiale, et avoir des effets négatifs sur les pays aussi bien exportateurs qu'importateurs^{65, 66}. Les pays les plus ouverts au commerce ont généralement atteint des niveaux plus élevés d'adéquation nutritionnelle⁶⁷.

Les mesures commerciales ont eu moins d'incidence sur l'épisode d'inflation des prix des produits alimentaires de 2022 que lors de la crise de 2007-2008. Au cours de la crise de 2007-2008, des exportateurs de premier plan comme l'Argentine et l'Ukraine ont imposé des interdictions d'exporter du blé, tandis que la

Chine et l'Inde ont limité les exportations de riz⁶⁶. Lors de la flambée des prix des produits de 2022, en revanche, seul un petit nombre de grands exportateurs ont appliqué des restrictions au commerce, et la plupart de ces mesures étaient temporaires et ont eu très peu d'effets à long terme sur les flux commerciaux⁶⁶. Les restrictions à l'exportation mises en place pendant la crise de 2007-2008, par exemple, ont eu des répercussions sur plus de 15 pour cent des calories provenant des aliments de base commercialisés sur les marchés internationaux, alors que, durant les premiers mois des confinements liés à la covid-19, ce chiffre n'était que de 7,5 pour cent. À la suite de l'éclatement de la guerre en Ukraine, les restrictions commerciales ont influé sur 7 à 12 pour cent des calories commercialisées au cours de la majeure partie de 2022⁶⁸.

Quoi qu'il en soit, les politiques commerciales axées sur les produits agricoles qui ont été menées à travers le monde sont demeurées un outil essentiel pour la sécurité alimentaire ces dernières années, les grandes économies ayant ajusté les droits de douane et revu leurs relations commerciales en réaction à l'évolution de la dynamique des marchés et des tensions géopolitiques. Après que les États-Unis d'Amérique ont imposé des droits de douane sur l'acier et l'aluminium en 2018, plusieurs partenaires commerciaux, dont le Canada, la Chine, le Mexique et l'Union européenne, ont, eux aussi, appliqué des tarifs douaniers en représailles sur un large éventail de produits agricoles en provenance de ce pays⁶⁹. La plupart de ces droits de douane rehaussés sont restés en place en 2021: ils ont contribué à la persistance des tensions commerciales et influé sur la dynamique du commerce agricole mondial. Face aux droits de douane en vigueur ou attendus, de nombreux pays, dont la Chine, le Nigéria, les Philippines et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, ont intensifié leurs stratégies de diversification à l'égard de leurs partenaires commerciaux. Dans le cadre de cette diversification, la Chine a, par exemple, augmenté les importations en provenance d'autres pays tels que le Brésil et la Fédération de Russie et encouragé la production intérieure, notamment en renforçant les mesures en faveur de la productivité et les politiques de soutien^{70, 71}.

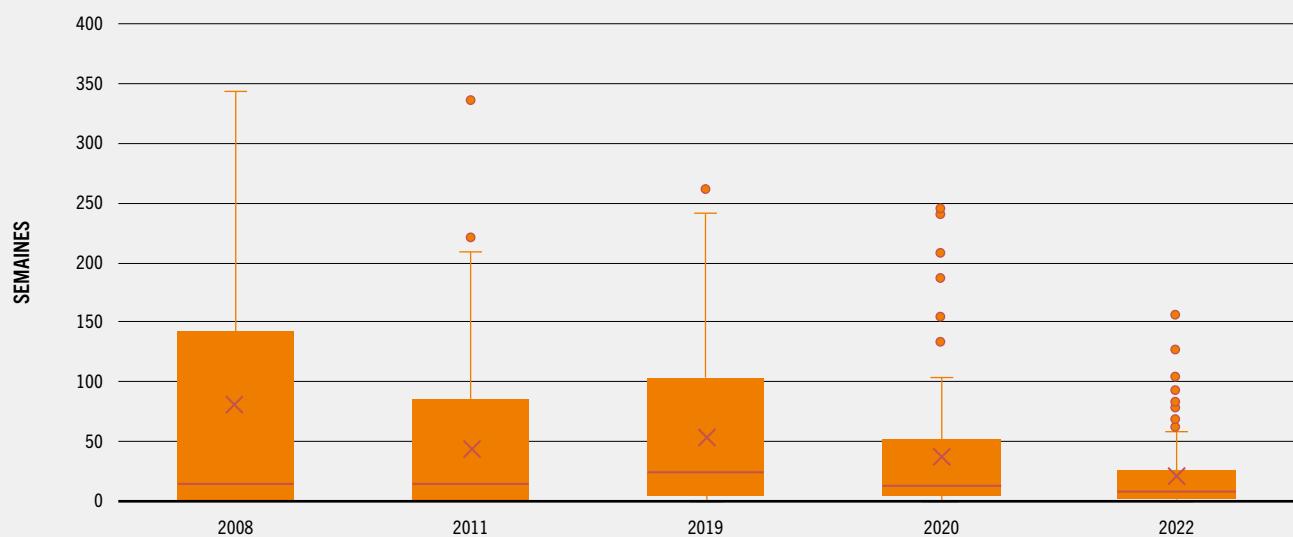
En réaction à la forte hausse des prix des produits agricoles de 2022 et à ses effets sur l'inflation des prix des denrées alimentaires sur les marchés intérieurs, les pays ont suivi des approches différentes concernant les mesures commerciales appliquées aux produits agroalimentaires. L'Inde a réduit les droits sur les importations des huiles alimentaires⁷². L'Indonésie et la Malaisie ont ajusté leurs politiques d'exportation pour faire face à l'instabilité des marchés. La Malaisie a mis fin à l'interdiction d'exportation des poulets vivants et de la viande de poulet, tandis que l'Indonésie a levé l'interdiction d'exportation du blé et les droits de douane imposés sur cette céréale, mais a aussi instauré puis rapidement supprimé une interdiction d'exporter l'huile de palme afin de protéger l'offre locale^{73, 74}. Des interdictions d'exporter temporaires ont en outre été appliquées par le Bangladesh (sur le riz), la Chine (sur l'amidon de maïs) et l'Inde (sur le riz), pour ne citer que ces quelques exemples. L'Argentine a pour sa part adopté une approche différente qui a consisté à maintenir des droits de douane tout en mettant en œuvre des contrôles des prix et des restrictions à l'exportation sur le blé et d'autres produits agricoles essentiels afin de contenir l'inflation dans le pays. Dans le même temps, l'Union européenne a exercé une surveillance réglementaire accrue concernant de possibles manipulations des prix sur les marchés internationaux, en écho à la stratégie plus large consistant à trouver un équilibre entre libéralisation et contrôle des marchés⁷⁵.

Fait intéressant, les toutes dernières mesures d'encadrement des échanges ont été de courte durée afin d'éviter les distorsions à long terme des marchés et la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales. Pour faire face à la pandémie et aux flambées des prix des produits alimentaires qui ont suivi, de nombreux pays ont pris des mesures telles que des restrictions à l'exportation, des réductions des droits d'entrée et la fixation de contingents, afin de stabiliser leur marché intérieur et de préserver la sécurité alimentaire et la nutrition. Toutefois, ces mesures ont souvent été temporaires et ont été levées lorsque la situation sur les marchés s'est améliorée ou une fois la crise immédiate passée. Plusieurs pays ont ainsi imposé des interdictions d'exporter des denrées alimentaires de base pendant la pandémie (en 2020 et 2021), mais la plupart des interdictions ont été supprimées

en l'espace de quelques mois à mesure que les chaînes d'approvisionnement s'adaptaient et que les disponibilités alimentaires se stabilisaient. De la même façon, au cours de l'épisode de prix élevés des denrées alimentaires qui est survenu en 2022, certains gouvernements ont instauré des contrôles à l'exportation de produits essentiels, avant toutefois de lever ces mesures rapidement pour limiter le plus possible les perturbations sur les marchés. De manière générale, les pays tendent à utiliser des mesures d'encadrement des échanges de courte durée (figure 4.3) pour faire face à des problèmes à court terme sans provoquer de distorsions prolongées des marchés ni porter préjudice aux relations commerciales.

Bien que les restrictions à l'exportation puissent apporter un soulagement à court terme, elles peuvent accentuer l'instabilité des prix à l'échelle mondiale. L'expérience a montré que ces mesures pouvaient faire considérablement gonfler les prix à l'échelle mondiale. Les restrictions au commerce des engrains, notamment des phosphates, ont contribué aux flambées des prix enregistrées au cours des trois dernières crises alimentaires mondiales (2007-2008, 2011-2012 et 2022-2023) (encadré 4.2). Compte tenu de la nature interdépendante des marchés mondiaux des produits alimentaires, les restrictions commerciales, lorsqu'elles ne sont pas coordonnées, peuvent produire des effets en cascade, toucher de manière disproportionnée les populations vulnérables et faire baisser les prix à la production sur les marchés intérieurs à un niveau inférieur à celui des prix pratiqués sur les marchés internationaux^{19, 66, 76, 77}. Environ les trois quarts de l'augmentation du prix du riz qui s'est produite en 2008 peuvent, par exemple, être attribués à des politiques publiques malencontreuses, telles que des interdictions d'exporter, adoptées par certains grands exportateurs⁷⁸. En outre, l'annonce de restrictions au commerce et d'autres mesures commerciales peut accentuer l'instabilité des prix⁷⁹. Pour atténuer ces risques, la coopération internationale est indispensable. Le renforcement des engagements en faveur d'échanges ouverts et prévisibles, en particulier au moyen d'accords commerciaux mondiaux et régionaux, peut aider à réduire l'incertitude et à encourager la stabilité des marchés.

FIGURE 4.3 RACCOURCISSEMENT DE LA DURÉE D'APPLICATION DES MESURES: UNE TENDANCE AU REVIREMENT RAPIDE



NOTES: Le diagramme en boîte illustre la durée, en semaines, des mesures d'encadrement des échanges. Seules les mesures ayant un effet de distorsion sur le marché du secteur alimentaire sont prises en compte, et les mesures toujours en vigueur ont été exclues. La ligne centrale et la croix figurant dans chaque boîte représentent respectivement la durée médiane et la durée moyenne, tandis que les moustaches s'étendent pour rendre compte de la plupart des mesures restantes, à l'exclusion des valeurs aberrantes extrêmes. Les mesures sont regroupées en fonction de leur année de mise en place. Au fil du temps, la durée médiane des mesures a diminué, ce qui semble indiquer une tendance à l'adoption de mesures de plus courte durée.

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO) sur la base de Global Trade Alert. 2025. Global Trade Alert Data Center. [Consulté le 28 février 2025]. <https://globaltradealert.org/data-center>. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig4.3>

Les stocks sont-ils encore indispensables?

Le retour des réserves stratégiques

Les réserves alimentaires stratégiques contribuent à atténuer les répercussions des chocs liés à l'offre de produits alimentaires et à préserver la stabilité des marchés nationaux. Les deux types de réserves les plus répandus sont les stocks d'urgence et les stocks régulateurs. Tous deux sont conçus pour atténuer les perturbations de l'approvisionnement alimentaire, mais ils visent des objectifs distincts. Les stocks d'urgence permettent de réduire la vulnérabilité des consommateurs pendant les périodes de perturbation des disponibilités ou en cas de chocs relatifs aux prix des produits alimentaires dans les situations d'urgence, tandis que les stocks régulateurs stabilisent les prix sur les marchés intérieurs afin d'éviter des fluctuations excessives, ce qui bénéficie aussi bien aux consommateurs qu'aux producteurs^{76, 86}.

Le rôle des programmes de détention de stocks publics dans la maîtrise des prix des produits alimentaires a suscité un regain d'intérêt ces dernières années. Dans les années 1980 et 1990, de nombreux pays ont réduit considérablement, voire arrêté, ces programmes dans le cadre de politiques d'ajustement structurel et de libéralisation des marchés. Les flambées des prix de 2007-2008 ont toutefois entraîné une recrudescence des initiatives de détention de stocks publics, car les gouvernements cherchaient à stabiliser leur marché intérieur et à préserver la sécurité alimentaire (figure 4.4). La récente poussée inflationniste des prix des produits alimentaires a fait ressurgir le débat sur l'utilisation stratégique des réserves alimentaires publiques⁷⁶.

Lorsqu'elles sont gérées efficacement, les réserves peuvent contribuer à stabiliser les prix, à réduire la dépendance à l'égard des restrictions commerciales

ENCADRÉ 4.2 LES INTERDICTIONS D'EXPORTER ET LES RESTRICTIONS COMMERCIALES ONT DÉTERMINÉ LES PRIX MONDIAUX DES ENGRAIS PHOSPHATÉS

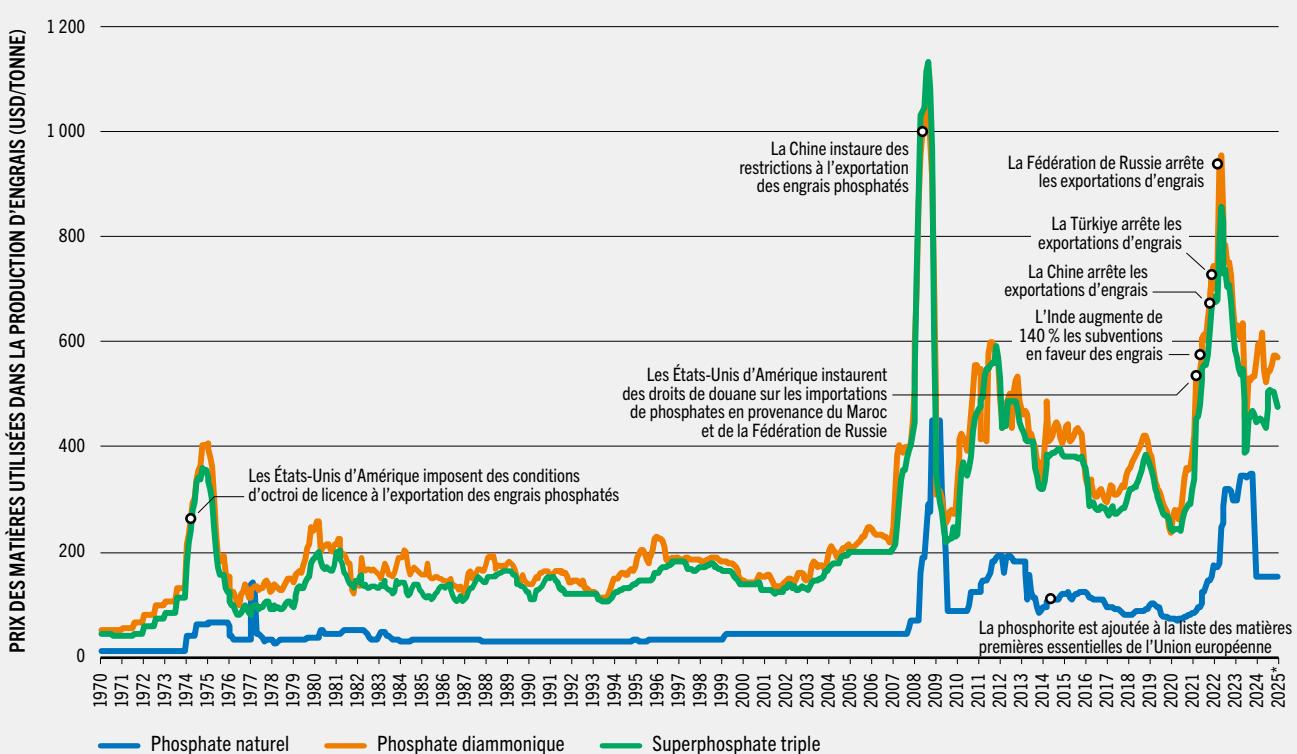
Les engrais phosphatés sont essentiels pour la production agricole, car ils favorisent la rhizogénèse, améliorent le rendement des cultures et préservent la santé globale des végétaux, surtout dans les sols pauvres en nutriments. Leurs prix ont de tout temps été déterminés par des tendances structurelles à long terme ainsi que par des bouleversements à court terme, les restrictions au commerce jouant un rôle majeur dans la volatilité des marchés. Trois grandes flambées des prix (1974, 2008 et 2021-2022) ont été provoquées en partie par des restrictions à l'exportation, qui sont venues s'ajouter aux déséquilibres entre l'offre et la demande, à la hausse des coûts énergétiques et aux tensions géopolitiques⁸⁰.

Les interdictions d'exporter et les restrictions à l'exportation ont été des facteurs déterminants de ces perturbations (figure A). En 2008, la Chine a imposé des restrictions à l'exportation des engrais phosphatés afin de protéger l'offre intérieure, ce qui a aggravé les pénuries à l'échelle mondiale⁸¹. Une tendance similaire est apparue au cours de l'envolée des prix de 2021-2022, lorsque le pays a de nouveau limité ces exportations, accentuant

les contraintes qui pesaient sur l'offre à une période d'augmentation de la demande mondiale d'engrais^{82, 83}. Le déclenchement de la guerre en Ukraine, en 2022, a perturbé un peu plus le commerce du phosphate, car les sanctions et la réorientation des chaînes d'approvisionnement ont transformé les flux mondiaux de marchandises⁸⁴.

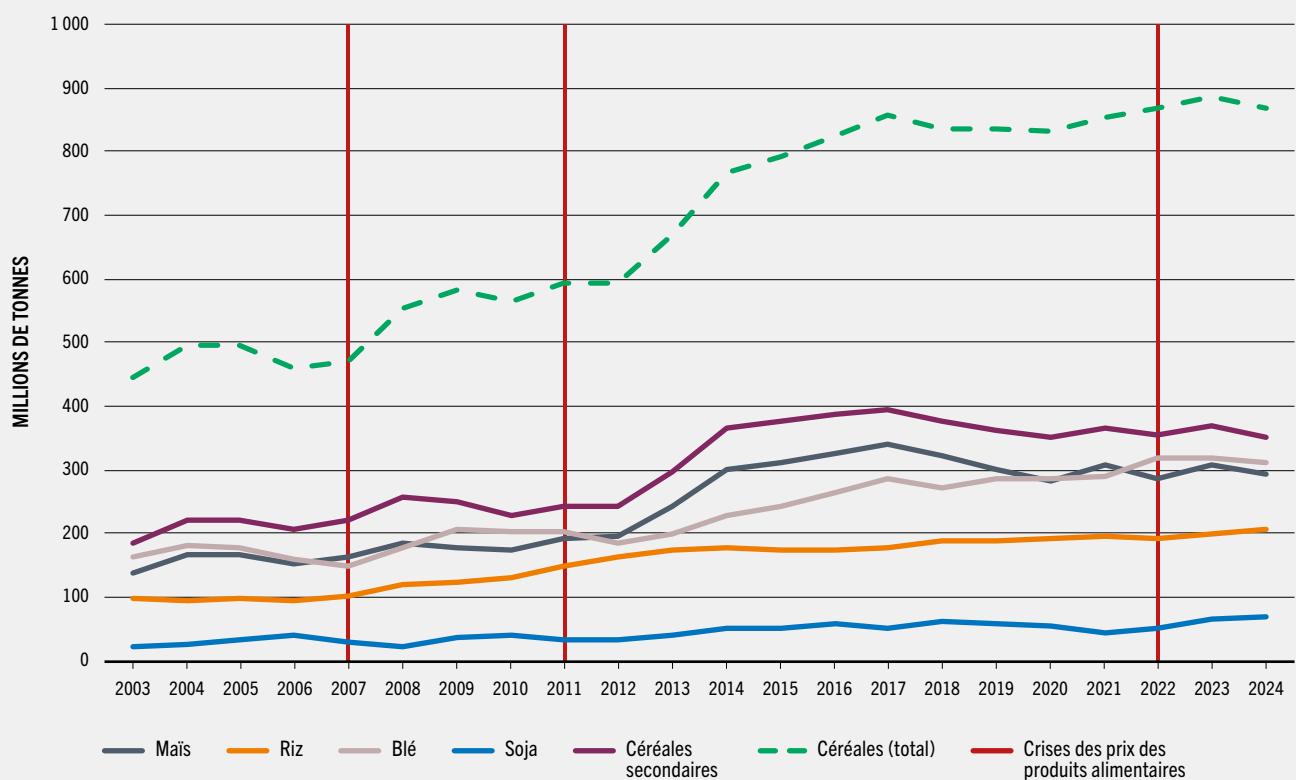
Outre les événements qui sont survenus récemment, les politiques commerciales ont toujours influé sur les marchés des engrais phosphatés. Les États-Unis d'Amérique, en tant que grand exportateur de ces produits, se sont heurtés à des réserves d'ordre politique concernant leurs pratiques commerciales. Dans les années 1970, les débats suscités par les livraisons de phosphates de l'État de Floride à l'Union soviétique ont appelé l'attention sur les problèmes de sécurité des ressources que posaient ces livraisons⁸⁵. Bien que l'on ne dispose pas de beaucoup d'informations sur les interdictions d'exporter les engrais phosphatés à grande échelle datant de cette période, il est probable que certains pays ont mis en place des restrictions à l'exportation, des contingents d'exportation ou des conditions d'octroi de licence pour stabiliser leur marché intérieur.

FIGURE A ÉVOLUTION MENSUELLE DES PRIX DES ENGRAIS PHOSPHATÉS (1970-2024)



NOTE: * Les données sont disponibles jusqu'à décembre 2024.

SOURCES: Auteurs du présent document (FAO), d'après Brownlie, W. J., Sutton, M. A., Cordell, D., Reay, D. S., Heal, K. V., Withers, P. J. A., Vanderbeck, I. et Spears, B. M. 2023. Phosphorus price spikes: A wake-up call for phosphorus resilience. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 7: 1088776. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2023.1088776>. Les données proviennent de la Banque mondiale. 2025. Commodity Markets "Pink Sheets" Data. [Consulté le 14 mars 2025]. <https://www.worldbank.org/en/research/commodity-markets>. Licence: CC-BY 4.0.

FIGURE 4.4 STOCKS MONDIAUX DE CÉRÉALES EN AUGMENTATION EN RAISON DE L'INSTABILITÉ DES PRIX

SOURCE: Auteurs du présent document (FAO), d'après AMIS (Système d'information sur les marchés agricoles). 2025. Market Database (Base de données sur les marchés). [Consulté le 13 mars 2025]. <http://statistics.amis-outlook.org/data/index.html>. Licence: CC-BY-4.0.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig4.4>

et à apporter un soutien crucial aux populations vulnérables pendant les crises^{87,88}. Face à la hausse des prix du blé, l'Inde, par exemple, est intervenue sur le marché en juillet 2023 en mettant en circulation 10 millions de tonnes de blé détenues dans des stocks publics. Cette intervention a permis d'endiguer l'inflation des prix de cette céréale, qui était supérieure à 12 pour cent, pour la ramener à un niveau compris entre 3 et 7 pour cent⁸⁹. Depuis 2021, l'Ouzbékistan a réformé ses réserves stratégiques de céréales: le déblocage des stocks par l'intermédiaire des bourses de marchandises pour endiguer les perturbations de l'offre a été complété par des subventions temporaires au stockage et des paiements en espèces aux bénéficiaires de filets de sécurité. Ces ajustements ont nettement réduit les stocks de blé achetés – de 50 pour cent de la

production totale en 2021 à seulement 12 pour cent en 2024 –, et diminué le coût budgétaire de ces réserves, qui est passé de 537 millions d'USD (0,8 pour cent du PIB) à 197 millions d'USD (0,3 pour cent du PIB) au cours de la même période. Point important, malgré ces changements, les prix du blé sur le marché intérieur se sont maintenus au même niveau, y compris lorsque des pressions extérieures sont apparues⁹⁰.

Pour être efficaces, la constitution et la distribution des réserves alimentaires nécessitent toutefois une gouvernance rigoureuse, un bon rapport coût-efficacité et leur intégration dans des mécanismes plus larges fondés sur le marché. Lorsqu'elles sont mal pensées, les réserves peuvent entraîner des distorsions involontaires des marchés, des tensions budgétaires et des

défauts d'efficience lors des distributions de vivres, ce qui souligne qu'il est nécessaire de procéder à une planification et à une mise en œuvre minutieuses^{91, 92}. En 2023, par exemple, la mise en circulation par l'Inde de grandes quantités de blé sur le marché a réduit le niveau des stocks publics et limité potentiellement les moyens dont les pouvoirs publics disposaient pour intervenir en cas de chocs futurs de l'offre. Faire de la détention de stocks publics l'un des principaux outils de maîtrise des fluctuations des prix des denrées alimentaires risque également d'entraîner des tensions budgétaires, car le maintien et la distribution de réserves importantes ont un coût⁹³. Ce coût peut être considérable: en Inde (2009) et en Zambie (2011), le coût des stocks régulateurs s'élevait respectivement à 1,5 pour cent et à 1,9 pour cent du PIB national⁹⁴.

Les politiques de maintien de stocks régulateurs publics peuvent avoir d'importants effets à court et à moyen terme sur les marchés intérieurs et internationaux. L'augmentation du niveau des stocks publics peut permettre de stabiliser les prix en cas de flambées, mais risque d'entraîner des hausses des coûts d'approvisionnement et des prix des produits de base, qui se répercuteront sur la dynamique des marchés et les dépenses publiques⁹⁵. À l'inverse, la réduction du niveau de ces stocks peut accroître les disponibilités sur les marchés, abaisser les prix et diminuer la charge budgétaire, mais risque d'exposer davantage les marchés à des chocs futurs⁷⁶. Les subventions à l'exportation, qui sont souvent appliquées par les grands exportateurs lorsque les stocks sont débloqués, peuvent faire baisser les prix internationaux en augmentant l'offre mondiale, ce qui peut bénéficier aux consommateurs des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires. Cette mesure peut cependant nuire aux agriculteurs des pays où il n'existe pas de soutien public comparable et restreindre la compétitivité de ces agriculteurs aussi bien sur leur marché intérieur que sur les marchés internationaux⁷⁶. Les décideurs publics doivent équilibrer précisément les niveaux des stocks pour préserver la sécurité alimentaire et la nutrition tout en limitant le plus possible les distorsions involontaires des marchés ainsi que les pressions budgétaires⁹⁶.

Les programmes de détention de stocks régulateurs publics peuvent avoir des conséquences involontaires sur la dynamique des marchés, notamment en dissuadant le secteur privé de participer au stockage et au commerce des céréales. Les interventions de grande ampleur et imprévisibles des pouvoirs publics sur les marchés créent une incertitude parmi les acteurs privés, ce qui tend à dissuader ces derniers d'investir dans les infrastructures de stockage et les activités commerciales. Par conséquent, les liquidités sur les marchés reculent et le nombre de participants susceptibles de stabiliser les prix diminue. Au fil du temps, cela peut accentuer l'instabilité des prix et compromettre la réalisation des objectifs mêmes des politiques de détention de stocks publics, à savoir la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que la stabilité des marchés. C'est là l'une des raisons qui expliquent pourquoi de nombreux programmes de détention de stocks régulateurs ont échoué à stabiliser les prix^{94, 96}.

Pour fonctionner efficacement, les dispositifs de réserve alimentaire exigent une approche coordonnée qui conjugue la détention de réserves et des mesures complémentaires telles que des systèmes d'alerte rapide, une coopération commerciale régionale et la mobilisation du secteur privé. Il est indispensable d'établir des règles claires et transparentes pour faire en sorte que les réserves servent de mécanisme en dernier ressort et non d'instrument d'intervention régulière sur les marchés⁹¹. La coopération régionale peut diminuer les besoins de stockage⁹³; le niveau des stocks nécessaires pour une réserve d'urgence en Afrique de l'Ouest peut, par exemple, être réduit jusqu'à 40 pour cent par rapport à une démarche non concertée, et permettre d'allouer les ressources de manière plus efficiente et d'améliorer la résilience face aux crises⁹⁷.

4.1.4 Atténuation des tensions sur les prix grâce aux systèmes d'information

Il est important de disposer d'un système d'information sur les marchés qui fonctionne correctement et repose sur des données actualisées de qualité pour faciliter une prise de décisions éclairée et améliorer l'efficacité générale des marchés agricoles. Les systèmes d'information sur les marchés jouent un rôle central à cet égard en recueillant, en analysant et en diffusant des

données tant sur les marchés des produits que sur les marchés des moyens de production. Lorsqu'ils sont bien conçus, ils permettent de faire la synthèse de données provenant de multiples sources (marchés, grands acheteurs et vendeurs, et services publics de surveillance) et sont un gage de sérieux et de fiabilité. L'exactitude, la cohérence et l'actualité des données sous-jacentes sont fondamentales pour que ces dispositifs soient efficaces, car des données de mauvaise qualité risquent d'induire les parties prenantes en erreur et de saper la confiance vis-à-vis du système. En fournissant aux agriculteurs, aux négociants, aux transformateurs et aux décideurs publics des données actualisées et précises sur les marchés, les systèmes d'information contribuent à améliorer la prise de décisions, à accroître l'efficacité des marchés et à réduire les risques de soudaines flambées ou autres variations des prix^{av, 99}.

En favorisant la transparence et en améliorant la coordination des politiques publiques sur les marchés internationaux des produits alimentaires, les systèmes d'information sur les marchés peuvent contribuer à atténuer des flambées des prix inattendues qui sont susceptibles de se répercuter sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale. Le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) est une initiative interorganisations^{aw} entreprise en 2011 par les ministres de l'agriculture du G20 après la crise mondiale des prix des produits alimentaires de 2007-2008, afin d'améliorer la transparence des marchés et de réduire les risques d'instabilité des prix. Pendant la pandémie et depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, il a facilité le partage d'informations entre les pays et a permis aux décideurs publics de mieux comprendre la dynamique des marchés agricoles mondiaux et de prendre des décisions en connaissance de cause. Le Forum pour une intervention rapide mis en place dans le cadre de ce dispositif a organisé une série

^{av} Comme bon exemple d'initiative de ce type, on peut citer le portail de l'Observatoire européen de la chaîne agroalimentaire, mis en place pour la Commission européenne⁹⁸.

^{aw} Réunit la Banque mondiale, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Conseil international des céréales (CIC), la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Initiative de suivi géographique de l'agriculture mondiale (GEOGLAM), l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le PAM¹⁰⁰.

de manifestations consacrées au dialogue sur les politiques, qui visaient à atténuer les répercussions de la guerre en Ukraine sur le commerce des denrées alimentaires¹⁰¹.

L'aptitude à suivre et à comparer l'évolution de la situation dans différentes régions et pour différents produits permet aux décideurs publics de mettre en évidence les points de vulnérabilité et d'agir en amont de possibles flambées des prix. En Inde, pendant la pandémie de 2020, le Gouvernement a ainsi mis à profit la plateforme eNAM – site consacré au marché national de l'agriculture qui relie les agriculteurs aux grossistes de tout le pays –, en utilisant des données en temps réel afin de suivre l'évolution des prix et des marchés, d'atténuer les perturbations des chaînes d'approvisionnement et de maintenir l'accès des agriculteurs aux marchés. En plus de faciliter le commerce en ligne, le Gouvernement a développé cette plateforme en y intégrant des marchés supplémentaires et en apportant un soutien financier direct aux agriculteurs de façon à renforcer leur résilience pendant la crise¹⁰².

L'accès rapide aux systèmes d'information sur les marchés, que ce soit par des canaux de communication traditionnels ou modernes, peut réduire considérablement l'instabilité des prix et améliorer l'efficacité des marchés. Lorsque les informations sont limitées ou coûteuses, les participants aux marchés ne peuvent pas prendre part aux arbitrages de manière optimale, ce qui conduit à une dispersion des prix et à une répartition inefficace des biens. L'accès à internet ou les téléphones portables peuvent toutefois aider à atténuer ces problèmes. Dans le Kerala (Inde), par exemple, l'adoption des téléphones portables par les pêcheurs et les grossistes entre 1997 et 2001 a abouti à une réduction spectaculaire de la dispersion des prix, à l'élimination du gaspillage et au respect quasi parfait de la loi du prix unique^{ax, 104}. De même, la mise en place, au Niger, de services de téléphonie mobile entre 2001 et 2006 a permis de réduire la dispersion des prix des céréales dans une proportion comprise entre

^{ax} La loi du prix unique est un principe économique qui veut que, si les biens sont répartis de manière efficace sur les marchés, les prix de biens identiques à différents endroits ne devraient pas varier d'un montant supérieur au coût du transport¹⁰³.

10 et 16 pour cent, la réduction la plus marquée ayant été observée sur les marchés situés dans des zones reculées¹⁰⁵. L'**encadré 4.3** met en évidence la façon dont l'intégration de solutions technologiques innovantes dans les pratiques agricoles rurales transforme l'accès des petits producteurs aux marchés, aux ressources et aux services financiers en Amérique latine.

4.1.5 Investissements stratégiques destinés à éviter de futures hausses de prix des produits alimentaires

Les récentes flambées des prix des denrées alimentaires enregistrées sur les marchés mondiaux ont appelé l'attention sur la nécessité d'investir de manière pérenne dans l'agriculture pour améliorer la résilience des systèmes agroalimentaires et protéger la sécurité alimentaire et la nutrition. Les agriculteurs de grands pays agricoles, dont la Chine, la Fédération de Russie et l'Inde, ont réagi face aux envolées des prix liées à la crise qui se sont produites de 2007 à 2008 en réalisant des investissements sans précédent dans l'agriculture¹⁰⁶. Après avoir reculé en 2021 et 2022, les dépenses publiques mondiales consacrées à ce secteur sont de nouveau reparties à la hausse en 2023 pour atteindre 701 milliards d'USD en valeur nominale¹⁰⁷. L'année 2023 a également vu une augmentation des financements accordés au secteur, qui ont atteint 1,21 milliard d'USD. Cette progression ne constitue cependant pas une augmentation en proportion (la part du secteur agricole s'est maintenue à 2,30 pour cent), car d'autres secteurs ont connu des hausses de financement encore plus fortes au cours de la même période¹⁰⁸. Les investissements (aussi bien publics que privés) réalisés sur la durée dans l'agriculture offrent la possibilité de renforcer les capacités de production alimentaire à long terme, ce qui améliore la résilience des marchés. Cependant, en l'absence de mesures complémentaires et de réflexions sur l'action à mener pour faire en sorte que ces investissements encouragent l'adoption d'une alimentation saine, la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale demeurent fragiles en cas de nouvelle crise^{106, 109}.

Les investissements stratégiques dans la recherche-développement agricole sont en train de redessiner la hiérarchie des acteurs clés dans

le domaine de l'innovation à l'échelle mondiale, certains pays majeurs redéfinissant actuellement leurs priorités en matière de financement. Ces investissements peuvent grandement contribuer à réduire les prix des denrées alimentaires grâce à l'augmentation de la productivité agricole¹¹⁰. La Chine, en particulier, est devenue un chef de file mondial, ses dépenses publiques annuelles moyennes en recherche-développement agricole ayant dépassé celles du Brésil, des États-Unis d'Amérique et de l'Inde réunis entre 2019 et 2021¹¹¹. À l'opposé, les États-Unis d'Amérique ont connu un recul de leurs dépenses publiques consacrées à la recherche-développement agricole: en 2019, ces dépenses étaient inférieures d'un tiers environ en comparaison du pic atteint en 2002¹¹². De la même façon, alors que l'Union européenne a affecté 381 milliards d'EUR à l'ensemble de la recherche-développement en 2023, le taux de croissance de la recherche agricole a été modeste par rapport à celui du Japon et de la République de Corée, par exemple¹¹³.

Les investissements réalisés dans des infrastructures de transport résilientes, y compris les couloirs maritimes, les installations portuaires et les réseaux logistiques terrestres, peuvent améliorer l'efficience des chaînes d'approvisionnement alimentaire et réduire le risque de flambées des prix provoquées par des goulets d'étranglement liés aux infrastructures. La stabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire dépend de plus en plus souvent de quelques points de passage d'importance stratégique qui facilitent la circulation des principaux produits de base. Le commerce international des produits agricoles se développe et accentue ainsi les pressions exercées sur un petit nombre de «points de passage obligé», carrefours majeurs par lesquels transitent d'immenses volumes de marchandises échangées. Trois principaux types de goulets d'étranglement jouent un rôle clé pour la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale: les couloirs maritimes tels que les détroits et les canaux; les infrastructures côtières des grandes régions exportatrices de produits agricoles; et les infrastructures de transport terrestre de ces mêmes régions¹¹⁴. Une grave perturbation à l'un ou plusieurs de ces points de passage pourrait théoriquement provoquer des pénuries et des envolées des prix, qui auraient des conséquences

ENCADRE 4.3 OUTILS INNOVANTS D'INFORMATION SUR LES MARCHÉS AU SERVICE DES PETITS EXPLOITANTS AGRICOLES

En Amérique latine, des outils innovants d'information sur les marchés aident grandement les petits producteurs en leur permettant d'accéder à des services financiers et non financiers, à des débouchés commerciaux et à des données agricoles essentielles.

On retiendra notamment l'initiative de financement du projet Innovatech qui, dans sa première édition, a instauré une collaboration avec 12 jeunes entreprises innovantes du secteur des technologies réparties dans cinq pays d'Amérique latine (El Salvador, État plurinational de Bolivie, Guatemala, Honduras et Mexique). Le projet visait à généraliser l'utilisation de solutions numériques mises au point par ces start-up et à les intégrer aux travaux menés dans le cadre d'autres projets afin de soutenir le développement des chaînes de valeur agroalimentaires. En reliant les start-up à des initiatives de renforcement des chaînes de valeur agroalimentaires, le projet fournissait aux groupes cibles des solutions numériques pour résoudre des problèmes qui avaient été préalablement mis en évidence. Le projet a permis de venir en aide à environ 21 000 ménages (femmes, jeunes et peuples autochtones) en donnant à 382 organisations la possibilité d'accéder à des solutions technologiques.

Dans l'État plurinational de Bolivie, Hola Tractor a modifié son modèle économique pour aider davantage les petits exploitants agricoles. L'entreprise, qui s'adressait à l'origine aux producteurs de taille moyenne, compte désormais des petits agriculteurs dans sa clientèle par l'intermédiaire d'alliances nouées avec de grandes organisations de producteurs. Cet élargissement lui a donné accès à un réservoir de clients plus vaste et lui a permis de proposer de nouvelles machines, telles que des motoculteurs, adaptées aux besoins des petits producteurs de lamas des hauts plateaux. Ces évolutions donnent aux petits producteurs la possibilité d'accéder à des équipements mécanisés abordables et augmentent leur productivité tout en réduisant les coûts de main-d'œuvre, ce qui améliore les prix de leurs produits.

En El Salvador, l'initiative Alfi donne aux petits producteurs des moyens d'action supplémentaires en renforçant leurs compétences financières à l'aide d'une

combinaison d'activités interactives de ludification, de microapprentissage et d'analyse comportementale.

Au Guatemala, SiembraCo tire parti de techniques de plantation virtuelle et de technologies de pointe telles que l'imagerie par satellite pour stimuler la productivité agricole. L'initiative apporte un soutien aux petits producteurs en organisant des formations, en leur donnant accès à des intrants de qualité ainsi qu'à des outils et du matériel adaptés, et en leur fournissant une assistance technique à la mise en place de cultures. En intégrant ces ressources, SiembraCo entend donner aux agriculteurs la possibilité d'augmenter leurs rendements et d'améliorer leurs moyens de subsistance.

Au Honduras, l'application MiCaja a été conçue pour dématérialiser toutes les opérations effectuées par les petites banques rurales. Elle permet à celles-ci de produire tous les jours des états financiers et des comptes de profits et pertes, ce qui augmente considérablement la transparence de leur gestion financière. Ces banques peuvent ainsi avoir accès à davantage de capitaux pour réaliser leurs opérations de prêt. Cela aide ensuite les agriculteurs à obtenir des prêts d'un montant supérieur à des taux plus avantageux, et donc à réduire le risque de surendettement.

Au Mexique, enfin, Nilus fournit des aliments nutritifs abordables aux populations urbaines à faible revenu au moyen d'actions de désintermédiation, de récupération d'aliments et d'achat groupé. Le modèle s'appuie sur des partenariats noués avec des entreprises agroalimentaires privées, des restaurants, des hôtels et des grands producteurs agricoles, grâce auxquels Nilus obtient des produits frais ou de récupération, qui sont ensuite redistribués par l'intermédiaire d'un réseau de dirigeants communautaires. Nilus a forgé des alliances avec des organisations de producteurs et a commencé à acheter des produits à des petits producteurs de zones rurales pour approvisionner des consommateurs urbains. Cette démarche non seulement aide les petits producteurs, mais garantit également un approvisionnement régulier en aliments nutritifs aux communautés urbaines à des prix abordables.

systémiques susceptibles de se propager au-delà des marchés alimentaires. Les perturbations plus courantes ne risquent pas en tant que telles de déclencher des crises, mais peuvent entraîner des retards, la dégradation des produits et une augmentation des coûts de transport, et avoir pour conséquences de limiter la réactivité des marchés et de contribuer à la hausse des prix ainsi qu'à une plus grande instabilité.

De même, les investissements dans les infrastructures de stockage sont indispensables pour renforcer la stabilité des prix. Lorsqu'elles sont adaptées, les installations de stockage, notamment les entrepôts et les chaînes du froid, permettent aux agriculteurs d'entreposer leurs produits et de les vendre à des prix plus favorables au lieu d'être contraints de les écouter à des prix bas pendant les pics des périodes de récolte. Cela réduit les fluctuations des prix et garantit une offre plus stable de produits agricoles tout au long de l'année, ce qui contribue à la sécurité alimentaire et à une bonne nutrition. En outre, l'amélioration du stockage limite les pertes après récolte, en particulier dans les pays en développement où l'inadéquation des installations entraîne d'importantes pertes de denrées alimentaires.

Les investissements dans les infrastructures de la chaîne du froid sont déterminants pour améliorer la disponibilité et la qualité des aliments nutritifs, et ainsi renforcer les prix à la production et réduire les pertes de produits alimentaires. Les technologies de réfrigération durables, dont les dépenses d'exploitation sont faibles, sont de plus en plus souvent utilisées, surtout lors des premières phases de la chaîne du froid, comme l'évacuation de la chaleur ambiante du champ et le stockage de grandes quantités de produits¹¹⁵. Ces solutions sont particulièrement avantageuses dans les zones reculées non raccordées au réseau¹¹⁶ et peuvent contribuer à réduire les prix d'aliments riches en nutriments tels que les fruits et les légumes¹¹⁰. Les conteneurs frigorifiques équipés de panneaux solaires sont, par exemple, devenus une solution peu coûteuse d'entreposage des fruits et des légumes en Asie du Sud et du Sud-Est. Une évaluation de cette technologie réalisée dans le nord du Nigéria a fait apparaître une nette amélioration du volume de produits vendus et des avantages pour les utilisateurs, ainsi qu'une réduction des pertes et du gaspillage avant la

vente¹¹⁷. Des solutions intégrées non raccordées au réseau pour la réfrigération, le transport et le stockage frigorifique à énergie solaire le long des chaînes de valeur des légumes sont en cours d'expérimentation, souvent en parallèle de modèles économiques innovants tels que la réfrigération en tant que service, qui aident à lever des obstacles liés au coût et à l'accès au financement, en particulier en Afrique subsaharienne¹¹⁶. De plus, des technologies sont en cours de mise au point pour réduire la dépendance à l'égard de composants importés et faciliter l'entretien en associant matériaux traditionnels et matériaux modernes. Un projet de technologies hybrides mené au Mali avec l'appui de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ) (l'Agence allemande de coopération internationale) et le Ministère fédéral de la coopération économique et du développement de l'Allemagne a permis d'augmenter les revenus de 25 pour cent et de prolonger d'un mois la durée de conservation des pommes de terre¹¹⁶.

Lorsqu'elles sont limitées, les capacités de stockage entraînent une succession de distorsions du marché. Les agriculteurs sont contraints de vendre leurs produits immédiatement après la récolte et créent ainsi une offre excédentaire qui réduit les prix, diminue leur pouvoir de négociation et accentue la sensibilité à l'instabilité des prix. L'ampleur de ce problème est considérable: en Afrique subsaharienne, l'inadéquation des installations de stockage provoque des pertes après récolte et des fluctuations saisonnières des prix, qui se chiffrent à 4 milliards d'USD pour les seules céréales¹¹⁸. En Inde, l'insuffisance des chaînes du froid se solde par des pertes considérables de produits avant même l'étape de la consommation, ce qui aggrave l'inflation des prix des denrées alimentaires. Les infrastructures de stockage frigorifique sont donc vitales pour stabiliser les prix de marchandises périssables telles que les fruits, les légumes et les produits laitiers. Les investissements réalisés dans les installations de stockage traditionnelles et frigorifiques réduisent invariablement les pertes après récolte et contribuent à la stabilisation des prix et à l'amélioration du fonctionnement des marchés.

Les investissements consentis dans les petites et moyennes entreprises (PME) des segments intermédiaires et des segments aval des systèmes

agroalimentaires jouent un rôle essentiel dans les économies rurales en fournissant aux petits producteurs des débouchés le long des chaînes de valeur. Ces entreprises, qui achètent, transforment, conditionnent et distribuent des denrées alimentaires, sont indispensables pour augmenter la production agricole, améliorer les prix à la production et réduire les pertes de produits alimentaires le long des chaînes de valeur¹¹⁹. Pour autant, elles peuvent avoir du mal à accéder à des financements adaptés à leurs besoins, car les établissements de microcrédit proposent souvent des prêts insuffisants tandis que les banques commerciales considèrent parfois les PME comme trop à risque^{120, 121}. La résolution de ces problèmes de financement ouvre aux PME du secteur agroalimentaire d'importants débouchés économiques le long du continuum rural-urbain¹²² et, si les investissements sont dirigés vers la production d'aliments nutritifs, ils peuvent avoir des effets positifs sur la nutrition. De fait, ce sont les investissements consentis dans l'agriculture qui ont l'effet de levier le plus important pour les pays en développement¹²³, les PME agroalimentaires disposant d'un grand pouvoir multiplicateur qui contribue à la mise en place d'une production durable et à la transformation rurale. Plusieurs projets de développement ont fait la preuve des effets positifs de ces investissements. En Colombie, le Projet de renforcement de la capacité entrepreneuriale en milieu rural (2012-2022) a permis d'augmenter le revenu par habitant de 34 pour cent, les salaires de 36 pour cent et le patrimoine des ménages de 10 pour cent. En outre, les participants au projet ont réduit leur exposition aux chocs climatiques et connu une augmentation de 4 pour cent de la diversité de leur alimentation¹²⁴. Au Monténégro, le Projet de regroupement et de transformation en milieu rural (2017-2022) a aidé les participants à augmenter leurs revenus de 35 pour cent, principalement grâce à l'élevage, les ventes de bétail ayant bondi de 92 pour cent¹²⁵. ■

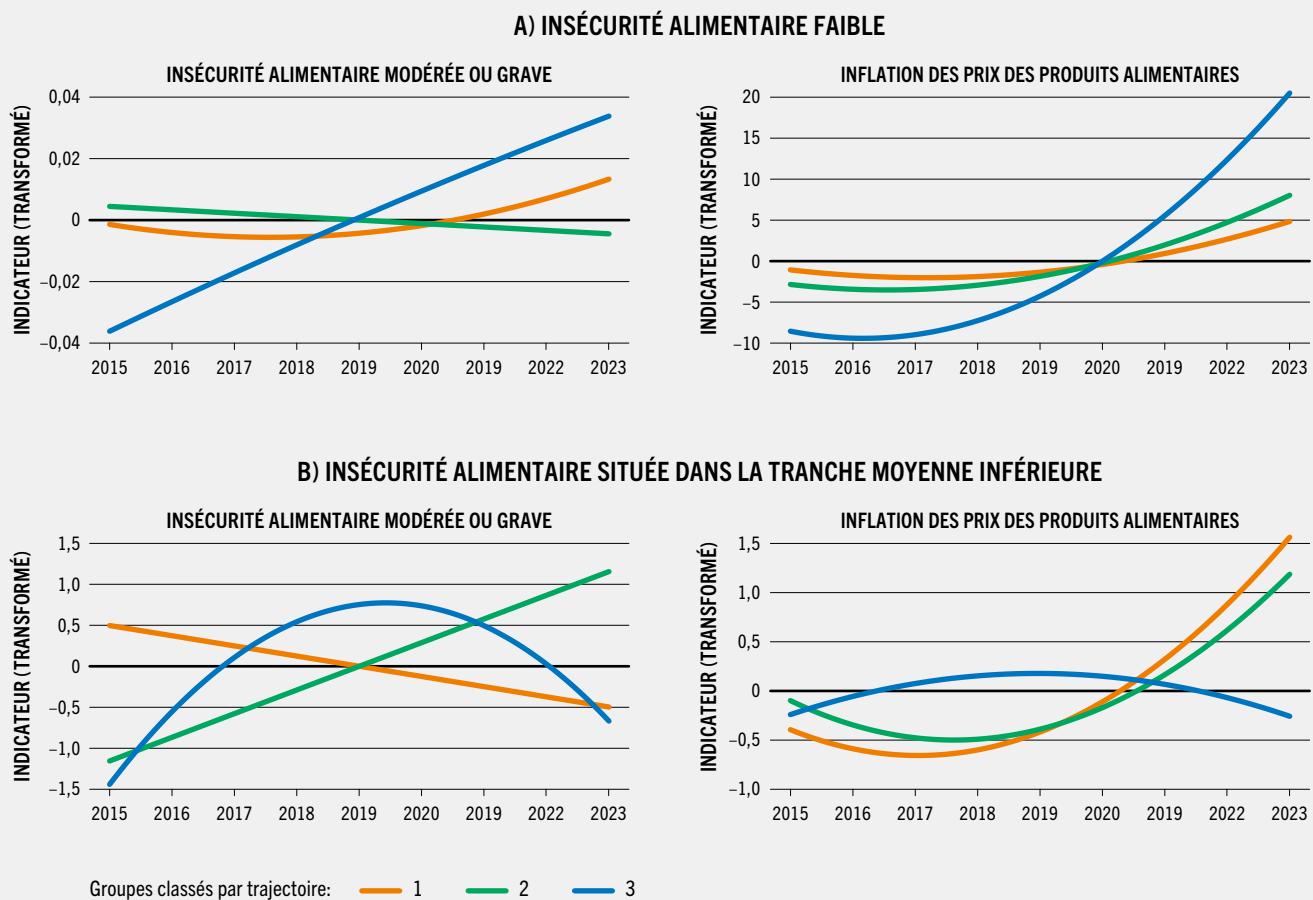
4.2

ÉVOLUTIONS, POLITIQUES ET VOIES EMPRUNTÉES: ANALYSE DES TRAJECTOIRES

L'inflation des prix des produits alimentaires se répercute différemment sur les résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire selon les pays. Bien que tous les pays soient confrontés à des tensions comparables concernant les prix mondiaux des produits alimentaires, l'inflation des prix de ces produits et le niveau de sécurité alimentaire sont très variables de l'un à l'autre. Cette hétérogénéité peut aider à répertorier les mesures efficaces qui ont permis d'atténuer les tensions sur les prix des denrées alimentaires et de préserver la sécurité alimentaire. Après avoir examiné au chapitre 3 les relations générales entre l'inflation des prix des produits alimentaires et l'évolution de l'insécurité alimentaire, nous analyserons dans la présente section les évolutions distinctes observées dans les différents pays, afin de mieux comprendre si les politiques ont contribué à maintenir la sécurité alimentaire malgré les tensions inflationnistes et afin de mettre en évidence les mesures qui ont porté leurs fruits. Il ressort d'une analyse portant sur 153 pays entre 2015 et 2023 que, même parmi ceux qui présentaient initialement des niveaux de sécurité alimentaire comparables, les résultats obtenus sont très variables: certains sont parvenus à maintenir une relative stabilité malgré la hausse de l'inflation, tandis que d'autres ont vu la situation se dégrader (figure 4.5).

Les pays sont répartis en quatre groupes en fonction de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2023: i) faible (72 pays); ii) moyenne inférieure (33 pays); iii) moyenne supérieure (33 pays) et iv) élevée (15 pays). Ce classement permet de comparer des pays dont la situation initiale en matière de sécurité alimentaire était similaire, étant entendu que toute variation en pourcentage de l'insécurité alimentaire a des conséquences fondamentalement différentes selon que les populations sont, ou non, en situation d'insécurité alimentaire.

FIGURE 4.5 TRAJECTOIRES DISTINCTES DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE L'INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES (2015-2023)

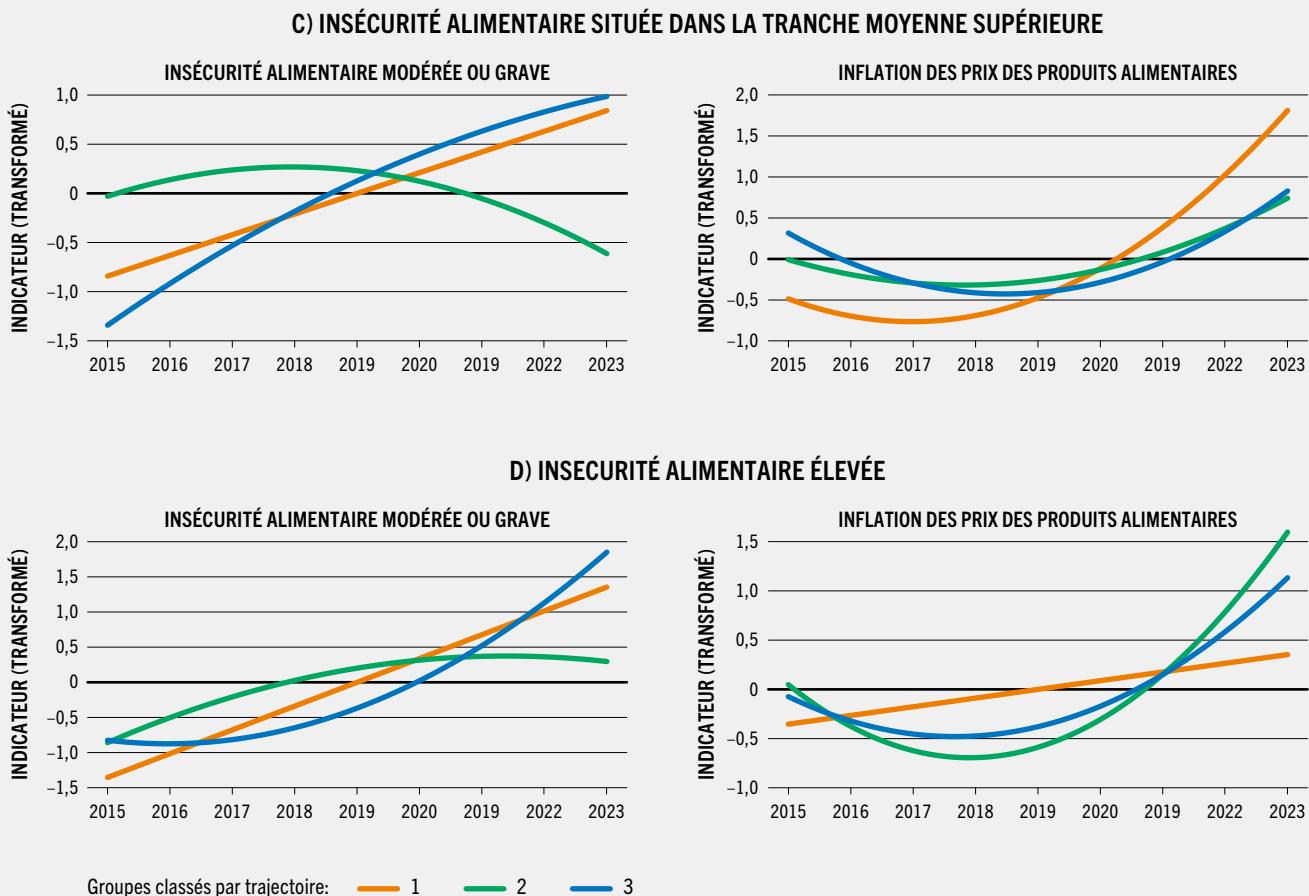


Dans les quatre catégories considérées, trois grandes trajectoires se dessinent et font apparaître des relations distinctes entre l'inflation et la sécurité alimentaire. La première trajectoire mise en évidence montre que la sécurité alimentaire a peu varié malgré des augmentations modérées à très fortes de l'inflation des prix des produits alimentaires. La deuxième fait ressortir une dégradation de la sécurité alimentaire en présence de niveaux variables d'inflation des prix des produits alimentaires, signe d'une situation difficile. La troisième se caractérise par des dynamiques propres à chaque groupe de référence, qui vont d'une dégradation extrême à une nette amélioration de la sécurité alimentaire, et ce malgré des pressions inflationnistes sur les prix des produits alimentaires. Les coefficients de corrélation entre

l'inflation des prix des produits alimentaires et l'insécurité alimentaire vont de +0,58 à -0,45 selon les groupes de pays classés par trajectoire¹²⁶.

Bien qu'ils aient connu une instabilité liée à une forte inflation, certains pays sont parvenus à légèrement améliorer la situation sur le plan de la sécurité alimentaire, tandis que d'autres se sont heurtés à de grandes difficultés. Dans la catégorie des pays dont l'insécurité alimentaire était faible initialement, 35 pays ont légèrement amélioré la situation malgré une inflation annuelle des prix des denrées alimentaires qui s'est envolée pour passer de 2,33 pour cent en 2015 à 10,75 pour cent en 2023. De même, 13 pays de la catégorie des pays où l'insécurité alimentaire se situait dans la tranche moyenne

FIGURE 4.5 (suite)



NOTES: Les pays sont regroupés au moyen de la méthode des ruptures naturelles de Jenks selon leur niveau d'insécurité alimentaire (faible, moyenne inférieure, moyenne supérieure ou élevée). Chaque volet montre les trajectoires suivies par les pays de 2015 à 2023, qui ont été estimées au moyen de la modélisation des trajectoires fondée sur les groupes à l'aide de fonctions quadratiques. L'axe des Y indique les valeurs des indicateurs transformés correspondant à l'insécurité alimentaire modérée ou grave (volets de gauche) et à l'inflation des prix des produits alimentaires (volets de droite) et présente l'évolution relative par rapport aux moyennes des pays à l'intérieur des différents groupes. Les trajectoires numérotées (1, 2, 3) représentent les évolutions distinctes observées au sein de chaque catégorie d'insécurité alimentaire: Insécurité alimentaire faible: Groupe 1 – Sécurité alimentaire stable, inflation modérée; Groupe 2 – Amélioration de la sécurité alimentaire, forte inflation; Groupe 3 – Détérioration de la sécurité alimentaire, forte inflation. Insécurité alimentaire située dans la tranche moyenne inférieure: Groupe 1 – Amélioration de la sécurité alimentaire, très forte inflation; Groupe 2 – Recul de la sécurité alimentaire, inflation modérée; Groupe 3 – Recul initial suivi d'une amélioration de la sécurité alimentaire, et légère inflation. Insécurité alimentaire située dans la tranche moyenne supérieure: Groupe 1 – Dégradation de la sécurité alimentaire, forte inflation; Groupe 2 – Amélioration de la sécurité alimentaire, légère inflation; Groupe 3 – Recul de la sécurité alimentaire, inflation modérée. Insécurité alimentaire élevée: Groupe 1 – Dégradation de la sécurité alimentaire, légère inflation; Groupe 2 – Recul initial suivi d'une amélioration de la sécurité alimentaire, très forte inflation; Groupe 3 – Détérioration importante de la sécurité alimentaire, inflation modérée.

SOURCE: Mamidanna, S., Ignaciuk, A. et Carrasco Azzini, G. (à paraître). *A global analysis of policy patterns across divergent food security trajectories under food price inflation* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-08. Rome, FAO.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig4.5>

inférieure ont réussi à réduire un peu l'insécurité alimentaire en dépit d'augmentations extrêmes de l'inflation des prix des produits alimentaires, inflation qui est passée de 3,94 pour cent à 21,75 pour cent au cours de la période considérée.

A contrario, parmi les pays où l'inflation des prix des denrées alimentaires se situait au départ dans la tranche moyenne supérieure, 16 pays ont connu une augmentation considérable de l'insécurité alimentaire ainsi que des flambées

FIGURE 4.6 TAUX DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PAR GROUPE DE PAYS CLASSÉS EN FONCTION DE LEUR NIVEAU D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE (NIVEAUX DE 2023) ET DE LEUR TRAJECTOIRE

INSTRUMENTS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE FAIBLE		INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE SITUÉE DANS LA TRANCHE MOYENNE INFÉRIEURE			INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE SITUÉE DANS LA TRANCHE MOYENNE SUPÉRIEURE			INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ÉLEVÉE		
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Protection sociale	2,9%	2,5%	7,9%	6,6%	4,2%	7,7%	5,7%	6,3%	9,9%	3,0%	6,2%
Contrôle des prix	8,1%	8,9%	16,8%	25,3%	4,2%	13,7%	14,0%	9,6%	7,0%	6,8%	30,0%
Subventions à la production	15,8%	13,2%	23,2%	18,5%	4,2%	12,4%	1,8%	13,9%	37,2%	4,1%	10,0%
Restrictions à l'exportation	23,9%	29,3%	15,8%	22,8%	12,5%	13,1%	19,3%	16,5%	11,6%	8,1%	0,0%
Levée des restrictions à l'exportation	12,3%	16,1%	5,3%	12,3%	4,2%	7,8%	3,5%	1,7%	2,3%	1,4%	0,0%
Droits de douane à l'importation	67,2%	73,0%	35,8%	37,7%	8,3%	39,2%	26,3%	48,7%	51,2%	36,5%	20,0%
Réduction des droits de douane à l'importation	64,8%	67,7%	26,3%	38,9%	4,2%	33,3%	14,0%	38,3%	34,9%	23,0%	20,0%
Restrictions à l'exportation d'engrais	18,5%	21,1%	2,1%	6,2%	4,2%	2,0%	0,0%	2,6%	0,0%	0,0%	0,0%
Levée des restrictions à l'exportation d'engrais	3,0%	1,5%	0,0%	2,5%	0,0%	2,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Droits de douane à l'importation d'engrais	46,8%	45,4%	3,2%	11,1%	0,0%	2,6%	0,0%	3,5%	0,0%	0,0%	0,0%
Réduction des droits de douane à l'importation d'engrais	27,3%	26,3%	7,4%	17,3%	0,0%	11,1%	7,0%	6,1%	9,3%	5,4%	0,0%

NOTES: Les pourcentages représentent la proportion d'années-pays pour lesquelles les différentes mesures ont été en vigueur, calculée comme étant la moyenne arithmétique d'indicateurs binaires (0/1) sur l'ensemble des observations menées dans chaque groupe sur la base de 153 pays, de 2015 à 2023. Les données relatives aux mesures mises en œuvre sont tirées de nombreuses sources afin d'obtenir une couverture aussi large que possible, même si certains enregistrements restent incomplets faute de données disponibles. Les chiffres relatifs à la protection sociale regroupent tous les instruments utilisés dans ce domaine. Les valeurs inférieures à 0,5 pour cent sont ramenées à 0 pour cent. Selon leur niveau initial d'insécurité alimentaire, les pays sont répartis en plusieurs groupes fondés sur leur trajectoire: Insécurité alimentaire faible: Groupe 1 – Sécurité alimentaire stable, inflation modérée; Groupe 2 – Amélioration de la sécurité alimentaire, forte inflation; Groupe 3 omis car constitué d'un seul pays. Insécurité alimentaire située dans la tranche moyenne inférieure: Groupe 1 – Amélioration de la sécurité alimentaire, très forte inflation; Groupe 2 – Recul de la sécurité alimentaire, inflation modérée; Groupe 3 – Recul initial suivi d'une amélioration de la sécurité alimentaire, et légère inflation. Insécurité alimentaire située dans la tranche moyenne supérieure: Groupe 1 – Dégradation de la sécurité alimentaire, forte inflation; Groupe 2 – Amélioration de la sécurité alimentaire, légère inflation; Groupe 3 – Recul de la sécurité alimentaire, inflation modérée. Insécurité alimentaire élevée: Groupe 1 – Dégradation de la sécurité alimentaire, légère inflation; Groupe 2 – Recul initial suivi d'une amélioration de la sécurité alimentaire, très forte inflation; Groupe 3 – Détérioration importante de la sécurité alimentaire, inflation modérée.

SOURCE: Mamidanna, S., Ignaciuk, A. et Carrasco Azzini, G. (à paraître). *A global analysis of policy patterns across divergent food security trajectories under food price inflation* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-08. Rome, FAO.

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-fig4.6> 

des prix de ces produits, l'inflation passant de 3,74 pour cent à 17,13 pour cent. C'est dans ces pays que les corrélations directes les plus prononcées ont été observées entre l'inflation et l'insécurité alimentaire.

Une analyse de plus de 10 000 mesures documentées et de 35 instruments de politique générale portant sur la gestion des marchés, le soutien à la production et le commerce fait apparaître des évolutions bien distinctes selon la

trajectoire de la sécurité alimentaire (figure 4.6)^{ay}. Le contrôle des prix et les subventions à la production sont plus répandus dans les pays où l'insécurité alimentaire était initialement située dans la tranche moyenne inférieure et dans ceux où l'insécurité alimentaire était élevée, ce qui semble indiquer que diverses stratégies ont été suivies pour lutter contre

^{ay} Pour plus d'informations concernant les sources des données relatives aux politiques, voir Mamidanna, Ignaciuk et Carrasco Azzini (à paraître)¹²⁶.

ce phénomène. Les restrictions à l'exportation font ressortir une tendance inverse, le recours à cette disposition étant plus fréquent dans les pays où l'insécurité alimentaire était faible à l'origine et de moins en moins fréquent à mesure que l'insécurité alimentaire de référence augmentait. Les politiques portant sur les importations sont très répandues dans la plupart des catégories, même si leur fréquence diffère selon la trajectoire de la sécurité alimentaire¹²⁶.

En général, les pays où l'insécurité alimentaire est élevée ou se situe dans la tranche moyenne inférieure appliquent plus fréquemment des mesures de contrôle des prix et accordent davantage de subventions en faveur de la production agricole. Les mesures de contrôle des prix ont été plus répandues dans les pays où l'insécurité alimentaire se situait dans la tranche moyenne inférieure (taux de mise en œuvre de 25,3 pour cent) et dans ceux où cette insécurité était élevée (taux de mise en œuvre de 30 pour cent), en particulier parmi les pays dont la trajectoire de la sécurité alimentaire s'orientait à la baisse et où l'inflation des prix des denrées alimentaires était modérée. Dans la catégorie des pays où l'insécurité alimentaire était élevée, les subventions à la production ont fait apparaître d'importantes différences statistiques, et ce sont les pays subissant une dégradation de la sécurité alimentaire parallèlement à une légère inflation qui ont le plus recouru à cette mesure (taux de mise en œuvre de 37,2 pour cent). Ces subventions ont également été souvent utilisées dans les pays où l'insécurité alimentaire se situait initialement dans la tranche moyenne inférieure (taux de mise en œuvre de 23,2 pour cent) qui ont connu une amélioration de la sécurité alimentaire malgré une très forte inflation des prix des produits alimentaires.

Les pays où l'insécurité alimentaire était faible à l'origine et où le niveau de sécurité alimentaire s'est stabilisé ou amélioré ont généralement adopté un assortiment plus stratégique d'instruments de politique commerciale, contrairement à ceux où l'insécurité alimentaire était élevée, dans lesquels le recours aux instruments de ce type a été plus limité. Les restrictions à l'exportation ont été plus fréquemment observées dans les pays où l'insécurité alimentaire était faible (taux de mise en œuvre compris entre 23 et 29 pour cent) et dont la situation était stable ou s'est améliorée, le

recours à ces dispositions diminuant à mesure que l'insécurité alimentaire de référence augmentait. Parmi les pays où l'insécurité alimentaire était élevée, ceux dont la situation s'est dégradée et qui connaissaient en parallèle une inflation des prix des produits alimentaires limitée présentaient des taux de restrictions à l'importation nettement supérieurs (37,2 pour cent) à ceux dans lesquels la sécurité alimentaire s'est améliorée après avoir reculé dans un premier temps (taux de mise en œuvre de 5,4 pour cent), et ce malgré la présence d'une très forte inflation des prix des denrées alimentaires. Une évolution similaire est apparue dans les pays où l'insécurité alimentaire se situait dans la tranche moyenne inférieure: la libéralisation des droits de douane à l'importation a été plus répandue dans les contextes de recul de la sécurité alimentaire (taux de mise en œuvre de 38,9 pour cent) que dans les pays où la situation s'est améliorée après un recul initial (taux de mise en œuvre de 4,2 pour cent). Ces tendances font ressortir une application des politiques commerciales principalement réactive, ce qui peut contribuer à limiter l'efficacité des mesures mises en place pour améliorer la sécurité alimentaire.

L'apprentissage par règles d'association^{az} est utilisé pour déterminer les tendances générales récurrentes en matière de politiques publiques que l'on retrouve régulièrement au sein des différents groupes de pays classés par trajectoire, l'objectif étant d'apporter des éléments de compréhension concernant les politiques qui ont été menées en parallèle sans pour autant sous-entendre des relations de cause à effet. La relation entre la mise en œuvre des politiques et les trajectoires de la sécurité alimentaire présente d'importantes difficultés sur le plan de l'analyse en raison tout à la fois de problèmes d'endogénéité et de limites des données. Les taux de mise en œuvre plus élevés peuvent indiquer une dégradation de la situation et ne pas être des variables causales, tandis que l'absence de mesures documentées pourrait

^{az} L'apprentissage par règles d'association est une technique d'apprentissage automatique qui détermine les modèles fréquents et les relations statistiques dans des ensembles de données en définissant des règles du type «si X, alors Y». La probabilité que certaines combinaisons de facteurs aillent de pair avec des résultats donnés est calculée à l'aide de mesures telles que la confiance (probabilité conditionnelle) et l'élévation (force de l'association). À la différence de l'inférence causale, cette technique détermine des modèles corrélationnels sans établir de causalité, et est donc utile pour réaliser une analyse exploratoire d'environnements complexes où de nombreux facteurs peuvent coexister.

indiquer une absence réelle de mesures ou bien un manque d'informations.

Les politiques commerciales ouvertes sont associées plus fréquemment à des trajectoires de stabilisation ou d'amélioration de la sécurité alimentaire dans les pays où l'insécurité alimentaire était faible initialement. Les pays de ce groupe où la sécurité alimentaire est stable malgré l'inflation des prix des produits alimentaires ont une probabilité plus grande de disposer d'accords de libre-échange ou d'accords commerciaux préférentiels conjugués à l'absence de mesures documentées de gestion des stocks alimentaires (valeur lift: 1,60; confiance: 80 pour cent)^{ba}. Ils font également apparaître une corrélation entre les politiques de la concurrence et les droits de douane à l'importation (valeur lift: 1,52; confiance: 76 pour cent). Les pays où la sécurité alimentaire s'est améliorée en présence d'une forte inflation des prix des produits alimentaires recourent plus fréquemment aux politiques qui assouplissent les restrictions à l'exportation. Ces tendances semblent indiquer que le fait de maintenir des voies commerciales ouvertes au moyen d'accords formels, tout en limitant les interventions sélectives sur les marchés, peut avoir contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans un contexte d'inflation des prix des denrées alimentaires.

Dans les pays où l'insécurité alimentaire se situait dans la tranche moyenne inférieure et dont la trajectoire s'est améliorée, il a été couramment observé un assortiment équilibré de mesures de soutien à la production, conjugué à une gestion limitée des marchés^{bb} et à des restrictions à l'exportation. Les pays qui ont obtenu de meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire malgré une très forte inflation des prix des produits alimentaires ont souvent opté pour des stratégies

ba Les valeurs lift mesurent l'ampleur de la corrélation entre des assortiments de mesures et les trajectoires des pays. Une valeur lift de 1,60 signifie que les pays qui mettent en œuvre les assortiments de mesures considérés ont 60 pour cent de chances en plus d'appartenir à ce groupe de trajectoires que le pays moyen de ce groupe de référence. Plus la valeur lift est élevée, plus forte est la corrélation entre les politiques et les résultats obtenus. La confiance correspond au pourcentage de pays mettant en œuvre les assortiments de mesures considérés qui suivent une trajectoire donnée.

bb La «gestion des marchés» est ici une mesure de l'intensité des politiques mises en œuvre au moyen de cinq instruments: gestion des stocks alimentaires, contrôle des prix, intervention des pouvoirs publics sur les marchés, gestion des risques agricoles et développement des chaînes de valeur.

d'action caractérisées par l'adoption de subventions à la production sans contrôles connexes des prix (valeur lift: 1,97; confiance: 67 pour cent) et par le recours à des achats publics par l'intermédiaire d'importations.

À l'inverse, les pays qui ont connu une détérioration de la sécurité alimentaire étaient plus susceptibles d'appliquer des droits de douane à l'importation d'engrais sans recourir aux taxes sur les exportations comme moyen d'action (valeur lift: 1,56; confiance: 90 pour cent). L'une des stratégies couramment utilisées dans les pays dont la trajectoire était descendante a consisté à recourir à plusieurs moyens d'action visant à restreindre les exportations, comme les interdictions et les contingents, et à assouplir les importations (valeur lift: 1,58; confiance: 91 pour cent), tout en prenant en parallèle un large ensemble de mesures de soutien à la production ainsi que, à un moindre degré, des dispositions de protection sociale (valeur lift: 1,35; confiance: 78 pour cent).

Dans les pays où l'insécurité alimentaire initiale se situait dans la tranche moyenne supérieure, un assortiment de mesures commerciales restrictives et de mesures de libéralisation a souvent été observé lorsque la trajectoire de la sécurité alimentaire s'orientait à la baisse. Dans les contextes d'inflation modérée, les pays connaissant une détérioration de la sécurité alimentaire ont souvent pris des mesures consistant à lever les restrictions à l'importation. Dans ces cas de figure, les gouvernements ont généralement procédé à des achats publics par l'intermédiaire d'importations sans chercher en parallèle à assouplir les restrictions à l'exportation (valeur lift: 1,73; confiance: 61 pour cent).

Dans les pays confrontés à une forte inflation des prix des produits alimentaires et à une dégradation de la sécurité alimentaire, l'assortiment de mesures le plus répandu comprenait le soutien aux intrants agricoles sans interventions connexes de gestion des stocks alimentaires (valeur lift: 1,44; confiance: 68 pour cent). Ces tendances indiquent que les stratégies d'action axées sur les échanges, lorsqu'elles ne sont pas complétées par des systèmes de protection sociale adéquats, s'accompagnent de résultats moins favorables en matière de sécurité alimentaire dans les environnements où l'insécurité alimentaire était modérée au départ. ■

CHAPITRE 5

CONCLUSION

La récente période de turbulences à l'échelle mondiale, marquée par la pandémie de covid-19, la guerre en Ukraine et les tensions inflationnistes qui se sont ensuivies, a de nouveau mis à l'épreuve la résilience des systèmes agroalimentaires au regard de la réalisation des cibles 2.1 et 2.2 des ODD – éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes d'ici à 2030. Certes, des difficultés considérables et sans précédent se sont présentées, mais un message clair se dégage: cette fois, le monde a mieux réagi.

Les signes d'amélioration des chiffres de la faim et de l'insécurité alimentaire ces dernières années laissent penser que les mesures prises pour renverser la situation après les revers essuyés en raison de la pandémie et de la guerre en Ukraine ont eu des effets positifs au niveau mondial. Cependant, les tendances régionales divergentes mettent en lumière des disparités importantes quant aux difficultés que rencontrent les pays, ainsi qu'aux instruments d'action dont ils disposent, et la plupart des pays ne sont pas en voie d'atteindre les cibles des ODD relatives à la malnutrition à l'horizon 2030. Cette année, le rapport met en avant l'importance d'une analyse générale englobant l'évolution des prix et des échanges de produits alimentaires ainsi que les données sur la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau de la population, qui doit permettre de mieux comprendre les incidences multidimensionnelles de l'inflation des prix des produits alimentaires.

Par rapport aux crises précédentes, comme les flambées des prix des denrées alimentaires de 2007-2008, la riposte mondiale face aux sources du choc inflationniste de 2021-2023 a été plus coordonnée, plus étayée et plus maîtrisée sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les pouvoirs publics et les institutions se sont révélés plus sensibilisés aux répercussions potentielles des mesures non coordonnées, et ont procédé à des interventions plus réfléchies, mieux ciblées et ancrées dans les enseignements tirés de l'expérience.

L'une des améliorations les plus manifestes concerne le domaine des **politiques commerciales**. Alors que les crises précédentes avaient été marquées par des interdictions d'exporter et des mesures de restriction généralisées qui avaient amplifié l'incertitude et l'instabilité des prix à l'échelle mondiale, le récent épisode a donné lieu à moins d'interventions de ce type. Et celles qui ont été menées ont généralement été de plus courte durée et ont engendré moins de perturbations. Ce changement a été déterminant, car il a permis de maintenir les flux de produits agricoles et de veiller à ce que les marchés mondiaux continuent de fonctionner, même lors des fortes tensions.

L'importance de la **transparence des marchés et d'une information en temps utile** a également été réaffirmée. Les initiatives telles que le Système d'information sur les marchés agricoles, mis en place par le G20 en réponse à la crise de 2007-2008, ont joué un rôle clé en renforçant la

transparence des marchés mondiaux des produits alimentaires. En procurant des données fiables et en améliorant la communication entre les pays, ces dispositifs contribuent à modérer la spéculation et à réduire le risque de réactions de panique de la part des pouvoirs publics. Le renforcement de ces systèmes est apparu comme l'un des moyens les plus efficaces de réduire les fluctuations extrêmes de prix et d'accroître la confiance chez les acteurs des marchés.

Les interventions mises en œuvre pendant la période de forte inflation des prix des produits alimentaires montrent également l'intérêt d'être doté **d'institutions efficaces et de cadres d'action éprouvés**. Les pays disposant de structures d'intervention d'urgence solides, notamment de mécanismes de protection sociale bien établis, ont pu venir en aide de manière plus rapide et plus efficace à leurs populations vulnérables. De même, une coordination plus étroite entre les institutions budgétaires et monétaires a permis de prendre des trains de mesures plus cohérents, conciliant assistance à court terme et stabilité à long terme.

Des progrès ont été accomplis, mais il en faudra davantage pour comprendre tous les effets nutritionnels de la récente période d'inflation des prix des produits alimentaires, et pour renforcer la résilience des populations, notamment des femmes et des enfants, face aux chocs relatifs aux prix des denrées alimentaires et face aux principaux facteurs qui remettent en question les efforts déployés à l'échelle mondiale pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Dans les temps à venir, les interventions visant à endiguer l'inflation des prix des produits alimentaires devront, pour être efficaces, associer des mesures budgétaires bien ciblées, des réformes structurelles et des actions coordonnées des pouvoirs publics. Les interventions à court terme sur les prix devront être soigneusement calibrées afin d'éviter des distorsions des marchés et d'assurer une durabilité à long terme. En situation de crise, les mesures budgétaires telles que les transferts monétaires ou les réductions d'impôt temporaires devront être à la fois ciblées et assorties d'un calendrier précis, et s'accompagner de stratégies de retrait claires. Les programmes de protection sociale devront tenir compte des enjeux nutritionnels et être conçus de manière à mieux

préserver les plus vulnérables tout en prenant en considération l'érosion de la valeur des transferts dans les contextes de forte inflation.

Au niveau macroéconomique, une gestion budgétaire rigoureuse, associée à une politique monétaire crédible et transparente, contribue à stabiliser les marchés et à renforcer la confiance des investisseurs. Les banques centrales jouent un rôle crucial en donnant confiance dans la stabilité de l'inflation future, mais doivent pour cela anticiper les tendances budgétaires et harmoniser les instruments d'action publique en conséquence. Il est essentiel de renforcer la coordination entre les autorités budgétaires et monétaires afin de veiller à la cohérence des politiques, notamment dans le contexte d'une inflation des prix des produits alimentaires qui peut rapidement se transmettre à des économies entières.

Les mesures structurelles sont tout aussi essentielles. Les investissements dans le stockage des produits alimentaires, les infrastructures de transport et les systèmes d'information sur les marchés peuvent réduire les pertes de denrées alimentaires, améliorer l'efficience des chaînes d'approvisionnement et atténuer l'instabilité future des prix. Le maintien de réserves stratégiques bien conçues et l'amélioration de la transparence des marchés contribuent au renforcement de la stabilité des marchés des produits alimentaires, et ces mesures peuvent être intégrées dans des cadres complets de gestion des risques.

L'analyse proposée dans la présente édition du rapport expose avec force que, si le problème de l'inflation des prix des denrées alimentaires reste pressant, il n'est pas pour autant insurmontable. Des investissements soutenus, une meilleure coordination des politiques, une transparence accrue, des mesures qui mettent davantage l'accent sur l'alimentation saine, et des innovations continues au niveau institutionnel seront essentiels pour renforcer la résilience aux chocs futurs. Les enseignements tirés ces dernières années offrent un fil conducteur pour remédier aux effets immédiats de l'inflation des prix des produits alimentaires sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et pour contribuer à moyen terme à la concrétisation de l'ODD 2 et d'une alimentation saine et abordable pour tous. ■



PAYS NON PRÉCISÉ

Pain frais.

@ iStock.com/EmiliaU



ANNEXES

ANNEXE 1A

Tableaux statistiques du chapitre 2 122



ANNEXE 1B

Notes méthodologiques relatives aux indicateurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition 168

ANNEXE 2

Glossaire 192

Le Supplément à *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025* est disponible à l'adresse suivante:

<https://doi.org/10.4060/cd6008en-supplementary>

ANNEXE 1A

TABLEAUX STATISTIQUES DU CHAPITRE 2

TABLEAU A1.1 PROGRÈS ACCOMPLIS AU REGARD DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES CIBLES NUTRITIONNELLES: PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION, DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, DE CERTAINES FORMES DE MALNUTRITION, DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF ET DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF CHEZ LE NOURRISSON (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)	
MONDE	11,9	8,5	7,6	10,3	21,7	28,3	6,6	26,4	23,2	5,3	5,5	12,1	15,8	27,6	30,7	37,0	47,8	15,0	14,7	
Pays les moins avancés	24,9	21,3	18,9	21,5	50,0	57,3	6,7	38,5	33,9	3,0	3,3	4,9	8,1	35,1	37,2	45,5	52,7	16,1	15,3	
Pays en développement sans littoral	24,1	17,0	15,6	17,4	44,3	50,5	5,2	35,5	29,1	4,1	4,1	9,7	13,4	29,4	32,2	45,2	50,0	15,2	14,7	
Petits États insulaires en développement	17,1	16,9	22,9	21,4	49,7	49,2	4,0	21,0	21,3	6,9	8,6	18,0	22,6	24,5	28,7	37,0	41,5	14,0	14,4	
Pays à faible revenu	27,3	27,7	21,2	25,1	55,3	64,3	6,4	39,6	35,8	3,7	3,5	6,5	9,6	33,2	35,7	42,9	51,7	15,4	14,9	
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	18,7	12,8	12,2	17,2	29,5	42,3	9,5	36,6	28,9	3,5	4,0	7,2	11,2	42,0	43,8	39,9	51,3	21,2	19,5	
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	8,1	2,6	2,9	3,2	12,9	13,4	2,1	13,3	10,8	8,0	8,6	10,7	15,8	19,0	20,1	31,0	39,9	8,0	8,4	
Pays à revenu élevé	< 2,5	< 2,5	1,4	1,6	8,0	7,8	0,4	3,9	4,0	7,5	8,4	22,3	25,7	14,1	17,4	n.d.	n.d.	7,9	8,0	
Pays à faible revenu et à déficit vivrier	25,6	24,4	20,1	24,1	51,8	61,4	5,8	36,7	32,1	3,9	4,0	8,0	11,7	33,8	36,0	41,0	50,8	14,6	14,0	

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF CHEZ LE NOURRISSON (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)	
AFRIQUE	19,0	19,7	17,2	21,6	46,2	57,9	5,4	34,0	30,3	4,9	4,5	12,8	16,2	34,9	35,9	35,2	45,2	14,5	13,9	
Northern Africa*	6,7	9,6	9,8	12,1	28,7	33,9	5,2	23,1	18,1	11,3	8,5	25,9	31,7	29,5	32,0	40,9	35,7	14,0	14,1	
Algérie	6,1	< 2,5	13,0	4,9	22,9	17,6	2,7	12,0	8,9	13,7	13,3	18,8	23,8	30,2	31,6	25,4	28,6	6,9	7,2	
Égypte	5,8	9,4	8,4	12,0	27,8	30,8	3,3	23,5	12,9	14,5	11,2	37,4	44,3	29,0	32,7	52,8	40,2	n.d.	n.d.	
Libye	4,9	16,5	11,2	17,2	29,1	35,1	3,5 ^g	25,8	9,2	23,0	4,7	32,0	36,7	28,3	29,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Maroc	4,8	7,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,4 ^g	15,6	13,7	10,2	4,2	16,7	21,8	28,6	29,5	27,8	35,0	16,1	14,8	
Soudan	–	n.d.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	35,9	35,4	2,5	2,6	11,5	17,0	32,3	34,0	41,0	n.d.	n.d.	n.d.	
Tunisie	4,0	3,0	9,1	9,6	18,2	25,4	2,1	8,9	8,9	13,6	17,5	22,0	26,8	26,5	27,7	8,5	13,5	8,1	8,2	
Afrique du Nord (hors Soudan)	5,5	7,3	9,1	10,4	26,1	28,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	28,0	34,1	29,0	31,5	40,9	35,7	13,9	13,9	
Afrique subsaharienne	22,2	21,9	18,9	23,7	50,4	63,2	5,5	36,0	32,2	3,7	3,9	8,5	11,4	36,3	36,8	34,2	46,3	14,5	13,9	
Afrique de l'Est	31,8	25,8	21,9	24,5	58,5	64,6	4,8	38,7	31,2	3,9	3,9	4,9	8,1	27,3	31,4	48,5	59,2	14,7	14,0	
Burundi	n.d.	n.d.	n.d.	20,9 ^a	n.d.	70,8 ^a	7,8 ^g	55,4	55,3	2,0	2,4	3,0	5,0	26,8	39,0	69,3	85,0	15,1	14,8	
Comores	16,3	15,4	n.d.	27,4	n.d.	79,7	5,1	31,6	17,4	10,6	3,9	10,7	16,3	26,3	29,9	11,4	22,6	24,1	23,0	
Djibouti	28,9	12,9	n.d.	16,5	n.d.	49,2	12,1 ^g	27,8	20,9	1,2	5,5	7,1	11,3	27,2	31,8	12,4	n.d.	n.d.	n.d.	
Érythrée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	51,5	48,0	1,9	2,8	2,7	4,8	31,5	35,6	68,7	n.d.	15,4	15,2		
Éthiopie	36,4	19,7	14,5	19,0 ^c	56,2	61,4 ^c	6,8	42,1	35,5	2,7	3,3	1,5	2,8	18,1	23,1	52,0	58,8	n.d.	n.d.	
Kenya	28,0	36,8	15,0 ^{a, b}	28,1 ^b	50,7 ^{a, b}	73,9 ^b	4,5	29,0	17,9	5,0	4,3	8,1	12,4	27,2	32,2	31,9	59,7	10,8	10,0	
Madagascar	32,9	39,5	n.d.	17,8	n.d.	72,6	7,2	48,2	38,4	1,6	2,3	2,3	4,3	32,2	37,2	41,9	54,4	19,5	18,7	
Malawi	21,5	21,4	47,7 ^{a, b}	55,6 ^{a, b}	78,1 ^{a, b}	81,7 ^{a, b}	2,4	43,5	33,2	4,8	4,4	4,5	7,7	26,4	32,4	70,8	64,1	15,8	15,6	
Maurice	5,4	8,7	5,2	12,2	13,0	31,1	n.d.	8,2 ^f	7,8 ^f	5,1 ^f	4,8 ^f	16,5	19,2	20,8	32,8	n.d.	n.d.	19,1	18,7	
Mozambique	29,2	21,8	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	3,8	42,6	37,0	5,7	4,4	6,1	10,3	45,1	47,0	40,0	55,5	18,1	17,8	

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF CHEZ LE NOURRISSON (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)	
Ouganda	18,8	22,0	21,5 ^b	14,9 ^{a,b}	66,3 ^b	54,6 ^{a,b}	3,2	33,4	23,5	4,0	4,2	4,2	7,9	24,3	27,2	62,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République-Unie de Tanzanie	28,5	20,2	20,6 ^b	24,4 ^b	48,8 ^b	58,0 ^b	3,1	37,7	29,9	4,3	4,7	7,5	12,6	36,7	38,8	48,7	64,3	10,5	9,7	
Rwanda	36,7	24,4	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	1,1	41,3	29,8	6,2	5,1	2,4	4,9	14,1	16,1	83,8	80,9	9,3	9,4	
Seychelles	2,8	< 2,5	3,2 ^a	n.d.	14,3 ^a	n.d.	n.d.	7,8	6,2	10,0	10,9	25,1	29,4	21,5	25,8	n.d.	n.d.	12,3	12,5	
Somalie	69,7	53,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	29,4	23,9	2,7	2,5	9,6	14,6	41,9	46,2	5,3	33,7	n.d.	n.d.	
Soudan du Sud	–	22,3	n.d.	63,1 ^a	n.d.	88,1 ^a	n.d.	31,0	30,0	5,9	4,3	5,3	8,6	29,4	35,0	44,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Zambie	49,4	37,2	22,4 ^b	17,2 ^b	51,2 ^b	45,3 ^b	4,2	40,8	32,3	6,4	6,3	6,8	11,1	26,5	27,1	59,9	64,1	12,0	11,2	
Zimbabwe	29,5	19,7	35,5	25,1	64,7	68,8	5,1	31,0	23,7	4,5	4,0	10,1	14,2	25,9	27,5	31,3	42,4	12,2	11,8	
Afrique centrale	28,4	29,6	n.d.	36,8	n.d.	76,9	5,5	37,8	40,1	4,7	5,2	6,6	9,3	44,1	41,7	28,4	43,9	12,8	12,2	
Angola	42,9	22,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	31,4	47,7	3,1	4,7	8,5	11,5	45,2	43,8	n.d.	n.d.	15,7	15,5	
Cameroun	13,8	4,8	22,3	24,7	49,9	61,2	4,3	32,3	27,2	8,1	13,6	11,8	14,9	37,4	38,9	19,9	39,4	12,9	12,5	
Congo	28,4	26,4	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	23,1	16,3	5,1	5,3	7,4	8,5	50,9	46,7	20,2	n.d.	11,6	11,9	
Gabon	14,3	25,3	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	3,4	17,2	13,7	6,5	6,1	15,5	21,0	60,0	59,9	5,1	19,4	14,9	14,6	
Guinée équatoriale	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24,9	17,1	8,6	7,5	13,9	17,7	43,1	41,3	7,4	n.d.	n.d.	n.d.	
République centrafricaine	34,8	29,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,2 ^g	39,6	38,9	2,6	2,3	5,9	9,3	44,0	43,4	33,0	36,2	15,9	16,4	
République démocratique du Congo	27,3	38,5	n.d.	42,5	n.d.	81,5	7,2	42,9	44,1	4,7	4,2	4,4	6,6	43,7	40,0	36,4	52,5	11,0	10,2	
Sao Tomé-et- Principe	10,4	17,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4,1	18,6	10,0	3,1	6,4	11,8	16,5	41,3	39,7	50,3	63,1	10,6	11,1	
Tchad	30,9	32,0	32,4 ^b	25,2 ^b	67,9 ^b	66,3 ^b	7,8	37,4	31,5	2,3	2,5	4,5	6,7	50,1	46,5	3,2	7,4	n.d.	n.d.	

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF CHEZ LE NOURRISSON (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)	
Afrique australe	4,9	10,9	9,1	10,7	21,5	25,2	3,0	23,2	24,1	12,3	12,1	27,3	29,7	26,0	31,0	n.d.	n.d.	16,4	16,4	
Afrique du Sud	3,3	10,0	n.d.	8,5 ^a	n.d.	20,7 ^a	3,6 ^g	22,3	24,4	13,1	12,8	28,6	30,8	26,4	31,2	n.d.	n.d.	16,6	16,6	
Botswana	26,9	24,0	18,4 ^b	26,1 ^{a, b}	46,4 ^b	53,9 ^{a, b}	n.d.	24,7	21,0	10,6	11,5	14,7	18,3	27,0	30,9	20,3	30,0	17,3	16,8	
Eswatini	11,7	14,7	n.d.	22,2 ^{a, b}	n.d.	59,0 ^{a, b}	1,8	27,9	18,9	10,2	10,2	23,2	30,1	23,8	28,3	43,8	54,0	10,6	10,2	
Lesotho	n.d.	n.d.	n.d.	24,7 ^{a, b}	n.d.	59,9 ^{a, b}	1,6	37,5	35,0	7,0	7,5	15,9	21,0	23,6	34,2	52,9	60,7	14,8	14,4	
Namibie	19,9	18,1	28,9 ^b	30,0 ^b	53,2 ^b	55,9 ^b	n.d.	24,0	16,4	4,2	5,8	14,0	17,0	18,9	24,9	22,1	n.d.	15,9	15,6	
Afrique de l'Ouest	12,7	16,0	11,2	18,8	39,6	61,6	6,5	33,8	29,7	2,1	2,2	8,1	11,6	45,2	41,9	21,9	35,1	14,9	14,3	
Bénin	9,2	14,3	10,4 ^b	15,0 ^b	55,0 ^b	65,6 ^b	8,3	34,2	33,2	1,8	3,7	8,1	11,2	50,2	50,0	32,5	41,4	17,5	16,4	
Burkina Faso	17,0	13,1	n.d.	7,3 ^b	n.d.	41,4 ^b	9,8	32,0	19,5	1,0	2,8	3,7	6,7	46,9	44,3	38,2	51,3	19,1	18,5	
Cabo Verde	12,7	13,5	n.d.	6,1 ^a	n.d.	32,1 ^a	2,4	8,4	5,3	5,5	8,4	11,3	15,8	42,6	40,6	59,6	41,8	n.d.	n.d.	
Côte d'Ivoire	17,6	11,1	6,2 ^b	8,4 ^b	34,1 ^b	38,4 ^b	8,1	28,7	20,3	2,3	3,5	8,2	11,6	50,0	51,4	11,8	34,0	19,1	18,3	
Gambie	17,6	16,8	n.d.	21,7	n.d.	54,8	5,1	22,5	14,0	1,9	2,7	9,4	14,9	53,1	46,1	33,2	53,6	13,7	13,20	
Ghana	11,1	6,3	5,1 ^{a, b}	9,4 ^{a, b}	38,3 ^{a, b}	44,5 ^{a, b}	5,8	22,3	15,6	2,6	1,8	10,2	12,9	41,3	36,0	45,7	52,6	14,9	14,4	
Guinée	16,4	11,4	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	6,4	33,6	26,6	4,2	4,4	5,9	9,5	46,1	45,7	20,4	43,7	n.d.	n.d.	
Guinée-Bissau	18,6	22,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6,5	28,0	28,3	2,2	3,6	7,9	11,5	46,1	45,7	38,3	59,3	21,8	19,5	
Libéria	35,7	35,5	38,6	37,1	79,7	80,8	3,4	34,6	26,9	3,1	6,1	10,3	17,0	40,8	42,5	27,8	55,2	19,7	19,9	
Mali	11,2	12,3	n.d.	2,6 ^b	n.d.	20,6 ^b	5,4	29,2	23,2	1,3	1,3	7,6	11,4	54,1	56,5	20,2	40,3	n.d.	n.d.	
Mauritanie	10,3	8,7	4,6 ^b	13,1 ^b	26,3 ^b	66,3 ^b	13,6 ^g	25,2	21,5	1,5	1,6	16,2	22,7	52,5	54,5	26,7	40,9	n.d.	n.d.	
Niger	18,0	12,9	n.d.	7,6 ^b	n.d.	50,9 ^b	10,9	45,0	48,3	0,6	2,6	3,9	6,0	44,4	47,1	23,3	24,5	n.d.	n.d.	
Nigéria	9,1	19,9	11,0 ^{a, b}	24,3 ^b	34,7 ^{a, b}	74,8 ^b	11,6 ^g	36,9	33,8	2,3	1,6	8,7	12,4	43,5	37,9	14,7	28,8	n.d.	n.d.	
Sénégal	15,8	5,1	7,5 ^b	4,0 ^b	39,0 ^b	29,1 ^b	10,2	18,2	17,2	1,4	2,1	7,6	10,2	49,6	43,1	39,0	34,4	19,1	17,2	
Sierra Leone	40,2	24,1	26,7 ^{a, b}	33,7	75,8 ^{a, b}	89,8	6,3	33,3	25,2	2,6	5,4	5,8	7,1	45,7	44,6	31,2	50,9	11,4	10,3	
Togo	24,8	9,1	16,1 ^b	9,9 ^b	60,4 ^b	58,5 ^b	5,7	26,4	23,0	1,3	3,6	7,1	11,6	42,0	41,5	62,1	64,3	15,1	14,3	

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF CHEZ LE NOURRISSON (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)	
Afrique subsaharienne (Soudan inclus)	21,3	21,8	18,7	23,5	50,0	62,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8,6	11,7	36,2	36,7	34,5	46,3	14,5	13,9	
ASIE	13,6	7,3	6,7	9,2	17,8	24,0	9,1	28,4	23,3	4,7	5,0	6,5	10,4	30,6	33,6	39,1	51,3	17,2	17,2	
Asie centrale	13,1	2,9	1,7	3,6	9,2	16,6	2,1	14,8	7,4	7,7	6,4	18,8	25,1	32,3	32,0	29,1	33,3	6,3	6,0	
Kazakhstan	7,3	< 2,5	n.d.	0,6 ^{a,b}	n.d.	2,0 ^{a,b}	n.d.	11,2	4,4	11,8	8,7	16,1	18,4	29,0	30,5	31,8	n.d.	5,7	5,3	
Kirghizistan	7,3	5,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3,0	15,9	11,0	7,5	9,9	20,1	26,6	33,8	32,9	56,0	45,6	6,4	6,0	
Ouzbékistan	13,0	< 2,5	1,9	5,2	11,2	24,4	2,4	13,2	6,7	6,8	5,5	21,0	30,0	32,5	30,4	23,8	25,2	5,8	5,8	
Tadjikistan	38,1	8,4	4,9	5,6	19,1	25,1	6,4	25,7	13,1	5,2	4,6	17,1	23,8	36,1	37,3	32,6	40,8	9,3	8,7	
Turkménistan	4,3	4,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4,1	12,6	6,5	4,9	4,8	17,2	21,4	34,0	34,8	10,9	56,5	4,9	4,3	
Asie de l'Est	6,8	< 2,5	1,0	1,0	6,0	6,2	1,4	7,6	4,8	6,5	10,1	4,5	8,1	15,9	16,0	28,5	36,5	5,5	5,5	
Chine	6,8	< 2,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	1,9	7,5	4,5	6,9	11,1	4,5	8,3	15,5	15,6	27,6	35,1	5,1	5,0	
Chine (continentale)	6,9	< 2,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Chine – RAS de Hong-Kong	< 2,5	3,1	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Chine – RAS de Macao	14,9	11,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Province chinoise de Taïwan	4,5	3,8	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Japon	n.d.	n.d.	< 0,5	1,1	2,6	5,8	n.d.	6,6	5,2	1,5	2,0	3,9	5,5	19,5	18,7	n.d.	n.d.	11,1	11,3	
Mongolie	28,4	< 2,5	n.d.	0,7 ^a	n.d.	4,8 ^a	2,7	12,3	7,1	10,2	12,3	17,6	24,1	19,9	19,1	65,7	51,1	5,7	4,9	
République de Corée	< 2,5	< 2,5	< 0,5 ^a	1,1	4,8 ^a	5,4	0,2 ^g	1,9	1,8	6,7	5,5	4,1	7,3	13,9	15,7	n.d.	n.d.	6,3	7,5	
République populaire démocratique de Corée	34,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,5	25,8	16,6	1,6	3,3	6,7	10,8	28,0	27,5	68,9	71,4	n.d.	n.d.	

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF CHEZ LE NOURRISSON (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)	
Asie de l'Est (hors Chine et Japon)	13,6	16,5	0,6	0,9	5,0	5,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,2	8,8	18,8	19,9	n.d.	n.d.	7,6	8,4	
Asie du Sud-Est	16,7	5,1	1,7	2,0	14,6	14,4	7,0	30,4	22,7	5,9	4,3	6,0	10,0	26,0	24,2	33,5	46,4	12,8	12,5	
Brunéi Darussalam	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17,1	9,9	8,5	9,5	23,3	31,7	15,1	18,3	n.d.	n.d.	13,2	13,6	
Cambodge	15,5	5,2	4,6	3,6	39,6	40,0	9,6	34,0	22,0	2,1	5,7	2,2	4,4	39,5	38,0	72,8	50,3	12,7	11,4	
Indonésie	18,4	6,3	0,7 ^a	< 0,5 ^a	6,0 ^a	4,5 ^a	8,4	34,6	22,6	8,3	2,6	5,9	11,2	29,1	26,7	40,9	50,7	10,5	9,9	
Malaisie	3,2	< 2,5	7,8	5,8	17,4	16,7	11,0	18,1	24,3	6,2	5,3	16,0	22,1	32,9	31,3	n.d.	n.d.	13,0	13,8	
Myanmar	24,8	5,4	n.d.	7,2	n.d.	32,7	7,4 ^g	31,2	24,5	1,8	0,6	5,2	7,4	36,0	39,7	23,6	n.d.	12,7	12,5	
Philippines	17,3	3,0	n.d.	3,0 ^{a, b}	n.d.	32,9 ^{a, b}	5,4	31,9	27,7	3,3	3,3	5,7	8,7	18,7	12,0	33,0	40,9	21,2	21,1	
République démocratique populaire lao	n.d.	n.d.	n.d.	5,6	n.d.	35,6	10,7	40,5	29,9	2,2	3,7	4,7	8,0	30,6	28,6	39,7	50,6	17,2	16,7	
Singapour	n.d.	n.d.	1,0	3,5	2,9	9,5	n.d.	3,2	2,8	2,7	3,8	8,1	13,9	13,0	16,6	n.d.	n.d.	10,6	11,0	
Thaïlande	11,8	4,6	n.d.	0,8 ^{a, b}	n.d.	5,4 ^{a, b}	7,2	14,1	12,3	9,1	9,9	10,0	15,4	22,5	20,7	12,3	28,6	10,5	10,3	
Timor-Leste	30,0	18,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8,3	52,7	45,4	2,4	1,2	1,1	2,4	28,1	29,7	50,8	65,0	16,8	18,2	
Viet Nam	15,2	5,3	n.d.	2,2	n.d.	10,7	4,4	25,5	19,2	4,3	10,5	0,8	2,0	18,6	20,5	17,0	45,4	7,6	6,3	
Asie du Sud	19,5	12,3	13,1	17,8	27,6	39,8	13,6	40,2	31,4	2,6	3,2	5,6	9,7	45,9	49,3	47,2	59,1	26,1	24,4	
Afghanistan	30,6	28,1	14,8	31,0	45,1	80,8	3,6	43,5	42,0	4,8	4,4	10,3	19,2	36,5	45,4	n.d.	63,3	n.d.	n.d.	
Bangladesh	15,1	10,4	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	10,7	38,3	25,1	1,7	1,6	2,5	5,3	34,5	37,6	64,1	53,3	24,3	23,0	
Bhoutan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,1	29,1	17,9	7,1	8,0	7,1	12,2	28,3	33,8	48,7	n.d.	11,7	11,4	
Inde	21,1	12,0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	18,7	41,7	32,9	2,1	3,7	4,1	7,3	50,1	53,7	46,4	63,7	29,5	27,4 ^h	
Iran (République islamique d')	6,4	6,8	9,5	5,9	48,0	38,8	4,3	5,6	4,8	4,1	2,7	19,9	24,3	20,8	25,5	53,1	47,4	n.d.	n.d.	
Maldives	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9,1	16,3	14,2	5,8	3,0	11,2	17,3	44,2	43,4	45,3	63,0	13,8	13,7	

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF CHEZ LE NOURRISSON (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)	
Népal	16,9	5,3	10,4	12,8	29,5	36,6	7,0	39,7	26,0	1,3	1,8	3,4	7,0	31,5	33,2	69,6	56,4	20,9	19,7	
Pakistan	16,9	16,5	0,9 ^b	10,1 ^b	14,1 ^b	42,1 ^b	7,1	43,9	33,6	4,6	2,1	12,7	23,0	45,3	46,5	37,0	47,8	n.d.	n.d.	
Sri Lanka	14,2	7,4	0,7 ^b	1,1 ^b	5,9 ^b	11,2 ^b	9,3	15,9	10,1	1,2	0,9	5,7	10,6	25,5	20,9	75,8	n.d.	18,5	18,0	
Asie du Sud (hors Inde)	15,3	13,20	7,2	11,1	27,0	39,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9,9	16,1	35,7	38,8	48,9	51,2	19,5	19,0	
Asie de l'Ouest	10,2	12,4	9,7	13,5	31,0	38,1	3,5	20,0	18,0	9,1	6,2	29,3	33,6	28,0	28,7	31,8	30,8	12,2	12,2	
Arabie saoudite	4,2	< 2,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	3,9 ^g	12,5	11,1	9,5	8,4	35,0	40,6	19,2	17,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Arménie	14,8	< 2,5	n.d.	< 0,5 ^{a, b}	n.d.	7,8 ^{a, b}	n.d.	14,2	6,2	14,8	12,9	20,3	24,5	18,7	18,7	34,1	n.d.	8,3	8,3	
Azerbaïdjan	5,3	< 2,5	< 0,5	1,3	5,9	14,0	3,5	16,4	6,8	11,3	4,2	21,4	26,5	35,6	35,6	10,8	18,4	11,0	11,0	
Bahreïn	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6,5 ^f	4,6 ^f	n.d.	n.d.	31,7	36,1	39,6	38,4	n.d.	n.d.	11,6	12,4		
Chypre	4,7	< 2,5	n.d.	< 0,5 ^a	n.d.	1,4 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	21,6	22,9	12,5	16,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Émirats arabes unis	3,1	< 2,5	n.d.	0,9 ^a	n.d.	3,6 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	31,9	32,1	28,3	28,2	n.d.	n.d.	13,9	13,9			
Géorgie	4,8	< 2,5	7,0	6,2	31,8	26,6	0,6	8,9	4,7	13,7	4,1	27,2	34,7	30,1	30,2	54,8	20,4	6,9	7,4	
Iraq	16,5	14,9	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	3,0	19,8	9,4	10,3	4,6	34,4	40,5	26,9	27,1	19,4	25,8	10,8	10,9	
Israël	< 2,5	< 2,5	1,3 ^{a, b}	0,9 ^b	11,6 ^{a, b}	9,2 ^b	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	21,9	22,5	11,7	14,6	n.d.	n.d.	9,4	9,0		
Jordanie	5,4	14,3	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	2,3	7,8	7,7	6,1	10,6	36,3	38,5	28,5	33,0	22,7	23,9	17,0	18,9	
Koweït	< 2,5	< 2,5	4,9	3,4	12,6	8,4	3,5	4,9	4,5	8,8	10,1	40,7	41,4	26,2	27,7	n.d.	n.d.	12,4	14,4	
Liban	7,1	8,7	n.d.	10,1	n.d.	42,4	1,3	11,4	10,1	6,6	4,5	26,2	29,8	28,8	34,0	n.d.	22,7	12,2	12,6	
Oman	10,1	5,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9,3	11,2	12,9	2,8	8,8	24,9	31,1	33,9	34,4	n.d.	23,2	13,3	13,20	
Palestine	n.d.	n.d.	n.d.	6,3 ^{a, d}	n.d.	27,0 ^{a, d}	1,3	10,3	8,0	8,0	8,8	34,2	37,6	24,1	24,8	28,7	38,9	9,8	10,4	
Qatar	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,6 ^g	6,3	5,4	10,3	8,6	36,1	43,1	25,4	23,6	29,3	n.d.	9,9	10,0	
République arabe syrienne	6,2	39,0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	26,5	23,5	16,6	11,0	29,2	33,9	29,0	31,0	42,6	28,5	n.d.	n.d.	

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF CHEZ LE NOURRISSON (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)	
Türkiye	9,4	< 2,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	1,7	9,2	5,5	10,0	7,7	29,6	33,3	29,1	29,3	41,6	40,7	14,0	12,9	
Yémen	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	45,7	73,0	16,8	48,5	47,4	2,4	1,7	9,2	13,7	34,6	36,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Asie centrale et Asie du Sud	19,2	12,0	12,7	17,2	26,9	38,9	13,0	39,3	30,2	2,8	3,3	6,1	10,2	45,4	48,7	46,4	58,1	25,4	23,5	
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	9,4	< 2,5	1,2	1,3	8,5	8,6	4,0	16,0	13,1	6,3	7,5	4,9	8,6	18,8	18,7	30,4	41,2	8,1	8,7	
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	8,6	11,1	9,8	12,8	29,9	36,1	4,4	21,5	18,1	10,2	7,4	27,8	32,7	28,7	30,2	37,3	33,5	13,1	13,1	
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	8,5	5,4	6,6	8,7	24,4	27,3	1,3	12,8	12,4	7,3	8,8	22,4	29,9	17,7	19,9	34,0	43,4	9,5	9,6	
Caraïbes	17,8	17,5	n.d.	25,1	n.d.	53,5	2,9	12,9	12,2	6,4	6,7	19,5	24,5	24,6	29,1	29,4	31,3	11,4	11,7	
Antigua-et- Barbuda	n.d.	n.d.	n.d.	3,4 ^a	n.d.	13,5 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	26,8	33,3	17,6	20,3	n.d.	n.d.	15,1	15,4	
Bahamas	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	39,8	47,3	16,4	18,8	n.d.	n.d.	15,3	15,4	
Barbade	4,7	4,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	7,5	5,8	11,9	13,0	30,9	38,0	17,5	20,1	19,7	n.d.	n.d.	n.d.	
Cuba	< 2,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,0	7,2	7,3	9,2	10,6	16,3	21,8	19,3	22,2	48,6	40,6	7,2	7,1	
Dominique	5,1	3,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24,5	31,3	18,9	22,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Grenade	n.d.	n.d.	n.d.	4,7 ^a	n.d.	17,3 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	23,9	30,3	18,4	20,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Haiti	47,7	54,2	n.d.	45,4	n.d.	83,2	5,0	23,1	21,6	3,5	3,9	8,3	10,7	41,8	45,9	39,3	39,9	n.d.	n.d.	
Jamaïque	7,1	7,7	25,3	27,8	48,3	56,4	3,2	6,1	6,9	7,0	5,1	26,4	33,8	18,3	21,5	23,8	33,0	14,3	13,7	
Porto Rico	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	34,6	41,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
République dominicaine	21,3	3,6	24,3 ^a	17,9 ^b	54,2 ^a	43,8 ^b	2,2	8,0	5,6	7,7	7,5	22,3	29,3	19,2	22,4	8,0	15,8	12,1	13,4	
Sainte-Lucie	n.d.	n.d.	4,5 ^a	n.d.	22,2 ^a	n.d.	n.d.	2,3	2,8	6,0	6,8	26,1	33,5	16,3	19,9	3,5	n.d.	15,9	16,3	
Saint-Kitts-et- Nevis	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	38,7	45,6	16,8	19,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF CHEZ LE NOURRISSON (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)	
Saint-Vincent- et-les- Grenadines	7,4	6,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	26,6	33,2	16,6	18,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Trinité-et-Tobago	11,1	11,2	n.d.	6,9 ^a	n.d.	27,6 ^a	n.d.	8,5	7,8	10,7	15,0	24,7	28,1	18,6	22,1	21,5	30,5	15,9	16,3	
Amérique centrale	7,2	5,0	6,3	7,0	28,8	26,2	0,9	18,1	17,2	6,5	7,0	27,9	34,4	10,6	13,8	21,6	38,6	10,9	10,9	
Belize	5,0	7,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17,5	11,7	8,7	5,6	35,2	42,3	17,9	21,3	14,7	n.d.	11,3	11,6	
Costa Rica	3,8	< 2,5	1,8 ^b	2,7 ^b	12,2 ^b	15,4 ^b	1,8	6,7	10,6	7,6	7,9	24,9	31,4	10,1	13,7	32,5	25,3	8,5	8,7	
El Salvador	8,9	6,7	13,8	15,4	42,2	45,5	2,9	15,5	9,4	6,5	8,5	25,3	30,9	10,2	14,4	31,4	45,3	10,4	10,2	
Guatemala	19,2	11,8	16,1	21,3	42,7	48,8	0,8	47,7	44,6	4,4	3,7	20,0	26,8	8,6	10,5	49,6	58,5	14,4	14,5	
Honduras	18,1	14,8	14,2 ^b	15,4 ^a	41,6 ^b	41,3 ^a	1,9	21,8	17,9	5,1	4,2	22,7	29,5	13,8	18,8	30,7	30,2	12,5	13,1	
Mexique	4,0	2,7	3,4 ^a	2,9 ^{a, b}	24,9 ^a	19,3 ^{a, b}	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	29,3	36,0	10,2	13,20	14,4	35,9	10,2	10,2	
Nicaragua	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	31,7	n.d.	n.d.	n.d.	
Panama	14,8	5,7	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	1,1	20,2	14,0	11,0	10,9	26,7	36,1	22,6	25,5	n.d.	n.d.	10,7	10,3	
Amérique du Sud	8,0	4,2	4,5	7,7	19,3	25,1	1,3	10,1	9,9	7,8	9,9	20,7	28,6	20,0	21,8	42,1	49,8	8,6	8,8	
Argentine	3,6	3,4	5,8	12,3	19,2	33,8	1,7	7,0	10,7	10,9	14,3	26,3	35,4	20,4	23,5	32,0	n.d.	7,2	7,4	
Bolivie (État plurinational de)	27,6	21,8	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	20,0	10,7	8,9	9,9	20,5	28,7	25,5	24,9	64,3	n.d.	8,3	7,9	
Brésil	5,7	< 2,5	0,7 ^{a, b}	3,4 ^{a, b}	13,3 ^{a, b}	13,5 ^{a, b}	3,4	6,6	8,9	7,7	10,9	19,1	28,1	21,5	21,3	38,6	45,8	8,3	8,7	
Chili	2,6	2,5	2,9 ^b	3,6 ^{a, b}	10,8 ^b	19,2 ^{a, b}	n.d.	1,8	1,7	9,9	8,7	29,6	38,9	9,6	15,7	n.d.	n.d.	6,1	6,8	
Colombie	11,0	3,9	4,9 ^b	5,0 ^{a, b}	19,9 ^b	27,8 ^{a, b}	n.d.	12,7	11,6	5,1	6,8	18,2	23,6	17,9	22,4	42,9	n.d.	10,5	11,0	
Équateur	17,4	12,1	6,0 ^{a, b}	11,9 ^b	20,7 ^{a, b}	33,3 ^b	0,7	24,3	17,7	6,9	4,7	20,1	27,4	18,1	20,2	n.d.	n.d.	10,9	10,6	
Guyana	7,1	< 2,5	n.d.	4,7 ^a	n.d.	25,5 ^a	6,5	14,8	7,1	6,4	5,0	21,4	28,5	37,2	37,5	31,3	28,5	17,0	17,2	
Paraguay	7,4	5,2	1,2 ^b	n.d.	8,3 ^b	n.d.	n.d.	9,4	3,2	10,5	15,4	24,8	33,0	19,4	23,2	24,4	n.d.	10,0	10,0	

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF CHEZ LE NOURRISSON (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)	
Pérou	17,9	6,9	9,9 ^e	14,5 ^e	30,4 ^e	41,0 ^e	0,6	18,1	10,6	8,3	9,0	18,5	27,3	18,0	21,0	67,4	70,1	8,3	7,5	
Suriname	8,8	9,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,5	8,3	8,0	3,8	3,7	22,8	29,0	19,0	22,2	2,8	8,9	15,7	16,5	
Uruguay	< 2,5	< 2,5	n.d.	2,7 ^a	n.d.	16,2 ^a	1,4	9,0	6,5	9,3	13,5	25,0	33,3	19,7	24,5	n.d.	57,7	8,0	7,8	
Venezuela (République bolivarienne du)	7,8	5,9	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	12,2	11,7	6,4	7,3	22,7	22,7	19,1	25,2	n.d.	n.d.	9,0	9,3	
OCÉANIE	6,5	7,6	8,6	9,8	22,2	25,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,4	29,5	12,6	16,8	n.d.	n.d.	11,3	11,8	
Australie et Nouvelle-Zélande	< 2,5	< 2,5	2,8	3,8	10,6	14,4	0,5 ⁱ	3,5	3,1	12,4	23,4	26,3	30,8	7,4	11,3	n.d.	n.d.	6,4	6,4	
Australie	< 2,5	< 2,5	2,8	3,7	10,8	13,8	n.d.	3,4	3,1	13,5	26,4	25,7	30,2	6,9	11,1	n.d.	n.d.	6,4	6,6	
Nouvelle-Zélande	< 2,5	< 2,5	2,8	4,3	10,0	17,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	29,3	33,6	9,6	12,4	n.d.	n.d.	6,0	5,9	
Océanie (hors Australie et Nouvelle-Zélande)	2,0	3,3	21,2	23,6	49,6	51,6	8,4	40,6	41,5	10,3	16,0	21,6	24,8	25,4	28,8	56,6	58,9	17,4	17,9	
Mélanésie	23,5	25,5	n.d.	24,8	n.d.	54,1	n.d.	43,0	43,6	10,6	16,6	18,3	21,9	25,8	29,1	56,8	59,2	17,6	18,0	
Fidji	4,5	6,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4,6	7,0	7,2	6,5	7,3	28,0	33,8	28,5	29,9	n.d.	42,9	7,4	7,4	
Îles Salomon	12,2	20,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	31,9	29,8	3,6	6,2	19,1	22,6	29,5	32,6	73,7	n.d.	13,20	13,20	
Nouvelle-Calédonie	8,9	4,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	27,9	28,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	47,7	47,6	11,7	18,5	16,8	20,5	25,2	28,8	56,1	59,7	19,0	19,4	
Vanuatu	8,5	7,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	26,9	31,0	4,9	5,5	18,5	21,3	26,0	30,4	39,5	75,9	12,7	13,1	
Micronésie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,3	13,6	4,5	5,1	43,2	47,1	21,6	24,5	55,7	59,6	12,4	12,3	
Îles Marshall	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3,5	37,8	30,0	4,0	4,6	42,0	45,9	21,8	23,5	27,3	43,1	n.d.	n.d.	

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA Sous-alimentation – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'EMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF CHEZ LE NOURRISSON (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)	
Kiribati	4,5	4,1	n.d.	5,8 ^a	n.d.	42,9 ^a	3,5	16,3	14,7	2,0	2,1	43,2	46,3	24,7	26,9	66,4	63,6	9,3	9,0	
Micronésie (États fédérés de)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	42,4	47,1	18,1	22,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Nauru	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,3	20,9	16,0	4,3	8,2	67,4	69,9	19,3	22,5	67,2	n.d.	n.d.	n.d.	
Palaos	n.d.	n.d.	n.d.	6,9 ^a	n.d.	28,1 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	39,2	41,1	22,8	25,9	n.d.	n.d.	13,7	13,5	
Polynésie	4,8	3,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	7,1	7,0	8,2	8,9	52,1	57,5	18,7	21,6	51,1	47,9	16,3	16,8	
Îles Cook	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	62,5	68,9	21,1	23,9	n.d.	n.d.	10,1	10,3	
Nioué	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	61,2	66,6	21,2	24,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Polynésie française	5,6	3,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	43,0	48,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Samoa	3,7	3,6	n.d.	4,5 ^{a, b}	n.d.	18,6 ^{a, b}	3,1	5,0	8,4	6,0	9,4	55,7	62,4	18,8	21,9	51,3	51,7	n.d.	n.d.	
Samoa américaines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	72,3	75,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Tokélaou (membre associé)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	65,0	69,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Tonga	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,1	7,1	1,6	15,0	9,5	62,8	71,7	17,9	20,7	52,2	39,6	n.d.	n.d.	
Tuvalu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,8	7,9	5,3	5,2	4,1	58,9	64,2	19,6	23,2	34,7	43,8	n.d.	n.d.	
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	< 2,5	< 2,5	1,3	1,6	8,7	8,4	n.d.	3,9	3,8	8,4	8,6	24,8	27,9	13,20	17,3	n.d.	n.d.	7,4	7,4	
Amérique du Nord	< 2,5	< 2,5	1,0	1,1	9,9	10,3	0,2	2,6	4,1	8,5	9,8	35,7	40,3	10,3	14,9	25,5	25,8	8,0	8,1	
Bermudes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	26,4	33,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Canada	< 2,5	< 2,5	0,6 ^a	1,9 ^b	5,0 ^a	10,2 ^b	n.d.	n.d.	n.d.	11,0	11,4	24,7	26,2	7,7	14,0	n.d.	n.d.	6,2	6,6	
États-Unis d'Amérique	< 2,5	< 2,5	1,1 ^a	1,0 ^a	10,5 ^a	10,3 ^a	0,1	2,5	4,2	8,2	9,7	36,9	42,0	10,6	15,0	25,5	25,8	8,2	8,3	

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF CHEZ LE NOURRISSON (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE		
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)		
Groenland	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	23,3	27,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Europe	< 2,5	< 2,5	1,4	1,8	8,1	7,4	n.d.	4,7	3,6	8,4	7,9	19,7	21,4	14,5	18,6	n.d.	n.d.	7,1	7,0		
Europe de l'Est	< 2,5	< 2,5	1,4	1,7	10,9	9,1	n.d.	6,8	4,6	10,7	9,1	22,1	25,5	19,0	23,5	n.d.	n.d.	7,1	7,0		
Bélarus	3,4	< 2,5	n.d.	< 0,5 ^a	n.d.	1,1 ^a	1,3	2,4	1,1	5,5	3,4	21,0	21,4	18,1	22,1	19,0	21,7	5,0	5,1		
Bulgarie	6,1	< 2,5	1,9	2,0	14,9	11,6	n.d.	7,2	5,5	6,4	5,5	17,6	20,6	21,5	25,8	n.d.	n.d.	11,0	11,4		
Fédération de Russie	< 2,5	< 2,5	0,7	< 0,5 ^a	8,2	2,8 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	10,4	9,5	22,3	24,2	20,0	24,1	n.d.	n.d.	7,3	7,3		
Hongrie	2,5	< 2,5	1,4	4,5	11,3	15,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,2	31,7	20,1	24,1	n.d.	n.d.	8,4	8,3		
Pologne	< 2,5	< 2,5	1,8	< 0,5	8,9	3,4	0,8	1,9	1,0	6,0	8,6	22,2	27,5	19,5	23,4	n.d.	n.d.	5,8	5,6		
République de Moldova	32,3	< 2,5	1,6	5,4	19,3	25,1	n.d.	6,8	4,2	5,1	4,1	22,9	23,0	24,8	28,5	36,4	n.d.	6,5	6,5		
Roumanie	< 2,5	< 2,5	5,6	7,0	19,3	18,6	n.d.	8,8	7,0	6,8	4,8	21,9	34,0	20,9	24,3	n.d.	n.d.	9,5	8,8		
Slovaquie	5,6	3,1	1,1	1,4	6,2	7,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20,8	26,8	21,6	25,3	n.d.	n.d.	7,5	7,8		
Tchéquie	< 2,5	< 2,5	0,7	1,8	5,8	10,0	n.d.	2,4	2,4	4,9	6,6	21,8	26,0	21,0	24,6	n.d.	n.d.	7,3	7,6		
Ukraine	< 2,5	6,9	2,0	5,3	19,8	32,5	n.d.	18,0	11,7	21,4	16,0	21,8	23,6	13,0	19,4	19,7	n.d.	6,0	5,7		
Europe du Nord	< 2,5	< 2,5	1,8	2,9	6,7	7,3	n.d.	2,7	3,0	7,4	7,8	22,3	24,2	11,6	14,8	n.d.	n.d.	6,3	6,0		
Danemark	< 2,5	< 2,5	1,0	2,4	5,9	6,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	12,5	13,3	13,1	17,0	n.d.	n.d.	5,1	4,8		
Estonie	< 2,5	< 2,5	0,9	1,1	9,5	10,8	n.d.	1,3	1,3	4,9	5,6	20,9	22,2	20,8	24,7	n.d.	n.d.	4,5	4,2		
Finlande	< 2,5	< 2,5	2,4	2,9	9,3	13,4	1,6	1,6	1,7	3,9	4,7	19,3	21,5	9,4	13,6	n.d.	n.d.	4,1	4,1		
Irlande	< 2,5	< 2,5	3,4	2,1	8,9	4,8	n.d.	2,5	2,2	10,3	11,2	25,0	28,3	11,4	14,0	n.d.	n.d.	5,5	5,6		
Islande	< 2,5	< 2,5	1,7	2,1	6,4	7,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,7	21,2	11,2	14,7	n.d.	n.d.	3,8	4,0		
Lettonie	< 2,5	< 2,5	0,6	1,9	9,9	11,2	1,7 ^g	2,1	1,7	5,9	6,6	21,7	24,3	19,2	21,4	n.d.	n.d.	4,5	4,2		
Lituanie	< 2,5	< 2,5	2,5	1,2	15,3	6,5	4,9 ^g	1,9	1,6	4,3	4,6	23,0	25,4	19,7	23,7	n.d.	n.d.	4,7	4,4		
Norvège	< 2,5	< 2,5	1,1	1,6	4,8	7,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,5	19,1	12,7	16,3	n.d.	n.d.	4,7	4,4		

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'EMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)	
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	< 2,5	< 2,5	1,9	3,3	6,3	6,9	0,4 ^g	2,8	3,5	7,8	7,8	24,8	26,8	10,6	13,6	n.d.	n.d.	7,1	6,8	
Suède	< 2,5	< 2,5	0,8	2,5	4,5	6,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	14,6	15,3	12,8	16,8	n.d.	n.d.	4,2	4,1	
Europe du Sud	< 2,5	< 2,5	1,4	1,3	7,4	5,9	n.d.	4,2	3,6	8,6	9,0	18,2	18,9	13,3	17,2	n.d.	n.d.	8,0	8,2	
Albanie	8,8	5,4	10,0	8,4	38,8	33,0	1,6	16,5	7,4	20,9	16,7	17,5	23,4	20,1	24,7	37,1	36,5	6,0	6,0	
Andorre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,7	18,1	12,6	16,4	n.d.	n.d.	9,1	9,4	
Bosnie- Herzégovine	< 2,5	< 2,5	1,5	1,9	9,6	9,9	n.d.	9,2	7,9	18,3	13,0	17,3	21,2	22,1	26,0	18,2	n.d.	5,2	5,2	
Croatie	3,3	< 2,5	0,6	1,0	6,5	6,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	23,0	30,6	20,4	23,3	n.d.	n.d.	5,0	5,0	
Espagne	< 2,5	< 2,5	1,1	1,4	7,1	6,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,9	15,7	11,9	15,6	n.d.	n.d.	9,5	9,6	
Grèce	< 2,5	< 2,5	2,6	1,5 ^a	15,8	6,6 ^a	n.d.	1,8	2,0	13,6	13,5	24,6	28,0	12,2	15,6	n.d.	n.d.	10,9	11,4	
Italie	< 2,5	< 2,5	n.d.	< 0,5 ^a	n.d.	1,7 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,1	17,3	12,1	16,4	n.d.	n.d.	7,1	7,2	
Macédoine du Nord	4,5	< 2,5	3,6	3,4	15,2	15,2	3,4	5,7	3,8	12,7	12,3	22,2	27,5	16,8	21,5	23,0	27,5	8,2	8,3	
Malte	< 2,5	< 2,5	1,5	2,1	5,8	9,2	0,4 ^g	5,2	3,5	8,2	10,1	30,3	32,3	11,6	15,7	n.d.	n.d.	7,0	7,2	
Monténégro	4,1	< 2,5	2,1	1,6	12,6	10,4	2,2	8,5	8,0	15,2	8,6	14,8	18,0	20,9	25,8	19,3	19,5	6,4	6,2	
Portugal	< 2,5	< 2,5	4,1	3,1	14,7	11,9	n.d.	3,8	3,2	8,2	9,4	18,7	21,8	11,6	15,0	n.d.	n.d.	8,4	8,9	
Serbie	2,6	< 2,5	1,7	1,5	11,4	9,5	2,6	5,9	4,6	14,8	12,2	18,2	22,5	20,8	24,9	13,4	23,6	6,0	6,2	
Slovénie	< 2,5	< 2,5	0,9	0,9	12,3	8,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16,3	19,4	21,1	25,7	n.d.	n.d.	6,2	6,3	

TABLEAU A1.1 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION – POPULATION TOTALE ¹		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE – POPULATION TOTALE ^{1,2,3}		PRÉVALENCE DE L'ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DU RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT (< 5 ANS)		PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ DANS LA POPULATION ADULTE (≥ 18 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)		PRÉVALENCE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF CHEZ LE NOURRISSON (0-5 MOIS)		PRÉVALENCE DE L'INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (%)	2022-24 ⁴ (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2014-16 (%)	2022-24 (%)	2024 ⁵ (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2024 (%)	2012 (%)	2022 (%)	2012 (%)	2023 (%)	2012 ⁶ (%)	2023 ⁷ (%)	2012 (%)	2020 (%)	
Europe de l'Ouest	< 2,5	< 2,5	1,3	1,9	5,2	6,0	n.d.	2,6	2,5	5,1	5,6	16,3	15,8	9,5	14,2	n.d.	n.d.	7,0	6,8	
Allemagne	< 2,5	< 2,5	1,0	1,2	4,1	4,1	n.d.	1,5	2,2	3,3	3,3	20,5	20,4	9,1	14,0	n.d.	n.d.	6,9	6,7	
Autriche	< 2,5	< 2,5	1,1	1,5	5,5	4,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	14,2	15,4	12,6	16,7	n.d.	n.d.	6,7	6,3	
Belgique	< 2,5	< 2,5	n.d.	2,4	n.d.	8,1	0,8 ^g	2,8	2,6	3,5	4,9	17,8	20,0	11,1	15,0	n.d.	n.d.	7,0	6,8	
France	< 2,5	< 2,5	1,6	2,7	6,8	8,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	11,7	9,7	8,0	13,1	n.d.	n.d.	7,5	7,4	
Luxembourg	< 2,5	< 2,5	1,8	0,6	4,7	2,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18,2	18,4	11,5	15,4	n.d.	n.d.	7,5	7,7	
Pays-Bas (Royaume des)	< 2,5	< 2,5	1,5	2,7	5,7	7,5	n.d.	1,5	1,6	4,0	5,4	13,8	14,5	12,4	16,5	n.d.	n.d.	6,1	5,7	
Suisse	< 2,5	< 2,5	1,5	1,1	4,8	2,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	11,8	12,1	12,4	16,6	n.d.	n.d.	6,4	6,4	

NOTES:

n.d. = données non disponibles; n.c. = données non communiquées; – = sans objet. < 2,5 = prévalence de la sous-alimentation inférieure à 2,5 pour cent; < 0,5 = prévalence de l'insécurité alimentaire grave inférieure à 0,5 pour cent.

1. Les statistiques relatives à la sous-alimentation et à l'insécurité alimentaire sont sous la responsabilité de la FAO. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Afin de réduire la marge d'erreur, les estimations sont présentées sous forme de moyennes sur trois ans.

2. Estimation par la FAO du nombre d'individus vivant dans un ménage où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire.

3. Les résultats au niveau des pays sont donnés uniquement pour les pays dont les estimations sont basées sur des données nationales officielles (voir la note b) ou sont présentés en tant qu'estimations provisoires fondées sur les données collectées par la FAO dans le cadre du sondage mondial de Gallup® pour les pays dont les autorités nationales compétentes ont fourni une autorisation de publication. Il est toutefois à noter que le consentement à la publication n'implique pas nécessairement la validation des estimations par les autorités nationales concernées et que les estimations seront susceptibles d'être révisées dès que des données adéquates provenant de sources nationales officielles seront disponibles. Les agrégats aux niveaux mondial, régional et sous-régional reflètent les données collectées dans approximativement 150 pays.

4. Pour le calcul des moyennes sur trois ans, les estimations utilisées pour les années 2022 et 2024 correspondent aux estimations ponctuelles.

5. Les valeurs des agrégats correspondent aux estimations établies à partir du modèle pour l'année 2024. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2017 à 2024.

6. Les estimations des agrégats sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2005 à 2012.

7. Les estimations des agrégats sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2017 à 2024.

* Les estimations relatives à l'insécurité alimentaire pour l'Afrique du Nord ne tiennent pas compte des données actualisées concernant le Soudan après 2018.

a. D'après les données nationales officielles.

b. En ce qui concerne les années pour lesquelles aucune donnée nationale officielle n'est disponible, les estimations sont projetées au moyen des données de la FAO. Voir l'**annexe 1B** pour en savoir plus.

c. N'inclut pas la région du Tigré.

d. Aucune donnée n'est disponible en ce qui concerne la Palestine pour 2022 et 2023. L'estimation de 2024 pour la Palestine n'inclut pas la bande de Gaza et tient compte de la situation probable en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

e. Les résultats fondés sur les données recueillies par la FAO dans le cadre du sondage mondial de Gallup® (voir l'**annexe 1B** pour en savoir plus sur la méthodologie) sont provisoires et seront révisés sous peu, l'Institut national des statistiques et de l'informatique (INEI) ayant adapté le module FIES au contexte national et entrepris de recueillir des données FIES dans le cadre de l'enquête nationale auprès des ménages (Encuesta Nacional de Hogares – ENAHO), qui couvre l'année 2025.

f. Les données d'entrée les plus récentes datent d'avant 2000; à interpréter avec précaution.

g. Cette estimation a été ajustée parce que l'estimation initiale ne couvrait pas l'ensemble de la tranche d'âge ou parce que les sources de données n'étaient représentatives que des zones rurales.

h. Les estimations UNICEF-OMS relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance sont calculées à partir d'une méthode standard appliquée à tous les pays afin de garantir la comparabilité et ne sont pas les statistiques officielles du Gouvernement de l'Inde. Le chiffre officiel le plus récent de l'Inde concernant la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance a été établi à 18,2 pour cent à partir de la cinquième enquête nationale sur la santé des familles (2019-2021), qui sert de base au modèle d'estimation mondial UNICEF-OMS afin de garantir la comparabilité entre les pays.

i. S'agissant de l'émaciation, les estimations relatives à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande ont été calculées à l'aide de modèles à effets mixtes, avec les sous-régions en tant qu'effets fixes⁴². L'estimation des intervalles de confiance n'a pas pu être effectuée, car on ne disposait de données que pour l'Australie. Les modèles ont été sélectionnés sur la base du meilleur ajustement.

SOURCES: Les données relatives à la sous-alimentation et à l'insécurité alimentaire sont issues de FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>. Licence: CC-BY-4.0; les données concernant le retard de croissance, l'émaciation et l'excès pondéral sont basées sur Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2025. UNICEF-WHO-World Bank : *Joint child malnutrition estimates – Levels and trends (édition 2025)* [Consulté le 4 avril 2025]. [https://www.who.int/teams/nutrition-and-events/joint-child-malnutrition-estimates/latest-estimates](https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-child-malnutrition-estimates/latest-estimates); les données afférentes à l'allaitement maternel exclusif sont fondées sur UNICEF. 2024. *Infant and young child feeding*. Dans: UNICEF. [Consulté le 6 avril 2025]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding>; les données sur l'insuffisance pondérale à la naissance sont issues d'OMS et UNICEF. 2023. *Low birthweight joint estimates 2023 edition*. [Consulté le 12 juillet 2023]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/low-birthweight>; www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-low-birthweight-estimates; les données sur l'anémie sont reprises d'OMS. 2025. WHO global anaemia estimates (édition 2025). https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/anaemia_in_women_and_children; les données relatives à l'obésité chez l'adulte viennent d'OMS. 2024. Global Health Observatory (GHO) data repository: Prevalence of obesity among adults, BMI ≥ 30, age-standardized. Estimates by country. [Consulté le 24 juillet 2024]. [https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-geq-30-\(age-standardized-estimate\)-\(-\)](https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-geq-30-(age-standardized-estimate)-(-)). Licence: CC-BY-4.0.

TABLEAU A1.2. PROGRÈS ACCOMPLIS S'AGISSANT DE RÉALISER LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ATTEINDRE LES CIBLES MONDIALES EN MATIÈRE DE NUTRITION: NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES, EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, ET TOUCHÉES PAR CERTAINES FORMES DE MALNUTRITION; NOMBRE DE NOURRISSONS BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF ET NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) TOUCHÉS PAR L'EMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) EN EXCÈS		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÉSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)	
MONDE	780,4	685,6	567,2	836,5	1 618,0	2 287,9	42,8	180,4	150,2	36,3	35,5	591,4	880,7	505,7	604,8	26,1	30,9	21,6	19,8	
Pays les moins avancés	189,4	247,0	182,2	250,1	481,8	665,3	11,4	53,0	57,2	4,2	5,6	22,7	50,0	76,1	108,1	6,6	9,2	4,9	5,2	
Pays en développement sans littoral	91,7	98,5	75,3	100,9	213,8	292,5	4,3	24,7	24,1	2,8	3,4	22,7	41,4	32,1	46,3	3,3	4,2	2,3	2,5	
Petits États insulaires en développement	10,2	12,2	15,4	15,4	33,4	35,4	0,2	1,3	1,3	0,4	0,5	7,7	11,2	4,1	5,1	0,2	0,2	0,2	0,2	
Pays à faible revenu	122,9	203,8	125,6	185,2	327,5	474,0	7,5	36,7	41,7	3,4	4,1	17,4	35,0	42,4	63,3	4,2	6,2	3,2	3,5	
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	437,7	393,6	336,5	530,1	816,1	1 304,8	29,2	113,5	88,7	10,9	12,3	114,2	217,0	281,6	349,2	12,7	16,0	13,7	12,4	
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	203,7	74,3	80,0	91,4	351,7	381,9	3,2	26,7	16,8	16,0	13,3	208,0	337,2	136,2	137,3	6,4	5,9	3,4	2,8	
Pays à revenu élevé	n.c.	n.c.	18,7	22,5	107,0	108,2	0,3	3,0	2,7	5,7	5,6	236,5	287,3	44,0	53,3	n.d.	n.d.	1,2	1,1	
Pays à faible revenu et à déficit vivrier	172,1	260,1	174,2	256,4	450,0	654,2	9,4	48,1	51,8	5,2	6,5	32,7	63,8	64,9	93,9	5,7	8,5	4,2	4,6	
AFRIQUE	179,2	291,9	209,4	319,6	564,2	857,6	11,7	61,7	64,8	8,8	9,7	74,1	123,9	94,4	129,9	6,8	10,0	5,8	6,2	
Afrique du Nord*	13,0	25,9	22,9	32,6	66,8	91,0	1,5	6,3	5,2	3,1	2,5	34,3	51,2	16,7	21,5	1,2	1,0	0,8	0,8	
Algérie	2,0	n.c.	5,2	2,3	9,2	8,1	0,1	0,5	0,4	0,6	0,6	4,7	6,9	3,1	3,5	0,1	0,1	0,1	0,1	
Égypte	4,7	10,8	8,4	13,8	27,6	35,3	0,4	2,8	1,5	1,7	1,3	20,8	30,4	6,9	9,4	0,7	0,5	n.d.	n.d.	

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) TOUCHÉS PAR L'ÉMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) EN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)	
Libye	0,3	1,2	0,7	1,3	1,9	2,6	< 0,1 ^g	0,2	0,1	0,2	< 0,1	1,2	1,7	0,5	0,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Maroc	1,5	2,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1 ^g	0,5	0,4	0,3	0,1	3,7	5,6	2,6	2,8	0,1	0,1	0,1	0,1	
Soudan	–	n.d.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	2,2	2,7	0,2	0,2	2,1	4,2	2,8	4,2	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	
Tunisie	0,4	0,4	1,0	1,2	2,1	3,1	< 0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	1,8	2,4	0,8	0,9	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Afrique du Nord (hors Soudan)	8,9	16,0	17,5	22,8	50,2	63,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	32,0	46,6	13,9	17,3	0,9	0,7	0,6	0,6	
Afrique subsaharienne	166,2	266,0	186,5	287,0	497,4	766,7	10,2	55,4	59,6	5,7	7,2	38,2	68,8	77,7	108,5	5,6	8,9	5,0	5,4	
Afrique de l'Est	95,1	125,9	86,7	119,5	231,3	315,3	3,6	23,9	23,3	2,4	2,9	8,7	19,8	23,4	38,0	3,1	4,5	2,0	2,1	
Burundi	n.d.	n.d.	n.d.	2,9 ^a	n.d.	9,7 ^a	0,2 ^g	1,1	1,2	< 0,1	0,1	0,1	0,3	0,6	1,3	0,1	0,2	0,1	0,1	
Comores	< 0,1	0,1	n.d.	0,2	n.d.	0,7	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	< 0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Djibouti	0,2	0,1	n.d.	0,2	n.d.	0,6	< 0,1 ^g	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	
Érythrée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,2	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,2	0,3	< 0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Éthiopie	28,5	25,4	15,1	24,5 ^c	58,4	79,1 ^c	1,3	6,5	6,9	0,4	0,6	0,7	1,9	4,0	7,4	0,8	1,2	n.d.	n.d.	
Kenya	10,0	20,4	7,1 ^{a, b}	15,5 ^b	23,9 ^{a, b}	40,9 ^b	0,3	2,1	1,3	0,4	0,3	1,8	3,7	2,9	4,7	0,2	0,4	0,2	0,1	
Madagascar	6,3	12,3	n.d.	5,6	n.d.	22,6	0,3	1,8	1,8	0,1	0,1	0,3	0,7	1,8	2,9	0,2	0,3	0,2	0,2	
Malawi	2,8	4,5	8,2 ^{a, b}	11,7 ^{a, b}	13,4 ^{a, b}	17,2 ^{a, b}	0,1	1,2	1,0	0,1	0,1	0,3	0,8	1,0	1,8	0,2	0,2	0,1	0,1	
Maurice	< 0,1	0,1	< 0,1	0,2	0,2	0,4	n.d.	< 0,1 ^f	< 0,1 ^f	< 0,1 ^f	< 0,1 ^f	0,2	0,2	0,1	0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1		
Mozambique	5,9	7,3	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0,2	1,9	2,1	0,2	0,3	0,7	1,7	2,6	3,8	0,2	0,3	0,2	0,2	
Ouganda	5,2	10,7	8,1 ^b	7,3 ^{a, b}	24,9 ^b	26,6 ^{a, b}	0,3	2,1	1,9	0,3	0,3	0,6	1,8	1,9	3,2	0,4	n.d.	n.d.	n.d.	
République-Unie de Tanzanie	11,2	13,4	10,7 ^b	16,2 ^b	25,4 ^b	38,7 ^b	0,3	3,1	3,3	0,3	0,5	1,7	4,1	4,0	6,3	0,4	0,7	0,2	0,2	
Rwanda	3,3	3,4	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	< 0,1	0,7	0,6	0,1	0,1	0,1	0,4	0,4	0,6	0,1	0,2	< 0,1	< 0,1	
Seychelles	< 0,1	n.c.	< 0,1 ^a	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Somalie	7,4	9,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,7	0,8	0,1	0,1	0,5	1,2	1,1	1,9	< 0,1	0,1	n.d.	n.d.	

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) TOUCHÉS PAR L'ÉMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) EN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÉSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)	
Soudan du Sud	—	2,6	n.d.	7,2 ^a	n.d.	10,1 ^a	n.d.	0,6	0,5	0,1	0,1	0,3	0,5	0,8	1,0	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Zambie	5,8	7,7	3,7 ^b	3,6 ^b	8,4 ^b	9,4 ^b	0,1	1,1	1,0	0,2	0,2	0,5	1,1	0,9	1,4	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Zimbabwe	3,7	3,2	5,1	4,1	9,3	11,2	0,1	0,7	0,6	0,1	0,1	0,7	1,2	0,9	1,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Afrique centrale	32,9	61,0	n.d.	75,9	n.d.	158,6	2,0	10,0	14,7	1,2	1,9	4,6	8,8	14,5	19,6	0,8	1,7	0,8	0,9	
Angola	8,3	8,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,5	3,0	0,1	0,3	1,0	2,0	2,6	3,7	n.d.	n.d.	0,2	0,2	
Cameroun	2,4	1,4	5,1	7,0	11,4	17,4	0,2	1,1	1,2	0,3	0,6	1,2	2,1	1,8	2,7	0,1	0,2	0,1	0,1	
Congo	1,1	1,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	0,2	0,1	< 0,1	< 0,1	0,2	0,3	0,6	0,7	< 0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Gabon	0,2	0,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,2	0,3	0,3	0,4	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Guinée équatoriale	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	
République centrafricaine	1,5	1,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1 ^g	0,3	0,4	< 0,1	< 0,1	0,1	0,2	0,5	0,5	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
République démocratique du Congo	16,1	40,7	n.d.	45,0	n.d.	86,2	1,4	5,8	8,7	0,6	0,8	1,5	3,1	7,1	9,4	0,5	1,1	0,4	0,4	
Sao Tomé-et-Principe	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Tchad	3,2	6,2	4,7 ^b	4,9 ^b	10,0 ^b	12,8 ^b	0,3	1,0	1,2	0,1	0,1	0,3	0,5	1,5	2,0	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	
Afrique australe	2,7	7,9	5,9	7,7	13,8	18,2	0,2	1,5	1,7	0,8	0,8	10,7	13,4	4,5	6,2	n.d.	n.d.	0,2	0,2	
Afrique du Sud	1,6	6,3	n.d.	5,4 ^a	n.d.	13,1 ^a	0,2 ^g	1,3	1,4	0,7	0,8	10,0	12,3	4,1	5,5	n.d.	n.d.	0,2	0,2	
Botswana	0,5	0,6	0,4 ^b	0,6 ^{a, b}	1,0 ^b	1,3 ^{a, b}	n.d.	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Eswatini	0,1	0,2	n.d.	0,3 ^{a, b}	n.d.	0,7 ^{a, b}	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Lesotho	n.d.	n.d.	n.d.	0,6 ^{a, b}	n.d.	1,4 ^{a, b}	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Namibie	0,4	0,5	0,7 ^b	0,9 ^b	1,3 ^b	1,7 ^b	n.d.	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	< 0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (≤ 5 ANS) TOUCHÉS PAR L'EMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (≤ 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (≤ 5 ANS) EN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)	
Afrique de l'Ouest	35,4	71,2	41,1	83,9	145,5	274,6	4,4	19,9	19,9	1,2	1,5	13,4	25,2	35,2	44,7	1,4	2,4	2,0	2,1	
Bénin	0,8	2,0	1,2 ^b	2,1 ^b	6,3 ^b	9,3 ^b	0,2	0,6	0,7	< 0,1	0,1	0,4	0,8	1,2	1,7	0,1	0,1	0,1	0,1	
Burkina Faso	2,4	3,0	n.d.	1,7 ^b	n.d.	9,5 ^b	0,3	1,0	0,7	< 0,1	0,1	0,3	0,8	1,9	2,5	0,1	0,2	0,1	0,1	
Cabo Verde	< 0,1	< 0,1	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	0,2 ^a	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	
Côte d'Ivoire	3,5	3,5	1,6 ^b	2,6 ^b	8,6 ^b	12,0 ^b	0,4	1,1	0,9	0,1	0,2	0,9	1,7	2,8	3,9	0,1	0,2	0,2	0,2	
Gambie	0,3	0,5	n.d.	0,6	n.d.	1,5	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Ghana	2,5	2,1	1,5 ^{a,b}	3,2 ^{a,b}	11,0 ^{a,b}	15,0 ^{a,b}	0,2	0,9	0,7	0,1	0,1	1,5	2,5	2,8	3,1	0,2	0,2	0,1	0,1	
Guinée	1,5	1,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0,1	0,6	0,6	0,1	0,1	0,3	0,7	1,2	1,6	< 0,1	0,1	n.d.	n.d.	
Guinée-Bissau	0,3	0,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Libéria	1,2	2,0	1,8	2,0	3,7	4,4	< 0,1	0,2	0,2	< 0,1	< 0,1	0,2	0,5	0,4	0,6	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Mali	1,5	2,9	n.d.	0,6 ^b	n.d.	4,9 ^b	0,2	1,0	1,0	< 0,1	0,1	0,6	1,2	2,0	3,0	0,1	0,2	n.d.	n.d.	
Mauritanie	0,3	0,4	0,2 ^b	0,7 ^b	1,0 ^b	3,3 ^b	0,1 ^g	0,2	0,2	< 0,1	< 0,1	0,3	0,6	0,5	0,7	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	
Niger	2,5	3,4	n.d.	2,0 ^b	n.d.	13,3 ^b	0,5	1,6	2,3	< 0,1	0,1	0,3	0,7	1,6	2,7	0,1	0,1	n.d.	n.d.	
Nigéria	13,2	45,4	21,1 ^{a,b}	55,3 ^b	66,1 ^{a,b}	170,4 ^b	3,9 ^g	11,5	11,4	0,7	0,5	7,3	13,6	17,4	20,6	0,5	1,0	n.d.	n.d.	
Sénégal	1,8	0,9	1,1 ^b	0,7 ^b	5,7 ^b	5,3 ^b	0,3	0,4	0,4	< 0,1	0,1	0,5	0,9	1,6	1,9	0,1	0,1	0,1	0,1	
Sierra Leone	2,2	2,0	1,9 ^{a,b}	2,8	5,3 ^{a,b}	7,6	0,1	0,4	0,3	< 0,1	0,1	0,2	0,3	0,7	1,0	< 0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	
Togo	1,5	0,8	1,2 ^b	0,9 ^b	4,6 ^b	5,4 ^b	0,1	0,3	0,3	< 0,1	< 0,1	0,3	0,5	0,7	0,9	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	
Afrique subsaharienne (Soudan inclus)	166,2	275,9	191,9	296,8	514,0	794,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	40,3	73,1	80,5	112,7	5,9	9,2	5,2	5,6	
ASIE	542,5	348,8	299,0	437,6	797,0	1 144,4	30,0	108,8	76,8	17,9	16,3	192,9	353,9	345,9	394,3	15,2	16,5	13,7	11,8	
Asie centrale	7,8	2,3	1,2	2,9	6,4	13,4	0,2	1,1	0,7	0,6	0,6	8,0	12,4	5,9	6,4	0,2	0,3	0,1	0,1	
Kazakhstan	1,2	n.c.	n.d.	0,1 ^{a,b}	n.d.	0,4 ^{a,b}	n.d.	0,2	0,1	0,2	0,2	1,9	2,4	1,4	1,5	0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Kirghizistan	0,4	0,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,7	1,1	0,5	0,6	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) TOUCHÉS PAR L'ÉMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) EN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÉSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)	
Ouzbékistan	3,4	n.c.	0,6	1,9	3,4	8,7	0,1	0,4	0,3	0,2	0,2	4,0	6,8	2,6	2,7	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	
Tadjikistan	2,6	0,9	0,4	0,6	1,6	2,6	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,8	1,4	0,8	1,0	< 0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	
Turkménistan	0,2	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	0,6	0,9	0,6	0,7	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Asie de l'Est	104,2	n.c.	16,6	16,7	98,6	103,7	0,9	7,5	2,9	6,5	6,1	55,1	106,4	66,8	57,9	2,9	1,9	1,2	0,8	
Chine	91,8	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	1,0	6,6	2,4	6,1	5,8	48,0	94,3	57,8	49,9	2,5	1,6	1,0	0,6	
<i>Chine (continentale)</i>	90,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
<i>Chine – RAS de Hong-Kong</i>	n.c.	0,2	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
<i>Chine – RAS de Macao</i>	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
<i>Province chinoise de Taïwan</i>	1,0	0,9	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Japon	n.d.	n.d.	n.c.	1,3	3,3	7,3	n.d.	0,4	0,2	0,1	0,1	4,2	5,9	5,2	4,4	n.d.	n.d.	0,1	0,1	
Mongolie	0,7	n.c.	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	0,2 ^a	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,3	0,5	0,2	0,2	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
République de Corée	n.c.	n.c.	n.c.	0,6	2,4 ^a	2,8	< 0,1 ^g	< 0,1	< 0,1	0,2	0,1	1,6	3,3	1,8	1,8	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
République populaire démocratique de Corée	8,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	0,4	0,3	< 0,1	0,1	1,2	2,2	1,9	1,7	0,1	0,1	n.d.	n.d.	
Asie de l'Est (hors Chine et Japon)	10,2	13,5	0,6	1,0	5,6	5,9	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	3,1	5,9	3,8	3,7	n.a.	n.a.	0,1	0,1	
Asie du Sud-Est	94,4	35,1	10,9	13,7	94,1	99,5	3,6	17,7	11,6	3,4	2,2	25,0	48,0	43,6	43,4	2,0	2,3	1,5	1,4	
Brunéi Darussalam	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) TOUCHÉS PAR L'ÉMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) EN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÉSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)	
Cambodge	2,1	0,9	0,7	0,6	6,2	7,0	0,2	0,6	0,4	< 0,1	0,1	0,2	0,5	1,6	1,7	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	
Indonésie	42,4	17,7	1,8 ^a	n.c.	15,7 ^a	12,5 ^a	1,9	8,4	5,0	2,0	0,6	10,0	21,6	19,8	19,4	1,0	1,1	0,5	0,4	
Malaisie	0,8	n.c.	2,4	2,0	5,4	5,9	0,2	0,5	0,5	0,2	0,1	3,2	5,4	2,6	2,9	n.d.	n.d.	0,1	0,1	
Myanmar	11,8	2,9	n.d.	3,9	n.d.	17,7	0,3 ^g	1,4	1,1	0,1	< 0,1	1,8	2,8	4,9	5,7	0,1	n.d.	0,1	0,1	
Philippines	15,2	3,4	n.d.	3,5 ^{a, b}	n.d.	37,8 ^{a, b}	0,5	3,9	2,5	0,4	0,3	3,4	6,5	4,8	3,7	0,4	0,4	0,5	0,5	
République démocratique populaire lao	n.d.	n.d.	n.d.	0,4	n.d.	2,7	0,1	0,3	0,2	< 0,1	< 0,1	0,2	0,4	0,5	0,6	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Singapour	n.d.	n.d.	< 0,1	0,2	0,2	0,5	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,4	0,7	0,2	0,3	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Thaïlande	7,8	3,3	n.d.	0,6 ^{a, b}	n.d.	3,9 ^{a, b}	0,2	0,6	0,4	0,4	0,3	5,3	8,9	4,3	3,6	< 0,1	0,1	0,1	0,1	
Timor-Leste	0,3	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Viet Nam	12,3	5,3	n.d.	2,3	n.d.	10,7	0,3	1,9	1,4	0,3	0,7	0,5	1,5	4,8	5,3	0,1	0,3	0,1	0,1	
Asie du Sud	314,8	252,1	244,7	363,4	516,0	812,2	24,4	77,0	56,4	5,0	5,7	63,4	130,8	212,2	264,9	9,1	10,7	10,2	8,8	
Afghanistan	7,5	11,7	5,0	12,9	15,2	33,6	0,2	2,4	2,8	0,3	0,3	1,4	3,9	2,5	4,5	n.d.	0,4	n.d.	n.d.	
Bangladesh	21,8	17,9	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	1,8	6,2	4,2	0,3	0,3	2,4	6,2	14,5	18,3	1,0	0,9	0,7	0,7	
Bhoutan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	0,1	< 0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Inde	243,9	172,1	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	21,3	53,3	37,4	2,7	4,2	33,6	71,4	164,0	203,5	5,9	7,2	7,7	6,3 ^h	
Iran (République islamique d')	4,6	6,2	7,9	5,3	39,7	35,2	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2	11,2	15,6	4,8	6,2	0,4	0,3	n.d.	n.d.	
Maldives	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1		
Népal	4,4	1,6	2,9	3,8	8,2	10,9	0,2	1,2	0,7	< 0,1	< 0,1	0,5	1,4	2,3	2,8	0,2	0,2	0,1	0,1	
Pakistan	29,6	40,9	2,0 ^b	25,0 ^b	30,5 ^b	104,3 ^b	2,3	13,20	10,7	1,4	0,7	14,1	31,0	22,7	28,2	1,2	1,6	n.d.	n.d.	
Sri Lanka	2,9	1,7	0,1 ^b	0,3 ^b	1,3 ^b	2,6 ^b	0,2	0,3	0,2	< 0,1	< 0,1	0,8	1,7	1,4	1,2	0,1	n.d.	0,1	0,1	

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1, 2, 3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1, 2, 3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) TOUCHÉS PAR L'ÉMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) EN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÉSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)	
Asie du Sud (hors Inde)	71,0	80,0	39,1	66,9	146,6	239,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	30,3	59,9	48,3	61,4	3,2	3,4	2,6	2,5	
Asie de l'Ouest	21,3	37,6	25,7	40,9	82,0	115,6	1,0	5,4	5,1	2,5	1,8	46,5	65,3	17,4	21,7	0,9	0,9	0,7	0,7	
Arabie saoudite	0,9	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0,1 ^g	0,3	0,3	0,3	0,2	7,1	10,3	1,1	1,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Arménie	0,4	n.c.	n.d.	n.c.	n.d.	0,2 ^{a, b}	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,5	0,5	0,2	0,1	< 0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Azerbaïdjan	0,5	n.c.	n.c.	0,1	0,6	1,4	< 0,1	0,1	< 0,1	0,1	< 0,1	1,4	2,0	1,0	1,0	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Bahreïn	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1 ^f	< 0,1 ^f	n.d.	n.d.	0,3	0,4	0,1	0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Chypre	< 0,1	n.c.	n.d.	n.c.	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,2	< 0,1	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Émirats arabes unis	0,1	n.c.	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	0,4 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,2	2,5	0,5	0,7	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Géorgie	0,2	n.c.	0,3	0,2	1,2	1,0	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,8	1,0	0,3	0,3	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Iraq	4,6	6,7	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0,2	1,0	0,5	0,5	0,3	6,1	10,1	2,3	3,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
Israël	n.c.	n.c.	0,1 ^{a, b}	< 0,1 ^b	0,9 ^{a, b}	0,9 ^b	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,1	1,4	0,2	0,3	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Jordanie	0,3	1,6	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	< 0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	1,5	2,7	0,5	1,0	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Koweït	n.c.	n.c.	0,2	0,2	0,5	0,4	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	1,0	1,3	0,2	0,3	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Liban	0,3	0,5	n.d.	0,6	n.d.	2,4	< 0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,9	1,1	0,4	0,5	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Oman	0,2	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	0,6	1,0	0,3	0,4	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Palestine	n.d.	n.d.	n.d.	0,3 ^{a, d}	n.d.	1,5 ^{a, d}	< 0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,7	1,1	0,3	0,3	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Qatar	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1 ^g	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,6	1,0	0,1	0,1	< 0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	
République arabe syrienne	1,2	9,2	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	0,8	0,6	0,5	0,3	3,8	4,6	1,7	2,0	0,1	0,1	n.d.	n.d.	
Türkiye	6,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	0,1	0,6	0,3	0,6	0,4	15,3	20,6	5,8	6,6	0,3	0,2	0,2	0,2	
Yémen	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	14,2	28,8	1,1	2,2	3,1	0,1	0,1	1,2	2,5	2,4	3,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) TOUCHÉS PAR L'ÉMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) EN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)	
Asie centrale et Asie du Sud	322,7	254,4	245,9	366,3	522,4	825,6	24,6	78,1	57,1	5,5	6,3	71,3	143,2	218,1	271,3	9,3	11,1	10,3	8,9	
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	198,5	n.c.	27,5	30,3	192,7	203,1	4,4	25,3	14,6	9,9	8,3	80,3	154,6	110,4	101,3	4,9	4,3	2,7	2,2	
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	34,3	63,5	48,6	73,5	148,8	206,6	2,5	11,7	10,4	5,6	4,2	80,7	116,5	34,1	43,2	2,1	1,9	1,5	1,5	
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	47,2	35,3	41,1	57,2	151,3	179,8	0,6	6,8	5,8	3,9	4,1	91,4	141,4	28,6	34,6	1,8	2,0	1,0	0,9	
Carribe	7,1	7,8	n.d.	11,1	n.d.	23,7	0,1	0,5	0,4	0,2	0,2	5,5	7,6	2,6	3,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
Antigua-et- Barbuda	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Bahamas	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Barbade	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Cuba	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	1,5	2,0	0,6	0,5	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Dominique	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Grenade	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Haïti	4,3	6,3	n.d.	5,3	n.d.	9,7	0,1	0,3	0,3	< 0,1	< 0,1	0,5	0,8	1,1	1,4	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Jamaïque	0,2	0,2	0,7	0,8	1,4	1,6	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,5	0,7	0,1	0,2	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Porto Rico	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,0	1,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
République dominicaine	2,0	0,4	2,5 ^a	2,0 ^b	5,7 ^a	5,0 ^b	< 0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	1,4	2,2	0,5	0,7	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Sainte-Lucie	n.d.	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	< 0,1	
Saint-Kitts-et- Nevis	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1, 2, 3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1, 2, 3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) TOUCHÉS PAR L'ÉMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) EN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÉSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE		
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)		
Saint-Vincent-et-les Grenadines	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	0,3	0,3	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.
Trinité-et-Tobago	0,2	0,2	n.d.	0,1 ^a	n.d.	0,4 ^a	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.
Amérique centrale	10,5	9,1	10,6	12,8	48,4	47,5	0,1	3,0	2,6	1,1	1,1	28,5	42,5	4,6	6,8	0,4	0,6	0,4	0,3		
Belize	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1
Costa Rica	0,2	n.c.	< 0,1 ^b	0,1 ^b	0,6 ^b	0,8 ^b	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,8	1,2	0,1	0,2	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1
El Salvador	0,5	0,4	0,9	1,0	2,6	2,9	< 0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	1,0	1,4	0,2	0,3	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1
Guatemala	2,5	2,1	2,6	3,9	6,8	8,8	< 0,1	0,9	0,8	0,1	0,1	1,7	2,9	0,3	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Honduras	1,4	1,6	1,3 ^b	1,6 ^a	3,8 ^b	4,4 ^a	< 0,1	0,2	0,2	0,1	< 0,1	1,1	2,0	0,3	0,5	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1
Mexique	4,2	3,5	4,2 ^a	3,8 ^{a, b}	30,2 ^a	25,1 ^{a, b}	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	22,2	32,3	3,3	4,6	0,2	0,4	0,2	0,2		
Nicaragua	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Panama	0,5	0,3	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	< 0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,7	1,1	0,2	0,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1
Amérique du Sud	29,7	18,4	18,5	33,4	78,9	108,6	0,4	3,3	2,8	2,6	2,8	57,4	91,2	21,3	24,7	1,4	1,4	0,6	0,5		
Argentine	1,4	1,5	2,5	5,6	8,3	15,4	< 0,1	0,3	0,3	0,4	0,4	7,7	11,6	2,1	2,7	0,1	n.d.	0,1	< 0,1		
Bolivie (État plurinational de)	2,6	2,7	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	0,2	0,1	0,1	0,1	1,3	2,2	0,7	0,8	0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1			
Brésil	10,5	n.c.	1,5 ^{a, b}	7,1 ^{a, b}	26,8 ^{a, b}	28,5 ^{a, b}	0,4	1,0	1,2	1,1	1,4	27,2	45,7	11,7	11,9	0,6	0,6	0,2	0,2		
Chili	0,4	0,5	0,5 ^b	0,7 ^{a, b}	1,9 ^b	3,8 ^{a, b}	n.d.	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	3,8	5,9	0,4	0,8	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1		
Colombie	4,6	2,0	2,3 ^b	2,6 ^{a, b}	9,4 ^b	14,6 ^{a, b}	n.d.	0,5	0,4	0,2	0,2	5,7	9,1	2,2	3,2	0,2	n.d.	0,1	0,1		
Équateur	2,4	2,2	1,0 ^{a, b}	2,1 ^b	3,4 ^{a, b}	6,0 ^b	< 0,1	0,4	0,2	0,1	0,1	2,0	3,4	0,7	1,0	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1		
Guyana	< 0,1	n.c.	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	0,2 ^a	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1
Paraguay	0,4	0,4	< 0,1 ^b	n.d.	0,5 ^b	n.d.	n.d.	0,1	< 0,1	0,1	0,1	0,9	1,5	0,3	0,4	< 0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1		

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) TOUCHÉS PAR L'ÉMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) EN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÈSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)	
Pérou	5,0	2,3	3,0 ^e	4,9 ^e	9,3 ^e	13,9 ^e	< 0,1	0,5	0,3	0,2	0,2	3,6	6,4	1,4	1,9	0,2	0,2	0,1	< 0,1	
Suriname	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Uruguay	n.c.	n.c.	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	0,5 ^a	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,6	0,9	0,2	0,2	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Venezuela (République bolivarienne du)	2,1	1,7	n.c.	n.c.	n.c.	n.d.	n.d.	0,4	0,2	0,2	0,2	4,4	4,3	1,5	1,7	n.d.	n.d.	0,1	< 0,1	
OCÉANIE	2,0	3,3	3,5	4,5	9,0	11,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6,9	9,6	1,2	1,8	n.d.	n.d.	0,1	0,1	
Australie et Nouvelle- Zélande	n.c.	n.c.	0,8	1,2	3,0	4,6	< 0,1 ⁱ	0,1	0,1	0,2	0,4	5,5	7,6	0,5	0,8	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Australie	n.c.	n.c.	0,7	1,0	2,6	3,7	n.d.	0,1	< 0,1	0,2	0,4	4,5	6,2	0,4	0,7	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Nouvelle- Zélande	n.c.	n.c.	0,1	0,2	0,5	0,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,0	1,4	0,1	0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Océanie (hors Australie et Nouvelle- Zélande)	n.d.	n.d.	2,7	3,2	6,0	7,2	0,1	0,6	0,7	0,2	0,3	1,3	2,0	0,7	1,0	0,1	0,1	0,1	0,1	
Mélanésie	2,0	3,2	n.d.	3,2	n.d.	6,9	n.d.	0,6	0,6	0,1	0,2	1,0	1,6	0,6	0,9	0,1	0,1	0,1	0,1	
Fidji	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Îles Salomon	< 0,1	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	0,1	< 0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Nouvelle- Calédonie	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Papouasie- Nouvelle-Guinée	1,8	3,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,5	0,6	0,1	0,2	0,8	1,2	0,5	0,8	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	
Vanuatu	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Micronésie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Îles Marshall	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.		

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1, 2, 3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1, 2, 3}		NOMBRE DE PERSONNES (< 5 ANS) TOUCHÉES PAR L'EMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) EN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÉSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)	
Kiribati	< 0,1	< 0,1	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	< 0,1 ^a	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1
Micronésie (États fédérés de)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nauru	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Palaos	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	< 0,1 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1
Polynésie	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,2	0,3	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Îles Cook	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1
Nioué	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Polynésie française	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa	< 0,1	< 0,1	n.d.	< 0,1 ^{a, b}	n.d.	< 0,1 ^{a, b}	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.
Samoa américaines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tokélaou (membre associé)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tonga	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.
Tuvalu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	n.c.	n.c.	14,2	17,6	96,4	94,3	n.d.	2,5	2,0	5,3	4,7	215,1	250,5	34,0	42,9	n.d.	n.d.	0,9	0,8	
Amérique du Nord	n.c.	n.c.	3,7	4,0	35,9	39,4	< 0,1	0,6	0,8	1,9	2,0	96,1	119,2	8,5	12,8	0,5	0,5	0,3	0,3	
Bermudes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Canada	n.c.	n.c.	0,2 ^a	0,7 ^b	1,8 ^a	4,0 ^b	n.d.	n.d.	n.d.	0,2	0,2	6,8	8,2	0,6	1,2	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) TOUCHÉS PAR L'ÉMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) EN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÉSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)	
États-Unis d'Amérique	n.c.	n.c.	3,5 ^a	3,3 ^a	34,1 ^a	35,3 ^a	< 0,1	0,5	0,8	1,7	1,8	89,2	110,9	7,9	11,6	0,5	0,5	0,3	0,3	
Groenland	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Europe	n.c.	n.c.	10,5	13,6	60,4	54,9	n.d.	1,9	1,2	3,4	2,6	118,0	129,0	25,5	30,1	n.d.	n.d.	0,6	0,5	
Europe de l'Est	n.c.	n.c.	4,2	4,8	32,2	26,2	n.d.	1,1	0,6	1,8	1,2	52,9	59,2	14,0	15,4	n.d.	n.d.	0,3	0,2	
Bélarus	0,3	n.c.	n.d.	n.c.	n.d.	< 0,1 ^a	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	1,7	1,6	0,4	0,5	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Bulgarie	0,5	n.c.	0,1	0,1	1,1	0,8	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	1,1	1,2	0,4	0,4	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Fédération de Russie	n.c.	n.c.	1,0	n.c.	12,0	4,0 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	0,9	0,7	26,0	27,7	7,3	8,2	n.d.	n.d.	0,1	0,1	
Hongrie	0,3	n.c.	0,1	0,4	1,1	1,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,1	2,6	0,5	0,5	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Pologne	n.c.	n.c.	0,7	n.c.	3,4	1,3	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	7,0	9,0	1,8	2,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
République de Moldova	1,3	n.c.	< 0,1	0,2	0,6	0,8	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,6	0,6	0,2	0,2	< 0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Roumanie	n.c.	n.c.	1,1	1,3	3,8	3,5	n.d.	0,1	0,1	0,1	< 0,1	3,6	5,4	1,0	1,0	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Slovaquie	0,3	0,2	< 0,1	< 0,1	0,3	0,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,9	1,2	0,3	0,3	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Tchéquie	n.c.	n.c.	< 0,1	0,2	0,6	1,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	1,9	2,2	0,5	0,6	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Ukraine	n.c.	2,7	0,9	2,1	9,1	12,6	n.d.	0,5	0,1	0,5	0,2	8,1	7,7	1,5	1,7	0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Europe du Nord	n.c.	n.c.	1,8	3,1	6,9	7,9	n.d.	0,2	0,2	0,5	0,4	17,7	20,4	2,7	3,5	n.d.	n.d.	0,1	0,1	
Danemark	n.c.	n.c.	< 0,1	0,1	0,3	0,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,6	0,6	0,2	0,2	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Estonie	n.c.	n.c.	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Finlande	n.c.	n.c.	0,1	0,2	0,5	0,7	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,8	1,0	0,1	0,2	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Irlande	n.c.	n.c.	0,2	0,1	0,4	0,3	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,9	1,1	0,1	0,2	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Islande	n.c.	n.c.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) TOUCHÉS PAR L'EMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) EN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÉSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)	
Lettonie	n.c.	n.c.	< 0,1	< 0,1	0,2	0,2	< 0,1 ^g	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,4	0,4	0,1	0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Lituanie	n.c.	n.c.	< 0,1	< 0,1	0,4	0,2	< 0,1 ^g	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,6	0,6	0,1	0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Norvège	n.c.	n.c.	< 0,1	< 0,1	0,2	0,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,6	0,8	0,1	0,2	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	n.c.	n.c.	1,2	2,3	4,1	4,7	< 0,1 ^g	0,1	0,1	0,3	0,3	12,4	14,3	1,6	2,0	n.d.	n.d.	0,1	< 0,1	
Suède	n.c.	n.c.	< 0,1	0,3	0,4	0,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,1	1,3	0,3	0,4	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Europe du Sud	n.c.	n.c.	2,1	1,9	11,3	8,9	n.d.	0,3	0,2	0,7	0,5	22,8	23,6	4,7	5,3	n.d.	n.d.	0,1	0,1	
Albanie	0,3	0,2	0,3	0,2	1,1	0,9	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,4	0,5	0,2	0,2	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Andorre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Bosnie- Hérzégovine	n.c.	n.c.	< 0,1	< 0,1	0,3	0,3	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,5	0,6	0,2	0,2	< 0,1	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Croatie	0,1	n.c.	< 0,1	< 0,1	0,3	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	1,0	0,2	0,2	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Espagne	n.c.	n.c.	0,5	0,7	3,3	3,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	7,2	6,2	1,3	1,6	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Grèce	n.c.	n.c.	0,3	0,2 ^a	1,7	0,7 ^a	n.d.	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	2,2	2,4	0,3	0,3	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Italie	n.c.	n.c.	n.d.	n.c.	n.d.	1,0 ^a	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8,0	8,6	1,7	1,9	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Macédoine du Nord	< 0,1	n.c.	< 0,1	< 0,1	0,3	0,3	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,4	0,5	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Malte	n.c.	n.c.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1 ^g	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Monténégro	< 0,1	n.c.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Portugal	n.c.	n.c.	0,4	0,3	1,5	1,2	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	1,6	1,9	0,3	0,3	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Serbie	0,2	n.c.	0,2	0,1	1,0	0,8	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	< 0,1	1,1	1,3	0,4	0,4	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	
Slovénie	n.c.	n.c.	< 0,1	< 0,1	0,3	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,3	0,3	0,1	0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	

TABLEAU A1.2 (suite)

RÉGIONS/ SOUS-RÉGIONS/ PAYS/ TERRITOIRES	NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ¹		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE ^{1,2,3}		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) TOUCHÉS PAR L'ÉMACIATION		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) PRÉSENTANT UN RETARD DE CROISSANCE		NOMBRE D'ENFANTS (< 5 ANS) EN EXCÈS PONDÉRAL		NOMBRE D'ADULTES (≥ 18 ANS) OBÉSES		NOMBRE DE FEMMES (15-49 ANS) TOUCHÉES PAR L'ANÉMIE		NOMBRE DE NOURRISSONS (0-5 MOIS) BÉNÉFICIANT DE L'ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF		NOMBRE DE BÉBÉS PRÉSENTANT UNE INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE	
	2004-06 (millions)	2022-24 ⁴ (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2014-16 (millions)	2022-24 (millions)	2024 ⁵ (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2024 (millions)	2012 (millions)	2022 (millions)	2012 (millions)	2023 (millions)	2012 ⁶ (millions)	2023 ⁷ (millions)	2012 (millions)	2020 (millions)	
Europe de l'Ouest	n.c.	n.c.	2,4	3,8	10,1	12,0	n.d.	0,2	0,2	0,5	0,5	25,0	25,2	4,1	5,9	n.d.	n.d.	0,1	0,1	
Allemagne	n.c.	n.c.	0,8	1,0	3,3	3,4	n.d.	0,1	0,1	0,1	0,1	13,9	14,2	1,6	2,3	n.d.	n.d.	< 0,1	0,1	
Autriche	n.c.	n.c.	< 0,1	0,1	0,5	0,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,0	1,1	0,3	0,3	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Belgique	n.c.	n.c.	n.d.	0,3	n.d.	0,9	< 0,1 ^g	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	1,6	1,9	0,3	0,4	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
France	n.c.	n.c.	1,0	1,8	4,4	5,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,8	5,0	1,1	1,8	n.d.	n.d.	0,1	0,1	
Luxembourg	n.c.	n.c.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,1	0,1	< 0,1	< 0,1	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Pays-Bas (Royaume des)	n.c.	n.c.	0,3	0,5	1,0	1,4	n.d.	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	1,8	2,1	0,5	0,6	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	
Suisse	n.c.	n.c.	0,1	< 0,1	0,4	0,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,8	0,9	0,2	0,3	n.d.	n.d.	< 0,1	< 0,1	

NOTES:

n.d. = données non disponibles; n.c. = données non communiquées (dans le cas du nombre de personnes sous-alimentés, la prévalence est inférieure à 2,5 pour cent); – = sans objet.
< 0,1 = moins de 100 000 personnes.

1. Les statistiques relatives à la sous-alimentation et à l'insécurité alimentaire sont sous la responsabilité de la FAO. Les estimations régionales sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Afin de réduire la marge d'erreur, les estimations sont présentées sous forme de moyennes sur trois ans.

2. Estimation par la FAO du nombre d'individus vivant dans un ménage où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire.

3. Les résultats au niveau des pays sont donnés uniquement pour les pays dont les estimations sont basées sur des données nationales officielles (voir la note b) ou sont présentés en tant qu'estimations provisoires fondées sur les données collectées par la FAO dans le cadre du sondage mondial de Gallup® pour les pays dont les autorités nationales compétentes ont fourni une autorisation de publication. Il est toutefois à noter que le consentement à la publication n'implique pas nécessairement la validation des estimations par les autorités nationales concernées et que les estimations seront susceptibles d'être révisées dès que des données adéquates provenant de sources nationales officielles seront disponibles. Les agrégats aux niveaux mondial, régional et sous-régional reflètent les données collectées dans approximativement 150 pays.

4. Pour le calcul des moyennes sur trois ans, les estimations utilisées pour les années 2022 et 2024 correspondent aux estimations ponctuelles.

5. Les valeurs des agrégats correspondent aux estimations établies à partir du modèle pour l'année 2024. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2017 à 2024.

6. Les estimations des agrégats sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2005 à 2012.

7. Les estimations des agrégats sont indiquées lorsqu'elles couvrent plus de 50 pour cent de la population. Concernant les pays, les données utilisées sont les dernières en date disponibles sur la période allant de 2017 à 2024.

* Les estimations relatives à l'insécurité alimentaire pour l'Afrique du Nord ne tiennent pas compte des données actualisées concernant le Soudan après 2018.

a. D'après les données nationales officielles.

b. En ce qui concerne les années pour lesquelles aucune donnée nationale officielle n'est disponible, les estimations sont projetées au moyen des données de la FAO. Voir l'[annexe 1B](#) pour en savoir plus.

c. N'inclut pas la région du Tigré.

d. Aucune donnée n'est disponible en ce qui concerne la Palestine pour 2022 et 2023. L'estimation de 2024 pour la Palestine n'inclut pas la bande de Gaza et tient compte de la situation probable en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

e. Les résultats fondés sur les données recueillies par la FAO dans le cadre du sondage mondial de Gallup® (voir l'[annexe 1B](#) pour en savoir plus sur la méthodologie) sont provisoires et seront révisés sous peu, l'Institut national des statistiques et de l'informatique (INEI) ayant adapté le module FIES au contexte national et entrepris de recueillir des données FIES dans le cadre de l'enquête nationale auprès des ménages (Encuesta Nacional de Hogares – ENAHO), qui couvre l'année 2025.

f. Les données d'entrée les plus récentes datent d'avant 2000; à interpréter avec précaution.

g. Cette estimation a été ajustée parce que l'estimation initiale ne couvrait pas l'ensemble de la tranche d'âge ou parce que les sources de données n'étaient représentatives que des zones rurales.

h. Les estimations UNICEF-OMS relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance sont calculées à partir d'une méthode standard appliquée à tous les pays afin de garantir la comparabilité et ne sont pas les statistiques officielles du Gouvernement de l'Inde. Le chiffre officiel le plus récent de l'Inde concernant la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance a été établi à 18,2 pour cent à partir de la cinquième enquête nationale sur la santé des familles (2019-2021), qui sert de base au modèle d'estimation mondial UNICEF-OMS afin de garantir la comparabilité entre les pays.

i. S'agissant de l'émaciation, les estimations relatives à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande ont été calculées à l'aide de modèles à effets mixtes, avec les sous-régions en tant qu'effets fixes⁴². L'estimation des intervalles de confiance n'a pas pu être effectuée, car on ne disposait de données que pour l'Australie. Les modèles ont été sélectionnés sur la base du meilleur ajustement.

SOURCES: Les données relatives à la sous-alimentation et à l'insécurité alimentaire sont issues de FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>. Licence: CC-BY-4.0; les données concernant le retard de croissance, l'émaciation et l'excès pondéral sont basées sur Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2025. UNICEF-WHO-World Bank : *Joint child malnutrition estimates – Levels and trends* (édition 2025) [Consulté le 4 avril 2025]. <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-child-malnutrition-estimates/latest-estimates>; les données afférentes à l'allaitement maternel exclusif sont fondées sur UNICEF. 2024. Infant and young child feeding. Dans: UNICEF. [Consulté le 6 avril 2025]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding>; les données sur l'insuffisance pondérale à la naissance sont issues d'OMS et UNICEF. 2023. *Low birthweight joint estimates 2023 edition*. [Consulté le 12 juillet 2023]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/low-birthweight>; www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-low-birthweight-estimates; les données sur l'anémie sont reprises d'OMS. 2025. *WHO global anaemia estimates* (édition 2025). https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/anaemia_in_women_and_children; les données relatives à l'obésité chez l'adulte viennent d'OMS. 2024. Global Health Observatory (GHO) data repository: Prevalence of obesity among adults, BMI ≥ 30, age-standardized. Estimates by country. [Consulté le 24 juillet 2024]. [https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-geq-30-\(age-standardized-estimate\)-\(-\)](https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-geq-30-(age-standardized-estimate)-(-)). Licence: CC-BY-4.0.

ANNEXE 1A

TABLEAU A1.3 | PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, ET DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE UNIQUEMENT, PAR DEGRÉ D'URBANISATION (2024)

	Prévalence de l'insécurité alimentaire grave			Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave		
	Zones rurales	Zones périurbaines (en %)	Zones urbaines	Zones rurales	Zones périurbaines (en %)	Zones urbaines
MONDE	11,5	11,0	8,1	32,0	28,6	23,9
AFRIQUE	24,1	22,2	20,6	62,8	58,6	55,7
Afrique du Nord	12,7	12,2	12,3	39,2	32,8	34,7
Afrique subsaharienne	25,3	24,4	23,4	65,3	64,2	62,9
Afrique australe	15,0	8,9	9,5	34,6	23,3	23,9
Afrique centrale	38,1	42,3	34,1	80,0	79,0	75,0
Afrique de l'Est	25,5	24,3	24,5	67,0	64,5	62,6
Afrique de l'Ouest	20,7	21,0	19,5	60,8	65,3	63,6
ASIE	9,2	10,4	6,6	26,3	25,8	19,2
Asie centrale	1,9	3,1	3,2	14,4	18,1	15,1
Asie de l'Est	1,3	1,2	0,7	11,8	5,0	5,3
Asie de l'Ouest	15,6	16,5	10,7	42,3	45,0	31,6
Asie du Sud	18,5	19,1	13,5	40,9	42,1	33,3
Asie du Sud-Est	2,4	2,1	1,6	17,4	15,4	11,3
Asie de l'Ouest et Afrique du Nord	14,3	14,2	11,4	40,8	38,6	33,0
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	8,9	9,3	6,7	27,9	27,3	23,2
Amérique latine	7,8	7,3	5,7	26,3	24,2	21,6
Amérique centrale	9,6	8,9	4,8	32,2	28,9	21,2
Amérique du Sud	6,9	6,6	6,1	23,3	22,0	21,7
Caraïbes	27,0	27,0	23,4	55,4	55,3	49,7
OCÉANIE	14,9	10,3	4,8	36,3	28,1	17,4
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	1,4	1,6	1,6	7,6	7,8	9,0
Amérique du Nord	1,0	0,8	1,5	9,2	8,9	12,9
Europe	1,6	2,0	1,6	6,9	7,2	7,0
Europe de l'Est	1,6	1,3	1,1	8,6	8,6	8,2
Europe de l'Ouest	1,7	2,3	1,7	5,4	6,6	6,3
Europe du Nord	2,3	5,3	3,3	6,7	9,6	6,6
Europe du Sud	1,3	0,8	1,3	5,5	4,1	5,6
CATÉGORIES DE PAYS PAR NIVEAU DE REVENU						
Pays à faible revenu	24,5	27,4	24,5	65,6	66,8	61,6
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	19,6	17,6	14,6	47,4	42,4	38,0
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	3,4	2,5	2,6	16,7	10,4	12,4
Pays à revenu élevé	1,7	1,7	1,7	7,5	7,4	8,0

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. www.fao.org/faostat/fr/#data/FS. Licence: CC-BY-4.0.

TABLEAU A1.4 PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE OU GRAVE, ET DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE GRAVE UNIQUEMENT, CHEZ LES FEMMES ET LES HOMMES ADULTES (2024)

	Prévalence de l'insécurité alimentaire		Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave	
	Hommes (en %)	Femmes	Hommes	Femmes
MONDE	8,6	9,4	24,2	26,1
AFRIQUE	21,0	22,3	57,1	58,2
Afrique du Nord	11,6	12,8	35,2	33,7
Afrique subsaharienne	23,4	24,6	62,7	64,2
Afrique australie	10,5	10,5	25,8	26,2
Afrique centrale	35,1	38,6	75,4	78,9
Afrique de l'Est	24,2	25,3	63,9	66,1
Afrique de l'Ouest	20,1	20,5	63,1	63,4
ASIE	7,8	8,7	21,2	23,1
Asie centrale	2,8	3,0	16,1	15,9
Asie de l'Est	1,1	0,9	6,8	5,5
Asie de l'Ouest	12,9	13,0	35,3	37,5
Asie du Sud	15,3	18,1	35,1	41,0
Asie du Sud-Est	2,0	1,8	13,4	13,9
<i>Asie de l'Ouest et Afrique du Nord</i>	<i>12,3</i>	<i>12,9</i>	<i>35,2</i>	<i>35,7</i>
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	6,9	8,2	22,1	27,4
Amérique latine	5,7	7,0	20,1	25,6
Amérique centrale	6,3	7,5	22,3	28,8
Amérique du Sud	5,5	6,8	19,2	24,2
Caraïbes	23,5	25,7	49,8	53,5
OCÉANIE	8,8	8,7	23,6	25,8
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	1,8	1,7	7,3	8,9
Amérique du Nord	0,9	1,4	8,6	12,7
Europe	2,1	1,9	6,7	7,3
Europe de l'Est	1,2	1,3	6,9	9,2
Europe de l'Ouest	1,9	1,9	6,2	6,1
Europe du Nord	3,8	2,7	8,2	7,1
Europe du Sud	0,9	1,3	4,5	5,6

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 28 juillet 2025]. www.fao.org/faostat/fr/#data/FS. Licence: CC-BY-4.0.

ANNEXE 1A

TABLEAU A1.5 | COÛT D'UNE ALIMENTATION SAINTE (2017-2024)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Coût d'une alimentation saine				
	2017	2019	2021	2023	2024
MONDE	3,14	3,30	3,60	4,30	4,46
Pays à faible revenu	2,99	3,07	3,47	4,12	4,41
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	3,20	3,33	3,68	4,33	4,48
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	3,38	3,57	3,88	4,68	4,83
Pays à revenu élevé	2,99	3,16	3,40	4,08	4,22
AFRIQUE	3,10	3,21	3,52	4,18	4,41
Afrique du Nord	3,36	3,46	3,65	4,51	4,76
Algérie	4,10	4,18	4,47	5,41	5,53
Égypte	3,81	3,98	4,01	5,96	6,38 ^b
Libye	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Maroc	2,63	2,47	2,76	3,45	3,54
Soudan	2,59	2,87	3,03	2,94 ^b	3,32 ^b
Tunisie	3,66	3,79	3,97	4,77	5,02
Afrique subsaharienne	3,07	3,18	3,51	4,15	4,37
Afrique de l'Est*	3,11	3,23	3,51	4,18	4,48
Burundi	3,40	3,10	3,54	4,50	4,55
Comores	4,61	4,54	4,48	4,93 ^a	5,14 ^a
Djibouti	2,97	3,10	3,40	4,06	4,20 ^b
Érythrée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éthiopie	2,94	3,27	3,88	4,41	4,78 ^b
Kenya	2,56	2,83	3,42	4,10	4,26
Madagascar	3,08	3,21	3,34	3,87	3,96 ^b
Malawi	2,38	2,77	3,43	4,29	4,64
Maurice	3,38	3,46	3,77	4,42	4,72
Mozambique	2,74	2,77	3,23	3,81	4,14 ^b
Ouganda	3,12	2,93	2,95	3,68	3,65
République-Unie de Tanzanie	2,14	2,45	2,79	3,32	3,37
Rwanda	3,05	2,98	3,31	4,59	4,52
Seychelles	3,53	3,53	3,79	4,22	4,31
Somalie	3,61	3,98	4,08	4,65 ^a	4,47 ^a
Soudan du Sud	3,13	3,55 ^a	3,90	5,33 ^a	8,39 ^a
Zambie	2,73	2,88	3,28	3,81	3,99 ^b
Zimbabwe	3,54	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Afrique centrale	3,12	3,25	3,64	4,24	4,39
Angola	3,18	3,43	4,11	4,72	5,00
Cameroun	2,60	2,90	3,41	4,20	4,38 ^b
Congo	3,04	3,24	3,74	4,33	4,43 ^b
Gabon	3,24	3,44	3,81	4,45	4,64
Guinée équatoriale	3,70	3,81	4,07	4,62 ^b	4,79 ^b
République centrafricaine	2,95	3,22	3,63	4,08	4,21 ^b



TABLEAU A1.5 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Coût d'une alimentation saine				
	2017	2019	2021	2023	2024
République démocratique du Congo	4,27	3,44	3,11	3,55 ^a	3,46 ^a
Sao Tomé-et-Principe	2,31	2,98	3,80	4,43	4,64 ^b
Tchad	2,82	2,80	3,04	3,77	3,94
Afrique australe	3,24	3,28	3,64	4,27	4,44
Afrique du Sud	3,00	2,94	3,14	3,76	3,89
Botswana	3,01	3,04	3,41	4,01	4,21
Eswatini	3,36	3,33	3,62	4,09 ^a	4,21 ^a
Lesotho	3,59	3,74	4,31	4,96	5,24
Namibie	3,26	3,33	3,75	4,50	4,67
Afrique de l'Ouest	2,95	3,06	3,39	4,01	4,21
Bénin	2,85	2,89	3,07	3,30	3,39 ^b
Burkina Faso	2,77	2,72	2,97	3,55	3,73
Cabo Verde	3,16	2,86	2,92	3,69	3,81 ^b
Côte d'Ivoire	2,66	2,66	2,91	3,45	3,58
Gambie	2,69	2,98	3,45	4,13	4,43 ^b
Ghana	3,54	3,48	3,50	4,29	4,49
Guinée	2,59	3,05	3,72	4,65	5,10
Guinée-Bissau	3,01	3,14	3,45	3,98 ^b	4,09 ^b
Libéria	3,24	3,51	3,67	4,17 ^b	4,52 ^b
Mali	2,97	2,97	3,16	3,72	3,86
Mauritanie	3,86	4,02	4,43	5,28	5,40 ^b
Niger	3,25	3,34	4,02	4,68	4,98
Nigéria	2,78	3,16	3,76	4,39	4,72 ^b
Sénégal	2,65	2,79	3,04	3,63	3,73 ^b
Sierra Leone	2,64	2,76	3,08	3,74	3,84
Togo	2,54	2,65	3,12	3,58	3,76 ^b
ASIE	3,21	3,36	3,72	4,31	4,43
Asie centrale	3,11	3,10	3,38	3,81	3,78
Kazakhstan	2,12	2,28	2,59	3,02	3,06
Kirghizistan	3,23	2,94	3,36	3,77	3,76 ^b
Ouzbékistan	4,11	4,00	4,06	4,78	4,67
Tadjikistan	2,99	3,17	3,53	3,68 ^a	3,62 ^a
Turkménistan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Asie de l'Est	4,08	4,36	4,89	5,74	5,95
Chine (continentale)	2,80	3,00	3,13	3,53	3,60
Chine – RAS de Hong-Kong	3,33	3,78	4,20	4,77	4,81
Chine – RAS de Macao	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Province chinoise de Taïwan	4,00	n.d.	4,95	n.d.	n.d.
Japon	5,48	5,57	5,98	7,29	7,62
Mongolie	4,11	4,56	5,55	6,74	7,02
République de Corée	4,73	4,90	5,55	6,39	6,68



TABLEAU A1.5 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Coût d'une alimentation saine				
	2017	2019	2021	2023	2024
République populaire démocratique de Corée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Asie du Sud-Est	3,53	3,72	3,97	4,52	4,63
Brunéi Darussalam	4,11	4,36	4,85	5,67	5,89
Cambodge	3,55	3,68	3,95	4,47	4,60 ^b
Indonésie	3,61	3,68	4,00	4,63	4,75 ^b
Malaisie	3,10	3,30	3,52	4,15	4,27
Myanmar	3,56	3,93	3,64	3,72 ^a	3,49 ^a
Philippines	3,26	3,47	3,73	4,21	4,39
République démocratique populaire lao	3,74	3,91	4,33	5,07	5,19
Singapour	2,78	2,92	3,09	3,46	3,52
Thaïlande	4,27	4,50	4,75	5,46	5,65 ^b
Timor-Leste	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Viet Nam	3,27	3,47	3,88	4,35	4,49
Asie du Sud	3,32	3,43	3,79	4,41	4,57
Afghanistan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bangladesh	3,09	3,40	3,83	4,33	4,49
Bhoutan	4,14	4,44	5,14	5,69	5,96
Inde	2,77	3,01	3,40	3,86	4,07
Iran (République islamique d')	3,01	3,35	3,37	4,46	4,39 ^b
Maldives	3,36	3,28	3,39	4,01	4,30
Népal	3,35	3,36	3,62	4,01	4,20 ^b
Pakistan	2,97	2,95	3,30	4,08	3,95
Sri Lanka	3,86	3,70	4,27	4,89	5,16
Asie de l'Ouest	2,66	2,85	3,16	3,81	3,92
Arabie saoudite	2,46	2,48	2,62	2,96	3,02
Arménie	3,22	3,44	3,80	4,33	4,35
Azerbaïdjan	2,90	3,10	3,44	4,13	4,20
Bahreïn	3,04	3,30	3,25	4,12	4,33
Chypre	2,89	3,04	3,10	3,65	3,82
Émirats arabes unis	2,46	2,87	2,66	3,11	3,22 ^b
Géorgie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Iraq	3,32	3,50	3,42	3,97	4,10 ^b
Israël	2,51	2,60	2,75	3,23	3,41
Jordanie	2,88	2,94	2,99	3,28	3,37 ^b
Koweït	2,13	2,19	2,46	2,93	3,09
Liban	1,71	1,88	3,71	6,46 ^b	6,25 ^b
Oman	2,29	2,49	2,45	2,87	3,03 ^b
Palestine	2,52	2,76	2,72	3,16	3,33 ^b
Qatar	2,32	2,45	2,35	2,58	2,66
République arabe syrienne	2,50	2,61	5,01	5,61 ^a	5,77 ^a
Türkiye	3,45	3,88	3,80	4,65	4,77



TABLEAU A1.5 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Coût d'une alimentation saine				
	2017	2019	2021	2023	2024
Yémen	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	3,58	3,78	4,16	4,97	5,16
Caraïbes	3,79	4,04	4,42	5,24	5,48
Antigua-et-Barbuda	3,77	4,38	4,92	5,80	5,90 ^b
Aruba	3,38	3,79	4,00	4,82 ^a	5,00 ^a
Bahamas	4,20	4,12	4,28	5,25	5,54 ^b
Barbade	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Cuba	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Curaçao	2,95	3,35	4,00	5,01 ^a	5,54 ^a
Dominique	4,28	4,75	5,26	6,08	6,36 ^b
Grenade	4,43	4,44	4,59	5,58	5,83 ^b
Haïti	3,93	4,28	4,88	5,53	6,21 ^b
Îles Caïmanes	3,50	3,61	4,09	4,61 ^a	4,70 ^a
Îles Turques-et-Caïques	2,80	2,99	3,27	3,88	4,05
Îles Vierges britanniques	3,50	3,64	3,94	5,05 ^a	5,23 ^a
Jamaïque	4,88	4,83	4,90	5,83	6,02
Porto Rico	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République dominicaine	3,39	3,74	4,41	5,21	5,40
Sainte-Lucie	3,60	4,03	4,57	5,22	5,16 ^b
Saint-Kitts-et-Nevis	3,37	3,65	3,95	4,84	5,04 ^b
Saint-Vincent-et-les Grenadines	4,30	4,48	4,87	6,03	6,43
Sint Maarten (partie néerlandaise)	4,43	4,67	4,82	5,06 ^a	5,17 ^a
Trinité-et-Tobago	3,72	3,93	4,43	5,35	5,56
Amérique centrale	3,35	3,46	3,71	4,51	4,69
Belize	2,56	2,90	3,52	4,32	4,54
Costa Rica	3,54	3,67	3,70	4,52	4,62
El Salvador	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Guatemala	2,88	3,45	4,01	4,78	5,03
Honduras	3,69	3,64	3,81	4,64	4,75
Mexique	2,90	2,98	3,27	4,20	4,41
Nicaragua	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Panama	4,19	3,78	3,63	4,20	4,34
Amérique du Sud**	3,41	3,60	4,03	4,85	4,98
Argentine	3,26	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bolivie (État plurinational de)	3,62	3,75	3,96	4,57	4,82
Brésil	3,15	3,39	3,97	4,55	4,69
Chili	3,38	3,66	3,87	5,04	5,22
Colombie	2,84	2,95	3,30	4,69	4,67
Équateur	2,50	2,63	2,91	3,43	3,56
Guyana	4,62	5,06	5,90	6,64	6,83
Paraguay	3,74	3,71	3,95	4,71	5,04



ANNEXE 1A

TABLEAU A1.5 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Coût d'une alimentation saine				
	2017	2019	2021	2023	2024
Pérou	3,25	3,24	3,50	4,30	4,34
Suriname	4,40	4,67	5,44	6,40	6,16
Uruguay	2,78	3,08	3,65	4,29	4,41
Venezuela (République bolivarienne du)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
OCÉANIE	2,73	2,84	3,09	3,75	3,86
Australie	2,33	2,40	2,61	3,10	3,20
Fidji	3,20	3,41	3,81	4,58	4,82 ^b
Îles Cook	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Marshall	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Salomon	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Kiribati	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Micronésie (États fédérés de)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nauru	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nioué	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouvelle-Calédonie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouvelle-Zélande	2,65	2,70	2,86	3,56	3,56
Palaos	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Papouasie-Nouvelle-Guinée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Polynésie française	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa américaines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tokélaou (membre associé)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tonga	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tuvalu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Vanuatu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	2,77	2,96	3,14	3,90	4,02
Amérique du Nord	2,71	2,84	3,14	3,75	3,85
Bermudes	2,88	3,12	3,55	4,23 ^a	4,39 ^a
Canada	3,08	3,19	3,52	4,27	4,39
États-Unis d'Amérique	2,17	2,20	2,36	2,76	2,79
Groenland	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Europe	2,77	2,97	3,14	3,91	4,03
Europe de l'Est	2,83	3,06	3,25	4,05	4,18
Bélarus	3,13	3,19	3,30	3,72	3,83
Bulgarie	3,39	3,67	3,93	5,16	5,32
Fédération de Russie	2,25	2,45	2,77	3,17 ^a	3,29 ^a
Hongrie	3,36	3,60	3,68	5,08	5,08
Pologne	2,95	3,25	3,35	4,04	4,14
République de Moldova	2,34	2,65	3,08	3,56	3,69
Roumanie	2,79	3,03	3,22	3,93	4,39
Slovaquie	2,46	2,69	3,01	4,14	4,25



TABLEAU A1.5 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Coût d'une alimentation saine				
	2017	2019	2021	2023	2024
Tchéquie	2,81	2,97	2,90	3,65	3,58
Ukraine	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Europe du Nord	2,62	2,77	2,90	3,58	3,68
Danemark	2,20	2,34	2,49	2,94	3,03
Estonie	3,14	3,35	3,34	4,21	4,32
Finlande	2,53	2,72	2,87	3,52	3,57
Irlande	2,33	2,30	2,29	2,74	2,83
Islande	2,37	2,52	2,77	3,21	3,29
Lettonie	3,04	3,19	3,55	4,51	4,72
Lituanie	2,85	3,04	3,12	3,97	4,03
Norvège	3,32	3,53	3,63	4,33	4,55
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1,70	1,83	1,90	2,50	2,56
Suède	2,71	2,91	3,06	3,83	3,89
Europe du Sud	3,11	3,35	3,53	4,49	4,63
Albanie	3,04	3,32	3,49	4,58	4,77
Andorre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bosnie-Herzégovine	4,07	4,34	4,54	5,95	6,15
Croatie	3,31	3,44	3,71	4,52	4,70 ^b
Espagne	2,53	2,70	2,94	3,83	3,98
Grèce	2,93	3,10	3,25	4,16	4,31
Italie	2,74	3,01	3,17	3,96	4,14
Macédoine du Nord	3,29	3,48	3,84	4,74	4,85
Malte	3,35	3,75	3,79	4,66	4,89 ^b
Monténégro	3,21	3,49	3,63	4,74	4,78
Portugal	2,64	2,85	2,99	3,82	3,93
Serbie	3,56	3,84	4,01	5,19	5,28
Slovénie	2,60	2,85	3,01	3,72	3,81
Europe de l'Ouest	2,33	2,52	2,65	3,24	3,31
Allemagne	2,64	2,87	3,10	3,89	4,00
Autriche	2,06	2,19	2,42	2,91	2,99
Belgique	2,00	2,16	2,26	2,77	2,81
France	2,58	2,83	2,96	3,67	3,75
Luxembourg	2,46	2,62	2,65	3,27	3,37
Pays-Bas (Royaume des)	2,21	2,39	2,54	3,13	3,17
Suisse	2,39	2,55	2,63	3,01	3,07

NOTES: PPA = parité de pouvoir d'achat; n.d. = données non disponibles; n.c. = données non communiquées car insuffisantes ou non fiables. La FAO, en collaboration avec la Banque mondiale, estime le coût d'une alimentation saine pour 2021 en utilisant les données détaillées sur les prix des denrées alimentaires issues du Programme de comparaison internationale, coordonné par la Banque mondiale; les valeurs pour les autres années sont obtenues en actualisant l'estimation de 2021 au moyen des indices des prix à la consommation des produits alimentaires de FAOSTAT et des facteurs de conversion en PPA découlant des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale. Les données de FAOSTAT montrent également le coût d'une alimentation saine en unités monétaires locales.^a La PPA a été imputée au moyen des méthodes de la FAO en ce qui concerne les pays pour lesquels il manquait les données d'au moins trois années.^b La PPA pour 2023 et 2024 a été estimée grâce à la méthode d'extrapolation des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale. * Y compris le Zimbabwe. ** Y compris l'Argentine.

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD). [Consulté le 28 juillet 2025]. www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD.
Licence: CC-BY-4.0.

TABLEAU A1.6 ABORDABILITÉ D'UNE ALIMENTATION Saine (2017-2024)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement					Nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement				
	2017	2019	2021 (en %)	2023	2024	2017	2019	2021 (en millions)	2023	2024
MONDE	38,4	35,4	34,5	32,8	31,9	2 934,2	2 762,1	2 746,7	2 653,4	2 604,6
Pays à faible revenu	72,4	70,3	71,6	71,3	72,0	452,0	464,2	499,8	525,4	544,7
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	56,2	51,7	51,9	48,2	46,6	1 601,0	1 514,4	1 560,6	1 485,5	1 452,9
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	29,2	25,5	22,2	20,6	19,4	804,0	713,5	624,6	581,8	551,2
Pays à revenu élevé	7,7	6,9	6,0	6,1	5,8	107,1	96,5	83,4	86,0	82,7
AFRIQUE	65,3	64,1	64,7	66,2	66,6	837,3	864,0	915,1	979,6	1 008,9
Afrique du Nord	37,3	37,6	32,6	39,4	41,3	90,5	94,6	84,9	105,9	112,4
Algérie	18,8	17,5	19,6	21,1	20,2	7,8	7,6	8,8	9,7	9,4
Égypte	52,7	49,1	42,0	55,2	56,8	54,6	52,8	46,6	63,3	66,2
Libye	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Maroc	13,2	11,9	12,2	14,0	13,6	4,7	4,3	4,5	5,3	5,2
Soudan	46,4	57,8	45,2	47,0	54,2	19,8	26,3	21,7	23,5	27,4
Tunisie	7,7	6,9	7,3	8,1	8,2	0,9	0,8	0,9	1,0	1,0
Afrique subsaharienne	71,8	70,2	72,0	72,1	72,1	746,7	769,3	830,2	873,7	896,5
Afrique de l'Est*	73,9	72,4	73,8	73,2	73,0	307,7	318,0	341,9	357,1	365,5
Burundi	90,0	87,7	88,9	91,1	90,9	10,4	10,7	11,5	12,5	12,8
Comores	63,9	63,9	63,7	63,5	62,9	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Djibouti	56,7	54,9	55,0	55,3	53,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Érythrée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Éthiopie	62,2	57,3	57,9	53,4	54,2	68,2	66,4	70,8	68,7	71,6
Kenya	69,3	71,7	77,6	77,6	77,0	34,1	36,7	41,3	42,9	43,5
Madagascar	93,0	92,9	93,8	93,9	93,6	24,9	26,2	27,9	29,3	29,9
Malawi	84,0	86,5	88,3	90,4	91,5	15,1	16,5	17,7	19,1	19,8
Maurice	14,7	13,1	17,5	15,8	15,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Mozambique	84,4	86,0	88,9	88,9	89,3	23,8	25,7	28,2	29,9	30,9
Ouganda	74,4	72,2	71,5	73,8	71,3	29,9	31,1	32,8	35,9	35,6
République-Unie de Tanzanie	75,7	74,4	74,5	74,9	73,8	42,1	44,0	46,8	49,9	50,6
Rwanda	79,8	74,4	74,1	78,1	75,3	9,7	9,5	9,9	10,9	10,7
Seychelles	40,0	36,5	39,4	44,3	42,7	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1

TABLEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement					Nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement				
	2017	2019	2021 (en %)	2023	2024	2017	2019	2021 (en millions)	2023	2024
Somalie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Soudan du Sud	89,0	90,4	91,9	94,2	97,8	9,1	9,4	10,0	10,8	11,7
Zambie	77,8	78,9	81,3	81,8	82,1	13,6	14,6	15,9	17,0	17,5
Zimbabwe	75,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	11,2	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Afrique centrale	78,2	76,6	78,2	78,1	78,0	133,8	139,6	151,6	161,0	166,1
Angola	60,7	64,2	69,8	70,8	71,4	18,4	20,8	24,1	26,0	27,1
Cameroun	52,6	52,6	54,5	56,8	56,8	12,7	13,4	14,7	16,1	16,5
Congo	74,3	74,9	78,4	78,8	78,4	4,0	4,2	4,6	4,9	5,0
Gabon	31,7	33,0	36,1	37,2	37,1	0,7	0,7	0,9	0,9	0,9
Guinée équatoriale	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République centrafricaine	86,9	85,6	86,4	86,9	87,2	4,2	4,2	4,4	4,5	4,6
République démocratique du Congo	94,8	91,6	91,5	89,6	89,1	82,5	85,1	90,7	94,8	97,3
Sao Tomé-et-Principe	48,9	48,5	49,0	52,7	53,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Tchad	64,2	58,2	60,2	63,4	64,1	10,0	9,7	10,7	12,2	13,0
Afrique australe	61,2	60,7	61,6	62,0	62,0	40,2	41,2	43,2	44,8	45,3
Afrique du Sud	60,8	60,2	61,1	61,7	61,7	35,0	35,9	37,6	39,0	39,5
Botswana	62,8	60,7	60,7	60,1	59,9	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5
Eswatini	68,9	67,0	65,3	64,7	63,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Lesotho	70,7	72,6	76,8	77,2	77,5	1,5	1,6	1,7	1,8	1,8
Namibie	57,7	58,4	59,6	57,5	57,3	1,4	1,5	1,7	1,7	1,7
Afrique de l'Ouest	68,4	66,5	68,9	69,7	70,0	265,1	270,5	293,4	310,8	319,6
Bénin	78,5	63,3	60,3	54,7	53,4	9,5	8,1	8,1	7,7	7,7
Burkina Faso	66,2	60,2	60,7	63,0	63,4	13,2	12,6	13,3	14,5	14,9
Cabo Verde	29,6	26,8	33,0	30,5	29,4	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
Côte d'Ivoire	56,2	47,4	50,3	49,7	48,4	15,0	13,4	14,9	15,5	15,5
Gambie	43,0	41,3	44,6	45,9	46,7	1,0	1,0	1,1	1,2	1,3
Ghana	65,9	63,5	63,5	66,3	66,5	19,8	19,9	20,7	22,4	22,9
Guinée	44,4	43,4	43,9	47,2	50,0	5,5	5,7	6,0	6,8	7,4
Guinée-Bissau	63,8	60,1	65,0	65,3	64,0	1,2	1,2	1,3	1,4	1,4
Libéria	66,5	68,9	67,4	62,2	63,4	3,2	3,5	3,5	3,4	3,6

TABLEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement					Nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement				
	2017	2019	2021 (en %)	2023	2024	2017	2019	2021 (en millions)	2023	2024
Mali	57,0	49,6	57,7	60,6	60,9	11,3	10,4	12,9	14,4	14,9
Mauritanie	51,7	52,2	56,1	56,1	55,2	2,2	2,3	2,7	2,8	2,9
Niger	86,1	83,5	87,0	86,6	86,3	18,5	19,2	21,3	22,7	23,3
Nigéria	73,2	74,8	77,5	78,3	79,3	146,6	156,7	169,3	178,4	184,5
Sénégal	54,1	47,4	47,6	49,4	46,8	8,4	7,7	8,2	8,9	8,7
Sierra Leone	61,3	57,2	60,9	64,1	62,9	4,5	4,4	4,9	5,4	5,4
Togo	63,6	51,6	55,1	54,0	53,8	5,1	4,4	4,9	5,0	5,1
ASIE	39,9	35,3	33,2	29,8	28,1	1 825,7	1 640,2	1 568,4	1 423,5	1 348,6
Asie centrale	21,0	17,6	16,9	15,6	14,0	15,2	13,2	13,2	12,6	11,5
Kazakhstan	9,3	6,9	5,1	5,1	4,5	1,7	1,3	1,0	1,0	0,9
Kirghizistan	41,0	31,2	36,7	33,8	30,4	2,5	2,0	2,5	2,4	2,2
Ouzbékistan	19,7	16,9	16,1	15,0	13,2	6,3	5,6	5,5	5,4	4,8
Tadjikistan	36,0	32,3	29,8	25,9	24,3	3,3	3,1	3,0	2,7	2,6
Turkménistan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Asie de l'Est	26,5	20,9	14,6	13,0	11,6	438,2	348,4	243,4	215,7	192,2
Chine	28,8	22,6	15,4	13,6	12,1	415,7	329,1	224,1	198,5	175,7
<i>Chine (continentale)</i>	29,2	22,9	15,5	13,8	12,2	412,0	325,9	221,4	196,0	173,4
<i>Chine – RAS de Hong-Kong</i>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<i>Chine – RAS de Macao</i>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<i>Province chinoise de Taïwan</i>	5,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Japon	7,2	7,2	8,0	7,5	7,2	9,1	9,1	10,0	9,3	8,9
Mongolie	28,6	23,4	22,5	19,1	18,3	0,9	0,8	0,8	0,7	0,6
République de Corée	10,2	6,7	5,2	4,5	4,2	5,3	3,5	2,7	2,3	2,2
République populaire démocratique de Corée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Asie du Sud-Est	37,5	35,0	36,9	34,5	32,7	246,0	234,3	250,8	238,2	227,6
Brunéi Darussalam	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Cambodge	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Indonésie	49,3	46,9	46,8	45,7	43,5	131,9	127,8	129,5	128,6	123,4
Malaisie	4,2	2,8	2,9	1,9	1,6	1,4	0,9	1,0	0,7	0,6
Myanmar	45,4	41,1	52,1	43,2	38,0	23,6	21,6	27,8	23,4	20,7

TABLEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement					Nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement				
	2017	2019	2021 (en %)	2023	2024	2017	2019	2021 (en millions)	2023	2024
Philippines	46,6	44,1	49,8	45,4	44,0	50,4	48,8	56,3	52,2	51,0
République démocratique populaire lao	58,5	56,2	57,3	57,6	56,2	4,1	4,1	4,3	4,4	4,4
Singapour	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Thaïlande	22,8	21,4	19,9	17,4	16,8	16,3	15,3	14,3	12,5	12,0
Timor-Leste	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Viet Nam	12,1	9,3	10,5	9,5	8,8	11,5	9,0	10,4	9,5	8,9
Asie du Sud	56,7	51,1	50,4	44,2	41,7	1 086,7	1 002,9	1 009,1	903,6	861,5
Afghanistan	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bangladesh	65,7	59,2	52,6	46,5	44,4	106,6	97,7	88,3	79,8	77,1
Bhoutan	29,4	18,4	22,3	5,0	4,5	0,2	0,1	0,2	< 0,1	< 0,1
Inde	59,2	52,1	51,6	42,9	40,4	804,9	723,1	729,4	617,2	586,5
Iran (République islamique d')	7,7	14,6	14,9	15,8	14,0	6,6	12,7	13,2	14,3	12,8
Maldives	4,7	2,0	2,7	1,3	1,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1
Népal	33,2	25,6	24,4	20,4	20,1	9,3	7,3	7,2	6,1	5,9
Pakistan	58,6	58,7	59,4	63,8	60,3	130,9	135,5	142,2	157,9	151,4
Sri Lanka	36,0	31,9	37,5	43,5	42,9	7,9	7,2	8,5	10,0	9,9
Asie de l'Ouest	14,4	14,6	17,7	17,5	18,0	39,5	41,5	51,8	53,3	55,7
Arabie saoudite	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arménie	49,4	53,3	54,4	50,3	65,1	1,4	1,5	1,6	1,5	1,9
Azerbaïdjan	0,8	0,7	0,8	0,7	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Bahreïn	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Chypre	4,0	2,5	2,3	1,8	1,8	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1
Émirats arabes unis	3,2	2,1	2,6	2,3	2,2	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2
Géorgie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Iraq	22,6	21,4	27,8	29,3	30,6	8,9	8,8	12,0	13,2	14,1
Israël	19,2	19,5	18,2	16,0	15,7	1,6	1,7	1,6	1,5	1,5
Jordanie	12,5	12,5	13,2	11,5	10,7	1,3	1,3	1,5	1,3	1,2
Koweït	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Liban	n.d.	n.d.	2,2	5,5	4,0	n.d.	n.d.	0,1	0,3	0,2
Oman	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Palestine	4,8	5,0	6,2	4,5	5,9	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3

TABLEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement					Nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement				
	2017	2019	2021 (en %)	2023	2024	2017	2019	2021 (en millions)	2023	2024
Qatar	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République arabe syrienne	24,7	17,4	52,5	55,6	57,1	4,7	3,5	11,4	13,1	14,1
Türkiye	11,7	14,4	9,6	7,3	6,6	9,7	12,3	8,3	6,4	5,8
Yémen	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	29,2	28,1	30,3	27,7	27,4	184,5	180,3	197,3	182,4	181,9
Caraïbes	47,3	46,1	50,1	50,1	50,7	20,4	20,1	22,0	22,2	22,5
Antigua-et-Barbuda	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Aruba	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bahamas	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Barbade	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Cuba	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Curaçao	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Dominique	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Grenade	19,4	18,8	22,0	21,0	20,0	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1
Haïti	77,4	79,3	82,4	84,1	87,2	8,4	8,8	9,4	9,8	10,3
Îles Caïmanes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Turques-et-Caïques	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Vierges britanniques	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Jamaïque	19,0	18,0	22,9	22,1	21,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6
Porto Rico	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
République dominicaine	27,4	22,3	26,4	24,9	23,0	2,9	2,4	2,9	2,8	2,6
Sainte-Lucie	8,6	8,6	10,3	8,6	8,4	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1
Saint-Kitts-et-Nevis	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Saint-Vincent-et-les Grenadines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sint Maarten (partie néerlandaise)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Trinité-et-Tobago	31,5	32,8	38,6	37,9	36,8	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6
Amérique centrale	31,2	28,7	28,5	26,2	25,9	53,5	50,2	50,8	47,5	47,5
Belize	65,7	62,9	65,7	62,5	62,4	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Costa Rica	14,3	15,0	16,1	15,2	14,2	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7
El Salvador	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Guatemala	51,0	49,9	48,8	47,9	47,8	8,4	8,5	8,6	8,7	8,8

TABLEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement					Nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement				
	2017	2019	2021 (en %)	2023	2024	2017	2019	2021 (en millions)	2023	2024
Honduras	40,3	39,0	39,3	39,9	39,3	3,9	3,9	4,0	4,2	4,2
Mexique	28,3	25,0	24,7	21,6	21,4	34,9	31,4	31,5	28,0	27,9
Nicaragua	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Panama	42,9	39,9	45,7	44,5	43,7	1,8	1,7	2,0	2,0	2,0
Amérique du Sud**	26,5	26,0	29,1	26,0	25,7	110,7	109,9	124,5	112,7	111,9
Argentine	8,5	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	3,8	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Bolivie (État plurinational de)	14,7	9,9	9,1	9,0	9,3	1,7	1,2	1,1	1,1	1,1
Brésil	27,1	26,0	29,8	24,1	23,7	55,5	53,9	62,4	50,8	50,2
Chili	48,1	45,7	42,6	41,5	40,2	8,9	8,8	8,3	8,2	7,9
Colombie	31,7	32,6	38,3	37,2	36,1	15,3	16,2	19,6	19,4	19,1
Équateur	23,1	24,8	27,2	26,2	26,4	3,9	4,3	4,8	4,7	4,8
Guyana	41,3	39,1	16,9	6,2	4,9	0,3	0,3	0,1	0,1	< 0,1
Paraguay	24,3	22,3	24,8	23,3	23,0	1,5	1,5	1,7	1,6	1,6
Pérou	33,3	28,7	33,6	34,4	33,0	10,4	9,3	11,1	11,6	11,3
Suriname	19,5	18,5	25,7	25,7	23,7	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Uruguay	30,9	33,0	37,6	35,7	34,0	1,0	1,1	1,3	1,2	1,2
Venezuela (République bolivarienne du)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
OCÉANIE	15,5	17,8	22,4	19,7	19,6	6,5	7,8	10,0	9,0	9,0
Australie	2,9	3,2	3,2	3,2	3,2	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9
Fidji	45,4	52,0	66,6	57,1	56,6	0,4	0,5	0,6	0,5	0,5
Îles Cook	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Marshall	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Îles Salomon	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Kiribati	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Micronésie (États fédérés de)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nauru	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nioué	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouvelle-Calédonie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nouvelle-Zélande	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Palaos	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Papouasie-Nouvelle-Guinée	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

TABLEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement					Nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement				
	2017	2019	2021 (en %)	2023	2024	2017	2019	2021 (en millions)	2023	2024
Polynésie française	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Samoa américaines	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tokélaou (membre associé)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tonga	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tuvalu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Vanuatu	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE	7,2	6,2	5,0	5,2	5,0	80,1	69,9	56,0	58,9	56,2
Amérique du Nord	4,8	4,1	2,5	4,6	4,3	17,8	15,4	9,7	17,5	16,7
Bermudes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Canada	3,2	2,7	3,0	3,0	3,0	1,2	1,0	1,2	1,2	1,2
États-Unis d'Amérique	5,0	4,2	2,5	4,7	4,5	16,6	14,4	8,5	16,3	15,5
Groenland	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Europe	8,3	7,3	6,2	5,6	5,3	62,3	54,5	46,3	41,4	39,4
Europe de l'Est	11,0	9,9	8,1	7,3	6,8	32,5	29,0	23,5	20,8	19,4
Bélarus	3,3	2,4	1,0	0,7	0,7	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1
Bulgarie	10,3	7,8	6,1	5,7	5,5	0,7	0,5	0,4	0,4	0,4
Fédération de Russie	3,1	2,4	1,4	1,4	1,3	4,5	3,5	2,0	2,0	1,8
Hongrie	32,0	26,5	13,5	11,4	9,4	3,1	2,6	1,3	1,1	0,9
Pologne	17,2	10,3	8,0	6,4	5,6	6,6	3,9	3,0	2,5	2,1
République de Moldova	10,9	9,4	10,2	10,7	9,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Roumanie	52,4	63,2	59,0	53,8	52,4	10,3	12,3	11,4	10,3	10,0
Slovaquie	19,7	15,3	18,7	16,9	15,7	1,1	0,8	1,0	0,9	0,9
Tchéquie	4,8	3,6	3,8	4,2	4,0	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4
Ukraine	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Europe du Nord	3,9	3,6	3,0	2,9	2,6	4,1	3,8	3,2	3,1	2,9
Danemark	0,9	1,0	0,8	0,9	0,8	0,1	0,1	< 0,1	0,1	< 0,1
Estonie	10,9	8,2	5,2	5,4	5,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Finlande	1,0	0,7	0,8	0,9	0,8	0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	< 0,1
Irlande	2,3	1,6	1,1	1,0	1,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Islande	0,6	0,6	0,6	0,4	0,4	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1

TABLEAU A1.6 (suite)

Régions/sous-régions/ pays/territoires	Proportion de la population n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement					Nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement				
	2017	2019	2021 (en %)	2023	2024	2017	2019	2021 (en millions)	2023	2024
Lettonie	27,1	17,9	14,2	12,1	11,6	0,5	0,3	0,3	0,2	0,2
Lituanie	21,3	13,1	8,9	8,9	8,2	0,6	0,4	0,2	0,3	0,2
Norvège	1,9	1,5	1,6	1,4	1,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3,2	3,5	3,0	2,7	2,5	2,2	2,3	2,0	1,9	1,7
Suède	3,5	3,5	3,6	3,9	3,9	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Europe du Sud	13,9	11,0	9,8	8,7	8,5	21,3	16,9	14,9	13,2	12,8
Albanie	24,3	14,6	12,6	11,4	10,7	0,7	0,4	0,4	0,3	0,3
Andorre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bosnie-Herzégovine	6,1	5,4	5,3	5,6	5,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Croatie	27,9	19,0	15,4	12,6	11,3	1,1	0,8	0,6	0,5	0,4
Espagne	10,9	10,2	9,3	8,6	8,4	5,1	4,8	4,4	4,1	4,0
Grèce	30,8	24,5	21,1	17,6	17,0	3,3	2,6	2,2	1,8	1,7
Italie	10,3	8,5	7,6	6,7	6,7	6,2	5,1	4,6	4,0	4,0
Macédoine du Nord	23,9	19,6	18,1	17,6	16,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3
Malte	4,5	3,3	2,6	2,3	2,3	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1
Monténégro	17,4	15,4	12,6	10,2	9,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Portugal	18,9	12,9	13,0	11,3	10,9	1,9	1,3	1,4	1,2	1,1
Serbie	24,2	12,9	8,8	8,1	7,4	1,7	0,9	0,6	0,6	0,5
Slovénie	3,7	2,2	1,6	1,4	1,2	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1
Europe de l'Ouest	2,3	2,4	2,3	2,2	2,2	4,4	4,8	4,6	4,3	4,3
Allemagne	2,7	2,2	2,2	2,0	2,0	2,3	1,9	1,9	1,7	1,7
Autriche	2,5	2,5	2,9	2,9	2,9	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Belgique	2,1	1,3	0,7	0,7	0,7	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
France	1,9	3,3	3,1	3,0	3,0	1,2	2,2	2,1	2,0	2,0
Luxembourg	2,6	1,2	1,9	2,3	2,3	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1
Pays-Bas (Royaume des)	1,8	1,6	1,1	1,1	1,0	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
Suisse	1,3	1,4	1,2	1,2	1,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

NOTES: n.d. = données non disponibles; n.c. = données non communiquées. La FAO, en collaboration avec la Banque mondiale, estime la prévalence de l'inabordabilité en comparant la distribution des revenus par pays issue de la plateforme Pauvreté et inégalités de la Banque mondiale au seuil calculé en additionnant le coût d'une alimentation saine et celui des besoins alimentaires non essentiels. Le nombre de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement est ensuite obtenu en multipliant la prévalence de l'inabordabilité par la population totale de chaque pays, sur la base des données issues des *World Population Prospects*. L'estimation mondiale du nombre de personnes est obtenue en multipliant la prévalence de l'inabordabilité pour chacune des cinq régions du monde par la taille totale de la population de chaque région. Il convient d'éviter, pour calculer cette estimation mondiale, de faire la somme des estimations des autres catégories de pays, comme celles fondées sur le niveau de revenu. * Y compris le Zimbabwe. ** Y compris l'Argentine.

SOURCE: FAO. 2025. FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine (CoAHD). [Consulté le 28 juillet 2025]. www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD. Licence: CC-BY-4.0.

ANNEXE 1B

NOTES MÉTHODOLOGIQUES RELATIVES AUX INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

PRÉVALENCE DE LA SOUS-ALIMENTATION

Définition

La sous-alimentation est définie comme étant la situation dans laquelle la consommation alimentaire habituelle d'un individu est insuffisante pour fournir, en moyenne, l'apport énergétique alimentaire nécessaire à une vie normale, active et saine.

Indicateur

L'indicateur, appelé «prévalence de la sous-alimentation» (PoU, *prevalence of undernourishment*), est une estimation du pourcentage de personnes dans la population qui sont en situation de sous-alimentation. Les estimations nationales sont présentées sous forme de moyennes mobiles sur trois ans pour tenir compte du manque de fiabilité des estimations de certains paramètres sous-jacents, en raison d'éléments pour lesquels il est très rare qu'on dispose d'informations complètes et fiables, tels que la variation des stocks de produits alimentaires d'une année sur l'autre, l'une des composantes des bilans alimentaires annuels de la FAO. Les agrégats régionaux et mondiaux, quant à eux, sont présentés sous forme d'estimations annuelles, car on considère qu'il n'y a pas de corrélation entre les éventuelles erreurs d'estimation et que ces erreurs sont donc ramenées à des niveaux acceptables lorsqu'on agrège les données de plusieurs pays.

La série entière des données sur la PoU est révisée pour chaque nouvelle édition de ce rapport, à la lumière des données et des informations reçues par la FAO depuis l'édition précédente. Comme ce processus entraîne généralement une révision à rebours de la série entière, il est conseillé aux lecteurs de ne pas comparer les chiffres d'une édition sur l'autre et de se reporter systématiquement à l'édition la plus récente, y compris pour les chiffres des années précédentes.

Méthode

Pour estimer la prévalence de la sous-alimentation dans une population, on modélise la loi de

distribution de probabilité de l'apport énergétique alimentaire habituel, exprimé en kilocalories par personne et par jour pour un individu moyen, sous la forme d'une fonction de densité de probabilité paramétrique, $f(x)$ ^{1,2}. On obtient ensuite l'indicateur en calculant la probabilité cumulée que l'apport énergétique alimentaire habituel (x) soit inférieur aux besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER, *minimum dietary energy requirement*) (limite inférieure de la fourchette des besoins énergétiques appropriée pour un individu moyen représentatif), comme dans la formule ci-après:

$$PoU = \int_{x < MDER} f(x|\theta) dx$$

où θ est un vecteur de paramètres caractérisant la fonction de densité de probabilité. Dans les calculs réels, on part du principe que la distribution est log-normale, et donc totalement caractérisée par deux paramètres seulement: la consommation d'énergie alimentaire (DEC, *Dietary energy consumption*) moyenne et son coefficient de variation (CV).

Sources de données

Différentes sources de données sont utilisées pour estimer les paramètres du modèle.

Besoins énergétiques alimentaires minimaux

Pour déterminer les besoins énergétiques d'une personne appartenant à une classe d'âge/un sexe donné(e), on multiplie les besoins normalisés associés au taux métabolique de base (exprimés par kilogramme de poids corporel) par le poids idéal d'une personne en bonne santé de ce sexe/cette classe d'âge (compte tenu de sa taille); on multiplie ensuite la valeur obtenue par un coefficient correspondant au niveau d'activité physique (NAP) afin de prendre en compte cette dernière^{bb}. Étant donné que l'indice de masse corporelle (IMC) et

^{bb} Une personne est considérée comme étant en bonne santé lorsque son IMC n'indique ni insuffisance pondérale ni excès pondéral. Les normes en matière de besoins énergétiques humains par kilogramme de poids corporel sont données dans FAO, OMS et UNU (2004)³.

le NAP normal varient chez les personnes actives et en bonne santé de même sexe et de même âge, on obtient une fourchette de besoins énergétiques pour chaque tranche d'âge de la population et chaque sexe. Les MDER d'un individu moyen dans la population – paramètre utilisé dans la formule de la PoU – correspondent à la moyenne pondérée des valeurs minimales des fourchettes de besoins énergétiques pour chaque tranche d'âge et sexe, la part de la population représentée par chaque groupe tenant lieu de coefficient de pondération. Comme pour les MDER, on estime les besoins énergétiques alimentaires moyens (ADER, *average dietary energy requirement*) (utilisés pour estimer la composante du CV décrite ci-dessous) à partir des valeurs moyennes de la catégorie de NAP «Mode de vie actif ou relativement actif»³.

Des informations sur la structure de la population par sexe et par âge nécessaires pour calculer les MDER sont disponibles pour la plupart des pays et pour chaque année dans le rapport du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU intitulé *World Population Prospects* (Perspectives de la population mondiale), qui est révisé tous les deux ans. La présente édition de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* utilise la version 2024 du rapport *World Population Prospects*⁴.

Les informations relatives à la taille médiane des populations de chaque tranche d'âge et de chaque sexe par pays sont tirées d'une enquête démographique et sanitaire (EDS) récente ou d'autres enquêtes qui permettent de collecter des données anthropométriques sur les enfants et les adultes. Même si ces enquêtes ne se rapportent pas à la même année que celle pour laquelle on estime la PoU, les changements possibles d'une année à l'autre dans les statures médianes sont peu importants, et leur incidence sur les MDER et, de ce fait, sur les estimations de la PoU est donc considérée comme négligeable.

Consommation d'énergie alimentaire

L'idéal serait de pouvoir estimer la DEC à partir de données sur la consommation alimentaire issues d'enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national (études sur la mesure des niveaux de vie [LSMS], ou enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages, par exemple). Cependant, très peu de pays réalisent ce type

d'enquêtes chaque année. De ce fait, dans les estimations de la PoU calculées par la FAO aux fins du suivi mondial, les valeurs de DEC sont estimées à partir des disponibilités énergétiques alimentaires (DES) communiquées dans les bilans alimentaires établis par la FAO pour la plupart des pays⁵.

Depuis la dernière édition du présent rapport, le domaine de FAOSTAT consacré aux bilans alimentaires a été mis à jour afin d'inclure les nouvelles valeurs des séries jusqu'en 2022 pour l'ensemble des pays. De plus, au moment où s'achevait la rédaction du présent rapport, les séries de bilans alimentaires étaient actualisées jusqu'en 2023 pour les 72 pays suivants, sélectionnés en priorité en raison de la forte proportion qu'ils représentent au sein de la population sous-alimentée à l'échelle mondiale: Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Bangladesh, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Colombie, Congo, Cuba, Côte d'Ivoire, Égypte, Équateur, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Japon, Jordanie, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Maroc, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Ukraine, Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

Les DES moyennes par habitant pour 2023 (pour les pays autres que ceux énumérés ci-dessus) et pour 2024 (pour tous les pays) sont des prévisions immédiates réalisées à partir des perspectives à court terme des marchés établies par la FAO et publiées sur le Portail de la situation alimentaire mondiale⁶, et sont utilisées pour calculer les valeurs de DEC de chaque pays pour 2023 et 2024.

Facteurs de gaspillage

Pour la présente édition du rapport, nous avons notamment actualisé les facteurs de gaspillage qui sont utilisés pour calculer la DEC en soustrayant

le pourcentage de gaspillage des DES pour tous les pays. Les pourcentages de gaspillage alimentaire au niveau de la distribution ont été estimés à l'aide des données des bilans alimentaires disponibles sur FAOSTAT.

À partir des pourcentages indiqués dans le document de la FAO intitulé *Pertes et gaspillages alimentaires dans le monde*⁷, on calcule et on additionne les pertes de calories dues au gaspillage pour chaque groupe d'aliments, sauf les céréales, pour lesquelles les facteurs de gaspillage utilisés sont de 2 pour cent pour toutes les régions. Enfin, on considère les pertes totales de calories en pourcentage des calories totales pour chaque année et chaque pays. Les données sont disponibles jusqu'à l'année 2022. Pour 2023 et 2024, les valeurs utilisées sont celles de l'année 2022.

Coefficient de variation

On obtient le coefficient de variation de la DEC habituelle dans la population en calculant la moyenne géométrique de deux composantes, appelées CV|y et CV|r:

$$CV = \sqrt{(CV|y)^2 + (CV|r)^2}$$

La première (CV|y) désigne la variabilité de la consommation par habitant chez les ménages appartenant à différentes couches sociodémographiques, elle est donc appelée « coefficient de variation imputable aux revenus », tandis que la seconde (CV|r) rend compte de la variabilité liée au sexe, à l'âge, à la masse corporelle et au NAP des membres d'un même ménage. Étant donné que ce sont les mêmes éléments qui déterminent les besoins énergétiques, la seconde composante est appelée « coefficient de variation imputable aux besoins ».

CV|y

Lorsqu'on dispose de données fiables sur la consommation alimentaire issues d'enquêtes sur les ménages représentatifs au niveau national, on peut estimer directement le coefficient de variation imputable aux revenus. Depuis la dernière édition de ce rapport, 25 nouvelles enquêtes réalisées dans les 14 pays suivants ont été traitées aux fins d'actualisation du CV|y: Bénin (2022), Burkina Faso (2022), Cambodge (2021 et 2023), Géorgie (2022 et 2023), Guinée-Bissau (2022), Inde (2022 et 2024), Jordanie (2022), Kazakhstan (2021 et 2023),

Mongolie (2022 et 2023), Myanmar (2015), Pérou (2023), Somalie (2022), Thaïlande (2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2023) et Togo (2022). Le CV|y repose donc désormais sur les données issues de 169 enquêtes menées dans 71 pays.

Lorsqu'on ne dispose pas de données d'enquête appropriées, on a recours aux données collectées par la FAO depuis 2014 au moyen de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES) pour établir une projection des variations du CV|y à partir de 2017 (ou à partir de l'année de la dernière enquête de consommation alimentaire réalisée, si elle est postérieure) et jusqu'à 2024, en se basant sur l'évolution observée de l'insécurité alimentaire grave. Les projections sont fondées sur l'hypothèse que cette évolution mesurée au moyen des données FIES pourrait indiquer des variations équivalentes de la prévalence de la sous-alimentation. Si tant est qu'elles ne puissent pas s'expliquer totalement par les effets de changements liés à l'offre dans les approvisionnements alimentaires moyens, on peut raisonnablement attribuer ces variations de la PoU à une évolution non observée du CV|y qui se serait produite dans le même temps. L'analyse des estimations passées de la PoU montre qu'en moyenne, après neutralisation des différences liées à la DEC, aux MDER et au CV|r, l'évolution du CV|y explique un tiers environ des écarts de PoU dans le temps et dans l'espace. À partir de tous ces éléments, pour chaque pays pour lequel on dispose de données FIES, l'évolution du CV|y qui a pu se produire depuis 2017, ou depuis la date de la dernière enquête disponible, est donc estimée comme étant l'évolution susceptible d'entraîner une variation d'un tiers de point de pourcentage de la PoU pour chaque point de pourcentage de variation observé dans la prévalence de l'insécurité alimentaire grave. Pour tous les autres pays, faute de données probantes, on conserve la dernière estimation disponible du CV|y. Comme dans les quatre éditions précédentes du rapport, la prévision immédiate du CV|y pour 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 a nécessité un traitement spécial pour tenir compte des effets de la pandémie de covid-19 (voir le [supplément au chapitre 2](#)).

CV|r

Le coefficient de variation imputable aux besoins reflète la variabilité de la distribution des besoins énergétiques alimentaires d'un individu moyen

hypothétique représentatif d'une population en bonne santé, et correspond également au CV|y de la distribution des apports énergétiques alimentaires d'un individu moyen dans une situation hypothétique où toute la population serait parfaitement bien nourrie. Aux fins d'estimation, la distribution des besoins énergétiques alimentaires d'un individu moyen hypothétique est supposée normale, et l'écart type correspondant peut être estimé à partir de deux centiles connus. Les MDER et les ADER mentionnés précédemment sont utilisés pour obtenir une approximation du 1^{er} centile et du 50^e centile^{8,9}. La valeur du CV|r est donc dérivée sous la forme d'une distribution normale type cumulative inverse de la différence entre les MDER et les ADER.

Problèmes et limites

La sous-alimentation est normalement un état individuel, mais, étant donné qu'on dispose généralement de données à grande échelle, il est impossible de déterminer de manière fiable les individus qui, au sein d'un groupe spécifique, sont effectivement sous-alimentés. Avec le modèle statistique décrit plus haut, l'indicateur ne peut être calculé qu'en référence à une population ou à un groupe d'individus pour laquelle/lequel on dispose d'un échantillon suffisamment représentatif. La PoU est donc une estimation du pourcentage d'individus du groupe considéré qui sont sous-alimentés, mais elle ne peut pas être décomposée plus finement.

Compte tenu de la nature probabiliste de l'inférence et des marges d'incertitude associées aux estimations de chacun des paramètres du modèle, la précision des estimations de la PoU est généralement faible. Il n'est pas possible de calculer formellement les marges d'erreur associées aux estimations de la PoU, mais il est probable qu'elles soient supérieures à 5 pour cent dans la plupart des cas. C'est pourquoi la FAO considère que les estimations de la PoU qui sont inférieures à 2,5 pour cent ne sont pas suffisamment fiables pour figurer dans les rapports.

Il est important de noter que les limites supérieure et inférieure des estimations ponctuelles de la PoU de 2020 à 2024 ne doivent pas être interprétées comme des intervalles de confiance statistiques; elles représentent plutôt des scénarios différents utilisés pour établir des prévisions immédiates des

valeurs de CV|y, la marge d'incertitude associée aux facteurs de gaspillage de 2020 à 2024, et les marges d'incertitude associées aux prévisions immédiates des DES pour 2023 et 2024 (voir le supplément au chapitre 2).

Lectures recommandées

- Cafiero, C. 2014. *Advances in hunger measurement: traditional FAO methods and recent innovations*. Document de travail de la Division de la statistique de la FAO n° 14-04. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i4060e>
- FAO. 1996. Methodology for assessing food inadequacy in developing countries. Dans: *The Sixth World Food Survey*, p. 114-143. Rome. <https://www.fao.org/4/w0931e/w0931e16.pdf>
- FAO. 2003. *Sommaire des débats: Mesure et évaluation des pénuries alimentaires et de la dénutrition*. Colloque scientifique international, 26-28 juin 2002. Rome. <https://www.fao.org/4/y4250e/y4250e00.pdf>
- FAO. 2025. Mesurer la faim, la sécurité alimentaire et la consommation alimentaire. Dans: FAO. [Consulté le 25 juin 2025]. <https://www.fao.org/measuring-hunger/fr>
- Naiken, L. 2002. *Keynote paper: FAO methodology for estimating the prevalence of undernourishment*. Rome, FAO. <https://www.fao.org/4/y4249e/y4249e06.htm>
- Wanner, N., Cafiero, C., Troubat, N. et Conforti, P. 2014. *Refinements to the FAO methodology for estimating the prevalence of undernourishment indicator*. Document de travail de la Division de la statistique de la FAO n° 14-05. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i4046e>

PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ÉVALUÉE À L'AIDE DE L'ÉCHELLE FIES

Définition

L'insécurité alimentaire, telle qu'elle est mesurée par cet indicateur, fait référence à un **accès à la nourriture** limité, au niveau des individus ou des ménages, en raison d'un manque de ressources financières ou d'autres ressources. La gravité de l'insécurité alimentaire est mesurée à l'aide des données collectées grâce au module d'enquête FIES, un ensemble de huit questions qui permettent aux individus ou aux ménages interrogés de déclarer des situations ou des expériences généralement associées à un accès limité à la nourriture. Aux fins

du suivi annuel des ODD, les questions sont posées en référence aux 12 mois précédent l'enquête.

Des techniques statistiques sophistiquées fondées sur le modèle de Rasch permettent de valider les informations obtenues dans le cadre du module d'enquête FIES, aux fins de cohérence interne, et de les convertir en une mesure quantitative sur une échelle de gravité (de faible à élevée). Selon leurs réponses aux différentes questions de l'enquête, les individus ou les ménages interrogés dans le cadre d'une enquête représentative de la population au niveau national se voient associer une probabilité d'appartenir à l'une des trois classes suivantes, définies au moyen de deux seuils fixés à l'échelle internationale: i) en situation de sécurité alimentaire ou d'insécurité alimentaire marginale; ii) en situation d'insécurité alimentaire modérée; iii) en situation d'insécurité alimentaire grave. À partir des données FIES collectées sur trois ans (de 2014 à 2016), la FAO a défini l'échelle de référence FIES, qui est utilisée comme norme mondiale pour les mesures de l'insécurité alimentaire vécue ainsi que pour la fixation des deux seuils de gravité de référence.

L'indicateur 2.1.2 des ODD est obtenu en calculant la somme des probabilités de se trouver dans les classes correspondant à l'insécurité alimentaire modérée et à l'insécurité alimentaire grave. Un indicateur distinct (FI_{sev}) est calculé en référence à la classe d'insécurité alimentaire grave uniquement.

Indicateur

Dans le présent rapport, la FAO fournit des informations relatives à deux niveaux d'insécurité alimentaire: l'insécurité alimentaire modérée ou grave ($FI_{mod+sev}$) et l'insécurité alimentaire grave (FI_{sev}). Deux estimations sont données pour chacun de ces niveaux:

- **le pourcentage des individus (prévalence)** dans la population qui vivent dans un ménage où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire;
- **le nombre des individus** dans la population qui vivent dans un ménage où l'on a constaté qu'au moins un adulte était en situation d'insécurité alimentaire.

Sources de données

Depuis 2014, on utilise le module d'enquête FIES, qui comporte huit questions, pour recueillir des données sur des échantillons nationalement représentatifs de la population adulte (à savoir les individus âgés de 15 ans et plus) dans plus de 140 pays pris en compte dans le sondage mondial de Gallup®, qui couvre plus de 90 pour cent de la population mondiale. En 2024, les entretiens se sont déroulés par téléphone et en face à face. Les entretiens téléphoniques ont été maintenus dans certains pays pour lesquels cette méthode avait déjà été employée en 2020 compte tenu du risque élevé de contamination des communautés qu'aurait entraîné la collecte de données en présentiel pendant la pandémie de covid-19.

Gallup® a généralement recours à des enquêtes par téléphone en Amérique du Nord, en Europe de l'Ouest, dans certaines régions d'Asie et dans les pays membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe. En Europe centrale, en Europe de l'Est, dans une grande partie de l'Amérique latine, dans la quasi-totalité de l'Asie, au Proche-Orient et en Afrique, un plan d'échantillonnage aréolaire a été utilisé pour les entretiens en face à face.

Dans la plupart des pays, les échantillons comptent un millier d'individus environ, mais ils sont plus importants en Chine continentale (3 500 personnes), en Inde (3 000 personnes) et en Fédération de Russie (2 000 personnes). Aucune donnée n'a été collectée en Chine (continentale) en 2024.

On a utilisé les données issues d'enquêtes publiques nationales pour estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire dans 82 pays qui comptent plus d'un tiers de la population mondiale, en appliquant les méthodes statistiques de la FAO aux fins de validation interne et de façon à ajuster les résultats nationaux sur la même norme de référence mondiale. Une fois validées, les données sont utilisées pour peupler ou actualiser les séries nationales (voir la description ci-après). Lorsque la population d'un pays représente une large proportion de celle de la région, cette opération peut entraîner la révision (y compris à rebours) de la série régionale ou sous-régionale. C'est pourquoi nous invitons le lecteur à ne pas comparer les chiffres entre les différentes éditions du rapport, et à considérer l'édition actuelle comme la référence.

Pour la présente édition du rapport, on a utilisé les données provenant d'enquêtes publiques nationales réalisées dans les 82 pays et territoires suivants: Afghanistan, Afrique du Sud, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arménie, Bélarus, Belize, Bénin, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Émirats arabes unis, Équateur, Eswatini, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Ghana, Grèce, Grenade, Guinée-Bissau, Guyana, Honduras, Indonésie, Israël, Italie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Lesotho, Malawi, Mali, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Namibie, Nauru, Niger, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Palaos, Palestine, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Philippines, République centrafricaine, République de Corée, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Yémen et Zambie. Les données nationales de ces pays sont prises en compte pour l'année/les années pour laquelle/lesquelles elles sont disponibles. Pour les autres années, on a appliqué la stratégie suivante:

- ▶ Lorsque des données nationales sont disponibles pour plusieurs années, les valeurs des années manquantes sont calculées par interpolation linéaire.
- ▶ Lorsque des données nationales sont disponibles pour une seule année, les valeurs des années manquantes sont:
 - établies à l'aide de données de la FAO si ces données sont considérées comme étant compatibles avec les enquêtes nationales;
 - imputées en fonction de la tendance suggérée par les données de la FAO en cas d'incompatibilité avec les données nationales;
 - imputées en fonction de la tendance sous-régionale si aucune autre information fiable n'est disponible en temps voulu;
 - considérées comme suivant une tendance constante par rapport au niveau établi dans le cadre de l'enquête nationale si la tendance sous-régionale ne peut pas être calculée ou si la tendance qui ressort d'autres enquêtes ou la tendance sous-régionale n'est pas applicable à la situation particulière du pays en question

compte tenu des éléments probants qui ont été réunis à l'appui de la tendance (évolution de la pauvreté, de la pauvreté extrême, de l'emploi et de l'inflation des prix des aliments, entre autres); cela s'applique aussi aux pays où la prévalence de l'insécurité alimentaire est très basse (moins de 3 pour cent pour l'insécurité alimentaire grave) ou très élevée (plus de 85 pour cent pour l'insécurité alimentaire modérée ou grave).

Compte tenu de l'hétérogénéité des sources utilisées lors des enquêtes et de la petite taille de l'échantillon de certaines enquêtes de la FAO, les nouvelles données peuvent parfois déboucher sur une forte augmentation ou diminution d'une année sur l'autre. Dans ce cas, la règle est de rechercher des informations concernant le pays qui sont issues de sources extérieures (données ou rapports, le cas échéant en concertation avec des experts du pays tels que les fonctionnaires nationaux et régionaux de la FAO) afin de déterminer si des bouleversements importants ou des interventions de grande ampleur ont eu lieu. Si la tendance peut être confirmée par des données probantes, mais semble excessive, elle est conservée mais lissée (en utilisant la moyenne sur trois ans, par exemple). Sinon, la même règle que celle utilisée pour les années manquantes est appliquée (en maintenant le niveau constant ou en appliquant la tendance sous-régionale). En 2024, aucune donnée FIES n'a été collectée en Chine (continentale), et la tendance a donc été maintenue constante.

Méthode

Les données ont été validées et utilisées pour établir une échelle de gravité de l'insécurité alimentaire selon le modèle de Rasch, qui postule que la probabilité d'obtenir une réponse affirmative de la personne interrogée i à la question j est une fonction logistique de la distance, sur une échelle de gravité sous-jacente, entre la position de la personne interrogée, a_i , et celle de l'item, b_j .

$$Prob(X_{i,j} = \text{Yes}) = \frac{\exp(a_i - b_j)}{1 + \exp(a_i - b_j)}$$

En appliquant le modèle de Rasch aux données FIES, on peut estimer pour chaque personne interrogée i la probabilité (comparable d'un pays à l'autre) qu'elle soit en situation d'insécurité

alimentaire ($p_{i,L}$), à chaque niveau L de gravité (modérée ou grave, ou grave uniquement) de cette situation, avec $0 < p_{i,L} < 1$.

La prévalence de l'insécurité alimentaire à chaque niveau de gravité (FI_L) dans la population correspond à la somme pondérée de la probabilité d'être en situation d'insécurité alimentaire pour toutes les personnes interrogées (i) d'un échantillon:

$$FI_L = \sum p_{i,L} w_i$$

où w_i correspond à la pondération poststratification appliquée à l'échantillon qui indique la proportion d'individus ou de ménages dans la population nationale représentée par chaque enregistrement de l'échantillon.

Étant donné que seules les personnes âgées de 15 ans ou plus sont échantillonnées dans le sondage mondial de Gallup®, les estimations de prévalence produites directement à partir des données de ce sondage portent sur la population située dans cette tranche d'âge. Pour obtenir **la prévalence et le nombre d'individus (de tous les âges) dans la population**, il faut estimer le nombre de personnes qui vivent dans un ménage où au moins un adulte est considéré comme étant en situation d'insécurité alimentaire. À cet effet, on utilise la procédure par étapes expliquée à l'annexe 1B du document intitulé *Méthodes d'estimation de taux comparables de prévalence de l'insécurité alimentaire chez les adultes à l'échelle mondiale* (voir le lien fourni à la section «Lectures recommandées» ci-après).

Les **valeurs agrégées régionales et mondiales** de l'insécurité alimentaire de niveau modéré ou grave et de niveau grave, $FI_{L,r}$, sont calculées comme suit:

$$FI_{L,r} = \frac{\sum_c FI_{L,c} \times N_c}{\sum_c N_c}$$

où r indique la région, $FI_{L,c}$ est la valeur de FI de niveau L estimée pour le pays c dans la région, et N_c la taille de la population correspondante. En l'absence d'estimation de FI_L pour un pays, on considère que cette valeur est égale à la moyenne, pondérée par la population, des valeurs estimatives pour les pays restants de la même sous-région. L'agrégat régional est

calculé uniquement si les pays pour lesquels une estimation est disponible représentent au moins 50 pour cent de la population de la région.

Des seuils universels sont définis sur l'échelle FIES internationale de référence (une série de valeurs de paramètres d'items calculées à partir des résultats de tous les pays visés par le sondage mondial de Gallup® en 2014-2016) et convertis dans les valeurs correspondantes sur les échelles locales. Le processus d'étalonnage de l'échelle de chaque pays au regard de l'échelle FIES internationale de référence peut être présenté comme une **mise en correspondance** qui permet de produire des mesures **comparables à l'échelle internationale** de la gravité de l'insécurité alimentaire des personnes interrogées, ainsi que des taux de prévalence nationaux comparables.

Le problème vient du fait que, lorsqu'elle est définie comme un trait *latent*, la gravité de l'insécurité alimentaire ne peut pas être évaluée par rapport à une référence absolue. Le modèle de Rasch permet de déterminer la position relative occupée par les différents items sur une échelle libellée en unités logit, mais dont le «zéro» est défini arbitrairement (comme étant la gravité moyenne estimée, généralement). Cela signifie que le zéro de l'échelle change dans chaque cas. Pour produire des mesures comparables dans le temps et entre différentes populations, il faut définir une échelle commune qui sera utilisée comme référence, et trouver la formule nécessaire pour convertir les mesures entre les différentes échelles. Comme lorsqu'on convertit des mesures de température effectuées selon des échelles différentes (Celsius et Fahrenheit, par exemple), il faut déterminer des points d'*«ancrage*». Dans la méthode FIES, ces points d'ancrage sont les niveaux de gravité associés aux items dont la position *relative* sur l'échelle de gravité peut être considérée comme égale à celle des items correspondants sur l'échelle de référence internationale. Ensuite, pour «mettre en correspondance» les mesures établies selon les différentes échelles, on détermine la formule pour laquelle la moyenne et les écarts types des niveaux de gravité des items communs sont égaux.

Problèmes et limites

Lorsque les estimations de prévalence de l'insécurité alimentaire reposent sur les données

FIES recueillies dans le cadre du sondage mondial de Gallup©, avec des échantillons nationaux d'un millier de personnes environ dans la plupart des pays, les intervalles de confiance dépassent rarement 20 pour cent de la prévalence mesurée (ce qui signifie que des taux de prévalence de 50 pour cent sont associés à des marges d'erreur pouvant aller jusqu'à plus ou moins 5 pour cent). Les intervalles de confiance sont toutefois beaucoup plus petits si les taux de prévalence nationaux sont estimés à partir d'échantillons plus importants ou s'il s'agit d'estimations portant sur des agrégats de plusieurs pays. Afin de réduire l'effet de la variabilité de l'échantillonnage d'une année sur l'autre, on présente les estimations nationales sous forme de moyennes sur trois ans, calculées en faisant la moyenne de toutes les années disponibles pour les périodes triennales considérées.

Les enquêtes publiques nationales constituent la source privilégiée pour l'établissement des estimations de l'insécurité alimentaire fondées sur les données FIES. Cependant, elles peuvent ne pas être disponibles tous les ans, ou les données peuvent être mises à la disposition de la FAO plusieurs années après. En l'absence d'enquêtes nationales annuelles, les séries chronologiques sont établies à l'aide de la méthode décrite plus haut (voir «Sources de données»). Nous pouvons ainsi être amenés à réaliser une révision à rebours des données de la série.

Lectures recommandées

Cafiero, C., Viviani, S. et Nord, M. 2018. Food security measurement in a global context: The food insecurity experience scale. *Measurement*, 116: 146-152. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0263224117307005>

FAO. 2016. *Méthodes d'estimation de taux comparables de prévalence de l'insécurité alimentaire chez les adultes à l'échelle mondiale*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i4830f>

FAO. 2025. Mesurer la faim, la sécurité alimentaire et la consommation alimentaire. Dans: FAO. [Consulté le 25 juin 2025]. <https://www.fao.org/measuring-hunger/fr>

COÛT D'UNE ALIMENTATION SAINTE

Définition

Le coût d'une alimentation saine correspond au coût d'achat des articles les moins chers disponibles dans chaque pays qui peuvent composer une alimentation satisfaisant aux recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments et aux besoins énergétiques d'une personne représentative, sur la base d'une consommation définie à 2 330 kilocalories par jour assurant l'équilibre énergétique.

Indicateur

L'indicateur (appelé «coût d'une alimentation saine» [CoHD]) est une estimation du montant minimal moyen qu'une personne doit dépenser dans un pays pour acheter les articles les moins chers, disponibles localement, qui lui sont nécessaires pour avoir une alimentation saine. Pour permettre les comparaisons entre pays, le coût d'une alimentation saine exprimé en unités monétaires locales est converti en dollars internationaux au moyen des taux de change exprimés en PPA relatifs à la consommation privée. L'indicateur CoHD est de ce fait présenté sous la forme d'un montant moyen en USD en PPA par personne et par jour.

Sources de données

Les prix des articles associés à chacun des groupes d'aliments entrant dans une alimentation saine proviennent du Programme de comparaison internationale, coordonné par la Banque mondiale, qui fournit des estimations de PPA établies à partir d'un ensemble d'articles normalisés au niveau international exprimés en unités monétaires locales¹⁰. Aux fins de comparaison entre pays, les prix en unités monétaires locales sont convertis en dollars internationaux au moyen des facteurs de conversion en PPA relatifs à la consommation privée calculés par le Groupe de gestion des données sur le développement de la Banque mondiale et publiés dans la base de données des indicateurs du développement dans le monde¹¹. Pour actualiser le coût d'une alimentation saine pour les années séparant les cycles du Programme de comparaison internationale, on utilise les données des IPC (indices généraux des prix à la consommation et indices des prix à la consommation des produits alimentaires) publiées par la FAO¹².

Méthode

Méthode utilisée pour définir un panier alimentaire sain

Étant donné que les aliments sélectionnés dans le cadre d'un assortiment sain varient selon les conditions locales, les pays ont élaboré des recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments pour préconiser des habitudes alimentaires saines correspondant au contexte culturel et aux aliments disponibles localement. Cependant, tous les pays n'ont pas défini ce type de recommandations nutritionnelles, et souvent, ceux qui l'ont fait ne donnent pas d'indications précises sur les quantités d'aliments et le nombre de kilocalories. Pour remédier à ce manque de données et créer une norme mondiale en matière de régime alimentaire sain qui reprend les points communs des recommandations nutritionnelles dans le monde entier, nous avons sélectionné 10 recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments, représentatives de différentes régions du monde et élaborées ces dernières années. Le panier alimentaire sain a été créé pour pouvoir définir cette norme mondiale. Il est fondé sur les proportions moyennes des différents groupes d'aliments indiquées dans les recommandations nutritionnelles nationales fondées sur le choix des aliments et utilise les quantités médianes préconisées pour chaque groupe dans les 10 recommandations qui ont été quantifiées. Le panier alimentaire sain est défini de manière à fournir un apport énergétique alimentaire de 2 330 kilocalories par jour et se compose de denrées disponibles localement, classées dans six groupes: féculents; légumes; fruits; aliments d'origine animale; légumineuses, fruits à coque et graines; huiles et graisses. Plus précisément, il est conçu pour apporter 1 160 kilocalories de féculents, 110 kilocalories de légumes, 160 kilocalories de fruits, 300 kilocalories d'aliments d'origine animale, 300 kilocalories de légumineuses, de fruits à coque et de graines, et 300 kilocalories d'huiles et de graisses. Le coût d'une alimentation saine a été estimé pour 173 pays sur la période 2017-2024.

Méthodes de calcul des coûts de référence lorsque des données du Programme de comparaison internationale sont disponibles

Pour calculer le coût de l'alimentation saine la moins onéreuse, à chaque moment et à chaque endroit, on classe les différentes denrées

alimentaires du Programme de comparaison internationale dans leur groupe, et on détermine les produits les moins onéreux qui répondent aux exigences du panier alimentaire sain. Au total, pour chaque pays, 11 denrées alimentaires de moindre coût sont intégrées dans le panier alimentaire sain: deux féculents, trois légumes, deux fruits, deux aliments d'origine animale, un(e) légumineuse/fruit à coque/graine, et une huile ou graisse. Le coût par jour de chaque groupe d'aliments correspond au prix d'achat des denrées sélectionnées dans ce groupe multiplié par la quantité qui apporte l'énergie définie pour ce groupe dans le panier alimentaire sain. Pour terminer, on détermine le coût d'une alimentation saine dans chaque pays en additionnant le coût des six groupes d'aliments.

Méthodes de calcul des coûts extrapolés lorsqu'on ne dispose pas de données du Programme de comparaison internationale

Le Programme de comparaison internationale est actuellement la seule source de données sur les prix au détail des articles normalisés au niveau international. Ces données ne sont mises à disposition que tous les trois à quatre ans, ce qui ne permet pas d'effectuer une actualisation annuelle du coût d'une alimentation saine. La dernière série de données a été publiée en 2024, et se rapporte aux prix de 2021. Pour actualiser l'indicateur de coût pour les années situées entre deux cycles de publication du Programme de comparaison internationale, on établit une estimation en appliquant les IPC des produits alimentaires publiés par la FAO au coût d'une alimentation saine en 2021. Cet ensemble de données suit la variation mensuelle des IPC (indices généraux des prix à la consommation et indices des prix à la consommation des produits alimentaires) au niveau national en prenant 2015 comme année de base. Les IPC annuels sont calculés sous la forme d'une moyenne géométrique des 12 indices mensuels. Le coût d'une alimentation saine, , est estimé pour les années manquantes en multipliant le coût réel dans chaque pays en 2021, exprimé en unités monétaires locales, par le ratio des IPC, puis en divisant le résultat par les PPA:

$$c(PPP)_t = \frac{c(LCU)_{2021} \times FCPI\ ratio_t}{PPP_t}$$

où $t = 2017-2024$ e(hormis l'année 2021), et
 $FCPI\ ratio_t = \left(\frac{FCPI_t}{FCPI_{2021}} \right)$.

Cette année, pour la première fois, les indicateurs relatifs au coût et à l'abordabilité d'une alimentation saine sont communiqués jusqu'à l'année précédant celle du rapport. Cela a été rendu possible grâce à la mise à disposition en temps voulu des données de 2024 relatives aux IPC détaillés des produits alimentaires, des données sur les distributions des revenus utilisées par la Banque mondiale pour établir les prévisions immédiates de la pauvreté et des facteurs de conversion en PPA. Cependant, s'agissant des facteurs de conversion en PPA, bien que les éléments proviennent de la base de données des indicateurs du développement dans le monde, il manquait les informations relatives à 43 pays en 2024 et à 5 pays en 2023 (voir **annexe 1A**, **tableau A1.5**). De ce fait, les valeurs des PPA pour ces pays en 2023 et 2024 ont été estimées à l'aide de la méthode d'extrapolation employée par la Banque mondiale pour les indicateurs du développement dans le monde¹³, comme suit:

$$PPP_t = PPP_{t-1} \times \frac{\left(\frac{CPI_t}{CPI_{t-1}}\right)}{\left(\frac{CPIUS_t}{CPIUS_{t-1}}\right)}$$

où *CPI* représente l'indice général des prix à la consommation, et *CPI US* est l'indice général des prix à la consommation pour le pays de référence (en l'occurrence, les États-Unis d'Amérique).

S'agissant des 15 pays qui n'ont pas de données relatives aux PPA pour trois années ou davantage, des imputations de PPA sont appliquées à l'aide d'un modèle autorégressif à moyenne mobile intégrée avec variable explicative externe (ARIMAX) (voir **annexe 1A**, **tableau A1.5**). Conformément à la méthode d'extrapolation des PPA employée par la Banque mondiale pour les indicateurs du développement dans le monde, le ratio entre l'IPC général d'un pays et l'IPC des États-Unis d'Amérique est introduit dans la spécification du modèle en tant que principal prédicteur des valeurs des PPA. Le PIB par habitant et les dépenses de consommation des ménages par habitant sont également ajoutés en tant que covariables externes, et la méthode de lissage de Holt-Winters est appliquée aux deux séries pour combler les éventuelles lacunes. L'approche ARIMAX permet d'estimer, pour chaque pays, plusieurs spécifications de modèle comprenant une composante autorégressive, une composante d'intégration, une moyenne mobile

et une combinaison de ces trois éléments. La meilleure spécification est sélectionnée lorsque le coefficient estimé du ratio des IPC, au moins, est statistiquement significatif, la signification statistique des paramètres ARIMAX étant considérée en deuxième lieu. Dans le cas des pays et des territoires qui affichent des séries de PPA anormales sur la durée, le ratio des IPC se révèle être le seul coefficient statistiquement significatif qui influe sur la variabilité des valeurs des PPA. Pour les pays et territoires qui présentent des séries de PPA moins volatiles, en revanche, la tendance historique des PPA joue également un rôle dans la prédiction des valeurs des PPA, tout comme les coefficients estimés du PIB par habitant et/ou des dépenses par habitant. Le modèle ARIMAX permet de calculer les valeurs prédictes pour la meilleure spécification sélectionnée pour chaque pays/territoire.

Problèmes et limites

Les données relatives aux prix des articles normalisés au niveau international n'étant pas disponibles chaque année, un suivi annuel n'est pas possible. L'une des limites de la méthode d'actualisation du coût d'une alimentation saine est que l'évolution du coût dépend des IPC (des produits alimentaires) et ne reflète pas les changements concernant des articles particuliers dans les prix des produits alimentaires, ni les variations des prix selon les groupes d'aliments^{bc}. La FAO, en collaboration avec la Banque mondiale, refléchit à la manière d'étendre la communication des prix au niveau des articles, ou des prix au niveau des groupes d'aliments, afin de pouvoir réaliser un suivi plus régulier et plus rigoureux du coût d'une alimentation saine.

Les **agrégats régionaux et mondiaux** relatifs au coût d'une alimentation saine sont calculés à partir d'une moyenne arithmétique des pays de chaque groupe.

bc Les IPC des produits alimentaires indiquent l'évolution des prix moyens d'un assortiment de différents produits alimentaires défini pour chaque pays, et peuvent ne pas rendre compte précisément des variations des prix des denrées figurant dans le panier alimentaire sain. Ce panier ne comprenant par définition que les aliments nutritifs les moins onéreux qui composent un régime alimentaire sain, l'utilisation de l'IPC des produits alimentaires global peut conduire à surestimer le coût d'une alimentation saine.

Lectures recommandées

Bai, Y., Conti, V., Herforth, A., Cafiero, C., Ebel, A., Rissanen, M. O., Masters, W. A. et Rosero Moncayo, J. 2024. *Methods for monitoring the cost of a healthy diet based on price data from the International Comparison Program*. Documents de travail de la FAO relatifs aux statistiques n° 24-43. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cd3037en>

Herforth, A., Bai, Y., Venkat, A., Mahrt, K., Ebel, A. et Masters, W. A. 2020. *Cost and affordability of healthy diets across and within countries* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* 2020. Étude technique de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 9. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb2431en>

Herforth, A., Venkat, A., Bai, Y., Costlow, L., Holleman, C. et Masters, W. A. 2022. *Methods and options to monitor the cost and affordability of a healthy diet globally* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* 2022. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 22-03. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc1169en>

INACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE D'UNE ALIMENTATION Saine

Définition

L'inaccessibilité économique d'une alimentation saine est définie comme étant l'impossibilité, pour un ménage ou une personne, de payer le montant nécessaire pour acheter l'ensemble le moins onéreux d'aliments disponibles localement qui répondent aux critères d'une alimentation saine, une fois prise en compte la portion de leur revenu qu'ils réservent aux acquisitions destinées à satisfaire tous les besoins essentiels autres qu'alimentaires.

Indicateur

Le principal indicateur (appelé «prévalence de l'inaccessibilité économique» [PUA – *prevalence of unaffordability*]) est une estimation du pourcentage, dans une population, de personnes dont le revenu disponible, net du montant nécessaire pour acquérir l'ensemble des biens et services de base non alimentaires, est inférieur au coût minimum d'une alimentation saine. Les estimations nationales sont calculées en comparant la distribution des revenus des pays

à un seuil (r) obtenu en additionnant le coût d'une alimentation saine à celui des besoins essentiels non alimentaires (n). Parallèlement à la prévalence de l'inaccessibilité économique, on calcule également le nombre de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine (NUA), en multipliant la PUA par la taille de la population de référence.

Les séries entières (2017-2024) d'estimations de la PUA et du NUA sont révisées pour chaque édition du présent rapport afin de tenir compte des nouvelles données sur les coûts et la population ainsi que des distributions actualisées des revenus. Comme cette procédure entraîne généralement une révision à rebours des séries entières, il est conseillé aux lecteurs de ne pas comparer les chiffres d'une édition sur l'autre et de se reporter systématiquement à l'édition la plus récente, y compris pour les chiffres des années précédentes.

Méthode

Pour estimer la prévalence de l'inaccessibilité économique dans une population, on calcule le seuil de coût quotidien par habitant pour chaque pays. En raison d'un manque d'informations sur le coût spécifique des biens et des services de base non alimentaires dans chaque pays, les différences dans les dépenses non alimentaires sont basées sur les données disponibles pour les quatre groupes de revenu des pays définis par la Banque mondiale. De ce fait, le seuil de coût quotidien par habitant associe le coût d'une alimentation saine dans un pays et le coût de base des besoins non alimentaires dans le groupe de revenu auquel appartient le pays. Le seuil de coût est déterminé comme suit:

$$r_i = c_i + n_j$$

où c_i est le coût d'une alimentation saine dans un pays, et n_j est le coût des biens et services de base non alimentaires pour le groupe de revenu j . Le n_j final est exprimé dans la monnaie correspondant à l'année de référence du seuil de pauvreté (actuellement en dollars de 2017 en PPA); n_j est obtenu en multipliant les seuils de pauvreté internationaux de la Banque mondiale par une part des dépenses totales à réserver aux biens et services de base non alimentaires qui est fonction du groupe de revenu, comme suit:

$$n_{Low-income} = 2,15 \times 0,37 = 0,80$$

$$n_{Lower-middle-income} = 3,65 \times 0,44 = 1,61$$

$$n_{Upper-middle-income} = 6,85 \times 0,54 = 3,70$$

$$n_{High-income} = 24,36 \times 0,54 = 13,20$$

Les parts de revenu à réservier aux biens et services de base non alimentaires sont déterminées en référence à celles déclarées par les ménages appartenant au deuxième quintile de la distribution des revenus pour les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et par ceux du premier quintile pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et les pays à revenu élevé. Ces parts ont été définies à partir de récentes enquêtes menées auprès des ménages et compilées par la Banque mondiale, notamment à partir des informations sur la consommation réelle par quintile de revenus pour 71 pays de différents groupes de revenu.

Le coût des biens et services de base non alimentaires (n_j) est déjà exprimé en PPA de 2017, et le coût d'une alimentation saine est converti de ses valeurs actuelles (c_j) en valeurs en PPA de 2017 ($c_t^{2017 PPP}$) à l'aide de la formule suivante:

$$c_t^{2017 PPP} = \frac{c(LCU)_t \times CPI\ ratio_t}{PPP_{2017}}$$

où $t = 2017-2024$ (hormis l'année 2021) et $CPI\ ratio_t = \left(\frac{CPI_{2017}}{CPI_t} \right)$ est calculé à l'aide de l'IPC général.

Enfin, le seuil de coût r_i , exprimé en PPA de 2017, est comparé aux distributions des revenus par pays reflétant le revenu disponible des ménages pour estimer le pourcentage de la population dont le revenu est inférieur à ce seuil, comme dans la formule ci-après:

$$PUA = \int_{x_i < r_i} f(x)dx \text{ where } r_i = c_i + n_j$$

Sources de données

Les distributions de revenus proviennent de la plateforme Pauvreté et inégalités de la Banque mondiale et sont disponibles pour quelque 150 pays jusqu'à l'année 2024¹⁴.

Les **agrégats régionaux et mondiaux** de la prévalence de l'inaccessibilité économique

correspondent aux moyennes, pondérées par la population, de la prévalence de l'inaccessibilité économique estimée pour les pays pour lesquels les données sont disponibles, comme suit:

$$PUA_a = \frac{\sum_i PUA_i \times N_i}{\sum_i N_i}$$

où a indique la région ou un autre agrégat, PUA_i est la valeur de la prévalence de l'inaccessibilité économique estimée pour le pays i dans l'agrégat, et N_i est la taille de la population correspondante. L'agrégat régional est calculé uniquement si les pays pour lesquels une estimation est disponible représentent au moins 50 pour cent de la population de l'agrégat.

Le nombre de personnes qui ne peuvent se permettre une alimentation saine (NUA_a) est ensuite obtenu en multipliant la PUA_a moyenne – calculée à partir des pays pour lesquels des données sont disponibles – par la taille totale de la population N_a de tous les pays figurant dans cet agrégat.

$$NUA_a = PUA_a \times N_a$$

Pour obtenir une estimation du NUA dans le monde, on multiplie la PUA de chacune des cinq régions du monde par leur population totale. Il convient d'éviter, lors de l'établissement de l'estimation du NUA dans le monde, d'additionner les estimations des NUA réalisées pour d'autres groupements de pays, tels que ceux fondés sur les niveaux de revenu. Le présent rapport utilise les données démographiques provenant de la révision 2024 des *World Population Prospects*⁴.

Problèmes et limites

Dans la présente édition du rapport, la méthode a été affinée pour tenir compte du fait que le coût des besoins non alimentaires varie selon les pays. Cependant, en l'absence d'informations au niveau des pays, les différences dans les dépenses non alimentaires ne sont intégrées qu'au niveau des groupes de revenu pour le moment. Par ailleurs, outre la nécessité de procéder à une correction pour tenir compte des différences *entre* les pays, il est également important d'intégrer le fait que le coût d'un niveau de vie digne minimal ($r = c + n$) varie aussi *à l'intérieur* d'un même pays. Pour les pays hétérogènes et de grande taille, en particulier, l'absence de prise en compte de ces différences

ainsi que l'utilisation de la moyenne nationale en tant que seuil de coût peuvent déboucher sur des estimations biaisées de l'inaccessibilité économique. La direction et l'importance du biais dépendront de l'orientation et de l'ampleur de la corrélation possible entre les niveaux de revenu et un seuil correctement défini en fonction du lieu.

Lectures recommandées

Bai, Y., Herforth, A., Cafiero, C., Conti, V., Rissanen, M. O., Masters, W. A. et Rosero Moncayo, J. 2024. *Methods for monitoring the affordability of a healthy diet*. Document de travail de la FAO relatifs aux statistiques n° 24-44. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cd3703en>

Herforth, A., Bai, Y., Venkat, A., Mahrt, K., Ebel, A. et Masters, W. A. 2020. *Cost and affordability of healthy diets across and within countries* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020*. Étude technique de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 9. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb2431en>

ÉMACIATION CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 5 ANS

Définition

Poids (en kilogrammes) rapporté à la taille (en centimètres) inférieur d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Indicateur

L'indicateur est le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont le poids pour la taille est inférieur d'au moins deux écarts types au poids médian pour leur taille selon les normes OMS de croissance de l'enfant. Les estimations présentées sont fondées sur les données du rapport *Levels and trends in child malnutrition: UNICEF/WHO/World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates. Key findings of the 2025 edition*⁴³. La série complète d'estimations est révisée à l'occasion de chaque nouvelle édition de ce rapport. Nous invitons les lecteurs à ne pas comparer les séries régionales et mondiales d'une édition sur l'autre.

Méthode

Estimations au niveau des pays

L'ensemble de données des estimations conjointes de la malnutrition infantile (JME) comprend l'estimation ponctuelle, ainsi que l'erreur type, les bornes de l'intervalle de confiance à 95 pour cent et la taille de l'échantillon non pondéré, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque des microdonnées sont disponibles, l'ensemble de données des JME utilise des estimations qui ont été recalculées pour respecter la définition type mondiale. Lorsqu'aucune microdonnée n'est disponible, ce sont les estimations communiquées qui sont utilisées, sauf si des ajustements s'imposent à des fins de normalisation dans les cas suivants:

- ▶ utilisation d'une autre référence de croissance que les normes de croissance de l'OMS de 2006;
- ▶ tranches d'âge ne comprenant pas entièrement le groupe des enfants de 0 à 59 mois;
- ▶ sources de données nationalement représentatives des populations résidant en milieu rural seulement.

Agrégats régionaux et mondiaux

Les données de prévalence de l'émaciation provenant des sources de données nationales de l'ensemble de données par pays des JME de mai 2025 ont été utilisées pour générer des estimations régionales et mondiales de 1990 à 2024 à l'aide du modèle multiniveau sous-régional des JME, en appliquant des pondérations correspondant aux nombres d'enfants de moins de 5 ans donnés par l'édition 2024 du rapport *World Population Prospects*⁴⁴.

Sources de données

Les enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national, telles que les enquêtes démographiques et sanitaires, les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, les enquêtes SMART (Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition) et les enquêtes LSMS, sont les sources de données nationalement représentatives les plus courantes; elles permettent de collecter des données sur la nutrition des enfants de moins de 5 ans, en particulier la taille, le poids et l'âge, que l'on peut utiliser pour produire des estimations de la prévalence de l'émaciation au niveau national. Certaines sources de données administratives (provenant de systèmes de surveillance, notamment) sont également prises en compte lorsque la couverture démographique est élevée.

Les enquêtes des pays pouvant être réalisées durant n'importe quelle saison, l'estimation de prévalence qui en découle peut aussi bien être élevée ou basse, elle peut également être entre les deux si la collecte de données s'est déroulée sur plusieurs saisons. En d'autres termes, la prévalence de l'émaciation rend compte de cette situation à un moment précis, et non sur une année entière. Les variations saisonnières d'une enquête à l'autre ne permettent guère d'en déduire des tendances.

Problèmes et limites

La périodicité recommandée en matière de communication d'informations sur l'émaciation est de trois à cinq ans, mais certains pays mettent ces données à disposition moins fréquemment. Bien que tout ait été fait pour optimiser la comparabilité des statistiques entre pays et dans le temps, les données des pays peuvent différer du point de vue des modalités de collecte, de la population couverte et des méthodes d'estimation utilisées. Les estimations issues des enquêtes sont assorties de niveaux d'incertitude imputables à la fois à des erreurs d'échantillonnage et à d'autres types d'erreurs (erreurs techniques de mesure, erreurs d'enregistrement, etc.). Aucune de ces deux sources d'erreurs n'a été pleinement prise en compte dans le calcul des estimations aux niveaux national, régional et mondial.

Lectures recommandées

de Onis, M., Blössner, M., Borghi, E., Morris, R. et Frongillo, E. A. 2004. Methodology for estimating regional and global trends of child malnutrition. *International Journal of Epidemiology*, 33(6): 1260-1270. <https://doi.org/10.1093/ije/dyh202>

Banque mondiale, OMS et UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2024. *The UNICEF-WHO-World Bank Joint Child Malnutrition Estimates (JME) standard methodology*. New York, États-Unis d'Amérique. <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/379080/9789240100190-eng.pdf?sequence=1>

Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2025. *Levels and trends in child malnutrition: UNICEF/WHO/World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates. Key findings of the 2025 edition*. New York (États-Unis d'Amérique), Genève (Suisse) et Washington (États-Unis d'Amérique). <https://data.unicef.org/resources/JME>, <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-child->

[malnutrition-estimates/latest-estimates, https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition](https://www.who.int/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-14.1)

OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-14.1>

OMS. 2024. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Second edition. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241516952>

RETARD DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 5 ANS

Définition

Taille (en centimètres) rapportée à l'âge (en jours) inférieure d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS de croissance de l'enfant.

Indicateur

L'indicateur est le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont la taille est inférieure d'au moins deux écarts types à la taille médiane pour leur âge selon les normes OMS de croissance de l'enfant. Les estimations présentées sont fondées sur les données du rapport *Levels and trends in child malnutrition: UNICEF/WHO/World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates. Key findings of the 2025 edition*⁴³. La série complète d'estimations est révisée à l'occasion de chaque nouvelle édition de ce rapport. Nous invitons les lecteurs à ne pas comparer les séries régionales et mondiales d'une édition sur l'autre.

Méthode

Estimations au niveau des pays

L'ensemble de données des JME comprend l'estimation ponctuelle, ainsi que l'erreur type, les bornes de l'intervalle de confiance à 95 pour cent et la taille de l'échantillon non pondéré, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque des microdonnées sont disponibles, l'ensemble de données des JME comprend des estimations qui ont été recalculées pour respecter la définition type mondiale. Lorsqu'aucune microdonnée n'est disponible, ce sont les estimations communiquées qui sont présentées, sauf si des ajustements s'imposent à des fins de normalisation dans les cas suivants:

- ▶ utilisation d'une autre référence de croissance que les normes de croissance de l'OMS de 2006;

- ▶ tranches d'âge ne comprenant pas entièrement le groupe des enfants de 0 à 59 mois;
- ▶ sources de données nationalement représentatives des populations résidant en milieu rural seulement.

À partir de l'ensemble de données des JME de mai 2025, la prévalence du retard de croissance a été modélisée à une échelle logit (fonction logit) à l'aide d'un modèle mixte longitudinal pénalisé avec un terme d'erreur hétérogène. La qualité des modèles a été quantifiée au moyen de critères d'adéquation au modèle qui équilibrivent la complexité de ce dernier et la finesse de l'ajustement aux données observées. La méthode proposée présente des caractéristiques importantes, notamment des tendances temporelles non linéaires, des tendances régionales, des tendances propres aux pays, des données de covariable et un terme d'erreur hétérogène. Tous les pays disposant de données contribuent aux estimations de la tendance temporelle globale et de l'effet des données de covariable sur la prévalence. Les données de covariable consistaient en des indices sociodémographiques linéaires et quadratiques^{bd} et un nombre moyen d'accès au système de santé au cours des cinq années précédentes.

En 2025, des estimations annuelles modélisées du retard de croissance couvrant la période 2000-2024 ont été diffusées dans les JME pour 162 pays et zones. Des estimations modélisées ont également été établies pour 43 pays supplémentaires, à seule fin de générer les agrégats régionaux et mondiaux.

Agrégats régionaux et mondiaux

Les agrégats mondiaux et régionaux établis pour chaque année de 1990 à 2024 ont été dérivés en tant que moyennes des chiffres des pays respectifs, pondérées par le nombre d'enfants de moins de 5 ans de ces pays, tel qu'il figure dans l'édition 2024 de la publication *World Population Prospects*⁴, au moyen des estimations modélisées pour 205 pays et zones. Ce nombre comprend 162 pays et zones pour lesquels des estimations sont publiées. Il

bd L'indice sociodémographique est une mesure synthétique déterminant la situation des pays ou d'autres zones géographiques en fonction de leur niveau de développement. Variant sur une échelle de 0 à 1, l'indice sociodémographique est une moyenne composée, calculée à partir de différents classements – revenu par habitant, niveau moyen d'instruction et taux de fécondité – pour toutes les zones comprises dans l'étude sur la charge mondiale de morbidité.

comprend également 43 pays pour lesquels on a modélisé des estimations qui ont servi à élaborer les agrégats régionaux et mondiaux, mais qui n'ont pas été communiquées.

Sources de données

Les enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national, telles que les enquêtes démographiques et sanitaires, les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, les enquêtes SMART et les enquêtes LSMS, sont les sources de données nationalement représentatives les plus courantes; elles permettent de collecter des données sur la nutrition des enfants de moins de 5 ans, en particulier la taille et l'âge, que l'on peut utiliser pour produire des estimations de la prévalence du retard de croissance au niveau national. Certaines sources de données administratives (provenant de systèmes de surveillance, notamment) sont également prises en compte lorsque la couverture démographique est élevée.

Problèmes et limites

La périodicité recommandée en matière de communication d'informations sur le retard de croissance est de trois à cinq ans, mais certains pays mettent ces données à disposition moins fréquemment. Bien que tout ait été fait pour optimiser la comparabilité des statistiques entre pays et dans le temps, les données des pays peuvent différer du point de vue des modalités de collecte, de la population couverte et des méthodes d'estimation utilisées. Les estimations issues des enquêtes sont assorties de niveaux d'incertitude imputables à la fois à des erreurs d'échantillonnage et à d'autres types d'erreurs (erreurs techniques de mesure, erreurs d'enregistrement, etc.). Aucune de ces deux sources d'erreurs n'a été pleinement prise en compte dans le calcul des estimations aux niveaux national, régional et mondial.

Lectures recommandées

Brauer, M., Roth, G. A., Aravkin, A. Y., Zheng, P., Abata, K. H., Abate, Y. H., Abbafati, C. et al. 2021. Global burden and strength of evidence for 88 risk factors in 204 countries and 811 subnational locations, 1990-2021: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2021. *The Lancet*, 403(10440): 2162-2203. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(24\)00933-4](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(24)00933-4). Erratum, *The Lancet*, 404(10449): 244. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(24\)01458-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(24)01458-2)

McLain, A. C., Frongillo, E. A., Feng, J. et Borghi, E. 2019. Prediction intervals for penalized longitudinal models with multisource summary measures: An application to childhood malnutrition. *Statistics in Medicine*, 38(6): 1002-1012. <https://doi.org/10.1002/sim.8024>

Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2024. *The UNICEF-WHO-World Bank Joint Child Malnutrition Estimates (JME) standard methodology*. New York (États-Unis d'Amérique). <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/379080/9789240100190-eng.pdf?sequence=1>

Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2025. *Levels and trends in child malnutrition: UNICEF/WHO/World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates. Key findings of the 2025 edition*. New York (États-Unis d'Amérique), Genève (Suisse) et Washington (États-Unis d'Amérique). <https://data.unicef.org/resources/JME>, <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-child-malnutrition-estimates/latest-estimates>, <https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition>

OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-14.1>

OMS. 2024. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Second edition. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241516952>

OMS et UNICEF. 2019. *Recommandations pour la collecte des données, leur analyse et la préparation des rapports sur les indicateurs anthropométriques chez les enfants âgés de moins de 5 ans*. Genève (Suisse) et New York (États-Unis d'Amérique). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241515559>

EXCÈS PONDÉRAL CHEZ L'ENFANT DE MOINS DE 5 ANS

Définition

Poids (en kilogrammes) rapporté à la taille (en centimètres) supérieur d'au moins deux écarts types à la valeur médiane des normes OMS de croissance de l'enfant.

Indicateur

L'indicateur est le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont le poids est supérieur d'au moins deux écarts types au poids médian pour leur taille selon les normes OMS de croissance de

l'enfant. Les estimations présentées sont fondées sur les données du rapport *Levels and trends in child malnutrition: UNICEF/WHO/World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates. Key findings of the 2025 edition*⁴³. La série complète d'estimations est révisée à l'occasion de chaque nouvelle édition de ce rapport. Nous invitons les lecteurs à ne pas comparer les séries régionales et mondiales d'une édition sur l'autre.

Méthode

Estimations au niveau des pays

L'ensemble de données des JME comprend l'estimation ponctuelle, ainsi que l'erreur type, les bornes de l'intervalle de confiance à 95 pour cent et la taille de l'échantillon non pondéré, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque des microdonnées sont disponibles, l'ensemble de données des JME comprend des estimations qui ont été recalculées pour respecter la définition type mondiale. Lorsqu'aucune microdonnée n'est disponible, ce sont les estimations communiquées qui sont présentées, sauf si des ajustements s'imposent à des fins de normalisation dans les cas suivants:

- ▶ utilisation d'une autre référence de croissance que les normes de croissance de l'OMS de 2006;
- ▶ tranches d'âge ne comprenant pas entièrement le groupe des enfants de 0 à 59 mois;
- ▶ sources de données nationalement représentatives des populations résidant en milieu rural seulement.

À partir de l'ensemble de données des JME de mai 2025, la prévalence de l'excès pondéral a été modélisée à une échelle logit (fonction logit) à l'aide d'un modèle mixte longitudinal pénalisé avec un terme d'erreur hétérogène. La qualité des modèles a été quantifiée au moyen de critères d'adéquation au modèle qui équilibrivent la complexité de ce dernier et la finesse de l'ajustement aux données observées. La méthode proposée présente des caractéristiques importantes, notamment des tendances temporelles non linéaires, des tendances régionales, des tendances propres aux pays, des données de covariable et un terme d'erreur hétérogène. Tous les pays disposant de données contribuent aux estimations de la tendance temporelle globale et de l'effet des données de covariable sur la prévalence. Les données de covariable consistaient en des indices sociodémographiques linéaires et quadratiques.

En 2025, des estimations annuelles modélisées de l'excès pondéral couvrant la période 2000-2024 ont été diffusées dans les JME pour 163 pays et zones. Des estimations modélisées ont également été établies pour 42 pays supplémentaires, à seule fin de générer les agrégats régionaux et mondiaux.

Agrégats régionaux et mondiaux

Les agrégats mondiaux et régionaux établis pour chaque année de 1990 à 2024 ont été dérivés en tant que moyennes des chiffres des pays respectifs, pondérées par le nombre d'enfants de moins de 5 ans de ces pays, tel qu'il figure dans l'édition 2024 de la publication *World Population Prospects*⁴, au moyen des estimations modélisées pour 205 pays. Ce nombre comprend 163 pays et zones pour lesquels des estimations sont publiées. Il comprend également 42 pays pour lesquels on a modélisé des estimations qui ont servi à élaborer les agrégats régionaux et mondiaux, mais qui n'ont pas été communiquées.

Sources de données

Les enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national, telles que les enquêtes démographiques et sanitaires, les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, les enquêtes SMART et les enquêtes LSMS, sont les sources de données nationalement représentatives les plus courantes; elles permettent de collecter des données sur la nutrition des enfants de moins de 5 ans, en particulier la taille, le poids et l'âge, que l'on peut utiliser pour générer des estimations de la prévalence de l'excès pondéral au niveau national. Certaines sources de données administratives (provenant de systèmes de surveillance, notamment) sont également prises en compte lorsque la couverture démographique est élevée.

Problèmes et limites

La périodicité recommandée en matière de communication d'informations sur l'excès pondéral est de trois à cinq ans, mais certains pays mettent ces données à disposition moins fréquemment. Bien que tout ait été fait pour optimiser la comparabilité des statistiques entre pays et dans le temps, les données des pays peuvent différer du point de vue des modalités de collecte, de la population couverte et des méthodes d'estimation utilisées. Les estimations issues des enquêtes sont assorties de niveaux d'incertitude imputables à la fois à des erreurs d'échantillonnage et à d'autres

types d'erreurs (erreurs techniques de mesure, erreurs d'enregistrement, etc.). Aucune de ces deux sources d'erreurs n'a été pleinement prise en compte dans le calcul des estimations aux niveaux national, régional et mondial.

Lectures recommandées

- Brauer, M., Roth, G. A., Aravkin, A. Y., Zheng, P., Abata, K. H., Abate, Y. H., Abbafati, C. et al. 2024. Global burden and strength of evidence for 88 risk factors in 204 countries and 811 subnational locations, 1990-2021: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2021. *The Lancet*, 403(10440): 2162-2203. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(24\)00933-4](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(24)00933-4). Erratum, *The Lancet*, 404(10449): 244. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(24\)01458-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(24)01458-2).
- McLain, A. C., Frongillo, E. A., Feng, J. et Borghi, E. 2019. Prediction intervals for penalized longitudinal models with multisource summary measures: An application to childhood malnutrition. *Statistics in Medicine*, 38(6): 1002-1012. <https://doi.org/10.1002/sim.8024>
- Banque mondiale, OMS et UNICEF. 2024. *The UNICEF-WHO-World Bank Joint Child Malnutrition Estimates (JME) standard methodology*. New York (États-Unis d'Amérique). <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/379080/9789240100190-eng.pdf?sequence=1>
- UNICEF, OMS et Banque mondiale. 2025. *Levels and trends in child malnutrition: UNICEF/WHO/World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates. Key findings of the 2025 edition*. New York (États-Unis d'Amérique), Genève (Suisse) et Washington (États-Unis d'Amérique). <https://data.unicef.org/resources/JME>, <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-child-malnutrition-estimates/latest-estimates>, <https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition>
- OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-14.1>
- OMS. 2024. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Second edition. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241516952>
- OMS et UNICEF. 2019. *Recommandations pour la collecte des données, leur analyse et la préparation des rapports sur les indicateurs anthropométriques chez les enfants âgés de moins de 5 ans*. Genève (Suisse) et

New York (États-Unis d'Amérique). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241515559>

ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF

Définition

L'allaitement maternel exclusif du nourrisson de moins de 6 mois correspond à une alimentation composée uniquement de lait maternel, sans aliment ni boisson supplémentaire, pas même de l'eau.

Indicateur

L'indicateur est le pourcentage de nourrissons de 0 à 5 mois alimentés exclusivement par du lait maternel, sans aliment ni boisson supplémentaire, pas même de l'eau, au cours des 24 heures précédant l'enquête.

Les estimations présentées sont tirées de la base de données mondiale de l'UNICEF sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant¹⁵.

Méthode

Estimations au niveau des pays

Cet indicateur correspond à l'allaitement maternel, sans aliment ni boisson supplémentaire, pas même de l'eau. Les estimations reposent sur une rétrospection de l'alimentation du jour précédent pour un échantillon transversal de nourrissons de 0 à 5 mois.

Nourrissons de 0 à 5 mois qui ont été nourris exclusivement au lait maternel le jour précédent

Nourrissons de 0 à 5 mois

L'allaitement par une nourrice et l'emploi de lait maternel tiré ou de lait de donneuses sont considérés comme un allaitement maternel. Les médicaments prescrits, les sels de réhydratation orale, les vitamines et les minéraux ne sont pas considérés comme des liquides ou des aliments. Cependant, les breuvages à base de plantes et les remèdes traditionnels similaires sont considérés comme des liquides, et les nourrissons qui en consomment ne sont pas considérés comme étant nourris exclusivement au sein.

Agrégats régionaux et mondiaux

En 2012, les estimations régionales et mondiales de l'allaitement maternel exclusif ont été établies

à l'aide de l'estimation la plus récente disponible pour chaque pays sur la période comprise entre 2005 et 2012. De la même façon, les estimations de 2023 ont été élaborées à l'aide de l'estimation la plus récente disponible pour chaque pays sur la période comprise entre 2017 et 2023 (à l'exception de cinq pays pour lesquels les données sont celles de 2024). Les moyennes mondiales et régionales ont été calculées en tant que moyennes pondérées de la prévalence de l'allaitement maternel exclusif dans chaque pays, en utilisant le nombre total de nourrissons de 0 à 5 mois (défini comme correspondant à la moitié de la population de moins de 1 an) figurant dans l'édition 2024 de la publication *World Population Prospects* (2012 pour la base de référence et 2023 pour les chiffres actuels) comme coefficient de pondération⁴. Sauf indication contraire, les estimations ne sont présentées que lorsque les données disponibles sont représentatives d'au moins 50 pour cent du nombre total de nourrissons de 0 à 5 mois dans les régions correspondantes.

Sources de données

Les données sont recueillies dans le cadre d'enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national, telles que les enquêtes démographiques et sanitaires et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples. Les estimations sont établies à partir des questions sur les liquides et les aliments donnés aux enfants de 0 à 23 mois au cours des 24 heures précédant l'enquête.

Problèmes et limites

De nombreux pays recueillent des données sur l'allaitement maternel exclusif, mais on manque de données pour les pays à revenu élevé, notamment. La périodicité recommandée pour la communication d'informations sur l'allaitement maternel exclusif est de trois à cinq ans. Cependant, les données de certains pays sont communiquées moins fréquemment, ce qui signifie que la modification des modes d'alimentation n'est souvent pas détectée avant plusieurs années.

Les moyennes régionales et mondiales ont pu en être affectées, selon les pays qui disposaient ou non de données relatives aux périodes visées dans le présent rapport.

Le fait de se baser sur l'alimentation du jour précédent est susceptible d'entraîner une

surestimation de la proportion d'enfants exclusivement nourris au sein, car il se peut que des enfants qui reçoivent d'autres liquides ou aliments irrégulièrement n'en aient pas eu la veille de l'enquête.

Lectures recommandées

UNICEF. 2024. *Infant and young child feeding*. Dans: *UNICEF*. [Consulté le 30 avril 2025]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding>

OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-14.1>

OMS. 2024. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Second edition. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241516952>

OMS et UNICEF. 2021. *Indicateurs pour l'évaluation des modes d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant: définitions et méthodes de mesure*. Genève (Suisse) et New York (États-Unis d'Amérique). <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240018389>

INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE

Définition

L'insuffisance pondérale à la naissance correspond à un poids à la naissance inférieur à 2 500 grammes.

Indicateur

L'indicateur est le pourcentage de nouveau-nés dont le poids à la naissance est inférieur à 2 500 grammes. Les estimations présentées sont tirées de l'édition 2023 de la publication OMS/UNICEF *Joint low birthweight estimates*¹⁶. La série entière d'estimations étant révisée à chaque nouvelle édition, nous invitons les lecteurs à ne pas comparer les séries d'une édition sur l'autre.

Méthode

Estimations au niveau des pays

Les données représentatives au niveau national relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance, notamment les enquêtes et les sources de données administratives, ont été regroupées à partir de 158 pays pour la période 2000-2020. Des critères de qualité des données et des méthodes d'ajustement

ont été utilisés pour définir l'ensemble final de données nationales à inclure dans la modélisation. Avant d'ajouter les données des pays dans l'ensemble de données, on vérifie leur couverture et leur qualité et on les ajuste pour tenir compte des biais dus aux poids manquants et à la tendance à arrondir les données. Pour être pris en compte, les poids à la naissance issus des données administratives doivent représenter au moins 80 pour cent des naissances vivantes estimées indiquées dans l'édition 2022 du rapport *World Population Prospects*¹⁷ pour l'année considérée. Pour être intégrées dans l'ensemble de données, les enquêtes nationales menées auprès des ménages:

- ▶ doivent mentionner un poids à la naissance pour 30 pour cent minimum de l'échantillon;
- ▶ doivent comprendre au minimum 200 poids à la naissance;
- ▶ ne doivent comporter aucune indication de données très arrondies ou de distribution peu vraisemblable – ce qui signifie que: i) jusqu'à 55 pour cent de tous les poids à la naissance peuvent correspondre aux trois catégories les plus fréquentes (si les trois poids à la naissance les plus fréquents sont 3 000 grammes, 3 500 grammes et 2 500 grammes, il faut que leur cumul représente au plus 55 pour cent de tous les poids à la naissance de l'ensemble de données); ii) jusqu'à 10 pour cent de l'ensemble des poids à la naissance peuvent être supérieurs ou égaux à 4 500 grammes; iii) jusqu'à 5 pour cent des poids à la naissance peuvent correspondre aux extrêmes (500 grammes et 5 000 grammes);
- ▶ doivent avoir été ajustées pour tenir compte des poids à la naissance manquants et de la tendance à arrondir les données.

Les estimations de la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance au niveau national ont été établies à partir d'un modèle bayésien de régression multiniveau. Le modèle est rattaché à l'échelle logit (fonction logit) pour que les proportions soient comprises entre zéro et un, puis retransformé et multiplié par 100 pour obtenir des estimations de la prévalence.

Les intercepts aléatoires hiérarchiques propres à chaque pays (pays/régions/monde) représentaient la corrélation à l'intérieur des régions et entre les régions. Des splines pénalisées ont été

utilisées comme lissage temporel dans la série chronologique, ce qui signifie que des tendances temporelles non linéaires au niveau des pays ont été prises en compte sans que des variations aléatoires influent sur la tendance. Les covariables finales incluses dans le modèle étaient les suivantes: le revenu national brut par personne en PPA^{be}, la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les femmes, le taux d'alphabétisation des femmes, le taux de prévalence des méthodes de contraception modernes et le pourcentage de la population urbaine.

Des catégories de qualité des données ont été utilisées pour appliquer des biais et des termes de variance supplémentaires. Ces biais ont été appliqués aux données administratives relevant de catégories de qualité inférieure, ce qui a permis de déterminer approximativement les biais escomptés liés à la tendance à l'arrondissement, lesquels avaient déjà été pris en compte lors de l'ajustement des données d'enquête. La variance supplémentaire reposait sur la catégorie de qualité des données administratives, et sur la pondération entre les données administratives et les données d'enquête si le pays disposait des deux.

Des contrôles de diagnostic standard ont été réalisés pour évaluer le niveau de convergence et l'efficacité de l'échantillonnage. Il a été procédé à une validation croisée consistant à faire la moyenne de plus de 200 sous-ensembles aléatoires composés de 20 pour cent de données de test et de 80 pour cent de données d'apprentissage. Des analyses de sensibilité ont été entreprises, y compris des contrôles portant sur les covariables, la méthode d'application des biais, le lissage temporel et les probabilités *a priori* non informatives. Tous les modèles ont été intégrés dans le logiciel statistique R et dans les paquets R «rjags» et «R2jags»^{18, 19}.

Le modèle comprenait les 2 040 années-pays de données répondant aux critères d'inclusion, et a permis de produire des estimations annuelles allant de 2000 à 2020 avec des intervalles de crédibilité à 95 pour cent pour les 195 pays et zones pour lesquels des données d'entrée ou des données de covariable sur l'insuffisance pondérale à la naissance étaient disponibles. Seules les

estimations des pays et des zones associés à des données sont communiquées. Concernant les 37 pays (sur 195) ne disposant d'aucune donnée ou dont les données ne remplissaient pas les critères d'inclusion, le modèle final a été utilisé pour réaliser les estimations de la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance à partir des intercepts des pays et des tendances temporelles estimées sur la base des covariables par région et par pays pour toutes les années-pays.

Agrégats régionaux et mondiaux

Des agrégats régionaux et mondiaux sont produits à partir des estimations provenant de l'ensemble des 195 pays et zones pondérées par le nombre estimé de naissances vivantes pendant l'année considérée, tiré de l'édition 2022 du rapport *World Population Prospects*¹⁷.

Sources de données

On peut établir des estimations de l'insuffisance pondérale à la naissance qui soient représentatives au niveau national à partir d'un ensemble de sources, définies globalement comme étant les données administratives nationales ou les enquêtes sur les ménages représentatives à ce niveau. Les données administratives nationales proviennent des systèmes nationaux, notamment le registre et les statistiques de l'état civil, les systèmes nationaux d'information de gestion en matière de santé et les registres des naissances. Lorsque les enquêtes nationales menées auprès des ménages, telles que les enquêtes démographiques et sanitaires et les enquêtes en grappes à indicateurs multiples, fournissent des informations sur le poids à la naissance ainsi que des indicateurs connexes clés, comme la perception maternelle de la taille à la naissance, elles sont également une source importante de données sur l'insuffisance pondérale à la naissance, notamment dans les contextes où le poids des enfants à la naissance n'est pas enregistré et/ou la tendance à arrondir les données pose problème.

Problèmes et limites

L'une des principales limites du suivi de l'insuffisance pondérale à la naissance à l'échelle mondiale est le manque de données relatives au poids à la naissance de nombreux enfants. À cet égard, il existe un biais notable lié au fait que les enfants nés de mères ou de familles pauvres, ayant un faible niveau d'instruction et vivant en milieu

be En dollars internationaux constants de 2017.

rural auront moins de chances d'avoir été pesés à la naissance que ceux nés de mères plus aisées, ayant fait davantage d'études et vivant en milieu urbain. Près d'une enquête sur trois comprenant des données relatives à l'insuffisance pondérale à la naissance n'a pas été prise en compte, principalement en raison de données manquantes ou de qualité médiocre; ces enquêtes provenaient la plupart du temps de pays à faible revenu situés dans des régions où le risque d'insuffisance pondérale à la naissance est élevé.

Étant donné que les nouveau-nés dont le poids à la naissance n'est pas connu présentent des facteurs de risque d'insuffisance pondérale à la naissance, les estimations qui ne prennent pas en compte ces enfants pourront être inférieures à la valeur réelle. En outre, la qualité médiocre des données disponibles pour les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, liée à des arrondis excessifs aux multiples de 500 grammes ou de 100 grammes, peut également déboucher sur une sous-estimation de l'insuffisance pondérale à la naissance. Les méthodes appliquées dans la base de données actuelle pour tenir compte des poids manquants et de la tendance à arrondir les données dans les estimations des enquêtes sont censées remédier à ce problème. L'une des limites des méthodes actuelles est l'absence de données au niveau individuel dans les données administratives, et le fait que ces données ne peuvent pas être ajustées directement pour supprimer les biais liés aux arrondis excessifs et aux informations manquantes.

Les regroupements géographiques utilisés dans la modélisation peuvent ne pas être adaptés aux valeurs épidémiologiques ou économiques aberrantes. Au total, ce problème pourrait avoir influé sur les estimations de 37 pays (sur 195) sans données d'entrée. En outre, les seuils de confiance des estimations mondiales et régionales peuvent être artificiellement bas étant donné que près de la moitié des pays modélisés avaient un effet spécifique généré aléatoirement pour chaque prévision bootstrap, positif ou négatif selon le cas, ce qui tend à rendre l'incertitude relative aux niveaux mondial et national moindre qu'au niveau des pays.

Lectures recommandées

- Blanc, A. et Wardlaw, T. 2005. Monitoring low birth weight: An evaluation of international estimates and an updated estimation procedure. *Bulletin World Health Organization*, 83(3): 178-185. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2624216>
- Chang, K. T., Carter, E. D., Mullany, L. C., Khatry, S. K., Cousens, S., An, X., Krusevec, J. et al. 2022. Validation of MINORMIX approach for estimation of low birthweight prevalence using a rural Nepal dataset. *The Journal of Nutrition*, 152(3): 872-879. <https://doi.org/10.1093/jn/nxab417>
- Okwaraji, Y. B., Krusevec, J., Bradley, E., Conkle, J., Stevens, G. A., Gatica-Domínguez, G., Ohuma, E. O. et al. 2024. National, regional, and global estimates of low birthweight in 2020, with trends from 2000: a systematic analysis. *The Lancet*, 403(10431): 1071-1080. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(23\)01198-4](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(23)01198-4)
- OMS et UNICEF. 2023. Low birthweight. Dans: *UNICEF*. [Consulté le 28 avril 2025]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/low-birthweight>
- OMS et UNICEF. 2023. Joint low birthweight estimates. Dans: OMS. [Consulté le 28 avril 2025]. [https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety-and-events/joint-low-birthweight-estimates](https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-low-birthweight-estimates)

OBÉSITÉ DE L'ADULTE

Définition

Indice de masse corporelle (IMC) $\geq 30,0 \text{ kg/m}^2$. L'IMC est le rapport du poids à la taille habituellement utilisé pour classifier l'état nutritionnel des adultes. Il est calculé en divisant le poids corporel en kilogrammes par la taille en mètres élevé au carré (kg/m^2). Les individus dont l'IMC est égal ou supérieur à 30 kilogrammes par mètre carré sont considérés comme obèses.

Indicateur

Pourcentage de la population d'individus de plus de 18 ans dont l'IMC est supérieur ou égal à 30,0 kilogrammes par mètre carré, pondéré par sexe et normalisé par âge. Les estimations présentées sont tirées d'OMS (2024)⁴⁴. La série entière d'estimations est révisée lors de chaque actualisation. Nous invitons les lecteurs à ne pas comparer les séries d'une actualisation sur l'autre.

Méthode

Estimations au niveau des pays

Un modèle de régression hiérarchique bayésien, ajusté à l'aide d'un échantillon de Monte-Carlo par chaînes de Markov (MCMC), avec une inférence effectuée à partir des échantillons MCMC postérieurs, a été appliqué pour estimer les tendances de la prévalence de différentes catégories d'IMC par sexe, âge, pays et année sur la période 1990-2022. Les pays ont été organisés en 20 régions et 8 super-régions, essentiellement en fonction de leur situation géographique et de leur revenu national. Dans la structure hiérarchique du modèle, les estimations des différents pays-années reposaient sur leurs propres données, lorsqu'elles étaient disponibles, et sur les données des autres années pour le pays et d'autres pays, notamment ceux de la même région et super-région disposant de données pour des périodes similaires. Le modèle intégrait les tendances temporelles non linéaires au moyen d'une combinaison de termes de marche aléatoire linéaires et du deuxième ordre, tous modélisés de façon hiérarchique. La relation entre l'âge et l'IMC a été modélisée à l'aide d'une spline cubique pour tenir compte de la structure par âge non linéaire, laquelle peut varier selon les pays. Les coefficients des splines ont été modélisés de manière hiérarchique; ils ont varié au fil du temps pour traduire l'évolution des relations en fonction de l'âge. La normalisation par âge a été réalisée à partir des moyennes pondérées des estimations par âge et par sexe, à l'aide des pondérations en fonction de l'âge de la population type définie par l'OMS²⁰.

Agrégats régionaux et mondiaux

Les estimations mondiales et régionales de la prévalence sont calculées en tant que moyennes pondérées par la population des pays concernés.

Sources de données

Les études en population comprenant des mesures de taille et de poids telles que les enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national constituent la majeure partie des sources de données utilisées pour surveiller l'obésité chez l'adulte.

Problèmes et limites

L'IMC donne une mesure imparfaite de l'importance et de la répartition de la graisse corporelle, mais il est largement présent dans les études en population, et il est utilisé dans

la pratique clinique; il est également corrélé à l'absorptiométrie biénergétique à rayons X, plus complexe et plus coûteuse.

Certains pays avaient peu de sources de données, et trois n'en avaient aucune. Pour ces pays, les estimations ont été établies dans une large mesure à partir des données d'autres pays au moyen de la hiérarchie des unités géographiques.

On a également constaté des volumes de données différents selon les groupes d'âge: les données plus rares concernant les personnes âgées (≥ 65 ans) ont débouché sur une incertitude plus importante pour ce groupe d'âge.

Lectures recommandées:

Ahmad, O. B., Boschi-Pinto, C., Lopez, A. D., Murray, C. J., Lozano, R. et Inoue, M. 2001. *Age standardization of rates: A new WHO standard*. GPE Discussion Paper Series 31. Genève (Suisse), OMS. https://cdn.who.int/media/docs/default-source/gho-documents/global-health-estimates/gpe_discussion_paper_series_paper31_2001_age_standardization_rates.pdf

NCD-RisC (NCD Risk Factor Collaboration). 2024. Worldwide trends in underweight and obesity from 1990 to 2022: a pooled analysis of 3663 population-representative studies with 222 million children, adolescents, and adults. *The Lancet*, 403(10431): 1027-1050. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(23\)02750-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(23)02750-2)

Assemblée mondiale de la Santé. 2013. *Soixante-sixième Assemblée mondiale de la Santé – Suivi de la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles*. https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_R10-fr.pdf

OMS. 2022. *Updated Appendix 3 of the WHO Global NCD Action Plan 2013-2030 – Technical Annex (version du 26 décembre 2022)*. Genève (Suisse). https://cdn.who.int/media/docs/default-source/ncds/mnd/2022-app3-technical-annex-v26jan2023.pdf?sfvrsn=62581aa3_5

OMS. 2024. Portail des données sur les maladies non transmissibles. Dans: OMS. [Consulté le 8 avril 2024]. <https://ncdportal.org>

OMS. 2024. *Nutrition Landscape Information System (NLIS) country profile indicators: interpretation guide*. Second edition. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789241516952>

OMS. 2024. Données de l'Observatoire de la santé mondiale: Prevalence of obesity among adults, BMI ≥ 30 , age-standardized – Estimates by country. [Consulté le 24 juillet 2024]. [https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-=-30-\(age-standardized-estimate\)-\(--\)](https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi-=-30-(age-standardized-estimate)-(--)). Licence: CC-BY-4.0.

ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS

Définition

Pourcentage des femmes âgées de 15 à 49 ans dont le taux d'hémoglobine est inférieur à 120 grammes par litre (pour les femmes qui ne sont pas enceintes ou qui allaitent) ou à 110 grammes par litre (pour les femmes enceintes), après ajustement en fonction de l'altitude et du tabagisme des femmes considérées.

Indicateur

Pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans dont le taux d'hémoglobine dans le sang est inférieur à 110 grammes par litre pour les femmes enceintes et à 120 grammes par litre pour les femmes qui ne sont pas enceintes. Les estimations présentées sont tirées d'OMS (2025)⁴⁵. La série entière d'estimations est révisée à la lumière de chaque nouvelle édition de ce rapport. Nous invitons les lecteurs à ne pas comparer les séries d'une édition sur l'autre.

Méthode

Estimations au niveau des pays

Les estimations de 2025 relatives à l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, enceintes et non enceintes, comprenaient des sources de données issues de la base de données sur les micronutriments, qui fait partie du Système d'informations nutritionnelles sur les vitamines et les minéraux de l'OMS, et de données individuelles anonymisées concernant la période 1995-2023. Un ajustement des données sur les taux d'hémoglobine dans le sang a été effectué en fonction de l'altitude (pour les pays ayant des populations vivant à haute altitude) et du tabagisme, chaque fois que possible. Les valeurs non plausibles sur le plan biologique (taux d'hémoglobine < 25 g/l ou > 200 g/l) ont été exclues.

On a utilisé un modèle de mélange hiérarchique bayésien pour estimer les tendances pour chaque pays-année, à partir des données de la paire pays-année considérée, de celles des autres années pour ce pays et de celles d'autres pays de la même région. Dans ce modèle, un poids plus important a été donné aux zones pour lesquelles les données étaient peu nombreuses qu'à celles pour lesquelles on disposait de beaucoup de données. On a modélisé les évolutions comme une tendance linéaire plus une tendance non linéaire lisse, aux niveaux national, régional et mondial. Les estimations reposent aussi sur des covariables telles que l'indice sociodémographique, les disponibilités en viande et la prévalence de l'excès pondéral. On trouvera de plus amples informations sur ce sujet dans le document de référence intitulé *WHO standard methodology to estimate SDG 2.2.3 indicator on anaemia prevalence in women 15-49 years, by pregnancy status*²¹.

Pour la présente édition, le traitement des données issues de prélèvements capillaires et de l'analyseur HemoCue® 301 a été renforcé en raison d'erreurs de mesure et de biais potentiels. Les taux moyens d'hémoglobine ont été utilisés pour réduire autant que possible les erreurs liées au sang capillaire, tandis que toutes les données disponibles ont été utilisées pour les analyses de sang veineux. Un indicateur a été ajouté au modèle pour l'analyseur HemoCue® 301 afin de tenir compte des biais soupçonnés dans les mesures de l'appareil et d'améliorer les prévisions relatives à la prévalence de l'anémie.

Cette méthode a permis d'obtenir des estimations cohérentes des taux d'hémoglobine et de la prévalence de l'anémie, à partir des seuils établis par l'OMS en 1989 (< 110 g/l pour les femmes enceintes, < 120 g/l pour les femmes non enceintes)²². Les derniers critères datant de 2024 n'ont pas été utilisés faute de données individuelles suffisantes pour effectuer une nouvelle analyse²³, mais des actualisations sont en cours pour le prochain cycle, et tiendront compte des seuils à jour.

Agrégats régionaux et mondiaux

Les estimations mondiales et régionales de la prévalence sont calculées en tant que moyennes pondérées par la population des pays concernés.

Sources de données

Les études en population constituent la source de données privilégiée. Les données issues des systèmes de surveillance peuvent être utilisées dans certains cas, mais on constate en général une sous-estimation des diagnostics enregistrés. La base de données sur les micronutriments²⁴ du Système d'informations nutritionnelles sur les vitamines et les minéraux de l'OMS regroupe et synthétise les données sur les apports en micronutriments des populations à partir de diverses autres sources, y compris des données collectées dans les travaux scientifiques publiés et par le truchement de collaborateurs tels que les bureaux régionaux et les bureaux de pays de l'OMS, les organisations des Nations Unies, les ministères de la santé, les établissements universitaires et les établissements de recherche, ou les organisations non gouvernementales. En outre, des données individuelles anonymisées sont récupérées dans des enquêtes multinationales, notamment des enquêtes démographiques et sanitaires, des enquêtes sur les indicateurs de paludisme et des enquêtes sur la santé de la reproduction.

Problèmes et limites

Malgré la proportion importante de pays disposant de données sur l'anémie issues d'enquêtes nationalement représentatives, la communication des informations relatives à cet indicateur est encore lacunaire, notamment dans les pays à revenu élevé. Par ailleurs, seules les sources dont la méthode de mesure était connue ont été prises en compte pour cette série d'estimations. En conséquence, les estimations peuvent ne pas rendre pleinement compte de la variation entre pays et entre régions, et tendent simplement à se resserrer autour des moyennes mondiales quand les données sont rares.

Lectures recommandées

Stevens, G. A., Paciorek, C. J., Flores-Urrutia, M. C., Borghi, E., Namaste, S., Wirth, J. P., Suchdev, P. S., Ezzati, M., Rohner, F., Flaxman, S. R. et Rogers, L. M. 2022. National, regional, and global estimates of anaemia by severity in women and children for 2000-19: a pooled analysis of population-representative data. *The Lancet Global Health*, 10(5): e627-e639. [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(22\)00084-5](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(22)00084-5)

OMS. 2011. *Concentrations en hémoglobine permettant de diagnostiquer l'anémie et d'en évaluer la sévérité – Système d'informations nutritionnelles sur les vitamines et les minéraux*. Genève (Suisse). https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/85841/WHO_NMH_NHD_MNM_11.1_fre.pdf?sequence=7&isAllowed=y

OMS. 2014. *Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-14.1>

OMS. 2025. Global nutrition Targets 2030 to improve maternal, infant and young child nutrition. Dashboard. Dans: OMS. [Consulté le 6 juin 2025]. <https://data.who.int/dashboards/nutrition?m49=004>

OMS. 2025. Nutrition Data Portal. Dans: OMS. [Consulté le 8 mai 2025]. <https://platform.who.int/nutrition/nutrition-portals>

OMS. 2025. Vitamin and Mineral Nutrition Information System (VMNIS). Dans: OMS. [Consulté le 8 mai 2025]. <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/databases/vitamin-and-mineral-nutrition-information-system>

OMS. 2025. WHO global anaemia estimates, 2025 edition. Dans: OMS. [Consulté le 8 mai 2025]. https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/anaemia_in_women_and_children

OMS. 2025. *WHO standard methodology to estimate SDG 2.2.3 indicator on anaemia prevalence in women 15-49 years, by pregnancy status. 2000-2023*. Genève (Suisse). [Consulté le 6 juin 2025]. <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/global-anaemia-estimates/methodology-for-the-global-anaemia-estimates>

ANNEXE 2

GLOSSAIRE

Abordabilité d'une alimentation saine

Capacité des gens à acheter les aliments indispensables à une alimentation saine dans leur environnement local, tout en préservant leur accès à d'autres biens et services essentiels.

Aliment à densité énergétique élevée

Aliment à haute teneur en calories (énergie) par rapport à sa masse ou à son volume.

Alimentation saine

Voir la définition de la «Qualité de l'alimentation».

Aliments de base

Aliments consommés régulièrement et en quantité telle qu'ils constituent la part dominante du régime alimentaire et fournissent une proportion importante de l'apport énergétique total. Les aliments de base entrent principalement dans les catégories suivantes: céréales (riz, maïs, blé, seigle, orge, avoine, mil, sorgho, etc.), racines et tubercules (pommes de terre, manioc, igname, etc.) et légumineuses (haricots, lentilles, soja, etc.)²⁷.

Aliments d'origine animale

Tous les types de viande, volaille, poisson, mollusques et crustacés, insectes, vers et larves, œufs, lait, fromage, yaourt et autres produits laitiers^{26, 27}.

Aliments hautement transformés (NOVA 4)

Produits formulés principalement ou entièrement à partir de substances dérivées d'aliments ou d'autres sources organiques, et contenant généralement peu ou pas d'aliments entiers. Ils ont une longue durée de vie, sont pratiques, accessibles et très, voire extrêmement, appétissants, et provoquent souvent une accoutumance. Les aliments d'origine ne sont généralement plus reconnaissables dans les produits hautement transformés, bien que ceux-ci imitent l'apparence, la forme et les qualités organoleptiques d'aliments. Nombre de leurs ingrédients ne sont pas disponibles dans les magasins de vente au détail. Les ingrédients sont pour certains directement

issus d'aliments (huiles, graisses, farines, féculents et sucres, par exemple), mais ils peuvent aussi être obtenus par une transformation supplémentaire de constituants d'aliments ou être synthétisés à partir d'autres sources organiques. Ce sont, pour la plupart, des conservateurs; des stabilisants, des émulsifiants, des solvants, des liants et des agents de charge; des édulcorants, des exhausteurs de goût, des colorants et des aromatisants; des auxiliaires technologiques; d'autres additifs. Le volume ou le poids peuvent être augmentés par l'ajout d'air ou d'eau. Les produits peuvent être «enrichis» avec des micronutriments. La majorité de ces produits sont destinés à être consommés seuls ou associés sous forme de collations. Les procédés utilisés comprennent l'hydrogénéation et l'hydrolyse; l'extrusion, le moulage et le reformage; le prétraitement par la friture et la cuisson au four. Les procédés et les ingrédients utilisés sont destinés à fabriquer des produits extrêmement rentables (ingrédients de faible coût, longue durée de conservation, marque fortement mise en avant), faciles à préparer (prêts à consommer) et d'un goût extrêmement agréable (susceptibles de remplacer des plats élaborés à partir de produits frais ou d'aliments des autres groupes de la classification NOVA). Si les boissons alcoolisées sont considérées comme des aliments, celles produites par la fermentation d'aliments du groupe 1, suivie d'une distillation de l'alcool qui en résulte, comme le whisky, le gin, le rhum et la vodka, sont classées dans le groupe 4.

Aliments non transformés (NOVA 1)

Aliments d'origine végétale (feuilles, tiges, racines, tubercules, fruits, noix, graines) ou animale (viande, autres chairs, tissus et organes, œufs, lait) qui sont consommés peu de temps après la récolte, la cueillette, l'abattage ou l'élevage.

Aliments nutritifs

Aliments ne présentant pas de danger pour la santé et apportant des nutriments essentiels tels que des vitamines et des minéraux (micronutriments), des fibres et d'autres composantes d'une alimentation saine, qui ont des effets bénéfiques sur la croissance, la santé et le développement et qui constituent un rempart contre la malnutrition. Les aliments nutritifs comprennent très peu de substances considérées comme préoccupantes pour la santé publique (acides gras saturés, sucres libres et sel/sodium, notamment), ne renferment pas d'acides gras trans de fabrication industrielle, et contiennent en revanche du sel iodé.

Aliments peu transformés (NOVA 1)

Aliments modifiés par des moyens qui n'ajoutent ni n'introduisent aucune substance, mais peuvent comprendre la soustraction de parties de l'aliment.

Les procédés de transformation minimale comprennent le nettoyage, le brossage et le lavage; le vannage, le décorticage, l'écorçage, le moulage, le râpage, le pressurage et le floconnage; l'écorcharage, le désossage, la découpe, le portionnement, l'écaillage et le filetage; le pressage; le séchage, l'écrémage et la réduction de la teneur en matières grasses; la pasteurisation et la stérilisation; le refroidissement, la réfrigération et la congélation; le scellage et la mise en bouteille (en tant que telle); l'emballage simple, le conditionnement sous vide et le conditionnement sous atmosphère modifiée. Le maltage – qui consiste à ajouter de l'eau – est un procédé de transformation minimale, comme la fermentation – qui repose sur l'ajout d'organismes vivants –, lorsqu'elle ne produit pas d'alcool. Le principal objectif de ces procédés est d'augmenter la durée de vie des aliments non transformés, de permettre leur stockage à plus long terme, ou de les rendre comestibles et, souvent, de faciliter ou de diversifier leur préparation.

Aliments riches en nutriments

Aliments à haute teneur en nutriments par rapport à leur masse ou à leur volume.

Aliments transformés (NOVA 3)

Produits alimentaires fabriqués par adjonction de sel ou de sucres (ou d'autres substances à usage culinaire, telles que les huiles ou le vinaigre) à des aliments entiers pour qu'ils se conservent plus longtemps et parfois aussi pour modifier leur palatabilité. Ils sont directement issus d'aliments, ces derniers restant reconnaissables. Ils sont généralement destinés à entrer dans la composition de repas ou de plats, ou peuvent être utilisés, parallèlement à des produits hautement transformés, en remplacement de repas ou de plats élaborés à partir de produits frais. Les procédés utilisés comprennent la mise en conserve et la mise en bouteille, avec des huiles, des sucres ou du sel, et des méthodes de conservation telles que le salage, le saumurage, le fumage et le saurage. Les procédés et les ingrédients sont destinés à augmenter la durée de vie des aliments du groupe 1 et à les rendre plus agréables en modifiant ou en améliorant leurs qualités organoleptiques. Les aliments transformés peuvent renfermer des additifs qui prolongent la durée de vie des produits, préservent les propriétés d'origine ou évitent la prolifération de micro-organismes. Si les boissons alcoolisées sont considérées comme

des aliments, celles produites par la fermentation d'aliments du groupe 1, comme la bière, le cidre et le vin, sont classées dans le groupe 3.

Appréciation de la monnaie

Augmentation de la valeur de la monnaie d'un pays par rapport à d'autres monnaies. Lorsqu'une monnaie s'apprécie, il faut moins d'unités de la monnaie locale pour acheter une quantité donnée de devises ou un même volume de biens importés, et les importations deviennent moins coûteuses.

Besoins énergétiques alimentaires

Apport énergétique alimentaire, mesuré en kilojoules ou en kilocalories (souvent appelées «calories»), dont un individu a besoin pour entretenir ses fonctions corporelles, se maintenir en bonne santé et mener une activité normale. Les besoins en énergie alimentaire dépendent de l'âge, du sexe, de la taille et du niveau d'activité physique. Un apport énergétique supplémentaire est nécessaire aux enfants, pour une croissance et un développement optimaux, et aux femmes, pour préserver la santé de la mère et de l'enfant pendant la grossesse et favoriser la lactation durant l'allaitement.

Choc des prix de l'énergie

Augmentation (ou diminution) soudaine et importante des prix des produits énergétiques, tels que le pétrole, le gaz naturel ou l'électricité, souvent provoquée par des conflits géopolitiques, des perturbations de l'offre ou l'instabilité des marchés. Ces chocs peuvent avoir de vastes répercussions sur les coûts de production, le transport, l'inflation et la stabilité économique.

Choc économique

Événement inattendu ou imprévisible, extérieur à l'économie considérée et susceptible de lui causer du tort ou au contraire de la stimuler. Une crise financière mondiale conduisant à un resserrement du crédit bancaire ou le fléchissement économique de l'un des principaux partenaires commerciaux d'un pays sont des chocs liés à la demande qui peuvent avoir de multiples effets sur les dépenses et l'investissement. Les chocs peuvent également être liés à l'offre, comme une flambée des prix du pétrole ou du gaz, des catastrophes naturelles entraînant une chute brutale de la production ou des conflits qui perturbent les échanges et la production.

Choc lié à la demande

Changement soudain et inattendu de la demande de biens ou de services de consommation qui perturbe le fonctionnement de l'économie et peut provoquer d'importantes variations de prix. Le choc peut se produire sous l'effet de différents facteurs tels qu'une reprise ou une récession économiques, une augmentation soudaine des revenus des ménages ou des dépenses publiques, ou encore des changements de comportement des consommateurs (achats motivés par la panique pendant une crise, par exemple).

Choc lié à l'offre

Perturbation soudaine et inattendue de la production, des disponibilités ou de la fourniture de biens et de services, conduisant souvent à une augmentation des prix et à une réduction de l'offre. Dans les systèmes alimentaires, les chocs liés à l'offre peuvent être dus à des événements touchant n'importe lequel des maillons de la chaîne d'approvisionnement. Les causes les plus courantes sont les phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations, ouragans, par exemple), les conflits géopolitiques (guerre en Ukraine, notamment), les restrictions commerciales, l'augmentation du coût des intrants (énergie, engrains) et les infestations d'insectes ou les maladies animales (fièvre porcine africaine, entre autres). La deuxième vague d'inflation des prix mondiaux des produits alimentaires (à partir de 2022) a été provoquée en grande partie par des chocs liés à l'offre tels que la guerre en Ukraine, des pénuries d'intrants et la flambée des prix de l'énergie.

Concentration des marchés

Ampleur de la domination d'un petit nombre d'entreprises en volume de ventes ou en parts de marché dans un secteur d'activité donné. Une forte concentration des marchés conduit souvent à un recul de la concurrence, et donne potentiellement aux entreprises dominantes un pouvoir et un contrôle plus grands sur la fixation des prix le long des chaînes d'approvisionnement.

Contingents d'exportation

Restrictions, imposées par un État, qui visent à limiter la quantité ou la valeur des exportations d'un bien ou d'un service en particulier (généralement considéré comme essentiel) pendant une période donnée. Ces mesures sont destinées à garantir la stabilité de l'offre intérieure.

Contrôle des prix

Fixation par l'État de prix plafonds ou plafonds pour certains biens et services à l'intérieur d'un marché, notamment aux fins de la réalisation d'objectifs sociaux ou économiques. Les mesures de contrôle des prix peuvent, par exemple, s'inscrire dans les initiatives entreprises par un gouvernement pour protéger les consommateurs vulnérables (contre l'augmentation des prix de biens essentiels) ou maintenir les revenus de producteurs (dans le cadre de programmes de soutien des prix)³⁶.

Coût d'une alimentation saine

Somme d'argent nécessaire pour acheter l'assortiment le moins onéreux d'aliments disponibles localement qui répondent aux critères définis dans les recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments^{bf}.

Dénutrition

Conséquence d'un apport nutritionnel insuffisant sur le plan quantitatif ou qualitatif, et/ou d'une mauvaise absorption ou d'une mauvaise métabolisation des nutriments consommés consécutives à des maladies répétées. La dénutrition peut se traduire par un poids insuffisant par rapport à l'âge, une taille trop petite par rapport à l'âge (retard de croissance), un poids dangereusement faible par rapport à la taille (émaciation) ou encore une carence en vitamines et en minéraux (carence en micronutriments).

Dépréciation de la monnaie

Diminution de la valeur de la monnaie d'un pays par rapport à une autre monnaie, mesurée en général par rapport à une monnaie qui revêt une importance majeure au niveau mondial, telle que le dollar des États-Unis (USD). Lorsqu'une monnaie se déprécie, il faut plus d'unités de la monnaie locale pour acheter la même quantité de devises ou le même volume de biens importés. Les importations deviennent plus coûteuses, et peuvent accentuer l'inflation des prix des denrées alimentaires, surtout dans les pays qui sont fortement tributaires des produits alimentaires importés.

^{bf} Une description complète de la méthode figure à l'annexe 1B.

Dimensions de la sécurité alimentaire

Dans le présent rapport, les dimensions de la sécurité alimentaire renvoient aux quatre dimensions traditionnelles de la sécurité alimentaire:

- 1. Disponibilités** – cette dimension a trait aux disponibilités effectives ou potentielles en aliments, ce qui recouvre notamment la production, les réserves alimentaires, les marchés et les transports, et les aliments prélevés dans la nature.
- 2. Accès** – si des disponibilités existent, effectivement ou potentiellement, il faut alors se demander si les ménages et les personnes ont un accès physique et économique suffisant à ces aliments.
- 3. Utilisation** – si des disponibilités existent et si les ménages y ont accès, il faut alors se demander si les ménages consomment au maximum des aliments constituant un apport nutritionnel et énergétique adéquat. Un apport suffisant en calories et en nutriments résulte de pratiques correctes en matière de soins et d'alimentation, de la préparation des aliments, de la diversité du régime alimentaire, de la façon dont les aliments sont répartis au sein des ménages, et de l'accès à l'eau propre, aux systèmes d'assainissement et aux soins de santé. Joint à une bonne métabolisation des aliments consommés, cet apport détermine l'état nutritionnel des personnes.
- 4. Stabilité** – quand les conditions des trois premières dimensions sont suffisamment remplies, il convient de s'intéresser à la stabilité de l'ensemble du système, et de veiller à ce que les ménages soient toujours en situation de sécurité alimentaire. Les problèmes sur ce point peuvent renvoyer à une instabilité à court terme (qui peut conduire à une insécurité alimentaire aiguë) ou à une instabilité à moyen ou long terme (qui peut entraîner une insécurité alimentaire chronique). Les facteurs à l'origine de l'instabilité peuvent être d'ordre climatique, économique, social ou politique.

Diversité alimentaire

Variété des différents aliments ou groupes d'aliments consommés au cours d'une période de référence donnée. Elle constitue un aspect important de la qualité de l'alimentation d'une personne. Une plus grande diversité alimentaire augmente les chances de disposer

d'un apport suffisant en nutriments et réduit le risque de carences.

Diversité alimentaire minimale

Mesure de la diversité de l'alimentation d'une personne par simple comptage des groupes d'aliments consommés pendant un laps de temps donné, généralement une journée. Pour les enfants âgés de 6 à 23 mois, le seuil de diversité alimentaire minimale est atteint s'ils ont consommé, le jour précédent, des aliments appartenant à au moins cinq des huit groupes d'aliments définis. Pour les femmes âgées de 15 à 49 ans, ce seuil est atteint si elles ont consommé, le jour précédent, des aliments appartenant à au moins cinq des dix groupes d'aliments définis. La diversité alimentaire minimale dénote une probabilité accrue que l'alimentation apporte suffisamment de nutriments essentiels, tels que des vitamines et des minéraux.

Droits de douane

Taxes ou charges financières imposées par un État sur des biens et des services importés d'autres pays. Ces droits donnent un avantage tarifaire aux biens produits sur le territoire national par rapport aux produits importés et augmentent les recettes publiques.

Échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue

Échelle permettant d'établir – à partir d'une mesure de l'expérience vécue en matière d'accès à la nourriture – des niveaux d'insécurité alimentaire susceptibles d'être comparés d'un contexte à un autre. Elle repose sur des données obtenues en demandant aux personnes directement, à l'aide d'enquêtes, si elles ont vécu des situations ou adopté des comportements dont on sait qu'ils correspondent à un accès restreint à la nourriture.

Émaciation

Poids insuffisant par rapport à la taille, résultant en général d'une perte de poids associée à une période récente d'apports caloriques insuffisants et/ou à une maladie. Chez l'enfant de moins de 5 ans, l'émaciation est caractérisée par un rapport poids/taille inférieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS.

État nutritionnel

État physiologique d'une personne résultant de la relation entre l'apport et les besoins en nutriments, ainsi que de la capacité de l'organisme à digérer, absorber et utiliser ces nutriments.

Excès pondéral (ou surpoids) et obésité

Poids corporel supérieur à la normale compte tenu de la taille, en raison d'une accumulation excessive de graisse. Cet état de fait est généralement le signe que la quantité de calories consommées est supérieure à celle des calories dépensées. Chez l'adulte, l'excès pondéral est caractérisé par un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 25 kg/m^2 , et l'obésité par un IMC égal ou supérieur à 30 kg/m^2 . Chez l'enfant de moins de 5 ans, l'excès pondéral est caractérisé par un rapport poids/taille supérieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS; l'obésité est caractérisée par un rapport poids/taille supérieur de trois écarts types ou plus à la valeur médiane de ces mêmes normes³⁵.

Extrême pauvreté

État d'une personne qui vit avec moins de 2,15 USD par jour (prix en parité de pouvoir d'achat [PPA] de 2017)^{bg} dans un pays et pour une année donnée²⁹.

Faim

Sensation physique pénible, voire douloureuse, causée par une consommation alimentaire ne permettant pas un apport énergétique suffisant. Dans le présent rapport, la faim est mesurée par la prévalence de la sous-alimentation et le terme est synonyme de sous-alimentation chronique.

Féculents de base

Féculents comprenant les céréales principales et les pommes de terre non transformées ou peu transformées (catégorie NOVA 1), dont le riz, la farine de blé ou de maïs, les pommes de terre fraîches, le millet, le boulgour et les produits similaires qui représentent une grande partie de l'apport énergétique alimentaire de nombreux groupes de population. Ils excluent, aux fins de l'analyse exposée au chapitre 3 du présent

rapport, les produits transformés ou hautement transformés qui sont fabriqués à partir de ces aliments (catégories NOVA 3 et 4).

Fléchissement économique

Période de recul de l'activité économique ou de croissance négative mesurée par le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel. Ce terme est synonyme de récession économique, fléchissement temporaire ou de courte durée de la croissance économique.

Gouvernance

Règles, organisations et processus, tant formels qu'informels, au moyen desquels les acteurs publics et privés expriment leurs intérêts et prennent et mettent en œuvre des décisions³¹.

Inabordabilité

Voir la définition de l'«**Abordabilité d'une alimentation saine**».

Inégalités

Répartition inéquitable des revenus et des chances entre les différents groupes d'une même société³³.

Inflation de base

Mesure de l'inflation qui exclut des produits dont le prix est sujet à fluctuation, comme les denrées alimentaires et l'énergie, afin de faire ressortir la tendance sous-jacente des variations de prix.

Insécurité alimentaire aiguë

Insécurité alimentaire sévissant dans une zone et à un moment précis et qui, du fait de sa gravité, menace des vies ou des moyens de subsistance, voire les deux, quels qu'en soient les causes, le contexte ou la durée. Elle est prise en compte dans la formulation d'orientations stratégiques à partir desquelles sont définies des mesures fondées sur le nexus action humanitaire-développement-paix en vue d'apporter une aide humanitaire à la population concernée et de prévenir ou de réduire les effets des crises alimentaires²⁵.

Insécurité alimentaire grave

Niveau de gravité de l'insécurité alimentaire, déterminé à partir de l'échelle de l'insécurité alimentaire vécue, se caractérisant par le fait que les personnes concernées ont probablement épuisé leurs réserves alimentaires, ont connu la faim et, au degré le plus avancé, sont restées plusieurs jours

^{bg} Veuillez noter que le précédent seuil de pauvreté, établi à 1,90 USD (prix de 2011 en PPA), est cité dans l'une des analyses présentées au chapitre 3.

sans manger, mettant leur santé et leur bien-être en grand danger.

Insécurité alimentaire modérée

Niveau de gravité de l'insécurité alimentaire, déterminé à partir de l'échelle de l'insécurité alimentaire vécue, se caractérisant par le fait que les personnes concernées ne sont pas certaines de pouvoir se procurer de la nourriture et ont été contraintes, à un moment ou à un autre durant l'année, de réduire la qualité et/ou la quantité des aliments consommés, par manque d'argent ou d'autres ressources. L'insécurité alimentaire modérée renvoie donc à un manque de régularité dans l'accès à la nourriture, qui diminue la qualité de l'alimentation, perturbe les habitudes alimentaires normales et peut avoir des conséquences défavorables sur la nutrition, la santé et le bien-être.

Instabilité des prix

Mesure de l'ampleur et de la fréquence des fluctuations de prix au fil du temps, lesquelles sont souvent imprévisibles. Une forte instabilité des prix signifie que les prix varient rapidement et de manière importante, tandis qu'une faible instabilité est le signe que les prix varient relativement peu.

Interdictions d'exporter

Mesures gouvernementales consistant à interdire l'exportation de certains produits, le plus souvent des produits essentiels tels que des denrées alimentaires, l'objectif étant de répondre à des préoccupations nationales comme la sécurité alimentaire. Les interdictions d'exporter sont généralement destinées à augmenter les disponibilités alimentaires nationales, stabiliser ou réduire les prix des produits alimentaires en vigueur dans le pays et prévenir ou atténuer les pénuries alimentaires en cas de perturbation soudaine de l'offre.

Macronutriments

Les macronutriments, principale source d'énergie et de masse (volume) dans notre alimentation, sont nécessaires en grandes quantités (ils sont mesurés en grammes). Ils comprennent les glucides, les protides et les lipides. Ils sont la principale source d'énergie alimentaire, laquelle se mesure en calories. Il est essentiel pour chacun d'avoir un apport énergétique suffisant pour assurer la croissance et le développement du corps et

une bonne santé. Les glucides, les protides et les lipides, en plus de fournir de l'énergie, remplissent chacun des fonctions très spécifiques dans le corps et doivent être disponibles en quantité suffisante pour remplir ces fonctions.

Malnutrition

Condition physiologique anormale provoquée par une consommation insuffisante, déséquilibrée ou excessive de macronutriments et/ou de micronutriments. La malnutrition comprend les problèmes de dénutrition (retard de croissance et émaciation des enfants et carences en vitamines et minéraux) ainsi que les situations d'excès pondéral et d'obésité.

Masse monétaire

Également appelée «stock monétaire». Valeur totale de l'argent (bILLETS, pièCES et soldes des comptes bancaires) en circulation détenu par la population dans une économie à un moment donné.

Micronutriments

Les micronutriments, qui comprennent les vitamines et les minéraux, sont nécessaires en quantités très faibles (micro), mais précises. Les vitamines et les minéraux présents dans les aliments sont nécessaires à la croissance, au développement et au bon fonctionnement de l'organisme et sont essentiels à notre santé et à notre bien-être. Notre corps a besoin d'un certain nombre de vitamines et de minéraux, chacun ayant une fonction spécifique dans l'organisme et devant être disponible en quantités différentes et suffisantes.

Parité de pouvoir d'achat

Taux de conversion visant à égaliser le pouvoir d'achat de différentes monnaies en éliminant les différences de niveaux de prix entre les pays. L'assortiment de biens et de services dont les prix sont considérés représente un échantillon de tous ceux figurant dans les dépenses de consommation finale, la consommation réelle, la formation brute de capital fixe et le total des biens et services⁴⁶.

Politique budgétaire

Utilisation des dépenses publiques et de la fiscalité pour influer sur l'activité économique. La politique budgétaire consiste notamment à modifier le niveau et le type des impôts et taxes ainsi que la composition et l'étendue des dépenses³⁰.

Politique monétaire

Ensemble de mesures et de stratégies mises en œuvre par les banques centrales (ou d'autres autorités monétaires) pour gérer la masse monétaire et le loyer de l'argent afin d'atteindre des objectifs clés tels que la stabilité des prix (faible inflation), la croissance économique et le plein emploi.

Pouvoir de marché

Aptitude d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises à influer sur le prix ou l'offre d'un produit sur le marché, au lieu d'être uniquement soumis(e) aux forces concurrentielles en présence sur ce marché. Les entreprises dotées d'un grand pouvoir de marché peuvent faire augmenter les prix au-dessus des niveaux concurrentiels et limiter la production ou exclure certains concurrents. Cela se produit souvent sur les marchés qui se caractérisent par une forte concentration (soit un petit nombre d'entreprises dominantes).

Prévalence de la sous-alimentation

Estimation de la proportion de la population n'ayant pas un apport énergétique alimentaire suffisant pour mener une vie saine et active. Cet indicateur, utilisé depuis longtemps par la FAO pour surveiller la faim aux niveaux mondial et régional, est aussi l'indicateur 2.1.1 des ODD.

Prix des produits agricoles

Prix auxquels les produits agricoles non transformés tels que le blé, le maïs, le riz ou le soja sont commercialisés sur les marchés mondiaux ou locaux. Ces prix, qui suivent la dynamique de l'offre et de la demande, sont influencés par des facteurs tels que la météorologie, le coût des intrants, les politiques commerciales et les événements géopolitiques.

Prix des produits énergétiques

Prix du marché des sources d'énergie de base commercialisées à l'échelle mondiale, comme le pétrole brut, le gaz naturel, le charbon et l'électricité. Ces produits sont des intrants essentiels pour le transport, le secteur manufacturier, le chauffage et la production agricole. Les prix des produits énergétiques sont soumis à de fortes fluctuations sous l'effet d'événements géopolitiques, de la spéculation sur les marchés, de la dynamique entre l'offre et la demande et des conditions climatiques.

Prix minimum de soutien

Plan de subventionnement qui assure aux agriculteurs un prix plancher fixé par l'État, auquel certaines cultures leur sont achetées. L'objectif est de protéger les revenus des agriculteurs des fluctuations de prix du marché.

Programmes de transferts monétaires

Versements directs d'argent effectués par des États ou des organisations humanitaires pour aider les bénéficiaires à subvenir à leurs besoins essentiels, en particulier dans les situations d'urgence ou durant les périodes de pauvreté. Ces programmes peuvent n'être assortis d'aucune condition, ce qui signifie qu'il n'est pas exigé de remplir des critères particuliers pour recevoir l'argent, ou s'accompagner de certaines conditions, comme l'obligation d'être assidu à l'école ou d'effectuer des bilans de santé²⁸.

Protection sociale

Intervention publique qui consiste à mener des politiques et des programmes conçus pour faire reculer la pauvreté et réduire la vulnérabilité en aidant les catégories de population pauvres, à risque et vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les travailleurs migrants et les personnes âgées, ainsi que les familles et les communautés, à renforcer les moyens dont elles disposent pour gérer plus efficacement les risques et accéder plus équitablement aux services essentiels et aux possibilités offertes, sur la base de leurs droits et en fonction de leurs besoins³⁸.

Qualité de l'alimentation (ou alimentation saine)

Comprend quatre aspects clés: la diversité (diversité des groupes d'aliments et diversité au sein de ces groupes), l'adéquation (quantité suffisante de tous les nutriments essentiels par rapport aux besoins), la modération (en ce qui concerne les aliments et les nutriments susceptibles de contribuer à un mauvais état de santé) et l'équilibre (apport énergétique et apport en macronutriments). Les aliments consommés ne doivent pas présenter de danger pour la santé.

Ralentissement de la croissance économique ou ralentissement économique

Ralentissement du rythme de croissance de l'activité économique par rapport à la période antérieure. Se produit quand la croissance du

PIB réel baisse d'une période sur l'autre, tout en restant positive.

Réserves alimentaires stratégiques

Stocks de produits alimentaires détenus par l'État en prévision d'épisodes d'insécurité alimentaire aiguë. Au cours de ces épisodes, les gouvernements ou les organismes désignés mettent les réserves en circulation sur les marchés ou les distribuent sous la forme d'aide alimentaire d'urgence. Ces réserves servent de sources d'approvisionnement de secours en produits alimentaires pendant les périodes de perturbation des marchés. Les réserves alimentaires stratégiques contiennent généralement des aliments de base et en particulier des céréales³⁹.

Résilience

Capacité des personnes, des ménages, des communautés, des villes, des institutions, des systèmes et des sociétés exposés à une grande diversité d'aleas de prévenir, d'affronter et d'amortir les conséquences de ceux-ci, de s'y adapter, d'y faire face et de s'en relever, de façon positive, efficiente et efficace, tout en conservant un niveau acceptable de fonctionnement et sans compromettre les perspectives à long terme de développement durable, la paix et la sécurité, les droits humains et le bien-être de tous³⁷.

Restrictions à l'exportation

Mesures gouvernementales consistant à limiter la quantité ou la valeur des biens, en particulier des produits alimentaires et agricoles, susceptibles d'être exportés vers d'autres pays. Ces mesures peuvent prendre diverses formes, notamment des interdictions d'exporter, des contingents, des taxes, des conditions d'octroi de licence ou d'autres contrôles réglementaires.

Restrictions commerciales

Mesures ou politiques gouvernementales consistant à limiter, à contrôler ou à influencer les échanges internationaux de biens et de services. Les restrictions commerciales comprennent les droits de douane et les barrières non tarifaires qui restreignent le commerce international.

Retard de croissance

Petite taille par rapport à l'âge, trahissant un ou plusieurs épisodes antérieurs prolongés de dénutrition. Chez l'enfant de moins de 5 ans, le

retard de croissance est caractérisé par un rapport taille/âge inférieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS.

Revenu réel

Revenu total d'un individu ou d'un ménage corrigé des variations du niveau des prix, qui donne une indication du pouvoir d'achat. Le revenu réel comprend notamment les salaires et les prestations sociales.

Risque

Probabilité ou éventualité que des événements dangereux se produisent ou que des tendances préjudiciables se concrétisent, multipliée par les conséquences de ces événements ou tendances. Le risque d'insécurité alimentaire est la probabilité que l'interaction entre un aléa, un choc ou une perturbation – naturels ou induits par l'homme – et une situation de vulnérabilité aboutisse à une insécurité alimentaire.

Salaire réel

Salaire corrigé de l'inflation, utilisé pour évaluer le pouvoir d'achat. Le salaire réel indique la valeur vraie du travail ainsi que la quantité de biens et de services qu'un travailleur peut acheter avec ses revenus. Lorsque les prix des produits alimentaires augmentent plus vite que les salaires, les salaires réels diminuent, ce qui réduit la capacité de satisfaire les besoins essentiels.

Salaire réel corrélé aux prix alimentaires

Salaire corrigé de l'inflation des prix des produits alimentaires. Voir la définition du «Salaire réel».

Sécurité alimentaire

Situation dans laquelle chacun a, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, salubre et nutritive de nature à satisfaire ses besoins et préférences alimentaires et peut ainsi mener une vie saine et active. Suivant cette définition, on peut distinguer quatre dimensions de la sécurité alimentaire: disponibilités alimentaires, accès économique et physique aux aliments, utilisation des aliments, et stabilité dans le temps.

Sous-alimentation

Situation dans laquelle la consommation alimentaire habituelle d'un individu est insuffisante

pour fournir l'apport énergétique alimentaire nécessaire à une vie normale, active et saine. Dans le présent rapport, le terme «faim» est synonyme de sous-alimentation chronique. La prévalence de la sous-alimentation est utilisée pour mesurer la faim.

Stock d'urgence

Réserves alimentaires gérées par les États dans le but spécifique de garantir aux populations vulnérables l'accès à des disponibilités alimentaires essentielles pendant des situations d'urgence telles que des catastrophes naturelles, des conflits ou des perturbations soudaines de l'offre.

Stock régulateur

Gros volume d'un produit qui est acheté et stocké lorsque le produit en question est disponible en abondance, et qui est ensuite vendu lorsque l'offre se raréfie, afin de contrôler le prix du produit et la quantité en circulation dans l'économie. Dans le présent rapport, il est fait référence aux réserves de céréales alimentaires gérées par les États pour stabiliser les prix et préserver la sécurité alimentaire pendant les périodes de pénurie ou de prix élevés. L'opération consiste à acheter les stocks excédentaires en période d'abondance et à les remettre en circulation lorsque les prix augmentent ou que les stocks sont bas.

Subventions

Mesures gouvernementales consistant à accorder un avantage à des consommateurs ou à des producteurs afin de compléter leur revenu ou d'abaisser leurs coûts⁴⁰.

Systèmes agroalimentaires

Systèmes couvrant le trajet suivi par les produits alimentaires depuis l'exploitation jusqu'à l'assiette – y compris les étapes où ces produits sont cultivés, pêchés, récoltés, transformés, conditionnés, transportés, distribués, vendus, achetés, préparés, consommés et éliminés. Les systèmes agroalimentaires comprennent également des produits non alimentaires qui constituent des moyens de subsistance et l'ensemble des personnes, des activités, des investissements et des choix qui jouent un rôle dans la mise à disposition de ces produits alimentaires et agricoles. Dans l'Acte constitutif de la FAO, le terme «agriculture» et ses dérivés englobent les pêches, les produits de la mer, les forêts et les produits bruts de l'exploitation forestière.

Système d'information sur les marchés

Service qui consiste à collecter régulièrement des informations sur les prix (et, dans certains cas, sur les quantités commercialisées) des produits agricoles sur les marchés de gros et de détail ainsi qu'à diffuser ces informations en temps voulu auprès des agriculteurs, des négociants, des représentants de l'État, des décideurs publics, des consommateurs et d'autres parties prenantes³⁴.

Taux de change

Cours de la monnaie d'un pays exprimé dans une autre monnaie. Le taux de change indique combien il faut d'unités d'une monnaie pour acheter une unité d'une autre monnaie. Il a une incidence sur le commerce international (exportations/ importations), l'inflation, les taux d'intérêt et les investissements étrangers, et peut avoir un effet sur la compétitivité des biens et services d'un pays à l'étranger.

Taxes santé

Droits d'accise perçus sur les produits néfastes à la santé publique. Ils visent des produits spécifiques, tels que des aliments présentant une forte densité énergétique et une faible valeur nutritionnelle, et ont pour but d'accroître le coût relatif de ces produits par rapport à des aliments nutritifs de manière à en réduire la consommation et à prévenir ou limiter les répercussions sur la santé, tout en procurant des recettes budgétaires à l'État³².

Transmission des prix

Processus par lequel les variations des prix dans une partie de la chaîne d'approvisionnement ou du marché (souvent international) se répercutent sur d'autres niveaux, comme les prix de gros, de détail ou à la consommation.

Vulnérabilité

Situation causée par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui ont pour effet de rendre les personnes, les communautés, les biens ou les systèmes plus sensibles aux aléas⁴¹. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire désigne l'ensemble des conditions susceptibles d'accroître la sensibilité d'un ménage aux conséquences d'un choc ou d'un aléa, en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CHAPITRE 2

- 1 **FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).** 2024. FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. [Consulté le 7 mai 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>. Licence: CC-BY-4.0.
- 2 **DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies).** 2024. World Population Prospects 2024. Dans: ONU. [Consulté le 7 mai 2025]. <https://population.un.org/wpp>
- 3 **FAO.** 2025. Perspectives de l'alimentation. Dans: SMIAR – Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture. [Consulté le 7 mai 2025]. <https://www.fao.org/giews/reports/food-outlook/fr>
- 4 **Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires.** 2025. *Global Report on Food Crises 2025*. Rome. <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2025-full.pdf>
- 5 **IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire).** 2025. Dans: IPC. [Consulté le 9 juin 2025]. <https://www.ipcinfo.org>
- 6 **IPC Global Partners.** 2021. *Integrated Food Security Phase Classification Technical Manual Version 3.1. Evidence and Standards for Better Food Security and Nutrition Decisions*. Rome. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/manual/IPC_Technical_Manual_3_Final.pdf
- 7 **FMI (Fonds monétaire international).** 2025. *World Economic Outlook, April 2025: a critical juncture amid policy shifts*. Washington. <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2025/04/22/world-economic-outlook-april-2025>
- 8 **Commission européenne, EUROSTAT (Office statistique de l'Union européenne).** 2021. *Applying the degree of urbanisation: a methodological manual to define cities, towns and rural areas for international comparisons – 2021 edition*. Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne. <https://data.europa.eu/doi/10.2785/706535>
- 9 **FAO et OMS (Organisation mondiale de la Santé).** 2019. *Régimes alimentaires sains et durables – Principes directeurs*. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca6640fr>

- 10 **FAO et OMS.** 2024. *What are healthy diets? Joint statement by the Food and Agriculture Organization of the United Nations and the World Health Organization*. Genève (Suisse), OMS. <https://iris.who.int/handle/10665/379324>
- 11 **Verger, E. O., Savy, M., Martin-Prével, Y., Coates, J., Froncillo, E., Neufeld, L., Saha, K. et al.** 2023. *Healthy diet metrics: A suitability assessment of indicators for global and national monitoring purposes*. Genève (Suisse), OMS. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240072138>
- 12 **Banque mondiale.** 2024. *Investment Framework for Nutrition 2024*. Washington. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/185f9382-722f-449c-8f92-aa976bba26cc/content>
- 13 **Horton, S. et Hoddinott, J.** 2018. Benefits and Costs of the Food and Nutrition Targets for the Post-2015 Development Agenda. Dans: B. Lomborg (dir. pub.) *Prioritizing Development: A Cost Benefit Analysis of the United Nations' Sustainable Development Goals*, p. 367-374. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781108233767.022>
- 14 **Victora, C. G., Adair, L., Fall, C., Hallal, P. C., Martorell, R., Richter, L. et Sachdev, H. S.** 2008. Maternal and child undernutrition: consequences for adult health and human capital. *The Lancet*, 371(9609): 340-357. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(07\)61692-4](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(07)61692-4)
- 15 **Black, R. E., Alderman, H., Bhutta, Z. A., Gillespie, S., Haddad, L., Horton, S., Lartey, A. et al.** 2013. Maternal and child nutrition: building momentum for impact. *The Lancet*, 382 (9890): 372-375. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(13\)60988-5](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(13)60988-5)
- 16 **Horton, R.** 2008. Maternal and child undernutrition: an urgent opportunity. *The Lancet*, 371(9608): 179. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(07\)61869-8](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(07)61869-8)
- 17 **Thomas, B.** 2022. From Evidence to Action: Uniting Around Nutrition in the 1000-Day Window. *American Journal of Public Health*, 112(S8): S754-S756. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2022.307063>
- 18 **Organisation des Nations Unies (ONU).** 2025. *Mise en œuvre des activités relevant de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025)*. A/79/L.66. New York (États-Unis). <https://docs.un.org/fr/A/79/L.66>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 19 **OMS et UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance).** 2019. *WHO/UNICEF discussion paper: The extension of the 2025 maternal, infant and young child nutrition targets to 2030*. New York (États-Unis), UNICEF. <https://data.unicef.org/resources/who-unicef-discussion-paper-nutrition-targets>
- 20 **OMS.** 2013. *Global action plan for the prevention and control of noncommunicable diseases 2013-2020*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/item/9789241506236>
- 21 **OMS.** 2025. *Prolongation du Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant. Projet de décision proposé par l'Afrique du Sud, l'Albanie, le Bangladesh, le Brésil, l'Éthiopie, la Géorgie, le Ghana, la Hongrie, l'Irlande, la Jamaïque, le Japon, le Lesotho, la Micronésie (États fédérés de), la Namibie, le Pakistan, le Paraguay, le Pérou, la République-Unie de Tanzanie, la Roumanie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa, l'Ukraine et le Vanuatu*. Conseil exécutif 156^e session EB156/CONF./20. https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB156/B156_CONF20-fr.pdf
- 22 **ONU.** 2025. Groupe de la coordination interinstitutions en matière d'environnement - objectifs de développement durable – 2025 Processus d'examen approfondi. Dans: *Sustainable Development Goals*. [Consulté le 8 mai 2025]. <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/2025-comprehensive-review>
- 23 **OMS et UNICEF.** 2021. *Indicators for assessing infant and young child feeding practices: Definitions and measurement methods*. Genève (Suisse). <https://data.unicef.org/resources/indicators-for-assessing-infant-and-young-child-feeding-practices>
- 24 **FAO.** 2021. *Minimum dietary diversity for women*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb3434en>
- 25 **UNICEF.** 2024. UNICEF data: Diets. [Consulté le 8 mai 2025]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/diets>. Licence: CC BY-NC 3.0 IGO.
- 26 **Kozuki, N., Lee, A.C., Katz, J. et Child Health Epidemiology Reference Group.** 2012. Moderate to severe, but not mild, maternal anemia is associated with increased risk of small-for-gestational-age outcomes. *The Journal of Nutrition*, 142(2): 358-362. <https://doi.org/10.3945/jn.111.149237>
- 27 **Jung, J., Rahman, M.M., Rahman, M.S., Swe, K.T., Islam, M.R., Rahman, M.O. et Akter, S.** 2019. Effects of hemoglobin levels during pregnancy on adverse maternal and infant outcomes: a systematic review and meta-analysis. *Annals of the New York Academy of Science*, 1450(1): 69-82. <https://doi.org/10.1111/nyas.14112>
- 28 **Chaparro, C.M. et Suchdev, P.S.** 2019. Anemia epidemiology, pathophysiology, and etiology in low- and middle-income countries. *Annals of the New York Academy of Science*, 1450(1): 15-31 <https://doi.org/10.1111/nyas.14092>
- 29 **Alshwaiyat, N.M., Ahmad, A., Wan Hassan, W.M.R. et Al-Jamal, H.A.N.** 2021. Association between obesity and iron deficiency (Review). *Experimental and Therapeutic Medicine*, 22(5): 1268. <https://doi.org/10.3892/etm.2021.10703>
- 30 **Weiss, G. et Goodnough, L.T.** 2005. Anemia of chronic disease. *The New England Journal of Medicine*, 352(10): 1011-1023. <https://doi.org/10.1056/nejmra041809>
- 31 **Ko, Y-A., Williams, A.M., Peerson, J.M., Luo, H., Flores-Ayala, R., Wirth, J.P., Engle-Stone, R., Young, M.F. et Suchdev, P.S.** 2022. Approaches to quantify the contribution of multiple anemia risk factors in children and women from cross-sectional national surveys. *PLOS Global Public Health*, 2(10): e0001071. <https://doi.org/10.1371/journal.pgph.0001071>
- 32 **Neufeld, L.M., Larson, L.M., Kurpad, A., Mburu, S., Martorell, R. et Brown, K.H.** 2019. Hemoglobin concentration and anemia diagnosis in venous and capillary blood: biological basis and policy implications. *Annals of the New York Academy of Science*, 1450(1): 172-189. <https://doi.org/10.1111/nyas.14139>
- 33 **Karakochuk, C.D., Hess, S.Y., Moorthy, D., Namaste, S., Parker, M.E., Rappaport, A.I., Wegmüller, R., Dary, O. et HEMoglobin MEasurement (HEME) Working Group.** 2019. Measurement and interpretation of hemoglobin concentration in clinical and field settings: a narrative review. *Annals of the New York Academy of Science*, 1450(1): 126-146. <https://doi.org/10.1111/nyas.14003>
- 34 **OMS.** 2024. *Guideline on haemoglobin cutoffs to define anaemia in individuals and populations*. Washington. <https://www.who.int/publications/item/9789240088542>

CHAPITRE 3

- 1 **Ipsos.** 2024. What Worries the World – Juillet 2024. Dans: *Ipsos*. <https://www.ipsos.com/en-nl/what-worries-world-july-2024>
- 2 **FAO.** 2024. FAOSTAT: Indices de Prix à la Consommation. [Consulté le 19 mars 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CP>. Licence: CC-BY-4.0.
- 3 **FAO.** 2024. *General and food consumer price indices inflation rates. March 2024 update*. FAOSTAT Analytical Briefs n° 86. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd0955en>
- 4 **Barrett, C. B.** 2020. Actions now can curb food systems fallout from COVID-19. *Nature Food*, 1(6): 319-320. <https://doi.org/10.1038/s43016-020-0085-y>
- 5 **CSA (Comité de la sécurité alimentaire mondiale).** 2020. *COVID-19 is Threatening Food Security and Workers' Health*. Discussion Paper for 21 July 2020 CFS Meeting. Rome. https://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1920/COVID-19/CFS_COVID-19_Discussion_Paper_FINAL2.pdf
- 6 **Charlton, D.** 2022. Seasonal farm labor and COVID-19 spread. *Applied Economic Perspectives and Policy*, 44(3): 1591-1609. <https://doi.org/10.1002/aapp.13190>
- 7 **Cavallo, A.** 2020. *Inflation with Covid Consumption Baskets*. Document de travail n° 27352. Cambridge (États-Unis), NBER (Bureau national de recherche économique). <https://doi.org/10.3386/w27352>
- 8 **Bairagi, S., Mishra, A. K. et Mottaleb, K. A.** 2022. Impacts of the COVID-19 pandemic on food prices: Evidence from storable and perishable commodities in India. *PLOS One*, 17(3): e0264355. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0264355>
- 9 **Aruga, K., Islam, M. et Jannat, A.** 2020. Effects of COVID-19 on Indian energy consumption. *Sustainability*, 12(14): 5616. <https://doi.org/10.3390/su12145616>
- 10 **Kuik, F., Adolfsen, J. F., Lis, E. M. et Meyler, A.** 2022. Energy price developments in and out of the COVID-19 pandemic – from commodity prices to consumer prices. Dans: *Economic Bulletin*, Issue 4, p. 94-115. Francfort, BCE (Banque centrale européenne). <https://www.ecb.europa.eu/press/economic-bulletin/html/eb202204.en.html>

- 11 **Oner, C.** 2010. Inflation: Prices on the Rise. *F&D: Finance and Development Magazine*, 47(1): 44-45. <https://www.imf.org/en/Publications/fandd/issues/Series/Back-to-Basics/Inflation>
- 12 **Cagan, P.** 1953. The Monetary Dynamics of Hyperinflation. Dans: M. Friedman (dir. Pub.). *Studies in the Quantity Theory of Money*, p. 25-117. Chicago (États-Unis), University of Chicago Press.
- 13 **Forum économique mondial.** 2022. What is hyperinflation and should we be worried? Dans: *Forum économique mondial*. [Consulté le 6 mai 2025]. <https://www.weforum.org/stories/2022/06/hyperinflation-inflation-interest-rate>
- 14 **ONU.** 2025. *National Accounts - Analysis of Main Aggregates (AMA)*. [Consulté le 19 mars 2025]. <https://unstats.un.org/unsd/snaama>. Licence: CC-3.0-IGO.
- 15 **FAO.** 2008. *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2008. Prix élevés des denrées alimentaires et sécurité alimentaire – menaces et perspectives*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/445e8e73-9371-4c06-bed9-e2774b02c9cd/content>
- 16 **Filipski, M. et Covarrubias, K.** 2012. Distributional Impacts of Commodity Prices in Developing Countries. Dans: J. Brooks (dir. pub.). *Agricultural Policies for Poverty Reduction*, p. 61-88. Paris, Éditions OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). https://www.oecd.org/en/publications/agricultural-policies-for-poverty-reduction_9789264112902-en.html
- 17 **Banque mondiale.** 2008. *World Development Report 2008 – Agriculture for Development*. Washington. <https://hdl.handle.net/10986/5990>
- 18 **Smith, V. H. et Glauber, J. W.** 2020. Trade, policy, and food security. *Agricultural Economics*, 51(1): 159-171. <https://doi.org/10.1111/agec.12547>
- 19 **Dzanku, F. M. , Liverpool-Tasie, L. S. O. et Reardon, T.** 2024. The importance and determinants of purchases in rural food consumption in Africa: Implications for food security strategies. *Global Food Security*, 40: 100739. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2024.100739>
- 20 **Rapsomanikis, G.** 2015. *The economic lives of smallholder farmers: an analysis based on household data from nine countries*. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i5251e>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 21 **FAO, FIDA (Fonds international de développement agricole), OMS, PAM (Programme alimentaire mondial) et UNICEF.** 2023. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain.* Rome. <https://doi.org/10.4060/cc3017fr>
- 22 **Anríquez, G., Daidone, S. et Mane, E.** 2013. Rising food prices and undernourishment: A cross-country inquiry. *Food Policy*, 38: 190-202. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2012.02.010>
- 23 **Ivanic, M. et Martin, W.** 2008. Implications of higher global food prices for poverty in low-income countries. *Agricultural Economics*, 39(s1): 405-416. <https://doi.org/10.1111/j.1574-0862.2008.00347.x>
- 24 **Robles, M. et Torero, M.** 2010. Understanding the Impact of High Food Prices in Latin America. *Economía*, 10(2): 117-164. <https://economia.lse.ac.uk/articles/180/files/63fef033e4bd5.pdf>
- 25 **Compton, J., Wiggins, S. et Keats, S.** 2010. *Impact of the Global Food Crisis on the Poor: What is the Evidence?* Overseas Development Institute (ODI). <https://cdn.odi.org/media/documents/6103.pdf>
- 26 **Ivanic, M. et Martin, W.** 2014. *Short- and Long-Run Impacts of Food Price Changes on Poverty.* Document de travail sur la recherche dans le domaine des politiques n° 7011. Washington, Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/1813-9450-7011>
- 27 **Laborde, D., Lakatos, C. et Martin, W.** 2019. *Poverty Impact of Food Price Shocks and Policies.* Document de travail sur la recherche dans le domaine des politiques n° 8724. Washington, Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/863311549375011898/pdf/WPS8724.pdf>
- 28 **Banque mondiale.** 2011. *Responding to Global Food Price Volatility and its Impact on Food Security.* Washington. <https://documents.banquemondiale.org/fr/publication/documents-reports/documentdetail/426561468336325684>
- 29 **FAO.** 2025. Outil de suivi et d'analyse des prix alimentaires. Dans: *FAO.* [Consulté le 5 mai 2025]. <https://fpma.fao.org/giews/fpmat4/global/#/dashboard/home>
- 30 **Bureau central palestinien des statistiques.** 2025. Consumer Price Index. Dans: *Bureau central palestinien des statistiques.* [Consulté le 5 mai 2025]. https://www.pcbs.gov.ps/site/lang_en/695/default.aspx
- 31 **Banque de réserve du Zimbabwe.** 2025. Inflation. Dans: *Banque de réserve du Zimbabwe.* [Consulté le 5 mai 2025]. <https://www.rbz.co.zw/index.php/research/markets/inflation>
- 32 **Trading Economics.** 2025. *Trading Economics: Food Inflation.* [Consulté le 5 mai 2025]. <https://tradingeconomics.com/country-list/food-inflation>. Licence: CC-BY-4.0.
- 33 **PAM.** 2025. *VAM: DataViz.* [Consulté le 5 mai 2025]. <https://dataviz.vam.wfp.org>. Licence: CC-BY-IGO.
- 34 **Ascari, G., Bonam, D. et Smadu, A.** 2024. Global supply chain pressures, inflation, and implications for monetary policy. *Journal of International Money and Finance*, 142: 103029. <https://doi.org/10.1016/j.jimonfin.2024.103029>
- 35 **Barro, R. et Bianchi, F.** 2023. *Fiscal influences on inflation in OECD countries, 2020-2023.* Document de travail du NBER (Bureau national de recherche économique) n° 31838. Cambridge (États-Unis), NBER. <https://doi.org/10.3386/w31838>
- 36 **Bergholt, D., Canova, F., Furlanetto, F., Maffei-Faccioli, N. et Ulvedal, P.** 2024. *What drives the recent surge in inflation? The historical decomposition roller coaster.* Document de travail n° 7. Oslo, Banque centrale de Norvège. <https://www.norges-bank.no/contentassets/b32c79a497624e3ea35bf9f52cdbe56/wp-2024-07.pdf?v=10042024101314>
- 37 **Blanchard, O. et Bernanke, B.** 2023. *What caused the US pandemic-era inflation?* Document de travail du NBER n° 31417. Cambridge (États-Unis), NBER. <https://doi.org/10.3386/w31417>
- 38 **Blanchard, O. et Bernanke, B.** 2024. *An analysis of pandemic-era inflation in 11 economies.* Document de travail du NBER n° 32532. Cambridge (États-Unis), NBER. <https://doi.org/10.3386/w32532>
- 39 **Giannone, D. et Primiceri, G. E.** 2024. *The drivers of post-pandemic inflation.* https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/sintra/ecb.forumcentbankpub2024_Primiceri_paper.en.pdf

- 40 **Mori, L.** 2025. *Fiscal shocks and the surge of inflation*. Document de travail de la faculté Marco Fanno n° 318. Padoue (Italie), Université de Padoue. <https://www.economia.unipd.it/sites/economia.unipd.it/files/20250318.pdf>
- 41 **ONU.** 2023. WHO chief declares end to COVID-19 as a global health emergency – UN News. Dans: *ONU*. [Consulté le 28 février 2025]. <https://news.un.org/en/story/2023/05/1136367>
- 42 **Agarwal, R., Farrar, J., Gopinath, G., Hatchett, R. et Sands, P.** 2022. *A Global Strategy to Manage the Long-Term Risks of COVID-19*. Document de travail du FMI n° 68. Washington, FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2022/04/04/A-Global-Strategy-to-Manage-the-Long-Term-Risks-of-COVID-19-516079>
- 43 **Mahler, D. G., Yonzan, N., Hill, R., Wu, H. et Yoshida, N.** 2022. Pandémie, inflation et pauvreté. Dans: *Banque Mondiale Blogs*. [Consulté le 3 mars 2025]. <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/pandemie-inflation-et-pauvret>
- 44 **FMI.** 2021. *Database of Fiscal Policy Responses to COVID-19: Fiscal Monitor Database of Country Fiscal Measures in Response to the COVID-19 Pandemic*. [Consulté le 1^{er} mars 2025]. <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Fiscal-Policies-Database-in-Response-to-COVID-19>
- 45 **Deb, P., Furceri, D., Ostry, J. D., Tawk, N. et Yang, N.** 2021. *The effects of fiscal measures during COVID-19*. Document de travail 2021/262. Washington, FMI. <https://doi.org/10.5089/9781557754264.001>
- 46 **De Soysa, F., Santacreu, A. M. et Young, H.** 2022. *Fiscal policy and excess inflation during Covid-19: a cross-country view*. FEDS Notes. Washington, Board of Governors of the Federal reserve System. <https://www.federalreserve.gov/econres/notes/feds-notes/fiscal-policy-and-excess-inflation-during-covid-19-a-cross-country-view-20220715.html>
- 47 **DESA.** 2022. The monetary policy response to COVID-19: direct impacts and spillovers. Dans: *World Economic Situation and Prospects 2022*, p. 47-82. New York (États-Unis), ONU. <https://doi.org/10.18356/9789210011839c006>
- 48 **Runkel, C.** 2022. Eurozone: Pandemic Emergency Purchase Program. *Journal of Financial Crises*, 4(2): 1569-1600. <https://elischolar.library.yale.edu/journal-of-financial-crises/vol4/iss2/73>
- 49 **Wolf, M.** 2024. «Lessons from the great inflation». *Financial Times*, 3 septembre 2024. Londres (Royaume-Uni). [Consulté le 20 mars 2025]. <https://www.ft.com/content/2ee6364e-3d48-447c-9b37-659d0f36d656>
- 50 **Forbes, K., Ha, J. et Kose, M. A.** 2024. Rate Cycles. Sintra (Portugal). https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/sintra/ecb.forumcentbankpub2024_Forbes_paper.en.pdf
- 51 **Tepper, T. et Powell, F.** 2024. Federal Funds Rate History 1990 to 2025. Dans: *Forbes Advisor*. [Consulté le 20 mars 2025]. <https://www.forbes.com/advisor/investing/fed-funds-rate-history>
- 52 **Baffes, J., Guenette, J. D., Ha, J., Inami, O., Kabundi, A. N., Kasyanenko, S., Kilic Celik, S. et al.** 2021. *Global economic prospects, June 2021*. Washington, Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1665-9>
- 53 **FMI.** 2024. World Economic Outlook, October 2024: Policy Pivot, Rising Threats. Dans: *FMI*. [Consulté le 20 février 2025]. <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2024/10/22/world-economic-outlook-october-2024>
- 54 **FMI.** 2023. *External Sector Report: External Rebalancing in Turbulent Times*. Washington. <https://www.imf.org/en/Publications/ESR/Issues/2023/07/19/2023-external-sector-report>
- 55 **CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement).** 2022. *A Double Burden: The Effects of Food Price Increases and Currency Depreciations on Food Import Bills*. Genève (Suisse). <https://unctad.org/publication/double-burden-effects-food-price-increases-and-currency-deprecations-food-import-bills>
- 56 **FAO.** 2025. World Food Situation – FAO Food Price Index. Dans: *FAO*. [Consulté le 17 mars 2025]. <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/en>
- 57 **FAO.** 2023. *Food Outlook – Biannual report on global food markets*. Food Outlook, June 2023. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc3020en>

- 58 **Algieri, B., Kornher, L. et von Braun, J.** 2024. *The Changing Drivers of Food Inflation – Macroeconomics, Inflation, and War*. ZEF (Centre de recherche sur le développement) - Document de réflexion sur les politiques relatives au développement n°339. Bonn (Allemagne), ZEF. <https://www.ssrn.com/abstract=4748639>
- 59 **Glauber, J. et Laborde, D.** 2022. How will Russia's invasion of Ukraine affect global food security? Dans: *IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires)*. [Consulté le 6 juin 2025]. <https://www.ifpri.org/blog/how-will-russias-invasion-ukraine-affect-global-food-security>
- 60 **CNUCED.** 2022. *Maritime Trade Disrupted: The war in Ukraine and its effects on maritime trade logistics*. Genève (Suisse). https://unctad.org/system/files/official-document/osginf2022d2_en.pdf
- 61 **Kamali, P., Koepke, R., Sozzi, A. et Verschuur, J.** 2024. Chart of the Week – Red Sea Attacks Disrupt Global Trade. Dans: *FMI Blog*. [Consulté le 20 mars 2025]. <https://www.imf.org/en/Blogs/Articles/2024/03/07/Red-Sea-Attacks-Disrupt-Global-Trade>
- 62 **Glauber, J. et Mamun, A.** 2024. Impacts of Red Sea shipping disruptions on global food security. Dans: *IFPRI Blog*. [Consulté le 20 mars 2025]. <https://www.ifpri.org/blog/impacts-red-sea-shipping-disruptions-global-food-security>
- 63 **CNUCED.** 2022. Black Sea Grain Initiative Offers Hope, Shows Power of Trade. Dans: *CNUCED*. [Consulté le 4 mars 2025]. <https://unctad.org/news/black-sea-grain-initiative-offers-hope-shows-power-trade>
- 64 **FAO.** 2023. *FAO Brief on the interruption of the Black Sea Grain Initiative and its potential implications on global food markets and food security*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc7271en>
- 65 **Dodd, E., Welsh, C. et Glauber, J.** 2024. Center for Strategic and International Studies (CSIS). Dans: *Setting the Record Straight on Ukraine's Grain Exports*. [Consulté le 4 mars 2025]. <https://www.csis.org/analysis/setting-record-straight-ukraines-grain-exports>
- 66 **Glauber, J. et Laborde, D.** 2023. How sanctions on Russia and Belarus are impacting exports of agricultural products and fertilizer. Dans: J. Glauber et D. Laborde (dir. pub.). *The Russia-Ukraine Conflict and Global Food Security*. Washington, IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires). <https://hdl.handle.net/10568/140146>
- 67 **POLITICO.** 2022. 'Enormous' fertilizer shortage spells disaster for global food crisis. Dans: *POLITICO*. [Consulté le 5 mars 2025]. <https://www.politico.eu/article/fertilizer-soil-ukraine-war-the-next-global-food-crisis>
- 68 **Elleby, C., Dominguez, I. P., Genovese, G., Thompson, W., Adenauer, M. et Gay, H.** 2023. A Perfect or Persistent Storm for Global Agricultural Markets: High Energy Prices and the Russia-Ukraine War. *Choices*, 38(2): p. 4-9. https://www.choicesmagazine.org/UserFiles/file/cmsarticle_860.pdf
- 69 **Hebebrand, C. et Laborde, D.** 2023. High fertilizer prices contribute to rising global food security concerns. Dans: *The Russia-Ukraine Conflict and Global Food Security*, p. 38-42. Washington, IFPRI. <https://hdl.handle.net/10568/140084>
- 70 **Baqae, D., Moll, B., Landais, C. et Martin, P.** 2022. *The Economic Consequences of a Stop of Energy Imports from Russia*. Focus. 084-2022. Paris, conseil d'analyse économique. <https://cae-eco.fr/en/the-economic-consequences-of-a-stop-of-energy-imports-from-russia>
- 71 **Di Bella, G., Flanagan, M.J., Foda, K., Maslova, S., Pienkowski, A., Stuermer, M. et Toscani, F.G.** 2022. *Natural Gas in Europe: The Potential Impact of Disruptions to Supply*. Document de travail du FMI. 2022/145. Washington, FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2022/07/18/Natural-Gas-in-Europe-The-Potential-Impact-of-Disruptions-to-Supply-520934>
- 72 **Zhang, Q., Hu, Y., Jiao, J. et Wang, S.** 2024. The impact of Russia–Ukraine war on crude oil prices: an EMC framework. *Humanities and Social Sciences Communications*, 11(8): 1-12. <https://doi.org/10.1057/s41599-023-02526-9>
- 73 **Rojas-Romagosa, H.** 2024. *Medium-term Macroeconomic Effects of Russia's War in Ukraine and How it Affects Energy Security and Global Emission Targets*. Document de travail du FMI n° 39. Washington, FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2024/03/01/Medium-term-Macroeconomic-Effects-of-Russia-s-War-in-Ukraine-and-How-it-Affects-Energy-544043>
- 74 **Gbadegesin, T., Andrée, B. P. J. et Braimoh, A.** 2024. *Climate Shocks and Their Effects on Food Security, Prices, and Agricultural Wages in Afghanistan*. Document de travail sur la recherche en politiques. 10999. Washington, Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/2841ba82-7c10-47b6-bbdd-17eb74a9df3f/content>

- 75 **McKinsey.** 2024. How could Panama Canal restrictions affect supply chains? Dans: *McKinsey & Company*. [Consulté le 4 juin 2025]. <https://www.mckinsey.com/industries/logistics/our-insights/how-could-panama-canal-restrictions-affect-supply-chains>
- 76 **Miguel, E., Satyanath, S. et Sergenti, E.** 2004. Economic Shocks and Civil Conflict: An Instrumental Variables Approach. *Journal of Political Economy*, 112(4): 725-753. <https://doi.org/10.1086/421174>
- 77 **Cevik, S. et Tovar Jalles, J.** 2023. *Eye of the Storm: The Impact of Climate Shocks on Inflation and Growth*. Document de travail du FMI n° 087. Washington, FMI. <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/001/2023/087/article-A001-en.xml>
- 78 **Banque mondiale.** 2020. The World Bank Group and the Locust Crisis. Dans : *Banque mondiale* [Consulté le 4 juin 2025]. <https://www.worldbank.org/en/topic/the-world-bank-group-and-the-desert-locust-outbreak>
- 79 **FAO.** 2023. *The Argentine Republic: Drought Conditions Curbs Cereal Production, Adding Upward Pressure on Prices*. Mises à jour du SMIAR. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc6179en>
- 80 **USDA (Département de l'agriculture des États-Unis).** 2020. African Swine Fever Shrinks Pork Production in China, Swells Demand for Imported Pork. Dans: *Amber Waves*. [Consulté le 4 juin 2025]. <https://www.ers.usda.gov/amber-waves/2020/february/african-swine-fever-shrinks-pork-production-in-china-swells-demand-for-imported-pork>
- 81 **You, S., Liu, T., Zhang, M., Zhao, X., Dong, Y., Wu, B., Wang, Y. et al.** 2021. African swine fever outbreaks in China led to gross domestic product and economic losses. *Nature Food*, 2(10): 802-808. <https://doi.org/10.1038/s43016-021-00362-1>
- 82 **FAO.** 2024. *L'impact des catastrophes sur l'agriculture et la sécurité alimentaire 2023 – Prévenir et réduire les pertes en investissant dans la résilience*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc7900fr>
- 83 **Frejal, C., Gay, S. H. et Nenert, C.** 2021. *The Impact of the African Swine Fever Outbreak in China on Global Agricultural Markets*. Document de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et la pêche n° 156. Paris, OCDE. <https://doi.org/10.1787/96d0410d-en>
- 84 **CBS News.** 2025. *As bird flu ravages poultry industry, the damage spreads*. [Consulté le 4 juin 2025]. <https://www.cbsnews.com/news/as-bird-flu-ravages-poultry-industry-the-damage-spreads>
- 85 **USDA.** 2025. Food Price Outlook - Summary Findings. Dans: *Economic Research Service*. [Consulté le 4 juin 2025]. <https://www.ers.usda.gov/data-products/food-price-outlook/summary-findings>
- 86 **Rabobank.** 2023. Eggflation: What Happens After Egg Prices Reach Historic Highs. Dans: *Rabobank*. [Consulté le 4 juin 2025]. <https://www.rabobank.com/knowledge/q011418122-eggflation-what-happens-after-egg-prices-reach-historic-highs>
- 87 **Ascari, G., Bonam, D., Mori, L. et Smadu, A.** 2025. *Fiscal policy as a driver of inflation in the euro area*. SUERF Document d'orientation n° 1082. Vienne, SUERF (The European Money and Finance Forum). <https://www.suerf.org/publications/suerf-policy-notes-and-briefs/fiscal-policy-as-a-driver-of-inflation-in-the-euro-area/>
- 88 **Adjemian, M.K., Li, Q. et Jo, J.** 2024. *Decomposing Food Price Inflation into Supply and Demand Shocks*. Athens (États-Unis), Université de Géorgie. <https://agecon.uga.edu/content/dam/caes-subsite/ag-econ/documents/cvs/cvs-fall-2024/Decomposing%20Food%20Price%20Inflation-September2024.pdf>
- 89 **Peersman, G.** (à paraître). *Understanding the post-COVID-19 pandemic surge in food price inflation*. Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* 2025. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-06. Rome, FAO.
- 90 **IATE (Terminologie interactive pour l'Europe).** 2025. *European Union terminology*. [Consulté le 6 juin 2025]. <https://iate.europa.eu/entry/result/894832/en>
- 91 **Commission européenne.** 2024. *Position of farmers in the food supply chain: next steps*. Commission Non-Paper. Bruxelles. <https://capeye.fr/wp-content/uploads/2024/04/Nonpaper-food-chain.pdf>
- 92 **Nehamas, N., Tankersley, J. et Browning, K.** 2024. «Whose Fault Is Inflation? Liberals Want Biden to Blame Big Business». *The New York Times*, 6 juin 2024. New York (États-Unis). [Consulté le 7 mai 2025]. <https://www.nytimes.com/2024/06/06/us/politics/biden-inflation-greedflation-economy.html>

- 93 **Australian Council of Trade Unions.** 2024. *Inquiry into price gouging and unfair pricing practices*. Melbourne (Australie). https://pricegouginginquiry.actu.org.au/wp-content/uploads/2024/02/InquiryIntoPriceGouging_Report_web.pdf
- 94 **COFECE (Commission fédérale de la concurrence économique).** 2024. *Investigative Authority finds that Gruma must sell 5 production plants to reactivate competition in the Mexican corn flour market*. Mexico. https://www.cofece.mx/wp-content/uploads/2024/10/Cofece-040-2024_ENG.pdf
- 95 **COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australie).** 2024. *Competition, Concentration and Market Outcomes in Fertiliser Markets In East and Southern Africa*. Lilongwe, Commission de la concurrence du COMESA. <https://comesacompetition.org/resources/publications/competitionconcentrationand-market-outcomes-in-fertiliser-markets-in-east-and-southern-africa>
- 96 **Maskin, E. et Tirole, J.** 1988. A Theory of Dynamic Oligopoly, I: Overview and Quantity Competition with Large Fixed Costs. *Econometrica*, 56(3): 549-569. <https://doi.org/10.2307/1911700>
- 97 **Badolo, F.** 2012. Chocs de prix internationaux et transmission: cas du marché du riz au Burkina Faso. *L'Actualité économique*, 88(3): 317-346. <https://doi.org/10.7202/1021502ar>
- 98 **Subervie, J.** 2011. Producer price adjustment to commodity price shocks: An application of threshold cointegration. *Economic Modelling*, 28(5): 2239-2246. <https://doi.org/10.1016/j.econmod.2011.06.010>
- 99 **Traoré, F., Jimbira, S. S. et Sall, M. L.** 2022. Nonlinear price transmission in the rice market in Senegal: a model-based recursive partitioning approach. *Applied Economics*, 54(20): 2343-2355. <https://doi.org/10.1080/00036846.2021.1989369>
- 100 **Hernández, M. A., Espinoza, A., Berrospi, M. L., Deconinck, K., Swinnen, J. et Vos, R.** 2023. *The Role of Market Concentration in the Agrifood Industry*. Document de réflexion de l'IFPRI n° 02168. Washington, IFPRI. <https://cgspace.cgiar.org/server/api/core/bitstreams/a6616f26-7df9-4614-9c03-9a537ad0724a/content>
- 101 **Firat, M. et Hao, O.** 2023. *Demand vs. Supply Decomposition of Inflation: Cross-Country Evidence with Applications*. Document de travail du FMI n° 205. Washington, FMI. <https://doi.org/10.5089/9798400257339.001>
- 102 **Gonçalves, E. et Koester, G.** 2022. The role of demand and supply in underlying inflation – decomposing HICPX inflation into components. *ECB Economic Bulletin*, n° 7. https://www.ecb.europa.eu/press/economic-bulletin/focus/2022/html/ecb.ebbox202207_07~8b71edbcfc.en.html
- 103 **Arndt, C., Diao, X., Dorosh, P., Pauw, K. et Thurlow, J.** 2023. The Ukraine war and rising commodity prices: Implications for developing countries. *Global Food Security*, 36: 100680. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2023.100680>
- 104 **Jia, N., Xia, Z., Li, Y., Yu, X., Wu, X., Li, Y., Su, R. et al.** 2024. The Russia-Ukraine war reduced food production and exports with a disparate geographical impact worldwide. *Communications Earth & Environment*, 5(1): 1-17. <https://doi.org/10.1038/s43247-024-01915-5>
- 105 **Adjemian, M.K., Arita, S., Meyer, S. et Salin, D.** 2024. Factors affecting recent food price inflation in the United States. *Applied Economic Perspectives and Policy*, 46(2): 648-676. <https://doi.org/10.1002/aapp.13378>
- 106 **Forbes, K., Ha, J. et Kose, M. A.** 2024. Demand versus supply: Drivers of the post-pandemic inflation and interest rates. Dans: *CEPR (Centre for Economic Policy Research)*. [Consulté le 20 mars 2025]. <https://cepr.org/voxeu/columns/demand-versus-supply-drivers-post-pandemic-inflation-and-interest-rates>
- 107 **Maccini, S. et Yang, D.** 2009. Under the Weather: Health, Schooling, and Economic Consequences of Early-Life Rainfall. *American Economic Review*, 99(3): 1006-1026. <https://doi.org/10.1257/aer.99.3.1006>
- 108 **Meng, X. et Qian, N.** 2009. *The Long Term Consequences of Famine on Survivors: Evidence from a Unique Natural Experiment using China's Great Famine*. Document de travail du NBER n° 14917. Cambridge (États-Unis), NBER. <https://doi.org/10.3386/w14917>
- 109 **Pacheco, J. et Wagner, N.** 2023. Long-term impacts of an early childhood shock on human capital: Evidence from the 1999 economic crisis in Ecuador. *Health Economics*, 32(11): 2460-2476. <https://doi.org/10.1002/hec.4742>

- 110 **Roseboom, T. J.** 2017. The Effects of Prenatal Exposure to the Dutch Famine 1944-1945 on Health Across the Lifecourse. Dans: V. Preedy, et V.B. Patel (dir. pub.). *Handbook of Famine, Starvation, and Nutrient Deprivation: From Biology to Policy*, p. 1-15. Cham (Suisse), Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-40007-5_24-1
- 111 **OIT (Organisation internationale du Travail)**. 2024. *Global wage report 2024-25: is wage inequality decreasing globally?* Genève (Suisse). <https://doi.org/10.54394/CJQU6666>
- 112 **Headey, D., Bachewe, F., Marshall, Q., Raghunathan, K. et Mahrt, K.** 2024. Food prices and the wages of the poor: A cost-effective addition to high-frequency food security monitoring. *Food Policy*, 125: 102630. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2024.102630>
- 113 **Poghosyan, T.** 2025. Interactions Between Public and Private Sector Wages and Inflation in Mongolia. Document de travail du FMI, 2025(53): 1. <https://doi.org/10.5089/9798229001267.001>
- 114 **Alazzawi, S. et Hlasny, V.** 2023. *Distributional Impacts of the Russia – Ukraine Crisis: The Case of Egypt*. Forum de recherche économique, 29^e conférence annuelle, Le Caire, 2023. https://erf.org.eg/app/uploads/2023/04/1681211905_392_1227368_135erf29ac_ukrainewar_azzawi_hlsny.pdf
- 115 **Gebeliová, Z., Hálová, P., Malec, K., Bartoňová, K., Blažek, V., Maitah, M., Koželský, R. et al.** 2023. Geopolitical risks for Egypt wheat supply and trade. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 7: 1137526. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2023.1137526>
- 116 **OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)**. 2023. *Études économiques de l'OCDE: Pérou 2023*. Paris. <https://doi.org/10.1787/081e0906-en>
- 117 **Asfaw, S., Scognamillo, A., Caprera, G.D., Sitko, N. et Ignaciuk, A.** 2019. Heterogeneous impact of livelihood diversification on household welfare: Cross-country evidence from Sub-Saharan Africa. *World Development*, 117: 278-295. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2019.01.017>
- 118 **Mastrorillo, M., Scognamillo, A., Ginet, C., Pietrelli, R., D'Errico, M. et Ignaciuk, A.** 2024. Is the self-reliance strategy sustainable? Evidence from assistance programmes to refugees in Uganda. *Food Security*, 16(6): 1587-1617. <https://doi.org/10.1007/s12571-024-01467-8>
- 119 **Zaman, H., Skoufias, E. et Tiwari, S.** 2011. *Can We Rely on Cash Transfers to Protect Dietary Diversity during Food Crises? Estimates from Indonesia*. Document de travail sur la recherche dans le domaine des politiques n° 5548. Washington, Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/1813-9450-5548>
- 120 **Brinkman, H.-J., de Pee, S., Sanogo, I., Subran, L. et Bloem, M. W.** 2010. High Food Prices and the Global Financial Crisis Have Reduced Access to Nutritious Food and Worsened Nutritional Status and Health. *The Journal of Nutrition*, 140(1): 153S-161S. <https://doi.org/10.3945/jn.109.110767>
- 121 **Quisumbing, A. R., Meinzen-Dick, R. S., Bassett, L., Usnick, M., Pandolfelli, L., Morden, C. et Alderman, H.** 2008. Helping women respond to the global food price crisis. Document d'orientation de l'IFPRI n° 7. Washington, IFPRI. <https://ideas.repec.org/p/fpr/polbrf/7.html>
- 122 **Block, S. A., Kiess, L., Webb, P., Kosen, S., Moench-Pfanner, R., Bloem, M. W. et Peter Timmer, C.** 2004. Macro shocks and micro outcomes: child nutrition during Indonesia's crisis. *Economics & Human Biology*, 2(1): 21-44. <https://doi.org/10.1016/j.ehb.2003.12.007>
- 123 **Kansiime, M. K., Tambo, J. A., Mugambi, I., Bundi, M., Kara, A. et Owuor, C.** 2021. COVID-19 implications on household income and food security in Kenya and Uganda: Findings from a rapid assessment. *World Development*, 137: 105199. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.105199>
- 124 **Amendah, D. D., Buigut, S. et Mohamed, S.** 2014. Coping Strategies among Urban Poor: Evidence from Nairobi, Kenya. *PLOS One*, 9(1): e83428. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0083428>
- 125 **Agada, M. O. et Igbokwe, E. M.** 2014. Food Security and Coping Strategies among Ethnic Groups in North Central Nigeria. *Developing Country Studies*, 4(8): 31-45. <https://iiste.org/Journals/index.php/DCS/article/view/12196>
- 126 **Quaye, W.** 2008. Food security situation in northern Ghana, coping strategies and related constraints. *African Journal of Agricultural Research*, 3(5): 334-342. https://academicjournals.org/article/article1380886468_Quaye.pdf

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 127 **FAO**. 2008. *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2008. Prix élevés des denrées alimentaires et sécurité alimentaire – menaces et perspectives*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/445e8e73-9371-4c06-bed9-e2774b02c9cd/content>
- 128 **Cafiero, C., Viviani, S. et Nord, M.** 2018. Food security measurement in a global context: The food insecurity experience scale. *Measurement*, 116: 146-152. <https://doi.org/10.1016/j.measurement.2017.10.065>
- 129 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF**. 2024. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition*. Supplément. Rome. https://fao.org/3/cd1254fr/SOFI2024_SupplementaryMaterial_FR.pdf
- 130 **Santacreu, A. M. et Zhu, H.** 2017. How Does U.S. Income Inequality Compare Worldwide? Dans: *Federal Reserve Bank of St. Louis*. [Consulté le 6 juin 2025]. <https://www.stlouisfed.org/on-the-economy/2017/october/how-us-income-inequality-compare-worldwide>
- 131 **Gupta, P., Waxman, E., Karpman, M., Tezel, B. et Gonzalez, D.** 2024. *Food Insecurity Increased for the Second Straight Year in 2023*. Document d'orientation. Washington, Urban Institute. <https://www.urban.org/research/publication/food-insecurity-increased-second-straight-year-2023>
- 132 **Cooney, P. et Shaefer, H. L.** 2021. *Material Hardship and Mental Health Following the COVID-19 Relief Bill and American Rescue Plan Act*. Document d'orientation. Ann Arbor (États-Unis), Université du Michigan. <https://sites.fordschool.umich.edu/poverty2021/files/2021/05/PovertySolutions-Hardship-After-COVID-19-Relief-Bill-PolicyBrief-r1.pdf>
- 133 **Raifman, J., Bor, J. et Venkataramani, A.** 2021. Association Between Receipt of Unemployment Insurance and Food Insecurity Among People Who Lost Employment During the COVID-19 Pandemic in the United States. *JAMA Network Open*, 4(1): e2035884. <https://doi.org/10.1001/jamanetworkopen.2020.35884>
- 134 **Rosenbaum, D., Bergh, K. et Hall, L.** 2023. *Temporary Pandemic SNAP Benefits Will End in Remaining 35 States in March 2023*. Document d'orientation. Washington, Center on Budget and Policy Priorities. <https://www.cbpp.org/research/food-assistance/temporary-pandemic-snap-benefits-will-end-in-remaining-35-states-in-march>
- 135 **Statistics Canada**. 2022. *Recensement de la population en Bref: La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020*. Ottawa (Canada). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/220802/dq220802b-fra.pdf?st=LCrl5ZYs>
- 136 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF**. 2019. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques*. Rome. <https://doi.org/10.4060/CA5162fr>
- 137 **Løvendal, C. R. et Knowles, M.** 2007. Tomorrow's Hunger: A Framework for Analysing Vulnerability to Food Security. Dans: B. Guha-Khasnobi, S. S. Acharya, et B. Davis (dir. pub.). *Food Security: Indicators, Measurement, and the Impact of Trade Openness*, 62-94. WIDER Studies in Development Economics. Helsinki, Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199236558.003.0004>
- 138 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF**. 2018. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2018. Renforcer la Résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition*. Rome. <https://digitallibrary.un.org/record/1647947?v=pdf&ln=fr>
- 139 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF**. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021. Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb4474fr>
- 140 **Headey, D. D.** 2013. The Impact of the Global Food Crisis on Self-Assessed Food Security. *The World Bank Economic Review*, 27(1): 1-27. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/27b90087-aa40-53b9-906f-d6a2bbd5b729/content>
- 141 **Bogmans, C., Pescatori, A. et Prifti, E.** 2024. *How do Economic Growth and Food Inflation Affect Food Insecurity?* Document de travail n° 188. FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2024/09/06/How-do-Economic-Growth-and-Food-Inflation-Affect-Food-Insecurity-554563>
- 142 **Banque mondiale**. 2025. World Bank DataBank: World Development Indicators. [Consulté le 12 mai 2025]. <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>. Licence: CC-BY-4.0.

- 143 **UNU WIDER (Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'Université des Nations Unies).** 2025. World Income Inequality Database - WIID. Dans: *UNU WIDER*. [Consulté le 6 juin 2025]. <https://www.wider.unu.edu/database/world-income-inequality-database-wiid>
- 144 **Nakasone, E. et Ignaciuk, A.** (à paraître). *A global assessment of food price dynamics and food insecurity* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-09. Rome, FAO.
- 145 **de la O Campos, A. P. et Garner, E.** 2014. *Women's resilience to food price volatility: A policy response*. Rome, FAO. <https://www.fao.org/4/i3617e/i3617e.pdf>
- 146 **Banque mondiale.** 2023. *Unequal Scarcity: A Gendered Analysis of Food Insecurity in the Middle East and North Africa*. Document d'orientation. Washington. <https://doi.org/10.1596/40111>
- 147 **PAM.** 2021. *Bilan Annuel 2021: Gestion de la volatilité, faire face à la complexité, création de partenariats*. Rome, PAM. [WFP Library Catalog](#).
- 148 **Pinstrup-Andersen, P. et Alderman, H.** 1988. The Effectiveness of Consumer-Oriented Food Subsidies in Reaching Rationing and Income Transfer Goals. Dans: P. Pinstrup-Andersen (dir. pub.). *Food subsidies in developing countries: costs, benefits, and policy options*. Baltimore (États-Unis), Johns Hopkins University Press. <https://hdl.handle.net/10568/161090>
- 149 **Chai, A. et Moneta, A.** 2010. Retrospectives: Engel Curves. *Journal of Economic Perspectives*, 24(1): 225-240. <https://doi.org/10.1257/jep.24.1.225>
- 150 **Maltsogliou, I.** 2007. *Household Expenditure on Food of Animal Origin: A Comparison of Uganda, Vietnam and Peru*. IPEFP (Initiative pour des politiques d'élevage en faveur des pauvres). Document de travail n°43. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/bp191e>
- 151 **Wirba, E. L.** 2023. *Identification and Estimation of Quadratic Food Engel Curves: Evidence from Cameroon*. Document de recherche du CREA (Consortium pour la recherche économique en Afrique) n° 523. Nairobi, CREA. <https://publication.aercafricalibrary.org/server/api/core/bitstreams/21ed183e-aa88-417e-b187-28954bfd17b0/content>
- 152 **Nsabimana, A., Bali Swain, R., Surry, Y. et Ngabitsinze, J. C.** 2020. Income and Food Engel Curves in Rwanda: a Household Microdata Analysis. *Agricultural and Food Economics*, 8(11): 1-20. <https://doi.org/10.1186/s40100-020-00154-4>
- 153 **UNICEF.** 2024. *Child Food Poverty. Nutrition Deprivation in Early Childhood. Child Nutrition Report, 2024*. New York (États-Unis). <https://www.unicef.org/media/157661/file/Child-food-poverty-2024.pdf>
- 154 **OMS.** 2023. *WHO Guideline for Complementary Feeding of Infants and Children 6-23 Months of Age*. Genève (Suisse). <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/373358/9789240081864-eng.pdf?sequence=1>
- 155 **Headey, D. et Ruel, M.** 2023. Food inflation and child undernutrition in low and middle income countries. *Nature Communications*, 14(5761): 1-11. <https://doi.org/10.1038/s41467-023-41543-9>
- 156 **OMS.** 2024. Fact sheets – Malnutrition. Dans: OMS. [Consulté le 25 avril 2025]. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/malnutrition>
- 157 **Silva, N. J., Paixão, E. S., Brachowicz, N., Barreix, G., Landin, E., Rubio, F. A., Boccia, D. et al.** 2024. *Early-Life Exposure to Economic Shocks and Association with Childhood Malnutrition: A Pooled Analysis of 230 Nationwide Surveys from 68 Low- and Middle-Income Countries*. Article scientifique du Réseau de recherche en sciences sociales n°4978385. Rochester (États-Unis). Social Science Research Network. [Consulté le 18 mars 2025]. <https://papers.ssrn.com/abstract=4978385>
- 158 **Olofin, I., McDonald, C. M., Ezzati, M., Flaxman, S., Black, R. E., Fawzi, W. W., Caulfield, L. E. et Danaei, G.** 2013. Associations of Suboptimal Growth with All-Cause and Cause-Specific Mortality in Children under Five Years: A Pooled Analysis of Ten Prospective Studies. *PLOS One*, 8(5): e64636. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0064636>
- 159 **Adair, L. S., Fall, C. H. D., Osmond, C., Stein, A. D., Martorell, R., Ramirez-Zea, M., Sachdev, H. S. et al.** 2013. Associations of linear growth and relative weight gain during early life with adult health and human capital in countries of low and middle income: findings from five birth cohort studies. *The Lancet*, 382(9891): 525-534. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(13\)60103-8](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(13)60103-8)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 160 **Alderman, H., Hoddinott, J. et Kinsey, B.** 2006. Long term consequences of early childhood malnutrition. *Oxford Economic Papers*, 58(3): 450-474. <https://doi.org/10.1093/oep/gpl008>
- 161 **Field, E., Robles, O. et Torero, M.** 2009. Iodine Deficiency and Schooling Attainment in Tanzania. *American Economic Journal: Applied Economics*, 1(4): 140-169. <https://doi.org/10.1257/app.1.4.140>
- 162 **van den Berg, G. J., Pinger, P. R. et Schoch, J.** 2016. Instrumental Variable Estimation of the Causal Effect of Hunger Early in Life on Health Later in Life. *The Economic Journal*, 126(591): 465-506. <https://doi.org/10.1111/eco.12250>
- 163 **Chen, Y. et Zhou, L.-A.** 2007. The long-term health and economic consequences of the 1959–1961 famine in China. *Journal of Health Economics*, 26(4): 659-681. <https://doi.org/10.1016/j.jhealeco.2006.12.006>
- 164 **Carneiro, P., Salvanes, K., Willage, B. et Willén, A.** 2023. *Childhood Shocks Across Ages and Human Capital Formation*. HCEO Document de travail n° 18. Chicago (États-Unis), Université de Chicago. <https://hceconomics.uchicago.edu/research/working-paper/childhood-shocks-across-ages-and-human-capital-formation>
- 165 **Almond, D. et Currie, J.** 2011. Killing Me Softly: The Fetal Origins Hypothesis. *Journal of Economic Perspectives*, 25(3): 153-172. <https://doi.org/10.1257/jep.25.3.153>
- 166 **Currie, J. et Vogl, T.** 2013. Early-Life Health and Adult Circumstance in Developing Countries. *Annual Review of Economics*, 5: 1-36. <https://doi.org/10.1146/annurev-economics-081412-103704>
- 167 **Mertens, A., Benjamin-Chung, J., Colford, J. M., Hubbard, A. E., van der Laan, M. J., Coyle, J., Sofrygin, O. et al.** 2023. Child wasting and concurrent stunting in low- and middle-income countries. *Nature*, 621: 558-567. <https://doi.org/10.1038/s41586-023-06480-z>
- 168 **Arndt, C., Hussain, M. A., Salvucci, V. et Østerdal, L. P.** 2016. Effects of food price shocks on child malnutrition: The Mozambican experience 2008/2009. *Economics & Human Biology*, 22: 1-13. <https://doi.org/10.1016/j.ehb.2016.03.003>
- 169 **Vellakkal, S., Fledderjohann, J., Basu, S., Agrawal, S., Ebrahim, S., Campbell, O., Doyle, P. et Stuckler, D.** 2015. Food Price Spikes Are Associated with Increased Malnutrition among Children in Andhra Pradesh, India. *The Journal of Nutrition*, 145(8): 1942-1949. <https://doi.org/10.3945/jn.115.211250>
- 170 **FAO.** 2023. Global indicators on the costs of healthy diets and how many people can't afford them. Dans: FAO. [Consulté le 19 mars 2025]. <https://www.fao.org/newsroom/detail/global-indicators-on-the-costs-of-healthy-diets-and-how-many-people-can-t-afford-them/en>
- 171 **Banque mondiale.** 2024. Food Prices for Nutrition Database. Dans: *Base de données de la Banque mondiale*. [Consulté le 11 janvier 2024]. <https://doi.org/10.57966/41AN-KY81>
- 172 **FAO et OMS.** 2024. *What are healthy diets? Joint statement by the Food and Agriculture Organization of the United Nations and the World Health Organization*. Genève (Suisse), OMS. <https://iris.who.int/handle/10665/379324>
- 173 **Batis, C., Gatica-Domínguez, G., Marrón-Ponce, J. A., Colchero, M. A., Rivera, J. A., Barquera, S. et Stern, D.** 2022. Price Trends of Healthy and Less Healthy Foods and Beverages in Mexico from 2011–2018. *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*, 122(2): 309-319. <https://doi.org/10.1016/j.jand.2021.08.105>
- 174 **Carlson, A. et Frazao, E.** 2012. Are Healthy Foods Really More Expensive? It Depends on How You Measure the Price. *IDEAS Working Paper Series from RePEc*. <http://search.proquest.com/docview/1697537359/?pq-origsite=primo>
- 175 **Headey, D. D. et Alderman, H. H.** 2019. The Relative Caloric Prices of Healthy and Unhealthy Foods Differ Systematically across Income Levels and Continents. *The Journal of Nutrition*, 149(11): 2020-2033. <https://doi.org/10.1093/jn/nxz158>
- 176 **Monteiro, C. A., Cannon, G., Moubarac, J.-C., Bertazzi Levy, R., Louzada, M. L. C. et Jaime, P. C.** 2018. The UN Decade of Nutrition, the NOVA food classification and the trouble with ultra-processing. *Public Health Nutrition*, 21(1): p. 5-17. <https://doi.org/10.1017/S1368980017000234>

- 177 **Martinez-Steele, E., Khandpur, N., Batis, C., Bes-Rastrollo, M., Bonaccio, M., Cediel, G., Huybrechts, I. et al.** 2023. Best Practices for Applying the Nova Food Classification System. *Nature Food*, 4(6): 445-448. <https://doi.org/10.1038/s43016-023-00779-w>
- 178 **Adjibade, M., Julia, C., Allès, B., Touvier, M., Lemogne, C., Srour, B., Hercberg, S. et al.** 2019. Prospective association between ultra-processed food consumption and incident depressive symptoms in the French NutriNet-Santé cohort. *BMC Medicine*, 17(78): 1-13. <https://doi.org/10.1186/s12916-019-1312-y>
- 179 **Fiolet, T., Srour, B., Sellem, L., Kesse-Guyot, E., Allès, B., Méjean, C., Deschamps, M. et al.** 2018. Consumption of ultra-processed foods and cancer risk: results from NutriNet-Santé prospective cohort. *BMJ*, 360(k322): 1-11. <https://doi.org/10.1136/bmj.k322>
- 180 **Li, H., Li, S., Yang, H., Zhang, Y., Zhang, S., Ma, Y., Hou, Y. et al.** 2022. Association of Ultraprocessed Food Consumption With Risk of Dementia. *Neurology*, 99(10): e1056-e1066. <https://doi.org/10.1212/WNL.00000000000200871>
- 181 **Lo, C.-H., Khandpur, N., Rossato, S. L., Lochhead, P., Lopes, E. W., Burke, K. E., Richter, J. M. et al.** 2022. Ultra-processed Foods and Risk of Crohn's Disease and Ulcerative Colitis: A Prospective Cohort Study. *Clinical Gastroenterology and Hepatology*, 20(6): e1323-e1337. <https://doi.org/10.1016/j.cgh.2021.08.031>
- 182 **Moradi, S., Hojjati Kermani, M. A., Bagheri, R., Mohammadi, H., Jayedi, A., Lane, M. M., Asbaghi, O., Mehrabani, S. et Suzuki, K.** 2021. Ultra-Processed Food Consumption and Adult Diabetes Risk: A Systematic Review and Dose-Response Meta-Analysis. *Nutrients*, 13(12): 4410. <https://doi.org/10.3390/nu13124410>
- 183 **Pagliai, G., Dinu, M., Madarena, M. P., Bonaccio, M., Iacoviello, L. et Sofi, F.** 2021. Consumption of ultra-processed foods and health status: a systematic review and meta-analysis. *The British Journal of Nutrition*, 125(3): 308-318. <https://doi.org/10.1017/S0007114520002688>
- 184 **Rey-García, J., Donat-Vargas, C., Sandoval-Insausti, H., Bayan-Bravo, A., Moreno-Franco, B., Banegas, J.R., Rodríguez-Artalejo, F. et Guallar-Castillón, P.** 2021. Ultra-Processed Food Consumption is Associated with Renal Function Decline in Older Adults: A Prospective Cohort Study. *Nutrients*, 13(2): 428. <https://doi.org/10.3390/nu13020428>
- 185 **Wang, M., Du, X., Huang, W. et Xu, Y.** 2022. Ultra-Processed Foods Consumption Increases the Risk of Hypertension in Adults: A Systematic Review and Meta-analysis. *American Journal of Hypertension*, 35(10): 892-901. <https://doi.org/10.1093/ajh/hpac069>
- 186 **Zhang, S., Gan, S., Zhang, Q., Liu, L., Meng, G., Yao, Z., Wu, H. et al.** 2022. Ultra-processed food consumption and the risk of non-alcoholic fatty liver disease in the Tianjin Chronic Low-grade Systemic Inflammation and Health Cohort Study. *International Journal of Epidemiology*, 51(1): 237-249. <https://doi.org/10.1093/ije/dyab174>
- 187 **Lane, M. M., Gamage, E., Du, S., Ashtree, D. N., McGuinness, A. J., Gauci, S., Baker, P. et al.** 2024. Ultra-processed Food Exposure and Adverse Health Outcomes: Umbrella Review of Epidemiological Meta-Analyses. *BMJ*, 384: e077310. <https://doi.org/10.1136/bmj-2023-077310>
- 188 **Wolfson, J. A., Tucker, A. C., Leung, C. W., Rebholz, C. M., Garcia-Larsen, V. et Martinez-Steele, E.** 2025. Trends in Adults' Intake of Un-processed/Minimally Processed, and Ultra-processed foods at Home and Away from Home in the United States from 2003-2018. *The Journal of Nutrition*, 155(1): 280-292. <https://doi.org/10.1016/j.jn.2024.10.048>
- 189 **Marino, M., Puppo, F., Del Bo', C., Vinelli, V., Riso, P., Porrini, M. et Martini, D.** 2021. A Systematic Review of Worldwide Consumption of Ultra-Processed Foods: Findings and Criticisms. *Nutrients*, 13(8): 2778. <https://doi.org/10.3390/nu13082778>
- 190 **Monteiro, C. A., Moura, J.-C., Cannon, G., Ng, S. W. et Popkin, B.** 2013. Ultra-processed products are becoming dominant in the global food system. *Obesity Reviews*, 14(S2): 21-28. <https://doi.org/10.1111/obr.12107>
- 191 **Vignola, E. F., Nazmi, A. et Freudenberg, N.** 2021. What Makes Ultra-Processed Food Appealing? A critical scan and conceptual model. *World Nutrition*, 12(4): 136-175. <https://doi.org/10.26596/wn.202112483-135>
- 192 **Luiten, C. M., Steenhuis, I. H., Eyles, H., Mhurchu, C. N. et Waterlander, W. E.** 2016. Ultra-processed Foods Have the Worst Nutrient Profile, yet they are the Most Available Packaged Products in a Sample of New Zealand Supermarkets. *Public Health Nutrition*, 19(3): 530-538. <https://doi.org/10.1017/S1368980015002177>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 193 **Swinburn, B. A., Sacks, G., Hall, K. D., McPherson, K., Finegood, D. T., Moodie, M. L. et Gortmaker, S. L.** 2011. The Global Obesity Pandemic: Shaped by Global Drivers and Local Environments. *The Lancet*, 378(9793): 804-814. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(11\)60813-1](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(11)60813-1)
- 194 **Mendes, C., Miranda, L., Claro, R. et Horta, P.** 2021. Food Marketing in Supermarket Circulars in Brazil: An Obstacle to Healthy Eating. *Preventive Medicine Reports*, 21: 101304. <https://doi.org/10.1016/j.pmedr.2020.101304>
- 195 **Moodie, R., Bennett, E., Kwong, E. J. L., Santos, T. M., Pratiwi, L., Williams, J. et Baker, P.** 2021. Ultra-Processed Profits: The Political Economy of Countering the Global Spread of Ultra-Processed Foods – A Synthesis Review on the Market and Political Practices of Transnational Food Corporations and Strategic Public Health Responses. *International Journal of Health Policy and Management*, 10 (Special Issue on Political Economy of Food Systems): 968-982. <https://doi.org/10.34172/ijhpm.2021.45>
- 196 **Wood, B., Williams, O., Baker, P. et Sacks, G.** 2023. Behind the 'creative destruction' of human diets: An analysis of the structure and market dynamics of the ultra-processed food manufacturing industry and implications for public health. *Journal of Agrarian Change*, 23(4): 811-843. <https://doi.org/10.1111/joac.12545>
- 197 **Nguyen, T., Pham Thi Mai, H., van den Berg, M., Huynh Thi Thanh, T. et Béné, C.** 2021. Interactions between Food Environment and (Un)healthy Consumption: Evidence along a Rural-Urban Transect in Viet Nam. *Agriculture*, 11(8): 789. <https://doi.org/10.3390/agriculture11080789>
- 198 **Popkin, B. M. et Ng, S. W.** 2022. The nutrition transition to a stage of high obesity and noncommunicable disease prevalence dominated by ultra-processed foods is not inevitable. *Obesity Reviews*, 23(1): e13366. <https://doi.org/10.1111/obr.13366>
- 199 **Raneri, J. E., Kennedy, G., Nguyen, T., Wertheim-Heck, S. C. O., Do, Het Nguyen, P. H.** 2019. *Determining key research areas for healthier diets and sustainable food systems in Viet Nam*. Document de réflexion de l'IFPRI n° 1872. Washington, IFPRI. <https://hdl.handle.net/10568/106823>
- 200 **Reardon, T., Tscharley, D., Liverpool-Tasie, L. S. O., Awokuse, T., Fanzo, J., Minten, B., Vos, R. et al.** 2021. The processed food revolution in African food systems and the double burden of malnutrition. *Global Food Security*, 28: 100466. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2020.100466>
- 201 **Sauer, C. M., Reardon, T., Tscharley, D., Liverpool-Tasie, S., Awokuse, T., Alphonse, R., Ndyetabula, D. et Waized, B.** 2021. Consumption of processed food and food away from home in big cities, small towns, and rural areas of Tanzania. *Agricultural Economics*, 52(5): 749-770. <https://doi.org/10.1111/agec.12652>
- 202 **Anastasiou, K., Baker, P., Hadjikakou, M., Hendrie, G. A. et Lawrence, M.** 2022. A conceptual framework for understanding the environmental impacts of ultra-processed foods and implications for sustainable food systems. *Journal of Cleaner Production*, 368: 133155. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2022.133155>
- 203 **de Castro Moura Duarte, A. L., Picanço Rodrigues, V. et Bonome Message Costa, L.** 2024. The sustainability challenges of fresh food supply chains: an integrative framework. *Environment, Development and Sustainability*. <https://doi.org/10.1007/s10668-024-04850-9>
- 204 **Pan, Z. et Zheng, X.** 2023. Price volatility transmission of perishable agricultural products: evidence from China. *Economic Research-Ekonomska Istraživanja*, 36(1): 2180058. <https://doi.org/10.1080/1331677X.2023.2180058>
- 205 **Costlow, L., Martínez, E., Gilbert, R., Nakasone, E. et Masters, W.A.** (à paraître). *Price dynamics for foods of varied nutritional characteristics* – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-07. Rome, FAO.
- 206 **Forde, C. G. et Decker, E. A.** 2022. The Importance of Food Processing and Eating Behavior in Promoting Healthy and Sustainable Diets. *Annual Review of Nutrition*, 42: 377-399. <https://doi.org/10.1146/annurev-nutr-062220-030123>
- 207 **Scott, F., Cowley, C. et Kreitman, T.** 2023. Tight Labor Markets Have Been a Key Contributor to High Food Inflation. Dans: *Federal Reserve Bank of Kansas City*. [Consulté le 19 mars 2025]. <https://www.kansascityfed.org/research/economic-bulletin/tight-labor-markets-have-been-a-key-contributor-to-high-food-inflation>

208 **Monteiro, C.A., Cannon, G., Moubarec, J.-C., Levy, R. B., Louzada, M. L. C. et Jaime, P. C.** 2018. The UN Decade of Nutrition, the NOVA food classification and the trouble with ultra-processing. *Public Health Nutrition*, 21(1): 5-17. <https://doi.org/10.1017/S1368980017000234>

CHAPITRE 4

1 **FMI.** 2021. Database of Fiscal Policy Responses to COVID-19: Fiscal Monitor Database of Country Fiscal Measures in Response to the COVID-19 Pandemic. [Consulté le 1^{er} mars 2025]. <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Fiscal-Policies-Database-in-Response-to-COVID-19>

2 **Hosny, A.** 2021. *The Sooner (and the Smarter), the Better: COVID-19 Containment Measures and Fiscal Responses*. Document de travail du FMI n° 21 (65). Washington, FMI. <https://doi.org/10.5089/9781513571638.001>

3 **Gentilini, U., Almenfi, M. B. A., Iyengar, T., Okamura, Y., Downes, J. A., Dale, P., Weber, M. et al.** 2022. *Social Protection and Jobs Responses to COVID-19: A Real-Time Review of Country Measures*. Washington, Banque mondiale. <https://hdl.handle.net/10986/37186>

4 **OMS.** 2024. New evidence review of social protection, public health and social measures during emergencies. Dans: OMS. [Consulté le 7 avril 2025]. <https://www.who.int/news/item/12-12-2024-new-evidence-review-of-social-protection-public-health-and-social-measures-during-emergencies>

5 **FMI.** 2024. Fiscal Monitor, October 2024: *Putting a lid on public debt*. Washington. <https://www.imf.org/en/Publications/ FM/Issues/2024/10/23/fiscal-monitor-october-2024>

6 **Algieri, B., Kornher, L. et von Braun, J.** 2024. *The Changing Drivers of Food Inflation – Macroeconomics, Inflation, and War*. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.4748639>

7 **Kindberg-Hanlon, G.** 2021. Food price volatility and inflation in low-income countries. Dans: *Banque mondiale Blogs*. [Consulté le 21 mars 2025]. <https://blogs.worldbank.org/en/developmenttalk/food-price-volatility-and-inflation-low-income-countries>

8 **Laborde, D., Lakatos, C. et Martin, W.** 2019. *Poverty Impact of Food Price Shocks and Policies*. Document de travail sur la recherche dans le domaine des politiques n° 8724. Washington, Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/863311549375011898/pdf/WPS8724.pdf>

9 **OCDE.** 2021. *Keep calm and carry on feeding: Agriculture and food policy responses to the COVID-19 crisis*. Policy paper. Paris. https://www.oecd.org/en/publications/keep-calm-and-carry-on-feeding-agriculture-and-food-policy-responses-to-the-covid-19-crisis_db1bf302-en.html

10 **Wineman, A., Mwakiwa, E., Agyei-Holmes, A., Fall, M. G., Kirimi, L., Mpenda, Z., Mutandwa, E., Ogunbajo, I. et Tschirley, D.** 2024. *Price Shocks and Associated Policy Responses Stemming from the Russia-Ukraine War and Other Global Crises: Evidence from Ghana, Kenya, Nigeria, Senegal, Tanzania, and Zimbabwe*. East Lansing (États-Unis), Université d'État du Michigan. https://www.caehr.msu.edu/prci/assets/DayTwo-Winemann-Shocks-FULL_REPORT.pdf

11 **FMI.** 2022. Moniteur des finances publiques, avril 2022: *La politique budgétaire, de la pandémie à la guerre*. Washington. <https://www.imf.org/fr/Publications/ FM/Issues/2022/04/12/fiscal-monitor-april-2022>

12 **Banque mondiale.** 2024. *The World Bank's Support for Repurposing of Agrifood Public Policies and Programs: Moving from Advocacy to Action*. Washington. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/3da165e0bcb0ed7dddb9939afb21fda-0590012023/related/The-World-Bank-s-Support-for-Repurposing-of-Agrifood-Public-Policies-and-Programs-Sep-2024.pdf>

13 **OCDE.** 2023. *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2023 – Adapting Agriculture to Climate Change*. Paris. <https://doi.org/10.1787/b14de474-en>

14 **FMI.** 2023. Moniteur des finances publiques, avril 2023: *Sur la voie d'une normalisation des politiques*. Washington. <https://www.imf.org/fr/Publications/ FM/Issues/2023/04/03/fiscal-monitor-april-2023>

15 **FMI.** 2024. World Economic Outlook, October 2024: Policy Pivot, Rising Threats. Dans: *FMI*. [Consulté le 20 février 2025]. <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2024/10/22/world-economic-outlook-october-2024>

- 16 **Amaglobeli, D., Gu, M., Handedar, E., Hong, G. H. et Thevenot, C.** 2023. *Policy Responses to High Energy and Food Prices*. Document de travail du FMI. Washington, FMI. <https://doi.org/10.5089/9798400237768.001>
- 17 **Bryan, S.** 2014. A Cacophony of Policy Responses: Evidence from Fourteen Countries during the 2007–8 Food Price Crisis. Dans: P. Pinstrup-Andersen (dir. pub.). *Food Price Policy in an Era of Market Instability*, p. 51-75. Oxford (Royaume-Uni), Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198718574.003.0003>
- 18 **FAO.** 2011. *Guide for Policy and Programmatic Actions at Country Level to Address High Food Prices*. Rome. https://www.fao.org/fileadmin/user_upload/ISFP/ISFP_guide_web.pdf
- 19 **Pernechele, V., Balié, J. et Ghins, L.** 2018. *Agricultural policy incentives in sub-Saharan Africa in the last decade (2005-2016): Monitoring and Analysing Food and Agricultural Policies (MAFAP) synthesis study*. Étude technique de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 3. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i8997en>
- 20 **Resnick, D.** 2014. The Political Economy of Food Price Policy in Senegal. Dans: P. Pinstrup-Andersen (dir. pub.). *Food Price Policy in an Era of Market Instability*. Première édition, p. 296-316. Oxford (Royaume-Uni), Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198718574.003.0014>
- 21 **Kuik, F., Lis, E. M., Paredes, J. et Rubene, I.** 2024. What were the drivers of euro area food price inflation over the last two years? *ECB Economic Bulletin*, n° 2. https://www.ecb.europa.eu/press/economic-bulletin/focus/2024/html/ecb.ebbox202402_04~9b36bc23.en.html
- 22 **Briones Alonso, E. et Swinnen, J.** 2016. Who are the producers and consumers? Value chains and food policy effects in the wheat sector in Pakistan. *Food Policy*, 61: 40-58. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2016.02.001>
- 23 **Kumar Basantaray, A.** 2023. Is Minimum Support Price Effective in India? Evidence from State-wise Paddy Procurement. *Asian Journal of Agricultural Extension, Economics & Sociology*, 41(1): 53-65. <https://doi.org/10.9734/ajaees/2023/v41i11833>
- 24 **Morales, L. E., Balié, J. et Magrini, E.** 2021. How has the minimum support price policy of India affected cross-commodity price linkages? *International Food and Agribusiness Management Review*, 24(2): 179-196. <https://doi.org/10.22434/IFAMR2020.0035>
- 25 **Aditya, K. S., Subash, S. P., Praveen, K. V., Nithyashree, M. L., Bhuvana, N. et Sharma, A.** 2017. Awareness about Minimum Support Price and Its Impact on Diversification Decision of Farmers in India. *Asia & the Pacific Policy Studies*, 4(3): 514-526. <https://doi.org/10.1002/app5.197>
- 26 **Chand, R.** 2003. Minimum Support Price in Agriculture – Changing Requirements. *Economic & Political Weekly*, 38(29). <https://www.epw.in/journal/2003/29/commentary/minimum-support-price-agriculture.html>
- 27 **OMS.** 2020. *Guidance on Mainstreaming Biodiversity for Nutrition and Health*. Première édition. Genève (Suisse). <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/351047/9789240006690-eng.pdf?sequence=1>
- 28 **Sträuli, B., Thow, A. M. et Reeve, E.** 2025. Policy coherence of price controls on food and noncommunicable disease prevention, WHO South-East Asia and Western Pacific regions. *Bulletin of the World Health Organization*, 103: 43-50. <https://doi.org/10.2471/BLT.24.291812>
- 29 **Gentilini, U., Almenfi, M., Iyengar, H. T., Valleriani, G., Okamura, Y., Urteaga, E. R., Aziz, S., Al Azim Bin Noruzi, M. F. et Chu, M.** 2023. *Tracking Global Social Protection Responses to Inflation: Living paper*, v.5. Social Protection & Jobs Discussion Paper Series. Washington, Banque mondiale. <https://hdl.handle.net/10986/37441>
- 30 **Commission européenne.** 2021. *VAT rates applied in the Member States of the European Union – Situation at 1st January 2021*. Bruxelles. https://taxation-customs.ec.europa.eu/system/files/2021-06/vat_rates_en.pdf
- 31 **Jaworski, K. et Olipra, J.** 2025. Cutting VAT rate on food products in a high-inflation environment. Does it work out? *Food Policy*, 131: 102816. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2025.102816>
- 32 **Fuest, C., Neumeier, F. et Stöhlker, D.** 2021. *The Pass-Through of Temporary VAT Rate Cuts: Evidence from German Supermarket Retail*. CESifo Document de travail n° 9149. Munich (Allemagne), CESifo. <https://www.cesifo.org/en/publications/2021/working-paper/pass-through-temporary-vat-rate-cuts-evidence-german-supermarket>

- 33 **Benzarti, Y., Garriga, S. et Tortarolo, D.** 2024. *Can VAT cuts and anti-profiteering measures dampen the effects of food price inflation?* Document de travail du NBER n° 32241. Cambridge ((États-Unis), NBER. https://www.nber.org/system/files/working_papers/w32241/w32241.pdf
- 34 **Wodon, Q. et Zaman, H.** 2010. Higher Food Prices in Sub-Saharan Africa: Poverty Impact and Policy Responses. *The World Bank Research Observer*, 25(1): 157-176. <https://doi.org/10.1093/wbro/lkp018>
- 35 **CNUCED.** 2023. UNCTAD Data Hub: Currency exchange rates, annual. [Consulté le 8 avril 2025]. <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.ExchangeRateCrosstab>. Licence CC-3.0-IGO.
- 36 **de Quatrebarbes, C., Laporte, B. et Calipel, S.** 2021. *Fighting the soaring prices of agricultural food products - VAT versus Trade tariffs exemptions. A case study in Niger.* Document de travail n° 283 de la FERDI (Fondation pour les études et recherches sur le développement international). Clermont-Ferrand (France), FERDI. <https://ferdi.fr/dl/df-xtDWDUvgS2TZ8XZfpJeZKsYc/ferdi-wp283-fighting-the-soaring-prices-of-agricultural-food-products-vat.pdf>
- 37 **SNAO (Bureau national de vérification de la Suède).** 2018. *Reduced VAT on food – price effect, distribution profile and cost effectiveness.* Report NRI 2018:25. Stockholm. https://www.riksrevisionen.se/download/18.2008b69c18bd0f6ed3f2c2ff/1547423285754/RiR_2018_25_ENGLISH.pdf
- 38 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2024. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024. Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition.* Rome. <https://doi.org/10.4060/cd1254fr>
- 39 **OMS.** 2025. Sugar-sweetened beverages (SSB) taxation. Dans: *OMS.* [Consulté le 6 juin 2025]. <https://gifna.who.int/summary/SSBtax>
- 40 **OMS.** 2024. *Fiscal Policies to Promote Healthy Diets: WHO Guideline.* Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789240091016>
- 41 **FMI.** 2022. Moniteur des finances publiques, Octobre 2022: *Aider la population à rebondir.* Washington. <https://www.imf.org/fr/Publications/ FM/Issues/2022/10/09/fiscal-monitor-october-22>
- 42 **Gentilini, U.** 2022. Links Sept 23 – *special edition* on responses to inflation! Dans: *Weekly social protection links.* [Consulté le 8 avril 2025]. <https://www.ugentilini.net/links-sept-23-special-edition-on-responses-to-inflation>
- 43 **Olney, D. K., Gelli, A., Kumar, N., Alderman, H., Go, A., Raza, A., Owens, J. et al.** 2021. *Nutrition-sensitive social protection programs within food systems.* Washington, IFPRI. <https://doi.org/10.2499/p15738coll2.134593>
- 44 **Headey, D., Hemachandra, D. et Ranucci, I.** 2024. *An empirical investigation of UNICEF's nutrition-sensitive short-term cash transfer programme in Sri Lanka.* Document de travail d'UNICEF Sri Lanka, août 2024. Colombo, UNICEF. <https://www.unicef.org/srilanka/media/4691/file/An%20empirical%20investigation%20of%20UNICEF%20%99s%20nutrition-sensitive%20short-term%20cash%20transfer%20programme%20in%20Sri%20Lanka.pdf>
- 45 **Balagamwala, M., Kuri, S., Jaramillo Mejia, J. G. et de Pee, S.** 2024. The affordability gap for nutritious diets – How big is it and how to close it? *Global Food Security*, 41: 100757. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2024.100757>
- 46 **PAM.** 2024. *Mind the gap – Using diet cost and affordability metrics to inform food security and nutrition-sensitive social protection.* Rome. https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000162027/download/?_ga=2.69955664.1515014824.1744118333-1754659361.1718369718
- 47 **Lawlor, K., Handa, S., Seidenfeld, D. et The Zambia Cash Transfer Evaluation Team.** 2019. Cash Transfers Enable Households to Cope with Agricultural Production and Price Shocks: Evidence from Zambia. *The Journal of Development Studies*, 55(2): 209-226. <https://doi.org/10.1080/00220388.2017.1393519>
- 48 **Leight, J., Hirvonen, K. et Zafar, S.** 2024. *The Effectiveness of Cash and Cash Plus Interventions on Livelihoods Outcomes – Evidence from a Systematic Review and Meta-analysis.* Document de réflexion de l'IFPRI n° 02262. Washington, IFPRI. <https://cgspage.cgiar.org/server/api/core/bitstreams/617b278a-7445-4f0b-b11e-9751c62bfa5c/content>
- 49 **Uchiyama, N.** 2017. Impacts of CCT and Rising Food Prices on Rural Household Consumption. Dans: *Household Vulnerability and Conditional Cash Transfers*, p. 45-63. SpringerBriefs in Economics. Singapore, Springer. https://doi.org/10.1007/978-981-10-4103-7_3.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 50 **Bayale, N., Lanie, T., Ngaba, E. A., Nagou, M. et Abah, K.** 2024. From food inflation to cash transfers and food subsidies: Assessing impacts on households' consumption and welfare in Togo. *African Development Review*, 36(4): 621-632. <https://doi.org/10.1111/1467-8268.12778>
- 51 **Gentilini, U., Iyengar, H. T., Valleriani, G., Aziz, S., Arimbi, H. R., Miranda Nogueira, J. L., Trujillo, M. A. et Calvin, C.** 2024. *Keep the Pace – How Inflation Erodes Cash Transfers and What to Do About it*. Washington, Banque mondiale. <https://hdl.handle.net/10986/42485>
- 52 **Megersa, K.** 2019. *Cash transfer programmes in high inflation contexts*. K4D Helpdesk report. Londres, UK Aid. https://www.calpnetwork.org/wp-content/uploads/ninja-forms/2/686_Cash_Transfer_Programmes_in_High_Inflation_Contexts.pdf
- 53 **Hobson, M.** 2009. The food price crisis and its impact on the Ethiopian Productive Safety Net Programme in 2008. *Humanitarian Exchange*, 42: 17-22. <https://odihpn.org/wp-content/uploads/2009/05/humanitarianexchange042.pdf>
- 54 **Jeong, D. et Trako, I.** 2022. *Cash and In-Kind Transfers in Humanitarian settings: A Review of Evidence and Knowledge Gaps*. Document de travail sur la recherche dans le domaine des politiques n° 10026. Washington, Banque mondiale. <https://hdl.handle.net/10986/37369>
- 55 **Bailey, S. et Pongracz, S.** 2015. *Humanitarian cash transfers: cost, value for money and economic impact – Background note for the High Level Panel on Humanitarian Cash Transfers*. Londres, ODI (Institut britannique de développement outre-mer). <https://media.odi.org/documents/9731.pdf>
- 56 **Gentilini, U.** 2016. *The Other Side of the Coin: The Comparative Evidence of Cash and in-Kind Transfers in Humanitarian Situations?* Washington, Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-0910-1>
- 57 **Friedman, M.** 1989. Quantity Theory of Money. Dans: J. Eatwell, M. Milgate et P. Newman (dir. pub.). *Money*, p. 1-40. Londres, Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1007/978-1-349-19804-7_1
- 58 **Guénette, J. D., Kose, M. A. et Sugawara, N.** 2022. *Is global recession imminent? Note d'orientation sur la croissance équitable, le financement et les institutions*, n° 4. Washington, Banque mondiale. <https://hdl.handle.net/10986/38019>
- 59 **Sami, J. et Makun, K.** 2024. Food inflation and monetary policy in emerging economies. *Journal of Asian Economics*, 95: 101817. <https://doi.org/10.1016/j.asieco.2024.101817>
- 60 **Board of Governors of the Federal Reserve System.** 2024. FAQs – What is forward guidance, and how is it used in the Federal Reserve's monetary policy? Dans: *Board of Governors of the Federal Reserve System*. [Consulté le 8 avril 2025]. <https://www.federalreserve.gov/faqs/what-is-forward-guidance-how-is-it-used-in-the-federal-reserve-monetary-policy.htm>
- 61 **English, B., Forbes, K. et Ubide, A.** (dir. pub.). 2024. *Monetary Policy Responses to the Post-Pandemic Inflation*. Paris, CEPR (Centre for Economic Policy Research). <https://cepr.org/publications/books-and-reports/monetary-policy-responses-post-pandemic-inflation>
- 62 **CNUCED.** 2024. *A world of debt report 2024 – A growing burden to global prosperity*. New York (États-Unis). https://unctad.org/system/files/official-document/osgttinf2024d1_en.pdf
- 63 **Ha, J., Kose, M. A. et Ohnsorge, F.** 2019. *Inflation in Emerging and Developing Economies: Evolution, Drivers, and Policies*. Washington, Banque mondiale. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1375-7>
- 64 **Thompson Thow, A. M.** 2024. Protecting nutrition in a food crisis. *Bulletin of the World Health Organization*, 102(11): 813-819. <https://doi.org/10.2471/BLT.24.291393>
- 65 **Zimmermann, A. et Rapsomanikis, G.** 2023. Trade and Sustainable Food Systems. Dans: J. Von Braun, K. Afsana, L. O. Fresco et M. H. A. Hassan (dir. pub.). *Science and Innovations for Food Systems Transformation*. p. 685-709. Cham (Suisse), Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-031-15703-5_36
- 66 **FAO.** 2021. *Agricultural trade & policy responses during the first wave of the COVID-19 pandemic in 2020*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb4553en>
- 67 **FAO.** 2024. *La Situation des marchés des produits agricoles 2024. Commerce international et nutrition: plus de cohérence entre les politiques pour une alimentation saine*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd2144fr>

- 68 **Martin, W., Mamun, A., Minot, N. et Vos, R.** 2024. Trade policy and food price volatility: Beggar thy neighbor or beggar thyself? Dans: *IFPRI Blog*. [Consulté le 8 avril 2025]. <https://www.ifpri.org/blog/trade-policy-and-food-price-volatility-beggar-thy-neighbor-or-beggar-thyself>
- 69 **Elobeid, A., Carriquiry, M., Swenson, D. et Hayes, D.** 2019. *Analysis of the Effects of Chinese and Mexican Retaliatory Tariffs on Select U.S. Agricultural Commodities on U.S. and Global Markets*. Série de documents de travail n° 22/2019. Montevideo, Université de la République. <https://iecon.fcea.udelar.edu.uy/images/publicaciones/700/dt-22-19.pdf>
- 70 **USDA.** 2021. *China Hastens Ag Import Diversification*. Voluntary Report February, 2021. Washington. https://apps.fas.usda.gov/newgainapi/api/Report/DownloadReportByFileName?fileName=China%20Hastens%20Ag%20Import%20Diversification_Guangzhou%20ATO_China%20-%20Peoples%20Republic%20of_02-04-2021
- 71 **Wieck, C., Rudloff, B., Mensah, K., Kareem, O., Montesclaros, J. M. L., Orden, D., Søndergaard, N. et Yu, W.** 2024. Geostrategic dimensions of recent food policy decisions. *Applied Economic Perspectives and Policy*, 46(4): 1605-1626. <https://doi.org/10.1002/aapp.13479>
- 72 **Jadhav, R. et Bhardwaj, M.** 2024. India plans to raise vegetable oils import taxes, government sources say. Dans: *Reuters*. [Consulté le 20 mars 2025]. <https://www.reuters.com/markets/commodities/india-plans-raise-import-taxes-vegetable-oils-help-farmers-government-sources-2024-08-28>
- 73 **Laborde, D., Mamun, A. et Parent, M.** 2020. Food Security Portal: COVID-19 Food Trade Policy Tracker. [Consulté le 17 mars 2025]. <https://www.foodsecurityportal.org/tools/COVID-19-food-trade-policy-tracker#the-tool>
- 74 **Nangoy, F.** 2022. Indonesia bans palm oil exports as global food inflation spikes. Dans: *Reuters*. [Consulté le 20 mars 2025]. <https://www.reuters.com/world/asia-pacific/indonesia-ban-palm-oil-exports-shore-up-supply-soyoil-futures-surge-2022-04-22>
- 75 **Conseil de l'Union européenne.** 2021. Règlement (UE) 2021/2283 du Conseil du 20 décembre 2021 portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires autonomes de l'Union pour certains produits agricoles et industriels, et abrogeant le règlement (UE) n° 1388/2013. Dans: *EUR-Lex*. [Consulté le 20 mars 2025]. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32021R2283>
- 76 **FAO.** 2021. *Public food stockholding – A review of policies and practices*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb7146en>
- 77 **Giordani, P. E., Rocha, N. et Ruta, M.** 2016. Food prices and the multiplier effect of trade policy. *Journal of International Economics*, 101: 102-122. <https://doi.org/10.1016/j.jinteco.2016.04.001>
- 78 **Fulton, M. E. et Reynolds, T.** 2015. The Political Economy of Food Price Volatility: The Case of Vietnam and Rice. *American Journal of Agricultural Economics*, 97(4): 1206-1226. <https://doi.org/10.1093/ajae/aav019>
- 79 **Brander, M., Bernauer, T. et Huss, M.** 2023. Trade policy announcements can increase price volatility in global food commodity markets. *Nature Food*, 4: 331-340. <https://doi.org/10.1038/s43016-023-00729-6>
- 80 **Brownlie, W. J., Sutton, M. A., Cordell, D., Reay, D. S., Heal, K. V., Withers, P. J. A., Vanderbeck, I. et Spears, B. M.** 2023. Phosphorus price spikes: A wake-up call for phosphorus resilience. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 7: 1088776. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2023.1088776>
- 81 **Khabarov, N. et Obersteiner, M.** 2017. Global Phosphorus Fertilizer Market and National Policies: A Case Study Revisiting the 2008 Price Peak. *Frontiers in Nutrition*, 4: 22. <https://doi.org/10.3389/fnut.2017.00022>
- 82 **Global Trade Alert.** 2022. China: Phosphate export quotas down 45% from previous year. Dans: *Global Trade Alert*. [Consulté le 17 mars 2025]. <https://globaltradealert.org/intervention/106451-china-phosphate-export-quotas-down-45-from-previous-year>
- 83 **Hebebrand, C. et Glauber, J.** 2024. Global fertilizer trade 2021-2023: What happened after war-related price spikes. Dans: *IFPRI Blog*. <https://www.ifpri.org/blog/global-fertilizer-trade-2021-2023-what-happened-after-war-related-price-spikes>
- 84 **Kee, J., Cardell, L. et Zereyesus, Y. A.** 2023. Global Fertilizer Market Challenged by Russia's Invasion of Ukraine. Dans: *Amber Waves*. *US Department of Agriculture, Economic Research Service*. [Consulté le 17 mars 2025]. <https://www.ers.usda.gov/amber-waves/2023/september/global-fertilizer-market-challenged-by-russia-s-invasion-of-ukraine>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 85 **Donaldson, G. F.** 1975. Fertilizer issues in the 1970s and beyond. *Development Digest*, XIII(4): 3-17. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/252751492709642600/fertilizer-issues-in-the-1970s-and-beyond>
- 86 **Manduna, C. et Murphy, S.** 2024. *Public stocks at the WTO. Making sense of food security and agriculture negotiations at MC13*. Minneapolis, États-Unis, IATP (Institut pour une politique agricole et commerciale). <https://www.iatp.org/public-stocks-wto>
- 87 **Hanedar, E., Hong, G. H. et Thevenot, C.** 2022. *Fiscal Policy for Mitigating the Social Impact of High Energy and Food Prices*. Notes du FMI n° 2022/001. Washington, FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/IMF-Notes/Issues/2022/06/07/Fiscal-Policy-for-Mitigating-the-Social-Impact-of-High-Energy-and-Food-Prices-519013>
- 88 **OCDE**. 2009. *Gestion des risques dans l'agriculture – Une approche holistique*. Paris. https://www.oecd.org/fr/publications/gestion-des-risques-dans-l-agriculture_9789264075337-fr.html
- 89 **Viglione, G.** 2024. Experts: What is causing food prices to spike around the world? Dans: *Carbon Brief*. [Consulté le 17 mars 2025]. <https://www.carbonbrief.org/experts-what-is-causing-food-prices-to-spike-around-the-world>
- 90 **FAO, Banque mondiale et PAM**. 2025. *Strengthening Strategic Grain Reserves to Enhance Food Security*. Washington, Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/43131>
- 91 **Gadhok, I. et Avesani, C.** 2021. *La constitution de réserves alimentaires publiques: objectifs, expériences et principaux enjeux*. Dossiers de politique commerciale, n° 46. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb7271fr>
- 92 **Glauber, J.** 2024. Public stockholding programs and the WTO. Dans: V. Piñeiro, A. Campos et M. Piñeiro (dir. pub.). *Navigating the trade landscape: A Latin American perspective building on the WTO 13th ministerial conference*, p. 42-59. Washington, IFPRI. <https://cgspace.cgiar.org/server/api/core/bitstreams/e72546a4-0033-4cb3-bc1f-c56115fb38a/content>
- 93 **FAO**. 2018. *La Situation des marchés des produits agricoles 2018 – Commerce agricole, changement climatique et sécurité alimentaire*. Rome. <https://digitallibrary.un.org/record/1645020?v=pdf>
- 94 **Banque mondiale**. 2012. *Using public food grain stocks to enhance food security*. Washington. <http://documents.worldbank.org/curated/en/412711468336603745>
- 95 **Wesseler, J.** 2020. Storage Policies: Stockpiling Versus Immediate Release. *Journal of Agricultural & Food Industrial Organization*, 18(1): 20190055. <https://doi.org/10.1515/jafio-2019-0055>
- 96 **OCDE**. 2018. *The Economic Effects of Public Stockholding Policies for Rice in Asia*. Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264305366-en>
- 97 **Kornher, L. et Kalkuhl, M.** 2016. The Costs and Benefits of Regional Cooperation on Grain Reserves: The Case of ECOWAS. Dans: M. Kalkuhl, J. Von Braun et M. Torero (dir. pub.). *Food Price Volatility and Its Implications for Food Security and Policy*, p. 353-384. Cham (Suisse), Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-319-28201-5_15
- 98 **Commission européenne**. 2025. Commission starts setting up the Agriculture and Food Chain Observatory. Dans: *Commission européenne*. [Consulté le 9 juin 2025]. https://agriculture.ec.europa.eu/media/news/commission-starts-setting-agriculture-and-food-chain-observatory-2024-04-09_en
- 99 **Gouel, C.** 2020. The Value of Public Information in Storable Commodity Markets: Application to the Soybean Market. Dans: *American Journal of Agricultural Economics*, 102(3): p. 846-865. <https://doi.org/10.1002/ajae.12013>
- 100 **AMIS (Système d'information sur les marchés agricoles)**. 2024. The AMIS Secretariat. Dans: *AMIS*. [Consulté le 20 mars 2025]. <https://www.amis-outlook.org/about/secretariat>
- 101 **FAO**. 2024. New contribution to the Agricultural Market Information System (AMIS) will bolster market intelligence on key commodities. Dans: *FAO*. [Consulté le 20 mars 2025]. [https://www.fao.org/europeanunion/resource-repository/news/news-detail/new-contribution-to-the-agricultural-market-information-system-\(amis\)-will-bolster-market-intelligence-on-key-commodities/en](https://www.fao.org/europeanunion/resource-repository/news/news-detail/new-contribution-to-the-agricultural-market-information-system-(amis)-will-bolster-market-intelligence-on-key-commodities/en)
- 102 **Jatana, R. et Goswami, M.** 2022. E-NAM Platform: A hand to survive Indian agriculture from the COVID-19 outbreak. *International Journal of Engineering Technologies and Management Research*, 9(1): 33-43. <https://doi.org/10.29121/ijetmr.v9.i1.2022.1103>

- 103 **Steinwender, C.** 2014. *Information Frictions and the Law of One Price: "When the States and the Kingdom became United"*. Document de travail n° 190. Vienne, Oesterreichische Nationalbank (Banque centrale d'Autriche). <https://www.oenb.at/en/Publications/Economics/Working-Papers/2014/Working-Paper-190.html>
- 104 **Jensen, R.** 2007. The Digital Provide: Information (Technology), Market Performance, and Welfare in the South Indian Fisheries Sector. *The Quarterly Journal of Economics*, 122(3): p. 879-924. <https://doi.org/10.1162/qjec.122.3.879>
- 105 **Aker, J. C.** 2010. Information from Markets Near and Far: Mobile Phones and Agricultural Markets in Niger. *American Economic Journal: Applied Economics*, 2(3): 46-59. <https://doi.org/10.1257/app.2.3.46>
- 106 **Brooks, J.** 2012. *Agricultural Policies for Poverty Reduction*. Paris, Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/9789264112902-en>
- 107 **FAO.** 2025. *Government expenditures in agriculture 2001–2023 – Global and regional trends*. Notes d'analyse FAOSTAT n° 100. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd3995en>
- 108 **FAO.** 2024. *Credit to agriculture – Global and regional trends 2014–2023*. Notes d'analyse FAOSTAT n° 97. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd3761en>
- 109 **Reeve, E., Mason-D'Croz, D. et Thompson Thow, A. M.** 2025. Health sector advocacy for repurposing agricultural investments affecting fruits, vegetables and legumes. *Bulletin of the World Health Organization*, 103(5): 328-336. <https://doi.org/10.2471/BLT.24.292201>
- 110 **FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF.** 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/ca9692fr>
- 111 **Plastina, A. et Townsend, T.** 2023. World Spending on Agricultural Research and Development. *Agricultural Policy Review, Hiver 2023*. Center for Agricultural and Rural Development, Iowa State University. http://www.card.iastate.edu/ag_policy_review/article/?a=152
- 112 **Nelson, K. P. et Fuglie, K.** 2022. Investment in U.S. Public Agricultural Research and Development has Fallen by a Third Over Past Two decades, Lags Major Trade competitors. Dans: *Amber Waves. US Department of Agriculture, Economic Research Service*. [Consulté le 20 mars 2025]. <https://www.ers.usda.gov/amber-waves/2022/june/investment-in-u-s-public-agricultural-research-and-development-has-fallen-by-a-third-over-past-two-decades-lags-major-trade-competitors>
- 113 **EUROSTAT.** 2024. EU spent €381.4 billion on R&D in 2023. Dans: *EUROSTAT*. [Consulté le 20 mars 2025]. <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/w/ddn-20241211-2>
- 114 **Bailey, R. et Wellesley, L.** 2017. *Chokepoints and Vulnerabilities in Global Food Trade*. Chatham House report. Londres, Chatham House. <https://www.chathamhouse.org/2017/06/chokepoints-and-vulnerabilities-global-food-trade>
- 115 **Système CGIAR.** 2023. Initiative Result: Cold transportation reduces food losses and improves income and welfare in Nigeria. Dans: *Système CGIAR*. [Consulté le 9 avril 2025]. <https://www.cgiar.org/initiative-result/cold-transportation-reduces-food-losses-and-improves-income-and-welfare-in-nigeria>
- 116 **GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH).** 2022. *Sustainable Cooling Solutions in agricultural value chains in sub-Saharan Africa*. Eschborn (Allemagne). <https://www.giz.de/en/downloads/giz2024-en-WE4F-infosheet-cold-rooms.pdf?form=MG0AV3&form=MG0AV3>
- 117 **Takeshima, H., Yamauchi, F., Edeh, H. O. et Hernandez, M. A.** 2023. Solar-powered cold-storage and agrifood market modernization in Nigeria. *Agricultural Economics*, 54(2): 234-255. <https://doi.org/10.1111/agec.12771>
- 118 **Banque mondiale.** 2011. *Missing food: The Case of Postharvest Grain Losses in Sub-Saharan Africa*. Report n° 60371-AFR. Washington. <https://hdl.handle.net/10986/2824>
- 119 **Materia, V. C., Linnemann, A. R., Smid, E. J. et Schoustra, S. E.** 2021. Contribution of traditional fermented foods to food systems transformation: value addition and inclusive entrepreneurship. *Food Security*, 13(5): 1163-1177. <https://doi.org/10.1007/s12571-021-01185-5>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 120 **Abraham, F. et Schmukler, S. L.** 2017. *Addressing the SME Finance Problem*. Note sur les recherches et les politiques du pôle Malaisie de la Banque mondiale n° 9. Washington, Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/809191507620842321/pdf/Addressing-the-SME-finance-problem.pdf>
- 121 **Reardon, T. et Minten, B.** 2019. The rapid transformation of food supply chains in developing and emerging economies with implications for farmers and consumers. Dans: R.S. Zeigler (dir. pub.). *Sustaining Global Food Security: The Nexus of Science and Policy*. p. 479-493. Melbourne, Australie, CSIRO Publishing. <https://doi.org/10.1071/9781486308095>
- 122 **FIDA**. 2021. *Rural Development Report 2021 – Transforming food systems for rural prosperity*. Rome. <https://www.ifad.org/documents/48415603/49775134/rdr2021.pdf/e6bad6ea-8dac-b478-a1c5-29522ba414cf?t=1726642391930>.
- 123 **Kersten, R., Harms, J., Liket, K. et Maas, K.** 2017. Small Firms, large Impact? A systematic review of the SME Finance Literature. *World Development*, 97: 330-348. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2017.04.012>
- 124 **Castro, C., Chiarella, C., Laajaj, R., Martínez-González, E. et Restrepo, J.** 2024. *Évaluation de l'impact – Programme de renforcement de la capacité entrepreneuriale en milieu rural. Confiance et possibilités (TOP-El Campo Emprende)*. Rome, FIDA.
- 125 **Mendiratta, V. et Maggio, G.** 2023. *Impact Assessment Report for the Rural Clustering and Transformation Project (RCTP) in Montenegro*. Rome, FIDA.
- 126 **Mamidanna, S., Ignaciuk, A. et Carrasco Azzini, G.** (à paraître). *A global analysis of policy patterns across divergent food security trajectories under food price inflation – Document d'information établi pour servir de base au rapport sur L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025*. Document de travail de la FAO sur l'économie du développement agricole n° 25-08. Rome, FAO.

ANNEXES

- 1 **FAO**. 1996. Methodology for assessing food inadequacy in developing countries. Dans: *The Sixth World Food Survey*, p. 114-143. Rome. <https://www.fao.org/3/w0931e/w0931e.pdf>
- 2 **FAO**. 2014. *Advances in hunger measurement: traditional FAO methods and recent innovations*. FAO Statistics Division Working Paper, 14-04. Rome. <https://www.fao.org/3/i4060e/i4060e.pdf>
- 3 **FAO, OMS et UNU (Université des Nations Unies)**. 2004. *Human energy requirements. Report of a Joint FAO/WHO/UNU Expert Consultation*. Rome. <https://www.fao.org/4/y5686e/y5686e00.htm>
- 4 **DESA (Département des affaires économiques et sociales)**. 2024. *World Population Prospects 2024*. Dans: *ONU*. [Consulté le 7 mai 2025]. <https://population.un.org/wpp>
- 5 **FAO**. 2024. FAOSTAT: Bilans Alimentaires. [Consulté le 12 mai 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FBS>. Licence: CC-BY-4.0.
- 6 **FAO**. 2023. Situation alimentaire mondiale. Dans: *FAO*. [Consulté le 11 mai 2023]. <https://www.fao.org/worldfoodsituation/fr>
- 7 **Meybeck, A., Cederberg, C., Gustavsson, J., van Otterdijk, R. et Sonesson, U.** *Pertes et Gaspillages Alimentaires dans le Monde – Ampleur, causes et prévention*. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/items/0dc14285-a1cf-42be-90ff-948e1ee36963>
- 8 **FAO**. 2002. *Summary of proceedings – Measurement and assessment of food deprivation and undernutrition*. International Scientific Symposium, Rome, 26-28 juin 2002. <https://www.fao.org/3/a-y4250e.pdf>
- 9 **Wanner, N., Cafiero, C., Troubat, N. et Conforti, P.** 2014. *Refinements to the FAO methodology for estimating the prevalence of undernourishment indicator*. FAO Statistics Division Working Paper n° 14-05. Rome, FAO. <https://www.fao.org/3/i4046e/i4046e.pdf>
- 10 **Banque mondiale**. 2024. International Comparison Program (ICP). Dans: *Banque mondiale*. [Consulté le 29 mai 2024]. <https://www.worldbank.org/en/programs/icp>

- 11 **Banque mondiale.** 2025. World Bank DataBank: World Development Indicators. [Consulté le 12 mai 2025]. <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>. Licence: CC-BY-4.0.
- 12 **FAO.** 2024. FAOSTAT: Indices de Prix à la Consommation. [Consulté le 19 mars 2025]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CP>. Licence: CC-BY-4.0.
- 13 **Banque mondiale.** 2025. How do you extrapolate the PPP conversion factors estimated by the ICP? Dans: *World Bank Data Help Desk*. [Consulté le 12 mai 2025]. <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/665452-how-do-you-extrapolate-the-ppp-conversion-factors>
- 14 **Banque mondiale.** 2024. *Poverty and Inequality Platform (PIP)*. [Consulté le 12 juin 2024]. <https://pip.worldbank.org/home>
- 15 **UNICEF.** 2024. UNICEF Global Databases: Infant and Young Child Feeding. Dans: *UNICEF*. [Consulté le 2 juin 2025]. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/infant-and-young-child-feeding>
- 16 **OMS et UNICEF.** 2023. Joint low birthweight estimates. Dans: *OMS*. [Consulté le 2 juin 2025]. <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/joint-low-birthweight-estimates>
- 17 **DESA.** 2022. World Population Prospects 2022. Dans: *ONU*. [Consulté le 24 juillet 2024]. <https://population.un.org/wpp>
- 18 **Denwood, M. J.** 2016. runjags: An R Package Providing Interface Utilities, Model Templates, Parallel Computing Methods and Additional Distributions for MCMC Models in JAGS. *Journal of Statistical Software*, 71(9): 1-25. <https://www.jstatsoft.org/article/view/v071i09>
- 19 **Su, Y.-S. et Yajima, M.** 2024. Package 'R2jags'. <https://cran.r-project.org/web/packages/R2jags/R2jags.pdf>
- 20 **Ahmad, O. B., Boschi-Pinto, C., Lopez, A. D., Murray, C. J. L., Lozano, R. et Inoue, M.** 2001. Age standardization of rates: A new WHO standard. Document de réflexion du GPE (Programme mondial pour les bases factuelles à l'appui des politiques de santé) n° 31. Genève (Suisse), OMS. https://cdn.who.int/media/docs/default-source/gho-documents/global-health-estimates/gpe_discussion_paper_series_paper31_2001_age_standardization_rates.pdf
- 21 **OMS.** 2025. *WHO standard methodology to estimate SDG 2.2.3 indicator on anaemia prevalence in women 15-49 years, by pregnancy status, 2000-2023 – Background document*. Genève (Suisse). https://cdn.who.int/media/docs/default-source/anaemia/anaemia-estimates/anaemia-who-standard-methodology-sdg-2.2.3.pdf?sfvrsn=c2d1f6e4_3
- 22 **OMS.** 2011. *Concentrations en hémoglobine permettant de diagnostiquer l'anémie et d'en évaluer la sévérité*. Vitamin and Mineral Nutrition Information System. Genève (Suisse). <https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-NMH-NHD-MNM-11.1>
- 23 **OMS.** 2024. *Guideline on haemoglobin cutoffs to define anaemia in individuals and populations*. Genève (Suisse). <https://www.who.int/publications/i/item/9789240088542>
- 24 **OMS.** 2025. Micronutrients database. Dans: *WHO Data Platform*. [Consulté le 2 juin 2025]. <https://platform.who.int/nutrition/micronutrients-database>
- 25 **IPC Global Partners.** 2019. *Technical Manual version 3.0. Evidence and standards for better food security and nutrition decisions*. Rome. https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Technical_Manual_3_Final.pdf
- 26 **FAO.** 2023. FAO/WHO GIFT | Global Individual Food consumption data Tool. Dans: *FAO*. [Consulté le 10 mai 2023]. <https://www.fao.org/gift-individual-food-consumption/methodology/food-groups-and-sub-groups/fr>
- 27 **Menza, V. et Probart, C.** 2013. *Eating well for good health. Lessons on nutrition and healthy diets*. Rome, FAO. <https://www.fao.org/3/i3261e/i3261e.pdf>
- 28 **CALP Network.** 2025. Types de transferts monétaires. Dans: *CALP Network*. [Consulté le 14 juillet 2025]. <https://www.calpnetwork.org/cash-and-voucher-assistance/types-of-cva>
- 29 **Banque mondiale.** 2022. Fact sheet: an adjustment to global poverty lines. Dans: *Banque mondiale*. [Consulté le 10 mai 2023]. <https://www.worldbank.org/en/news/factsheet/2022/05/02/fact-sheet-an-adjustment-to-global-poverty-lines>
- 30 **Horton, M. et El-Ganainy, A.** 2009. Back to Basics: What Is Fiscal Policy? *Finance and Development*, 46(2): 52-53. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2009/06/pdf/basics.pdf>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 31 **FAO**. 2013. *Cadre stratégique révisé*. Conférence de la FAO – Trente-huitième session Rome, 15-22 juin 2013. Rome. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/52c01d26-0c97-4e6e-be26-2e9810b848e3/content>
- 32 **OMS**. 2024. *WHO: Health taxes*. [Consulté le 9 mai 2024]. <https://www.who.int/data/gho/data/themes/health-taxes>. Licence: CC-BY-4.0.
- 33 **IZA (Institute of Labor Economics)**. 2025. What is economic inequality? Dans: *IZA*. [Consulté le 10 juin 2025]. <https://wol.iza.org/key-topics/economic-inequality>
- 34 **Shepherd, A. W.** 1997. *Les Services d'Information sur les Marchés. Théorie et Pratique*. Collection Aliments dans les villes. Bulletin des services agricoles de la FAO 125. Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/x6993f>
- 35 **OMS**. 2023. Child growth standards. Dans: *OMS*. [Consulté le 5 juin 2023]. <https://www.who.int/tools/child-growth-standards/standards>
- 36 **Guenette, J.-D.** 2020. *Price Controls: Good Intentions, Bad Outcomes*. Policy Research Working Paper 9212. Washington, Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/48221ad1-9caf-58f2-a02f-14e6c42f2f20>
- 37 **ONU**. 2017. *Report of the High-Level Committee on Programmes at its thirty-fourth session*. Annex III. CEB/2017/6 (6 novembre 2017). New York (États-Unis). <https://digitallibrary.un.org/record/3844899?v=pdf>
- 38 **ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est)**. 2014. *Proposed Definition of Social Protection and References*. Dans: *The Inter-Sectoral Consultation on the Development of a Plan of Action for the Implementation of the ASEAN Declaration on Strengthening Social Protection*. Siem Reap, décembre 2014. https://www.fao.org/fileadmin/templates/rap/files/meetings/2014/141208_6_Proposed_Definition_of_SP_n_References.pdf
- 39 **Banque mondiale, PAM et FAO**. 2025. *Strengthening Strategic Grain Reserves to Enhance Food Security*. Washington. <https://hdl.handle.net/10986/43131>
- 40 **OCDE**. 2006. *Subsidy reform and sustainable development: economic, environmental and social aspects*. Paris. <https://www.cbd.int/financial/fiscalenviron/several-subsidiesreform-oecd.pdf>
- 41 **Assemblée générale des Nations Unies**. 2016. *Rapport du groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée chargé des indicateurs et de la terminologie relatifs à la réduction des risques de catastrophe*. Soixante et onzième session, Point 19 c) de l'ordre du jour, A/71/644. New York (États-Unis). [50683_oiewgreportfrench.pdf](https://www.un.org/development/desa/disaster/reducing-disaster-risk/reducing-disaster-risk-report.pdf)
- 42 **de Onis, M., Blössner, M., Borghi, E., Morris, R. et Frongillo, E.A.** 2004. Methodology for estimating regional and global trends of child malnutrition. *International Journal of Epidemiology*, 33(6): 1260-1270. <https://doi.org/10.1093/ije/dyh202>
- 43 **UNICEF, OMS et Banque mondiale**. 2025. *Levels and trends in child malnutrition: UNICEF/WHO/ World Bank Group Joint Child Malnutrition Estimates. Key findings of the 2025 edition*. New York (États-Unis), Genève (Suisse) et Washington. <https://data.unicef.org/resources/JME>, <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/>, <https://datatopics.worldbank.org/child-malnutrition>
- 44 **OMS**. 2024. Global Health Observatory (GHO) data repository: Prevalence of obesity among adults, BMI ≥ 30 , age-standardized. Estimates by country. [Consulté le 24 juillet 2025]. [https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi--30-\(age-standardized-estimate\)-\(-\)](https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/prevalence-of-obesity-among-adults-bmi--30-(age-standardized-estimate)-(-)). Licence: CC-BY-4.0.
- 45 **OMS**. 2025. WHO Global Anaemia estimates, 2025 Edition. Dans: *OMS*. [Consulté le 8 mai 2025]. <https://www.who.int/teams/nutrition-and-food-safety/monitoring-nutritional-status-and-food-safety-and-events/global-anaemia-estimates>
- 46 **OCDE**. 2025. Parités de pouvoir d'achat (PPA). Dans: *OCDE*. [Consulté le 4 juillet 2025]. <https://www.oecd.org/fr/data/indicators/purchasing-power-parities-ppp.html>

NOTES RELATIVES AUX RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DANS LES TABLEAUX STATISTIQUES DU CHAPITRE 2 ET DE L'ANNEXE 1

Les pays révisent régulièrement leurs statistiques officielles passées et présentes. Il en est de même pour les données statistiques qui figurent dans le présent rapport, et les estimations sont révisées en conséquence. Les utilisateurs sont donc invités à ne considérer la variation des estimations dans le temps que pour une même édition de *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* et à ne pas comparer des données publiées dans des éditions différentes.

Régions géographiques

La composition des régions géographiques adoptée dans le présent ouvrage est celle de la classification de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui l'utilise surtout dans ses publications et ses bases de données (<https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49>). Les pays, zones ou territoires sont classés par groupe pour des raisons de commodité statistique. Cela n'implique en rien, de la part des Nations Unies, une quelconque supposition quant à leur situation politique ou autre. Veuillez vous reporter à la liste ci-après pour connaître la composition par pays de chaque région figurant dans les tableaux du chapitre 2 et de l'annexe 1.

Les pays, zones ou territoires pour lesquels on ne disposait pas de données suffisantes ou suffisamment fiables pour réaliser l'estimation n'ont pas été pris en compte ni inclus dans les agrégats. Plus précisément, par rapport à la classification M49:

- **Afrique du Nord:** Outre les pays énumérés dans le tableau, les estimations concernant la prévalence de la sous-alimentation (PoU) et l'insécurité alimentaire déterminée d'après l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES) englobent le Sahara occidental. En revanche, les estimations relatives à l'émaciation, au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants, à l'insuffisance pondérale à la naissance, à l'obésité chez les adultes, à l'allaitement maternel exclusif et à l'anémie excluent le Sahara occidental.
- **Afrique de l'Est:** L'archipel des Chagos, Mayotte, la Réunion et les Terres australes françaises sont exclus.
- **Afrique de l'Ouest:** Ce groupe exclut Ascension, Sainte-Hélène et Tristan da Cunha.
- **Caraïbes:** Ce groupe exclut Anguilla, Aruba, Bonaire, Curaçao, la Guadeloupe, les îles Caïmanes, les îles Turques-et-Caïques, les îles Vierges britanniques, la Martinique, Montserrat, Saint-Barthélemy,

Saint-Eustache et Saba, Saint-Martin (partie française) et Sint Maarten (partie néerlandaise). Les agrégats relatifs à l'obésité chez les adultes, à l'émaciation chez les enfants, à l'insuffisance pondérale à la naissance et à l'allaitement maternel exclusif excluent également les îles Vierges américaines et Porto Rico, mais les agrégats concernant l'allaitement maternel exclusif, ainsi que l'émaciation, le retard de croissance et l'excès pondéral chez les enfants, n'excluent pas les îles Turques-et-Caïques.

- **Amérique du Sud:** Sont exclues la Géorgie du Sud-et-îles Sandwich du Sud, la Guyane française, l'île Bouvet, et les îles Falkland (Malvinas).
- **Australie et Nouvelle-Zélande:** Sont exclues l'île Christmas, l'île Heard et les îles McDonald, l'île Norfolk, et les îles des Cocos (Keeling).
- **Mélanésie:** La Nouvelle-Calédonie est exclue en ce qui concerne l'anémie, l'émaciation, le retard de croissance et l'excès pondéral chez les enfants, l'insuffisance pondérale à la naissance et l'allaitement maternel exclusif.
- **Micronésie:** Guam, les îles Mariannes du Nord et les îles mineures éloignées des États-Unis sont exclus en ce qui concerne l'obésité chez les adultes, l'anémie, l'émaciation chez les enfants, l'insuffisance pondérale à la naissance et l'allaitement maternel exclusif. Les agrégats relatifs au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants excluent uniquement les îles mineures éloignées des États-Unis.
- **Polynésie:** Sont exclus les îles Wallis-et-Futuna et Pitcairn. Les estimations concernant l'obésité chez les adultes, l'émaciation chez les enfants, l'insuffisance pondérale à la naissance et l'allaitement maternel exclusif n'incluent pas la Polynésie française, les Samoa américaines et Tokélaou (membre associé). Les agrégats relatifs au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants excluent uniquement la Polynésie française.
- **Amérique du Nord:** Saint-Pierre-et-Miquelon est exclu. Les agrégats relatifs à l'obésité chez les adultes, à l'anémie, à l'insuffisance pondérale à la naissance et à l'allaitement maternel exclusif n'incluent pas non plus les Bermudes ni le Groenland.
- **Europe du Nord:** Sont exclues l'île de Man, les îles Anglo-Normandes, les îles d'Åland, les îles Féroé (membre associé) et les îles Svalbard-et-Jan Mayen.
- **Europe du Sud:** Sont exclus Gibraltar, Saint-Marin et le ³²⁵ Saint-Siège. Toutefois,

les estimations relatives à l'anémie, au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants ainsi qu'à l'insuffisance pondérale à la naissance incluent Saint-Marin.

- **Europe de l'Ouest:** Le Liechtenstein et Monaco sont exclus. Toutefois, les estimations relatives au retard de croissance et à l'excès pondéral chez les enfants, à l'anémie et à l'insuffisance pondérale à la naissance incluent Monaco.

Autres regroupements

Les catégories «pays les moins avancés», «pays en développement sans littoral» et «petits États insulaires en développement» incluent les pays indiqués par la Division de statistique de l'ONU (<https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49>).

Petits États insulaires en développement:

Les agrégats concernant le retard de croissance, l'émaciation et l'excès pondéral chez les enfants, l'obésité chez les adultes, l'allaitement maternel exclusif et l'insuffisance pondérale à la naissance n'incluent pas Anguilla, Aruba, Bonaire, Curaçao, les îles Vierges britanniques, Montserrat, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Eustache et Saba, et Sint Maarten (partie néerlandaise). En outre, les estimations relatives à l'émaciation chez les enfants, à l'obésité chez les adultes, à l'allaitement maternel exclusif et à l'insuffisance pondérale à la naissance excluent Porto Rico et les Samoa américaines.

Les **pays à revenu élevé, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et pays à faible revenu** correspondent à la classification de la Banque mondiale pour l'exercice budgétaire 2024-2025 (<https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519>).

Pays à faible revenu et à déficit vivrier (2023):

Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Ouganda, Ouzbékistan, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tadjikistan, Tchad, Togo, Yémen et Zimbabwe.

Composition des régions géographiques

AFRIQUE

Afrique du Nord: Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Sahara occidental, Soudan et Tunisie.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Afrique de l'Est: Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Zambie et Zimbabwe.

Afrique centrale: Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

Afrique australe: Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho et Namibie.

Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

ASIE

Asie centrale: Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

Asie de l'Est: Chine, Japon, Mongolie, République de Corée et République populaire démocratique de Corée.

Asie du Sud: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran (République islamique d'), Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka.

Asie du Sud-Est: Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam.

Asie de l'Ouest: Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Chypre, Émirats arabes unis, Géorgie, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Palestine, Qatar, République arabe syrienne, Turkiye et Yémen.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Caraïbes: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Cuba, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Porto Rico, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Trinité-et-Tobago.

AMÉRIQUE LATINE

Amérique centrale: Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua et Panama.

Amérique du Sud: Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyana, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

OCÉANIE

Australie et Nouvelle-Zélande: Australie et Nouvelle-Zélande.

OCÉANIE (HORS AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE)

Mélanésie: Fidji, îles Salomon, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu.

Micronésie: îles Marshall, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru et Palaos.

Polynésie: îles Cook, Nioué, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga et Tuvalu.

AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE

Amérique du Nord: Bermudes, Canada, États-Unis d'Amérique et Groenland.

EUROPE

Europe de l'Est: Bélarus, Bulgarie, Fédération de Russie, Hongrie, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Slovaquie, Tchéquie et Ukraine.

Europe du Nord: Danemark, Estonie, Finlande, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède.

Europe du Sud: Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Espagne, Grèce, Italie, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Portugal, Serbie et Slovénie.

Europe de l'Ouest: Allemagne, Autriche, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas (Royaume des) et Suisse.



2025 L'ÉTAT DE **LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE**

LUTTER CONTRE LA FORTE INFLATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Des progrès et des signes de reprise ont été observés ces dernières années, comme en témoignent les tendances à la baisse de la prévalence de la sous-alimentation et de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, mais les niveaux restent supérieurs à ceux enregistrés avant la pandémie de covid-19, et le monde est loin d'avoir atteint l'objectif d'élimination de la faim et de l'insécurité alimentaire d'ici à 2030 (cible 2.1 des ODD). De la même façon, malgré certains progrès accomplis au regard des cibles mondiales relatives à la nutrition, le monde n'est pas dans les temps pour atteindre la cible 2.2 des ODD. Parmi d'autres facteurs, l'inflation persistante des prix des denrées alimentaires a freiné cette dynamique.

L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025 montre comment la forte inflation a ébranlé le pouvoir d'achat dans de nombreux pays et, notamment au sein des populations à faible revenu, l'accès à une alimentation saine. Des tensions inflationnistes prolongées ont entravé la reprise économique après la pandémie et ont fait considérablement augmenter les prix des denrées alimentaires. La flambée des prix des produits alimentaires a résulté d'une combinaison de chocs mondiaux, dont la pandémie et la guerre en Ukraine, et a été aggravée par des interventions telles que de vastes mesures de relance budgétaire et des politiques monétaires accommodantes, qui ont amplifié les tensions inflationnistes. Bien que l'inflation des prix des produits alimentaires soit revenue en 2024 à son niveau antérieur à 2021, ses effets sur les populations vulnérables et la sécurité alimentaire globale continuent de se faire sentir profondément.

Le rapport montre que l'inflation élevée des prix des denrées alimentaires est associée à une augmentation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition infantile. Les groupes vulnérables, notamment les ménages à faible revenu, les femmes et les communautés rurales, sont susceptibles d'être particulièrement touchés par l'inflation des prix des produits alimentaires, d'où le risque d'essuyer des revers dans la lutte contre la faim et la malnutrition.

Le rapport examine les mesures prises par les pays pour faire face à ces difficultés et prévenir de futurs chocs des prix, et indique la voie à suivre dans les temps à venir. Il souligne combien une mise en œuvre cohérente des politiques budgétaires et monétaires est importante pour stabiliser les marchés, promouvoir un commerce ouvert et résilient, et protéger les populations vulnérables. Il appelle en outre à améliorer les systèmes de données et à soutenir l'investissement dans des systèmes agroalimentaires résilients pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition sur la durée. Ces actions coordonnées sont vitales pour relancer une dynamique de progrès qui permettra d'éliminer la faim et la malnutrition d'ici à 2030.



ISBN 978-92-5-140127-9 ISSN 2522-7416



CD6008FR/1/10.25